359

359 g357
1110
nvd. 9357

Histoire de Bretagne

Premiere partie

Qui comprent L'histoire des Armoricains,
& L'histoire des Bretons depuis Le passage
jus qu'au mariage d'alix, fille de Constance
avec Pierre de Dreux Surnommé
Mauclerc.

Cette partie est divisée en 8 Livres,
et L'histoire des Armoricains est
renfermée dans Le premier.

~~Le premier cahier manque. on l'a osté pour le refondre parce qu'il etoit informe.~~

2 Histoire de Bretagne

Livre 1.er

La province dont j'escris l'histoire est unie a la Couronne de france depuis l'an 1532, avant ce temps la elle a eu ses Souverains particuliers pendant plus de mille ans. Les premiers estoient Bretons d'origine c'est a dire de l'Isle qui apres le nom de Bretagne a porté celui d'angleterre, et les derniers a ceux la ou du moins avoient succedé aux premiers Bretons en espousant Leurs heritieres. Le premier de tous amena les Bretons dans la province vers l'an 452 ||. Elle portoit auparavant le nom d'armorique et les peuples qui l'habitoient s'appelloient armoricains. Leur origine, Leur Langue, leurs Loix et leur religion estoient les mesmes que celles du reste des Gaulois. La situation avantageuse du païs et les armoricains occupoient les premier au commerce une application particuliere, ceux de vannes entre les autres y acquirent beaucoup de richesses, et de reputation et l'autorité s'estendoit sur la plus part des autres ports de la province. La partie occidentale des Gaules qui portoit le nom d'armorique estoit plus estendue que celle qui porte a present celui de Bretagne, mais comme je ne fais l'histoire que de celle-ci, je me retrancherai dans ses bornes et ne parlerai que des armoricains de Rennes où et de Vannes, ou et nantois des ossismiens, des Curiosolites, des Bidueciens et des Samnites et des Diaulites. || La ville principale des premiers qui s'appelloit Dario rig. ils estoient le maitres de la mer et du commerce dans toute la coste meridionale de ce qui s'apelle maintenant la Bretagne, on ne pouvoit relascher que dans leurs ports et ils tiroient de grands droits de tous ceux qui naviguoient sur ces costes. La ville de Dariorig n'estoit pas au mesme lieu ou est maintenant vannes, Elle estoit sur une pointe de terre qui 2 fois le jour dans le reflus estoit entouré de la mer; La plus part des autres villes qui dependoient d'eux estoient dans une situation semblable. La ville principale des Rennois s'appelloit Condate, et celle des nantois Les Samnites ont occupé Le mesme païs que les nantois, entre ceux de vannes et la Loire Les anciens Geographes semblent faire voir que les nantois du coste du perche, s'ils ne se sont point trompés, on pourroit conjecturer que les nantois auroient chassé les Samnites au delà de la Loire dans la Saintonge qui semble avoir retenu jusque a nos jours une partie du nom des Samnites. Les ossismiens estoient au dela des Vannetois a la pointe de l'armorique; Leur capitale estoit Vorgan dont il ne reste presentement que le nom; ils occupoient sans doute le pais qui compose presentement les Eveschés de Leon et de Treguer et partie de celui de Quimper. au dessus d'eux estoient les Bidueciens que les anciens Geographes placent aupres de la riviere d'Arguenon. cette riviere separe l'Evesché de St Malo d'avec celui de St Brieuc et coule du midi au nord. Les Curiosolites occupoient les environs de Dinan, et l'on ne peut douter que les masures d'une ville que l'on trouve en fouillant la terre a Corseult qui n'est qu'a une lieue de Dinan

|| A infra pag. 4 [A]

|| B. 160. [B]

ptolomée

ptolomée

ne soient les restes de la ville des curiosolites dont le nom s'est conser
presqu'entier depuis tant de siecles. La ressemblance des noms de Dol et de diablintes et la
situation qu'en donne aux aulercions diablintes au septentrion de ceux
de Vannes nous porte a croire que les peuples occupoient le païs de Dol
des environs. Leur ville principale s'appelloit noioden, peut estre n'estoit elle pas
loin du lieu ou l'on a bati depuis St Chateauneuf de la noüe. on trou
dans les anciens auteurs les noms de quelques autres villes des armoricains
comme Vindana, Brivate, Staliocan, ports de mer; mannatias et k
J'avoue de bonne foi que j'ignore ou estoient situées toutes ces villes excepté
Staliocan ker is. pour ce qui est de la premiere on en trouve encore les
du moins de son nom a port Liocan rade auprés de St Mahé, ou il y
eu autrefois un port basti de brique et de bitume comme on en peut juger
par les vestiges, Le nom de port Liocan signifie dans la Langue du païs
port de la tour blanche. pour Kris, ceux qui sont entestés des vieilles fab
de la nation y reconoissent peut estre Leur ville d'Is, de ker qui signifie
ville en Breton et d'Is, il leur sera facile de faire Keris et Kris. ma
je croi qu'on se tromperoit moins en disant que Kris et Kerahés, aussi
farbais est la meme chose. Kerahés est une ville tres ancienne, et l'on
decouvre tous les jours des restes de son ancienne splendeur, on ne sçait
Le nom de la ville d'Ales dans les anciens, il y a cependant assez d'apparence
qu'elle estoit avant que les Bretons fussent venus dans l'armorique. Il n'est
pas difficile de reconnoistre dans les isles d'ouessant et de Sain l'uxan
pomp. mela. sina et l'enena d'un autre Geograf. La situation
de l'isle de Sain auprés de la pointe de Cabestan nous fait reconoistre
dans cette pointe Le promontoire Gobée qu'Pomponius mela place tout
auprés de cette isle. on n'aura pas de peine a croire ce qu'il dit de la chaste
des prestresses de cette l'isle de Sain quand on fera reflexion qu'elles estoient sepa
rées de la coste par ce terrible passage du Ras qui fait trembler les plus habiles
pilotes et par la rade meurtriere qu'on apelle avec justice La baie des trepas
Il ne dit point quelle divinité servoient ces chastes prestresses. artemidore ne
apred dans strabon qu'dans une isle qui n'estoit pas esloignée de la grande
Bretagne on rendoit a Cerés et a proserpine Le meme culte qu'on y rend
peut estre veut il parler de l'isle de Sain. Si des femmes relegueés dans une
isle des ossismiens adoroient Cerés et sa fille, d'autres femmes dans une
strabon isle des Samnites qui estoit a l'embouchure de la Loire adoroient Bacchus
et ne souffroient point non plus d'hommes parmi elles, comme si elles in
peur de profaner ce
peur de souiller un Lieu qu'elles regardoient comme saint il est vrai qu'elles
Lui joient a celles de Sain La gloire d'une chasteté en parfaite ne se faisant
pas comme elles un devoir de vivre toujours esloignées des hommes, la seule
qui leur estoit imposée La dessus estoit de ne les point admettre dans leur Isle non
plus qu'a leurs mysteres. C'estoient de veritables Baccantes aussi fureuses que
celles de la Grece; de cous les ans dans les transports de leur fureur qu'ils pro
Leur culte elles decouvroient le temple du Dieu qu'elles adoroient et le recou
vroient le meme jour, et malheur a celle qui laissoit tomber la piece dont
s'estoit saisie, les autres la mettoient en pieces sur la champ. La religion
du reste des armoricains ne differoit en rien de celle des autres Gaulois. la
La Langue qui estoit aussi la meme que celle du reste des Gaules, elle s'est
conservée dans le païs par le meme accident qui a destruit en beaucoup d'
l'ancienne Langue que l'on y parloit; j'entens dire par l'establissement d'une
nation estrangere; mais les Bretons estant originairement Gaulois et parlant
La meme Langue qui estoit en usage dans les Gaules, ils n'ont rien changé
a la Langue de l'armorique en s'y establissant. on fait injure a la langue
Bretonne et la regarder comme un jargon. C'est une Langue matrice et origi
et l'ancienne Celtique; on en peut juger par tous les mots de cette ancienne
Langue qui nous restent dans les auteurs; l'explication qu'ils en ont donnée
est conforme a ce que ces memes mots signifient en Breton. de plus tous
Les mots dont la langue françoise est composée, ceux dont l'etimologie
n'est ni Latine ni ne remonte ni au grec latin ni au Tudesque dont
pour la plupart doivent estre mis de l'ancienne Langue Celtique; et tous
ces mots signifient la meme chose en Breton qu'ils signifient en françois

Vezac Renan
Gesner
Pottoman
Cambden
Brerewod
Boxhorn
Fureriere
M^r l'abbé Pezron.

De plus on doit considerer que le Breton qui se parle en Bret. est la mesme
que celui qui se parle dans le païs de Galles. que les habitans du païs de
Galles sont les anciens habitans de l'Isle, d'où que cette Isle a esté
peuplée par les Celtes ou Gaulois; & je m'asseure qu'après toutes ces reflexions on
conviendra de ce que tant d'auteurs ont avancé, vaincus par la force de
la verité qu'la langue des Bretons est la mesme qu'celle des anciens Celtes
& armoricains. Après avoir parlé de l'origine, de la Religion & de la
langue des armoricains, il me reste encore a parler de leur origine & de
leurs Loix & de leur gouvernement; mais leur origine après avoir dit avec
les anciens qu'ils sont Celtes je laisse a d'autres plus hardis ou plus heureux
que moi en découvertes a demesler l'origine des celtes, ils prendront s'ils veulent
ou le chemin de la mer avec les Pheniciens, ou celui de la terre ferme avec les
descendans de Gomer; il n'appartient pas a tout le monde de voir clair dans
une antiquité si reculée. L'armorique faisoit partie de la Republique des
Gaules, et cette republique estoit composée de plusieurs peuples unis ensemble
autant par une mesme origine qu'par l'interest de leur conservation com-
mune. Ils avoient tous les mesmes Loix comme le mesme langage, mesme
deference pour les Druides (qui estoient les docteurs de la Religion) mesme
estime pour la noblesse, mesme amour de la Liberté. Tous n'avoient
pas des Rois, mais tous avoient des Druides & un Senat. Le pouvoir des
uns & des autres estoit tres estendu. celui des Rois n'estoit absolu qu'pour
ce qui regardoit les affaires de la guerre. plusieurs villes avoient leurs
Rois particuliers & l'on deferoit a l'un d'eux le commandement general.
L'honneur de donner des Rois a toute la Gaule n'estoit attaché ni a
quelque famille ni a quelque païs en particulier; la vertu, la reputation,
la faveur, la brigue mettoient l'autorité Souveraine tantost dans un
peuple tantost dans un autre. ceux de Bourges estoient en possession de cet
honneur & Ambigat regnoit sur les Gaulois lorsqu'une armée de la
nation conquit une partie de l'Italie. Les Vannetois se distinguerent
avec gloire dans cette conqueste; & l'estat qu'ils establirent en ce païs-la
sur le bord de la mer Adriatique fait trop d'honneur a la province dont
ces illustres conquerans estoient sortis pour ne pas dire un mot de cette expedi-
tion ou ils eurent si bonne part!! Les Gaules avoient joui d'une longue pros-
perité sous le gouvernement d'Ambigat & l'estat se trouvoit rempli d'une
jeunesse bouillante & capable de tout entreprendre. Le païs quelq' fertile qu'il
fust s'en trouvoit chargé; tout le monde fut d'avis que l'on
envoiast cette jeunesse au loin chercher des habitations & porter en tous lieux
la terreur par leurs conquestes la terreur du nom Gaulois. Ambigat
eust du naturellement estre le chef d'une semblable entreprise; si son grand
age ne l'en eust empesché; pour ne pas laisser a un Successeur inconnu
l'honneur d'avoir presidé a une action d'un si grand eclat, il nomma pour
chefs de la colonie Bellovese & Sigovese enfans de sa Sœur, jeunes gens pleins
par la gloire & l'honneur de courage. il ne leur marqua point leur route ni les lieux
ou ils devoient s'establir; les Dieux, dit-il, en ordonneront. Du reste il leur
conseilla de prendre le plus de monde qu'ils pourroient afin d'estre en estat de faire
a tout ce qui se rencontreroit devant eux. Il permit ensuite a ceux qui le
voudroient de les suivre. La curiosité naturelle aux jeunes gens, sur tout
aux Gaulois, & l'envie de se signaler dans les armes attira bientost sous les
estendars de ces 2 princes de tous les costés de la Gaule tout ce qu'il y avoit de
jeunesse qui s'ennuioit de vivre dans l'oisiveté. Le sort donna la foret noire
a Sigovese, Bellovese eut l'Italie en partage. Il ne connut son bonheur
qu'après qu'il eut atteint le sommet des Alpes. avant qu'd'y estre arrivé
la hauteur estonante de ces montagnes toujours couvertes de neige
faisoit frémir les plus hardis. Il leur fallut toute sa resolution pour soutenir
le courage de son armée & lui ouvrir des chemins au travers de precipi-
ces & des lieux inaccessibles ou jamais homme n'avoit esté. mais les Bœufs
qu'il conduisoit ne furent pas plustost arrivés sur le haut des alpes qu'a la vue
du païs charmant qu'ils découvroient leur ardeur se redoubla & ils coniurent

Il & je ne puis mieux commencer l'histoire des armoricains que par cette conquete, qui en est aussi la premiere occasion ou il soit parlé d'eux.

363
164
199
150
349

c'estoit sans doute qui
pour rien les fatigues passées & L'aspect de ces affreuses montagnes auroit
~~sans doute~~ obligé parmi d'abandonner de prendre sur la droite, dans
L'esperance de trouver mieux; ils y furent trompés. Le reste estoit composé de
gens du Berri, de L'auvergne, de Sens, d'Autun, de Chalons, de Chartres, d'autres
des païs voisins. Tout plia devant eux. Les Insubres eurent la hardiesse de les
attendre en bataille rangée prés du Tesin, mais les Gaulois les poussèrent avec
tant de vigueur qu'ils furent obligés de prendre la fuite & d'abandonner tout le
païs aux vainqueurs. Bellovese prit à bon augure d'avoir trouvé prés du Tesin
un canton qui portoit mesme nom qu'un canton du païs d'Autun, il s'arresta
dans ce lieu & y bastit la ville de Milan. La renommée porta bientost dans
les Gaules Le bruit des glorieux exploits de Bellovese. Les Vannetois de la
2e troupe de mecontens crurent qu'il y auroit encore quelque chose a faire
eux; ils suivirent les traces des Vrs, passerent les alpes par les mesmes
chemins & allerent trouver Bellovese. Il estoit aisé de juger que d'autres
troupes suivroient bientost celles-ci, c'est pourquoi le prince les mit entre
La mer adriatique & Lui, destinant par ceux qui viendroient encore le païs
Se trouvoit entre lui & les alpes. D'autres diront ce que devinrent les mani-
Ceux de Vannes pousserent jusqu'a la mer & trouvant un Golfe semblable
a celui qu'ils venoient de quitter, ils s'y establirent avec joie & crurent n'avoir
point quitté leur païs. Strabon ne dit point quels peuples ils eurent a com-
batre ~~mais pour cela~~ il est probable que ce furent Les Henetes qui
estoient venus de Paflagonie s'establir en ces Lieux; on ne diroit rien
d'ineroyable quand on asseureroit que ces Henetes estoient une ancienne
colonie de Vannetois establie en paflagonie" & ce n'auroient pas esté les
Seuls Gaulois establis dans La Grece dont une partie prit d'eux le nom de
Galatie selon beaucoup d'auteurs. [Leur establissement, Les differens des Bretons
[addition a la page] [Les Rois françois de la 1re race, La religion crestienne establie dans la
grande partie de la province par Le Zele des Evesques qui avoient suivi les pas des premiers
Les Divisions de ces princes, Les conquestes des françois dans Le païs a la faveur
De ces divisions, Les guerres estrangeres & intestines, les grandes alliances
de ceux qui gouvernoient La province, Le nom de Rois qu'ils ont pris avec
qu'on leur a disputé, & que leur ont soustenu ceux qui avoient Le plus d'interest
est de s'y opposer, La naissance des 10 derniers Ducs de cette province,
qui les faisant naistre du Sang de france Les ont fait entrer dans toutes les entre-
prises & dans tous les demeslés considerables des princes qui estoient Liés avec eux par
Le Sang, Les Loix particulieres de la province, L'eclat d'une noblesse puissante
& nombreuse, Les grans hommes qu'a donné La Bret. aussi feconde en
heros du siecle qu'en prodiges & de la grace, Ses guerres presque continuelles 8000
Ses frequentes revolutions, tout cela ne peut manquer d'interesser
ceux qui Liront cette histoire. on ne trouvera dans aucune autre histoire de
province tant de faits differens ramassés ensemble, mais La Bretagne avoit
eu d'autres habitans avant Les Bretons, je ne puis me dispenser d'en parler
cette province portoit] [apres avoir rapporté Succinctement ce que les anciens
nous ont dit de leur Situation, de leurs villes, j'adjouterai en peu de mots
quelle a esté Leur religion, Leur Langue en quoi elles ont esté Leurs Loix et leur gouver-
rement, aprés quoi je raporterai tout ce que les anciennes histoires nous ont
Servé des premiers habitans d'une province qui a toujours eu part plus que aucune
autre aux revolutions qui ont agité Le reste des Gaules] cette premiere partie de
L'histoire pour estre courte n'en sera pas moins curieuse & ne fournira peut-estre pas
moins de Lumieres pour la proposition pour l'eclaircissement de l'histoire des Gaulois
aucunes vostres et celle des Bretons quoique plus ancienne
Le peu de memoires qui nous en restent de ces Vrs habitans ne cedoient peut-estre en rien
ceux qui leur ont succedé] Quoi qu'en soit, il est constant que les vannetois firent
revenir Les maistres du païs, un historien tres judicieux qui vivoit 350 ans apres
nous apprend de sorte que Les veritables ancien[s] habitans des Gaules, quoi qu'ils n'en eussent pas la Langue,
maniers & la facon de vivre des habitans des Gaules, quoi qu'il y eut quelque
difference n'estoit pas grande & l'on se persuade aisement que l'union de 2 peuples
De Langage different produit un nouveau Langage qui n'est ni l'un ni l'autre.

polybe

2e addition a inserer a la 1re page [B]

Il on conviendra du moins que Les noms de Henetes et de Venetes ne sont pas fort differens [A]

363
164
199
150
349

Les Gaulois d'Italie se conserverent long tems la gloire que la rapidité de leur conquete leur avoit acquise. S'ils eussent voulu joindre la force a la ruse, ils eussent ruiné l'Empire Romain dans abatu L'Empire Romain dans le tems même qu'il commençoit a estendre les bras sur les Isles & sur les Roiaumes. mais ils s'imaginoient que leur grand coeur les mettroit toujours assez a couvert des ruses de leurs ennemis; ils faisoient la guere noblement en Lions. Quand les rugissement de ces Lions genereux s'entendoient a Rome, Les Fabius, Les Decius, les papirius ce peuple dans Rome reniiam qui se faisoit craindre a toute la terre trembloit a son tour: personne alors n'estoit exemt des fatigues des armes de la guere, prestres vieillards, tout marchoit contre ces fiers ennemis: on les craignoit encore apres les avoir terrassés. mais la force Seule valeur toute seule ne peut cet s'empescher de ceder enfin sous a la valeur accompagnée de la prudence. Dans la paix & dans la guere les Romains avoient des mille ruses inconnues aux Gaulois qui en balancerent quelques siecles les succes triomphes & ces ruses plus que la force les firent au bout de quelques siecles triompher d'un peuple qui mettoit sa plus grande gloire a n'en point estre de moins d'ignorer L'artifice tous ces fins artifices qu'ils regardoient avec mepris comme le partage des foibles. Enfin les Romains apres avoir partie vaincu sans avoir affoibli les Gaulois d'aude la des alpes, conoissant par une longue & penible experience de cette belliqueuse nation L'avantage que leur donnoit au dessus leurs l'ordre, la conduite, la discipline de leurs armées, La patience invincible des Soldats, la science des chefs, et mesme la bonté trempe & la bonté de leurs armes; resolurent de passer les alpes a leur tour, & de rendre aux Gaulois tous les maux qu'ils avoient faits a L'Italie. Il ne leur manquoit que des pretextes pour donner a leurs armes entreprise quelque couleur de justice, mais ils avoient trop d'esprit pour n'en pas trouver. officieux au dela mesme des besoins intentions de ceux qui imploroient leur secours assistance, ils estoient toujours prests d'accabler le fort en assistant le foible. ce fut ainsi que les Romains Secourir Massilie leurs alliés, ils passerent les alpes & s'emparerent des païs de Salyes, de Die, d'Aix, & de Vaison. Teutomal Roi d'une partie du païs qu'ils venoient de conquerir se refugia chez les allobroges, ce fut assez pour les obliger à declarer la guere aux allobroges; les arvernes vinrent au secours des allobroges, les Romains vainquirent les arvernes. Les cimbres & les Teutons vinrent inonder les nouvelles conquestes des Romains, ils y envoierent des armées qui non seulement defendirent leurs propre, mais en etendirent encore les bornes. Il y avoit environ 30 ans qu'ils estoient en possession de cette Province lorsque le Senat donna le gouvernement à Cesar pour 5 ans dés la premiere année il battit les helvetiens & obligea les Germains à repasser le Rhin. Tout fier de ces avantages il se disposoit a donter les Gaules, lorsque les Belges Leurent les premiers a s'apercevoir des desseins qu'il formoit contre la liberté de la nation; toutes les villes qui composoient cette partie des Gaules que l'on nomoit Belgique se donnerent des ostages pour se tenir ensemble contre Cesar. ceux de Reims furent les seuls à qui la servitude ne fit point de peur, ils prirent le parti de Cesar, & avec les Edüens ne contribuerent pas peu a faire subir a toutes les Gaules le joug des Romains. L'armée des Belges composée se trouva de près de 260 000 hommes, mais apres quelques escarmouches elle se debanda faute de vivres & chacun se retira chez soi, dans avec grande de grande des Belges tous au lieu que Cesar attaquerent les uns apres les autres ceux de Soissons, Beauvais, qui tous se rendirent à lui sans coup ferir. Ceux de Reims furent les seuls qui resterent, mais il n'en

695
a gaule cisalpine & de Illyrie
la part qu'eurent les Armoricains aux efforts genereux qu'ils firent pour defendre la liberté de la nation ne peut indispensablement donner un raison de cette expedition de Cesar.

8000

ni qui attaquassent avec tant de valeur, ni qui s'defendissent a
plus d'opiniastreté. De Co mille qu'ils estoient il n'en resta que
Cesar leur pardonna aisément a ces miserables restes les vo
hors d'etat de rien entreprendre. ~~Il usa de la même clemence envers ceux de Namur Lorsqu'ils se rendirent~~
Il ne pardonna pas de mesme a ceux de Namur depuis qu'ils eurent rendu leurs armes et attaqué
qu'aprés s'estre rendus, ils avoient ~~assailli par trahison~~ les
Romains La nuit. La retraite precipitée de cette armée formida
des Belges; ~~La~~ defaite des Nerviens, et la mort de leur Roi entiere
les cités armoriques; ~~que~~ le jeune Crassus Un des lieutenans de Ces
n'eut qu'a se presenter aux portes de ces villes
~~y entrer~~ et les leur ouvrit aussitôt qu'il parut, et il ne mit pas peu
~~de temps~~ a ~~conquerir~~ soumettre tous ces estats maritimes, qu'il lui en fallu
rendus (cette
les ~~garantir~~ soumettre. Bientôt ~~La nouvelle~~ de s'estre ~~s'il fut entierement~~
~~que toutes les contrées armoricaines~~ ~~reconnurent~~ ~~la domination~~
~~Les Armoricains~~ ~~Les peuples~~ ~~les plus éloignés~~ de son gouvernement, et il pensoit
La Gaule dust estre paisible aprés la defaite des Suisses, des
Germains et des Belges, et son esprit en repos de ce coté là ne
s'occupoit que de nouvelles conquestes nouveaux desseins que son
ambition lui suggeroit. Le jeune Crassus (pour tenir en bride la nou
conquete avoit ~~passé l'hiver~~ ~~en Anjou~~ de même en Anjou
~~quartier d'hiver~~ avec ~~la~~ la VII^e Legion ~~qui~~ ~~était~~ ~~auprés de lui~~ La di
stoit grande au païs; cela obligea Crassus d'envoier les prin
officiers de son armée dans les estats voisins pour avoir de
bled. Terrasidius alla dans le païs des Esuviens, M.
Gallus dans celui des Curiosolites, Q. Velanius et T. Silius
Vannes. a La vue des ~~officiers~~ de Crassus la Douleur des armoricains se
renouvela. ~~Les Romains, Terrasidius sous les armes jetterent~~
~~se mirent sur les gaulois estoient ils desarmés~~ de ces officiers Il est a croire que les
manieres hautaines et tyranniques ne contribuerent pas peu a
aigrir des esprits deja tout-portés a La revolte. De tous les peup
de l'armorique
~~qu'on vient de nommer~~ ceux de Vannes estoient les plus
derables; ils estoient maîtres de presque tous les ports qui s'trouvent
~~avoient l'Empire de la mer~~ Sur La coste rem
de cette grande presqu'isle de la Celtique que l'on a depuis a
Bretagne, Ils avoient l'Empire de la mer; leur estat estoit
composé de plusieurs villes; ils estoient considerés ~~de tous les~~ de ceux de
armoricains comme les plus entendus dans la science et dans le commerce
~~les plus puissans~~ mais un peuple jaloux de sa liberté, ne conte
rien tous les autres avantages, quand il l'a perdue. La seule
~~Chose qui retenoit~~ les Armoricains dans le devoir, estoit la crainte
Cesar ne fit mourir leurs ostages: L'arrivée des officiers Romain
les rassura sur ce sujet, ils se persuadérent aisément qu'en les
arrestant, ils assureroient la vie de ceux pour qui ils craignoient
~~L'eloignement de Cesar, la pensée~~ Ils crurent encore qu'ils
mettoient par ce moien L'armée de Crassus, et qu'ils se mettoient
en estat de defence et peut-être mesme d'attaquer avant que Ce
en fust averti de tout ce qui s'estoit passé. La honte, le dépit,
~~l'amour de la liberté~~ et raisonner tous les armoriquains de la mes
~~maniere~~
~~façon.~~ Ceux de Vannes furent les 1^ers qui arrestérent les officiers
Romains, tous leurs voisins en firent autant a leur exemple. Ils
Liguérent en mesme tems, et jurerent tous de courir mesme fort
et de ne rien faire que du consentement commun des alliés: ils
érent ensuite dire a Crassus que s'il vouloit ravoir ses officiers
il falloit qu'il renvoiast leurs ostages. Cesar estoit encore fo
Loin quand il apprit ces nouvelles. Il ne resita pas un moment à
sa ~~parti~~ qu'il avoit à prendre: des chevaliers Romains arrestés, mal
les fers, le droit des gens violé, le grand nombre des peuples ligués, une re
si subite, aprés avoir donné des ostages, le mauvais exemple pour les
Gaules encore peu affermies dans l'obeissance du peuple Romain; tou
ces considerations le firent resoudre à prendre une vengeance des Vanne
de leurs alliés une vengeance qui retint tous les autres dans le devoir

Il mand

x obeissance qu'ils avoient promise

Il manda a Crassus qu'en l'attendant on fit des Galeres sur
la riviere de Loire, & qu'on suivit la chiourme dans la province,
& que l'on fit venir des Pilotes. Tout cela fut executé avec
une diligence incroyable, & Cesar n'ayant plus rien a faire, quand il fut
marcher contre les ennemis. Les Vannetois de leur coté firent de
grans preparatifs, ils equiperent quantité de vaisseaux, ramasserent
dans leurs villes tous les blés de la campagne, firent venir du secours
de tous les estats voisins, & mesme de la grande Bretagne & de l'Isle de
des Morins & des Menapiens. plusieurs considerations leur donnoient
de la confiance: Leurs villes estoient basties sur des pointes de terre
qui s'avançoient dans l'ocean & estoient entourées deux fois le jour de la mer, en-
sorte qu'on ne pouvoit aller a eux par terre; du coste de la mer
l'experience qu'ils y avoient les asseurit de la victoire contre les
Romains; ils se persuadoient que des gens qui n'avoient jamais veu
que la Mediterranée ne pourroient tenir contre la furie des vagues
de l'ocean; que tous les ports estant a eux les ennemis n'auroient
point ou relascher; & que contraints de la flotte Romaine pourroient
choisir en un quantité d'endroits perilleux connus seulement des seuls
pilotes du païs: Enfin que la disette de bleds feroit bientost retirer
Cesar. Toutes les Gaules estoient attentives sur le succés de cette
guerre. Les Curiosolites & leurs
voisins, d'Coreus & de Lisieux n'attendirent pas à se declarer contre Cesar que le sort se fust declaré pour
ceux de Vannes. Ils connoissoient par la defaite des Romains; Les plus
sages d'entreux n'estoient point d'avis que l'on se pressast; mais
le reste
l'emportoit & avec tant d'asseurance sur la defaite des Romains, que
regardant ces sages conseillers comme autant de traistres qui s'
estoient vendus à Cesar, ils les massacrerent tous inhumainement
fermerent leurs villes & se mirent sous la conduite de Viridovix. Cesar envoia contr'eux
Titurius Sabinus avec 3 Legions; Les Gelgiens du coste de Creux
avec de la cavalerie pour contenir dans le devoir Les Belges, & le
jeune Crassus en Aquitaine avec 12 cohortes & grand nombre de cava-
lerie, pour empescher la jonction de ces peuples avec les
armoricains. La flotte des Romains estoit composée des galeres que
l'on avoit bastis sur la Loire, & des vaisseaux que l'on avoit pris
faire venir des coustes de Saintonge & de Poitou. Le jeune Brutus
en eut le commandement; & pendant qu'il attendoit
faire voile
Le vent & la saison plus commodes pour partir, Cesar prit le
chemin de Vannes avec les Legions & la cavalerie de
par terre
attaqua les premieres villes des revoltés qui se trouverent devant lui; mais
il vit bien que sans le secours de sa flotte il ne viendroit jamais
a bout des Vannetois: Ils le laissoient tranquillement elever des
digues pour se faire un chemin aux remparts de leurs villes, puis
quand ils voioient l'ouvrage achevé & les troupes fatiguées, ils
mettoient tous leurs effets & toutes leurs provisions sur leurs vais-
seaux & quittoient la ville & alloient se loger dans une autre
a peu prés de semblable assiette. Cette fuite passa de la sorte
du coste de Cesar a remuer de terres, & du coté des Vannetois
changer de demeure: pendant tout ce temps
point, La flotte de Brutus n'avançoit
les vents & les flots sembloit conspiré contre
de lui, agitation violente de l'air regnoit
la chiourme inutile dans une mer si agitée, la
de se perdre dans une mer inconnüe. N'empeschoit de s'eloigner des
en les suivant. Il ne s'engageoit qu'avec faiteur dans des rades
sans ports; ses matelots mesme & ses pilotes ne le servoient point
qu'à regret. Enfin après mille dangers il arriva à la vüe du camp
Cesar & de la flotte ennemie. Cesar s'estoit saisi d'une

retour d'un naval nu

a prendre des ~~villes~~ places vides & desertes. c'est pourquoi il a
resolu d'attendre ~~la flotte~~ Brutus. Il y avoit deja quelque tems qu'il ne
plus rien quand ~~elle~~ arriva. Les Venetois aussitost qu'elle pa
sortirent au devant ~~d'elle~~ au nombre de 220 voiles & l'all
reconoistre. Ils ne l'eurent pas sitost veüe qu'ils la mepriserent. Il
vrai qu'elle n'avoit qu'un avantage sur celle des armoricain
L'agilité: de reste elle leur cedoit en tout. Les vaisseaux des arm
cains estoient faits de bois de chesne, hauts de poupe & de pr
pour mieux resister à la violence des flots
~~Les membres~~ Les chevres ~~de~~ estoient ~~de~~ grosses pieces de bois en carré
estoient de fer, & avoient en teste la figure d'un pied d'oiseau
des chaines de fer, les ancres estoient attachées a
~~de meme matiere~~ Les voiles estoient de peaux ~~mal~~
& corroiées, soit que l'on n'eut point
ou que l'on crust que des cuirs plus souples
frequentes & furieuses de l'ocean, & pour gouverner de si lourde
masses que ces vaisseaux. Le fonds ~~des vaisseaux~~ estoit plat, afin qu
lors que le reflus les laissoit a sec, ils ne tombassent pas sur le cost
ceux des Romains au contraire estoient ronds par dessous, peu
forbles, pas de proüe. Quelque envie qu'eust Brutus de se sig
aux yeux de son general, il ne voioit pas de moien d'endomm
la flotte des ennemis. Quelques officiers des siens voulurent attacher
combat à la maniere qui se pratiquoit sur la mediterranée, donne
de la pointe dans le flanc des vaisseaux ennemis; mais ils les tr
aussi fermes que des rochers. Les tours que d'autres avoient eleve
sur la poupe de leurs ~~galeres~~ vaisseaux se trouvoient encore plus ha
que la proüe des navires des armoricains. De tout ce que les Rom
avoient preparé pour le combat, une seule chose leur fut d'un gra
service. c'estoient des grandes faux tranchantes semblables a celles
dont on se sert dans les Seges. Elles les avoient attachées a de long
perches. Si dans le combat après ~~les~~ avoir engagé ~~les~~ dans les cordag
qui soutenoient les voiles des vaisseaux ennemis, ils faisoient tirer
chiourme en arriere; en un moment les cordages estoient coupés
les voiles tomboient, & les vaisseaux Venetois demeuroient immo
alors deux ou trois des Romains ~~la~~ s'investissoient un des enne
~~La tente de~~ Cesar qui estoit sur une eminence que l'on apelle encore
~~leur~~, animoit le soldat, & montoit ~~de~~ sur le tillac dans ces vai
& l'on s'y battoit comme a la breche d'une belle a
de la Loire ~~du costé du~~ & d'autre comme sur terre. Les Venetois
midi ~~tenoient~~ & d'autre combattoient en desesperés, ~~il falloit vaincre ou perir~~; apres avoir vi
coste les isles de Morbihan le droit des gens, l'esclavage estoit le moindre des maux qu'ils a
~~les~~ celles d'Houat, doient s'ils estoient vaincus. mais ils ~~voient~~ enfin que leurs forces
d'Hoedic, de belle Isle ~~les gens~~, & toutes par egales à celles des Romains. ~~il~~ Lally ~~avoit entré~~ de la ~~que~~
les costes de Vannes une plus grande partie de leurs vaisseaux avoit esté gagnée de la
& d'aurai jusqu'a la le reste voulut cingler en pleine mer, mais le vent tomba tous a
pointe de Quiberon & un calme mortel les livra presque tous aux vainqueurs; ils
sauve peu a la faveur de la nuit. Le combat dura depuis les
du matin jusqu'au coucher du Soleil. c'estoit un dernier effort
la Republique des Venetoise; personne ne s'estoit exenté de servir
cette guerre Jeunes gens, vieillards, gens mariés, tous avoient vo
se sauver, ~~puisque la defaite~~ ~~de~~ ~~Cesar~~ ~~etoit~~ ~~sans~~ ~~ressource~~ un bien qu'ils estimoient autant q
la vie: ils eussent plus sagement fait de ne pas tout risquer dans
combat: celui ci mit fin à la guerre; & Cesar n'aiant plus rien
craindre d'eux parceque ils estoient sans defense, fit mourir tous
Senat de Vannes, & vendit le reste a l'encan. pour ~~leur donner~~ apprendre ~~aux Gaulois~~, dit il, aux barbares a ne plus violer le droit des g

pendt que Cesar

14

camp de Cesar, & d'où l'on peut voir jusqu'a l'embouchure de la Loire

Pendant que Cesar attendoit son armée navale & assiegeoit inutilement
Les villes des Venetois, Titurius Sabinus estoit avec son armée dans
le païs de Coutances où Cesar l'avoit envoié contre les Curiosolites,
les Unelles, Les Lexobiens & les Eburovices. Viridovix commandoit
toutes Les troupes des revoltés; il n'estoit campé qu'a demie-lieüe
de Sabinus, & il ne se passoit point de jour qu'il ne mist ses troupes
en bataille pour attirer Sabinus au combat. mais le Romain ne
sortoit point de son camp, quelque ardeur que eussent ses legions
de combatre que lui leur ses legions lui témoignassent. Les Gaulois
persuadés que c'estoit la frayeur qui l'empeschoit de sortir, ne nous
l'insulter jusqu'aux portes de ses retranchemens de son camp. Les
soldats Romains, avoient peine à se plaindre de la conduite de
leur commandant, murmuroient contre lui; Sabinus
n'osoit en effet se commettre contre tant de troupes sans un avantage
manifeste. La confiance inconsideree des Gaulois s'augmenta
beaucoup quand un homme de leur nation quittant le camp des
Romains vint se rendre a eux comme un transfuge. Ne voyez-vous
pas, leur dit il, Cesar n'en peut plus, ceux de Vannes
l'ont reduit aux dernieres extremités; ne voyez-vous pas la terreur
& l'abattement de vos ennemis? Sabinus doit decamper cette
nuit pour aller au secours de son general. voulez-vous que des
troupes deja demi vaincues par la faim & la crainte & la disette vous
echapent si facilement? Les Gaulois ont toujours este trop credules
mais tout les portoit à croire ce que leur souhaitoient avec ardeur
que le transfuge ne les trompoit pas: La conduite de Sabinus, la
disette des vivres, La reputation de ceux de Vannes; enfin la
grande envie qu'ils avoient de vaincre, les mettoit en estat
de croire toujours La dupe de ceux qui voudroient leur en dire de mechan
tes nouvelles. Le conseil de guerre s'assembla pour examiner le rapor
du transfuge; les plus Sages doutoient qu'on pust y adjouter
foi; mais les Gaulois impatiens de combatre & leur defaite
resolurent qu'ils ne laisseroient point sortir personne du conseil
qu'ils ne leur eust donné la permission d'aller aux ennemis. —
Viridovix & les autres chefs furent donc obligés de la leur accorder.
Incontinent tout joieux d'aller comme ils pensoient à une victoire
certaine, ils coupent des fascines pr combler les fossés des Romains, &
marchent courent vers le camp à perte d'haleine. Sabinus tres
content de voir que les Gaulois eussent donné dans le piege (car le
transfuge estoit un fidele aux Romains) avoit fait prendre
les armes aux siens & attendoit les Gaulois de pied ferme. Son camp
estoit sur une colline dont le terrain s'elevoit insensiblement
du coste des Gaulois
du coste pendant un quart de lieüe jusqu'a la moitié du chemin
qui estoit entre leur & celui des Romains. Les Gaulois la
montérent ce avec tant de precipitation
firent pour ne pas donner aux ennemis le tems de s'armer.
Sabinus les voyant hors d'haleine de faire une
qu'ils estoient tout quand il estimat estoit le camp des
ennemis vint attaque vigoureuse n'accorda mesme aucune defaite
fait signe
& ayant reconnu les signes de l'impatience qu'ils avoient jusques la
temoigné d'en combatre les Gaulois avant aux mains, & faisant
Sonner la charge après avoir exhorté les gens a bien faire. Sur ce
La charge & sortant tout lourd un coup avec impetuosité par les
leurs portes du camp, donne de tous costés sur les gaulois surpris
& les empeschant de leurs fascines, ils ne s'attendoient pas a
a cela rien de semblable, ils purent neanmoins la peine & ne firent
aucune resistance. Le carnage fut grand parce que les Romains
tous frais poursuivirent assez loin les fuyards; & La cavalerie acheva la
defaite. cette victoire ouvrit a Sabinus les portes de toutes les villes
revoltées, en meme tems que celle Les Vanneto. se rendoient à
discretion a Cesar.

après avoir si heureusement terminé cette dangereuse guer
des armoricains, cesar tourna toutes ses pensées du coté
l'isle de Bretagne. s'il ne la pouvoit conquerir, il pensoit
mais qu'il en reconnoissoit au moins les côtes ce qu'aucun
Romain n'avoit fait jusques mais quelques pechés qu'il eut dans l'esprit
il seroit encore plus heureux qu'il n'osoit s'esperer. Apres la conquete en
campagnes : chronique tous les auteurs ne parlent pas de ses victoires
si avantageusement que lui. La prospérité des armes Rom
loin de faire prendre courage aux Gaulois ne faisoit qu'irriter
leur depit ; le joug que l'Esp
augmenter le poids de leur. plus leurs vainqueurs acqueroient
gloire de plus leur joug qu'ils leur avoient fait subir devenoit
insupportable. il leur sembla que la fortune leur ouvroit enfin
legions Romaines, lorsque cesar a cause de la disette caus
La secheresse fut obligé de les separer distribuer en plusieurs lieux
pour les faire subsister plus commodement. ce Tiburius la fin
qui avoit abusé de la credulité des armoricains pour les defa
plus aisément, fut à son tour la dupe des Gaulois. Ambiorix
des Eburons le tira de son camp par une fourbe, et lui tailla
en pieces 15 cohortes ; a peine en resta t'il assez de ces soldats
pour porter aux autres camps la nouvelle de leur defaite. Le bruit de
cette defaite fit sortir les armoricains de leur pais pour aller
a sens ou campoit une legion commandée par le quatorzieme
attaquer le camp des Romains qui etoit à Liege. Ils le camp
a 2 lieües ils estoient a 2 lieües des Romains
de les attaquer lorsqu'ils apprirent que Cesar avoit mis en fuite
Ambiorix l'armée d'Ambiorix forte de 60 mille hommes. cette
nouvelle les obligea de se retirer en desordre ; Cesar qui n'
fut informé de leur entreprise, mais Indutiomare, Ambiorix furent ailleurs trop occup
de Les Sueves
pour pouvoir penser a eux. Les armoricains
leur coté entrerent dans le premier parti qui la forma comme ces
après la mort d'Indutiomare et la fuite d'ambiorix, toute
Gaule jetta les yeux sur Vercingentorix Sgr auvergnat dont
le pere avoit esté tué par ses citoiens parceque il
le vouloit faire Roi. Vercingentorix avoit la meme ambition
que son pere mais
que à la fortune lui fut plus favorable qu'à lui il fut plus
heureux. Cesar estoit en Lombardie selon sa coutume : Les
gaule
meurtre de clodius, le trouble de Rome et le mauvais estat des a
de la Republique firent croire aux Gaulois que cesar ne pou
de longtems retourner dans les Gaules. Ils se persuaderent que la fortune
presentoit une occasion favorable de recouvrer leur liberté ; j'a
revolution ne fut jamais si generale ni si secrete ! Les peuples ne se do
point d'ostages, comme ils avoit accoutumé, mais ils jurerent sur
etandarts, ce qui estoit parmi eux un serment inviolable. aus
pour declarer aux Romains que l'on ne vouloit plus rien mena
avec eux, on tua tous leurs citoiens qui se trouverent à orle
Le bruit de cette action fut le signal qui arma toutes les Ga
Vercingentorix a la teste de ceux de sa faction s'empara aussi de cle
et se fit Roi malgré la resistance de son oncle des grans de
son pais. Il estoit d'une parfaite avantageuse, entreprenant, plein de c
dans un age si peu avancé autant
de la conduite que de courage. les Gaulois lui pro
justice quand ils le jugerent digne de tenir contre Cesar. Les armor
aussi vient que les peuples de Sens, de paris, de Chartres, de T
d'anjou, du perche, du maine, d'Evreux, de Querey et de Caux
le choisirent pour leur general, lui donnerent des ostages et lui
donnerent des ostages. Il ordonna de tenir prest pour un certain jo
certain nombre d'armes, de chevaux. de soldats. il s'appliqua su
a avoir grand nombre de cavalerie : Cesar perdit en moins de
son armée fut bientot prete, la vigueur dont il usa envers les negligen
qu'on lui envoia de tous costés a porté nommé tout ce qu'il
avoit demandé
l'usage

16

m'accuseront avec
ssité d'avoir voulu
abellir mon Sujet d'or
emens estrangers si-
faisoit un plus long
ntail de cette guerre
e contenteray de
arquer qu'après
y Jetant retrancher
ar L'aians auparavant
siegés Les cités armo
ques envoyerent 6m hommes
ées au secours de Vercin
n malheur effrayant
entorix ....

après plus. actions
on ne sçait

Lucterie de Querci mena une partie de l'armée dans le Rouergue,
& lui avec l'autre entra dans le Berri : Tous ces peuples prirent
aussitost parti contre les Romains & entrerent dans la ligue du
reste des Gaules, Cesar ayant en mesme tems les troubles des Gaules,
& que Pompée avoit pacifié ceux de Rome & leur fit quelques plaies avant son retour,
Cesar plustost qu'ils ne pensoient : cependant ils ne perdirent pas
le courage : Vercingetorix opposa au bonheur du conquerant toute
la valeur & toute la conduite possible, sur tout au Siege de Bourges
mais il ne put venir à bout de le faire lever & Cesar prit la ville à sa
veue. Tout autre que Vercingentorix auroit perdu le credit après
un malheur effrayant semblable : mais son armée trouvant dans les yeux
d'un chef intrepide & tranquille de son general l'assurance que
donne La Bonne cause, & le grand courage Publia les pertes qu'
elle avoit faites, que ne les attribua qu'à ceux qui dans La Derniere Journée
avis s'avoient emporté sur le sien. Les peuples ligués lui eurent
bientost fourni assés d'armes & de soldats pour remplacer ce qui s'estoit
perdu depuis le commencement de la campagne : & de nouveaux
alliés se vinrent ranger sous ses étandarts. Il fut plus heureux
a deffendre Gergovie : Cesar en leva le Siege après avoir esté battu.
ceux d'autun dans toutes les guerres precedentes avoient fourni
a Cesar & vivres & soldats ; traités en gens de l'amour de la liberté ils
abandonnerent cette alliance, pillerent les magasins, & se joignirent
mais ils s'aviserent enfin que la liberté est un bien plus solide que tous
ces vains titres qui ne servoient au fonds, qu'à deguiser leur
servitude. Ils apellerent Vercingentorix, s'informerent des forces
du parti, & offrirent d'y joindre les leurs, a condition qu'ils
auroient le commandement. Vercingentorix Loua leur resolution,
leur declara l'estat de ses forces, & le plan de ses desseins. quant
au commandement il leur dit qu'il le leur cederoit volontiers si les
estats generaux l'ordonnoient ainsi, cependant pour leur acorder
en apparence quelque chose il convoqua les estats de toute la Gaule
a Bibracte leur capitale. Il n'y eut que ceux de Reims, de
Lagres & de Treves qui ne se trouverent point a cette assemblée
Les uns parce qu'ils estoient trop loin eloignés, les autres parce qu'ils estoient
toujours fidelles aux Romains. Quoique la demande de ceux d'au-
tun fut augmenter considerablement les forces du party, leur
La demarche qu'ils faisoient meritoit que l'on eut beaucoup d'egards
pour eux : cependant les estats rejetterent leur demande, & Vercin-
gentorix fut confirmé dans son Generalat. Ils ne furent pas plustost
decu de leur esperance qu'ils commencerent à regretter l'alliance
des Romains. Convictolitan Souverain magistrat d'autun,
Eporedorix, & Viridomar tous jeunes gens, de grand credit, & auteurs
de la revolte n'envisageoient qu'à regret : leur ambition ne leur faisoit
point trouver d'autre moyen de s'elever que de se mettre entre le
Souverain commandement & la servitude. mais ils s'estoient trop engagés pour reculer,
& Vercingentorix leur estoit plus a craindre que Cesar. Vercingen-
torix se contenta des gens de pied qu'il avoit auparavant, il augmen-
ta seulement le nombre de la cavalerie, a dessein de couper les
vivres & de harceler le fourage aux troupes Romaines. pour les occuper
en plus. endroits à la fois, il leva dans le païs d'autun & de Lion
une armée de 10 mille hommes de pied, il y adjoûta 800 chevaux
& en donna le commandement de cette armée au frere d'Eporedorix
avec ordre d'entrer dans la province Romaine. Il envoia d'autre
costé ravager le vivarais & le pais Languedoc, & qui solliciter
sous main La Savoie de quitter le party de Cesar des Romains.
Cesar estoit à Bourges avec 10 cohortes qui l'avoit rejoint après Le
Siege de Paris. Voiant la province Romaine menacée, & que
Lucius Plancus avec 22 cohortes ne pouvoit pas faire teste aux ennemis,
il marcha a son secours par les confins de Langres & d'autun

Vercingetorix ~~se mit à la suite dans le dessein de harceler la~~
~~troupes, sans en venir cependant à un combat~~ fit passer la
retraite de César pour une fuite, ~~anima les soldats~~ & ayant assemblé
les colonnels de la cavalerie leur dit que le tems estoit ~~venu~~ arrivé
venu ; qu'il falloit attaquer les Romains pendant que la terreur
le desordre estoient dans leur armée ; que si on les laissoit en
ils reviendroient plus forts, & qu'à peine auroit on gousté
douceurs de la liberté, qu'ils seroient en estat de redonner de
a toute la gaule : qu'il estoit tres aisé de les defaire dans une
retraite precipitée, embarrassés de bagage & fatigués ; s'ils lo
teste, que cela les arresteroit ~~tout court~~ & donneroit au pere d
redoux le tems d'avancer dans la province Romaine ; s'ils
abandonnoient le bagage pour fuir, qu'ils perdroient & les ho
& les moiens de subsister. Pour leur cavalerie, il ~~se~~ savoit
bien que mesmes qu'elle n'auroit pas la hardiesse de se de
du gros de l'armée ; que pour les soutenir & donner plus
teneur aux Ennemis il tiendroit son ~~armée~~ infanterie en bo
& toujours preste à donner. La cavalerie animée de ce dis
~~fit~~ declara infame celui qui ne perceroit pas 2 fois la batt
des ennemis. Le lendemain ~~il~~ donna avec furie. ~~partag~~
César partagea aussi toute sa cavalerie en trois & fit f
elle & l'infanterie. Le choc fut rude, & César perdoit
bataille sans les allemans qui osterent la victoire aux mains
Gaulois. Vercingentorix se retira dans Alexie, César l
suivit incontinent & resolut d'assieger la ville. Elle est
d'assiete selon les manieres de ce tems-la. Vercingentorix
~~estoit~~ retranché au pied des murs avec 80 mille hommes d
il y avoit des vivres pour un mois, & toute la cavalerie
avoit esté congediée avec ordre d'amener au siege des vivres
tout ce qu'il y avoit de gens capables de porter les armes. Cés
informé de tout par les transfuges ~~le fortifia~~ se retrancha
camp d'une double circonvallation ~~il~~ fortifia de fossés pl
remplis de pieux, de chausses trapes, contre les
du dedans & le secours du dehors, & ordonna à ses troupes de
se fournir de vivres pour un mois afin de n'estre pas obligés de
sortir tous les jours avec danger. Les peuples revoltés ne gardere
d'avis d'envoier au siege d'Alexie tous ceux qui estoient en
de porter les armes, comme le souhaitoit Ambiorix, cela n'a
apporté que du desordre & de la confusion, & l'on auroit eu
peine à faire subsister un si prodigieux nombre d'hommes
on se contenta d'envoier de chaque estat certain nombre de ho
choisies. Les cités armoriques fournirent 6000 hommes sous le
autres estats à proportion, & l'armée se trouva de prés de 2
mille hommes de pied & de 8000 chevaux. Les vivres commen
à manquer dans Alexie & dans le camp de Vercingentorix,
l'on avoit deja pris le party de chasser les habitans, lorsque le se
parut sur une hauteur ~~à 500 pas du camp des Romains~~ à demie
de la ville, il estoit commandé par Comius Sgr d'Arras, Epo
Viridomar & Vergasillaune auvergnat parent de Vercingentor
Les assiegés témoignerent leur joie par de grands cris, & se prepar
à seconder les efforts de ceux de dehors. Dés le lendemain Les
chefs de l'armée Gauloise firent descendre leur cavalerie, mes
gens de trait dans une plaine de 3 quarts de lieue de large qui
est devant la ville. César fit sortir sa cavalerie contre
& le combat dura depuis midi jusqu'au soir avec desavantage d
costé des Romains. Ils plioient & alloient tourner le dos, lorsque
allemans s'avancerent en escadrons serrés, ils enfoncerent la cava
des Gaulois & les mirent en fuite. Les gens de trait ne pur
les suivre & furent taillés en pieces. cette derniere marche
par les allemans.

18

mortzia fort ceux de la ville. Ils avoient esté témoins du
combat; ils se retirerent tout triste. Les Gaulois employerent
tout le jour suivant à se preparer à une attaque & sur la minuit
s'approcherent en silence du camp des Romains. aussitost qu'ils
furent au bord des retranchemens, ils jetterent de grand cris pour
avertir Les assiegés de leur arrivée de leur attaque aussi de leur costé. Vercingen-
torix aussitost fit sonner la trompette & sortit à la teste des siens.
on attaqua le camp des 2 costés: mais on ne put les emporter,
& le jour qui suivit fit retirer les Gaulois de l'un costé & l'autre.
Le Comius & les autres chefs passerent une bonne partie du jour a prendre
conseil s'informer des gens du païs de la situation des lieux & des
endroits les plus foibles du camp des ennemis. on leur dit que le costé
de la montagne estoit le moins fort; ils choisirent dans toutes leurs
troupes 55 mille hommes des estats les plus belliqueux, en donnerent
le commandement a Vergasillaun & les firent partir sur les 9 heures
du soir pour aller de ce costé-la, & leur ordonnerent de commencer
l'attaque precisément a midi. a la mesme heure on commença
de toutes parts, mais elle avançait ce fut du costé de la montagne
que les Gaulois la pousserent plus loin. Les Romains commencerent
de ce costé là à manquer d'armes & de forces, lorsque Cesar
envoia Labienus avec six cohortes à leur secours. ce renfort
n'empescha pas les Gaulois d'enforcer la circonvallation; & Cesar
fut obligé d'accourir lui meme avec d'autres cohortes, & de
partie de la cavalerie pour soutenir les siens. Les Gaulois estoient
maitres des retranchemens, & Cesar voyant qu'il estoit inutile de
s'opiniatrer à les garder fit sortir le reste de toutes les troupes des lignes
& leur commanda d'investir les ennemis. Les Gaulois surpris de
se voir les Romains en face & à dos, s'épouvanterent & prirent
la fuite. Ceux de la ville voiant la fuite & le massacre de leurs
ennemis de desespoir se retirerent. La lassitude des Romains donna
le tems aux Gaulois de sauver une partie de l'armée, l'autre fut taillée
dans le combat & dans la poursuite ou par derriere la poursuite
Cesar y gagna 60 & 14 drapeaux & 20 mille prisoniers. Vercin-
gentorix fut du nombre. après avoir conseillé a la ville de ne pas tenir
davantage contre la fortune de Cesar, Je vais, dit-il, me sacrifier
pour le repos de ma patrie. & entrant brusquement dans la tente
de Cesar il se jetta à ses pieds. voici, dit-il, l'homme dont la mort
ou la captivité vous est trop de la tranquillité des Gaules. Cesar
avoit besoin des Gaulois pour executer ses ambitieux desseins, c'est
pourquoi pour se les attacher par amour & reconnoissance, il leur
rendit tous les pardonna & leur rendit tous leurs prisonniers, à la reserve
de Vercingentorix. Jules de mente fut la cause de son malheur. Cesar
ne put lui pardonner il le mena a Rome & le fit mourir après en
avoir orné son triomphe. Depuis la fuite d'Alexie les Gaulois ne
voulurent plus rassembler toutes leurs forces; ils crurent que les
Romains les battroient toujours quand ils les trouveroient tous
ensemble; mais qu'il seroit facile de ruiner leur armée par
plusieurs gueres particulieres. a la reserve donc de ceux d'Autun
de Reims & de quelques autres, le reste des Gaules continua
dans la revolte & donna pendant un ou 2 ans de l'occupation a Cesar & à ses
Lieutenans. mais il termina ces petites gueres avec autant de gloire
que les generales. après la defaite & la fuite de Donnac chef des
angevins, les Armoricains les donnerent des ostages, & baisserent
enfin la teste sous le joug des Romains.

Il ne fut pas rude au commencement. Cesar
s'appliqua a gagner les Gaulois par la douceur bons ma
-mens K par la douceur. Il ne mit aucun impost sur les v
qui avoient este' Delles a son parti, le tribut qu'il leur de
montoit a peu de chose; il faisoit des presens aux depu
des villes, K aux seigneurs les plus considerables: enfin il
a toute la nation des privileges dont les Romains gouvern
De toutes les conquestes il n'avoit fait qu'un gouvernemen
U.C. 704 toutes Ses conquestas. Quelques années aprés auguste v
727 dans les Gaules, en fit le denombrement, y establit Lix
Diuisa la Celtique en deux dont il en attribua une partie
a La Narbonnoise; K l'autre L'aquitaine, & N'autre
noise; K laissa pour receveur general des tributs Licin
Gaulois de naissance, affranchi de Cesar & Les Gaules avoient
pendant que l'Empire Romain estoit dechiré par les g
civiles; mais les concussions, l'avarice & la mauvaise fo
Licinius penserent les faire soulever". ce fut peut estre autrem
eviter le mal de sa naissance, que pour vivre avec plus
liberté avec la femme de Mecenas & pour se rendre plus ch
aux Romains par une absence de quelques années qu'a
U.C. 738. vint une seconde fois dans les Gaules. a peine y fut il ar
qu'on lui porta de tous costés des plaintes contre
Licinius. il devint peut estre, sans doute, si ses crimes eussent este' mo
Et si le present qu'il fit a l'Empereur des immenses tresors
que ses concussions avoient amassés n'eust fait son apolog
mais on ne punit ordinairement que les petits crimes, & l'
l'on condamne rarement un homme aussi riche que l'estoit
Licinius. il en fut quitte pour ses tresors, & les Gaulois
devinrent alors rangés par sa pauvreté, quoique dans le fonds,
leur empire fut different qui les volast, ou de Licinius ou d'
Il y eut sous Le successeur d'auguste quelques troubles dans les
Tac. L. 3. gaules; mais quoique les villes revoltées fussent assez proche d
anno XI 19. L'armorique, L'esprit de rebellion ne se communica point aux
Tiberii 8. armoricains. Les Empereurs suivans s'attacherent Les gaulo
par toutes sortes d'honneurs & de bienfaits, & l'on n'entendit pa
d'aucun mouvement dans les Gaules jusqu'a ce que, tout l'univ
la fin des crimes de Neron conspira contre Julien.
Vindex Gaulois de nation, de sang royal, fit dont le pere a
Suet. este' Senateur de Rome, fut le premier qui se declara contre
Il estoit alors Gouverneur & gouvernoit des Gaules en cette qualité
un homme d'une complexion robuste
parfaitement
guere, entreprenant, sans ambition. Il fit revolter toutes les
De neron & pouvant se saisir de L'Empire, il aima mieux le deferer a Ga
qu'il en croyoit le plus digne. Il fit assez voir & son dessein
& a quel dessein il entreprenoit la guerre, lorsque Neron
cent mille escus à qui lui apporteroit la teste de Vindex, il repon
& moi je donne la mesme a qui m'apportera celle de Neron. Vi
Dio. Nero. Rufus qui commandoit l'armée d'allemagne; Il estoit aussi d'av
que il falloit oster l'Empire a Neron: mais animé du mesme esp
qui avoit autre fois mis les consuls a la plac
Rois, il voulut que l'on rendit au Senat l'autorité souveraine
Ses Soldats eurent beau lui offrir l'Empire, il le refusa constam
& protesta qu'il ne souffriroit pas qu'aucun autre s'en saisit avan
le Senat en eust ordonné. Galba dans l'Espagne avoit deja pris
qualité d'Empereur; mais la resolution de Virginius affermit toute
fermeté, il estoit prest de renoncer au vain titre qu'il venoit d'ass

U. Sous laquelle il comprit les armoricains.

Il connut les peuples les plus riches ont toujours este' les plus exposés a la violence de ces impitoyables exacteurs, il n'y a point de doute que les armoricains n'aient este' les plus maltraités de Licinius.

Lors que Vindex temoigna avoir envie de s'aboucher avec Rufus.
Leurs armées s'approcherent de Besançon, celle de Rufus comme
pour l'assieger & celle de Vindex comme pr la secourir. Quand
les armées furent en presence les 2 generaux eurent un entretien
ensemble
secret dans un lieu écarté. Personne n'a sçu quel en fut le sujet
ni quelle resolution ils y prirent. Ils se separerent amis, & Vindex
fit avancer ses troupes du costé de la ville. L'armée de Rufus
crut que Vindex vouloit la prendre au depourvû. s'armerent aussi
tost sur un soupçon qui leur semblot assez bien fondé, & sans
attendre les ordres de son General elle donna impetueusement sur
Les troupes de Vindex. qui elles furent surprises, & taillées en pieces.
Vindex y perdit 20 mille hommes & se tua de desespoir. La mort
de celui affligea egalement Rufus & Galba. ce dernier perdit entie-
rement courage. & detestant les funestes honneurs qu'il avoit
trop legerement usurpés ne sachoit & ne savoit quel parti prendre
jusqu'a ce qu'il eut apris que le Senat avoit nommé Empereurs apres lui
declaré Neron ennemi
de la patrie, & confirmé le choix & que Neron meme y estoit
plus. pour recompenser les Gaulois de l'attachement qu'ils avoient
avoir testé les premiers a le declarer
au pour Lui, il leur accorda la decharge d'une partie des impots
& le droit de bourgeoisie Romaine. la faveur d'Othon faveurs de
Galba & l'attachement que les gaules eurent toujours pour lui
porterent aupres des armées d'allemagne pour des crimes.
Les armées d'allemagne firent des crimes aux gaulois des faveurs
de Galba & de l'attachement qu'ils temoignoient pour lui sa personne.
& Vitellius leur eust abandonné le pillage des gaules si les nouvelles
de la mort d'Othon ne l'eussent obligé de se hater. ces Gaules
armorique avec le reste des Gaules suivit eurent entrepris quelque part a la revolte de Civilis, de Sabinus &
Julius Vindex se de Tutor; mais la douceur & le bon traitement de vespasien
eut sans peine quelque ramena les esprits qu'une trompeuse esperance de recouvrer la liberté avoit
part avec le reste de la soulevés: ce fut dans la suite la province la plus paisible de tout
ration a la revolte
l'Empire Romain. Après l'expedition d'angleterre
Adrien changea dans les Gaules y changea la disposition des provinces
au lieu des quatre d'auguste, il en fit 14. Pour ne parler que
de ce qui regarde cette histoire, il divisa la province Lionnoise
en deux, & mit dans la premiere Lion, chalons, Sens, Bourges,
Autun; & dans la 2e Rouen, Tours, Evreux, & Troies. avant
lui La Lionnoise n'avoit qu'un gouverneur, & Junius Blesus
l'estoit du tems de Galba & de Vitellius. Cette seconde Lionnoise
fut ensuite divisée en deux: Roüen demeura la capitale de la seconde
Lionnoise & Tours le devint de la troisieme. l'armorique & pour ce que on apelle
imprimerent Bretagne
de cette province. aussi fut-ce de Tours (comme il y a bien de l'appa-
an. 240 rence) que furent envoiés dans l'armorique les premiers predicateurs
de la foi de J. C. Il a esté un tems que pour appuier des pretensions
chimeriques de preseance que l'ambition avoit formées son ne faisoit point de
scrupule de se disputer l'avantage d'avoir esté des premiers a recevoir
une doctrine qui ne recommande rien tant que l'humilité. Sous le nom
venerable de la tradition chaque Eglise produisoit pour ses fondateurs
des apostres ou des hommes des premiers tems du christianisme. La
Bretagne n'a esté ni moins ambitieuse que les autres provinces; ni moins
hardie. Nantes
Quelque ville pretendoit autrefois avoir eu de la main du premier des
apostres ses premiers Evesques Tours & Paris. Rennes voulut que S. philippe
& S. Lue Leur eut envoyé Trophime Narcisse. S. Jacques le majeur, Joseph
d'arimathie, & S. pierre meme y eut presché en Bretagne. Si l'on veut
en croire les anciennes traditions & les contes fabuleux & supposés de flavius
dexter, d'Isidore & autres qui ne valent pas mieux, de Julien Evesque de
Tolede, de l'archevesque turpin, de Bede & autres qui ne valent pas mieux
Sous l'autorité de ces noms venerables

Julius Rufus in Brevi
L'anonyme de Marcellon L. 14
Julian. c. 122.

Mais Gregoire de Tours est plus croiable que tout autre
ce sujet. Quelqu'interest qu'il eust de donner a son Egli
une origine apostolique, venerable par son antiquité, il a preferé les interes
la verité aux interets de son Eglise. Il reconnoit que ce ne fut
le Consulat de Decius
anno X^ni 25 1/2. sous Decius que le premier Evesque de Tours vint dans les
ueb. c. 1002 avec ceux les premiers Evesques d'arles, de narbonne, de Toulou
de paris, de Clermont & de Limoges. Et peut on croire que
Eglises de Bretagne suffragantes de celle de Tours aient re
la lumiere de l'Evangile avant leur metropole? Si cette rais
ne persuade pas les plus opiniastres, la mort paisible de ces prem
Evesques doit les convaincre qu'ils ne sont venus qu'après la
des persecutions. Celle de Decius fut cruelle, mais ce ne fut pas la
l'Eglise Crestienne a esté persecutée dez sa naissance; il sor
mes ma que ses fondemens ne sont si durables que parce que
este pendant plusieurs siecles cimentés du sang des temoins
verité. La persecution de Decius fut plus cruelle que Long
il ne tint l'Empire
son regne ne fut que de 30 mois. Tous ses Successeurs jus qu'a
Gallien ne firent que paroistre sur le trosne, & leurs propres
les firent perir presque aussitost apres les y avoir elevés. Gallien
plongé dans la debauche, & insensible aux malheurs de so
pere abandonna l'Empire aux tyrans & aux barbares, pendan
que deux femmes plus dignes de regner que lui en soutenoient
victoire
l'une en Orient & l'autre dans les Ga
Romains ou plustost de toute la terre assemblée a Rome pour ad
l'appareil de son triomphe. La gaule bientost de l'autre, fut
la mere des Soldats, fit mere d'un Empereur des Gaules, dispo
Ses parens eut le meme sort que Zenobie d'orner
Triomphe d'Aurelien. La face de l'Empire estoit cruellement defigu
ces malheureux tems. Sans parler des maux du dedans, les Barba
le renoterent a l'envi
faisoient de toutes parts, les allemans avoient
coeur de l'Italie & d'Espagne, & laissoient dans les Gaul
de tristes marques de leur fureur. Les Gaulois ne devoient attendre
aucun secours de Gallien. un homme
qui n'estoit pas sensible aux outrages et aux injures maniere au
laquelle un superbe vainqueur insultoit a la captivité de son
pere devoit regarder fort indifferemment les maux des au
Il joignoit donc les Saloni
gaules, mais ce n'estoit qu'un enfant, & les crimes de
rendoit odieux aux Gaulois tout ce qui lui appartenoit. Ils jetterent
donc les yeux sur Posthume gouverneur de Gaules. Il n'avoit
de naissance mais du reste c'estoit un grande ame, propre egalement aux
travaux de la guerre & aux occupations de la paix, autorisé
que son juge estoit dans les armes que dans les loix; il gou
verna les Gaules avec succés. Il repoussa les Germains au dela
de leurs anciennes Limites, bastit des forts sur les terres
glorieusement les maux qu'ils avoient faits. Les armées estoient trop co
pües pour souffrir long tems un prince trop vertueux. il prit parti
de ses soldats pour n'avoir pas voulu leur abandonner le sac de May

On decouvre tous les jours en Bretagne des medailles de Posthume
avoit un fils de meme nom que lui qui fut tué en meme tems. Lol
n'estoit pas plus illustre que celui dont il prit la place. Son gouver

Le monument qui decouvrit
fit la derniere que nous
avons decouvert en Bret.
m'engage a parler de lui
aussi bien que de posthume
dont on y decouvre tous
les jours des medailles en
quoi n'est pas a la verité si glo
rieux a Lollien que le monum
de Victorin.

Les Gots d'un coté,
les Sarmates de l'autre
ainsi les allemans, la
là les Scythes semblent
se disputer l'honneur de
porter le dernier coup
a cet empire autrefois
si redoutable, & main
nant languissant
alors

anno C.
260.
Treb-pollio 30 tyr.

Eutrop l. 7.
Lollien las d'aller a
posthume l'oit accable
avoit pris les armes
s'estoit cantonné a Magence
cette ville apres s'estre
engagé dans son parti
Les soldats de posthume
armé
le tuerent avec lui posthume un fils qu'il avoit, de meme nom
& qui portoit meme nom que lui.

22

aima autant avoir Lollien pour general que de ne pas porter Magence

Gallien par qui s'etoit revolté contre lui par sa place devint le mâ fort, outre autre de
son amour
cependant fut plus grande qu'on ne devoit l'attendre d'un
usurpateur. mais la maniere dont il avoit succedé a posthume
le rendit odieux aux Gaulois; & sa severité, aux soldats; sa
mort fut semblable a celle de son predecesseur. on en fait l'auteur
victorinus Victorinus fils de Victorine que l'on appelloit
La mere des armées. Posthume avoit partagé la Empire avec lui
Lorsque & tous deux de concert avoient opposé leurs armes à celles de Gallien
Sans quelque un succes merveilleux qui lui on a mollesse lui permettoit d'ecraser
qui s'etoit revolté contre eux avec les meilleurs generaux de l'empire.
victorin crut qu'il etoit de son devoir de vanger la mort de son
collegue & de son bienfaiteur. Celle de Gallien le rendit maistre paisible
de toutes les Gaules. Les bonnes qualités de victorin
il les eut galement tant, le crederent &
les conseils de sa mere; & lui assurerent l'Empire assez Long
tems. Il avoit quelques vertus, n'est pas rare les
il eust eu aussi la continence, peu s'abstenant de il avoit au vice
de moins gardé ou il tenoit ses affections a d'autres
contraire n'avoit pas fait eclat pendant qu'il avoit este' de ses
qu'aux femmes des soldats & des officiers de l'armée. Il lui
coutera la vie aussi bien qu'au victorin songea que il venoit de se
declarer egal; ni les egards que l'on avoit pr. l'aieule, ni l'innocence
de l'age du
du pere cesar, ni son sexe ne purent flechir les soldats; ils le tuerent
dans une reparation
imperatorialement avec son pere à Cologne. Un epitaphe meloit dans le
Dol
diocese de S. Malo pres du cimetiere de l'Eglise on trouve un
monument consacré à la memoire de Victorin. ce sont 4 piliers
ronds sur l'un des quels on lit cette inscription.

IMP: CÆS.
AVONIO: VIC-
TORINO
P--I--F.C---O
LEVC.

On doit remarquer, comme une chose singuliere que l'inscription
est renversée: quoi que le pilier soit dans sa situation naturelle.
La mort de victorin ne fit rien perdre à la mere de son credit; elle
fit Empereur Marius qui ne le fut que 3 jours, puis elle
donna l'Empire à Tetricus Senateur, president des Gaules. & son
parent. Il gouverna longtems avec succés, mais la desobeissance
des soldats l'obligea d'apeller Aurelien a son secours. L'Empereur
Aurelien. il se demit entre ses mains du commandement; mais cette
soumission volontaire n'empecha pas aurelien de le mener en
triomphe; on ne sait point si ce que devint cette genereuse
princesse a qui les Gaules Gaul se crurent redevables de n'avoir
point este' ravagées par les Germains Barbares pendant les dernieres années
de Gallien, n'eut pas le chagrin de voir Tetricus manquer de coeur, elle
mourut avant qu'il eust fait voir par sa lascheté qu'il n'etoit pas digne du
choix qu'elle avoit fait de lui femme sceut mieux savoir
Germains
Luy Aurelien ne fut pas plus tost mort que les Germains se repandirent
Confederés
dans les Gaules & y prirent 70 villes: ils en furent chassés par
L'Empereur Probus Successeur de Tacite
qui permit aux Gaulois de planter la vignes, & les armoricains
ne furent pas les derniers à user du privilege. Du moins on
277. voit par des titres fort anciens qu'il y a tres long tems que la Bretagne
Eutrop. L. 9. a des vignes, & qu'il y en a meme plus eu dans les premiers tems
que l'on n'y en voit maintenant; Et meme que la reserve de Tacite
de Nantes
Aurelien des vins Bretons ont peu de force, quoique la raisin qui les produit
meure assez pour etre agreable en gout; Et ancien auteur ait meme
can Roton- V. 4. la meme chose de vin de l'angleterre

Pendant que les Gaules se rejoicent ainsi tantost aux Tyrans
il apollon est une tantost aux princes Legitimes, la Religion Crestienne comme
des Divinités que l'on a. l'establir dans L'Armorique. ce fut a Nantes qu'elle
adoroit a Nantes; l'inscription que l'on a trouvé ~~les premieres racines de la lumiere de l'~~ on en fit briller les premiers raions. St. Clair envoié. selon toutes les apparences
dans les fosés de la par St. Gatien premier Evesque de Tours
ville en fait foi # de ce
Voliano et Volianus
n'est autre chose que & les successeurs Les pais de Ver nantes & de Vannes apprirent
Belenus, & Vont qui par tout les heureuses nouvelles de la redemption des hommes
que Belenus estoit mourut en paix, ce qui fait juger qu'il a vecu sous ou sous Constantin
Requiris son nom que son monte Son tombeau dans une paroisse du Diocese de Van
Lon apollon ou le Ennius après St. clair gouverna l'Eglise de Nantes; & Sin
soleil. St. clair fut Successeur d'Ennius. on veut que ce dernier ait vecu
& V. 5 du temps de Dioclétien. cela n'est pas Sur. Les actes de ces saints
Donatien & Rogatien ~~qui~~ sans perdirent la vie pour
la confession de la foi Sous ce cruel persecuteur nommé ou expliquer
Les actes de leur estoit Evesque
martyre saint ce qui gouverna alors l'Eglise de Nantes mettent
manière d'Interrogation dont il y avoit un Evesque ou il n'y en avoit point
et membris Aug. que l'estoit en fuite. Ces deux Saints estoient freres; & d'une
Deo Volsano L'Empire
m. Gemellus Secundus & illustre famille, Donatien le plus jeune fut le premier a
c. Fedatius Florus actum ténebres
vicanorum portensium quitter les erreurs de l'Idolatrie. La Sainteté de sa vie
tribunal c. m. Lucii dit a la Sainteté de la doctrine qu'il avoit embrassée
ex stipe conlata posuerunt son exemple autant que ses discours convertirent à la foi quant
d'Idolatres: il eut la consolation de gagner son frere a J. C.
& Son frere pour estre venu le dernier, ne monte pas moins de gloire
que lui ~~fut~~. La fuite de l'Evesque de Nantes
que Rogatien retarda l'accomplissement pastem
fut cause qu'il ne put estre sauvé; mais il fut Sacrifié plus
glorieusement dans Son Sang, on lui coupa la teste comme
Son frere, pour la confession du nom de J. C. Sous L'Empire
Diocletien, mais on ne sait en quelle année. Il y a quel
apparence que ce fut pendant le Sejour de Maximien dans
Gaules, que durant la grande persecution, si Lactance
nous a voint trompés quand il a escrit qu'elle ne s'estendit
dans les Gaules cette partie de L'Empire [vexabatur universa tam
& prater Gallias ac Britannias usq ad occasum hos acerbissimos Ger
sevebant] Elle estoit gouvernée par Constance, petit fils de
depuis 285 en 290 L'Empereur claude. Tout le mal qu'il fit aux crestiens fut de
303 abatre quelques Eglises, du reste ils estoient assez persuadés qu'
Lact avoient un puissant protecteur en lui. Les Empereurs lui accorderent
De mort persec. Le titre de Cesar & le gouvernement des Gaules avec ordre de passer
c. 15 & 16. angleterre contre Carausius contre le Tyran qui s'y estoit
Empereur. Il appellé Carausius: c'estoit un homme de basse
naissance qui s'estoit cependant acquis une grande reputation dans
les armes parmi les Romains au service des Romains on lui avoit donné
le commandement d'une flotte considerable pour s'opposer aux
Courses des Saxons & des François qui faisoient continuellement
descentes Sur les costes de L'armorique & des Belges. ce qui
les battoit courageusement, on vit bien par la conduite qu'il
que ce n'estoit qu'un pirate qui avoit ceux qu'il devoit defen
Il laissoit les Barbares se charger de butin; puis les battoit
quant au retour s'enrichissoit de leurs depouilles, ou plustost de
Eutropius calls Ego Victis
celles des gaulois. Il fut enfin que Maximien le connoissant
pour ce qu'il estoit, c'est a dire pour un ennemi de l'estat & un
infame pirate, estoit resolu de marcher contre lui, & avoit
par avance donné ordre qu'on le tuast. ne pouvant donc plus
tromper les Romains, il leva entierement le masque, s'empara de
de Bretagne & y prit la pourpre avec toutes les autres marques de la
imperiale. Il ne jouit que 7 ans de son crime, & pendant que
se disposoit a passer en angleterre, alectus
le tua pour occuper sa place. & voulant s'assurer d'une grande
Il appellé Carausius
c'estoit le — jusqu'au
bas de la page

Depuis 285 en 290

303

Lact
De mort persec.
c. 15 & 16.

Il l'armorique par ses
Lui fut necessaire d'avoir
cette flotte pour
tyran qui le pillait sous
pretexte de la defendre.
Carausius estoit de
si Constance n'eut este
prevenu par un des officiers
de Tyran qui le tua
pour occuper sa place, dans
Le titre de Constance le
Eutrop L 9

pregnoit a passer en
angleterre le tyran
l'appellait Carausius
c'estoit le

La Religion crestienne avoit joui d'une heureuse estoit en paix dans les Gaules sous le gouvernement de Constance ; elle triompha de l'idolatrie par toute la terre sous celui d'un grand Constantin son fils. Il est vrai que ce beau soleil qui avoit repandu sa lumiere sur tous les hommes pendant les regnes des enfans de Constantin sembla s'eclipser sous celui de Julien deserteur du Christianisme : mais les Perses vangeant l'injure les Crétiens & sous ce nuage epais qui alloit derober aux hommes la lumiere de la verité retomba dans l'abime d'où il estoit sorti. Cependant quoique la Religion crestienne se repandit comme un deluge dans toutes les provinces de l'Empire Romain a la faveur de la protection des princes l'on ne voit pas qu'elle ait fait de grans progrés dans l'armorique avant la venüe des Bretons soit a cause des frequentes incursions des Saxons & des Francs, soit que les Armoricains eussent plus d'attachement que les autres pour les erreurs de leurs peres. Il arriva sous les regnes suivans a la religion crestienne, ce qui estoit arrivé a l'Empire Romain : Les gueres civiles succederent aux etrangéres ; & quand les crestiens n'eurent plus d'ennemis au dehors ils se firent eux mesmes la guerre avec une cruauté qui ne cedoit guéres a celle des persecuteurs mais l'Empire n'estoit pas plus tranquille que la religion. Les Barbares en reste ecistoient toutes les jours les anciennes bornes, & en ravageoient les plus belles provinces ; d'un autre costé les tyrans conjurés ce semble avec eux pour faire tomber par terre ce redoutable empire, se succedoient les uns les autres & occupoient a repandre le sang des citoyens des armes destinées a defendre leurs biens & leur vie. Ce n'est pas ici que le Lecteur cherche a s'instruire du detail de toutes ces choses, & l'on dira seulement deux mots de tyran Maxime, parce que son histoire a quelque rapport a celle de Bretagne. Il estoit Espagnol de naissance, & avoit porté les armes avec Theodose. S'il l'on veut en croire un ancien autr de son pais, il ne lui manquoit de toutes les vertus que la justice & la moderation, mais ce ne fut que malgré lui qu'il prit la qualité d'Empereur. mais Zosime & Gregoire de Tours ne le traitent pas si favorablement. Le premier veut que ce qui porta Maxime à la revolte fut la jalousie qu'il conçut de l'Elevation de Theodose ; il se crut aussi digne de l'Empire que son ancien compagnon d'armes, & il les prit pour se faire la justice qu'il croioit que Gratien lui avoit refusé marqué de lui rendre ; & Gregoire de Tours assure que ce ne fut qu'après avoir dessolé la gre Bretagne toutes sortes d'injustices & de cruautés. aur. victor. qu'il fut declaré Empereur par son armée. mais tous conviennent que ce qui la porta le plus a la revolte fut la mollesse de Gration, la complaisance qu'il avoit pour les soldats ce nouvel Empereur étrangers, la confiance qu'il avoit aux Barbares leur témoignoit, & le peu d'estime qu'il semblot faire des anciens soldats de Rutinus et Claudius cos. l'Empire. Maxime s'embarqua avec toutes les forces de la grande Bretagne, & vint prendre terre proche l'embouchure du Rhin. les soldats qui gardoient les bords de ce fleuve contre les incursions des barbares se joignirent aux troupes de Maxime, loin de s'opposer a la descente ; Gratien s'estant presenté pour le combatre, fut encor abandonné de tous les siens excepté de 300 cavaliers que le mauvais exemple du reste de l'armée ne put gaster ; ils suivirent Gratien dans la fuite. Maxime envoia mais il ne passa pas Lion ; andragate que Maxime avoit envoié après lui, l'y atteignit & le tua. La defaite & la mort de

385. prosper.

Gration surpris d'une prompte revolution n'eut ni le tems ni les moiens d'amasser les progrés des armes victorieuses du tyran Maxime vint le chercher jusqu'auprés de Paris ;

Gratien rendirent Maxime paisible de toutes les Gaules. Il
associa aussitost a l'Empire et du nom d'usurpateur Victor son fils, et apres avoir con
la defense des Gaules a Nannius et a Quintinus il alla establi
siege de son Empire a Treves. Il ne jouit que 4 ans du pou
defaut de crimes, encore n'en jouit il pas paisiblement; ses Lieute
5. ambr. furent battus en plusieurs Lieux par les Francs, les Saxons et le
Romains. Heraclit maistre Le Conseil qu'il eut de chasser Val
nion de l'Italie Semblait Lui asseurer une plus longue possession de
l'Empire d'occident. mais Theodose vint enfin se venger le mort
Les 2 Empereurs Gratien et Valentinien Gratien et Valentinien a Valentinien Lorsque Maxime s'y attend
Zozime l. 4. le moins. Le Tyran fut surpris à son tour. Il faisoit la revue
de ses troupes dans aquilée et leur distribuoit tranquillement l'argent
de leur paie; lorsque Theodose se presenta aux portes; les enfons
dans la ville; son armée n'y fit pas de desordre, on n'y chercha
que Le Tyran, aussitost que l'on s'en fut saisi. L'Italie reprit
premiere tranquillité. Maxime s'estoit persuadé que Theodose
ne viendroit à lui que par mer: il avoit degarni tous les pas des
alpes pour renforcer sa flotte. Andragate La commandoit et
tenoit la mer pour combattre Theodose au passage. mais on
ne trompe pas deux fois à La guerre, Theodose vint a grandes jo
par les lieux mesmes ou on lui avoit Laissé ouverts le passage. Ma
amno 10. Theodosii. Theod. II et Cynegio cons. anno D. 389 fut traine honteusement a 3 milles de la ville, et la on le d
de la pourpre, et on le fit mourir. Sa mort fut suivie de pres
celle d'andragate. Il estoit des environs du pont Euxin et avoit
pert autrefois a la confidence de Gratien; il avoit taschement ab
donné son parti pour embrasser celui de Maxime, et pour couvrir
sa perfidie, n'avoit pas voulu que Gratien mourust par d'autre
mais que les siennes. Il apprit sur ses vaisseaux les nouvelles de la
mort du Tyran: Le ravage de tant de crimes lui ayant aussi tost
trouble son esprit; desperant de pouvoir eviter les mains des hommes il
crut qu'il n'avoit rien a esperer de la clemence de l'Empereur
c'est pourquoi et sans deliberer davantage, pour se derober
Laurent tue a la honte de la defaite et aux justes peines d'un si grand crime
il se precipita dans la mer tout armé qu'il estoit. Victor fils de
aur. victor. Maxime n'estoit qu'un enfant; son pere l'avoit revestu de
la qualité d'Empereur et lui avoit donné Les Gaules. Arbogaste pour
contre lui, et eut bientost defait un enfant sans appui et sans con
et sans experience. La mort de Maxime, d'andragate et de victor
pour quelque temps rendit la paix aux gaules et a l'Italie. C'est ainsi que l'histoir
de maxime est racontée par aurelius victor, Zozime, paul orose
d'abord
Prosper, et Gregoire de Tours; presque tous contemporains.
Geoffroi de monmout et ceux qui l'ont suivi dans
par plaisir a le
La racontent d'une autre maniere: on ne s'arrestera pas a repeter
principalement les egarements
ces fables sans l'interest que les Bretons y ont autrefois pris: mais
Il vaut comme Geoffroi de monmout et les auteurs Bretons qui l'ont suivi racontent l'histoire de maxime
on ne s'arrestera pas beaucoup a les combattre, elles tombent d'elles
d'elles-mesmes quand on les met auprés de la verité!! Maximien
(c'est le nom que Geoffroi de Monmout donne au Maxime) estoit Rom
Legion
de naissance et Breton d'origine; son pere Leonin estoit oncle de
grand Constantin. Maximien fut porté à la conquete de l'isle de
Bretagne par Maurice fils de Caradocus Duc de Cornouaille. Il lui
en representa le droit que lui donnoient les Empereurs Gratien et Valentinien
auxquels de lui donner part de l'empire; que s'il pouvoit une fois
devo

maistre de l'isle de Bretagne. il seroit en estat de leur demander
les armes à la main raison de cette injustice : que cette conquete
estoit un fief qui relevoit de la Couronne ; que la plus part
des Seigneurs qui le tenoient estoient ses vassaux ; que la cause de la division
entre les Seigneurs estoit que le Roi n'avoit qu'une fille et que les seigneurs
Latins pretendoient le Roi à la lui donner ; mais qu'il
falloit user de diligence, parceque Conan Meriadec neveu
du Roi de l'Isle pretendoit à cette princesse
d'Epouser l'heritiere du Royaume.
Qu'octavius (c'est le nom du Roi) se mettoit peu en peine qui
fust son gendre, pourvu que ce fust un homme capable de defendre
le Royaume contre les Barbares et digne de sa fille. Qu'au
reste Octavius n'estoit qu'un usurpateur, et que le Royaume
appartenoit de droit aux heritiers de la famille de Constantin. Toutes ces raisons
porterent Maximien à tenter l'aventure ; il partit de Rome avec
une petite armée choisie, conquit en chemin faisant partie de la
France, s'embarqua et vint descendre à Portsmouth. Octavius envoia aussitost
contre lui Conan meriadec avec une puissante armée à la rencontre ;
Conan presenta plusieurs fois la bataille a Maximien, mais quelque
interest qu'eust le nouveau conquerant de se defaire d'un rival
autant a craindre que Conan ; il aima mieux negotier que combattre.
Fit plus de fonds pour ce coup sur les intrigues que sur les negociations
que sur son epée. Il fit entendre a Conan qu'il n'apportoit point la
guerre dans l'isle, qu'il y venoit de la part des Empereurs pour y
entretenir la paix, l'union, et pour traiter de quelques affaires avec le
Roi. Conan ne se laissoit point tromper aux discours artificieux
de Maximien, mais les chefs de son armée seduits des offres de
Maximien, et jaloux du haut degré de gloire et de puissance ou
monteroit Conan s'il epousoit l'heritiere du Royaume, l'obligerent
de faire la paix malgré lui avec Maximien et de le conduire à Londres
Le Duc de Cornouaille fut si bien representer au Roi les grandes
qualités de Maximien, ses droits au Royaume, l'avantage que
retireroit l'estat de son mariage avec la princesse ; qu'elle lui fut accordée
sur le champ avec l'asseurance de succeder. Conan plein de depit se retira de
la cour, leva des troupes et fit la guerre à Maximien pendant plus
années. La fortune se declaroit tantost pour l'un, tantost pour l'autre,
et la guerre eust duré autant que leur vie si les plus sages Seigneurs
de l'isle ne les eussent reconciliés ensemble. Il faut croire qu'une
des conditions de leur accord fut que Maximien donneroit le premier
Royaume qu'il conquerroit à Conan : parceque aussitost après
joignant ses troupes à celles de Conan le nouveau Roi n'ait eu plus
d'ennemis domestiques en teste il employa 5 ans à faire aux preparatifs
de la guerre qu'il vouloit porter dans les Gaules et dans l'Italie.
Il au bout de ce tems il s'embarqua avec toutes les troupes de l'isle
soit de jour, soit hazard, il vint descendre dans l'armorique,
mais a peine estoit-il debarqué qu'Imbaut Roi du pais vint à
sa rencontre avec une belle armée. Le choc fut rude, et la victoire fut pour Maximien.
Imbaut et 15 000 hommes des siens resterent sur la place, le reste prit
la fuite et porta l'epouvante par tout. pour animer Conan meriadec
a bien faire, Maximien le fit a l'instant, et lui declara qu'il vouloit
le faire Roi des Armoriques. puis, afin de ne pas donner aux armoricains le tems de se reconnoitre, il fit droit à Rennes avec toutes ses
troupes. Il la prit d'emblée, et n'y trouva que des femmes et des enfans

tous les hommes avoient pris la fuitte au bruit de la defaite
d'Imbaut, & avoient abandonné leurs femmes, tout ce
avoient de plus cher au monde. La fureur de la brutalité des vainq
n'epargna que le sexe le plus foible, il fit cruellement massacrer to
les garçons, pour rendre son nom & les armes plus formi
armée se repandit dans le reste de l'Armorique, en co
toutes les places, & y operça le même carnage qu'à Rem
ainsi en peu de tems l'armorique fut depeuplée d'hommes.
Maximien n'y pouvoit laisser ses troupes, parceque son
ambition l'apelloit à de plus grandes conquestes; il fit donc ve
cent mille hommes de l'isle de Bretagne pour peupler l'arm
& 30 000 hoes armés pour defendre & garder le païs: Il leur
distribua toute l'armorique, l'apella nouvelle Bretagne,
en fit Roi Conan Meriadec. Il conquit ensuite toutes les
Gaules, & toute la Germanie, establit le trone de son Emp
a Treves, fit mourir Gratien, & chasa valentinien de Rome
Conan Meriadec eut quelques demestés dans les commencement
son regne avec les Gaulois & les Aquitains, mais estant enfin
a bout de tous ses ennemis; il songea à se marier & a donner
des femmes à tous ses Soldats. Soit que les 100 mille hommes de
commun eussent pris pour eux toutes les armoricaines, soit que
Conan ne les estimast pas assez pour prendre leur alliance; il en
domander a Dionot Roi de Cornouaille, Gouverneur de Langhorne
L'isle pour Maximien, sa fille Ursule (sœur de Conan) princesse d'une beauté achev 209.
pour Lui, & 11 mille filles de qualité pour les plus considerab & L
des siens, & 60 mille filles de commun pour le reste de s
armée. c'estoit plus de 2 a chacun, quoiqu'il n'y eut pas 30 mille. Dionot eut bientost rassemblé le nombre que com
demandoit. on n'avoit peut estre jamais vû tant de filles ensem
elles
on les embarqua toutes a Londres, les unes contentes, les autres à r
on ne dit point si Conan Meriadec avoit envoié au devant d'
on dit seulement que la tempeste submergea une partie de leurs
vaisseaux, & fit echoüer le reste contre des isles desertes: ou l'Am
navale de Guanius Roi des Huns & de Melga Roi des pictes
tenoient la mer par ordre de Gratien exerça mille cruautés
Empereur
ces elles. en sorte qu'elles ne en perirent toutes, sans en excepter
Seule Guanius & Melga se sauverent en fuite. sur l'isle de Bretag
sachant qu'elle estoit sans defense &
y mirent tout a feu & a sang. Maximien s'apercevant un peu tar
qu'il avoit mal fait de tirer tout le monde de l'isle, il y envoia
du secours: mais avant d'avoir sceu des nouvelles de ses avantages
qu'il avoit remporta contre les Huns & les pictes; les amis de
Gratien le hurent dans Rome, & sur pied sa tirannie & Cl
conte aussi finit ce
on ne fait aucune difficulté de traiter
histoire de fable, de conte & de supposition. Geoffroi de Mo
en est le pere auteur, & c'est déjà assez pour la rendre sup
il passe auprés des auteurs mesmes de son païs pour un Romancier
profession. pour un effronté menteur. Si ces termes sont un peu forts, c'est a Guill. de Newbr
que il faut s'en prendre. Il est vrai que Nennius abbé de Bu
qui vivoit dans le 9. siecle, & que l'on confond avec un Gildas
historien, a parlé d'un usurpateur des Bretons en armorique sous
tyran Maxime: mais, il suffit de rapporter ces termes, pour faire v
voir que ce Nennius et ce Gildas n'ont jamais ete

Scholastes & traque
dem ferepeuvent
mentjur.
Guil. newbrig.
polyd-virg.
Le Landais

Le peu de fois que l'on doit faire sur son témoignage. Le S.t Irene
an. p. 107. „ Empereur, dit-il, qui regna en Bret. Sur Maxime. De son tems
am Scal Br. „ commencerent les Consuls, & il n'y eut plus de Cesars. S.t
„ Martin vivoit dans le meme tems, & sera l'a la voir. .
„ Le 7.e Empr. qui regna dans la Bret. Sur Maximien. Il sortit de
„ l'isle avec tout ce qu'il y avoit de gens armés, tua Gratien
„ Roi des Romains, & devint le maistre de toute l'Europe; il ne
„ voulut point permettre a ses Soldats de retourner dans leur isle
„ il leur donna tout le païs qui est depuis l'estang du mont-Joie
„ jusqu'a la ville de Cantguic. ce sont les Bretons armoricains.

Voila bien des fadaises en peu de mots. Deux maximes au lieu
d'un, un nouveau commencement de consuls, toute l'Europe
Soumise a Maxime, un estang sur le haut d'une montagne, &
toutes les Gaules devenues Bretagne armorique. mais les fables
ne se peuvent refuter que par d'autres fables. on ne peut voir
que les Bretons ne soient passés dans l'armorique vers l'an
450, c'est un fait des plus constans dans l'histoire. mais il
semble que les anciens Bretons aient affecté de derober ce fait
a la connoissance de la posterité. Gildas le Sage est le seul qui ait
parlé sincerement; tous les autres ont affecté de donner un air
triomfant au passage de leurs compatriotes. Les uns l'ont placé
sous Maxime ou Maximien, comme Geoffroi de Monmouth &
Nennius, les autres sous l'Emp. Constance pere du Grand
Constantin, d'autres sous le tyran constantin, tout cela sans
preuves. Il leur a suffi de voir sortir de leur isle un quelque prince
de grande reputation; chaque historien s'est saisi de son Heros
pour en faire le chef d'une colonie dans l'armorique. heureuse
& commode maniere d'ecrire l'histoire! Geoffroi de Monmouth
pour se donner quelque autorité, dit en la preface de son livre que
l'histoire qu'il donne n'est que la traduction d'un ms. Breton qui lui a été communi-
qué par un archidiacre d'oxford. Il ne nomme point l'auteur
du ms., & cela fait croire que ce ms. est lui qui l'est la 1.re fable de son
histoire, ou que ce n'etoit qu'un recueil de contes de vieilles. ce qui
est sur, c'est que les Brutus, les Gurmus, les Corinées, les Locrins,
Baldud, les Kunnius, les Morlins, les arthurs, les amadis de Geoffroi de Mon-
mouth ne cedent point aux arthurs, aux Merlins, aux Lancelots, aux
Tristans de nos Romans. mais pour dire quelque chose de plus positif
contre lui, au sujet de Maxime & de Conan Meriadec. Il fait naître
le 1.er Romain de naissance & Breton d'origine; le
fait Espagnol. Geoffroi fait Maxime fils d'un oncle du grand constantin.
Maxime etoit donc bien vieux quand il alla epouser l'heritiere de
l'isle de Bretagne. Geoffroi fait descendre Maxime dans l'armorique
Zosime dit precisément qu'il fit sa descente a l'embouchure du
Rhin. Geoffroi fait passer a Maxime plus d'un an dans l'armorique
tous les historiens du tems nous assurent que Gratien fut surpris de la
qu'il n'eut pas le tems de se mettre en defense, que Maxime vint
des bords du Rhin jusqu'a paris seulement, qu'il alla
de paris a Treves, de Treves a Aquilée où il mourut. Geoffroi
fait mourir Maxime a Rome; tous les autres disent qu'il fut pris vif
d'Aquilée. Arbogaste fit mourir Victor que Maxime avoit fait Cesar
quelque tems avant de passer les Gaules, & l'on aura laissé Conan Meriadec
ou le gouvernement des
creature de Maxime regner paisiblement dans l'armorique! on

a.n. p. 209. Guill. malmesb. l. 1. & l. 2. Hadrum. Langhorn. ant. all.

am Scal Br. Leland mort & enterré a Malmesbury. La lande Chron.

dira qu'il se trouvera en estat de se faire craindre ; mais qui ne defendoit il donc Victor ? & pourquoi a-t-on dit qu'il devoit apprendre la mort de Maxime, s'il avoit dans l'armorique une si puissante resource pour le party du cy. Les Loix que Theodose publia l'an 390. contre ceux qui a leur elevation ou leurs biens des tyrans, & en particulier contre ceux à qui Maxime avoit donné des fonds detenus, montrent assez la ruine entiere du party de Maxime. La notice de l'Empire dressée sous les enfans de Theodose met des soldats Romains dans les parties les plus reculées de l'armorique où estoient donc les Bretons & leurs Rois ? Vers l'an 409 selon Zozime l'armorique secoüa le joug de l'Emp. & se mit pour s'ériger en Republique, a l'exemple de l'isle de Bretagne ~~cela requiert~~ les auteurs de Gradlons & les contes de Salomons. Que deviennent les Gradlons, les Audrenets, les Conans, & leur Royaume ? Il resteroit a combatre la fable des 71 mille vierges, si elle ne tomboit assez d'elle-mesme. Ceux qui voudront s'informer plus particulierement des contradictions, & de l'impertinence de ce ridicule conte peuvent consulter Vincent de Beauvais & la Legende dorée. Il suffit de dire ici que le Card. Baronius a regardé Geoffroi de Monmout comme le garent le plus raisonable de ce mille. Quelqu'un pourra dire ici qu'il y a eu jamais en effet des Conans, des Gradlons, des Salomons, des vierges Bretonnes martyrisées par les Barbares & que l'imagination de Geoffroi de Monmout ait pu leur fournir de noms & d'evenemens si differens ? Il est vrai qu'il y a eu dans la province de Bretagne des Conans, des Gradlons, des Salomons qui ont porté le titre de Rois ; que quand les Bretons chassés par les Anglois se furent establis dans l'armorique on a pu croire qu'ils eurent envie de faire venir leurs femmes & leurs filles, & que plusieurs de ces personnes tombérent entre les mains de pirates ou d'Idolatres qui les firent perir ; mais ces Salomons vivoient dans le 9e. siecle ; ces Conans estoient des comtes de Cornouaille, & ces Gradlons vivoient dans le 6e. siecle ; & ces martyres Bretonnes n'estoient pas encore nées du tems de Maxime, & l'on n'en sait ni le nombre ni les noms. On ne s'estendra pas davantage a refuter la fable de Conan Meriadec, pour ne pas charger l'histoire en dissertation. La paix que les armes de Theodose avoient procurée aux Gaules dura fort peu ; un nommé Eugene tyran succeda bientost a Maxime, Theodose fut obligé d'aller dans les Gaules. Le mesme bonheur l'accompagna toujours. Eugene fut pris & mis à mort puni (c'estoit le tyran) & Arbogaste se tua lui-mesme. Il avoit sujet de croire que Theodose ne lui pardonneroit pas la mort de Valentinien, ni l'attentat d'Eugene dont il estoit l'auteur. On croit que ce fut apres la defaite d'Eugene que Theodose fit trois nouvelles provinces dans les Gaules, en partageant la Lionoise en 4 & la Narbonoise en 2. Il couronna toutes les belles actions de sa vie par la ruine des idoles. Il est vrai que pour les abatre dans tout l'Empire Romain il n'employa ni

Eugene

Zozime L. 4. ni le feu, Elles [illegible] La seule ordonnance qu'il fit pour
prosp. de predic. decharger le peuple des frais des sacrifices, renverra les Idoles,
exterminera les pretres, et les autels depuis
Religion et abolit dans tout le monde Romain
les restes malheureux du Paganisme. La fausse
Religion ne tint ferme que dans les extremités de l'Empire,
dans L'armorique, dans La Germanie, en en d'autres lieux semblables.
La reserve des saints de Nantes et de Rennes, dans la Bretagne
Il y a lieu d'apparence que tout le reste de la province de
Bretagne n'a receu la foi qu'au 5e siecle par le ministere
des SS Evesques Bretons qui vinrent s'y establir en ce tems-la.
prosper Theodose mourut selon prosper en 396. après avoir si glorieu-
sement sapé les fondemens de l'Idolatrie. La foiblesse de ses enfans
L'ambition et la mesintelligence de leurs grand conseil generaux, ouvrirent les
Gaules aux toutes les nations Barbares qui voulurent s'y establir ou
les piller. Pendant que les alains, les Sueves, les Bourguignons de
paul oroce les vandales entrés en Afrique ravageoient les Gaules, et que Stilicon pour se rendre
toujours de plus en plus necessaire a son fils Honorius, le hastoit d'envoyer
Alaric dans L'Italie
Les Bretons eurent peur que ces [illegible] qui sacrifioient tout le genre humain
ambitieux vandale
a La grandeur future de leur fils n'abandonnast leur Isle, aussi
bien que le reste de l'Empire d'Occident à la fureur des Barbares. Ils ne crurent pas
qu'Honorius prince mou, qui n'avoit rien d'homme que le nom, sans
courage, obsedé par des Eunuques et des courtisans ambitieux
et sans conseil fust en estat de les defendre; ils songerent à se faire
un autre prince. Ils mirent d'abord sur le throne un usurpateur dont on ne sçait
ni la naissance ni les qualités. mais a peine lui donnerent-ils le
tems de s'asseurer si son elevation estoit un songe ou une realité; qu'ils
408 lui oterent le diademe et la vie, pour mettre en sa place un homme
n'est pas nommé Gratien. Son regne ne fut que de 4 mois, il perit
paul or. comme son predecesseur; et Constantin lui succeda. C'estoit un simple
soldat que son seul presage de son nom rendit recommandable. Il
Zozime L. 6 crut, et il ne se trompoit pas, qu'il valloit mieux aller au devant des
Barbares que de les attendre qu'après avoir ravagé toutes les Gaules
ils vinssent l'attaquer dans son Isle, il passa la mer avec son armée
et vint prendre terre a Boulogne dans le fond. [illegible]
Remarque particuliere ici, a faire Les troupes des Gaules se joignirent
aux Siennes, et il gagna en tournant ses premieres armes
contre les Barbares l'affection de tous les Gaulois. il battit les barbares
et les mit en fuite; il pouvoit les poursuivre à l'heure meme;
Zozime L. 6. il les eust defaits entierement; il ne les suivit pas, et cette faute
contribua plus que a lui faire perdre l'Empire de la constance et la fermeté
un des lieutenans en Espagne, choqué de ce que le jeune
Cesar dans un 2e voyage qui lui avoit conquis l'Espagne avoit
en Espagne un autre general en Espagne, vint se revenir dans
les Gaules les siennes armées Barbares qui venoient d'en estre chassées. La
terreur se repandit de nouveau dans Armorique et les Provinces
Bretagne. Les meilleures troupes du Tyran estoient en Espagne, il se
Zozime L. 6. tenoit le plus près et pouvoit de l'Italie, a cause que quelques intelligences qu'il
avoit avec les generaux d'Honorius lui faisoient esperer la conquete
comme une chose asseurée. Les Bretons voyant donc que leur isle estoit

mais se voiant en fin
egalem.t abandonnés & des Empereurs Legitimes & des Tyrans
Zozim. L. 6. ils pensérent a se defendre eux mesmes ; ils s'ergerent en Republique
& resolurent de se gouverner a l'avenir independamm.t des Sujets
Les armoricains en firent autant a Leur Exemple ; Et
ne pouvant mieux faire, aprouva leur resolution ; & armés
autant les pertes voir perdus pour lui qu'attachés à
Sur un pareil
Tyrannie de constantin & de arrivée de la race de
de constantin ne nous regarde plus. Le besoin qu'eurent les
du secours des armes Romaines pour se defendre des pictes &
Ecossois, les fit bientot reparer a Leur independance ; Les
armoricains les avoient imités dans sa revolte defection ; mais
par les Romains ne pas reprendre le joug.
Joug a Leur exemple. Les l'an 416. Exuperance, qui
depuis preset des Gaules gouvernoit L'armorique
retablissoit L'obeissance des Romains
& faisoit gouster a ces provinces maritimes les Douceurs du
retour de la paix. Ceux à qui il avoit succedé dans cette charge
avoient permis aux Interessés de traiter les Armoricains avec la
la rigueur & la cruauté dont sont capables ces ames basses ;
gens traitans exacteurs qui ne s'enrichissent que des depouilles
provinces pour les punir disoient ils d'avoir secoüé le joug
que les Empereurs estoient occupés ailleurs, mais il
difference il falloit faire d'une revolte, & de l'obligation à
est de prendre les armes pour sa propre defense quand on est at
par les ennemis de l'Estat & abandonné des Souverains Legit
Il n'ignoroit pas que l'Empereur mesme avoit aprouvé la
resolution des Bretons & des armoricains. Il regarda cette
defection de plusieurs non pas comme une revolte, mais comme un
considerable qu'ils avoient rendu a l'Empire, & les traita
une douceur qui tenoit beaucoup de la reconnoissance. Ceux
qui lui succedérent & dans le gouvernement particulier des pro
maritimes, & dans le gouvernement general de toutes les gaul
n'eurent les mesmes egards ni pour les armoricains ni pour
le reste de la nation Gauloise, sous le beau pretexte des nec
pressantes de l'Estat, mais dans le fonds pour satisfaire leur insa
avarice, ils accablérent les Gaulois d'impots avec si peu de mén
qu'elles eurent sujet de les regarder comme les plus dangereux &
plus cruels ennemis. C'est pourquoi ce fut pour se delivrer de leur
tyrannie que pendant qu'Aëtius estoit occupé contre les Bourg
grons, toute la nation generalement sous la conduite de Tib
secoua le joug des Romains. On ne sait si elle put, ou si les Romain
d'Aëtius. Sans conter les Bourguignons, il estoit un contretems fascheux p
actuellem.t La guerre, les Gots, les Suves, les Vandales qu
& quantité d'autres nations Barbares tenoient les Gaules comm
assiegés, & tout autre que lui eust succombé sous le nomb
tant d'ennemis : mais les Gaules conspirées avec les Barbares à
ruine de l'Empire firent trembler ce grand capitaine, a qui j
de valeur
& le rien n'avoit fait peur. Il n'apartenoit qu'a lui d'employer po
sauver l'Empire les armes de ces plus fiers ennemis. Ses sequens
l'avoient fait connoistre aux Huns, aux alains & a quantité d'au
qui estoient alors la terreur du monde ; il avoit toujours à son serv
grand nombre de ces barbares. Il estoit a craindre que les revoltés

Les Romains avoient trop d'autres guerres sur les bras pour pouvoir secourir aussi toute l'application que demande le soin de conserver ce que l'on possede ; il leur en coustoit moins de les regarder comme alliés ; il ne leur donne rien plus que cette qualité qu'ils

Rutilius itinerar. L. 1. anno a V. C. 1169. Xti 416

estoient tant estimée du tems qu'elle leur fut alors si inutile

436

donnerent Le nom de Bagaudes. Bagad en un ancien mot gaulois dont on se sert encore dans La langue Bretonne qui dit troupe, & compagnie : mais il y a de l'apparence que ceux qui furent donné aux revoltés par allusion aux Bacaudes du tems de Dioclétien qui n'estoient que des païsans

revolte

Les Bretons abandonnent les Romains dont ils sont peine a se defendre eux memes contre les pictes

voulussent suivre son exemple. Locaric un de ses Lieutenans fesoit la guerre aux Bretons cap. de Loire lui repondit que les Gaulois ne se joindroient pas aux Gaulois. mais qu'ils pouvoient appeller a leur secours ou les francs ou les Saxons. Les plus a craindre de tous les revoltés estoient les armoricains a cause de la quantité de leurs ports & de l'eloignement de leurs provinces. ce fut aussi a eux que S. Germain s'attacha plus particulierement. Il envoia contr'eux Locaric a la teste d'une armée formidable d'Alains. pour le reste des Gaulois il se contenta de veiller sur leurs demarches, & crut que s'il pouvoit se saisir des chefs, le reste se dissiperoit. Soit que parmi les conjurés il y eust deja manqué de parole, soit par une legereté naturelle à la nation; les armoricains a la vüe du chastiment qui leur estoit preparé, se repentirent de leur revolte, ou plustost de n'avoir pas pris d'assez justes mesures pour s'y maintenir. mais dieu ne pardonnoit pas aisement, & quand il eust été plus porté à la clemence, les Bagaudes qui avoient été la cause de la revolte, ils auroient sujet de croire, que ces impitoyables plus insatiables que jamais. pendant qu'ils estoient accablés des mortelles inquietudes que ces tristes considerations leur causoient

V. 6.

d'un 2d voyage qu'il avoit été obligé de faire dans l'Isle de Bretagne pour y combattre l'heresie de Pelage. c'estoit un homme illustre par sa naissance, & qui avoit eu dans le siecle des emplois considerables, mais plus illustre encore & plus recommandable par le genereux mepris qu'il avoit fait des vanités du monde, & par la saintetè de ses mœurs. Il avoit l'ame grande, une charité sans bornes, une confiance que nulles difficultés ne pouvoient ébranler, & autant de credit auprés de dieu auprés des grans du siecle, qu'il avoit de credit auprés de dieu. plus les armoricains firent reflexion sur ses grandes qualités, plus ils se persuadérent que c'estoit le seul qui pouvoit faire leur paix & preserver leur païs de la fureur des Barbares. S. Germain estoit vieux & infirme, mais les alains avançoient & la rareté des fatigues de son voiage; mais d'avoir pour l'age & les fatigues de S. Prelat tous les egards necessaires; Ils deputerent les plus considerables du païs pour aller implorer son secours. c'estoit assez que l'entreprise fust grande & difficile pour enflamer la charité de S. Germain. plus le danger estoit grand & pressant, plus son coeur se remplit de confiance. parler avec autorité, ne se point troubler à la vüe des armes, savoir se faire porter du respect par les plus insolens estoient des qualités qu'il avoit aportées du siecle & qu'il n'avoit pas crües incompatibles avec la profession particuliere de la perfection Chrestienne, à laquelle son estat l'obligeoit longtemps. Il passa donc à travers les escadrons des Idolatres, & se presenta hardiment à leur Roi. Locaric estoit à la queue de ses troupes, entouré des plus considerables de son armée. Ils partageoient déja entr'eux le païs & les depouilles des armoricains; ils alloient à cette entreprise comme à une conquete asseurée. Germain ne savoit pas mesme leur langue; il eut besoin d'un interprete pour s'expliquer à ces Idolatres. ses premiers discours furent de humbles prieres

Ecaric Romain, tout Idolatre qu'il estoit ne put pas la hardi
de témoigner du mépris pour les prieres & pour celui qui les faisoit
contenta de dire que les ordres d'Aëtius estoient formels,
lui avoit juré obeissance, & qu'il ne pouvoit se dispenser d
mettre en execution. Germain ne se sentit pas refroidi quand
Ecaric l'auroit traité plus mal ; la moderation du Barba
augmenta son courage & sa confiance ; il joignit les prie
aux menaces, les prieres, & pendant que comme Ecaric etonné d
sa hardiesse ne repondoit plus rien, mais avançoit cependan
toujours, Germain prit & saisit les rennes de la bride de
cheval & l'arreta tout court. Ceux qui voudront compa
l'action de Papilius rapportée par Tite Live, avec celle de Ge
conviendront sans doute qu'il y a plus de hardiesse & de grandeur
en celle-ci. Papilius estoit revestu de toute la majesté d'un
redoutable à toute Latium
que aux yeux des barbares Germain paroit faire le fier ! quand on consideroit
foible, inconnu, sans suite, sans autorité, sans caractere
la hardiesse d'arreter un Roi de religion differente, une armée
on faisant entendre que cette cruauté est
court au pillage ; c'est une action des plus heroiques, dont n'
a pas beaucoup de semblables dans l'histoire. Ecaric fut
qu'il admira, mais trop tard, surpris de la constance &
l'autorité avec la quelle il lui parloit fit faire alte a son arm
& rassemblant autour de lui tous les chefs : puis qu'il faut vous ob
voions, dit-il, quels moyens vous nous donnerez de le faire. Je
vous ai deja dit les ordres que j'avois d'Aëtius. Sans se recrier
contre la rigueur & l'injustice de ces ordres, devant une armée
devoüée aux volontés d'Aëtius, Germain se contenta d'assurer
Ecaric qu'il feroit dans peu retracter ces ordres par Aëtius mê
ou par l'Empereur. Ecaric en attendant l'effet de sa parole
campa prit ses quartiers au meme lieu où Germain l'avoit a
Aëtius n'estoit pas homme à retracter les ordres qu'il a
une fois donnés. C'est pourquoi quoi qu'il fust plus près que l'
l'Evesque d'auxerre aima mieux aller jusqu'à Ravenne que
sez à un refus. L'Imperatrice Placidie veuve de Constantius
gouvernoit l'Empire, & son fils Valentinien n'avoit que 23 a
Germain crut que l'esprit d'une femme & d'un jeune prince gou
par sa mere seroient plus accessibles & se laisseroient plus facilement
toucher de compassion, que celui d'un guerrier fait au carnag
& accoutumé à la destruction des provinces & à voir pe
des nations entieres. Aëtius informé du sujet de son voiage ne
douta nullement qu'il n'obtint de l'Empereur tout ce qu'il demande
& c'est pourquoi pour ne se pas brouiller avec elle, il manda aux ab
de ne pas avancer, et de faire, que dans la Suisse
d'autres terres dans le Dauphiné, au lieu de l'Armorique qu'il leu
avoit abandonnée. Les deux Valentinien & Placidie le sou
accorderent a l'Evesque d'auxerre tout la grace des armorica
ce fut la fin de ses courses & le couronnement de toutes les gr
actions de sa vie. Il mourut a Ravenne, & l'Eloquent pi
Chrysologue lui rendit les derniers devoirs. Le jeune Empereur epousa
quelques tems apres Eudoxie fille de l'Emp. Theodo
La faction des Bagaudes c'étoit le nom que l'on donnoit à la
ligue des Gaulois revoltés Gaulois revoltés Bagaudes deconcertée par la
defaite des armoricains se dissipa insensiblement ; Tibaton chef
Bagaude

34
32

autres chefs de parti furent livrés à Aetius: Il en fit mourir une partie & se contenta de tenir l'autre dans les fers. Il paroit bien que ce ne fut que par legereté que les armoricains estoient rentrés dans leur devoir: a peine Aëtius après avoit donné la paix aux toutes les Gaules eut il repris le chemin de L'Italie, que les armoricains se revoltèrent de nouveau. Leur crime une si prompte rechute rendoit leur crime irremissible, & quand S.t Germain eut encore esté au monde, il n'eut pas osé Seul d'oser se presenter une 2.e fois pour les armoricains. Litorius — prop. 439: les armoricains invite S. Germ.
Lieutenant d'Aetius dans les Gaules fut envoyé, alla à la teste d'une armée de Huns porter La Loi & la flamme dans L'armorique. on ignore le detail de son action, l'on sait seulement qu'il battit les rebelles & qu'il crut avoir rendu un assez grand service à L'Empire pour n'avoir plus que peu de chemin a faire pour egaler La gloire d'Aëtius. peut estre l'eut il egalée comme il croioit le meriter, s'il s'estoit moins presté d'y atteindre; mais trop ardent pour s'exposé trop temerairement aux dangers; il tomba dés L'année suivante entre les mains des Visigots, & ne jouit pas longtems de la liberté. ## — qu'il vient de rendre

prosp 1.o

Je n'ai plus rien a dire des armoricains avant Le passage des Bretons, sinon qu'ils contribuerent a la defaite d'attila, & pour ne pas obliger ceux qui Liront cette histoire d'avoir recours a d'autres Livres que celui ci pour savoir de quelle necessité & de quelle importance fut Le service que les armoricains rendirent a L'Empire & a leur patrie dans cette rencontre, je vais dire en peu de mots quel fut attila, ce qui L'attira dans les Gaules & comment les armoricains contribuerent a sa defaite & a sa fuite. J'abandonne Honorie & ses intrigues d'amour & de desespoir a ceux qui cherchent plaisir composent L'histoire non pas d'aprés nature, mais s'il m'est permis de le dire, d'aprés Leur imagination. on veut que honorie reléguée pour ses desordres a Constantinople par Valentinien Son frere & placidie la mere ait implore pour se venger Le secours d'attila Roi des Huns idolatre & desagreable de — arm. marcellin
sa personne d'une figure desagreable, mais fameux par ses conquestes: pour se venger on veut encore qu'Genseric, Roi des vandales pour empescher Theodoric Roi des visigots de se venger sur Lui de L'injure faite a sa fille a laquelle quoiqu'elle eut esposé Hunneric Son fils, il avoit fait couper Le nez & L'avoit renvoiée a Son pere, apella aussi les Huns pour Les employer contre Theodoric. Je laisse a d'autres a demesler s'il n'y a rien de fabuleux dans ces motifs. Quoiqu'il en soit, attila vint &c —

^ Le corps haut et. Il avoit la figure, & la Savoit contrefaire, mais il n'estoit pas Sobre: il agissoit plus de la teste que de la main. Il n'avoit que trop de qualités qui le faisoient craindre; il en avoit deux qui le pouvoient faire aimer, il se laissoit facilement flechir aux prieres & aux soumissions, & n'avoit pour ceux qui se soumettoient que de la douceur & de la clemence. Il estoit Idolatre, mais cela n'empeche

pas. Honorie de s'adresser à lui, elle lui fit faire un pa
avantageux de ses charmes, se plaignit de la cruauté de
& de son frere, fit valoir ses droits à l'Empire, implora son
secours pour vanger son honneur flétri par la calomnie, et
enfin estre elle meme le prix des ~~nobles~~ travaux qu'il
L'eut entreprendroit p. elle. Attila ne se fit pas prier
il sortit presqu'en même temps de son pais a la teste de
Genseric Roi des Vandales faisoit en meme temps sollici
attila d'entrer dans les Gaules et dans l'Espagne; il lui disoit apar
toute autre raison que la veritable. Genseric avoit, sur un so
mal fondé, fait couper le nez à la fille de Theodoric Roi des V
gots, femme d'Hunneric son fils, & l'avoit renvoiée en Espag
Il craignoit avec raison que Theodoric ne le vengeat & Gen
qu'il ne pensoit plus à lui quand il auroit les Huns en teste.
attila ne se fit pas long tems prier, il sortit de son pais a la te
de 500 mille hommes tant des siens que des ostrogoths, des Gep
& de quantité d'autres nations qu'il avoit soumises, & dont les
Rois faisoient gloire de le suivre dans cette expedition. Il avoit
deja plus d'une fois pris le chemin de l'Italie, mais tantot
vaincu, tantot apaisé, il estoit retourné sur ses pas. Il
pour cette fois a l'Italie & vint comme un torrent impetueux
se repandre dans les Gaules. après la mort de Theodose avoit
apparemment renvoié Honorie à Ravenne; attila protesto
qu'il ne venoit que pour venger les injures faites a la princesse qu'il avoit
armer à la main, & qu'il ne les mettoit bas que pr les donn
main en l'épousant. L'Empereur aima mieux risquer le salut de
l'Empire que de l'aller à un Roi Idolatre & d'une nation detestée à la
laquelle il couroit des bruits qui la devoient rendre
abominable a tout la terre et aux Dieux. L'horreur que l'on avoit
Huns reünit pour les combatre les Romains
les Armoricains, les Bourguignons, les Saxons, les Visigots
et toutes les nations differentes qui occupoient alors les Gaules
et toutes les nations differentes qui s'étoient repandues dans
les Gaules, sans en excepter les Alains furent les seuls qui
prirent le parti de joindre aux Huns; mais tandis que le Roi
s'avançoit a grands pas vers l'ennemi commun, mais
diligent que prudent. Aetius & Theodoric le previnrent, prirent
quelques villes capitales de son armée, le
& l'enfermerent lui & les troupes au
de leurs troupes les plus aguerries, pour les empecher de se joindre
Aetius apres avoir attila pour les obliger malgré eux a bien faire. attila après avoir
fait lever le siege d'Orleans aux Huns, on manqué Orleans 7 fois, vit les conquetes qu'il avoit faites
avoit confié la garde de sur les pas vers les provinces qu'il avoit conquises. & hâté qu
ces alains. Sangiban avec les alains estant peut-être conclu, il
d'autres L'apellent avoit repris le chemin de cette ville. Aetius le prevint, rentra
Samida leur Roi ville de peur qu'il ne s'en rendit maitre, & voiant dans les troupes
ardeur & une union qui lui repondoient du bon succés, il se mit
chercher attila. Il usa d'une si grande diligence que S. Idoi
n'estoit encore que dans les plaines de Chalons lorsque l'il le joignit
l'atteignit. L'armée d'Aetius outre les Legions Romaines estoit co
de troupes auxiliaires de Francs, de Sarmates, de Liticns, de
Ripuarois, de Bourguignons, de Saxons, d'Alains, d'Armoricains
de Visigots, & de plus. autres nations celtiques & Germaniques.

Victurum
Il y a 42.
La totalité des provinces de
Gaules voisines du Rhin
La Bourgogne & la
Champagne furent desolés.
Il n'y a qu'Orleans qui put arrester les progres
de l'ennemi victorieux
prosper

Jorn. c. 29.

Jorn. c. 37. Le recit de Sidoine Apollinaire est plus circonstancié

Jorn. c. 36. Le secours qu'il avoit amené Le Roi
des ostrogots faisoit une armée considerable, elle estoit
commandée par trois Rois Theodemir, les deux de ses enfans
Les 2 aisnés de ses
Theodoric et Thorismond, et Vidimir Roy des Gepides. Thorismond
Jorneb. estoit à la teste des Goths, Theodoric commandoit toute la cavalerie
Valamir Theodemir et Vidimir commandoient les ostro-
452 gots, ardaric les Gepides. Les autres nations estoient
commandées par leurs princes. pour lui il donnoit ordre à tout, et ses
ordres estoient executés avec la derniere exactitude. on ne sait point
le nombre des troupes d'Attila pour celles de la Gaule
mais il y a de l'apparence que des 500 mille hommes qui estoient avec Attila dans les Gaules il s'en
estoit debandé une partie de piller, sans ce qui estoit peri dans les combats
et dans la route. Les 2 armées s'efforcerent à l'envi de se saisir
du sommet d'une colline qui s'elevoit au milieu des vastes plaines
de cette elle estoient separées. L'armée Romaine emporta cette
hauteur. avant que l'on en vint a un combat general, il y en eut un particu-
lier entre les Gepides et les Francs. Soit destin soit purement hazard
qui les y ait engagés, il y perit de part et d'autre 90 mille
hommes. Attila avoit tout sujet de croire que le combat general ne
seroit pas moins sanglant. Les Sanificateurs l'avoient deja assuré
que les Francs perdroient la bataille, les Augures sur
les Alains, et ils lui avoient, quoique malgré eux, manqué de parole;
Les Romains avoient sur le temps l'avantage du lieu; toutes ces
considerations le portoient a ne point donner bataille; mais les devins
l'avoient assuré que le plus grand capitaine des ennemis periroit dans le combat: Il crut que c'estoit Aetius qui estoit
Les
Jornandes. le plus grand capitaine de ses ennemis, et crut, quelque monde qui dut tomber de son coté,
qu'il gagneroit assez. Si Aetius pouvoit perir: il se resolut donc au
combat; mais afin de menager ses troupes, il ne voulut donner bataille
qu'a 9 heures apres midi. Il employa, pour gagner du tems, la plus grande
partie du jour à ranger ses troupes en bataille. Il mit les ostrogots à sa
gauche, et les Gepides à la droite, il se mit au milieu de la bataille
entouré de ceux qu'il y avoit de meilleures troupes et de plus braves soldats.
Aetius mit les ostrogots à la droite aux visigots, il prit la gauche, et mit au
milieu Sangiban avec ses Alains. Il estoit fidelle
malgré lui; c'est pourquoi le General [illegible] dans un lieu
où il ne pust se dispenser de faire son devoir. [illegible]
La plaine où estoient rangées
les 2 armées s'elevoit un peu vers le milieu en forme de colline. Les
deux generaux s'efforcerent a l'envi de gagner cette hauteur; les
Romains la gagnerent et cet premier avantage rendit un peu
courage aux troupes. Attila s'en apercut, il courut par les rangs des
Huns, et par des discours pleins de feu, des reproches et des aiguillons
reanima les siens. Le signal estant donné les 2 armées
se mesurerent incontinent, et l'on en vint aux mains sans s'arrester aux
armes de trait. on se battit de part et d'autre avec un acharnement
cruel qui n'avoit point encore eu d'exemple. cette exageration si ordi-
naire a ceux qui racontent des batailles, que les fleuves regorgerent
de sang, n'en seroit pas une ici. La petite riviere de Netta
qui coule au pied de la colline dont les Romains occuperent le haut
Le Jornandes. grossit du sang de tant de milliers d'hommes [illegible]
dans le contexte.

Theodoric se signalot dans les premiers rangs de son armée
inspirit du courage a ses troupes par ses discours & par des a
de valeur au dessus des forces d'un age avancé comme le sien. mais
s'exposoit trop ; pendant qu'il eclaircissoit les rangs des ennem
Un homme de la nation nommé Andage le perça d'un javelot
le fit tomber à l'instant roide mort. d'autres disent qu'il fut renverse de dess
son cheval, & qu'avant qu'il pust se relever il fut ecrasé par la
des siens. la mort du Roi ne ralentit point l'ardeur des Visigot
le desir de venger la vengeance se joignit aux autres m
qu'ils avoient de bien combatre. ils enfoncerent l'aile gauche de
ennemis & les firent tourner le dos, & sans rompre leurs rangs
tournerent a gauche contre les autres corps de bataille ou estoi
Les Huns & Attila, ils y donnerent le choc avec une fureur
qu'rien ne put resister. attila voiant la deroute des siens ser
en diligence dans le camp qu'il avoit eu la prevoiance de faire
fortifier & y ramasse les debris de son armée. Aetius de son c
avoit aussi mis
poussoit l'aile droite en deroute ; mais la nuit vint trop tost p
les Romains & fut a propos pour les Huns. Thorismond ren
De la poursuite donna dans les retranchement des ennemis
regnant, & fut pensa perdre la vie il fut blessé à la teste de
de son cheval, tandis les siens le relevoient & le sauverent
& son cheval le dérobérent aux Ennemis. Aetius fut aussi surpri
la nuit de son camp. il estoit en peine de sçavoir
Il fit tant qu'il les trouva : il apres s'estre informé de ceq
leur estoit arrivé, il passa le reste de la nuit avec eux sous les armes. Le lend
Le nombre s'en montoit a 162 mille. 90 252
il virent la campagne couverte de morts, que les Huns renfermé
n'osoient sortir. attila faisoit faire un grand bruit de trompettes t
autour de son camp ; mais les Romains & les Visigots n'en fu
pas moins persuadés qu'il avoit peur, & qu'ils avoient entièrem
gagné la bataille. Il estoit facile aux Romains d'exterminer de qu
le reste des Huns, ils les avoient assiegés dans leurs retranchemens ; La
Les leur eust tous livrés au bout d'un mois, mais ce
craignit que les Visigots ne l'attaquer l'Empire, quand ils n'auro
plus de Huns à craindre ; il eut l'adresse de faire entendre a Th
il fit aussi entendre
il fit valoir a Theodoric
pour au roi des francs
qu'il les soit expedient de
prevenir son frere qui
estoit avec attila &
se fit declarer Roi par
toute la nation avant
que son frere peut se rendre
du secours d'attila pour
s'emparer du trone
de leurs ancestres.
Greg. tur. Isidorus
Retor.
rismond qu'il estoit de son interest d'aller au plustost se faire couro
Toulouse ! Les deux freres le prirent
de la faute d'Aetius. Thorismond le crut & attila s'en alla punir l'Ib
des plaines de chalons, qu'il avoit fait preparer un bucher dans
camp pour s'y jetter dans les flammes en cas d'une defaite gener
plustost que de souffrir la gloire de ses grandes actions en to
tombe les mains de ses ennemis. #

Les Bretons n'estoient pas encore passés dans l'Armorique
retours de la bataille de chalons : mais ce fut bientost apres qu'
passerent. Toute l'Angleterre estoit remplie
toutes les Forces de l'isle : elle estoit cependant si accoutumée au jo
des Romains, qu'elle ne pensa à se secouer que lorsque abandonnée de
princes tant usurpateurs que legitimes elle vit devaster ses plus fort
provinces par les incursions des Pictes & des Scotes, & les costes exp
aux descentes
a la fureur des saxons. alors les Bretons le croyant perdus de courage
desfendre eux mesmes, puisque on les avoit abandonnés. ils s'erigerent en
Republique & l'Empereur Honorius, comme on l'a déja vû, n'osa bl

A 10 La resolution qu'ils avoient prise il Conserve
leur conduite, persuadé que ce qui estoit perdu pour Constantin
estoit gagné pour lui. S'il eut eu des troupes à envoier dans l'isle,
cette independance n'eut pas subsisté long tems, mais il n'eut
pour lors autre secours a leur donner que cet avis: defendez
Zozime vous le mieux que vous pourez. La liberté qui avoit esté si
chere a leurs ancestres, & pour laquelle tant de Rois, tant de princes
tant de milliers d'hommes avoient sacrifié leur vie, leur fut
bientost à charge. Quelle defense pouvoient faire des troupes Levées
a la haste, des soldats sans exercice, des chefs sans experience?
Si la gloire les touchoit un peu, la fatigue les rebutoit davantage,
& ils offrirent plus d'une fois leur liberté aux Romains pour une
Legion. C'estoit la mettre a vil prix: mais les Romains semblable
aux corps dont un grand âge fait mourir peu a peu toutes les
extremités, l'Empire n'avoit plus cette vigueur vive & bouillante
qui l'animoit autrefois egalement par tout; les forces de ce corps
caduque commençoient à se retirer auprés du cœur, & il estoit si
pres de sa ruine, qu'Aëtius passa pour le dernier des Romains.
on le contenta, quand il fut pris de leurs besoins de leur envoier des troupes, pour une campagne seulement.
Les Gildas. besoins de l'Empire ne permettoient pas qu'on leur
fust donner pour plus long-tems: mais l'on servit dans la
cruelle impuissance de leur continuer ce faible secours. Aëtius,
446. tout Zelé qu'il estoit pour la gloire & la conservation de l'Empire ne
repondit que par des protestations de ne pouvoir les secourir, à cette lettre
si touchante que la nation lui envoia, & dont l'antiquité nous a
conservé une partie: Le gemissement des Bretons a Aëtius
" Consul pr. la 3e. fois .. Les Barbares nous poussent vers la mer
" la mer nous renvoie vers les Barbares: ainsi deux sortes de morts
nous trouvons la " nous restent à choisir, la noyade ou le glaive. Si nous voulons éviter d'estre egorgés
terminent de quelque corde " nous nous sommes engagés dans les abîmes pour ne pas
sont les Bretons " perir nous nous trouvons pas les mains de nos cruels ennemis
" d'une maniere ou d'autre il faut que nous perissions nous ne pouvons rendre
" deplorable malheureusement. — La derniere Legion qui avoit esté au secours
des Bretons, avant de leur dire adieu pour toujours avoit fait
construire un mur à la place des retranchemens de gazon qui y estoient
auparavant, fait construire un mur de pierres haut de 12 pieds, large
de 8, qui traversoit toute l'isle au mesme endroit où Severe en avoit
fait faire un autrefois un. mais les murs & les remparts les plus
forts ne sauroient defendre, qui ne les defendent pas. Il semble que
la grandeur & la force de l'ouvrage n'ait servi qu'a rendre les Ecossois
les Pictes plus insolens aux Bretons, & ces deux nations Barbares,
enfin croistre leur confiance quand on n'eut plus que des retranchemens a leur opposer. ainsi revenant plus violens plus terribles
que jamais. Les timides defenseurs d'un retranchement si fort abandonné bientost leur poste: ceux a qui la naissance, l'education, l'usage, l'honneur donnerent plus de courage furent attirés
en bas avec de longues faux, & mis en pieces: Enfin la mer fut emportée
du premier assaut & demolit, Les Barbares passerent de
nouveau le feu, le carnage, la mort & la desolation partout, pour
surcroit de malheur les Romains firent entendre aux Bretons que
l'estat où estoit l'Empire ne permettoit pas de leur envoier du secours, de

la sterilité qui affligeoit toute la terre se fit sentir plus vive
dans Leur miserable païs qu'ailleurs, a cause de la derniere in
incursion des Pictes qui avoient porté le fer & le feu par tout
leux. Mais Les Bretons trouverent dans le sein de leur mal
une resource qui auroit entierement retabli leurs affaires si la
-dance qui suivit de près la Disette ne les eut fait su
avec beaucoup d'autres crimes les guerres civiles intestines aux
gères: la faim leur apris sur pr eux un meilleur maitre qu
n'avoient esté les Romains, elle leur apris a se servir courag
-sement de leurs armes, ceux qui ne manquoient en firent de tr
qui se presenta. Les Pictes par le fer et le feu à leur tour
Ecossois reprirent le chemin de l'Irlande, le mur fut reparé,
bruit des armes cessa pour quelque tems; La faim & l'abond
vinrent mettre le comble succederent aux tant de malheurs passé
l'homme n'a point de plus d'ennemi plus dangereux que l'abo
Les Bretons l'eurent bien tost éprouvé. Jamais ils n'avoient esté
dereglés qu'ils le devinrent aussitost que cette heureuse eut fait oublier
derniers malheurs. une effroiable corruption de l'esprit & du cœur
se repandit par tout comme un deluge, & gagna jusqu'au Sanctu
La mesure estoit comble, Il ne restoit plus, pour la remplir
que de l'abandonner tomber dans l'aveuglement que tant de
avoient merité. c'est où elle tomba. Lorsque pour se defendr
des Pictes & des Ecossois que le bruit de leurs guerres civiles
leur imprudente confiance avoit reünis dans le dessein de l'att
de nouveau, elle prit le funeste parti d'apeller les Saxons.
Lucifer, l'insensé Vortigerne qui fut auteur de ce fatal co
Il forgea il reunit il crut mit le repos, l'honneur, &
de la nation entre les mains des plus cruels & des plus redoutable
ennemis qu'elle eut, des Saxons dont toutes les costes de l'
avoient depeuplé les rivieres, & dont le nom seul portoit la terreu
dans les lieux les plus reculés & les plus inaccessibles. Ils ab
rent sous la conduite de Hengiste & de Horsa au po
d'Ebsfleet dans une isle de Thanet près de la pointe orientale
la Coste de Kent. Le malheureux Prince qui les avoit apel
leur assigna des possessions dans cette isle. Ils estoient venus
petit nombre, pour ne pas effrayer leurs hostes; Leur flotte n'
composée que de trois vaisseaux longs aux quels on ne pourr
aucun des noms de ceux qui sont maintenant en usage; a
cause de l'irregularité de leur construction. ce n'estoit qu'assemb
de claies revestu de peaux cousües ensemble; plus propre a pa
des rivieres que a affronter la violence des
vagues de l'ocean. Cependant ces forbans sur ces frêles machines, les flots, les tempestes se
furent mesme. ce premier Secours estoit composé des trois peuples de
grande Germanie, de Saxons, de Jutes & d'anglois: ils ren
d'abord de grans services aux Bretons, mais bientost leur prete
de faire venir leurs familles, ils mandérent de nouvelles troupes
considerables que les premieres, on vit aborder une 2e flote de 15

l'an 449
Bede L.1.c.15
Joh. Clyn. chron
& annal S. Trin
Dublin.

Sid. apoll.
carm.

Bede

de nouvelles troupes se joignoient tous les jours aux premieres & le nombre en augmentoit insensiblement ; les Bretons ouvrirent enfin les yeux sur la faute qu'ils avoient faite. Le mal estoit sans remede, & les Bretons l'aigrirent par des refroidissemens — qui ne firent que trop connoitre leur desespoir aux Barbares. tous Barbares qu'ils estoient, ils ne voulurent pas rompre sans quelque pretexte ; ils firent des demandes insolentes & deraisonables a dessein de s'attirer des refus. Ils n'y reüssirent que trop bien. c'en fut assez pour eux : Leur ancienne fureur se reveilla tout d'un coup : ils parcoururent toute l'isle tenant la hache a la main ce qui se presentoit devant eux, brulant ce qu'ils ne pouvoient emporter & renversant tout ce que les flames avoient épargné. L'isle estoit alors gouvernée par plusieurs petits Rois qui tenoient leurs etats independans les uns des autres. Quand il s'agissoit de quelque entreprise considerable ou d'une & c'estoit a peu prés la meme forme de Republique qui estoit dans les Gaules avant que les Romains l'eussent conquises. un de ces Princes nommé Rith ou Ridal assembloit à la hate ce qu'il put trouver de vaisseaux fit embarquer tous ceux de ses Sujets & des provinces — voisines qui purent echaper à la fureur des Saxons, resolu d'aller chercher un azile avec ces puissans alliés chez les armoricains anciens alliés des Bretons. Le peu de villes que les auteurs nous ont marquées dans l'armorique fait croire que la plus grande partie de cette province estoit de ses habitans & les Romains avoient interest de se fortifier contre les Visigots, & contre les Francs & les costes de l'armorique estoient toujours exposées aux courses des Saxons dans quelques uns & le voisinage des Gots commençoient meme deja a s'établir aussi. Ces nouveaux Regnes occupoient dommoient trop de païs & d'occupation a ceux du païs armoricains. toutes ces considerations firent que par ordre des Romains les peuples de l'armorique permirent aux Bretons de s'établir a des conditions ouvertes. d'autres troupes de fugitifs portés apparemment par la tempete, s'établirent a l'embouchure de la Loire dans une isle sans aucune opposition Riotorie abandonnée qui a long tems porté leur nom, mais qui est maintenant sous les eaux comme tant d'autres terres des memes costes. Ainsi le reste de la nation n'echapa au glaive & aux flames qu'à la faveur des montagnes les plus rudes, des gorges les plus profondes, & des plus inaccessibles rochers. a mesure que les Saxons avançoient dans le païs comme a la fureur d'un torrent qui se grossit sans cesse & comme qui rien ne peut tenir ; les Bretons épouvantés, surpris, & au desespoir, de se bannir eux memes de leur païs avoient autant de precipitation que de regrets ; Ridal envoioit incessamment des vaisseaux qui se presentant aux costes sauvoient ces miserables fugitifs de l'embrasement commun de la patrie. aprés ces cruels ravages les Bretons de l'isle deferent la Souveraine puissance a Aurelius Ambrosius né dans le païs, de parens Romains. La nation sous sa conduite remporta d'assez grands avantages sur l'ennemi pour faire venir aux Bretons etablis dans l'armorique l'envie de retourner dans leur païs. Si la peur des Saxons, l'incertitude de l'avenir, la douceur qu'ils trouvoient dans leur nouvel etablissement & peut etre quelque division entre les princes ne les eussent empeschés d'ecouter la voix de l'amour naturel que l'on a toujours pour sa patrie.

vit. S. Jud. vite S. Winwal. am. Eccl. an. 786 Sanct. Sagor. hist. franc. la notte. Le dessus de la page Gildas

Duch. to. 2. p. 639.

vic. harpes de Dchud. comm. de Bret. est. ses primi-tifs de ce.

458

proc. de bello Got.

Gildas.

on Laissera dorenavant les Bretons de L'Isle plus que de ceux de L'Armorique. L'Isle changea aussi de nom ~~aussi bien que L'armorique~~, toutes deux prirent de leurs hostes: on apella celle-ci Bretagne, & celle-la Angle. Le nom de Domnonie que les Bretons nouveau-venus donnerent a La partie Septentrionale de la province, pourroit faire juger que la plus part estoient ~~venus~~ ~~soit~~ nés dans La partie ~~la plus~~ meridionale de L'Isle, ou sont maintenant les contés de Cornouaille & de Devonshire. & qu'on apelloit anciennement Domnonie. cependant il est certain que les princes qui les conduisoit du païs de Galles & des environs provinces les plus occidentales de L'Isle entre La Saverne & la mer. on ignore quel estoit le nom Le plus ancien qu'elle portoit avant que de venir dans L'armorique. un de ses freres l'apelloit Donot. Le culte de Ste Ursule est trop ancien trop universel & trop bien etabli pour laisser aux critiques la liberté de dire qu'il n'y ait jamais eu de Ste Ursule de ce nom la qui repandu son Sang pour le temoignage de la verité ou pour la defense de la vertu.. Les meilleurs monumens & les plus anciens actes la font fille de Donot: on croira si l'on veut que celle-ci fut fille de Dionot frere de Rivod par son pere, & que passant la mer comme son pere & son oncle. & ses compatriotes pour fuir L'embrasement de la guerre elle tomba entre les mains des Saxons, qui lui firent qui après la mort de sa Sainteté lui firent aussi perdre la vie en allant rejoindre celle de ses compagnes, la legende pour le grand nombre de Saintes filles que Ursule met a sa suite, peut en rabattre sans craindre de s'ecarter de la verité. Qui peut croire que tous les Saxons aient eté egalement cruels, ou que toutes ces fugitives aient eté egalement vertueuses? Les contrées de L'Armorique occupées par les Bretons furent toute la Cote Septentrionale, où sont Les Dioceses de St Malo, de Dol, & de St Brieuc & ce estoient autrefois Les Diocèses de Curiosolites, de Corisopitte Treguer & de Leon ou estoient les Osismiens. Il ne reste aujourd'hui de ce ~~peuple de L'armorique~~ que Les villes & le territoire de Vannes de Nantes & de Rennes restent aux anciens peuples de L'armorique: Le peu d'armoricains qui se trouvoient dans Le pays que les Bretons vinrent occuper se rendirent apparemment leurs esclaves & se retirerent dans les Dioceses que vient de nommer. Le peu de communication qu'ils eurent avec les Bretons dans la suite, fait juger qu'ils ne les souffrirent s'etablir chez eux qu'à regret, tout leurs anciens alliés qu'ils etoient mais les Bretons vinrent en si grand nombre pour prendre force possession du pays si on eut refusé de leur accorder de bonne grace. La diversité des Religions ne contribua pas peu à fomenter cette division; Les Bretons estoient Chretiens, & les peuples de L'Armorique (si l'on en excepte ceux de Nantes) adoroient encore les Dieux Dolas. Les Bretons, ravis d'avoir lieu de marquer leur reconnoissance aux armoricains en leur faisant part de la connoissance du vrai Dieu la repandirent liberalement chez eux

acta ss. pauli Brioci Sansonis &c.

le ministere de quatre de ss. Evesques & de predicateurs zelés
que l'on leur envoyoient. Le nom de Riothime Brit. que l'on trouve à
la teste des Evesques de Vannes est une preuve du zele des Bretons,
& de la docilité des Armoricains ou nouveaux Bretons estoit ce s.t Justin
que les anciens catalogues mettent avant Riothime; on peut
croire que c'estoit quelque disciple de s.t Clair 1.er Evesque de Nantes,
mais que ses predications eurent peu de fruit; qu'il fut martyrisé
près de la ville
au lieu où est l'ancienne chapelle s.t Just & qu'il n'eut point de
qui fut bientost suivi d'autres
successeur jusqu'à Riothime. ceux de Vannes suivirent l'exem-
ple des Renois, Les uns par
embrasserent en peu de tems la Religion X.tienne
mais ils voulurent avoir un Evesque de leur nation. Leur ses soins
alors Evesque de Nantes, son predecesseur avoit donné Didier Successr
d'Artius qui avoit succedé à Martin dont le predecess.r Clemelius
avoit esté le 4.e Evesque de Nantes. Pendant que ces nouveaux
apostres s'employoient avec une application si louable
à renverser l'Empire du Demon, Riwal establissoit tranquillement
le sien de nouvelles troupes de Bretons refugiés venoient
tous les jours le trouver & lui demander des habitations. Il ne
faut pas croire que le passage des Bretons se fit tout d'un
coup; le plus grand nombre vint à plusieurs reprises
vers l'an 458; mais jusqu'à l'an
513. il ne cessa d'en arriver de tems en tems des bandes qui se joignant
aux anciennes formerent la nation Bretonne dont on a parlé ici
dans l'histoire. Riwal & les descendans regnerent dans toute la partie
les cinq
septentrionale de la province, depuis Leon jusqu'à Dol. Il y a
mesme de l'apparence qu'il regna dans la Cornouaille, &
que ce Reith que la legende actes de s.t melair mettent à la teste
des Comtes de Cornouaille n'est autre que Rivel Reit-wal
ou Riwal, qui est la mesme chose; conjecture qui est appuiée
par l'ancien Catalogue des Comtes de Cornouaille, qui commence
par Riwelen, qui a le mesme nom & la mesme
qualité que nos historiens donnent à Riwal pour les comtes
Cornouaille, en parlant quand il en traitent. mais on ne
peut, sans se mettre en danger de s'egarer en suivant des conjectures
trop hardies, confondre Le Riotham de Sidoine Apollinaire
avec Reith ou Riwal. Il est vrai que la droiture de l'attachement
de ce prince aux loix de son devoir lui fit donner le surnom de
Jawn qui signifie Droit & qu'on l'appella Jawn Reith, ou
Reit-Jawn, & que de Reitiawun il a esté facile aux
copistes de faire Riotam ou Riothim. mais il faut estre sobre
dans ces matieres; souvent ce que l'on veut faire
passer pour une decouverte, n'est qu'une belle songe vuide d'une
imagination forgée. Quelque honneur même qu'ait fait Riotham
au nom Breton, l'on ne dira rien ici sans qu'il y ait lieu de
s'étonner deux fois de la
à qui l'on ne doit persuader que les auteurs ne
plus
soient différentes regardent l'histoire de Bretagne, mais aucun n'en parle,
dotte
et c'est sur cette de ce Riothime que ce qui s'en trouve dans les auteurs contemporains
fondement
supposition du recit on va donner au lecteur les conjectures de la personne, & de
la famille & le nom de Riothime
on va raconter tout ce que les auteurs contemporains en disent, laissant cependant aux lecteurs les conjectures
plus sur la personne, la famille & le nom de ce prince.

marcell. comes.

455

462

Il y avoit long tems que l'Empire ébranlé par les rondeaux des Barbares menaçoit ruine. Aëtius l'avoit soutenu par ses conseils & par ses belles actions autant de gloire qu'en ait acquis aucun autre general des armées Romaines. Valentinien en le tuant de sa propre main donna à l'Empire de l'Eunuque Heraclius, porta le coup fatal qui fit tomber ce grand arbre dont les branches s'étendoient sur toute la Ce malheureux & foible Empereur devoit mourir avant de connoître il ne mourut qu'un an après il le mentoit. Maxime le fit assassiner par deux Soldats de la garde d'Aëtius. La mort de ce prince ne le vangeoit pas assez des injures qu'il prétendoit en avoir il porta la vangeance jusqu'à l'impudence, & l'obligea au milieu de son deuil d'épouser le meurtier de son mari: on ne peut il y eut plus d'impudence dans cette action que dans la maxime; mais il s'oublia pour son malheur qu'il toujours la regarder comme ennemie, elle fut assez maîtresse de ressentiments de son coeur pour faire entrer au tyran par de fausses qu'il pouvoit en sureté lui confier tous ses plus importans secrets; d'accord avec le public elle lui imputoit Genser la mort de son mari, L'imprudence du tyran l'en fit bien que elle ne le soupçonnoit; elle voulut se vanger à son tour & sans reflechir sur les suites elle appella le Roi des Vandales qui vanger moins qu'il ne le punit. La prise de Rome fit croire aux Barbares qu'il estoit tems de devenir maîtres de l'Empire depuis que la leur en estoit abandonnée, Les Saxons entr'autres passerent de Les Costes de l'armorique; mais un revers de fortune dans ce moment leur fit sentir que leur frère n'estoit pas encore vengé. La reputation d'Avit successeur d'Auvergnat qui fut elevé à l'empire après la mort du tyran le sauva l'Empire pour quelque tems; mais son regne fut court & peu glorieux aussi bien que celui de ses successeurs. Celui de tous qui sut le mieux profiter de ces changemens fréquens des princes Romains fut Euric Roi des visigots, fils de Theodemond qui s'estoit trouvé avec Aetius à la bataille de Chalons contre Attila, Theodoric son frere venoit de mourir, & le bruit qu'il avoit témoigné de se saisir du gouvernement avoit fait à tout le monde qu'il estoit l'auteur de la mort de son frere. Quelque peu que l'on fut de son crime, on n'en fit pas moins disposé à suivre que aussitôt qu'il eut declaré qu'il vouloit profiter des changemens de la foiblesse de ces fantômes d'Empereurs, il vouloit s'emparer Gaules. L'Exemple funeste de son predecesseur Theodoric son frere qui fut de perir dans une expedition qu'il avoit entreprise contre Gillon maître de la milice Romaine, qui le rencontra dans l'armorique, ne servit capable d'ébranler sa resolution; il estoit déjà maître d'une bonne partie des Gaules, il crut que ce ne seroit qu'un jeu de conquerir le

Authemius pour lors Empereur fut informé des grans preparatifs d'Euric
il y avoit quelques troupes Romaines dans les Gaules, mais elles n'estoient
ni en assez grand nombre ni en assez bon estat pour faire teste aux
Wisigots.

Deux nations étrangères nouvellement establies dans les Gaules, pouvoient,
selon le parti qu'elles avoient prendre favoriser ou retarder ses ambi-
tieux desseins, Les Bretons & les Bourguignons; l'infidelle
A68 Arvand Prefet des Gaules, qui estoit dans les interets du Wisigot, lui
conseilloit de chasser les Bretons qui venoient de s'establir dans
l'Armorique pendant qu'ils avant que'ils se fussent fortifiés d'hommes
& d'armes, parce qu'il les trouveroit toujours en son chemin comme
attachés aux Romains par interest & par reconnoissance; & de
l'unir aux Bourguignons ses voisins, nation puissante, & qu'il
n'estoit pas facile de chasser, mais dont il pouvoit se servir utilement
A. D. apoll. a la conquete des Gaules, en lui offrant la part des depouilles &
du pillage. Arvand se disposoit sans doute à se déclarer hautement
pour le Roi Got dés le premier avantage qu'il auroit remporté; mais sa
trahison fut decouverte avant qu'elle fut mis en devoir de suivre ses
pernicieux conseils Arvand ne fut pas puni comme il meritoit, Sidoine
Apollin. son ami moderer l'ardeur de sa condamnation. Authemius apprit
par l'infidelité du Prefet quelle sorte il pouvoit faire sur les Bretons.
Il envoia incontinent demander des troupes a Rivat, ce prince judi-
cieux & prudent crut qu'il n'estoit pas a propos de degarnir son païs
d'hommes; il en envoia demander au païs de Galles aux peuples de
alliés, on leur bientost fait une armée considerable
Riothime en eut la conduite & amena aux Romains par la
Loire 12000 hom de debarquement. Euric averti de leur arrivée ne
leur donna pas le tems de se joindre aux Romains, il les attaqua à
Bourdeaux dans le Berri. ses troupes estoient & plus fraiches & plus
nombreuses, il defit celles des Bretons; cependant Riothime rassem-
blant les debris de son armée en fit encore un corps considerable qu'il
malgré les troupes
alla joindre a Romaines dans la Bourgogne malgré
les wisigots La victoire d'Euric ne fut pas fort considerable, & les Bretons
s'estant retirés sur les confins de l'auvergne & de la Bourgogne furent si
forte figure non obstant leur pretendue defaite que le Roi Got n'osa
pendant le reste de la vie d'authemius attaquer l'auvergne, quelque
envie qu'il eut de le faire; mais Authemius mort & les Bretons
de clermont
retirés, il le rendit maitre de la ville. on ne dit point ce que
devint Riothime quand il fut de retour Si ses troupes se debanderent ou
se repandirent dans la Bourgogne, si il se retira en Bretagne
ou dans le païs de Galles, si ce fut par terre ou par mer qui fonda ce petit
Etat des Bretons entre Blantes & Vranes d'où vinrent dans la
suite les Turones & les Carnac & les macliaws comtes de vannes,
Enfin si ce ne sont point les Bretons qui ont fondé la ville de Blois.
qui

on sait seulement que Sidoine Apollinaire Evesque de Cl
avoit commerce de lettres avec lui pendant qu'il estoit dans
vergne, et c'est ce qu'on apprend d'une de ses lettres de ce prel
où il temoigne faire grand fond sur la vertu, la candeur, la dro
et l'amitié du Prince. peu d'années après la mort d'Anth

476. L'Empire des Romains fut tout à fait eteint dans l'occident,
Gaulois se virent enfin Libres, mais elles n'estoient plus en estat de p
de leur Liberté. pendant que les Francs d'un costé, les Gots et les Bourg
de l'autre demembroient les Gaules, il se forma parmi les ancien
leurs differens formes de gouvernement, ce fut les un
firent des Rois, ce fut ainsi que Gila estoit maistre de la milice
Dans une partie des Gaules et Syagrius fils de Gi
qui avoit eu
maistre de la milice fut Roi de Soissons, les autres se mirent so
conduite de leurs Comtes ou sous la protection de leurs Evesq
d'autres enfin se conservèrent pendant quelque tems dans l'ind
dance, et les Armoricains furent du nombre des derniers. mais
les differens peuples qui habitoient alors les Gaules il n'y en avoit point la
qui fut plus paisible ou plus Libre que les Bretons, plus ha
dans leur exil que leur reste de nation
ou la conservation de leur Liberté leur coustoit mille combats
allarmes. Les Bretons de l'Armorique furent dans la suite si j
de leur liberté que quand les Armoricains, ainsi se furent donnés a
déjà maistres de la plus grande partie des Gaules
Francs, les Evesques de la nation s'obstinerent de se trouver au
conciles qui s'assembloient par l'autorité des Rois françois ou de
les villes soumises a leur Empire, quoique durant ce tems, il
n'eurent point de difficulté de s'y rendre pour travailler de concer
avec les autres
les Evesques des Gaules au retablissement de la discipline; comme on en v
un Exemple dans ce Manuel Evesque des Bretons qui assi
concile de Tours en 461. avec Eusebe Evesque de Nantes, S
St. de Rennes et plusieurs autres. Plus grande
villes de Bretagne
eurent l'honneur d'avoir eu ce Manuel pour Evesque, il n'a
croiable qu'il n'eut Evesque d'aucune; c'estoit la coustume des Is
de l'Isle quand ils s'assembloient pour consecration des nouveaux
acta S. Samsonis prelats, de mesme autant d'Evesques qu'il y avoit de confes
c'est ce qui a produit un si grand nombre de Evesques Bretons.
Siege, tels que furent Manuel, St. Brieu, St. Samson et d'au
acta S. Briocii. on parlera ailleurs de St. Samson, il faut dire un mot de St. Brieu.
V. 10. estoit de l'Isle et de parens
parent; il fut elevé dans la pieté par St. Germain Evesque d'Auxe
a Auxerre mesme, où le Saint l'ordonna prestre, et le voiant rempli
fortifié dans la vertu le renvoya dans son païs combattre les reliques
d'Idolatrie qui se sont conservées dans la Bretagne Armoricaine
malgré le zele de tant de genereux predicateurs
presque jusqu'à nos jours; elles estoient des courses de jeunes
Cont. T. Turon. Can. 22. Conc. Aurelia. 4. Can. acta S. Sams. de jeunes gens deguisés, qui se faisoient les 1ers jours de Mai, des
grands cris
bleus de debauche dont l'institution estoit toute payenne, et qu'une

devotion d'accord avec la Sensualité n'hésitent sous prétexte de faire honneur à Dieu et à ses saints. Bannir de leurs fêtes les danses publiques, les mascarades, et les autres folies païennes usitées dans le renouvellement des siècles sous le nom de jeux du diable, qui y sont encore trop de saison parmi les faux croyans dont le nombre est grand.

Brieuc prêcha contre ces désordres avec toute la possible. sa vie sainte avoit déjà prévenu les esprits en faveur de prédicateur; ses auditeurs eurent tout le fruit qu'il en pouvoit attendre. les plus fervens de ceux qu'il avoit convertis le suivirent dans la solitude; mais la saison l'en tira de bonne retraite, pour le bien de l'armorique; il vint y refugier. Kilo y répandit les lumières de la vraie foi. on prétend que Brieuc s'établit d'abord dans le païs de Treguer où la libéralité d'un Sg.r du païs nommé Conan lui fournit les moiens de se bastir une retraite. le chagrin l'obligea de le quitter pour retourner en son païs, mais il revint bientost dans sa Solitude, & y demeura encore quelque tems. Le prince Rival son parent faisoit sa residence ordinaire dans un chateau voisin de l'embouchure de la Riv.e de Legueux, Brieuc visita le prince Rival, & ayant gagné son estime et celle de sa cour, il y bastit une abbaie, se retira dans une autre maison qui n'estoit pas fort loin de ce palais, et cette abbaie de St Brieu a été l'origine de la ville de Brieu qui porte le nom de ce Saint, on a toujours cru dans le païs que Brieu estoit Evesque; mais si l'on excepte une inscription que l'on trouva avec ses reliques l'an 1210 où il est qualifié de cette qualité, nous n'en avons aucune preuve qu'il l'ait eue. Rival mourut vers l'an 490 quelque tems après dans son chateau d'Hilion où il ne pouvoit contenir sur sa conduite et Brieuc l'assista dans les derniers momens de sa vie, lui administra les Sacremens que l'on donne aux mourans et lui ferma les yeux. Deroc fils de Rival succeda à son pere dans la Domnonée, c'est à dire dans la partie septentrionale de Bretagne. le reste estoit déjà partagé entre les autres enfans ou les parens de Rival, & l'on verra bientost regner Grallon dans la Cornouaille & Guerec dans le Vannetois. Il y a de l'apparence que Grallon estoit fils, neveu, ou proche parent de Rival; pour Guerec on ne peut rien dire de sa famille; il y a eu deux princes de ce nom; mais tout ce que l'on sait de Guerec qui se rendit maître de Vannes du tems de Grallon, c'est qu'il étoit Gouverneur de cette ville avant lui, tout au plus avant Mac Lion son successeur. les peuples de Vannes estoient alors armoricains, ils se gouvernoient par leurs propres loix particulières, sous des Rois de leur nation, & ne dépendoient en aucune façon des Bretons. Ils estoient encore païens sous le tems du passage, les Bretons estoient tous chrétiens; la différence de la différence des religions ne contribua sans doute au peu de liaison & de conduite sage qu'eurent ensemble ces 2 nations. cependant la faveur que faisoient les armoricains aux Bretons de les recevoir & de partager le païs avec eux quoiqu'il y eut autant de contrainte que de bonne volonté de la part des premiers, porta comme on l'a déjà dit les Bretons à tenir pour leurs Souverains ceux qui parloient de rois, tantost comte, tantost prince, Duc, & de Bretagne.

leur reunion [illegible] aux Armoricains par la predication de la v
foi ; La conduite qu'ils tinrent [illegible] depuis qu'ils eurent secoué le
l'isle a l'egard des Saxons, fait bien voir que les Bretons
doient la connoissance de l'Evangile comme un bien dont on ne
faisoit part qu'à ses amis. Ils le croyoient sans doute, mais
croyoient se venger de leurs ennemis, [illegible]
faisoient plaisir abondamment ce qu'ils devoient aux Armoricains,
leur enseignant part. Il paroist par le concile qui fut assemb
a Vannes en 465 pour consacrer Paterne Evesque en 46
que les Armoricains de Vannes, [illegible] assez dociles, peut-estre
La crainte de donner a leurs voisins les pretextes d'entrepr
sur leur liberté, les firent plier de subir le joug de J. C. pour eviter c
la domination Bretonne. Caradaucus estoit Roi de Vannes,
embrassa la foi comme les autres, & ceda son palais a Paterne
pour y bastir une Eglise. Il y a eu plusieurs Saints de ce nom, &
Legendaires ont confondu les differentes vies qu'ils en ont trouv
celui de Vannes estoit Armoricain de naissance ; on ignore les n
de son pere & de sa mere. ceux de Pethan & de Guen sont Bret
Bolland. albert de Morl. ne conviennent qu'au pere & à la mere du S. Patern de Cardig
celui de Juliette est le nom de la mere du S. Patern d'Avra
Il n'y a rien d'assuré de celui de Vannes que son Episcopat, & qu
enfin obligé de quitter son Eglise, a cause que la verité trop Sev
& trop Zelée lui avoit fait des ennemis ; il se retira chez les Sa
après avoir prouvé son innocence dans un Synode. Il mour
au commencement du 6e Siecle
le lieu de sa retraite, & ses reliques furent apportées à Vannes. Long
[illegible] apres. on y a basti une grande eglise dans un fauxbourg [illegible] à
ent de la ville. on n'a point les actes du Synode où l'on dit que
prouva son innocence ; pour le concile de Vannes où il fut ord
si Caradaucus n'est point une fable, & si le concile s'est
de son tems, comme il y a bien de l'apparence, il faut que ni
este assemblé qu'apres la mort de Gillon maistre de la milice
qui pourroit croire que du vivant de Gillon qui avoit preser
ce grand homme
armoricains de la domination des Visigots par la victoire qu'il
qui regna quelques années dans les Gaules
sur Frederic, les armoricains se soient donné des Rois na
mourut qu'en 464. ainsi le concile de Vannes ne s'est
liers. Gillon, ne fut fait maistre de la milice qu'en 458 par
qu'en cette année ou quelque année suivante
Majorien, & ce ne fut tout au plus que l'année suivante que les Fr
jusqu'au tems de Childeric
le mirent en la place de Childeric ; il regna 8 ans & passa sur le m
un ou 2 ans après cela a fait la guerre quand on l'a rappellé,
nous conduit jusqu'à l'an 467 inclus. qui est aussi celui de sa
& celui de la naissance de Clovis que l'on donne 15 ans en 48
commencement
peut conclure de là que le concile de Vannes ne s'est point tenu
l'an 467. s'est assemblée fut composée de six Evesques presque
Tours, metropolitain, Victor, Athenius de Rennes, Nunechi
Nantes, Liveralis ; Paterne sur le S. L'Epistre Synodale est adr
a Victor & Thalassius Evesques du Mans & d'Angers, le sujet
sujet de l'assemblée avoit esté le dessein d'ordonner un Evesque
453 un semblable dessein avoit esté quelques années auparavant l'occa
qui avoit fait assembler le conc. d'Angers ; Thalassius y avoit es
ordonné Evesque d'Angers ; La difference qu'il y a entre ces 2 conci

La Sceance des prelats [illegible] de la Sceance ; est que Thelesius est nommé le dernier dans la preface du Concile où il fut ordonné, & que Faterne est nommé le 2e dans la lettre de celui de Vannes ; d'où quelques uns voudront peut-être conclure que celui-ci n'est donc pas lui qui fut ordonné dans ce Concile ; mais cette raison ne suffit pas pour combattre la tradition du pais, appuiée des actes de ce Saint. Mais pour peu que l'on connoisse la simplicité de ces tems heureux, & que l'on soit versé dans la lecture des Conciles, on sait que les Evesques signoient indifferemment comme il leur plaisoit sans observer l'antiquité de leurs Sieges ou de leur ordination ; & quand ils auroient observé tout cela, qui peut nous repondre que les copistes nous aient conservé l'ordre des noms tel qu'ils l'ont eu devant les yeux dans les originaux ? mais deux ou 3 exemples convaincront du peu d'egard que l'on doit avoir à l'ordre des noms. au 1er conc. de Tours de Simples Evesques ont signé avant les metropolitains de Bourges & de Rouen ; & dans celui de Reims de Victorius & du Mans est nommé avant Eustochius son metropolitain. La difficulté ne vaut pas la peine de s'y arrester davantage. Les Canons du Concile ne regardent plus les Eglises Gauloises que les Bretonnes, albinus & Liberalis que l'on trouve parmi les autres Evesques dont on connoist les Sieges, estoient peut-etre des Evesques Bretons sans Eglises. Le premier Canon excommunie les faux temoins & les meurtriers. Le 2e condamne à la meme peine ceux qui abandonnent leurs femmes en épousent d'autres sans avoir prouvé le deffaut de la mauvaise conduite des premieres. Et qui est-ce qui voudroit acheter le plaisir du changement au prix de son honneur ? Le 3e Canon apporte remede à une autre inconstance qui n'est pas moins ordinaire dans la vie. Quantité de penitences des rigueurs de ce second Baptesme penible & laborieux qui a été si sagement institué autrefois pour la sanctification des justes que pour la guerison des pecheurs, abandonnoient les pratiques humiliantes de l'estat penitent pour gouster les plaisirs & se donner du bon tems. Le Concile ne se contente pas de leur defendre la sainte table, il veut encore que les seculiers reprennent à leur egard la leur. Le 4e ordonne que les vierges qui après avoir fait une profession publique de garder la continence & avoir receu l'imposition des mains, se seront laissées seduire, soient privées de la communion, & soumises à la meme peine les auteurs de leurs desordres. Le 5e & le 6e sont contre les Clercs & les moines vagabonds ; et veulent qu'on regarde comme excommuniés ceux qui sont sans lettres de recommandation de leurs Evesques. pour les moines, il paroist que l'envie de courir les possedoit davantage & que les foudres de l'Eglise ne suffisoient pas pour arrester ces vagabonds ; on ordonne qu'ils soient fouettés s'ils ne veulent pas se corriger quand on les aura averties de leur devoir. Le 7e regarde les Ermites. combien de gens n'ont embrassé ce genre de vie que par libertinage & pour vivre de leur gueule sans maitre, sans compagnon, sans temoins de leurs dereglemens ! Le Concile d'Avignon de 2 Tons de moines qui font bande à part ; les uns sous pretexte de rendre à Dieu un plus grand service

Les autres a cause de leur grand age ou de leurs infirmités. mais la
plupart avoient evité de se soustraire a l'obeissance de leurs Sup
pour mettre ordre au scandale que donnoient causoient ou pouvoi
causer les faux Ermites, les Clercs ordonne que ceux qui voudront
de particulier soit pour se rendre plus parfaits que Dieu, soit par infirmité les
de suivre les autres, ne sortiront point de l'enclos de leurs monaste
& seront soumis à la jurisdiction de leur abbé. Le 8. canon defend le
abbés d'avoir plus d'un monastère sous leur conduite; & leurs pers
seulement d'avoir dans les villes un lieu de refuge où se retirer en tem
guerre. Le 9. defend aux Ecclesiastiques sous peine d'excommunication
porter leurs procès aux tribunaux seculiers, sans la permission de l'
Le 10. defend aux Evesques d'ordonner les Clercs d'un autre Evesque
son agrément. Le XI. regarde les Prestres, Diacres, & Soudia
en un mot tous ceux qui ont renoncé au mariage; & leur i
les banquets festins des noces, a cause de la liberté que l'on y donne d
faire de beaucoup de choses qui doivent choquer les yeux & les ore
des personnes qui se sont consacrées a Dieu d'une maniere particuliere
Le 12. defend aux clercs de la taille des Juifs. Le 13. avertit les
astiques d'eviter l'ivrognerie, & condamne ceux qu'on aura trouvé yv
, a etre separés 30 jours de la communion des fidelles, ou a que
penitence corporelle dans la honte pour leur imprimer de l'horreur pour
& brusle de blanche. Le 14 enjoint par excommunication
trouveront dans les villes Eveques n'assisteront pas a matines. Il falloit que
foi fut encore vive en ce tems-là. nous sommes dans un siecle où
separation de 7 jours n'empecheroit pas les Clercs de dormir. Le 15
fait voir qu'il y avoit dans la prov.ce Eccl.e de Tours diverses ma
& differentes manieres de celebrer Dieu dans les offices de l'Eglise. Le
concile, de moigne souhaiter qu'il n'y eut qu'une maniere de servir
De meme celebrer les St. mysteres, comme il n'y a qu'une meme foy
Enfin le 16 & dernier canon du concile defend aux Clercs d'user de cer
tions superstitieuses que le peuple grossier croioit permises a cause que l
Sainte ecriture l'autorisoit; mais qui n'estoient dans le fonds que des
inventions de l'esprit de mensonge & de seduction se servoit pour fa
tomber de nouveau dans les filets ceux que la grace de l'Evangile avoit delivré
sa tyrannie. ~~Ces 2 derniers canons~~ Le 15 Canon regarde manifes
les Eglises Bretonnes; mais on ne peut dire s'il a bien observe
il en est de meme du reste comme de la longueur; on trouve que les me
de Lan devenec avoient encore une maniere differente de se coupper
cheveux differente de celle qui estoit en usage parmi tous les autres ne
des Gaules. ~~Ce dernier canon~~ La Tonsure Bretonne estoit d'avoir les cheveux coup
rond par le devant de la teste d'une oreille a l'autre. Les Bret
se coupent encore aujourd'hui les cheveux de cette maniere façon, & l'
verra dans l'histoire de Guerer 2. que c'est une coutume depuis on
de leurs ancestres. on a dit ci dessus que l'on n'estoit pas bien sur que
Caradaucus ne fut pas une fable; on est plus assuré d'Eusebe Son
Les actes de St. melaine ecrits par un auteur a peu pres de son tems
le qualifient Roi de Vannes ont ce tour naif, & cette confiance m
que donne la verité. Eusebe estoit un homme violent, emporté, cruel
brutal; cretien cependant, & qui avoit beaucoup de consideration pa
cause que la sainteté de leurs mœurs rendoit recom
Dables. Les peuples de son Etat attirerent son indignation pa
(compris de) (la cote de Remes)

Reçu avec p.r 979.

Cela 1. melanii p.r Sac. sancta v. 12.

quelque de ses belles vies
une seule parmi ne fait pas le detail ; il vint à bout de faire d'une armée bien
resolue de perir une cruelle vangeance
Cette de Conobar ; il choisit les plus criminels, soit qu'ils
fussent les plus proches de lui ou les plus forts. Il commença par ceux
de Combleux, il fit creuer les yeux à quantité de
malheureux ; la pluspart n'en sentit pas demeurée la moins une violente
mal de mer qui l'emporta malgré lui : d'une si cruelle execution
Melaine grand l'esprit de la fille d'Aspasie qu'on la crut possédée ; sa
Ses saints discours touche guerit ceux que Dieu l'avoit abatu que pour
l'avertir de ne porter pas sa vangeance plus loin, il s'en retourna
à Vannes et ne pensa plus à ce qu'il avoit irrité contre le peuple
Melaine estoit de naissance
par l'eclat de ses vertus qu'elle ne l'estoit deja par
celui de son extraction. Le lieu de sa naissance fut Blain, que l'on
nomme presentement Blain, et qui est près de la Roche Blain, à 3 lieues
au dessus de Redon. Amand Evesque de Rennes le designa
son successeur en mourant. Les bornes de son diocese estoient trop etroites
pour un Zele aussi etendu que celui de Melaine. L'absence de Caterix que
l'envie et la calomnie avoient obligé de quitter Vannes, lui donna lieu de
s'occuper utilement aux environs du lieu de sa naissance où il avoit basti
une chapelle qu'il visitoit souvent. Il y convertit à la foi
quantité d'idolatres ; il estoit à lui qu'estoit reservée la
gloire d'exterminer de l'armorique le culte des fausses Divinités du
paganisme. Amand son predecesseur avoit succedé à Jean surnommé
l'Abbé, qui estoit peut estre un de ces Evesques Bretons sans Siege
qui avoient suivi avec les Bretons, et qui pour la plus part estoient
moines et superieurs de moines. A Leon Evesque de Nantes
succederent Carvinius, Cervinus et Clematius. Ce fut de leurs
temps que les Saxons conduits par Odoacre vinrent se presenter devant
Angers, et mirent toutes les villes depuis l'embouchure de la Loire jusque
là, à cette ancienne ville, la traiterent comme les autres et donnerent des otages
aux Barbares comme ils en avoient pris de toutes les autres. Tout
que la guerre qu'ils avoient faite aux Goths les avoit épuisés, Le Comte
Paul peu de temps auparavant avoit défait la tête d'une armée
composée de Romains, de Gaulois et de Francs, et s'estoit allé faire le
legat sur les terres des Visigots. La principale force de son armée consis-
toit dans les Francs, et s'estoit congedié leurs troupes après s'en estre
servi dans cette expedition. Elles n'en estoient pas cependant encore fort loin
d'Angers quand cette ville fut obligée de donner des otages au Saxon.
475 Soit que le Comte Paul les eut rappellé, soit que Childeric Roi des Francs
eut honte qu'un Roi moins puissant que lui se rendit maître d'une
ville qu'il regardoit comme son allié, soit enfin que l'envie succed
de l'entreprise d'Odoacre lui eut ouvert les yeux sur la faute qu'il
cette conquete ; Childeric n'eut pas plustost appris qu'Odoacre et une partie
l'obeissance des Angevins, qu'il se disposoit à passer la Loire
au delà, qu'il leva le siege et revint camper sur Angers. Le
bruit de la marche fit revenir Odoacre ; ils entrerent tous deux dans
la ville, Odoacre y fut reçu par crainte la crainte y fit recevoir Odoacre
et la confiance, l'estime et l'amour y fit recevoir les François. on ne

dit point si les 2 nations en vinrent [illegible] maine ; on sait seulement
le Comte Paul avant esté tué, Childeric demeura maistre de la pl
Hest à croire que le Comte Paul après avoir fait enlever les otages
declara [illegible] le Roi des Francs et [illegible] fut tué par les Saxons. ma
incontinent que Childeric [illegible] declaré maistre d'Angers, il se j
les Gaulois et chassa les Saxons de la ville ; ni les Francs ni le
Saxons aucun n'estoient Chrestiens ; on n'épargna [illegible] pour les Eglises
et La grande fut entierement brulée. Les [illegible] se retirerent d
les isles de la Loire ; les Francs les y poursuivirent [illegible] leur
retranchemens par terre et les obligerent à demander la paix.
Childeric la leur accorda, et pour aller aux Angevins lorsqu'ils de cra
emmena Adoacre en Italie, ces mariens genereux des Franc
Les faisoient avaient plus beaux Conquestes dans les Gaules que l
armes victorieuses ; ils n'eurent à combattre que les Bois et des Bo
grons, les Gaulois se donnerent à eux. Sous le Regne de Clovis
Greg. Turon. l. 2. c. 37. Il y avoit longtems qu'ils [illegible] estoient dans la disposition de
mais un reste d'attachement pour l'Empire qui ne subsistoit plus
Orient, les en avoit empeschés jusqu'à ce que Clovis, couvert
506. Lauriers [illegible] par [illegible] defait des Visigots à la journée de Vo
Greg. Tur. l. 2. c. 38. [illegible] et reveu de la pourpre consulaire par l'Empereur Ana
ils ne [illegible] hésiterent plus à prendre ce party. Les Armoricains,
les plus exposés aux insultes des Visigots, et les plus éloignés du
de l'Empire firent les plus empressés à demander l'alli
et la protection de cette nation victorieuse et bienfaisante. Sur le
l'obstination des Saxons leur donnoit de l'inquietude. Il semble
n'y avoit pas assez de Royaumes dans le monde pour assouvir l'insa
avidité de cette [illegible] nation. Depuis plus de 200 ans elle
la desolation sur toutes les mers, et elle avoit esté l'ennemi comm
de toutes les [illegible] Lorsque l'on les avoit vus maistres
l'angleterre, on s'étoit promis qu'ils laisseroient un peu respirer le
du monde ; rien moins. [illegible] la possession d'un grand et vast
Royaume n'eut qu'allumé le feu de leur cupidité, plus agissa
vifs, plus cruels que jamais, ils recommencerent aussitost à donner
l'alarme à toutes les coste depuis le nord jusqu'au midi. nulle pu
les rebuter, ils [illegible], [illegible] leurs defaites et leurs
le suivoient de pres : pour un chef perdu, ils en auroient bientost
plus
en trouvé. Nantes avoit apparemment donné des ôtages comme
autres villes de la Loire à Adoacre ; la victoire de Childeric
l'[illegible] eloignement d'Adoacre à [illegible] faisoit esperer aux Nantois une
Greg. Turon. l. 1. c. 60. quiétude qui les remettroit de leurs pertes passées. mais a peine avo
[illegible] ce que [illegible] avoient enlevé, que d'autres Saxons
entrerent dans la Loire sous la conduite d'un certain Chiloa, et
[illegible] assiegerent Nantes. Les Nantois après 8 mois d'une vigoureuse defense
[illegible] armée, et abandonnerent [illegible] la defense de leurs biens et de la
vie. Ils passerent la nuit en prieres aux tombeaux des Ss. Clai
de S. Similien leurs 1ers Evesques ; ils allerent [illegible] toute la nuit
l'un à l'autre des flambeaux allumés en main et implorerent
assistance comme s'ils eussent esté vivans. [illegible] Le mouvement
inquiet de tant de Lumieres, imprima [illegible] une terreur panique de
l'[illegible] imaginations des Barbares, [illegible] la plus grande partie s'enfuit en fuite, le
reste demanda quartier et n'eut pas de peine à l'obtenir. ils

blivent à Nantes, & firent Paix dans la Suite par Felix.
Comme on la dira en leurs lieux. Ce fut dans le dessein de se mettre
pour toujours à couvert de semblables incursions, que les Nantois, & le
reste des Armoriques se mit sous la protection de Clovis. S'unir aux François
sous le regne de Clovis. Les François ne souhaitoient pas moins
leur alliance, que les Armoricains souhaitoient celle des François.
Quelques rencontres avoient fait voir à ceux-ci qu'il y avoit plus de
courage & de fermeté dans cette partie des Gaules que dans le reste;
Les armoricains croyoient Les Gaules Français étoient Chrêtiens, il l'étoient
reciproquement. Les François firent la premiere demarche pour
demander leur alliance. Les Armoricains leur avoit d'accorder ce qu'ils croyoient
pas de pouvoir demander, ne se firent pas plus longtems de s'unir aux
Accommodement ne fut retardé que de tems qu'il fallut pour obtenir le
consentement des garnisons Romaines. Logées d'un coté, les Francs,
Les armoricains & les Visigots de l'autre tenoient les Troupes
Romaines enfermées dans l'armorique; c'étoit l'interêt des
Visigots d'empêcher l'agrandissement des Francs, & il auroient sans
doute appuié les Troupes Romaines si elles eussent voulu agir de
concert avec elles dans ce dessein; mais les soldats Romains
étoient Catholiques, ils eurent honneur de s'unir aux plus violens perse-
cuteurs qu'eust eu la religion qu'ils professoient. Comme ils ne
pouvoient sortir que par cette porte, se l'estant defendüe à eux mêmes,
ils furent contraints de consentir à l'union des armoricains & des
Francs. Cependant pour conserver encore quelques restes de la dignité
de l'Empire, ou ils voulurent & leur accorda qu'il leur fut
permis de garder leurs armes enseignes, leur discipline, leur maniere de
s'habiller & de combattre. On leur accorda tout ce qu'ils voulurent. Et
dés ce moment l'armorique devint Françoise. Ce fut dans le
cours de cette negociation que Clovis connut les rares talens de l'Evesque
de Reims, il lui marqua son estime par tous les respects, toutes les caresses
& toute la deference possibles; mais Melaine a trouvé moyen de son credit
auprés du prince, que le bien pour le bien de l'Eglise. On
doit regarder le concile d'Orleans comme l'ouvrage de son Zele & de
son credit. Si les actes du concile nous restoient, on verroit qu'il y
a eu presque aucune decision à laquelle il n'ait eu la meilleure part
comme d'esprit qui animoit tout l'assemblée. Il ne nous en reste
que les Canons, au nombre de 31. Trente-deux Evesques se trou-
verent à ce concile & en souscrivirent les Canons, & parmi tous ces Evesques
il n'y en a pas un Breton, tous sont des païs soumis à Clovis;
aussi s'appellent-ils dans la Preface du concile de Bretons leurs tres-
glorieux Regnes. Epiphanius Evesque de nantes
Successeur de Clematius, Modeste de Vannes Successeur de Paterne
Souscrivent tous du nombre de ces 32 Evesques. Il paroit par cette
affectation des Evesques Bretons de ne se plus trouver aux conciles
où ils sont convoqués par les Evesques Rois de France (c'est le nom que les Francs
donnerent aux Gaules) que les Bretons n'entrerent point dans l'alliance
des Armoricains & des Francs. Ils ne nous point que non plus dans les ex
attaqués; apparemment qu'il n'en eut ni l'envie ni le tems ni l'occasion.

Ce ne fut que sous le regne de ses enfans que la Domination Françoise penetra dans le pais des Bretons, encore fut elle plus redevable de cet avantage a la division des princes de la maison qu'à la valeur des Rois de France. La lendresse de Riwal pour ses enfans & les autres princes de sa famille le porta a diviser entr'eux les etats dont les bornes estoient assés reserrées. ces sortes de partages sont bons dans une famille particuliere; où un pere ne doit a ses enfans que les moyens d'avoir la vie qu'il leur a donnée, & où tous lui sont également chers mais dans un estat considerable, un prince doit moins regarder l'etablissement de sa famille que l'interest de ses sujets: le bien de plusieurs est le but de l'autorité Souveraine; le partager c'est l'affoiblir & repondre mal aux intentions des Sujets. cependant ce fut ce que produisit le partage de Riwal: il est vrai que la cinquiesme de la Cornouaille dont il fut la Souche fut plus riche en terres que toutes les autres parties de la Bretagne ensemble; mais il s'en trouva dans cette meme branche qui donnerent encore a leurs cadets des partages tres forts; & du reste les autres princes n'eurent jamais besoin de dependre de ceux de la Domnonée. Grallon Comte de Cornouaille prenoit meme la qualité de Roi; il estoit un prince naturellement feroce, violent, magnifique, liberal & severe; il temoigna un zele ardent pour la religion, les deserts & les exemples de Guirolé, de Renan, de Corentin & de quantité d'autres grands hommes de cette trempe, adoucirent peu a peu cette humeur portée a la rigueur, Grallon devint moderé, juste, liberal aux eglises. Il avoit toujours eu beaucoup de Zele pour l'observation de cette justice, mais avant que ses sujets fussent parfaitement instruits de toutes les maximes de l'Evangile, son Zele avoit de l'aigreur et de l'emportement, & sa bonté facile à se laisser prevenir par la calomnie s'abandonnoit aveuglement a de premieres impressions. Renan, ce qui arriva à l'un des Saints que l'on vient de nommer. Renan Evesque hibernois s'estoit retiré d'abord dans un lieu solitaire du pais de Leon, pour fuir l'embarras des affaires. S'y voyant trop connu des hommes, il passa la mer pour aller chercher la Cornouaille & s'estoit basti une retraite dans la forest de Nevet; il n'estoit connu là que d'un paysan qui lui avoit aidé a bastir sa cellule, & qui lui apportoit de temps en temps la nourriture de corps qu'il recevoit, il lui rompoit le pain de la parole de Dieu, & le paysan y prenoit tant de gout qu'il passoit tous les jours entiers a l'entendre. c'estoit la pratique de tous les moines d'Irlande & de Bretons d'eviter la frequentation des femmes, l'entrée de leurs solitudes et meme de leurs Eglises. La defense d'entrer chez Renan, le long sejour que y faisoit le paysan, irrita la curiosité de la femme; les discours de son mari lui parurent des reglements, elle ne put se persuader que si longtemps il n'y eust quelque grand mystere dans ces longs entretiens ou l'on ne vouloit point de temoins. La curiosité poussée fit naitre le depit, le depit ouvrit la porte a la medisance & a l'imposture a la calomnie; Kebran, c'est le nom de la femme, publia que Renan estoit un Sorcier; que les Loups de la forest mangeoient souvent de grands desordres dans les troupeaux, Kebran faisoit croire au peuple que Renan se changeoit en Loup pour devorer l'elite de leurs troupeaux. cependant toutes ces calomnies se dissipoient aussitost qu'on voyoit paroitre Renan, La Serenité de son visage & la douceur de ses discours dissipoient en un moment toutes les impostures de cette mechante

car Lands. Cudestin vitas. Guingal. aura S. Renani.

v. 14.

v. 15

v.

La rage qu'elle conçut quand elle vit qu'elle n'en estoit pas crue la porta
porta à entreprendre faire une action des plus noires que l'on puisse s'imagi-
ner elle enferma un petit enfant qu'elle avoit dans un coffre, & elle les
cheveux epars crier partout comme un desespéré que Renan cet infame
execrable magicien avoit devoré sa fille. Les larmes, Les cris redoublerent
le desespoir de Keban n'empescherent pas beaucoup le vrai visage; elle alla
toute échevelée, sans ordre de tems se jetter aux pieds de Grallon. Cet heureux
prince credule, il
fit incontinent venir Renan, & sans l'entendre ordonna qu'on lachast sur
contre lui deux dogues monstrueux qui l'eussent devoré s'ils n'eussent prié de toute sa
cour n'empescher sur tout l'execution de cet ordre barbare, pour donner à Renan
le tems de confesser au moins son crime, s'il ne pouvoit s'en justifier.
mais le peu de paroles qu'il employa pour sa defense firent que le prince
fut contraint à ceux qui avoient arresté l'impetuosité de sa colere. Keban
fut convaincu d'imposture, on trouva sa fille etouffée dans le lieu où
elle l'avoit enfermée elle même; Le prince voulut punir faire souffrir à
femme tous les plus rigoureux chatimens, mais Renan lui representa que
la perte de sa fille la punissoit assez, & ne se vangea de ses persecutions de
la mere qu'en lui demandant grace pour elle: Grallon
depuis ce tems-la devint plus moderé dans l'exercice de la puissance
mais s'il mit un frein a l'emportement de son Zele il ne mit point de
bornes à sa liberalité; La mort de Rivelen son fils unique detacha
son coeur de la possession des biens du monde qu'il regardoit deja comme
un bien qu'il est plus glorieux de donner que d'avoir. on ne dit point si
ce chef-d'oeuvre estoit unique, il y a bien de l'apparence. il fit enfermer à
Landevenec, abbaie considerable a l'embouchure de la riviere de
Chateaulin qu'il avoit deja richement enrichie de ses dons, & qu'il continua
de combler de bienfaits. il faisoit une estime particuliere de Guenolé
premier abbé de cette abbaie c'estoit un saint homme qui meritoit bien
les egards que le prince avoit pour lui. L'année de la naissance de
Guenolé est celle du passage des Bretons de la mere Guen le mit
au monde quelques mois après il estoit arrivé avec le reste de la nation
en 458 Armorique fut appellée de puis le nom
près de St. Brieuc tire son nom de Tudwal qui y fut enterré
Il y eut un autre St. Guenolé plus ancien que celui-ci. Grallon
n'en eut pas moins pour les rares vertus de Corentin, il estoit, au rapport
que Guenolé, né en Bretagne de parens Bretons peu de tems après le
passage, & avoit dans la suite embrassé la profession comme lui
de l'Evangile pendant que Marcuet & les autres Evesques Bretons
refugiés avoient abandonné
Bretagne ne pensoient point à eriger d'Evesché; Jusque le soin de s'établir
eux mesmes les occupoit tout entier
les premiers mais Leur Empire affermi & la plus part de ces
Evesques morts, il fallut penser à donner des Evesques à la Bretagne d'un
les Regles fixent fixes. Grallon jette les yeux sur Corentin pour en faire
le premier Evesque de la ville capitale de son estat. Il epuisa ses tresors
pour doter la nouvelle epouse, qui lui tenoit lieu d'heritiere après la mort
de sa fille. on ne sait en quelle année il mourut lui mesme

V. 16

Vers l'an 500

V. 17
pompée enterrée en La par.ᵉ de Langouet près Cregueu

Il est probable que ce fut vers L'an 5[illegible]. Pour Derec Rio
Rival, la seule chose qu'on sait de lui, c'est que Tugdual A
pompée soeur de son frere vint de son tems s'etablir dans Le pays
il regut pompée après La perte de son mari avoit renoncé a
les vanités du siecle, Sa Sanctification Tugdual respecta Elle
avoit consacré Sa virginité a Dieu; Tugdual ne tira aucun av
avantage de Sa haute naissance que celui de faire un Sacrifice au S
Rois. Riathom fut le Derec eut un fils qui nommé Ri
mais on ne sait s'il a succédé Survecu à Son pere. Jona fil
Riathom regna quelque tems dans Les pays qui Sont entre Le Le
& Le confins de la Bret. du coté de La riv.ᵉ de Cgaisnon. Le ma
Voici L'on trouve Les bornes de son empire, ce que c'etoit
De Leon avoit déjà Ses Seigneurs particuliers du tems de Dere
il paroit par les actes de S.ᵗ Tugdual. Conan dont Le Lude
Withur comte de Leon estoit de la dont on parlera dans la Suite
la famille de Rival; ainsi, on peut croire que ces 1.ers Comtes de Leon
de Leon etoient fils ou enfans de Derec; autre partage qui a
de plus en plus La branche ainée. a Gralon mort Sans enfans.

V. 18.
Brdic Son neveu fils de Daniel, il prit comme Son oncle la qu
deras melani. de Roi. c'est tout ce que l'on Sait de lui. Meliau Son fils ainé
Succeda vers L'an 540 c'etoit un prince d'un tres bon naturel, d
douceur enchantée, croient dans le coeur comme dans l'esprit, et qu
disoit Souvent avec le plus Sage des Rois qu'il n'y a rien de Solide dan
grandeur ni dans les plaisirs ni dans la possession des richesses. ces dispo
Si crétiennes. Semboient partir d'un Secret pressentiment du peu de du
que devoit avoir Son regne. Le ciel ne fit que le montrer à Ses peup
et l'impatience criminelle de regner ne permit pas a Rivod Son frere de
laisser plus de 7 ans Sur le trône. Rivod estoit d'un caractere tout
à celui de Meliau; Sombre, querelleur, Liporeux, Sans foi, jalo
ambitieux; Le contraire de son frere le faisoit aimer de tout le monde, le
fait de Sept Rivod; Le bonheur dont le pays jouissoit Sous la conduite de
Son frere, faisoit son chagrin. toujours d'un avis contraire à celui de
Meliau, toujours prest à Se mettre a la tete du premier parti qui Se forme
contre lui, Les enfin d'attendre une occasion qui ne Se presentoit pa
il prit La detestable resolution de s'en defaire. Meliau tenoit Son con
on l'y assassina par Son ordre, & peut etre mit il lui meme la m
au milieu des troupes des plus
à cette funeste action. La vie de meliau & le genre de Sa mort l'on fe
regarder comme un martir, & l'on trouve plus d'une Eglise consacrée à
Sous L'invocation de Son nom. Quelques pieces Sans que soient les exemples
prince, il a toujours plus d'imitateurs de Ses vices que de Ses vertus; le
Son
les hommes portés naturellement au mal ne demandent des exemples
pour autoriser leurs mechantes inclinations; une piece contenue on re
exemples vertueux
celeste victime de l'admiration; mais on a peur d'estre obligés de leur
ressembler, on n'est que trop à leur Souhaiter du mal. cela repan
trop a La facilité qu'eut Rivod a S'emparer du gouvernement malg
l'horreur que les bons avoient pour lui; Le nombre en estoit petit, le
ne cabalent point & leur parti est toujours le plus foible. Rivod entou
d'une troupe de Scelerats Se rendit maitre Sans aucune resistance de pl
des tresors, et de tout l'Etat de Son frere; il ne manquoit qu'une seule
manquoit au bonheur dont il croioit jouir; Le fils & l'heritier de Mel
estoit
avoit echapé a Sa fureur; il lui fallut encore cette victime pour met
Son ambition en repos. Quelque soin que l'on eust de la cacher Le jeune pr
Melatr, on le trouva. L'innocence de Son age (il n'avoit que 7 ans) ne

Plou-meliau en Europe Greic mit au en Leon.

attendrir le cœur du Tyran ; tous les traits du visage de Melian, toutes les manieres, qui se faisoient remarquer dans le petit Melair ; plus cette ressemblance pouvoit le rendre cher à ceux qui estoient sensibles à la perte de son pere, plus elle le rendit odieux à son oncle ; il l'eut bientôt fait perir, n'eut presque aussitôt qu'il vivoit, que l'on coupât au plutôt la teste de ce petit serpent, qu'on ne lui donne pas le tems de croître & de venger son pere. mais Rivod avoit quelui qui fust capable d'executer des ordres si barbares. ces cruels soldats qui avoient bien osé tremper leurs mains parricides dans le sang de leur prince, perdirent en cette rencontre cette ferocité barbare qui les rendoit capables des plus grands crimes, les armes leur tomberent des mains à la vûe de l'innocent melair : ils n'eurent plus pour le defaire que les mains de l'enfant ; ils arresterent ses bras, & se jetterent à ses pieds pour lui demander la vie du prince. sire dirent ils à Rivod, osez nous ôter la vie si vous voulez la conserver à melair. pendant qu'ils le chargeoient d'injures & de malédictions, & qu'ils vouloient se defaire d'eux pour se jetter sur sa proie, on osta le prince de devant ses yeux ; Les accés de la fureur qui le tourmentoit redoublerent dans le moment, mais elle s'appaisa peu à peu comme un incendie que le vent n'agite plus. Son ame lui representa avec tant de force l'innocence du prince, la foiblesse de son âge, le peu d'appui qu'il avoit, l'enormité & l'horreur du crime ; qu'il fit grace de la vie à melair, mais il ordonna qu'on lui coupât un pied & une main, afin que cette mutilation le rendant incapable de regner, l'empêchât de rien entreprendre dans la suite contre les interets de son oncle. tous lui promirent avec les plus execrables sermens d'executer fidellement ses ordres ; mais ceux qui témoignerent le plus d'empressement à les executer, furent ceux qui en avoient le moins d'envie. Ils trouverent donc dans le jeune prince assez d'ouverture d'esprit pour seconder leur dissimulation, ils le mirent entre les mains des meurtriers affidés comme pour le faire mourir de la mutilation, lui firent entendre qu'il y alloit de sa vie de faire le malade & de ne montrer jamais ni la main ni le pied qu'ils avoient eu ordre de couper ; ils allerent aussitôt rendre compte de leur action a Rivod ; mais quand ils ajouterent qu'ils avoient fait faire à l'enfant une main & un pied de metal, quelque leger changement qui parut sur le visage du Tyran malgré lui, leur fit juger qu'il doutoit un peu de la reussite de leur fidelité ; ils jugerent que le prince perdu s'ils ne le cachoient devoient aux recherches de son oncle, & ne pouvant le faire evader eux mêmes sans donner au Tyran une conviction manifeste de leur desobeissance, ils en chargerent un jardinier de la confidence qui le fit emporter secrettement dans une maison de la campagne. Il y vecut quelques tems inconnu, & les recherches du Tyran furent longtems inutiles, quelque soin qu'il prit pour découvrir le lieu de sa retraite. Mais enfin la reputation de ses vertus & de ses bonnes qualités perdirent a Melair de sa vûe dans l'obscurité. mais enfin la reputation le tira de cette demeure de Melair, elle publia encore que c'etoit un prince de grande esperance, aussi vertueux que son pere, & plus savant dans la science des Saints, humble, doux, obeissant, charitable, penitent, modeste ; que tant de vertus dans un age si peu avancé le rendoient l'amour & l'admiration des peuples qui le regardoient comme leur Souverain Legitime. La renommée publioit encore que dieu avoit fait

en faveur de malair un miracle inouï a tous les Siecles ; que cette
ce pied de metal que les La prêtresse avoient substitué à la place
pied & de la main que vrais lui avoient coupé avec la derniere barbarie
avoient par l'operation du bas haut pris veritablement la place des
membres mutilés coupés, qu'ils avoient crus comme le reste du corps, en
avoient tous les mouvemens des pieds & des mains veritables. Le Q
eut bien tot pris son parti sur le sujet du miracle pretendu ; il ne
ne se trompa pas, que ce pied & cette main dont on disoit tant de merv
estoient le pied & la main veritable de malair, & que les ministres de
Sireur l'avoient mal servi dans par une compassion qui ne s'accom
pas avec les interets d'un parricide & d'un usurpateur. Quelque grand
fust son chagrin d'avoir esté trompé dans un point si delicat, il n'osa
le faire paroistre, de peur d'un soulevement. Que n'eussent pas entrepris
peuples pour un prince en qui ils se seroient persuadés que Dieu agissoit
un miracle continuel ! Il eut recours aux artifices & se persuada
que malair n'en rechaperoit pas s'il pouvoit tomber entre ses
La joie qu'il temoignoit en public d'aprendre de son neveu toutes les gr
choses que la renommée en prôloient, parut peu sincere à l'Usurpateur
il crut malair peu assurée dans un lieu connu, il le cacha une fois
fois a l'extremité de la province chez un homme d'honneur & de
probité nommé Coriale. Rivod mit tant d'espions sur la voie
de malair qu'il decouvrit enfin le lieu où on l'avoit caché. Il
vint Coriale & mit la teste du jeune prince à si haut prix, que l'
& la probité de cet homme requirent tant contre de si magnifiques promes
La femme de Coriale attendoit avec impatience le retour de son mari, ses impo
les caresses lui firent decouvrir le secret du Tyran. La pitié si nat
aux femmes lui fit d'abord de l'horreur pour une action si noire
L'ambition & l'avarice eteignirent pour un tems dans son coeur
tendres sentimens de la nature ; la femme de Coriale pensa qu'il n'y avoit
d'autant de plaisir qu'elle en pouvoit voir du sommet de la plus ha
montagne de Cornouaille (c'etoit le prix du crime) la fit sou
quoi qu'avec un peu de peine aux ordres de Rivod. Le mari, fatigu
du voiage, & de la dispute qu'il venoit d'avoir avec sa femme,
enfin de son coup, remit l'affaire au lendemain &
s'abandonna au sommeil. La femme ne put
Les reflexions qu'elle fit sur la jeunesse, la douceur, l'innocence &
engageantes d'un enfant qui la regardoit comme sa mere, & qu'elle avoit
caresses de malair jusqu'alors comme son fils, reveillerent
fille cette tendresse naturelle qu'elle avoit pour lui. Elle
les reflexions elle court au lit de malair, l'eveille, & lui dit ; Sauv
nous mon enfant, Le Tyran veut vous tuer. Le peu de tems
avoit de s'expliquer davantage ne lui permettant pas d'user de plus
paroles, le prince crut que Rivod estoit là, comme autrefois
Le fer à la main, & le bras haut & le fer a la main, prest a le
aux interets de son ambition, il suivit aveuglement celle qui
sa bonne mere & qui lui en rendit en cette occasion les offices
Seigneur independant d'un canton de Bretagne, ne s'est pas
fait connoitre dans le monde pour un scelerat pire
Rivod
attendoit le tems & les occasions de profiter des divisions de ses voisi
pour executer le Dessein criminel q. avoit conçu de s'emparer de tout

Bretagne. La femme de Cariale ne le connoissant que pour ce qu'il affectoit de paroistre, magnifique, honeste, protecteur des affligés; le retira chez lui avec Melair le jeune prince. Conomer ravi que sa bonne fortune lui eust ouvert cette porte pour entrer dans la couronne le quand il le jugeroit a propos, receut Melair avec des demonstrations de joie fort equivoques, mais que l'innocent prince expliqua en sa faveur. On ne peut exprimer l'etonnement et le desespoir ou se trouva Cariale alla quand le matin quand il ne trouva plus ni sa femme ni le prince. La nuit et la diligence dont ils avoient usé dans leur fuite avoit si bien couvert leur marche, qu'on estoit ignore longtems par quel chemin ils avoient pris, si Conomer lui meme ne se fust fait un honneur de le publier. Cariale eut beau protester a Rivod qu'il n'avoit aucune part à l'evasion du prince, Le tyran après ses menaces l'assura en jurant qu'il ne se justifieroit que en lui aportant la teste de Melair. Pour peu que Cariale eust connu Rivod, il eust vu le peu de fons qu'il y avoit à faire sur les promesses d'un homme sans honneur, et qui les plus grands crimes ne coutoient rien. mais les magnifiques et frivoles promesses du Tyran l'avoient entierement aveuglé. il s'imaginoit sans doute estre sur la plus haute montagne du païs, et que son empire n'avoit point de limites pour de la marquer les bornes de son empire par celles de l'avenir. Il se rend donc à la cour de Conomer ne croyant en apparence, et persuadé de Rivod à ce qu'il disoit. «Melair se jette tendrement à son cou aussitost qu'il le voit, et l'apelle plus d'une fois son cher pere; Le traitre l'asseure de repondre de ces innocentes caresses par les mesmes de peur que son mais de la 1re occasion qu'il eut, il coupe la teste au malheureux prince pendant qu'il dormoit, la mit dans un Sac et fut la teste avec son fils qui avoit aidé a faire le coup. Il estoit nuit et les portes du chateau fermées, ils furent obligés de sauter les murailles, Le fils de Cariale le tua le cou, et le pere alla presenter au Tyran la teste de malheureux Melair, en le faisant ressouvenir de ses promesses «c'est la raison, dist le tyran, avec un ris moqueur; et lui fit crever les yeux, puis lui dit, va traistre sur la plus haute montagne de Cornouaille, tout le païs que tu verras je te le donne. Rivod n'avoit rien fait de meilleur dans sa vie; il mourut peu de jours après comme un reprouvé, dans le desespoir, et les tourments du souvenir de ses crimes, et acabla sur tout de l'apreuve du dernier. La ville de Lanmeur se glorifie d'avoir esté le lieu de la sepulture et martire de St. Melair. Lanmeur aura donc esté par consequent le lieu de la demeure de Conomer. Tyran dont la memoire devoit dans la suite plus execrable que celle de Rivod. mais à moins de dire que Conomer estoit un nouveau venu qui s'estoit emparé de force du païs qui est entre Lannion et Morlaix, il n'est pas facile d'accorder les pretensions de ceux de Lanmeur avec la suite des siecles de la Domonée pour laquelle qui ont regné constamment au nord de la Bretagne. pour la qualité de Martyr, il est bon d'avertir une fois pour toutes que les Bretons pour la donner n'ont eu egard qu'au genre de mort, et point à la cause. c'est cependant la cause qui fait le martyr, plus que le tourment qui fait le martyr.

on conserve a meaux une notable partie du
Le corps de S.t Malair ; son chef est dans l'Eglise Cathedrale de
~~Le roi~~ ~~La grosse guerre de Rivod l'ayant Le Cornouaille sans cesse~~
~~guerre~~ ~~l'Etat~~
~~Le~~ ~~du pais s'y opposerent pour avoir à cause l'un avoit a faire~~
~~cette rencontre~~. [Budic fils de Cybodan ~~dont parle au regne de Jud~~
~~avoit abbé obligé de Bretagne par un Comte de Cornouaille ambiti~~
~~qui ne pouvoit souffrir de compagnon dans le estat~~ ;
Grallon, pour des raisons qu'on ne sait pas, avoit obligé Budic un
Regist. Landef. apud Sperlingium de antiq. Britan. Cap. 17 ses neveux, fils de Cybodan, de ~~sortir~~ de quitter la Bretagne, vers l'an 522
prince exilé s'estoit refugié dans le pais de Galles aupres d'Aircol au temps
Roi de la partie la plus occidentale de cette principauté. Budic
ayant appris
appris que la famille d'un autre prince de mesme nom que lui estoit es
sur le trone de Cornouaille, & persuadé qu'il n'avoit plus rien a cr
du coste ~~de Leon~~, il commença de regarder le lieu de son exil com
la patrie, & pour s'y procurer un etablissement durable, il epou
Anaumed Soeur de Telian Evesque de Landef. Il en avoit eu
deux enfans Judael & Tifei, & la princesse estoit preste d'en
un troisieme au monde, Lorsque les Etats de Cornouaille s'assem
après la mort de Rivod pour le choix d'un maistre, deferen
gouvernement à Budic. Les deputés de l'assemblé passerent la
pour aller annoncer cette agreable nouvelle. Conomer toujours a
aux ouvertures que la fortune pourroit faire naistre pour l'execu
de ses ambitieux projets ~~le disputa~~ brigoit sous main la faveu
les suffrages des peuples, se faisoit regarder comme le vangeur de
meurtre. La protection qu'il leur avoit generalement accordée ;
Le Roy leur avoit fait en mourant recommander
~~Le~~ ~~le~~ inhumainement avide, estoient de trop grands leurs dont il les
d'eblouir les yeux de la populace ; mais quelque eloquence qu'il em
pour les faire valoir, il vit bien qu'elles avoient besoin du secours de
540 & qu'elles ~~l'ont~~ seules avoient
pais, & ce fut ce qui obligea Budic de venir bien accompagné
diligence dont il use, & la bonne estat de ses troupes d'eton
Conomer ; il se fit en repos chez lui, & tourna ses vües d'un
coté. Budic ~~fit~~ s'estant paisiblement possession de la cornouaille
~~avoit~~ ~~que la guerre civile qu'il avoit fait de son exil l'avoit affligée~~,
prominent de voir ~~dans les regnes~~ des temps plus heureux sous
d'un homme mur d'age, d'une grande pieté, qui avoit appris en
L'ennui d'un long exil à compatir aux affligés ; & ~~il~~ dame pl
pleine de foi, detachée des biens & des grandeurs de la terre, en un
digne Soeur d'un des plus grands Saints Evesques que l'orient enri
dans l'Isle. Cette Sainte & genereuse princesse ~~fit voir~~ le gen
chement qu'elle avoit aux honneurs ~~de~~ du monde, en ~~par la~~ cou
~~devoit~~ à Dieu toute l'esperance de sa famille ; elle lui consa
service de sa majesté supreme Judael l'aisné de ses enfans,
~~fut~~ Tifei le second, & Budocee qui venoit de naistre. Le
fut fait Evesque de Minu par son oncle, & le dernier fut Evesq
Landaff après
Judael le 2.e est honoré comme martyr dans le pais de Galles. La
d'Anaumed n'estoit pas du gout des politiques, et se ~~trouverent~~ sacrifices fu
apprehender crainte naissance d'un 4.e enfant naissant les peuples une, & força les au
les peuples ~~se~~ sans a donner leur approbation & des actions qui marquoient une foi si vi
ensuite,
on nomma cet enfant Theodoric, et il succeda a son pere.

Jona regnoit dans la Dommonée c'estoit un prince bienfaisant,
affable, sans artifice, aimé de ses Sujets ; mais foible, & qui se tenoit
peu sur ses gardes, comme il parut par l'establissement de
Conomer homme étranger, qui lui enleva une grande partie de ses estats & qui s'y maintint malgré lui. Wilhur seigneur de
Zeon, parent de Jona estoit un homme de pieté, mais resolu
courageux, & qui scavoit bien la guerre. Conomer voyant qu'il lui en
coûteroit trop à s'estendre de ce coté là, La foiblesse de Jona, lui fit
peu d'experience, fut de scavoir dans l'art de la guerre lui feroient regarder
comme facile la conquete du reste de la Dommorée : mais l'affection
qu'avoient les Bretons pour Jona, & les troubles de la cour de la
apprehender, lui firent craindre que ses voisins, ne se liguassent pour le
deposseder. Il laissa donc la peau du lion pour revestir celle du
renard. Il demanda la paix a Jona avec toutes les soumissions imagi-
nables ; Le prince n'aimoit rien moins que la guerre, il accorda à Cono
mer tout ce qu'il demandoit ; & fut ravi de faire un sujet fidelle
d'un ennemi declaré. Conomer observa gayement toutes les conditions que le
prince lui avoit imposées, & lui fit sa cour avec tant d'empressement
& de complaisance, qu'il emporta toute la confiance selon le la faveur
du prince. Conomer avoit l'esprit vif, penetrant, souple
adroit, il estoit bon homme de guerre, adroit à tous les exercices
du corps, agreable dans la conversation. Liberal & magnifique
passionné pour la gloire. mais avec toutes ces bonnes qualités c'a estè
Le plus grand scelerat de son siecle ; s'il aimoit la gloire, il ne la
connoissoit pas, & n'alloit au fantome qu'il s'estoit formé au lieu de la
que par des crimes ; la vivacité, la penetration de son esprit estoient
les dangereux instrumens ne lui servoient qu'a trouver des moyens
d'accomplir ses desseins criminels, ou des couleurs pour les excuser ; il
n'employoit sa liberalité qu'a se faire des protecteurs de ceux que
l'interest de la justice auroit du porter à le punir, cruel dans ses
amours, cruel dans ses plaisirs, sans foy, sans parole, sans
religion, il a souillé sa memoire de tant de crimes, qu'on ne le
nomme point encore aujourd'hui sans adjouter le terme de
maudit. Jona se livra tout entier à Lui par une confience sans
reserve, il estoit Conomer estoit de tous ses plaisirs, & les divertissemens dont
il n'estoit pas, lui estoient pour plaire ennuieux au prince.
Conomer estudia en habile homme, toutes les inclinations de Jona, remar-
qua les lieux qu'il frequentoit le plus ; & sous pretexte de quelques affaires
qui demandoient sa presence, prit congé pour quelques jours ; Le prince
ne le laissa partir qu'a regret, & fut triste pendant toute son absence.
Conomer scavoit qu'il seroit arrivé chez lui, assembla secretement tous
les Capitaines de ses troupes, & leur ordonna de se tenir incessamment
prests à y entrer au 1er ordre qu'il leur en donneroit, sans autre
execute avec diligence pour lui, il retourna à la cour de Jona aussi
tranquille que s'il n'eut eu dessein que d'y passer agreablement le tems à
l'ordinaire ; Jona le receut avec toutes les caresses d'un ami passionné,
son arrivée rendit la joie à toute la cour. Conomer avoit su se faire aimer
de tous les Seigneurs aussi bien que du prince. dissant enfin qu'il estoit
que ses troupes estoient sur la frontiere & attendoient ses ordres ; il proposa au

prince une partie de chasse vers Tregor. Le païs estoit alors co
de bois autour de la vallée de Tregor, & la chasse y estoit abon
on l'y suivit avec joie; l'ardeur de la poursuite eut bientost ecart
cela S. Lomer compagnie de Jona, Conomor n'en voulut qu'à lui, il l'accosta lo
de gros de ses gens & le trouvant enfin seul à loisir de son mond
le tua sans que personne le vist; puis rejoignant les chasseurs
leur demanda avec toute l'inquiétude qu'un pere l'amitié la plus
où est le prince? qu'est devenu Jona? pendant que tout le monde l
cherche, Conomor se derobant insensiblement d'eux, va se mettre
tête de ses troupes, entre dans le païs sans faire aucun desordre, m
droit au Chef-lieu où Jona faisoit sa residence, s'en rend le maistre &
conduite de cette de Les Etats, sans que personne pust ou voulu
s'opposer à son usurpation. Le seul desir de vanger la m
de son cher prince & de proteger le jeune Judual son fils contre les
meurtriers de son pere l'avoit fait entreprendre d'estre à main armé
estoit le païs. La veufve de Jona fut si persuadée de la bonne foi du pers
Conomor qu'elle crut ne pouvoir reconnoistre les services d
ami si genereux qu'en lui donnant sa main se donnant à lui la
Withur, Budic & Guerec ne furent pas si faciles à tromper qu
Sujets de Jona, Conomor eut peur que rassemblant leurs forces
ne vinssent fondre sur lui pour le punir de cet horrible attentat. Il
empescher de rien entreprendre contre lui, il eut recours à
plus puissant prince qu'eux. Clovis estoit mort sans avoir
les Bretons, Childebert un de ses enfans qui avoit eu en partage
plus belle partie de la Neustrie, attendoit impatiemment l'occasion
soumettre ce peuple à son Empire. Conomor implora la protection
Childebert, l'interessa par l'hommage de ce qu'il professoit
& par les tresors mesmes de Jona dont il s'estoit saisi à cette occasion
enfin les yeux de la princesse & de tous ses peuples; mais il n'estoit plus
de les ouvrir sur la perfidie de Conomor. Withur craignit à son
que le traistre ne le traitast comme il avoit traité Jona; il eut recours
à Childebert, le Roi de Paris fut ravi d'avoir trouvé un homme
pust balancer l'autorité de Conomor & l'empescher de devenir
puissant pour entreprendre de secouer le joug qu'il s'estoit lui mesme
fut Withur sous la protection de Childebert, & fit son lieutenant dans le pa
Leon, comme il avoit fait Conomor son lieutenant dans la Domn
& pour marque de l'autorité dont il le revestoit il lui donna un ar
grave dont il avoit coustume de se servir. Withur le trouva
anneau pour cacheter les lettres qu'il envoyoit à Childebert. Quelqu
que fust la veufve de Jona de dissimuler le chagrin qu'elle avoit de
donnée au meurtrier de son epoux, il y alloit de la vie & de celle du jeu
Judual de ne jamais donner à connoistre au Tyran qu'elle
qu'elle se fust trompée sur son sujet) elle ne put s'empescher La joie
eut de voir à ce que elle pensoit dans l'avenir la punition de son crime
qu'elle ne put s'empescher de lui faire part d'un songe qu'elle avoit eu
avoit cru voir son fils Judual assis sur le haut d'une montagne, qui
recevoit les hommages de tous les Sgrs de la Domnonée, et que quan
sur elle, tous l'avoient suivi. L'imprudente mere n'eut pas plu

Il fait le reste de ce malheureux songe, qu'elle comprit que son fils estoit
perdu, s'il ne le deroboit au plustost à la fureur du Tyran; La pauvre
affligée ressemble bien à Judual, qu'il prit la fuite, si la vie lui estoit chere.
La pauvre enfant, ne pouvant mieux faire, alla se jetter entre les bras
Mss. Lemoyne de Leonor. C'estoit un Evesque Breton, né Kemfaete dans le païs de
aut. Du chesne Galles [illegible] accompagné de saints. S'estoit retiré dans une solitude près de l'ancienne ville
d'Alet, à présent plus moins nommée présentem. S. Malo. Le lieu de sa demeure
porte encore son nom. Leonor jugea bien que le prince ne seroit pas long
tems caché; il le fit, sans perdre un moment de tems, monter sur un
vaisseau prêt à faire voiles pour la Neustrie, lui donna un de ses disciples
pour le conduire à Childebert, on n'avoit pas encore perdu le
vaisseau de vûe quand Conomor arriva, plein de fureur hors de lui même et
il demanda à l'Evesque s'il estoit vrai qu'il eust esté assez hardi que
de donner retraite dans son monastere à Judual. Leonor lui repondit tran-
quillement qu'il avoit cru qu'il estoit de son devoir de le faire. Je veux
le voir, dit l'usurpateur; Levez promptement les yeux, dit Leonor en
montrant le vaisseau qui cinglait en pleine mer à toutes voiles, voiez
Judual si vous pouvez, car il va bientost disparoistre. Conomor trans-
porté de rage avança sur l'Evesque et le renversa d'un soufflet
qu'il lui donna; il eust porté sa vangeance plus loin si sa fureur ne l'eust
empêché ailleurs; il fouetta bride pour aller se venger sur la mere la fuite de
son fils; comme il passoit par quelques chemins pierreux son cheval broncha rudement dans un chemin pierreux
le fit tomber, et il se cassa la cuisse dans sa chute. Il rejaillit que trop
tost pour le repos de la Bretagne et pour le salut de quantité d'innocens
qui furent les victimes de son ambition ou de sa brutalité. Childebert
fut trop bon gré à la fortune de ce qu'elle lui mettoit en main les moiens
de s'assurer de plus en plus de la souveraineté de Bretagne, pour ne pas
faire un favorable accueil à Judual. Il estoit de son interest de tenir toujours
Conomer dans l'inquietude et dans la crainte, il fit à Judual autant
de caresses qu'il en falloit pour lui donner de la jalousie. Le Tyran ne les
apuit qu'en tremblant, il n'y eut point de prieres, de soumissions, d'offres
qu'il ne lui fist pour l'obliger à le lui renvoier ou à s'en defaire. —
Si le Roi n'en fit rien, ce ne fut ni par sentiment d'honneur ni par
tendresse de conscience; on sait assez qu'il n'écoutoit ni l'un ni l'autre
quand il y alloit de ses interets. La Reine Ultrogote le connoissoit mieux
que personne, elle eut peur que l'argent de Conomer ne lui fit trouver dans la mort de Judual
quelques avantages des avantages qu'elle n'y voioit pas encore, elle
fit enlever Judual, et le fit elever secretement dans une de ses maisons. —
Childebert voulut bien ignorer le lieu où on le cachoit, pour se defendre
des persecutions de Conomer, et il consentit que la Reine le fust de lui repondre
de la vie et de l'education du prince. Judual ne fut pas les seuls qui eut
recours à Childebert pour implorer sa protection contre l'usurpateur. Tugdual, Solitaire illustre par sa naissance, comme on l'a déjà dit, avoit dès le
tems de Derec avoué dans le Leonnois, et avoit rempli le païs de ses
disciples; il estoit arrivé dans la Suisse il s'estoit arrêté dans la vallée de
Tregnier, sur un bras de mer ou deux rivieres se dechargent, y avoit basti un monastere considerable où quantité de personnes de
la premiere qualité du païs estoient venus embrasser sous sa conduite la profession de la pieté.
Leurs biens les y avoient suivi du consentement de leurs parens et Conomer

en contestoit la possession a Tugdual, le feu y fit à la main.
se mettre à couvert de ces oneilles avantes, Tugdual se resolut d'a
trouver Childebert, et ne sachant pas la langue de ce prince, il p
Aubin pour interprete. Aubin estoit né dans le païs de vannes
parens armoricains qu'il avoit quittés fort jeune pour aller se rendre
livré de la penitence dans un monte de pleurs dont il fut ensuite
il estoit alors Evesque d'angers et fort considéré. Tugdual supplia
le confirmer son monte dans la possession de tous les biens qui lui a
este donnés par les Sgrs du païs ; Childebert informé des merites de
par la renommée et par son interprete lui accorda tout ce qu
dans le temps
doit, et comme il ne pouvoit plus qu'au retour, des Anglés de pa
vinrent supplier le Roi de vouloir bien leur donner un Evesque. Ch
trouvit trop son avantage dans leur demande pour la leur refuser,
eut beau s'en defendre, il fut ordonné à Paris : c'est lui que
doit reconoitre pour le 1er Evesque fixe du diocese de Treguer. o
dans le païs que la ville dont il fut Evesque s'appelloit Lexobie,
estoit près de Lannion ou est maintenant Cos-queaud et, qui
sur l'anc. de la nouvelle
dit vieille-ville ; tout cela est peut être aussi faux que ce que
pretend encore que Drennalus disciple de Joseph d'arimathie en fut
Evesque, et qu'il eut plus de 60 Successeurs jusqu'à Corfix predec
Tugdual. La nouvelle dignité
Les Lettres patentes de Childebert ne le mirent point a c
des persecutions du tyran, il fut enfin obligé de ceder à la violen
de se retirer pour un tems. L'etablissement d'un nouvel Evesché
inquiéta
de Leonnois donna de la jalousie à Withur, mais ne pouvant s'en
il crut qu'il estoit de la dignité de son etat d'en avoir aussi un.
acta S. Paulí apud Boll. 12 martii.
Aurelien né d'une famille illustre dans le païs de Galles, avoit este' el
le monte de Ste Iltut avec St Samson et St Gildas ; il s'estoit en
caché dans une plus grande solitude, plus noire
et n'en estoit sorti que pour pres
parole de vie à un prince qui le demandoit avec instance ; mais quel
ayant qu'il fut dans ses Etats, il abandonné sa mission aussitot qu'il
l'on pensoit à le faire Evesque ; et passant la mer etoit venu prendre terre à
d'ouessant, où il estoit demeuré, puis y avoit passé quelque tems ; il alla voir
cotes de Leon, et s'estoit en effet fait connoitre a Withur dans on dit qu'
parent, Withur lui faisoit sa residence ordinaire dans l'Isle de Bats
eloignée de l'ancienne ville de Ocismor (c'est aujourd'hui Sizun) et
fois que St Paul l'avoit vu avoit reçu aplaudi a mandé
Comme il estoit, il le trouva dans une occupation bien digne
de Evangiles les St Ecritures ; occupation que l'esprit de Dieu avoit
digne des princes qu'il leur en a fait autre fois un commandement
Withur le fit
Withur lui fit la faveur d'eriger un Evesché dans son païs, ne jugea pas
plus digne d'occuper ce siege le premier Evesque de Leon
St homme lui fit entendre mais la modestie
que s'il lui en parloit, il le fit voir en effet comme il
deja fait pour eviter la dignité Episcopale ; il resolut d'employer cette
ruse pour l'engager malgré lui dans une charge qui est
il le fit venir et lui dit : Depuis que le Roi Childebert m'a donné
commandement en ce païs, les affaires que j'ai eues m'ont empeché
d'aller le voir, et le peu de personnes que j'ai en qui je puisse prendre
avec m'a aussi empeché de lui ecrire ; quelque recueil qu'il y eut
l'informer de quantité de choses qui regardent son Service : vous etes

que j'aie trouvé jusqu'ici, en qui je puisse prendre une entiere confiance.
Je vous conjure, si vous avez quelque bonté pour moi, aller trouver
le Roi de ma part, faites-lui mes excuses, & lui portez la lettre
que je vous donnerai ; il y va de sa gloire, de mon repos, & de la
tranquillité de tout le païs. Paul [illegible] ne pût penser
qu'il y eust rien dans cette lettre à son avantage, s'en chargea dans
la seule vûe de rendre un service a Withur. La lettre estoit cachetée du
sceau que Childebert avoit donné au prince, elle commençoit par ces
mots : Monseigneur & mon Roi votre serviteur Withur vous
envoie cet homme de Dieu &c. après lui avoir representé la necessité
d'avoir un Evesque dans un païs où la plûpart des esclaves de la
campagne estoient encore idolatres, & où le Christianisme n'estoit pas
encore purgé de quantité de superstitions païennes, il lui faisoit l'eloge
du docteur & le supplioit de le faire ordonner Evesque, malgré la resistance
qu'il pourroit apporter, & n'oublioit pas de lui dire les raisons de la feinte
dont il avoit esté obligé d'user. Childebert après avoir lu cette lettre,
entrant dans l'esprit de la feinte, dit a Paul d'un ton qui paroissoit
marquer de l'indignation ; vous estes donc de ces serviteurs inutiles à
qui le travail fait peur que les menaces que Dieu a prononcées contre
les ouvriers faineans ! Paul surpris de ces paroles, se prosterna la
face contre terre sans savoir de quoi il estoit coupable. Childebert,
pour ne lui pas donner le tems de se reconnoître & de s'en defendre,
prit le bâton pastoral d'un Evesque qui estoit present, fit relever Paul,
& lui dit, en lui mettant ce bâton entre les mains, Recevez mon
pere la qualité d'Evesque, afin d'estre utile a plusieurs, & le mit
le S^t entre les mains de trois Evesques qui le consacrerent sans écouter
ses protestations, ses pleurs, ni ses gemissemens. Childebert, en le
renvoiant en Bretagne, donna lui accorda S^t Dolet sa nouvelle Eglise
a tous les evesques du païs d'Ach & de Leon qui lui estoient dus
a cause de la dignité Royale.

Tels furent les commencemens des 2 Evesché de S^t Paul & de Treguier.
Ceux de Dol & de S^t Malo furent erigés quelque tems après. Il est a croire
que les persecutions de Conomor aiant mis Tugdual en fuite, Paul eut
soin de son Diocese autant que les tems le lui purent le lui permettre.

Le premier commis en la personne de Jona, l'objet de cette passion de ce
monstre fut [illegible] estoit [illegible] eslongé de ces crimes utiles qui contentent pour
l'ordinaire l'ambition des Tyrans n'employe pour l'ordinaire que comme
des moiens indifferens d'arriver a leur but ou de se conserver dans la
possession du rang qu'elle a usurpé. Conomor eust pu, s'il n'eust esté
ambitieux, s'en tenant à ce seul crime-la, gouverner d'une maniere
qui eust un peu diminué auprés de la posterité l'horreur de son crime
mais il estoit naturellement brutal, & sa cruauté faisoit l'assaisonnement
de ses plaisirs. Il ne se trouva pas plus tôt defait de la veufve de Jona qu'il
avoit epousée, qu'il chercha dans toute la province un parti digne du rang
qu'il occupoit. Tout usurpateur qu'il estoit, l'eclat de sa puissance &
de ses richesses lui fit trouver un pere qui lui donna sa fille. La nouvelle princesse fut
heureuse pendant qu'il ne parut point de marques de sa fecondité ; mais
aussitôt qu'elles parurent que cette fecondité qui fait la joie des autres princesses

fit le desespoir de celle-ci ; Coronos assuré par ses yeux de la
dit de la princesse, changea tout d'un coup ses caresses en menac
ses empressemens en aversion, & son amour faisant place à sa
cruauté, pour avoir le plaisir de detruire de ces creatures d'
seul coup, il empoisonna cette chere épouse. Il se remaria plus
fois & se defit de toutes ses femmes avec la même barb
aussitost qu'il s'aperçut qu'elles estoient grosses. De tout tems les p
ont eu la superbe & l'inutile curiosité de penetrer dans l'avenir ;
a peu qui n'aient eu recours à cette ridicule tentation. Co
comme les autres avoit consulté ces charlatans qui prononcent de l'a
comme s'ils avoient lu dans les decrets de la providence. & il a
pris d'eux que son fils lui ostoit la vie. ce fut du moins la rai
qu'il publia pour excuser sa cruauté quand il se fut
instruit des crimes detestables qu'il avoit tasché d'ensevelir dan
-rité de son domestique. Il ne se trouva plus personne ni parmi le
ni dans le peuple mesme qui voulust tirer dommage sa fille, quelque a
recherche qu'il y pust employer. Il estoit assez de caractere a use
force violence, mais il n'ignoroit pas que le peu de plaisir dans les plaisir
l'on derobe cueille parfoire ; il voulait une femme qui agreast ses caress
se fist un plaisir d'y repondre. Guere 1er Comte du païs de vann
avoit une nombreuse famille, ou 6 garçons & une fille nommée Trifine
la vertu la jeunesse de Trifine avoient porté sa reputation de tou
parts ; & elle estoit redevable de ses charmes que à la nature
La pieté lui faisoit regarder tous les soins de se parer & tout l'art de
mens comme une maniere mauvaise de desavoüer la
du sexe ; mais elle se croioit redevable au Sage abbé Gildas du
sentimens de pieté dont elle sentoit son ame remplie. ce saint homme
Dans les actes des S. Dos Gildas, il estoit né dans le païs de Vannes Aurelien & a
este avec lui instruit aux lettres et à la pieté dans le mon
dans le lieu qui s'apelle encore aujourd'hui Ran Elhye. Le desir d
plus grande perfection l'avoit fait passer la mer pour aller en Irl
voir les Saints de la pieté du grand Patrice. de là il estoit dans l'
et s'estant arreste dans la presqu'isle de Rhuys, il y avoit basti u
monastere. C'est lui que l'on apelle le Sage par excellence, & à qui
sommes redevables de ce qu'il y a de plus sur dans l'histoire des
de son tems. Guerec avoit repandu liberalement sur sa personne &
graisse de la terre, comme Gildas avoit fait descendre avec abondance
famille de grace la rosée du ciel. Trifine estoit celle dont le coeur
receu plus avidement la parole de vie ; elle occupé de Dieu seul
pensoit qu'a se cacher au monde, quand Coronos vint la demander
pere. Guerec estoit vieux, ses estats n'estoient pas fort etendus, co
estoit puissant, riche, habile, entreprenant, il avoit dans le Mor
neustrie, dont la Reine Ebrimgote de grand appui, enfin
homme a craindre & dont les prieres estoient des commandemens. Ce
Guerec aima mieux s'exposer à perdre tout que de sacrifier sa fille à
monstre qui semblait ne pour la destruction du genre humain. Coro

S. Gilda ne se rebuta pas pour avoir esté refusé, les obstacles ne firent qu'enflamer
son amour, & augmenter l'ardeur de ses recherches. Mais voiant que
l'obstination de Guerec augmentoit tous les jours malgré sa douceur, ses
soumissions, & sa perseverance; il alla trouver S. Gildas & lui fit paroître
un repentir [veritable] de son passé, que le Saint acheva de lui promettre qu'il
pourroit le faire à sa satisfaction. Comme [le] Gildas
demanda une entrevûe à Guerec; il n'estoit pas en estat de la lui
refuser; il la lui accorda quelque repugnance qu'il sentist dans son
cœur; Conomer naturellement eloquent, mais plus encore quand il
parloit pour ses interests & ses passions, employoit avec une
vivacité surprenante tout ce que un amour aussi violent qu'il devoit
durer peu, lui pouvoit inspirer de plus persuasif; mais Guerec ne se
laissoit point ebranler, quoi que l'eloquent Conomer eust si bien prévenu
tout ce qu'on pouvoit lui dire, que le Comte n'avoit rien à repondre.
S. Gildas arriva dans ce moment, & Guerec se tournant vers lui
S.t pere lui dit il, voila le comte Conomer qui fait toujours de
grandes instances pour avoir ma fille Trifine; que me conseillez-vous
de faire? S. Gildas lui conseilla qu'à la verité, Conomer [La renommée en avoit
donné à Guerec] une
reputation qui faisoit trembler tous les peres; mais qu'un sentiment
secret de son cœur [lui avoit] qui ne le trompoit point, l'assuroit portant à repondre
de la vie de Trifine, Je ne suis qu'un pecheur reput Guerec; un cœur
comme le mien [n'est pas fait pour] ne merite pas d'entendre la voix du Ciel; cependt
votre confiance me rassure un peu: mais quoi que vous me puissiez
dire je ne puis me resoudre à donner moi même Trifine à Conomer; il
ne l'aura que de votre main, & ce ne sera qu'à condition que vous
m'en [repondrez], de sa vie. Conomer se prosterna aux pieds de S. Gildas
lui renouvella toutes les protestations qu'il lui avoit faites en son
monastére, l'assura les larmes aux yeux prenant à temoin tout ce qu'il y a
de plus saint dans la religion, qu'il pouvoit en toute seureté se rendre
[son] garent de [sa foi]. Les plus grans saints ne sont pas toujours les plus
difficiles à tromper, & la sagesse du monde a de meilleurs yeux pour
ses interets [temporels] que celle de tous les enfans de Dieu. S. Gildas releva Conomer,
& lui dit: Souvenez-vous, prince, que c'est de ma main que vous
allez recevoir Trifine; Dieu que vous avez pris à temoin du chan-
gement de vos mœurs saura si vous vous oubliez de vos promesses,
la vanger & punir vos parjures. Le mariage fut conclu incontinent,
Conomer emmena Trifine dans [la Domnonée] & la ceremonie [fut celebrée]
mariage y fut celebré avec toute la magnificence possible. Quelqu'
un a dit que quelques hommes avoient besoin comme Gildas, d'un garent
de la sobrieté de celui [qu'il avoit engagé] comme Conomer, & [qu'il] entreprit de
jointe à l'experience de tant de siecles faisoit pleurer Trifine comme perdüe.
On avoit beau lui dire dans le monde qu'on n'avoit jamais tant vu
d'amour à Conomer, que sa passion sembloit renaître tous les jours, et
que Trifine elle même se promettoit un mariage constant & plein de
douceur. apparences trompeuses disoit Guerec, Trifine aura le sort de
toutes les autres, il ne s'y trompa point. Les beaux jours ne durérent
que jusqu'à la grossesse de Trifine; alors [bientôt] le flambeau de [l'amour]
faisant place aux [feux] noires fumées de la rage, il ne se souvint de
ce qu'il avoit promis à Gildas que pour differer de quelques jours la mort de

la princesse. mais il n'fut pas assez maistre de son exterieur pour ne pas laisser paroistre au dehors des etincelles des fureurs qui dechiroient son ame. La princesse le lint pour dit que sa derniere heure estoit venüe, si une prompte fuite ne la deroboit a la barbarie de son espoux. Quelques affaires aient heureusement eloigné Conomer hors de la maison, il ne conseilloit en cette occasion que l'amour de la vie. elle se deroba de la maison & ne conduisant en cette occasion que l'amour de la vie. elle se retira en diligence accompagnée seulement de quelques domestiques dont elle en trouva quelques uns vers son frere & sa sœur pour les envoier au devant d'elle. Conomer de retour ne trouvant plus sa femme montra à cheval & jugeant bien qu'elle auroit pris le chemin de son pais, il pousse a toute bride de ce coté-la; il l'atteignit a la veue des gens de Guerec envoioient au devant d'elle; sans s'arester a leurs reproches, il lui decharga un grand coup d'epée sur la tete; la princesse tomba toute couverte de son sang, & le Tyran voient approcher les gens de Guerec s'enfuit bride abattüe laissant Trifine pour morte sur la place. La precipitation de Conomer avoit fait gauchir le coup; cependant la playe estoit si profonde & la princesse avoit perdu tant de sang quand les gens de guerec arrivérent, qu'ils la crurent morte. Gildas estoit venu avec eux; apres l'avoir un peu considerée il en jugea autrement, il pensa arrester le sang & bander la playe, la princesse ouvrit les yeux & revint peu a peu. Gildas la rendit a son pere comme il le lui avoit promis mais bien resolu de ne plus repondre de la vie de personne. La jeune Trifine, son bon temperament & les soins que l'on eut d'elle lui rendirent la santé, elle accoucha meme heureusement d'un fils dont Gildas fut le parrain & que l'on apella Gildas comme lui. pour le distinguer cependant de l'abbé de Ruys, on l'apella Trechmor, & c'est sous ce nom qu'il est le plus connu dans la Bretagne. La mere s'enferma dans un monastere de filles et y vesquit en personne resuscitée. Trechmor fut par Gildas dans le monastere de Ruys; on dit que son pere, pour ses crimes, lui coupa dans la teste de l'innocent enfant un dimanche, comme il se promenoit avec les autres enfans de son age. ce qu'il y a de certain quelques années après que des Litanies angloises, le mettent au nombre des martyrs, que d'autres ne mettent, Mr. Lobineau qu'au nombre des confesseurs. Tant de cruautés detestables meritoient que les foudres du ciel vinssent en venger la memoire du perfide Conomer. En attendant que l'heure fust venüe, les peuples de Bretagne assemblés sur le haut de Menet-bré (c'est une montagne près de Guingamp) lancerent sur lui ceux de l'Eglise & detestérent toujours son nom & sa memoire. Guerec n'eut point le pas le courage de voir perir l'innocent Trechmor; il y a de l'apparence que le Procureur de l'Eglise Conomer profita des differens qui troublérent la famille pendant son decés, pour commettre ce parricide. Canao l'aîné des enfans de Guerec, après avoir tué trois de ses freres, arresta Macliau le quatrieme le chargea de chaines & l'enferma dans un cachot le destinant entre les autres à une mort certaine. Felix Evesque de Nantes, prelat recommandable par une naissance illustre, pour être de la famille d'une qui egaloit la naissance, & par une eloquence a qui rien ne pouvoit resister, touché des malheurs de Macliau vint trouver son frere &

acta S. Trechmori v. 21

acta S. Hoarvei. v. 20.

Greg. Tur. l. 4. c. 4 §49

v. 22

acta S. Jan

[illegible] aula Zedriaca qua sorte
[illegible]made, fait croire
[illegible]gnac fait ce persuade de lui donner la vie & la liberté. Canao se laisse flechir
[illegible]t cependant en consideration de felix, il fit oster les fers a Macliau & lui
[illegible] la liberté, après qu'il lut obligé de lui faire serment de fidelité,
[illegible] de promettre qu'il se contenteroit de telle satisfaction de la succession
[illegible] que il voudroit lui en faire accorder. Macliau, dés lors qu'il se
vit en Liberté, conta tous ses Sermens pour rien. La passion de venger la
mort de ses freres & de se venger aussi des mauvais traitemens qu'il avoit
receus de Canao, l'aveugla jusqu'au point d'aller implorer le secours
de celui de tous les hommes qu'il devoit avoir le plus en horreur, de
cet abominable Conomer qui avoit malheureusement massacré sa propre soeur. Le
d'armer contre son frere & son sang de Trifine. Il trouva dans ce prince plus de froideur qu'il ne croioit
au lieu de l'empressement qu'il croioit trouver dans le prince, il n'y trouva
qu'une froideur qui lui fit ouvrir les yeux sur la fausse demarche où
l'avoit engagé sa passion. cependant comme il estoit utile a Conomer
pour faire au moins trembler Canao; il le pria de l'assurer qu'il trouveroit un
azile chez lui, s'excusant au reste sur ses affaires, & sur le
peu d'affection de ses sujets s'il ne lui donnoit pas de plus grands secours.
Canao n'eut pas plustot apris que Conomer donnoit refuge à son
frere, qu'il l'envoia demander avec hauteur le sujet de la fuite du frere
de Trifine. Conomer n'estoit effectivement pas en estat de lui repondre
sur ce ton de hardiesse; il fit mettre
Macliau dans un tombeau de pierre, lui laissant un trou par où respirer;
& faisant entrer les envoiés dans le lieu où estoit le tombeau; Macliau
n'est plus, leur dit-il, je vous le donne, voici le lieu où je l'ai
vous enterré: dites a Canao qu'il n'a plus rien a craindre de la part de son
frere. Les envoiés l'en croient sur sa parole, & pour lui marquer
la satisfaction que leur donnoit une si agréable nouvelle, ils firent debauche
sur la pierre du tombeau, puis retournerent a Canao lui rendre compte
de ce qu'ils avoient apris & de ce qu'ils avoient fait. Macliau eut loisir dans
ce monument de triste reflexions sur la faute enorme qu'un desir
aveugle & precipité de vengeance lui avoit fait faire, de se mettre à
la discretion d'un usurpateur qui n'avoit aucun egard pour les droits
les plus sacrés & les plus inviolables; & resolu de s'enfuir
aussitost qu'on lui auroit rendu la lumiere, ce qu'il fit, le grand jour de Noel
joint les conseils que le repos & la fraicheur de la nuit dans le tombeau avoient fait naitre
dans son esprit; il se deroba secretement de la cour de Conomer le plus
tost qu'il put, & alla se refugier dans la ville de Vannes. cette ville estoit
soumise aux François, quoique une partie de son territoire fust occupée par
les Bretons. Macliau s'y tint a couvert des attentats de son frere
cependant pour lui oter toute envie de rentrer davantage, il fit
mine de renoncer au monde, il se fit couper les cheveux, par les ordres de
quitta sa femme. La fuite de Macliau ne fut pas le seul sujet de
chagrin qu'eut Conomer. Le retour de Judual lui donna bien d'autres
inquietudes. ce retour fut l'ouvrage de Samson premier Evesque de Dol. —
Samson estoit d'une famille noble de South-Walle. Il avoit este elevé à
Lan-Elthye des ses plus tendres années sous le plus grand maistre de la pieté

V. 22 Vita S. Samsonis

qui fust pour lors dans toute l'Isle ; et après s'y estre sanctifié
les travaux de la penitence & avoir sanctifié plus d'autres par
la predication, il estoit venu dans la province de Bretagne, &
ayant obtenu des liberalités de Judual Sg.r particulier du païs de Dol et
Canale) basti un monastere dans un lieu appelé alors
Dolom-noir, où est maintenant la ville de Dol. Samson
estoit deja Evesque & avoit esté ordonné dans l'Isle par Dubricius
de Landaff, mais on ne lui avoit point assigné de Siége. Ceux qui
confondent avec Telian Successeur de Dubricius, se sont fondés sur
etymologies grecques & arabes des noms de Samson & de Telian
vaines & ridicules imaginations. Samson ne fut pas longtemps en
Bretagne sans estre informé de l'usurpation de Conomor, du meurtre
Jona, de la fuite de Judual, de l'usurpation de Conomor & de ses
ages ou plustost de ses sacrileges. après avoir gemi devant
de pitié l'estat pitoiable de la Domnonée, il estima qu'il n'estoit
venir que pour s'employer à remedier à tant de maux. Le deffu
nir de Bri Childebert la confirmation des biens que l'on avoit donn
son monastere sur le pretexte du voiage qu'il entreprit à la cour
le veritable motif de ce voiage fut la resolution de ramener Judual
Legitime Souverain de la province. Withur estoit vieux, n'avoit p
d'enfans & regardoit Judual comme son unique heritier ; les p
estoient tout disposés à reconoitre le jeune prince & a joindre leurs
a celles des mecontens dont le parti estoit considerable. toutes
raisons jointes à l'indignation que tous les bons avoient conçüe
Le tyran, donnerent a Samson la confiance d'entreprendre une
aussi delicate que celle-la. Il partit de son monastere au printe
l'an 554. La reputation de son merite & de sa sainte vie l'avoit d
precedé à la cour de Childebert, il y fut receu avec tout l'agrém
qu'il pouvoit souhaiter tant qu'il ne parla que de ce qui regard
monastere, mais il n'eut pas plustost ouvert la bouche pour les tr
Judual, qu'un grand refroidissement prit la place succeda tout d'un
a l'ouverture de cœur que Childebert & Ultrogote lui avoient fa
paroître jusque la. Conomer estoit en horreur aux gens de bien
les Rois de ce tems. la ecoutoient plus la voix de l'
interest que
la conscience. La haine publique
violemment
l'arrachement de
Conomer pour le Roi de
son protecteur ; et Childebert estoit sur de l'hommage de la Domnonée
que Conomer tenoit en vie ; Judual estoit un prince
l'argent de Conomer fortifioit ces rai
ce qui soupiroit après
La liberté, qui pour
l'obtenir
feroit tout ce
que l'on voudroit
exiger de lui, mais
qui les oublieroit
incontinent
facilement seduit par
ses peuples auss
passionnés pour l'in
dependance qu'il
l'estoit pour la liber
porté à faire elever secretement Judual pour le dérober aux rech
de Conomer, mais
des moines contagieux
un melange
de pitié à ce point le relâche le prince pu
que Conomer
interest
tenoit en vie. comme on ne
faisoit de cesser
l'Evesque Breton, toutes celles dont on
les refus que l'
lui accorde sa demande victorieuses si
frivoles que plus on les exp
plus il en faisoit voir la foiblesse. Enfin l'opiniatre importunité
homme qui estoit en reputation de faire des miracles, & qui menaçoit
Roi superstitieux & timide des jugemens de Dieu s'il refusoit
captif, un prince né libre, et qui
n'avoit aucun droit
d'entendre au

acta S. Sams.

acta S. albei apud ogee anny. p. 443

Vaulx que

ce qui

fit accorder a Samson la liberté de voir Judual, & peu de tems après celle de l'emmener en Bretagne, & de le rendre à ses peuples. pour exprimer les transports de Judual aux heureuses nouvelles que Samson lui annonça il faudroit avoir esté comme lui dépossédé, contraint de prendre la fuite, & retenu comme captif pendant plusieurs années par un prince dont on espéroit une generale protection. Samson l'instruisit à loisir du bon estat de ses affaires, des dispositions favorables où estoient les Bretons à son égard, surtout de la passion qu'avoient ceux de Leon d'estre les auteurs de son rétablissement; & l'amena, quelque repugnance qu'il eust saluer Childebert & lui rendre graces de la protection & de la liberté qu'il lui avoit accordée; lui remontrant qu'il falloit que ses ressentimens cedassent à son devoir & à l'interest de ses affaires. Judual suivit genereusement les conseils de St Pelque & vint assurer Childebert d'un attachement inviolable & d'une parfaite obéïssance, & la Reine d'une reconnoissance qui dureroit autant que sa vie. Childebert persuadé que le liberateur de Judual alloit prendre sur son esprit un ascendant qui le rendroit maistre de toutes ses resolutions, pour s'attacher Judual en gagnant celui qu'il regardoit comme son pere, donna à Samson & donna à Samson un establissement considerable dans la Neustrie près du fleuve de-mer. Pendant que Samson y jettoit les fondemens d'un monastère; Conomor instruit de tout ce qui s'estoit passé, resolut de prévenir Judual en se défaisant de Withur; La protection de Childebert mettoit Withur à couvert d'une entreprise d'éclat; Conomor eut recours à la ruse; sous pretexte d'aller voir un Solitaire de grande reputation, nommé Pezran, établi près de Nantes, pour se recommander à ses prieres, accompagné qu'un voiage de devotion & la vigilance de Withur pureut le lui permettre; dans le dessein de se défaire de Withur; mais il n'avoit pas à faire au simple Jona. Le comte de Leon estoit vieux, prudent, habile, & bien servi. Conomor fut bien observé par les gens de Withur, qu'il ne trouva point si bien que ce qu'il disoit qu'il estoit venu faire, avec la devotion que l'on peut s'imaginer, s'en retourna plein de depit & de confusion d'avoir manqué son coup. Judual impatient de revoir sa patrie s'embarqua peu de tems après & vint débarquer au païs de Leon, Le bon Withur ne survescut guere au plaisir qu'il eut d'embrasser son cher parent; La seule esperance de voir sa Pupille rétablie sur le trône de la Domnonée l'avoit ce semble soutenu jusque-là sa vie. Le prince animé de la double gloire de venger la mort d'un pere & de delivrer les monstres & du desir de conquerir son heritage, entra incontinent sur les terres de l'usurpateur, & à la teste d'une armée assez nombreuse & qui grossissoit tous les jours. Conomor ne fut point surpris, il alla au devant de Judual & lui presenta la bataille aussitost qu'il l'eut rencontré, ne sachant pas bien la difference qu'il faut faire d'un etranger qui entre dans un païs ennemi où manque d'intelligence son armée se défait d'elle même après quelques legers ravages, & un prince legitime qui rentre dans son païs où ses sujets le souhaittent, et où les troupes de parti contraire desertent tous les jours. Judual accepta le combat et l'engagea avec une furie qui fit tout plier; Conomor vaincu fut la fuite; mais pour sauver sa vie qu'il estoit, il savoit assez bien la guerre pour empescher Judual de

profiter de ce premier avantage. il rallia ses troupes & trouva
556 de Judual plus occupées a célébrer leur victoire par des rejouissances qu'
Suite : les chargea si a propos qu'il les obligea de rentrer dans le
Si ce ne fut pas une fuite, ce fut du moins une retraite precipitée ; il
en eut du chagrin, & craignant avec raison les ressentimens de C
il retourna à la cour pour y attendre en repos des tems plus
propices. il assista au 3e. concile de Paris avec Felix Evesque de
Valerne Ev. d'Avranches. Le rang qu'il tient dans les souscriptions
Du Concile il y est le penultiéme, ce qui fait voir que les Evesques de France
Liste des Souscriptions originales avoient peu egard a ces ordinations d'outremer, qui se faisoient
assigner des sieges aux Evesques, et qu'ils ne considerent Samson que
comme Evesque nouveau ; car rapel a quelque la commission que
avoit peut etre apparemment donné le roi de souverain et que le Duc
Le païs de Dol. ils temoignent cependant assez dans le 8. canon n'approu
pas ces entreprises de l'autorité Royale, & se montrent fort jaloux des droits
des metropolitains & de la liberté des élections. Judual
le peu d'avantage qu'il avoit retiré de sa victoire, & que Conomer
avoit encore pu le chasser de ses terres, y resta bien resolu de repa
honneur de ses armes victorieuses. il fut assez heureux
vaincre Conomer une seconde fois, & Conomer fut assez habile po
conserver encore la meilleure partie du païs malgré sa defaite, &
maintenir avec un air d'intrepidité qui engagea Judual de rien entr
jusqu'à ce que Clotaire vint en Bretagne venger sur Conomer
injures & celles de Judual. Theobalde Roi d'Austrasie petit
des 2 Rois Childebert & Clotaire etant mort sans enfans Lor
ses 2 oncles au defaut d'heritiers plus proches devoient partager egalement ses trésors & les provi
de son Royaume selon l'usage de ces tems-la. Childebert
des 2 sembloit devoir en prendre la meilleure part ; mais soit qu
Theobalde eut fait un testament en faveur de Clotaire, comme le
L. 2. c. 25 aimoit, soit que Clotaire fut plus actif & plus puissant que son frere,
s'en mit en possession & avoit fait dire à Childebert qu'etant vieux
sans enfans masles ; lui, il devoit se contenter de ce qu'il avoit, que
aussi bien tout lui reviendroit ou a ses enfans, il avoit cru que c'etoit
de ne point diviser ce qui devoit etre bientot réuni. Childebert moins
la puissance
avoit des Royaumes que d'or & celle de l'argent trouva fort mauvais que
Clotaire ne lui eut pas fait part au moins des Tresors de Theobalde.
ne se trouvant pas en etat de poursuivre ses ressentimens, il avoit mieux
les dissimuler ; mais pour punir Clotaire de cette usurpation frauduleu
il lui avoit suscité dans sa propre famille un ennemi d'autant plus dan
qu'il pouvoit moins s'en defier & qu'il avoit plus de qualités
(qui le rendoient aimable)
Le mieux fait de tous les enfans de Clotaire, jeune prince d'un esprit ad
robuste, adroit, agissant, mais inconstant, inquiet, sans relig
et qui dans le gouvernement de l'auvergne & de Poitou que son pere lui
donné avoit pris fort de gout a l'autorité souveraine qu'il ne
resoudre à s'en defaire quelque commandement que son pere lui en
Childebert s'avoit entretenu dans ces sentimens de rebellion pendant
Clotaire etoit occupé
Suite d'un autre coté les Saxons avoient fait la guerre avec
(en Armorique)

animé par les mechans conseils de Childebert, comme avoit fait Gontran dans
son petit Empire contre ses freres Cherebert & Gontran, les avoit defaits &
mis en fuite; mais voiant enfin Sonpere qui avoit vaincu victorieux des
Saxons tourner ses armes contre lui, il avoit pillé tout le païs à la
haste & s'estoit refugié à Paris, où pour s'attacher plus fortement à
Childebert, il avoit par un de ces lâche profanation juré sur les Saintes
reliques, qu'il ne se reconcilieroit jamais avec son pere. mais tous les
668 vains projets de son ambition se dissipérent à la mort de Childebert. pour
Les oublians également & sa fierté & les horribles sermens qu'il avoit faits contre
son pere, il fut obligé d'avoir recours à sa clemence; Clotaire voulut
bien le recevoir en grace pourvu qu'il fust plus soumis à l'avenir; mais
v. 20 qu'il est difficile à un homme ambitieux de se reduire a une vie de particulier
après avoir vescu en Roi! Cramne toujours lassé de regner, trouva
bientost que son pere vivoit trop; il jetta les yeux de tous costés pour
voir qui le pourroit seconder dans les desseins criminels de son ambition
Toutes les parties de la France auparavant separées sous des Rois
differens, & reünies enfin sous l'autorité du seul Clotaire, plus de
Rois de la famille qui fussent en estat de le soutenir dans la revolte;
Tous ses freres unis contre lui lui ostoient la pensée de leur ouvrir son
coeur; Le Duc d'aquitaine son beaupere n'estoit point assez puissant
pour tenir tesle à Clotaire, on croioit qu'un Sujet doit moins
qu'à sa famille qu'à son Souverain. Cramne
v. 24. ne voioit plus que Conomer sur qui il pust faire fonds. c'estoit une creature
de Childebert, un prince puissant, experimenté, habile dans la guerre,
& son ami particulier. plus il y pensa, plus il crut que Conomer estoit
Le homme dont il devoit attendre le retablissement de sa fortune; Il se retira
chez lui avec sa femme & ses filles, emmenant ce qu'il put debaucher
de troupes. & il n'en trouva que trop à qui le desir de piller fit suivre son
parti. Cramne ne s'estoit point trompé quand il avoit conté sur Conomer.
La mort de Childebert avoit fait naistre en son coeur des sentimens d'independance qui
ne paroissent que trop dans la superbe qualité de Roi qu'il usurpa dans le
mesme temps. La puissance de Clotaire lui faisoit craindre avec raison qu'il ne
put soutenir
lui permettoit pas longtems la dignité de ce glorieux titre; il espera quand il auroit
Cramne a ses pieds, de pouvoir affoiblir cette monarchie trop puissante,
en faisant un Roi qui seroit moins son protecteur que sa creature. il leva
pour le soutenir une belle armée de Bretons, & ce fils fut assez insolent
lors qu'il se vit à la teste de toutes ces troupes pour commencer le premier la
guerre par le ravage des provinces frontieres du Roiaume de Sonpere, d'où
les Bretons enleverent un gros butin. Gudual quoique plus jeune, penetra
mieux dans l'avenir que Conomer; il jugea que son entreprise seroit malheureuse
& que sa fortune encore moins que l'injustice de la cause le feroient
succomber sous le bras d'un Roi puissant, armé pour vanger les droits sacrés
de la nature. Il se souvint en ce moment des mauvais traitemens qu'il avoit
avoit receus de Childebert, il crut que Dieu n'avoit aveuglé l'usurpateur
que pour lui ouvrir à lui le chemin de son heritage; Son esprit ne balança point
sur le parti qu'il avoit à prendre. Ses gens animés par deux victoires se
tenoient toujours prests a rentrer sur les terres de l'usurpateur; & Gudual n'eut
pas plustost appris que Clotaire approchoit, qu'il l'envoia asseurer de son

v. d. marcellin. chron.
v. Greg. Turon. l. 6. c. 18.

Vaillance, qu'il suivroit les ennemis de près, & qu'il ne pas
l'aide à Lui, qu'il les prendroit par derrière pendant le combat, il
mot mieux qu'il joignit les troupes aux siennes. Clotaire irrité ju
la fureur dont Il faisoit marcher son armée avec une diligence e
il avoit pris sa route par le bas maine, s'il pardonné qu'il en perd
& qu'il ne voulut pas même manger. Il passa par le lieu nommé Jav
le bas maine où les Ct. abbé Constantien qui pendant les prêtres la victoire, le
et le fit manger. Continuant sa route par l'extrémité Septentrionale
Renois il entra dans la Bretag. du coté de Dol, & la première autr
lité que fournirent les troupes Françoises fut de traiter de fond en comble le mon
de Tauriac, Le Comte de Cramne n'estoit point d'difficulté de venir à la
peu de troupes françoises qu'il avoit amenées des Bretons de Conom
les conduisoit en personne à la rencontre de son pere, agité par les deu
passions les plus violentes qui puissent porter un homme au combat, l'esp
& le desespoir. s'il remportoit la victoire en cette occasion, il avoit lie
se promettre d'estre bien tost seul monarque de toute la France, ou du
qu'il auroit le choix des plus belles provinces; mais cette pensée le flatoit
que le desespoir du pardon ne l'animoit à se battre comme un homme q
voit plus de milieu entre perir ou regner ou perir. La mesme fureur n'a
pas les troupes de Conomer, Cramne craignoit que le Roi des B
ne fit sa paix à ses dépens; le craignit d'estre la victime d'un accor
ment entre les 2 nations portoit Cramne à prefer la decision des
qu'il avoit avec son pere. Il jugea mal de la fidelité des Bretons. Leur
(si l'on peut donner un si beau nom à l'attachement criminel) fut à
de la plus rude tentation que puissent avoir des Sujets. Judual s'estoit j
aux troupes de Clotaire (il y a del'apparence que les Comtes de Cornou
& de Vannes lui avoient donné passage.) il se fit connoitre aux trou
Conomer, employa pour les debaucher la memoire de Jona, les prom
l'argent mesme. quelque fortes quelque touchantes que fussent ses ra
quelque effusion qu'ils en fissent pour Judual le un jeune prince qu'ils regard
comme leur Souverain legitime; une tendresse superstitieuse de conscience
regarder comme un engagement inviolable la foi qu'ils avoient jurée à
Les 2 armées s'estoient trouvées en presence trop tard pour entrer en a
c'estoit le sentiment de Conomer qu'il fallut d'attaquer les François la nuit. il
qu'avec horreur, tout Scelerat qu'il estoit l'effroyable resolution de
& comme il estoit beaucoup plus habile homme de guerre que ce jeune Brutal, il
bien que si l'on chargeoit pendant la nuit l'armée des François qui
fatiguée, qui ne connoissoit point le pays & qui seroit surprise, on en vi
aisément à bout. Il en demanda la permission à Cramne & le pri
laisser la conduite de cette attaque, du succès de laquelle il leur repondr
n'est pas juste, lui dirent ils, que vous combattez vous mesme comme v
Cramne aveuglé de sa passion s'imagina qu'on lui vouloit ravir l'h
d'une victoire certaine qu'il se promettoit d'autant plus infallible qu'il
d'apredre que les François Judual avoit lasché insensiblement de Cam
Breton. Il rejetta donc en estourdi la judicieuse proposition de Conome
remit au lendemain le combat & resolution qui fut cause de sa perte & le salut de l'
des François. car ils que eussent esté bien moins hardis la nuit dans un champ de
dont ils ne connoissoient presque pas le terrain, qu'ils ne le firent le jour
Dès que la premiere pointe de l'aurore commença de paroistre, les troup
pris de chaque costé les mesmes postes qu'on leur avoit marqués le soir

acta S. Constan Vann. Duch

acta S. Ebbin v. 25.

pro Pour.

bataille commença dans que les chefs s'entr'haranguerent les troupes ou les troupes a s'escarmoucher. On dit seulement que Clotaire oubliant le peu de rapport qu'il y avoit entre David & lui dans un esprit de fureur & de vengeance fort eloigné de la douceur de ce bon Roi, dit en pleurant; Regardez Seigneur du haut du Ciel, & voiez mon juge; c'est un fils qui m'attaque & qui en veut à ma vie; voiez grand Dieu la justice de ma cause, & faites entre Cramne & moi le meme jugement que vous fites autrefois entre Absalon & David. Les Soldats emportés du meme esprit de fureur qui poussoit les chefs combattirent avec une espece de rage comme s'ils avoient tous esté au desespoir poussés à bout ou des fils denaturés au desespoir. Les François estoient plus aguerris, & les Bretons plus forts & plus vigoureux. Les uns & les autres parurent assez longtems également invincibles, mais enfin les Bretons furent rompus & ne purent se remettre quelques efforts que fit Cramne & Conobrier pour les rallier & les ramener à la charge. Ce fut alors une deroute universelle: les deux chefs entraînés par le torrent des fuiards furent contraints de suivre le mouvement, faisant cependant de tems en tems de vains efforts pour les arrester. Les François poursuivirent leur victoire tuant indifferemment tous ceux qu'ils pouvoient atteindre: Judual s'attacha particulierement à Conomor, & l'ayant enfin atteint le tua de sa propre main. Le malheureux Cramne avoit une flotte en mer assez proche du lieu où s'estoit donné le combat, il pouvoit s'y retirer sans peine & sans crainte d'estre poursuivi de Clotaire parce qu'il n'avoit point de vaisseaux; mais il ne put se resoudre d'abandonner sa femme & ses filles à la merci de son pere. Il fit donc un dernier effort avec ce qu'il put rassembler de braves determinés, pour les enlever d'une cabanne où elles attendoient le succés de la bataille & le desespoir le rendant terrible, il rompit d'abord tout ce qui s'opposa à son dessein, de sorte qu'il vint jusqu'à cette maison. mais enfin accablé par le plus grand nombre de ses malheureux victorieux qui accouroient contre lui de toutes parts, il fut abattu, pris, desarmé, lié; & Clotaire ayant fait transporter devant lui au reste de cette nouvelle, commanda sur le champ qu'on le brulast avec toute sa famille dans la meme cabane où il avoit enfermé. Les Soldats l'etranglerent aussitost sur un banc en presence de sa femme & de ses filles, puis mirent le feu à la maison où cette malheureuse femme & ses 2 filles encore enfans furent brulées toutes vives & consumées avec lui. Judual fut le seul qui profita de cette victoire, il en usa avec toute la moderation d'un Prince qui fait plus de fonds sur l'amour que sur la crainte de ses Sujets, & fit part de portion de toute la domaine dans toute l'estendue qu'elle avoit esté possedé par l'ayeul de sa famille.

Pour Clotaire, il n'eut pas plustost assouvi la cruelle passion de se venger, qu'il sentit le coup de la mort tout entier apres le plaisir de la vengeance, les prieres & les presens que il fit a St. Martin ne purent ni apaiser les remors de sa conscience, ni dissiper les noirs chagrins de son esprit, ni l'empescher enfin de mourir au bout de l'an de la cruelle execution où il avoit enveloppé l'innocent avec le coupable selon ce dans son coeur la voix de la nature. Apres que ses quatre enfans Charebert Gontran & Sigebert fils d'Ingonde, & Chilperic fils de Charegonde lui eurent rendu les derniers devoirs avec toute la pompe possible, ils se partagerent par la decision de leurs estats entr'eux. La disposition des provinces & des villes de chacun des lots fut un peu differente de celle qui avoit esté dans le

partage du pere & des oncles de ces 4 Rois. & ce qui est de plus remarq
à nostre egard dans le changement qui s'y fit, la souveraineté immediate
vannes, rennes & nantes fut ostée du Royaume de Paris, & qui l'a
Cha a celui de Paris
quelques autres païs pour le dedomager, & adjoutée au Royaume Aus
De sorte que Childeric le plus jeune des freres a qui le R. de Soissons e
fut partage, devint seigneur des villes de Nantes, de Rennes & de Van
Pour l'hommage des Bretons, il y a eu de l'apparence, sujet de cr
qu'on n'en parla plus apres la mort de Childebert & de Clotaire; il
certain du moins que le regne de Judual portoit hautement la qu
Roi, sous le regne de Dagobert. Pour les villes qu'on vient de nom
du
Gregoire de Tours François de nostre temps nommé Nantes & Rennes
Eutrope Longtemps auparavant Felix evesque de la derniere aiant entrepris
570 Les Saxons qui s'y estoient establis avec Childebert, il fut bastis de
Greg. Turon. grande & magnifique Eglise dont Clotaire son predecesseur avoit jetté
venance fortunat. deniers, & qu'il venoit d'achever avec une depense incroiable & de
ayant assisté des Evesques d'angers, du mans, de Rennes, d'ang
& de Tours. on peut voir dans Fortunat la description de cette Eglise
Sur depuis detruite par les Normans. mais ce ne fut pas le seul ouvrag
celebre. magnificence de Felix, il detourna encore, pour l'utilité pu
Le cest. le cours d'une petite riviere qui va se decharger dans la Loire. La me
pour la bienseance
Soit reconnoissance ou quelque autre objet, la memoire
Felix est en grande veneration dans la ville & dans tout le païs de Nan
le reconnoit pour Saint, quelque mal qu'en ait dit Gregoire de Tou
Il y avoit a Vannes dans le mesme tems un Evesque dont il s'en faut
que la memoire soit aussi venerable. L'hipocrite Macliau par l'affe
tation d'une pieté solide & exemplaire s'estoit attiré tous les suffrages des he
de vannes pour remplir le siege Episcopal; mais aussitost
gement, au jugement de tous les Vennetois pendant que son frere avoit
mais aussitost qu'il fut mort, le masque tombe, Macliau parut tel qu
estoit, fourbe, dissimulé, sans religion; sans quitter la qualité d'Evesque,
Les habits
de Comte & quitte bientost ornemens pour prendre celle de Comte &
il reprit aussi sa femme pour au lieu de scandaliser son Eglise; Sous son
gouvernement que
vernement les Bretons se rendirent peu à peu maistres de vannes, mais
ouvrage ne s'acheva que sous le regne de son fils. les prelats de la provinc
gres d'une conduite scandaleuse excommunierent Macliau, mais il fut assez adr
à remedier des
ces des Sacremens pour ne pas croire que ce fut un
prive. Budic 2 comte de Cornouaille eust pu se persuader qu'un homme
tenoit si peu ce qu'il avoit promis a Dieu, ne seroit pas trop scrupuleux observ
ce qu'il auroit promis aux hommes. Cependant ne pouvant etre dans l'avan
voient a peu pres dans les mesmes termes que lui, c'est a dire, âgé, & pere d'e
tres jeunes, il fit avec lui un traité par le quel ils s'engagerent reciproquement
celui qui survivroit seroit le protecteur des enfans de defunt, & les regarder
ses propres enfans propres. pendant que les 2 comtes furent en vie, rien ne tr
la paix & l'union de leurs estats, & il y eut toujours entr'eux une parfaite co
-dance qui servit beaucoup a entretenir le commerce & l'amitié entre leurs
mais le bon comte Budic estant decedé fort vieux, Macliau s'empara de l
-aille sous les beaux noms de tuteur & de pere de Theodoric fils de Bu
mauvais desseins n'eclaterent pas d'abord, il leur fallut du tems pour se rend
des lieux forts et pour les remplir de gens affidés. Theodoric fort jeune qu'il estoit
qui bientost des desseins de macliau; Les exemples de Melaine & de Jona lui
sentir ce qu'il avoit a craindre; & pour eviter un pareil destin, il s'enfuit ou
Greg. Tur. l. 5. c. 16. auprès des parens de sa mere, ou dans la Domnonée auprés de Judual. La fa

De Theodoric laissa l'heritelle maclau paisible possesseur de son païs
Connoualle. il avoit 2 fils Guerec & Jacob; il destinoit en son coeur a l'un la Connoualle &
a l'autre le Conté de Vannes. mais le sort en disposa autrement. après plus de
quelques années d'un exil volontaire Theodoric accompagné d'un grand nombre de Bretons
fidelles vint tomber sur Maclau lors qu'il s'y attendoit le moins, lui osta la
vie aussi bien qu'à son fils Jacob, & se remit en possession de la Connoualle.
Varoc l'autre fils de maclau arresta les progrés de Theodoric & l'obligea de se
contenter de sa vangeance & de ses païs qu'il avoit perdu, pendant toutes ces
revolutions de la Bretagne meridionale, Judual regnoit paisiblement dans
ses Estats; il se maria, peu après la mort de son beau pere en Bretagne;
on ne sait pas le nom de son Epouse; il eut 5 enfans dont Judaël l'aîné étoit
mort vers l'an 580
Succeda, les autres furent Helec, Derou, Arcael & Dothual. Samson n'usa
de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de Judual que pour avancer le Roiaume
de Dieu, heureux les Rois a qui la providence divine adresse de semblables directeurs! Les liberalités dont le prince reconnoissant combla l'Eglise de
Dol font assez voir la pieté & la devotion pour un si saint maistre que
Samson. l'on ne peut attribuer qu'a Judual la donation de tant de biens que
possede l'Eglise dans les autres diocéses de la domnonée; et il est remarquable
que elle ne possede rien dans ceux de Connoualle ni de Vannes. mais l'Egl.
de Samson ne fut pas la seule sur laquelle il regarda ses liberalités, il fit
encore de grans biens a celle de Leon le jour que S. Paul y ordonna Evesque
un de ses disciples nommé Cetomerin, pour succeder a Tiernomail un autre
de ses eleves sur qui il s'estoit déchargé du poids de l'Episcopat, après la mort
de Johevius un autre de ses disciples le premier sur qui il avoit jetté les yeux
pour l'ordonner en sa place, lors que le poids des années l'avoit obligé de passer en
repos. mais ce Johevius n'avoit vécu plus d'un an après son ordination, &
Tiernomail n'avoit pas esté plus longtems sur le siége: après l'ordination de
Cetomerin, Paul se retira dans son monastere de l'Isle de Batz ou il vescut
encore plusieurs années. a l'imitation de Paul, Samson se designa aussi un
successeur; Magloire fut celui qu'il jugea le plus digne d'occuper sa place.
quoi que son parent tres proche, il est a croire qu'il ecouta plus dans cette
élection le choix de la voix du ciel que celle de la chair & du sang. Ces consecrations de
deux nouveaux Evesques a Leon, de S. Magloire a Dol, aussi bien que
celles de Ruvelin a Treguer & de Goenoc ou Conogan & d'alors à
Quimper toutes faites sans la participation des Evesques de Tours, deplai-
soient extremement a ces metropolitains. Leur ville estoit par les Loix de
l'Empire la capitale de la 3e Lionnoise; ils pretendoient que toute l'armo-
rique en devoit dependre, & vouloient qu'on n'y fit rien pour le gouvernement
Ecclesiastique qu'avec leur participation. Mais les Bretons n'avoient pas pour
d'egard a cette distinction des provinces de Gaule, ni a celle que l'Empire
pour regler la dependance de leur metropolitain, parce qu'ils regardoient plutost
cette dignité comme un honneur personel que comme une prerogative de siége.
Ils consideroient encore qu'ils occupoient un païs où il n'y avoit jamais eu
de siege Episcopaux dependans de celui de Tours ni d'aucun autre, de se
regardoient comme faisant une Eglise à part entierement distincte de l'Eglise
des Gaules. Ils ne se mettoient gueres en peine des mecontentemens de
metropolitain de la 3e Lionnoise dont ils ne croioient pas estre partie &
province
se gouvernoient fort tranquillement à la maniere de leur païs. Ce fut ce qui
obligea Eufronius Evesque de Tours de convoquer en sa ville une assemblé

d'Evesques François qui jugeant de cette cause sur les plaintes de la part
-tie & par les principes de la discipline Ecclesiastique gardée deça la mer
cord admirent la conduite des Evesques Bretons sans les avoir ouïs, &
contr'eux un canon qui est le 9 de ce concile 2 de Tours, par lequel
defendent absolument a quelque Evesque que ce soit d'ordonner aucun
Evesque dans L'armorique soit Breton soit Romain (c'est a dire Ar
sans la permission du metropolitain & le consentement des Evesques de
Province: Et voulant que si quelqu'un nonobstant cette defense est assez
pour l'entreprendre, il soit puni dans toute la rigueur de Canons & demeu
excommunié jusqu'au 1er Synode National. Ceux la, disent ces prelats,
tant dehors justement d'estre separés de nostre Communion & de celles de ne
qui semblent mepriser L'ordonnance des SS. Peres. Il est evident par la
lecture de ce Canon que ce sont uniquement les ordinations des Evesques
faites par d'autres Evesques de la Nation sans le consentement de l'arche
de Tours qu'on a condamnées dans ce concile; & par consequent il
que les Evesques Bretons se gouvernoient dans leur nouveau païs sans
rapport à ce metropolitain, qu'ils ne considerotent pas comme le leur. Il
encore par ces termes du Canon: Qu'il soit separé de nos Eglises, que les
François considerent eux mesmes l'Eglise Bretonne comme une Eglise di
de la leur, quoique dans la mesme Communion, & c'est la premiere or
de laquelle entre l'Arches. de Tours & l'Eglise Bretonne. Elle se cro
son commencement independante de lui. Du moins est il certain par ce
que dés lors les E. de Tours se plaignoient hautement de l'independance
Bretons, & que ceux-ci dés-lors agissoient independamment des E. de T
dans les ordinations de leurs Prelats. Les E. de Rennes, Nantes, &
exceptés, parceque n'estoient point encore de L'Eglise Bretonne. Ce
point sans doute par un esprit d'orgueil ou de libertinage que ces E. Breto
reconnoissoient pas Tours; il est à croire qu'il n'y avoit de leur part ignoran
fait ni de droit. Jamais L'Eglise Bretonne n'a vû ses Sieges remplis par de
Saints Evesques que ceux qui avoient fait les ordinations dont se plaignoi
metropolitain de Tours, & l'Eglise de France, quelques grans hommes qu'
n'avoit peut estre point de prelats plus delicats pour la pureté de la Conci
que les Cuguals, les Samsons & les Paul. on ne peut pas non plus dir
qu'ils ignorassent les pretensions de l'Ev. de Tours ni le fondement de ses p
sions - mais ils considerotent leur Eglise Tous plantée dans L'armoriq
Le mesme pied qu'elle estoit en leur païs, & ne croioient pas la devoir a
à un Eveq. etranger qui ne savoit ni leurs usages particuliers ni les be
leurs peuples ni leur Langue, & ce fut ce qui leur fit regarder ses efforts comme
entreprise injuste sur leur liberté, & les Canons faits contr'eux en sa
cause comme des menaces en l'air qui ne pouvoient les toucher & qu'ils
Cette juste
esprit de paix & de charité les empescha de repondre. La coustume de leur
n'estoit pas d'attacher la dignité de metropolitain à quelque siége de
ils l'attribuoient à celui des prelats que les autres en avoient jugé le
digne: peut estre que le merite incomparable de Samson & la faveur de Je
le fit considerer des autres comme leur chef, & l'on peut croire que c'est
vrai commencement de la Creation de L'archevesché de Dol anterieur a
Ce concile de Tours se tint L'an 566 au mois de Novembre. Felix
de Nantes & Victor Evesque de Rennes y assisterent; on n'y trouve
d'Evesque de Vannes, parceque Macliau y'en reservoit la qualité
revenus sans en faire les fonctions. & ne permettoit pas qu'on en mit d'autre
la place, préparant par ce moien a Sonfis Guen les voies pour en usurper

~~Le~~ ~~La~~ ~~La~~ division des princes Français lui donna
lieu d'en venir a bout, après bien des efforts & des difficultés. Guerec
Second et fut un prince vaillant, courageux, entreprenant, intrepide dans
l'occasion, mais assez prudent & retenu pour n'en entreprendre rien qu'il ne fut
assuré du succés; habile a preparer des piéges pour y faire tomber ses ennemis
& plein de ruses pour les y attirer, naturellement Brusque & impetueux,
mais souple dans les occasions où il ne se trouvoit pas le plus fort, & negotiateur
delicat, violent & temporiseur, selon qu'il le croyoit ou son naturel ou ses interets
fidelle au & attaché au parti qu'il avoit une fois embrassé
mais ne s'oubliant pas. tout petit Comte
qu'il estoit il sauva la vie sut se maintenir contre de grans Rois; avec
peu de monde il defit des armées tres nombreuses. s'il a paru infidelle de
sans parole, on peut dire que ce n'a esté que par trop de fidelité. quoi qu'on
dise le vrai on ne peut s'empescher de le blasmer d'avoir violé la religion des serments
d'avoir
et exposé la vie de ses ostages pour amuser ses ennemis, quelque persuadé que
l'on soit qu'il n'ignoroit pas l'art illusoire & trompeur des equivoques. mais
la barbarie des tems ne produisoit point encore de Heros accomplis. Ce Gontran
même
dont le nom se lit dans les martyrologes n'a-t-il pas rompu plus d'une fois l'alliance qu'il
avoit juré avec Sigebert & Chilperic comme Chilperic, & 2 autres fois celle
qu'il avoit fait avec Chilperic contre ces 2 Rois, nonobstant les liens de la
parenté qui devoient les unir eternellement? on ne trouve rien de si criminel
dans la vie du comte de Vannes, & si la pieté de Gontran a paru dans les
biens qu'il a fait a differentes Eglises de son Royaume, celle de Guerec n'a
pas moins eclaté dans les liberalités qu'il a faites non seulement a celle de sa
aux etrangers aussi
dependance, mais encore aux etrangers. mais il est tems d'entrer dans le detail
de ses differens avec la France. après que l'on aura dit un mot des Ste Martin
de Vertou, pour desabuser ceux qui croyent encore qu'il y a eu dans le comté
Nantois au delà de la Loire de Bologne une ville ancienne & considerable par le nombre
des habitans & la richesse de son commerce, nommée Herbauges, & qui fut
abismée dans le lac de grand lieu les entrailles de la terre pour avoir meprisé la
predication de Martin. Après que Fredegonde eut fait assassiner Sigebert,
Chilperic son frere s'estoit mis en possession de plusieurs provinces qui lui appartenoient.
La 3e. année de cette usurpation, ce prince fit commandement aux Francs de Touraine
de Poitou, de Bayeux, du Maine, d'Anjou & a plus. autres de s'assembler sous
leurs comtes & d'aller faire la guerre a celui de Vannes. Gregoire de Tours
ne marque point les sujets de ressentiment que Chilperic disoit avoir contre Guerec.
mais on peut croire que le joug des Bretons deplaisoit aux Vennetois, & que ce fut
à leur priere que Chilperic voulut punir Guerec d'avoir usurpé [illegible]
de la ville. La coutume des Rois de France estoit en ce tems-la de mander
ainsi, lors qu'ils vouloient faire la guerre, les Francs de leurs etats; cette
assemblée s'appelloit le ban, & la guerre estoit de grande consequence, & le
convoquoient de toutes leurs provinces; mais si elle estoit moins considerable, ils
se contentoient de mander seulement les Francs des contrées voisines du lieu où
ils avoient dessein de porter la guerre. ces Francs estoient proprement les nobles
fils des conquerans du Royaume exempts des tributs & des charges que paioient
les anciens habitans du païs, a condition d'estre toujours prets de marcher en
armes au premier ordre du prince. Les Comtes particuliers des villes conduisoient
les troupes de leur dependance, & les Ducs par dessus les Comtes commandoient
ces commandans
le corps entier de la province dont ils estoient Ducs. mais le comte & Ducs
n'estoient que des officiers par commission, fort differens des Comtes ou Ducs
a vie de la nation Bretonne; & ceux ci estoient proprietaires des terres de
leur dependance. Chilperic ne crut pas qu'il fut besoin pour reduire à son

devoir le jeune comte de Vennetois d'une armée complette. Le ban
provinces qu'on vient de marquer lui parut plus que suffisant, avec un
consideralle de Saxons establis dans le Bessin qui s'y devoit joindre.
rendez-vous general des troupes sur le bord de la Vilaine pour pa
là dans le Vennetois. Guerec osa bien, quoi que son courage fut plu
que ses forces, se presenter pour disputer a cette armée le passage de la ri
Il avoit ramassé dans ses Estats tout ce qu'il avoit pu de braves, & que
quelqu'autre prince Breton lui avoit donné du secours. quoi qu'il en
ce jeune prince se fioit plus sur la resolution que sur le nombre de ses
posta fierement sur le bord opposé à celui qu'occupoient les ennemis,
marquoit par sa contenance qu'a moins de lui passer sur le ventre, on
empescher en son païs. Les François voioient entre eux & Guerec une riviere pr
et meprisoient assez pour ne pouvoir s'imaginer qu'il eut la pensée de ven
cette confience et le mepris de leur adversaire les empescha de faire bonne garde
ne fut pas longtems a s'apercevoir de leur faute : pendant qu'ils dormoient
sans faire de guet, il alla chercher un gué au dessus de leur camp, le pass
etre decouvert ; puis vint fondre avec impetuosité sur l'aile droite des franç
hazard voulut qu'il y trouvat les Saxons, il donna sur eux si brusquemen
avec tant de vigueur qu'ils furent la plus part égorgés avant que de se reco
ou que l'on fut en estat de les secourir. Guerec perdit fort peu de monde à cet
repassa heureusement la riviere sans etre poursuivi des François. Ce bon suc
L'aveugla point, & le persuada au contraire que les avantages qu'un pa
prince remporte sur un grand Roi ne sont que des pieges que la fortune lu
pour l'engager & pour le perdre ; trois jours après cette rencontre il fit pa
Greg. Tur. avec les Lieutenans du Roi aux conditions qui suivent. Qu'il fer
l. 5. c. 25 d'estre fidelle au Roi toute sa vie ; Qu'il rendroit la ville de Vannes
terres de sa dependance ; ou s'il plaisoit au Roi lui en ceder la possessi
paieroit les tributs & generalement tout ce qu'on en paioit au Roi av
usurpation, sans se le faire demander ; Enfin qu'il donneroit son fils e
il le donna, & les sermens faits, les troupes se retirerent. Ces articles
on ne dit point qui fit les premieres avances de cette negociation, il e
croire que ce fut Guerec mesme, pour empescher le ravage de son païs.
de paix prouvent assez que l'on a touché plus haut le veritable
la guerre, quand on a dit que c'estoit pour punir Guerec de l'usurpati
Vannes, & on ne le repete ici que pour montrer a ceux qui voudroient
v. Le Roman de Dunalen soutenir le Roman de Dunalen, conte imaginaire de nautes & de Re
Dunalen et toute son histoire n'est qu'
que cette fable inventée a plaisir. Nul ancien auteur n'a marqu
particulierement le lieu de la defaite de Saxons ; & Greg. de Tours n'en
autre chose sinon que ce fut sur les bords de la Riv. de Vilaine. Il est
que cette riviere ne se peut passer a gué depuis la mer jusqu'à Renac vis
dessus de Redon, a cause du reflus de la mer & du mauvais fond de la
qui n'est que fange. cela fait croire que l'armée françoise estoit campé
tour de Maserac. aussi tost que Guerec vit l'armée rompüe, il s'ou
ses promesses, ou il s'en repentit. on ne dit point quel sujet il eut de
& les auteurs François n'en donnent point d'autre raison de son changement
la legereté & l'infidelité de son esprit. Il est plus probable que ce con
esperé que Chilperic en vüe de sa soumission lui envoieroit des lettres de la
entiere de la ville de Vannes & de la partie françoise du Vennetois, aux
specifiés dans le traité, Chilperic s'arrestant à l'alternative de l'artic
voulut point lui donner cette ville a quelque condition que ce fut, & qu
refus fit changer de resolution au Comte. Quoi qu'il en soit, Guerec

auxquelles il s'estoit assujetti par son traité de paix, il envoia L'Evesque
Eunius à la Cour de Chilperic pour lui faire de nouvelles propositions toutes
à son avantage. mais elles parurent si deraisonnables au Roi qu'il
mena l'Evesque de cette vaine charge d'une commission aussi odieuse à
il exila l'Evesque pour l'avoir aigri
si contraire aux interets de son legitime souverain, il l'exila. Quoi qu'on
ne puisse asseurer positivement que Chilperic eust rendu son fils à Guere-
lon fils lorsque Guere lui envoia l'Evesque de Vannes; il semble cependant
plus vrai semblable qu'il la lui avant quelque temps après le traité de paix
renvoié
Comment s'imaginer que le Comte Breton eust osé faire les desordres qu'il fit
l'année suivante dans les Evesché de Rennes & de Nantes, s'il avoit eu
ce fils eust encore esté entre les mains à la discretion d'un Roi
cruel & emporté? L'exposant à une mort presque certaine par le vain
plaisir de se venger! Il est à presumer que Chilperic avoit renvoié à
Guere son fils donné pour l'obliger par cette honnesteté politique à lui garder
la fidelité qu'il avoit jurée. Guere moins touché de cette grace que
sensible à l'offense qu'il avoit receüe en son ambassadeur, & au mepris que
Chilperic sembloit faire de lui en ne daignant pas mesme repondre à ses propositions,
ne consulta que sa colere & son courage, sans considerer la disproportion qui
estoit entre les forces de Chilperic & les siennes, ni le degagement de ses sermens;
a masse ce qu'il put de troupes & vint au printems de l'an 579 ravager le Rennois,
il mit tout à feu & à sang, fit un gros butin, et enleva grand nombre de
Captifs. Chilperic occupé à faire des levées excessives sur tout son peuple et
à chastier la rebellion des Limousins qui avoient brulé les rolles des taxes &
presque assassiné son Referendaire, envoia contre Guere un Duc nommé Bappo-
len. Le Duc se contenta d'une campagne & de faire le ravage sur les terres
de Guere, pour user de represailles; & passa tout le reste de l'este à cette expedi-
tion, ou plustost à ce brigandage, au lieu d'attaquer Guere & de reprendre Vannes.
Les Bretons irrités de ce degast & animés par la timidité & le peu d'experience
que temoignoient les François les porta à recommencer leur cruelles hostilités.
Bappolen & ses troupes ne se furent pas plustost retirés que Guere voulut
avoir sa revanche. L'envie de piller rassembla autour de lui tous les Soldats qui s'a-
voient suivi la 1re fois, & plus de autres. Suivi de cette troupe animé de
double desir de vangeance & de pillage, il courut toutes les frontieres de
Rennes & de Nantes pendant l'automne, et non content d'enlever
brusquement tout ce qui se trouva dans la campagne, il donna le loisir à
ses gens de faire la vandange & d'amener le vin en leur païs, ce qui leur fut
un grand attrait pour revenir. Il est vrai que Felix Evesque de Nantes
arresta pour quelque tems l'impetuosité de ce torrent qui depeuploit son
dioceze. Guere ne n'ignoroit pas que Felix avoit autrefois sauvé la
vie à Macliau; il se retira à la priere de l'Evesque, mais sans
rendre les biens enlevés ni reparer le degast ni renvoier les Captifs, soit qu'il
eut oublié en repassant la Vilaine tout ce qu'il avoit promis à Felix, soit
qu'il ne fut pas assez maitre de ses troupes. Il eut cependant la consi-
deration pour lui pour estre quelque tems sans recommencer ses courses. A
dire le vrai, de part & d'autre on faisoit la guerre en gens qui aiment plustost le
Soldat. Et si Bappolen est blamable de n'avoir pas fait ses efforts pour finir
cette guerre en poursuivant Conobre, celuici n'est pas excusable
à son plus de ne s'estre pas exposé à Bappolen pendant qu'il ravageoit ses terres,
& de s'estre contenté après son depart de se dedomager sur les sujets de son

Greg. l. 5. c. 32

car cela
ennemi, équi ne Soulagent pas les Sieges. Tant d'affaires Survin
à Chilperic en 580 qui lui tenoient plus a coeur, que ce ravage d'un
de sa frontiere, qu'il ne se mit point en peine d'avoir de reprimer la
Hardiesse de ce peuple prince. Les Etats de ce Roïaume furent desolés par de
debordemens d'eaux, qui renverserent les maisons, entraine
tempêtes entierent & firent perir quantité de personnes: Des ouragans &
vents Souterrains furent un autre fleau qui ne fit guere moins de d
de tremblemens Subits dont on ignoroit la cause consumerent des villes en
et ce qui fut plus affligeant que tout le reste, une dissenterie contagieuse d
tout le royaume, ravagea meme la maison Roiale & mit le Roi meme
bords de la mort. Tout cela donna bien d'autres pensées à Chilperic
celles de ravager & d'accabler Guerec. Veritablement il falloit que Lui
Fredegonde son épouse fussent bien touchés de ces calamités publique
puis qu'elles penserent l'un & l'autre à se convertir. Mais ce qui
le plus Chilperic, estoit que Gontran son frere & Childebert son neveu
s'estoient Ligués contre pour lui faire & que il avoit besoin de toutes ses forces pour
mettre en estat de resister à de si puissans ennemis à quoi l'on peut
ajouter que Chilperic agissoit plus par l'impetuosité subite de ses
que par des principes reglés de conduite, & ne songea plus à Guerec
que les premiers mouvemens de sa colere furent passés. Dans ces pre
bons momens de ce prince, il lui representa son innocence, la d
de ses intentions, la dure misere de son exil; Chilperic touché de
raisons & des fleaux de Dieu, le rapella, lui assigna la ville d
pour sa demeure & lui fournit abondamment ce qui estoit neccessaire po
entretien, sans neantmoins vouloir lui permettre de retourner en
diocése, en quoi son Eglise ne perdit pas beaucoup; car c'estoit un ho
fort sujet au vin qui deshonoroit son caractere par une ivrognerie. L'
Chilperic apliquoit son esprit a des desseins d'une tout autre consequence
recouvrement de Vannes et la punition du Comte Guerec. Il rouloit alors
teste le vaste projet de la monarchie de toute la France telle que l'avoit
le Roi Clotaire son pere. Trop foible tout seul pour ruiner le 2 roi
jusqu'alors avoient este fort unis, il prit la resolution de les mettre mal en
& de se servir des forces de l'un pour accabler l'autre, esperant que
viendroit aisément à bout de celui dont il se seroit servi avec
de celui que Gontran estoit un prince à la verité de peu de resolution, mo
cieux & sage; il connoissoit les artifices de son frere; Chilperic
qu'il ne lui seroit pas facile de le tromper. Childebert n'estoit qu'un enfa
ne se mesloit de rien; les principaux Seigneurs Austrasiens qui
vernoient l'estat pendant la minorité, dont les plus accredités de ces Sei
estoit Gilles Archevêque de Reims, ami particulier de Chilperic, plus enco
Fredegonde. Ce fut à lui que l'ambitieux Roi d'Austrasie pour se engag
les Austrasiens à rompre avec Gontran et faire avec lui une ligue
ce prince. Il en excita du trouble, un Duc envoyé par Childebert a
les chasla les officiers de Gontran & Chilperic profita de ce temps de
Soudain une belle occasion d'accabler bientôt son frere, ainsi
laisser Guerec en repos & perdre Vannes qui lui appartenoit legitimement
l'occasion de deposseder son frere. Il mit pour ce sujet sous les armes
dans l'une & l'autre partie, & passa toute l'année 58
mettre en estat d'achever ce qu'il avoit commencé. Quelques mauvais
l'obligerent d'avoir recours aux negotiations pendant le reste de l'anné

gr. L. Fc. 30

Le perfide Evesque ne reussit que trop bien dans sa negotiation malgré les oppositions de Brunehaut. La Ligue fut conclüe entre Chilperic & Childebert et contre Gontran. Les engagemens furent avec toutes les formes requises.

La suivante fut malheureuse pour lui. Il se battit devant Melun, se retira devant Melun, &
Leva le siege de Bourges, & loin pour lui faire craindre ses efforts après avoir enfin découvert
Levérent le siege de Bourges, les austrasiens découvrirent que le fond
veritable motif de la Ligue qu'il avoit faite avec eux, & renoüerent avec Gontran
L'ambitieux
Chilperic crut que son frere & son neveu aussi mechans que
lui, la terreur le saisit, il s'imagina les voir prets à partager sa depouille
pour sauver au moins ses tresors de la famille, il s'enfuit à Cambrai
retira dans la ville de Cambrai avec Fredegonde & tout ce qu'il avoit de plus
precieux. Il ne parut dans la conduite qu'il y tint que foiblesse, que timidité,
que irresolution, jusqu'à ce que la naissance de son fils Clotaire le rassura. Tous les
autres enfans étoient morts excepté Brigonde la naissance de Clotaire ralluma
son courage abbatu, donna de nouvelles esperances à Fredegonde, et leur rendit le
les peuples plus fideles & plus affectionnés. enfin devenus plus hardis, ils offrirent
de bien venir à Paris pour y celebrer le mariage de Fredegonde leur fille avec
Ricarede fils de Leuvigilde Roi des Visigots
son fils aisné & heritier & Les frayeurs, la retraite, les allarmes de
Chilperic furent le repos & la sureté des Bretons jusqu'à la mort. on sait assez
que toutes les passions sont aveugles, sur tout la colere; la vengeance & l'amour
forcené, ce que un esprit occupé de sentimens que ces passions inspirent ferme les
yeux sur tous ses autres interets, pour ne suivre que son emportement. ainsi ce n'est pas
une raison suffisante pour diculper Fredegonde de la mort de son mari, que la
consideration des extremités facheuses & des dangers inevitables où la mort precipita
de chacune son mari la reduisit. mais coupable ou non, elle fit voir dans ses malheurs
une habileté au dessus de son sexe, elle sortit par son adresse & par ses artifices de
tous un royaume chancelant & laissa son fils Clotaire en chemin d'achever ce
Admirable que Chilperic n'avoit pu venir à bout. c'est aux historiens Francois de dire
comment elle sut gagner Pontram Bozon, engager par la tendresse, par ses flatteries
par ses prieres & par ses larmes à l'assurer de sa protection. comment elle l'unit
contre Childebert en lui mettant en main l'original du traité de
paix que Gilles & les grands Seigneurs Austrasiens avoient fait avec Chilperic
comment elle l'obligea de reconoistre le petit Clotaire pour son neveu, nonobstant
tous les soupçons qu'il avoit que ce fust un enfant supposé, & qu'il semble
l'avoir cru toute sa vie. Comment elle le fit consentir qu'Andeade & les autres
Seigneurs du Royaume de Chilperic reconnussent cet enfant pour leur roi legitime & lui fissent
des-lors serment de fidelité. Comment elle jetta dans l'esprit de ce Roi naturellement timide & soupçonneux pour l'obliger de se renfermer
dans ses etats & d'abandonner ceux de son fils. Comment enfin elle se servit
des vertus mesme de Gontran pour le rendre odieux aux Neustriens, qu'il
favorisoit par leurs injustices. Ses negotiations secretes avec Gondebaud qui
tâchoit de se faire reconoistre Roi de France & fils de Clotaire; ses intelligences
avec le Roi des Visigots; ses intrigues avec quelques Seigneurs de la cour de Childebert, & de celle de Gontran; ses conspirations contre Brunehaut & contre
Childebert; Enfin tous les artifices qu'elle employa, toutes les ruses dont elle
se servit pour conserver son autorité & la couronne à son fils; tout cela
ne nous touche qu'indirectement & ne sert qu'à nostre sujet que pour faire
remarquer que Gontran tirant avantage de la foiblesse de son pupille
Clotaire, du besoin que Fredegonde avoit de son appui, de l'autorité que
la qualité d'oncle & de tuteur lui donnoit, & de la reputation où il estoit
d'estre bon prince, se souvint de ses interets & reprit sur le jeune
Clotaire tout ce que Chilperic avoit usurpé sur lui (ce qui estoit bien juste)

tout ce qu'il avoit pris sur ch. Debon du partage de Cherebert sa
de la ville de Paris, & toute celle de Soissons, sans que Fredegonde
l'en empeschat, ni osast mesme le regarder que ces usurpations lui deplu
Reclegnée, pour ainsi dire, dans la Neustrie, elle ne pouvoit
de mieux que de gagner les villes par des privileges, des diminutions
pots. il y a de l'apparence que ce fut ainsi qu'elle attacha si bien
habitans de Rennes à ses interets qu'ils refuserent hautement de
que leur vouloit donner Gontran; & qu'elle gagna encore cous
vennetois, en leur accordant tout ce qu'il avoit fait demander
chelenic par l'Evesque de Vannes. ce n'estoit pas sans raison qu'
se précautionnoit ainsi contre Gontran: leur bonne intelligence n'a
esté de durée, Gontran avoit témoigné ouvertement qu'il soupçon
Fredegonde d'adultere & de supposition d'enfant, qu'il ne faut pas s'
cette princesse fiere & glorieuse blessée en son honneur estoit devenue
ennemie mortelle d'eux, & Gontran de son costé avoit tant de sujets de
que cette ambitieuse & mechante femme vouloit attenter a sa vie,
pouvoit plus avoir aucune amitié pour elle, principalement depuis qu'
estoit coupable du parricide commis en la personne de Prætextat E. de

Histoire de Bretagne

Livre 3.e

Quand
Beaucoup de gens demanderont peutestre pourquoi l'on n'a
parlé dans cette histoire de quand de princes dont on voit les noms
les hauts faits dans les autres histoires de Bretagne: on en aura
pour refuter les opinions populaires, s'il n'estoit que il suffisoit
de mettre tous ces Rois tous ces princes fabuleux, de faire voir que les d'autres ont eu
les tems & les pais que l'imagination feconde des Romanciers leur
assignés. c'est la raison pour quoi l'on n'a parlé ni des Sala faux
ni des faux Brutons, ni des Salomons, ni des Cadrens, & qu'on n'en
point encore ni des Dunalens ni de quarante plusieurs autres heros
de la mesme barque aussi fabuleux, que ceux qui les regreteront
voir trouver ailleurs, pour se dedomager de nostre silence. La guerre
Gontran fut obligé de faire a Gondebaud et puis au Roi d'Espagne, une
grande maladie et ses autres occupations l'empescherent quelque tems de pu
se rendre maitre de l'armorique. Il s'assura pourtant d'angers & du
d'anjou par le moien d'un nouveau Comte nommé Theodulfe qu'il y env
Angevins ne le receurent que parceque ils ne se voioient pas en estat de
lui resister. du reste ils ne se soumettoient qu'avec repugnance aux ord
mis de la main de ce Roi et conservoient leur attachement au sang de
leur legitime Souverain Ste Fredegonde, leur rendant le changement de g
odieux & suspect. Le glorieux projet de punir un grand crime comm
païs d'Anjou par un des principaux officiers de Fredegonde, dont le fils de
Evesque de Nantes estoit complice, fut engagé à Gontran de la rendre
de la ville de Nantes, comme il s'estoit deja declaré d'Angers une Dame nomm

Domnole fille de Victorin Evesque de Rennes Veufve d'un Sg.r nommé
Bergolen qu'on avoit fait mourir pour crime de Leze majesté s'estoit remariée
a Reclaire autrefois Intendant des finances de Chilperic Roy de Baudegisile
qui de maire du palais de mal prince estoit devenu Evesque du Mans. Elle estoit
alors en procez avec Bobolen Referendaire ou chancelier de Fredegonde, au
sujet d'un certain heritage du païs d'Anjou qui consistoit principalement en vignes
& que chacun d'eux pretendoit lui apartenir. Domnole à titre de succession, parce
que son pere Victorien s'avoit possedé, & Bobolen a quelque autre titre qu'il
n'importe ici de savoir. C'estoit au commencement des vandanges, & Madame
pour prevenir Bobolen se rendit la 1.re sur le lieu. Bobolen le sachant lui
envoia quelques domestiques le prier de n'entreprendre rien par voie de fait contre
ses interets. De ne retenir en Droit de faire cueillir les raisins. mais Domnole
repondit que personne ne l'empeschent de recueillir les biens de la succession de son
pere et mit elle mesme les vendangeurs en besogne. Bobolen n'estoit pas fort
loin du lieu, cette nouvelle le mit en fureur, il amassa le plus qu'il put de ses
amis & de ses domestiques & fut avec une grosse troupe de gens armés charger
brutalement les ouvriers, tuant indifferemment tous ceux que la fuite ne deroba
pas a sa rage. après quoi la maison fut pillée. la troupe pilla la maison,
enleva la vendange, emmena les bestiaux, et revint triomphante. on n'en parle-
roit pas de ce crime s'il n'avoit fourni l'occasion à Gontran d'envahir le
païs de son pupille. Pour punir une action si enorme, ou plustost pour affermir
son autorité dans Angers & elle fut reconnüe dans Nantes, il envoia Aunisius
faire le procés aux coupables. La plus part estoient d'Angers et Aunisius les
punit avec toute la severité possible selon l'usage de ce tems-la, où on n'avoit
coutume de punir les meurtres que par la perte du bien. Il confisqua donc tous
les biens que Bobolen avoit au païs, & après avoir poursuivi vivement
tous les complices, et ayant apris par les informations que le fils de l'Ev. de
Nantes en avoit esté de la partie, il vint exprés en cette ville. Le coupable
s'estoit retiré de bonne heure à la cour de Clotaire; de tout ce que put faire Aunisius fut de voyer
le prelat & de le commander de lui donner des garans qu'il ne manqueroit
pas de venir a certain jour se presenter devant Gontran à Chalons pour la
justification de son fils. Nunechius fit tout ce que le commissaire voulut
exiger de lui; Et l'apaisa par de grans presens la colere du prince. Le grand
Zele de Gontran s'amortit dez qu'il eut son autorité reconnüe dans Nantes.
cette avanture nous aprend qu'on estoit tres convaincu à la cour de Neustrie
que Gontran vouloit piller son pupille, comme font ordinairement les tuteurs,
et qu'on n'estoit pas bien aise qu'il se mesla des affaires du Royaume de
Neustrie ni qu'il y envoiast ses officiers, puis qu'on protegeoit ceux qu'il vouloit
faire punir. Ils ne se trompoient pas quand ils se defioient de la conduite de
Gontran. Quoique on veuille dire qu'il ne se mesla de l'Anjou, du vivant d'Au-
Remois qu'en qualité de tuteur de Clotaire, il s'empara pourtant si bien pour
son compte des païs où il pouvoit faire reconnoitre son autorité sous ce beau pretexte,
que Childebert son unique heritier, quoiqu'il fut majeur, ne fut pas comme lui la qualité de tuteur
de Clotaire, & il le declare même d'abord l'ennemi, recueillit la succession
la propriété de ces contrées & en demeura le maitre: Celui dont Gontran se servit
après Chrodulfe pour etablir son autorité dans l'Anjou et dans les autres cantons
que l'on vient de nommer, fut le Duc Berolen, garde de l'Evesque Felix, &
le mesme que Chilperic avoit envoié contre Guerra en 579. Mecontent de Fredegonde

Comes 12 regni sui

il s'estoit retiré à la cour de Gontran. Il y fut très bien reçu, gouver
que ces hommes estoit très propre à lui concilier l'amitié de ces peuples du roi
de Chilperic dont il s'estoit déjà rendu maître. Beposen, comme on l'a
avoit desfendu les Rennois et chassé les Bretons de leur païs, Gontran crut
devoit considéré de ceux de Rennes, et le regarda comme un instrument
à les mettre sous sa dépendance. Il lui donna pour cet effet le gouvernement
anno 11. angers, de Nantes & de Rennes & l'envoia avec de bonnes troupes en pro
session. mais ceux de Rennes fidelles à Clotaire lui refusèrent l'entré
ville, & la peur d'estre forcés n'étant pas les obliger à le recevoir, il fut contra
de se retirer & d'aller à Angers. il y fut reçu sans aucune resistance. M
sans de mal que ceux de Rennes se furent bon gré de ne lui avoir pas ou
les portes: aucune maison n'evita ses violences, personne n'en fut exempt de
586. confusions. quand il n'y eut plus rien à piller dans cette ville, & qu'il y
Les gens de Rennes l'autorité de Gontran établie, il revint à Rennes dans le dessein de la
Païs de Rennes comme Soumis à - cir de la soumettre de même. Gregoire de Tours ne dit point s'il y entra. il
Gontran. de l'apparence que ce prince et que le peuple à Nantes
ville. Les affaires l'avant appellé ailleurs, il y laissa son fils. mais peu
son départ les Rennois se jetèrent sur lui & le tuèrent avec plusieurs per
de marque. qui
une effet de l'attachement qu'ils avoient pour Clotaire leur légitime
roi. pour Angers & Nantes, ce ne purent que ces 2 villes demeu
attachées au parti de Gontran. cette soumission parut dans la com
qui donna à Austrasie de Fredegonde persuadée de ses mauvais
tions pour, mais inutilement la fit elle résolution de le faire assassiner. ces
mieux de cette de la Bretagne. Guerec & Vidimacle suscités par elle en
587 l'an 587 dans le païs de Nantes avec leurs troupes, pillèrent la campag
ravagèrent les bourgs, enlevèrent un gros butin et grand nombre de captif
de l'apparence que le Danois de son fils est forgé sur ce Vidima
mais il n'est pas aisé de dire que cet est Vidimacle, il est à croire que c'est
ou neveu de Guerec; du moins on voit que après cette expédition il s'est
sur les terres de Vannes. Gontran n'eut pas plutôt apris les nouvelle de
irruption qu'il commanda à son armée de marcher contre les 2 princes.
toutesfois que de commencer la guerre, il les envoia sommer de reparer le
qu'ils venoient de faire sur sa frontière, & de retourner incontinent chez eux
menaçant, s'ils n'obéissoient de faire avancer toutes ses forces en leur païs,
ordre à ses soldats d'y passer tout au fil de l'épée & de mettre le feu partout.
vannés d'une si terrible menace, ou faisant semblant de l'estre, ils mand
au Roi par l'evêque celui la même qu'il leur avoit envoié, qu'ils est
prêts d'obéir à ses ordres, de restituer ce qu'ils avoient pillé, de rendre
Sommes & de reparer tout le dommage qu'ils avoient fait. une réponse
ble & soumise de sa part Gontran y ajouta de bonnes troupes, il envoia pour
- sadeurs Namace & d'Orleans qui avoit du bien dans le païs
de nantes d'autres personnes considerables. Fredegonde ne manqua pas d'y envoier
des ambassadeurs très qualifiés au nom de son fils, mais plus pour cacher
& son conseil la secrette intelligence qu'elle entretenoit avec Guerec &
continuer avec lui ses pratiques, que pour aucun autre sujet. cette illus
troupe se s'adjoignit avec les princes Bretons sur la frontière du Nan
Guerec & Vidimacle reparèrent ce qu'ils avoient déjà fait dire à Gontran &
servirent de ces propres mots: Nous savons comme vous que les villes ar
appartiennent de droit aux enfans de Clotaire, & nous reconnoissons que nous de
estre leurs sujets. aussi promettons nous de reparer tout le dommage que nous

fait sur leurs terres contre le droit & la raison. Ils donnérent ensuite des cautions de leurs promesses, en signérent une Cedule de leur main, & s'engagérent de plus de donner mille Sous, a chacun des 2 Rois, & jurérent enfin qu'ils ne reviendroient jamais piller le païs de Nantes ni de Rennes. L'affaire ainsi conclue les ambassadeurs allérent chacun de leur costé rendre conte de leur negotiation à leur maître. A peine s'étoient-ils retiré que Guerec, ne se souvenant plus de sa parole ni de ses sermens vint a main forte vendanger les vignes de Nantois en fit enlever tout le vin, & le fit conduire en son païs. La grande facilité qu'eurent les 2 Contes a promettre tout ce qu'on voulut exiger d'eux & a violer inviolablement après tout ce qu'ils venoient de promettre, devoit imprimer dans l'esprit de Gontran & de Fredegonde qu'ils consentirent à tout dans le dessein de ne tenir rien, & que ses ambassadeurs bien instruits de ses intentions les exhortérent de recommencer leurs courses lorsqu'ils reverroient la saison trop avancée pour permettre a Gontran de faire marcher des troupes contr'eux; ou les assurant qu'en cas de besoin Fredegonde ne manqueroit pas de leur envoier du secours. autrement Guerec & Vidimael eussent été les plus imprudens des hommes, d'irriter par de nouvelles entreprises un Roi puissant, qu'ils craignoient & qui pouvoit les accabler en se joignant avec Fredegonde, s'elle eut été trompée comme ils l'avoient trompé Lui. Quelque avancée que fust la saison Gontran fut d'abord dans le dessein d'envoier son armée contr'eux lors qu'ils leur apris qu'ils avoient recommencé leurs hostilités: mais les premiers mouvemens de sa colere estant passés, la reflexion qu'il fit qu'on estoit a la fin de l'automne & que l'hiver s'avançoit lui fit resoudre d'attendre une saison plus commode. L'année suivante occupé du soin d'entretenir une parfaite correspondance avec son neveu Childebert il laissa les Bretons en paix; & les Bretons de leur costé ne remuerent point pendant la belle saison, de peur d'attirer la tempeste sur eux. L'automne venu, au lieu de païer les Sommes qu'ils s'étoient engagés de fournir pour le dédomagement de leur premiere irruption, ils en firent une nouvelle, & se répandirent dans le Nantois & dans le Rennois, enlevant vin, blé, meubles, bestail, & faisant prisonniers de toutes parts mais jusques au grand marquis de Gontran. mais il estoit quelque indigné qu'il en fust de l'insolence des Bretons, la guerre qu'il avoit en vûe de faire dans la Lusitanie l'empescha de se venger; il ne les fit pas même de menacer, et il sembla les avoir oubliés. La guerre qu'il avoit entreprise contre les Goths fut malheureuse, Fredegonde triompha de la voir battre, & les Bretons encouragés par cette defaite prirent plus hardiment la

490 resolution de recommencer leurs courses l'année suivante. Ils entrérent en effet de bonne heure dans le Rennois & dans le Nantois & y recommencérent leurs ravages ordinaires sous la conduite de Guerec. Le fils aveugle mort de Conan fut sur la defaite des generaux de Gontran, plus de 20000 hommes qui lui restoient encore estoient trop de beaucoup pour abatre un Comte de vaines. aussi Gontran ne fut pas plustost averti des courses de Guerec qu'il fit marcher contre Lui une armée sous la conduite d'Ebracaire & de Beppolen pour punir une bonne fois le comte & le pousser à bout. c'estoient deux grans hommes de guerre que ces 2 generaux, mais ils estoient bien moins en estat de vaincre estant deux que s'il n'en eust commandé seul. Ebracaire savoit bien qu'il avoit moins de reputation que son collegue, il apprehenda qu'il n'emportast tout l'honneur de la victoire s'ils combattoient ensemble, & qu'il n'obtint pour recompense le Duché gouvernement dont il estoit en possession. cette indigne jalousie fit concevoir une haine mortelle contre son collegue & ne pouvant en differer cacher les saillies il se declara dans toutes les occasions son ennemi juré. Beppolen—

488

s'aperçut bientost des dispositions d'Ebracaire ; il lui rendit la pareille
Il n'y eut pendant toute la route il n'y eut point de journée qu'ils ne leussent
ensemble & qu'ils n'augmentassent par les injures qu'ils se disoient leur ^haine
mutuelle. Villicaire Comte d'Orleans les suivoit avec les milices de
& semblait d'abord ne prendre aucun parti dans leurs differens ; mais au fond
plus pour attaché à Ebracaire ; & Fredegonde sceut l'engager tant a faire esp
& les fit entrer tous deux dans l'intelligence qu'elle avoit avec le Comte
pour les tous ensemble perir Beppolen son ennemi particulier. Cette division devenu
publique mit le desordre parmi les troupes ; & pendant que les officiers ne pen
se dechirer, à se dire des injures comme des femmes, à cabaler, a se cau
mutuellement tout le chagrin possible ; les Soldats de leur costé ne songeoient
piller tous les lieux de leur route & y faisoient autant ou plus de mal que
eussent fait les Bretons. menacés par Beppolen, qui estoit plus exact pour
discipline, ils avoient recours a Ebracaire, sure de trouver de la pa
d'un homme mou, qui faisoit trop paroitre l'envie qu'il avoit de les gagner.
Pendant que Fredegonde s'affermissoit dans l'armée par la division qu'elle
entretenoit entre les chefs, elle fortifioit celle de Guerec par de bonnes troup
Saxons qu'elle se hasta d'envoier à son secours aussi tost qu'elle sut qu'il
armoit tout de bon contre lui. Elle estoit trop habile pour envoier des François com
François, ils se feussent bientost reconnus, la conduite auroit paru detestable. N'
attachés à sa fortune & à sa personne n'auroient pu s'empescher de la regarder co
une furie née pour la perte de la nation. Son interest & celui de son fils estoit à
de soustenir Guerec & de le mettre en estat de donner des affaires à Gontran ; mai
estoit encore plus important de cacher le bras qui faisoit le coup. Les Saxons d
de Bayeux lui semblerent les plus propres à l'execution de son dessein. C'estoient
gens d'une grande ferocité, d'une langue barbare à l'egard des François que ceu
Bretons, & qui pouvoit estre prise pour la mesme par ceux qui n'entendoient
l'une ni l'autre. Ils estoient d'ailleurs assez voisins de la Bretagne pour
y passer sans bruit, & leur route pour y venir estoit opposée a celle que tenoient les
Fredegonde leur fit de grans presens & leur fit esperer un butin considerable, les
se laissérent persuader, se firent tondre comme les Bretons, s'habillérent co
eux & marchérent en diligence vers la Bretagne & [illegible] les ennem
de la nation, pour n'estre pas reconnus. L'armée de Gontran estoit pos
Guerec avec ce renfort n'osa lui disputer le passage de la vilaine, il laissa m
les François faire un pont sur celle d'Oust sans inquietter les travailleurs.
ennemis passérent tranquilement cette seconde riviere et entrérent dans le Vem
assez avant sans rencontrer Guerec ni aucun parti de son armée. Il se lit
des lieux de difficile accés pendant qu'il vit les Generaux Troupes Francoises
mais les 2 generaux s'estant separés et estant tiré chacun de son costé
Beppolen avec ceux qui le voulurent suivre sur la gauche & Ebra
sur la droite avec la plus grande partie de l'armée, le comte de Vannes Breton
que il estoit tems d'agir, pour attirer Beppolen en des lieux marecag
d'ou il n'y avoit que les Bretons qui pussent se tirer, a cause qu'
seuls connoissoient tous les detours & tous les destés du païs, il lui
d'un prestre adroit, qui lui dit que s'il voulut le suivre il le conduiroit
surement au lieu où l'armée Bretonne s'estoit cachée. Beppolen
brave qu'il estoit, avoit encore plus de presomtion que de valeur ; il
deja persuadé que ce n'estoit que par crainte que les Bretons ne paroi

Il se flata d'une victoire d'autant plus glorieuse pour lui que son collegue n'y auroit point de part. Il fit donc aussitost battre aux champs sans se defier d'aucune embusche & marcha tres imprudemment dans un païs inconnu à la suite du prestre qui le trahissoit. Le peuple le mena ce mauvais guide dans les defilés & dans les marais où les Bretons & les Saxons l'attendoient. S'y voiant engagé, ils le chargerent de toutes parts avec beaucoup de courage. Les François quoi que surpris & hors d'estat de pouvoir se developer & se mettre en bataille, soutinrent neantmoins ce premier choc avec tant de vigueur & de fermeté qu'un grand nombre des plus braves d'entre les ennemis y perdirent la vie. La nuit termina le combat sans diminuer rien de l'ardeur des uns ni des autres. Les troupes de Guerer savoient le païs, ils eurent l'avantage de pouvoir se rafraichir, au lieu que les François furent pour la plus part privés de toute sorte de commodités, ce qui les affoiblit plus et les fatigua plus encore que n'avoit fait le combat du jour precedent. La lassitude & la faim ne les empescherent pas de recommencer de se battre dez la pointe du jour à se battre avec une vigueur admirable, & Bepolen fit encore pendant toute cette journée de si grands efforts de Soldat & de Capitaine que malgré le desavantage du lieu & l'incommodité des postes, il ne put estre forcé, de sorte que la nuit le surprit encore sous les armes. Ses troupes soufrirent bien plus cette nuit que la precedente. Epuisés par le travail de 2 jours & l'insomnie de 2 nuits elles se trouvoient dans la fange du marais jusqu'à la ceinture sans aucun soulagement. Les chevaux tomboient sur les dens de fatigue & de faim. La plus part des Soldats perissoient en voulant se tirer de peril, lors pour se tirer d'une fondriere ils s'engageoient dans une autre encore plus profonde, miserablement enterés avant de mourir. D'autres y expiroient de froid, de langueur; les blessés ne pouvoient se faire penser, ils mouroient de douleur & de l'escoulement de leur sang. Les tenebres, l'horreur, & le desespoir, continuoient de defaire ce miserable reste d'armées. Le lendemain matin ceux qui restoient firent encore quelque resistance. Bepolen fut lors quoi que blessé d'un coup de lance, entouré des plus braves officiers vendoit cherement les restes d'une vie languissante & se faisoit un rempart des corps de ses ennemis. Les plus hardis d'entr'eux n'osoient plus en aprocher; mais enfin Guerer ayant remply une troupe de gens frais d'entre les Bretons et les Saxons, Bepolen & les siens furent accablés par le nombre, tout fut passé au fil de l'epee sans qu'il restast presque personne du costé des François. Ebracaire eust peu les sauver s'il eust voulu sacrifier sa passion au bien de l'estat & consulter son devoir plutost que les prieres de la Reine Fredegonde. On fut si persuadé dans la suite qu'il n'avoit tenu qu'à lui de sauver Bepolen, que sa mort lui fut imputée en justice comme s'il l'eust assassiné de sa main lui-meme, & qu'il fut condamné de payer à sa famille le prix de son sang selon l'usage du siecle. Il fallut en effet que Guerer le contraignit bien sur que Ebracaire se tiendroit en repos, pour s'obstiner pendant trois jours à forcer l'armée de Bepolen, à la vue d'une autre beaucoup plus nombreuse que celle la & que la sienne. C'est de Greg. de Tours que l'on tient tout le detail de cette action; mais il ne nomme point le lieu de la bataille: tout ce qu'il en apreud c'est qu'elle se donna dans les marais qui sont au dela de la Riviere d'Oust en venant du costé de Nantes à Vannes. Il y a de l'apparence que ce fut entre Rieux, Questambert & Malestroit. Ebracaire n'eut pas de peine à se tirer de cette affaire s'il n'y eust eu que la haine que les François avoient pour Ebracaire

son collegue
comme Baptiste qui l'eust empesché de le secourir, il pouvoit encore, triomp
également de la victoire de Conan de la defaite du Gouverneur Français
Guerec & finir la guerre à la satisfaction de Gontran. Il lui restoit une
toute fraische beaucoup plus forte que celle qui avoit dû perdre si longtemps la v
au Comte Breton. Les troupes de Guerec estoient toutes delabrées & ses meille
hommes avoient esté tuez ou blessés, il en avoit encore perdu depuis plusieurs
diverses escarmouches avec le coureurs de l'armée d'Ebracaire, & le bruit co
qu'un de ses gendres de ses affaires il avoit chargé dans quelques barques tou
avoit de plus precieux, resolu de se retirer avec ce tresor dans le isles de la cot
& que toutes ces barques avoient fait naufrage a sa vue par un coup de vent
Ce bruit n'estoit qu'un artifice du Comte pour faire eclater davantage les pro
qu'il avoit dessein de faire au Comte general Français. Ebracaire ne voulut
profiter de tant d'avantage: il se contenta de reprendre ses armes. Regalis de
cette ville Lui fit une reception magnifique, il fit marcher au devant de lui le
clergé & tous les habitans chantant des Psaumes & temoignans hautement
n'on qu'ils avoient de la domination des Bretons. Cette ville reduite, au
d'achever de ruiner les debris de l'armée Bretonne, ce qui n'estoit pas fort
voulut bien épargner ce prince & se contenta de ses promesses au lieu de
Guerec sur sa parole, ou plus tost sur celle de Fredegonde, le vint trou
vannes & lui fit d'abord de magnifiques presens. Ils y traiterent ensuite de
paix, & elle y fut conclüe à cette seule condition, que Guerec jureroit
faire desormais rien qui fust prejudiciable aux interests de Gontran, & qu
donneroit des ostages de sa fidelité. L'Evesque & les habitans de la
persuadé par Fredegonde que Gontran n'avoit rien a pretendre dans la Bretagne armorique
Clotaire estoit son veritable Souverain, fit tous les sermens qu'Ebra
exigea de lui, & donna mesme des ostages. L'Evesque & les habitans de la
jurerent la mesme chose avec plus de sincerité que le Comte & protestere
particulier à Ebracaire qu'ils n'avoient jamais rien commis contre ce
devoient à Leur Roi, qu'ils avoient toujours esté tres attachés à leur
mais que reduits par force sous le dur joug des Bretons, ils ne pouvoient
disposer d'eux comme ils le souhaitoient: ils le supplierent enfin de les delivre
ce joug insupportable. L'infidelle n'eut aucun egard à leur priere, & remit
s'en allant Vannes entre les mains de Guerec. Quelque bonne mine
le Comte il ne pouvoit qu'avoir beaucoup de defiance & de chagrin sur
superieure à ses forces, & quelque confiance qu'il semblât
prendre en Ebracaire, il le pressoit souvent de faire sortir ses troupes de V
Qu'il ne paroissoit pas, lui disoit-il que je n'obeïs au Roi que par contrain
donnez-moi lieu de lui faire voir que je suis en la resolution d'acomplir
cœur tout ce que je lui ai promis. Pourquoi voulez-vous retenir encore ici vos
qui ne font que ruiner mon païs? Si vous me donnez vostre fils pour
pouvez-vous exiger de moi de plus grandes asseurances de ma sincerité q
propre neveu que je consens que vous emmeniez & que vous preniez au
pour ostage? Ebracaire plus persuadé par l'or & par l'argent qui accomp
ces discours que par les discours mesmes fit sortir les troupes de Vann
et leur fit prendre le chemin de Nantes, partant lui mesme des premier
compagnie de Villicaire Comte d'Orleans que les riches presens de Guerec
aussi corrompu. La Riviere de Vilaine separe tout le long de ce coste
le nantois du vennetois. Elle n'est pas à la verité fort considerable en elle
& ne roule à la mer qu'une assez mediocre quantité d'eaux, mais depuis

celle d'oust s'y est jointe un peu au dessous de Redon, ce confluent & le flus de la mer la rendent tres profonde & tres aller large, surtous a 4 ou 5 Lieues de son embouchure, ou elle peut porter toutes sortes de navires, de quelque grandeur qu'ils soient. on n'y trouve plus aucun gué depuis Redon. Lorsque on la passe aujourdui in bateau sur le chemin de vannes a Nantes au lieu nommé La Roche-Bernard, & le canal aux plus basses marees y est de moins de 400 pieds de Large & 5 a 6 brasses de profondeur. Il n'y a pas d'apparence que L'armée Françoise à son retour la traversa ici bas, puis qu'il y en eut quelques uns qui voulurent passer le bajot à la nage sur leurs cheuaux, ce que les mieux montés & les plus temeraires n'oserioient tenter en ce lieu la. ce fut plustot à Rieux, ou estoit autefois la grande route de Vannes a Nantes, comme il paroit encor par un ancien chemin, qui de plus de 2 lieues de Longueur & Largeur semble estre un ouvrage des Romains. La Largeur de la riviere y est mediocre, et les bords n'en sont point escarpés. Il n'est pas possible de remonter plus haut qu'on n'ait deux rivieres pour une a passer, L'oust & la Vilaine. L'armée françoise estans donc arrivée à Rieux, les plus qualifiés & les meilleures troupes passerent les premiers sur les Bateaux qu'ils purent trouver & marcherent toujours sans se mettre en peine de ceux qu'ils Laissoient derriere: la paix que l'on venoit de faire leur donnoit tous sujet de croire qu'ils leurs compagnons estoient hors de tout peril d'insulte. Il en arrivoit a l'autre bord la plus grande partie de l'armée lorsque une grande multitude de Bretons en desordre, sans defiance & sans crainte; Guere il y avoit peu de batteaux, & l'on n'en passoit pas beaucoup à La fois. Guere avoit suivi L'armée avec une bonne troupe de gens choisis pour empescher les pillers de s'escarter, & pour presser les plus pareseux de suivre le gros. voiant L'embarras & la confusion de cette arriegarde abandonnée de ses chefs, il ne put resister à la tentation que fit naitre en son esprit la grande facilité qu'il y avoit à les defaire. peut estre mesme le general avoit il vendu cette multitude a Guere, du moins il fut accusé de cette perfidie; et l'on a de la peine à se persuader que Guere l'eut attaquée s'il n'eut esté sur d'Ebracaire. Quoi qu'il en fut, Le Comte Breton delacha Canao son fils avec la meilleure partie de son monde, & sans avoir egard aux sermens qu'il avoit faits ni aux ostages qu'il avoit donnés, qu'en ce qui il ne voulut pas se trouver en personne à L'action, il commanda au jeune prince de fondre sur les François. ces miserables victimes de la trahison & de la perfidie furent tous tués ou faits prisonniers, sans qu'aucun se sauvast; quelques uns cavaliers voulurent passer la riviere à la nage, mais ils furent emportés par la rapidité de l'eau et entrainés dans la mer. ceux qui avoient passé les premiers ne furent guere plus heureux que ceux ci. n'osant retourner par les mesmes païs qu'ils avoient pillés venant en Bretagne, de peur d'y estre maltraités à leur tour, ils voulurent passer La Riviere de Maienne sur le pont d'Angers pour retourner vers la Loire, mais à l'entrée de ce pont ils furent attaqués par les angevins, depouillés, battus & reduits à la derniere misere, de sorte qu'ils retournerent chez eux dans un pitoiable estat. Jusque la Fredegonde avoit si bien conduit cette intrigue, qu'on n'avoit eu que de foibles soupçons de ses intelligences avec le Comte Guerec, & l'on ne savoit que par des bruits incertains qu'elle lui avoit envoié du secours comme Contran a l'indignité de l'autre faisoit que l'on ne la pouvoit croire de Fredegonde mesme. Quoi que les Soldats françois revenus

p[ar]ens de ces Saxons desgraisés en Bretons, on croioit plus tost que la
avoit troublé l'imagination & que l'envie d'excuser leur defaite les ob
à multiplier aussi le nombre de leurs ennemis. Mais quand gneur a
Fredegonde voiant son fils desesperé des medecins après avoir
presenter de grandes Sommes au tombeau de S[t] Martin pour obteni
recouvrement de la santé de ce Prince, s'estoit encore empressée de
autant qu'elle avoit de le dommage qu'elle a
aux Soldats de l'armée de Gontran, & qu'elle de guerre mu
l'liberté à tous ceux que Gueree avoit fait captifs, on ne doute
que les artifices de cette dangereuse femme & ses pratiques secrete
le Comte Breton n'eussent esté la cause de la mort de Beppolen & de la
entiere des troupes Françoises. Cette princesse pour l'ordinaire
ordinairement recours a dieu que lorsque les remedes humains, les
les fourberies & les mechancetés ne pouvoient plus rien pour son salut.
fortune, sa vie, dependoient uniquement de la conservation de cet
fist un retour sur sa conscience en la dangereuse conjoncture où la
la maladie de son fils. ce conseiller si fidelle à ceux qui le veulent e
lui reprocha incontinent le sang de tant de personnes dont elle avoit
cause la mort dans les dernieres guerres, et les miseres d'un grand nom
d'esclaves dont elle avoit procuré la captivité. La conversion seroit all
si elle eut voulu ecouter tout ce que la conscience avoit à lui dire; mais
tromper elle mesme comme elle trompoit les autres elle se contenta d'
ces premiers remords par l'ordre qu'elle donna à Gueree de renvoier
libres tous les François de l'armée de Gontran qu'il avoit pris dans
rencontres precedentes. Gueree obeït au premier ordre qu'il en receut
douleur dont Fredegonde estoit accablée ne lui permit pas de menager
reparation avec autant de secret qu'elle en avoit gardé lorsqu'elle a
commis le crime. les prisonniers delivrés & renvoiez chez eux avec
& des lettres testimoniales. selon l'usage de ces tems la publierent par
que c'estoit a cause d'un voeu de la Reine Fredegonde que le Comte G
leur avoit osté les fers, & le bruit de cette reparation fit que l'on ne d
de la perfidie qui y avoit donné lieu. La colere de Gontran s'estoit
amortie par la punition des generaux qui lui avoient fait perdre son
(l'un avoit esté condamné a perdre les biens & l'autre s'estoit condamné lui
a vivre fugitif et caché) ne se mit point en devoir
se venger de Gueree; aussi bien la victoire du Comte avoit causé moins
dommage à la Bretagne que de confusion au vainqueur, et avoit fait honte
a coustumée de couvrir par une impudence effrontée les crimes qu'elle a
commis par des pratiques secrettes, au lieu de faire quelque excuse a Gon
elle le pria hardiment, comme si elle eut esté à son egard la plus in
du monde, de vouloir bien lever des fonds baptismaux le jeune Roi Cl
pretendant peutestre cacher par cette priere de confiance & d'amitié ce
venoit de machiner avec Gueree contre ses ennemis. Elle s'asseuroit que Gon
accorderoit infailliblement cette grace, quelque sujet qu'il eut de n'en
contenter d'elle, parceque l'on estoit prevenu dans ce tems-la de l'opinion
ne pouvoit sans crime refuser a quelque ce fut ce bon office spirituel
la ceremonie de ce Careme
la plus souvent remise & si long tems differée, fut enfin celebrée a Ma
Gontran devint le pere spirituel de Childebert, mais sans rompre les engag
qu'il avoit pris avec Childebert; montrant assez par cette conduite, & par sa
qu'il lui laissa tout entier, qu'il fut persuadé jusqu'à la mort de la verité de ce

avoit dit : qu'il n'y avoit plus que lui de sang de Clovis. Gontran ne vescut pas longtems après le batesme de Clotaire. Entre dans le peu de
l. 11. c. 24 tems qui resta entre sa mort et cette ceremonie, rien ne se trouve à remarquer qui concerne l'histoire de Bretagne que la famine suivie de contagion qui ravagea le Nantois, le Maine & la Touraine, & le dereglement des saisons si grand qu'on n'eut presque aucune recolte ni de bled ni de vin & qu'il y eut si peu de fourage que la plus part des bestiaux perirent de faim. L'on n'eut pas plustot rendu les derniers devoirs a Gontran, que Childebert son heritier universel prit possession de ses Estats & alla se faire reconoitre a Orleans & aux autres villes du Roiaume de Bourgogne. Tout le monde y estoit bien instruit de ses droits, ils estoient fondés sur plusieurs traités & sur une adoption solennelle; il ne trouva nulle resistance, & personne ne se mit en devoir de soutenir les pretensions du jeune Clotaire. Les Comtes & les Ducs se soumirent avec joie a leur nouveau Souverain; & ceux qui avoient gouverné Rennes & Nantes par les commissions de Gontran, prenant moins garde à la qualité de tuteur qui lui avoit servi de pretexte pour s'en emparer qu'à la possession actuelle où il en estoit lors qu'il estoit decedé, crurent n'entreprendre contre leur conscience en suivant le mouvement des autres Sgrs Bourguignons, & mirent Childebert en possession de ces 2 villes. Childebert maitre de deux grans roiaumes, poussé de l'ambition de reünir toute la France en une seule monarchie, poussé par une mere vindicative a vanger sur Fredegonde, les assassinats de son pere & de la sainte d'une & de la sainte sur son fils & sur lui meme, persuadé en outre que Clotaire n'estoit nullement son cousin, & que Fredegonde lui avoit injustement enlevé par la supposition de cet enfant la 3e partie de son heritage assembla toutes les forces de ses 2 Roiaumes pour abimer Fredegonde. On peut voir dans les historiens Francois quelle fut l'issue des premiers combats; on dira seulement ici que Fredegonde & Clotaire beaucoup plus forts en nombre de soldats que Childebert & Brunehaut, exciterent les Bretons en l'an 594, a recommencer leurs courses dans le païs de Nantes & de Rennes, sous la conduite de Canao ou de Conao pour faire diversion. Childebert indigné qu'un aussi petit prince que Canao le Comte Breton eust osé l'attaquer, lui qui se croioit Roi qu'on devoit le craindre & le respecter au double de son pere & de son oncle, fit aussitost marcher une armée pour punir cette insolence pretendüe. On ignore à quel general Childebert confia la conduite de cette guerre, on ignore par quelle route puis l'armée Francoise, & par quel endroit elle entra dans l'Armorique. Tout ce que nous en a dit Fredegaire, c'est que les 2 armées s'estant rencontrées, il y eut une tres grande bataille entre les Francois & les Bretons, & que les uns & les autres s'acharnerent au combat avec tant d'opiniastreté que chacun des 2 partis desit a plate couture le parti contraire; il semble meme, de la maniere dont il s'exprime qu'il n'en resta a personne de part ni d'autre, & que tous furent egalement vaincus & vainqueurs. Des auteurs
l. 15 fort eloignés du tems de Fredegaire ont designé le lieu de la bataille avec autant de certitude que s'ils en eussent eté plus proches à l'action, & mieux que les anglois l'armée Françoise entra, dit on, dans le païs Renois par les Landes qui sont du coté de Rennes entre le chemin

de Fougeres & celui de vitré. Les Bretons attendoient les ennemis de
partie de la forest de Rennes, que l'on apelle la forest de Cheuré, proche de
petite riviere de Noire onde entre 2 collines où est a present un pe
Le Baud nommé Allyon. Là, selon l'un de ces auteurs Les françois vinrent
charger les Bretons, en un lieu qui pour ce sujet a este depuis nomm
L'assaut; & selon l'autre cependant les Bretons qui les attendoient
assaillir les françois, mais ils en furent receus si vertement qu'ils reti
a pied jusqu'a leur camp où ils se rallierent, d'où est venu le mot d'
selon le 1er de ces auteurs ce furent les françois qui se rallierent
lieu, & ayant este poursuivis jusque la par l'avant garde Bretonne.
ces contradictions & ces etimologies puisés d'une langue que l'on ne pa
ni en France ni en Bretagne nous dispensent d'adjouter foi a ces auteurs,
honneur que leurs ouvrages aient fait a leur patrie. J
s'arrester a leurs debats, qui sont manifestement d'invention moderne,
mieux avouer de bonne foi qu'on ne sait point du tout où se donna cet
si funeste a tous les 2 partis; & tout ce qu'on peut dire raisonablem
de plus favorable pour la nation Bretonne, c'est que comme les fran
auroient sujet de croire que l'armée de Childebert fut victorieuse si
Bretons ne de ces tems-la n'eussent osé dire que l'armée remporta
les Bretons ont quelque droit de se persuader que leur armé vainqui
des auteurs françois presq contemporains n'ont osé dire que les Br
furent vaincus. Ce combat est la derniere action que l'on sache
Guerec & de son fils, ces 2 princes, aussi bien que Vidimaele &
de Guerec donné en ostage a Gontran (si ce n'est Vidimaele mes
& toute la posterité de Guerec, tout cela se trouve enseveli dan
oubli profond. Le nom françois d'Ogier que le catalogue
Evesques de Vannes donne a un comte de cette ville qui vivoit au
du 7e siecle, donne sujet de croire qu'après la mort de Guerec &
Canao cette ville resta sous l'obeissance des françois, et que
Canao que la famille des Comtes de Vannes fut eteinte. celle d
elle fut subsista encore plusieurs siecles, aussi solidement fondée. sur
solide. Le peu que l'histoire nous a conservé des actions de Judual fait
a la memoire, on ne parle de lui que pour le voir le vice puni, la vert
protegée, l'egoïste comblé de bienfaits. Il ne se contenta pas d'avoir ren
celle de Dol, il fut encore le fondateur de celle de St. Malo et fit
posterité le nom de son premier eveque. L'ancienne ville de ce nom
sur une pointe de terre qui s'avance entre St. Malo & l'embouchure de
Rance; Elle estoit alors presque ruinée soit que les guerres civiles en eussent ren
les habitans, soit que la crainte des Saxons les en eut fait obligés de se retirer
soit enfin que cette solitude fut une suite de la vengeance de Co
qui les eut punis par la destruction de leur ville et par l'abolissem
privileges d'avoir en quelque sorte favorisé l'evasion de Ste de Jean Judual leur prince
Judual voulut la restablir dans son ancienne splendeur. Elle avoit este con
aura s. malo après avoir reparé ce que l'injure des tems ou la guerre ou la trahison de
m'mon avoit renversé, il rapella les anciens habitans, en fit venir de nouveaux
v. 24. pour les arrester par un honneur que la foi leur faisoit regarder comme le plu
que put avoir une ville, il voulut que la leur fust le siege d'un nouve
Il n'alla pas chercher bien loin d'aller celui qui devoit les occuper, ce nouve
un consentement unanime de tous les habitans du pays fut tomber tous les
sur malo. c'estoit un homme né dans le pays d'un age mur & d'un

Consommée. Il estoit né dans le païs, et ne s'estoit occupé dès sa plus tendre jeunesse qu'à mediter les oracles des Divines ecritures, dans une solitude où il n'estoit connu que du Ciel et de son maître. Le nom de ce St. maître estoit Festivus; et le lieu de leur retraite estoit l'isle de Cazambre. Festivus après la mort de Malo avoit passé dans une autre isle plus près d'Arlet que Cazambre, où il y avoit un Saint Solitaire nommé Aaron; Malo avoit resté fort longtems sous sa conduite; il ne l'avoit apparemment quitté que par son ordre pour aller repandre sur les autres les tresors de grace et de perfection dont il estoit rempli. Ces mots paroles appuiées de l'exemple d'une vie toute celeste avoient fait un tres grand fruit dans toute la contrée, il y avoit basti plus. monasteres, et Liberat Pesa la gere d'une infinité de miracles quand la voix publique l'apella par la bouche du Prince au gouvernement de la nouvelle Eglise d'Arlet. Il y a del'apparence que son Episcopat commença vers l'an 561 ou 62. Les auteurs de la vie ne sont pas croiables dans la distribution qu'ils font des années de sa vie. A la reserve de 40 ans d'Episcopat qu'ils lui donnent, on peut croire que tout le reste incertain, sur tout le grand age de 133 ans qu'ils lui font avoir, disent-ils, quand il passa à une meilleure vie. Judual enrichit aussi la nouvelle Eglise de presens magnifiques et d'ample possessions. Les Seigneurs du païs à son exemple donnerent de tres grandes portions considerables de leurs heritages pour donner de la jalousie à de petits tyrans et pour tenter leur convoitise, mais leur mauvaise volonté n'osa se faire paroitre qu'après la mort de Judual. Ce Prince termina vers l'an 590 une vie partagée entre la bonne et la mauvaise fortune et laissa 5 enfans dont l'aîné n'avoit pas plus de 15 ans. La jeunesse de Judael, c'est le nom de cet heritier souverain de ces Etats, fit croire à ces tyrans, dont l'avarice avoit déja devoré les riches possessions de l'Eglise d'Arlet, qu'ils pouvoient la depouiller sans rien craindre; Judual n'estoit plus, et ceux qui gouvernoient pendant la minorité de l'estat et de la jeunesse des princes craignoient trop les suites d'une guerre civile pour ne pas laisser leurs usurpations impunies. Ils se jetterent sur les ornemens de la nouvelle Epouse avec une fureur toute païenne. Comme n'eut ainsi pour tout appui contre ces tyrans que ses gemissemens et ses larmes Malo ne pouvoit se defendre que par ses gemissemens et par ses larmes quelque deference pour ses avis, quelque docilité pour les instructions salutaires dont il tascha de cultiver leurs mœurs barbares et dereglées. La violence des uns l'horreur des autres, lui firent prendre le parti de se retirer dans l'isle où il avoit passé de si belles années avec Aaron. Les plus pieux de ses disciples et les plus fidelles de ses ouailles l'y suivirent, il y vecut fort longtems avec eux, priant pour ses ennemis et pour la conversion de son peuple avec tout le zele d'un bon pasteur et la tranquillité d'un homme qui regarde les biens de la terre comme une poussiere qui s'envole et qui n'est pas digne de l'attacher le cœur qui entraine vers les soins temporels les plus saintes ames. Occupé du dessein de rendre parfaite cette belle partie de son troupeau, Malo n'eut pas plus tost appris la sainte vie de Colomban qu'il l'alla trouver à Luxueil, pour puiser dans ses instructions la perfection de l'institut qu'il avoit tasché d'etablir dans son monastere. St Colomban estoit Irlandois, et l'on sait que depuis plusieurs siecles les Bretons avoient regardé l'Irlande comme la source de la plus parfaite observance des moines. La grande reputation de Colomban fit croire à Malo qu'il avoit en lui tout le desert et tous les solitaires d'Irlande. Pendant la retraite de Malo, Judael se fortifioit et commençoit à prendre connoissance des affaires. Il s'en passa d'abord de grandes qui regardoient

d'assez considerables
ses voisins, pour meriter son attention. Il est a croire que le bruit de s[a]
tion que Childebert meditoit de faire en Bret. alla jusqu'à lui, & que ce
avoient la regence de ses Etats envoierent des troupes au Comte de Vannes
Deja Dagobert sur le succès de la bataille qui se donna dans le païs de Rem
596. Childebert estant mort peu de tems apres, Theodebert & Theodoric ses
tous 2 a peu près de mesme age que Clotaire eurent l'un le Roiaume
d'Austrasie & l'autre celui de Bourgogne avec quelques demembremens
qui devinrent un sujet de dissention entre les 2 freres & la cause de
leur ruine. La revolte des Vannes pendant que Childebert estoit
embarassé de la guerre q[ui] faisoit a Fredegonde & la Guerre l'avoit obligé
faire une paix fourée avec la Neustrie pour tourner contre les Vannes
Childebert mort, Fredegonde toujours attentive à la ruine de Brunehaut
de ses enfans entra avec une armée nombreuse, dans le païs, s'empara
la capitale & de toutes les autres villes, personne ne s'opposant à cette invas
Fredg. c. 14 faite sans declarer la guerre. Brunehaut & ses 2 petits fils heureusem
mis une armée sur pied pour arrester ce torrent. Les 2 armées se rencon
se donnerent une des plus sanglantes batailles dont l'histoire de
Clotaire L'avantage resta du costé des Neustriens, mais ce fut une tres
497 victoire. Fredegonde mourut l'année suivante & 2 ans après les
remirent une autre armée plus puissante que la 1re. Les Rois ennemis
joignirent auprès de Moret dans le diocese de Sens. Le co
fut horrible, mais il tomba tout du costé de Clotaire; le jeune Roi v
obligé de prendre la fuite; il alla jusqu'à Melun, de là
Paris & de Paris en la forest d'Arelan (aujourd'hui de Rotonne près de
mais se cacher dans une chaloupe sur la Seine) où son oncle Clotaire s'estoit aussi
caché. Les vainqueurs s'amuserent à reprendre Paris & à d'autres
les bagatelles, au lieu de poursuivre Clotaire, & le Roi de Neustrie ne
plus en estat de leur resister, leur en demanda la paix aux conditions qu
plairoit. ils n'oserent refuser de leur victoire & le depouillerent de pr
tous ses Etats, ne lui laissant presque que les 2 voisins, le païs de C
& Le Beauvaisis. il ceda à l'autre tout le duché de Denteleu & a Cha
le Comté tous les païs compris entre la Seine La Loire & l'ocean jusq
Frontiere des Bretons. ces mots jusqu'à la frontiere des Bretons, font voir
Clotaire n'avoit pretendoit aucun droit de Souveraineté sur la Bretonne cette La
Bretonne; ce qu'il cedoit à Theodoric par cet article estoit la pretendue
Souveraineté des Evesché de Nantes & de Rennes & les Droits sur la vil
vennes. on a deja vû que Clovis n'avoit point soumis les Breto
Childebert on n'acquit La Souveraineté sur une partie de la nation que par
soumission volontaire d'un usurpateur, & l'usurpateur prit la qualité de
dès qu'il eut son protecteur mort. on ne trouve nulle part que Judicaël ai
l'autorité des Rois de France, on lit au contraire qu'il s'est qualifié Roi
même; & ses descendans ont mis cette glorieuse qualité sans que les
de France se soient mis en devoir de les en empescher. Les Comtes de Corno
n'estoient pas si puissants a beaucoup près que les princes de la Domnonée;
n'empesche pas que pour faire voir leur independance plusieurs d'entr'eux n'aient
pris le diademe & le nom de Rois. Si l'on veut savoir pourquoi les Breto
si jaloux de cette Souveraineté independante; c'est que dans le tems qu'ils passe
armorique, il n'y avoit que eux dans toute l'Europe qui conservassent l'etat
independant. Les Romains, hors d'estat de les defendre contre les pictes & les
avoient renoncé à la Souveraineté de leur isle et leur avoient pourtant

Gratton, Ep. ad ic. acta S. Winwaloei ac la S. melanii regist. Landaf.

donné la liberté de suivre leurs loix particulieres & de se gouverner comme ils le jugeroient
à propos. Ils apporterent cette liberté dans la Bretagne, & ils l'ont conservée
pendant qu'ils ont eu pour Souverains des princes du Sang de Rival.
vantes venant
pour Nantes & Rennes, ces 2 trois villes avoient toujours eu depuis
clovis les Rois de France pour Seigneurs immediats, du moins les 2 derniers,
ce ne fut que cette partie de l'armorique Clotaire en ceda la propriété à Theu-
theodoric, & le jeune Roi y mit tres mauvais un comte nommé Theudoad.
Ce fut à ce meme conseil qu'il adressa en 610 La commission de faire repasser
l'abbé de Luxueil en Irlande. Ce n'est point à nous de dire si le Zele de
Colomban eut plus d'ardeur que de menagement & de discretion, & s'il avoit
que comme il n'y a qu'une meme loi pour les Souverains & pour le peuple,
il n'y a non plus qu'une maniere d'en soutenir les interets devant les uns &
devant les autres. nous dirons seulement que Brunehaut & Theodoric se
trouverent tres offensés de ses manieres, & que le Comte Theudoad & l'Evesque
Sofronius Evesque de Nantes crurent faire leur cour en le maltraitant.
Colomban ne put passer en Irlande il se rendit à la cour de Clotaire.
Zele & sa pieté lui firent voir que l'interest de Clotaire estoit de proteger ce
que Theodoric persecutoit. L'eloignement de Colomban rendit Malo à son
monastere. Judael gouvernoit alors par lui meme, il fit rendre à l'Eglise
d'Alet toutes les possessions qui lui avoient esté enlevées, punit les usurpateurs
& envoya Malo de la rendre à son peuple. Malo lui obeit, mais son Zele
La Sainteté autorité
le borna pas que l'indocilité de son peuple le faisoit se derober souvent aux fonctions
De l'Episcopat pour gouter dans un repos que rien ne troubloit combien le ser-
est doux. Au milieu de ce peuple obstiné au mal, il se trouvoit des ames predes-
nées qui suivoient leur Evesque dans les routes de la perfection. Le
monastere de l'Isle ne pouvoit plus contenir le grand nombre de disciples qui
se presentoient, tous les autres monasteres que les S.ts avoient bastis estoient
pleins; il prit la resolution d'en bastir encore un autre nouveau dans le meme
Dans 606 l'ouvrage estoit accompli, & Malo faisoit deja pratiquer dans ce lieu
les pratiques toutes saintes que Malo avoit apprises de Colomban. quand une des
personnes dont il s'attendoit le moins d'estre persecuté, se declara contre ce nouvel
establissement; c'estoit Hebe frere de Judael. après des menaces & des tentatives
d'envenir aux effets et d'aller lui meme à la teste d'une troupe de domestiques
armés renverser le monastere: une grande maladie l'arresta les
effets de sa fureur. il regarda cette maladie comme une punition du ciel. renonça
à ses violens projets & conserva toujours depuis Malo comme son pere & son
son protecteur dans toutes les occasions où leur besoin de son autorité. Judael
n'estoit apparemment pas dans le pais que quand son frere conceu le dessein de cette
violente entreprise: il aimoit la chasse et ce fut probablement dans le meme
tems qu'il se maria. Le jeune Roi (c'est la qualité qu'on lui donne) aimoit
la chasse, & pour en prendre le divertissement il alloit souvent jusqu'à l'extremité
occidentale de sa province. il alla un jour ce fut dans ce canton qu'il trouva
une jeune beauté dont les agrémens vifs & naturels captiverent son coeur.
Elle estoit fille d'un de ses vassaux, le plus considerable seigneur du pais, de
qui estoit issue de la race d'un Roi de Cambrie. ce seigneur s'apelloit Au-
& la fille avoit nom Pritelle. Judael estant entré dans le chateau d'Auso
pour s'y delasser de la fatigue du jour, Auso pour faire honneur à son hoste lui
fit servir à boire par sa fille. Judael prit plus d'amour que de vin, les charmes
de Pritelle lui firent oublier la chasse & lui firent perdre le repos. pour

Le mariage de Judicaël 28.

Le trouble de son cœur l'obligea de se retirer de bonne heure dans son
Là rapellant en liberté tous les attraits de la fille d'Auloch, il n'y
que pour se persuader qu'il ne seroit jamais heureux s'il ne la possedoit
dire le lendemain qu'il n'iroit point à la chasse, & sous divers prete
demeura quelques jours dans la maison de son vassal, prenant toujour
L'amour & empressant point de resolution qui pust le mettre en repos. Il vit
celle de demander Cristelle a son pere estoit la seule qui pust le rendre heure
demanda pour Epouse avec toutes les protestations d'un attachement eternel
l'on pouvoit attendre de l'amant le plus passionné. L'honneur de son a
estoit trop grand le grand de la passion, raisons trop fortes pour
pas obliger aussi a prendre son party sur le champ. Cristelle fut accordée
prince, & les noces furent celebrées le mesme jour. Judael se croyoit
comble de son bonheur & se promettoit dans ce mariage une douceur qu'il
auroit que sa pie, mais il perdit sa chere Cristelle peu de tems après.
eut un fils qui fut nommé Judicael il prit aussi pour sa consolation
le faire elever dans la maison. Lorsque les Devins que Judael avoit consulter
naissance de son fils l'eurent assuré que ce seroit le plus glorieux & le plus
prince de sa race; la grande jeunesse lui persuada aisément qu'il ne falloit
trop s'appuier sur les predictions mercenaires de ces faux imposteurs. Il choisit
la province un autre parti digne de son rang; & se remaria avant que Judicael
fust sevré. ce second mariage fut plus heureux; il en eut 19 enfans, 14
en mourant la princesse grosse d'un autre. dans ce grand nombre d'enfans il
avoit que 4 filles, tous le reste estoit garçons. quatre de cette nombreuse
A se consacrerent a Dieu, 7 furent sacrifiés à l'ambition d'un autre de leurs
plus tost de son lit, un fut le preux, le seul des autres qui mourut jeune, & ceux qui
dans la province. Judicael qui pouvoit a peine a l'age de 10 ans, fut le pere
que sa fecondité rendoit plus grand quelque respect qu'elle eut pour son mari, elle
l'empescher de faire paroitre des etincelles de cette haine que les meres
naturellement aux enfans d'un premier lit; mais tous les effets de la haine se
a quelques railleries piquantes, du reste la protection du pere mettoit Judicael
de toutes les attaques de l'envie; aussi le merite de ce fils justifioit l'affection
Judicael estoit d'une taille gigantesque avantageuse & bien prise, il avoit
du visage agreables & reguliers, le teint d'une blancheur admirable, les mains bien faites
doits longs, le corps vif, les yeux pleins de majesté. il estoit d'une
d'une adresse incomparables dans tous les exercices de la guerre, sçavoit à la
javelot, les coups tomboient où il avoit marqué, aussi surement que s'il les eut
la main jusqu'au but, il estoit leger à la course, se tenoit bien a cheval
dans tous les exercices du corps que l'on apprend aux princes. pour les qualités de
il estoit naturellement eloquent, agreable dans la conversation, sachant se
quand ses interets le demandoient, doux, humains, charitable, genereux
Theologie science se reduisoit a peu de chose avant que la persecution l'eut entierement
mis en estat de se donner tout entier à l'etude des veritez du ciel; mais ce
ne lui manqua pas long tems. son pere mourut vers l'an 627 & tous les
soutenoient qu'il prist le gouvernement, mais le tuteur un de ses freres
Loi empire & sans religion chez qui Hebo le 10e de ses freres avoit esté elevé
portoit par son tuteur cabala contre Judicael, fit parler le mariage de sa mere
debauche & pour un concubinage, jugea & lui fit donner l'exclusion par
des Seigneurs du païs; la plus part ne la faisoient qu'a regret a cette injustice
consolerent

engagés par
La consideration seule de la veufve de Judicael, princesse d'un grand merite
& d'une haute naissance. Rethwel lui avoit fait entendre qu'il n'agissoit
dans cette affaire que pour soutenir ses droits, & mettre ses enfans sur le
trône, & jusque là la princesse eut sujet de se louer du Zele de Rethwel
Judicael jugea bien que son ennemi ne s'en tiendroit pas-là, & que pour assurer
la couronne aux enfans de La belle mere, il entreprendroit tost ou tard sur
sa vie; après avoir examiné quel parti il avoit à prendre, il se persuada que le
plus seur estoit de s'enfermer dans un monastere en attendant que le temps
fust changé. Conard-Meen le receut genereusement dans le sien, resolu de
souffrir les dernieres extremités plustost que d'abandonner ou de trahir son
prince legitime; mais pour oster à ses persecuteurs la pensée de le maltraiter,
il lui coupa les cheveux & lui donna l'habit monastique. cet abbé quoique
estoit né dans la province de Monmout au païs de Galles, & estoit venu
Bretagne avec son maistre St Samson, il s'en estoit separé pour establir une
Colonie de moines dans un lieu du Diocese de St malo nommé Gael en langue
l'estagne
ou La montagne blanche près de la riviere de Men au bord d'une
grande forest qui separoit autrefois La Bretagne Septentrionale des provinces
du midi, & dont celles de Quimpin, de Tourdeac, de Lanvoce & de quelques
ne sont que des restes. Il avoit là sous sa conduite un nombre considerable
de fervens disciples: Il est à croire qu'il ne leur ordonna pas le silence
sur l'action qu'il venoit de faire; il se fioit à la reputation qu'il s'estoit
acquise & sur l'autorité que lui donnoit la sainteté de sa vie, pour croire qu'on
le laisseroit Judicael en repos; il s'estoit trompé, ce n'estoit pas la premiere
demande de cette nature que Meen eust faite. cet ancien Judicael qui
avoit eu avec saint malo St Leveque d'Alet des differens pour un monastere de
Dol estoit un homme violent, emporté, cruel envers ses esclaves; un de
ces malheureux accablé de mauvais traitemens s'estoit refugié chez Meen, &
il avoit bien osé lui donner refuge dans son monastere, sans craindre la
violence de Haeloc. Le bon abbé estoit vieux pour lors, & mourut peu de
tems après. Aussitost que Rethwal vit Judicael dans un froc, il leva
le masque & declara que s'il avoit menagé la couronne pour les enfans du 2d.
lit ce n'estoit que pour la faire tomber sur la teste du jeune Haelon son eleve,
quoique il n'eust que le 10e de ses freres. quelques uns de ses aînés estoient
morts jeunes, il en restoit encore 7 entre le trone & Lui, Rethwal prit
la cruelle resolution de s'en defaire. Judoc le plus âgé de tous s'enfuit de
la cachot dans le monastere de Maelmon & y demeura caché jusqu'à
la mort du Tyran; les 6 autres perirent impitoyablement massacrés, un
de Maelmon. d'eux s'estoit refugié dans la cellule de malo, le Tyran l'arracha d'entre
les bras du Saint vieillard & le poignarda à ses yeux. Le malo penetré de douleur
& d'indignation pria Dieu de venger tant de crimes dans l'excez de la fureur
de ses terribles jugemens & abandonna la Bretagne en la comblant de
maledictions; il alla finir sa carriere dans le Diocese de Saintes dans un lieu
retiré que lui donna L'Eveque Leonce. L'impie Rethwal ne survecut pas
longtems a ces cruelles violences, & ses ambitieux desseins tomberent avec lui;
son eleve n'estoit pas en estat de gouverner, à cause de sa grande jeunesse, & de
tous ceux qui avoient secondé Rethwal dans son entreprise, aucun ne se trouva
assez superieur aux autres pour se saisir du gouvernement à leur prejudice.
Leur egalité commune, leur jalousie mutuelle fit reprendre aux affaires une
nouvelle face. un reste d'entestement pour ce qui avoit esté resolu au prejudice

de Judicael, leur fit jetter les yeux sur Judoc, mais, tes lors si bien qu'ils ne purent le découvrir, quelques recherches qu'ils en firent. A neuf plus que des enfans plus jeunes encore que Ialon; & Judicael prince age mur, d'un merite extraordinaire, L'aîné des enfans de Judael, & l'h Legitime de la principauté de Bretagne domnonée. parmi les seigneurs q v. 30. en exclus du gouvernement, il y en avoit beaucoup qui n'avoient consen regret à cette injustice; ils n'eurent pas de peine a persuader aux autres avoient cet effet de la seule ambition de Rethual, que c'est lors un seul avoit également trompé tout le monde. la princesse, les grans, toute la province de Leon enfin de Ialon même quand il se seroit vu assez fort d'h & d'argent pour se passer du pretexte que son ambition lui avoit suggeré: prendre monachisme de Judicael n'estoit point un veritable engagement; q a croire qu'il n'avoit pris les livrées de la penitence & la tonsure que pour mettre à couvert des violences de l'usurpateur; et qu'au reste quand renoncement auroit esté sincere, qu'on lui persuadent aisément de prep bien de l'estat à la satisfaction particuliere qu'il pouvoit trouver dan de la solitude. Ils ne se trompoient pas beaucoup sur les dispositions d pendant que Meen avoit esté en vie Judicael avoit esté le plus fervent de ses moines, il s'estoit porté aux pratiques les plus parfaites de son estat av Zele que le S^t abbé avoit esté obligé de moderer. une seule de ses act juger du reste; Meen l'avoit trouvé dans la saison la plus froide de l'a enfoncé tout nu dans la glace jusqu'au cou, pour dompter les revoltes de chair. mais le S^t abbé mort, Judicael s'estoit beaucoup relasché engagement lui parut entierement & de nulle obligation, il ne trouva imp de ses confreres qui appuierent son sentiment; il les crut & se laissa croire les cheveux en attendant que la fortune declarast pour lui. Les seigneurs du païs persuadés enfin qu'ils n'avoient meilleure resolution a prendre que de le rappeller, allerent en plus grand Dans son monastere; craignant que s'il les prevenoit, il fist moins de pardonner l'injure qu'ils lui auroient faite. Judicael les receut agréablem leur temoigna d'une maniere obligeante qu'il s'estimoit plus heureux d'un de la couronne à leur choix que s'il ne l'eust tenüe que de la naissance dans les presents sont l'effet d'un sot aveugle qui ne sçait discerner ceux qu ingratitude de ses faveurs d'avec ceux que les merites. ils voulurent se jetter à ses pi mes amis vous n'avez rien fait qui m'ait offensé vous m'affligez de me demander pardon. le pouvoir d'oublier l'injustice qu'ils avoient commise à la suggestion de mais il les en empescha, leur disant; il ne sera pas dit qu'il y ait eu que lui coupable, & le seigneur a eu soin de mes interests. Et tous les seign sortirent du monastere charmés de la douceur & de la generosité de leur p & Judicael les suivit laissant les habits sombres de la penitence po Et son retour combla tout le monde de joie tous les peuples autant ceux qui avoient gemi de ce qu'on lui avoit fait, que ceux que l'usurpateur avoit trompés Son autorité fut reconnue dans toute la province; & Judicael le plus conforma à son rang qu'il alloit occuper dans le monde. Il fut qu'il eut esté reconnu dans tous ses estats, on ne sçait le lieu de la retraite de la jeune princesse Judicael s'entr'aimoient plus que des en de different Lit n'ont coutume de s'entraimer. après la mort de Rethua re s'estoit tenu caché que dans la crainte de faire tort à son frere, & la donné par une conduite si genereuse la plus grande marque d'amitié qu toute la province; & Judicael la voiant riche, florissante & peuplée, en sentit autant d'honneur a la qualité de Roi, qu'aucun de ses ancestres, La dignité glorieux, et en soutint la dignité avec un eclat & une magnificence ordinaire. aussi tost que les Rois qui pensent connoitre le prix. quelqu après Judicael voulut lui rendre la pareille, mais il trouva en Judoc un qui n'estoit plus du monde, & dont le coeur affermi dans le mepris de ce

La terre, quoique sans engagement, ne put lui fermer entre l'eclat d'une couronne & preferer les travaux d'une vie obscure & penible aux delices de la Royauté. ces saintes dispositions furent l'effet de la docilité que le prince avoit eue pour les instructions de Melmon. Judicael ne voulut pas qu'un homme si utile [illegible] demeurat plus longtems caché dans une solitude; L'Eglise d'Alet estoit sans pasteur, il fut en donna la conduite & le fit ordonner Evesque. [illegible] Judicael n'avoit rien perdu dans le cloître n'avoit rien perdu de sa force, de son adresse, de la fraicheur de son teint; la Lecture, la priere, le silence, & la retraite. [illegible] la conduite d'un sage directeur avoient instruit & purifié son ame, en sorte qu'il ne lui manquoit ni pour le corps ni pour l'esprit aucune des qualités qui font les grands Rois & les grands Saints. pour comble de bonheur, il trouva dans le païs de sa mere dans la famille une femme aussi digne de lui par les plus excellentes vertus que par sa haute naissance. [illegible] persuadés tous deux que la principale obligation des Rois est de faire regner dans leurs Etats la loi de Dieu, & que toutes les grandeurs dont elle est devorée au service de la sienne, ils ne se servoient de leur majesté que pour le faire adorer avec plus de respect sa magnificence, ils n'employoient leur autorité que pour faire observer plus fidellement ses loix & rendre leur estat plus florissant en pieté & en justice. Au milieu de l'abondance & de la delicatesse de sa table Judicael estoit tres sobre & tres adroit à cacher ses abstinences, de sorte qu'il sembloit qu'il ne cherchoit a table qu'à satisfaire [illegible], lorsqu'il ne cherchoit qu'à se mortifier, et l'on attribuoit a mauvais gout l'aversion qu'il temoignoit pour tout ce qu'on lui servoit de plus delicat. Il se reduisit à ne boire que de l'eau, & pour cacher cette penitence a ceux de sa cour, il se fit faire une coupe d'or couverte; un fidelle echanson lui servoit de l'eau toute pure dedans, & Judicael faisoit passer cette ingenieuse precaution de son humilité pour une [illegible] necessaire à la conservation de sa vie. [illegible] Les portes de son palais estoient toujours [illegible] les grandes affaires ne lui faisoient pas oublier le moindre soin des plus petites, les cris des pauvres trouvoient en son coeur toute la compassion d'un pere, la foi lui faisoit voir Jes. Christ en leur personne, et tel que tous les courtisans [illegible] renvoyé de la cour avoient maltraité ce vieillard importun, se servoit embrassé caressé du prince. La compassion pour [illegible] leur faisoit [illegible] la dure condition des Esclaves, [illegible] on exigeoit d'eux pendant les Services sans relache & sans distinction de temps de festes, l'oblige, pour leur procurer du repos au moins les jours destinés à rapeller la memoire des misteres de notre Salut, d'ordonner de leur remettre libre tous les Services qu'ils devoient ces jours-la, comme injurieux à la religion Chrestienne. Le peu de tems qu'il avoit demeuré [illegible] Mer depuis dans l'abbaïe de Gael lui avoit fait concevoir beaucoup d'estime pour la vie religieuse en general & beaucoup d'amitié pour cette maison en particulier. Il batit de la richem. plus. autres abbaïes et les soumit presque toutes a celle de St. meen, & acheva les Offices de celle ci avec une magnificence vraiem. Royale. Le plus considerable de ces monasteres (et qui subsiste encore) fut celui de plairpont, occupé depuis par les Chanoines Reg. de St. Geneu. un autre, mais considerable, fut celui d'Elocan qu'il bastit pr. Elocan sur la petite riviere de Douef & qui fut depuis occupé par St. Laur ou Leri, après qu'Elocan se fut retiré dans une plus grande Solitude avec Biti chapelain de La Reine Morone. (c'est le nom de l'Epouse de Judicael) Le silence des auteurs & les ravages des normans nous ont osté la connoissance des autres. —

Cartul. Judicaepairpont

Mss. Lauri. 31.

Religieux
Il est a croire, que un prince qui donnoit si liberalement son Bien aux
n'avoit point cette ambitieuse convoitise de s'emparer de celui des autres.
Bretons firent dans les frontieres de Bretagne
ses terres, il y a de l'apparence que ce fut sans la participation du gr
Les Bretons accoutumés sous les predecesseurs & sous la conduite des Guer
des Canaq de s'enrichir des depouilles des François, portoient sans dou
impatiemment la conduite paisible & tranquille d'un Roi juste, sage & mo
Vannes
d'autre part ceux du païs de Vannes, il y a de l'apparence qu'après la
de la famille de Guerec, Vannes estant reünie a la monarchie Franço
s'estoient donnés a Judicael; & que ne pouvant s'engager à se mettre à
teste pour aller fondre sur le nantois & sur le païs de Rennes, ils entrepri
cette expedition sans lui. Leur conduite fut aussi imprudente qu'injuste
Choisirent pour les conduire dans leurs terres. fut celui que l'armée de Bourgogne apr
dompté les Wascons & desolé tout leur païs par le fer & par le feu, revenoit
euse & triomphante, prete à marcher où elle seroit commandée. cependa
que confiance que puissent donner a Dagobert les heureux succés de ses ar
il se souvint des batailles de Wogastisberg & de Theodoric, il aima mieux
en negotiation que d'exposer ses troupes au carnage. la moderation, la ju
& la pieté de Judicael lui firent esperer qu'il avanceroit plus ses affaires par
traité que par les armes. de l'avis de son conseil il envoia Eloi qui fut
Evesque de Noion en ambassade à Judicael pour se plaindre des courses
ses sujets avoient faites sur les terres de la monarchie, pour lui en demand
dedomagement, ou pour lui declarer la guerre en cas de refus. on ne pou
envoier au Roi des Bretons un plus propre personage plus propre pour
cier avec lui; car si la grande vertu d'Eloi lui devoit rendre sa person
tres agreable, l'eminence de son genie le rendoit capable des plus grandes
des plus difficiles affaires. on ne pouvoit non plus prendre un tems plus
favorable pour faire valoir ces plaintes & donner du poids à cette somma
menagent. aussi l'ambassade eut elle tout le Succés qu'on en pouv
desirer, & reüssit au dela mesme des esperances qu'on en avoit conçu
L'illustre ambassadeur eut bientost gagné l'estime & l'amitié du prince
car il ne put s'empescher de se gagner entierement a lui, il lui remit tous se
ces entre les mains & ne voulut que son seul conseil sur l'affaire qu'il etoi
negotier, persuadé qu'Eloi ne l'engageroit a rien qui ne fust selon la jus
la plus scrupuleuse ni qui blessat tant soi peu son honneur ou ses droits. C
si saints personages n'avoient garde de conclure la guerre; les articles
paix furent bientost reglés au gré de l'un & de l'autre. Judicael trop hon
de bien pour autoriser les desordres des pillards & trop juste pour vouloir do
que ils profitassent du bien d'autrui promit tout le dedomagement qu'Eloi j
qu'il devoit promettre, avec d'autant plus de facilité qu'il trouva Eloi menag
mesme si bien son esprit & son coeur qu'il le persuada de suivre plustost le
mouvemens
coeur de la foi & de la charité que les fausses lumieres d'une politique sup
vaine, & qu'il le fit consentir de l'accompagner à la cour de France &
venir lui mesme rendre ses devoirs a Dagobert. de sorte qu'il y alla, non
ambition (ce sont les termes dont se sert l'auteur Breton de sa vie) mais
apaiser la colere du Roi de France & pour adoucir cet esprit feroce qui
irrité comme lui, mais l'humilité personnelle de Judicael ne l'empescha
nullement de soutenir dans les occasions la majesté du nom Royal; il p

avec une suite si nombreuse de sgrs & d'officiers, que le chancelier de France qui a fait la vie de St. Eloi, & qui fut spectateur de cette entrée solennelle, ne n'a pas fait difficulté de dire qu'il estoit suivi d'une Armée. Il est à sçavoir si c'estoit Dagobert lorsque Eloi lui presenta Judicaël. Tous les anciens auteurs, excepté St. Ouen, disent que ce fut à Clichi La gareme que Judicael eut audience; mais St. Ouen plus croiable qu'eux tous, assure que ce fut dans Le Lieu qu'il appelle Criolum. Quoi qu'il en soit Dagobert receut Judicael en Roi, & après les premieres civilités ratifia tout ce qui avoit esté conclu par son ambassadeur. St. Ouen n'en dit pas davantage sur ce sujet; mais les autres auteurs François adjutent que le Roi des Bretons demanda pardon a Dagobert & reconnut que la personne & les Estats des Rois de la Domnonée devoient estre soumis aux Rois & à la Couronne de France. Quoiqu'on ait sujet de s'inscrire en faux contre des auteurs interessés, & dont la mauvaise foi paroist evidemment par la hardiesse qu'ils ont d'avancer des faits dont ceux qui estoient presens a L'audience n'ont pas dit un mot; on veut bien croire que Judicael pour le bien de la paix reconnut en cette occasion le Roi Dagobert & en ses Successeurs une superiorité de puissance, & leur promit d'avoir pour eux un attachement fidelle, & de ne preferer l'amitié ni le service de personne au leur, ceux qui voudront interpreter les paroles de ces auteurs d'un hommage en forme, feront reflexion s'il leur plaist au peu de suite qu'il eut, & que Judicael ne pouvoit donner un nouveau droit à la monarchie Françoise par une action faite dans un lieu par surprise & sans la participation des membres de l'Estat. Il est du moins certain qu'il ne pouvoit contracter d'engagement que pour les païs qu'il possedoit, or celui de Cornouaille n'estoit point de sa dependance; on voit par l'ancien catalogue des Comtes de que cette contrée a toujours eu ses Seigneurs particuliers depuis Rivel jusqu'au pere d'Alain Fergent. est-il croiable que Dagobert eust exigé l'hommage des Rois de La Domnonée pendant qu'il laissoit les Comtes de Cornouaille dans L'independance? Qu'il les y ait laissé, le silence de ces auteurs ne le prouve que trop. Ce n'estoit donc pas un hommage qu'il demandoit a Judicael, puisqu'il ne le demandoit pas à des Souverains moins puissans que lui, mais une protestation d'attachement aux interets des Rois de France qui les asseurast qu'ils n'avoient rien a craindre du costé des Rois de la Domnonée. L'estat le plus considerable des Bretons, & le plus a portée de regarder sur les terres des Rois de France, a cause de la fertilité de son terroir de la jalousie aux qu'avoient les habitans de s'agrandir sur les terres de Vannes, de Rennes & de Nantes Avranches. Les humbles excuses & des avea des courses de ses sujets, La protestation sincere d'un respect & d'une amitié inviolable ne furent pas les seuls moiens dont Le Roi Breton se servit pour apaiser l'esprit de Dagobert: il lui fit aussi de riches presens, n'oubliant rien pour rendre cette reconciliation durable & pour oster au monarque irrité la pensée de traiter celui de Les Loix qu'un tel ménagement rendoient necessaires ne prescrivoient que trop l'alliance de la nation. Dagobert fut content de la satisfaction que Judicael lui avoit faite, aussi bien que des magnifiques presens qu'il en avoit receus l'invita a dîner & fit preparer un magnifique repas: mais les moeurs de ce monarque estoient trop differentes de celles de Judicael. Le prince Breton savoit & la conduite dereglée de Dagobert, & ce que St. Paul a dit: Si quelqu'un est reconnu fornicateur, on ne doit pas mesme

manger avec lui. Sans lui dire les raisons qu'il avoit de s'abstenir de sa table, il alla dîner avec le Chancelier dont les repas etoient accompagnés de pieux discours & de saintes Lectures. Quelque chagrin qu'eut Dagobert d'une conduite qui le menageoit si peu, s'interessa qu'il avoit de s'attacher le prince Breton, le obligea de dissimuler son deplaisir avant de le laisser partir pour retourner en son païs, il le combla de presens dont le prix & la magnificence surpassoit de beaucoup ceux qu'il en avoit receus. Judicael arrivé dans ses Etats s'adonna plus que jamais aux Exercices de pieté, à la lecture de l'Ecriture Sainte aux Aumones, à la priere, sans rien negliger cependant des devoirs de la dignité Royale. mais après avoir procuré le repos à ses sujets par sa vigilance & par ses negotiations & des reglemens, il voulut se le procurer à lui même, par la renonciation de sa dignité. quoique son premier engagement dans l'estat religieux n'eust eu ni la pureté des motifs ni la liberté qui fait le merite de ce Sacrifice, & que son retour au siecle fust autorisé de la necessité & de l'aveu & du consentement universel de tous les Sujets; cependant ces semibles pas du fils de Dieu; celui-là n'est pas digne de moi qui regarde derriere lui après avoir mis la main à la charrue, se faisoient souvent entendre dans son cœur. L'exemple de Judoc lui faisoit paroître son infidelité plus grande: ce pieux & genereux Prince s'estoit caché pour faire tomber la Couronne sur la teste de son demi-frere, lui qui n'avoit aucun engagement, lui que les grans soupçonnoient, au lieu que son frere & par son estat & par une deliberation publique avoit perdu le droit ou du moins l'esperance de regner. Tendresse de reconnoissance, amitié, reconnoissance, amitié, Justice, religion, tous ces motifs joints ensemble firent resoudre Judicaël à se demettre de l'autorité souveraine entre les mains de son frere, & d'aller, libre des embarras du siecle, se sacrifier à Dieu dans le desert toutes les grandeurs & les satisfactions de la vie. Judoc estoit encore dans le monastere de Lan-mahon il estoit un peu avancé en age, jeune & bien fait, mais detaché du monde quoi qu'il n'y eust point encore renoncé par une profession publique. Quoique Judicael eut des enfans & que Judoc fust en age d'en avoir qui pouvoient leur disputer la couronne, Judicael plus sensible à la cession genereuse que Judoc lui en avoit faite qu'aux interets de ses enfans que son frere alloit rendre pupilles, pressa son frere par les larmes de la prendre, & de gouverner le Royaume en sa place. Judoc refusa constamment la proposition & demanda huit jours pour y penser; il ne voulut pas la rejetter d'abord par un refus de resistance pour ne pas le contraindre d'accepter ses offres. Le tems que Judoc demanda pour deliberer sur ce point, fut employé à chercher les moyens qu'il estimoit les plus propres pour faire une grande & belle action. Ce sage prince prevenu de la grace de Dieu & plus instruit que jeune n'avoit d'ambition que pour le Royaume de Dieu, vit bien que la gloire, les honneurs et tous les tresors de la terre comme des illusions, des ecueils & des obstacles à la porte de son monastere, occupé de ces moyens que son imagination lui fournissoit pour eviter la Royauté, vit reconnus qui passerent en equipage de pelerins devant la porte de Lan-mahon Judoc les vit & leur demanda avec empressement où ils alloient. Ils repondirent qu'ils avoient dessein d'aller à Rome. Il se persuada que c'estoit un moyen que la bonté de Dieu lui fournissoit pour sortir d'embarras, il les pria d'attendre un moment, rentra, prit dans son apartement un baston & des tablettes, & abandon-

tous le reste, se joignit à ces voiageurs, & partit sans en avoir averti
personne, doublant le pas afin de prevenir la diligence de ceux
que l'on pourroit envoyer après lui. L'évasion du prince Judoc rompit un peu
les mesures de Judicael. ce contretems neantmoins ne lui fit point changer de
resolution; elle le retarda un peu le jour de son sacrifice, mais il s'y
prepara que mieux par des actions heroïques où la fidelité de son coeur fit
montre de la grace avec éclat aux yeux du peuple des grans du siecle
semblable au soleil qui ne paroit jamais plus grand que quand il est prest de
quitter la terre. Quelque tems avant que de rentrer dans le monde de Gael
Le S.t Roi passoit fort tard dans un chemin, accompagné de toute sa
maison a cheval, il avoit plu les jours precedens avec abondance, de
sorte que l'eau avoit enflé le cours d'une petite riviere qui traversoit le
chemin & l'avoit rendu si rapide qu'il n'y avoit que les cavaliers les
mieux montés qui pussent tenir contre la violence de ses eaux.
un Lepreux surpris de la nuit, et arresté par une si forte barriere, implora
avec des cris lamentables le secours des cavaliers de la compagnie de Judicael.
tous passerent sans entendre ces cris & sans s'informer de ce qu'il souhaitoit, il
n'y eut que le Roi qui s'approcha de lui touché de compassion. Les plaintes de
malheureux Lui apprirent et son desespoir & la maladie; l'ame de cette charité
contagion n'épouvanta point le charitable prince, & prit Le Lepreux entre ses bras
sur la selle de son cheval & le passa genereusement de l'autre costé. La
reconnoissance de ce homme apprit à tous les Sujets l'heroïque charité de
leur prince; Leur estime & leur attachement pour sa personne augmentérent, mais
la douceur que la grace repandit dans son ame en recompensa de sa fidelité, contribua
d'autant plus à le detacher du monde à prier pour le recommander à son Royaume
& ses enfans a quelqu'autre de ses freres, ce saint Roi retourna dans le monastere
de Gael sans rien regretter que d'en estre sorti la premiere fois. Et telle fut la
fin du regne de S.t Judicael Roi de la Domnonée, agé d'environ 37 ou
38 ans. Les Bretons ne le laissérent qu'a regret retourner dans le cloitre, de
conserverent toujours pour sa personne les mesmes respects & la meme veneration
tere. il repondit dans cette nouvelle vie à la vocation de la grace avec autant
de fidelité que son retour estoit sincere. Il ne conserva rien de la fierté de sa
grandeur qu'un generous mepris de tout ce qui n'est pas grand devant dieu, la
consideration de sa dignité ne lui donnant aucun autre droit que celui d'empecher
qu'on ne lui disputat les emplois les plus penibles & les plus humilians. Il vecut
encore 20 ans dans les exercices de la penitence & mourut vers l'an 658
dans le mois de Decembre selon les martyrologes, & selon les uns plus probablement
La 24.e nuit du 23 au 24. du meme mois ses obseques furent les plus magni-
fiques que l'on eut jamais vûes dans toute la province, Tous les Bretons de
la Domnonée honorant d'autant plus le Roi dans cette occasion, qu'ils estoient
persuadés qu'il estoit Saint, & y revérant d'autant plus le Saint qu'ils savoient
avec quelle bonté il les avoit gouvernés pendant qu'il avoit été leur Roy.
Les princes ses enfans, ses freres, ses neveux ses cousins & tous les autres
grans Seigneurs de la province, Tous les Evesques de son Royaume, l'abbé
Les Religieux de Gael & un peuple innombrable y assistérent à cette ceremonie
funebre. Son corps fut enterré comme il l'avoit ordonné au costé de l'Eglise
a costé de celui de S.t Meen son ancien maitre; mais on en a depuis osté
leurs reliques de ce lieu pour les placer dans un autre plus honorable.
Il y avoit deja plusieurs années que Morbien fils aîné de Judicael devenu majeur

gouvernoit par lui mesme, il s'estoit trouvé a Paris dez l'an 650 & a
Souscrit a un privilege accordé par le jeune Clovis. Il est vrai que l'on a imp
dans la suite quelques fausseté dans ce privilege, mais le fonds de l'act
& la plus part des temoins ne sont point supposés. Dans notre pays
urbien l'on trouve son nom & la preuve de sa genealogie dans des au
dont les auteurs n'ont eu aucune connoissance de
celui dez Denis dont il est question dans cette histoire, soubs ce titre
Dans ce titre il est donné a Iudon que la qualité de Comte de Bretagne
Iudon reportant la genealogie dans laquelle on entre dez l'an 800.
Il nous faut d'abord que c'estoit une suite du traité fait en forme Judicael dez Dagobe
par lequel on lui auroit laissé la qualité de Roi pour sa personne seulemen
l'on seroit convenu que ses descendans ne prendroient que celle de Comtes. Il
droit d'autres preuves plus solide pour soutenir une imagination que les
de tous les autres françois detruit assez. La veritable raison de ce changement
titre fut la diminution de puissance. Les freres & les enfans de Judicael pa
rent entr'eux son heritage en parties presqu'egales; après cette division (
eust esté juste dans une famille particuliere, mais qui ne l'estoit pas ce
dans une Souveraineté) personne ne se trouva assez fort, assez riche, ass
autorité pour se nommer Roi. Tous se crurent egaux dans la suite, &
s'appellerent se firent egalement apeller Comtes de Bretagne, jusqu'a ce
qu'un ou 2 de leurs descendans reünissent en leurs personnes tous les dr
de leur famille, reprirent de nouveau le plus illustre titre de Rois, & tra
mirent a leurs Successeurs toute l'independance de cette illustre qualité
Mais de tous les freres de Judicaël Les plus illustres ne furent pas ceux qui eu
le plus de terres en partage. Le mepris genereux des biens perissables
de ses freres se perpetuera autant que les Siecles. nous avons laissé St. Judoc fuyant
sont acquis par comme avec plus d'empressemens que n'en ont pour s'en emparer les
ambitieux usurpateurs. Il n'est pas tout a fait hors de mon sujet de le
quelquetems dans sa route, afin de savoir ce qu'il devint; il en obtint
avec sa compagnie atteint la riviere de Coaisnon (cette proximité de
mon & de la riviere de Coaisnon, fait donner lieu de juger que Lan-mahon
estoit dans le lieu où est a present Ville-Maine prés de Dol.) il n'eut
pas plus tost passé la riviere que Judoc les pria de lui couper les cheveux
de le faire clerc, ils le firent, & l'on ne dit point s'ils estoient de cara
a donner la tonsure Ecclesiastique; mais il est a remarquer qu'encore
la & plus de 200 ans après les Seculiers mesme la donnoient en
on en rapportera dans les preuves un exemple tiré du cartulaire de Redon
Judoc fait clerc, & sa compagnie marcherent toujours sans s'arrester
nulle part, jusqu'a ce qu'ils fussent arrivez a la ville d'Agronches, d'où
prirent dez le lendemain la route de Chartres. Ils allerent delà à Paris
y sejournerent quelque tems. de Paris sa compagnons au lieu de prend
le chemin de Rome comme ils se l'estoient proposé d'abord, prirent une
toute contraire & se rendirent a la ville d'Amiens le 8. jour
toujours parcequ'il n'avoit encore aucun dessein particulier & qu'il n
rois qu'a servir Dieu de tout son coeur en quelque lieu que ce fust
pourvu qu'il y fust inconnu. Sortis d'Amiens ils tirerent vers le Nord
vancerent jusqu'a la riviere d'Authie; la passerent & arriverent a un
Lieu qui se nommoit La ville St. Pierre, où demeuroit Haimon comte de
pais de Ponthieu, Sgr. d'une grande vertu. il les receut & les traita pendant
jours avec beaucoup de charité. comme il cherchoit a l'edifier de tout pendant

v. 32

v. 33.

171. L. 4.
372. L. 4.

tems, il observa soigneusement la mine, les manieres, Le naturel & les discours de tous ses hostes. Il remarqua bientost que Judoc quoique le plus jeune, estoit sans comparaison le mieux esleve le plus pieux & le plus sage : Surtout il vit briller en lui certain attrait de douceur de bonne grace & d'ingenuité qui lui gagna le coeur. il le prit en affection & resolut de faire tout ce qu'il pourroit pour le retenir. Il le pria mesme instamment en particulier de demeurer dans sa maison. pensant que le jeune prince avoit de moins de vanité & de faste dans ses compagnons qu'il n'en avoit veu d'abord ; il crut du moins qu'une vie coureuse & vagabonde est plustost un moien de se dissiper & de perdre ce qu'on a de merite que d'en acquerir de nouveau ; il n'eut pas de peine à se rendre aux prieres de Haimon. Le Duc persuadé qu'il gagnoit beaucoup pr lui & ses compagnons des presens considerables pour les dedomager de la perte de Judoc & leur permit de se retirer & retint le jeune prince. Judoc fut 7 ans dans la maison de Haimon ; le Duc edifié de la saintete de ses mœurs le fit ordonner prestre, & voulut qu'il fut le parrain de son fils. mais la delicatesse de sa conscience lui reprochant au point qu'il estoit trop à son aise & trop estimé dans cette maison, il se resolut d'aller dans le fond de quelque desert vivre comme vivoient a Lan-marlon les plus parfaits Solitaires. Haimon plus soigneux de ce qui pouvoit donner de la satisfaction a son ami qu'attaché a ses propres interets lui donna a choisir dans toutes les terres de sa dependance. Judoc y sanctifia plus par Solitudes, et mourut enfin dans celle qu'il posseda pendant plusieurs années & ou il fonda depuis une abbaie chere de la Canche, & où il avoit commencé, a son retour de Rome une abbaie qui a depuis porté le nom de son fondateur & qui s'apelle encore L'abbaie de St Josse. Sa mort arriva Le 13 Decembre vers L'an 646.

Winoc estoit moins agé que lui de plus de 10 ans. il quitta son païs & tous les esperances du siecle à son exemple, & passa jusqu'en flandres avec trois autres Seigneurs de son païs. St Bertin leur coupa les cheveux fit entrer ses mains qu'ils renoncerent aux grandeurs du siecle. après les avoir exercés quelque tems dans les pratiques de leur sainte profession, les St abbé Leur assigna une demeure dans le lieu qu'on apelle presentement Bergues St Winox. Les trois compagnons du prince estant morts, Bertin le fit abbé du monastere qu'ils avoient basti tous quatre a Vormond dans la foret qui estoit dans ce lieu. Winoc y mourut d'assez bonne heure dans une grande vieillesse, après avoir pratiqué jusqu'à La fin les exercices les plus penibles & les plus humilians, comme de moudre lui mesme le bled pour la nourriture de ses moines. on met sa mort en 714 ; et cette Epoque a fait croire a quelques uns qu'il n'estoit pas frere, mais neveu de Judicael, appuiés sur ce qu'il est parlé dans les actes de St Judoc d'un de ses neveux nommé Winoc, mais la Genealogie qui est à la teste des actes des St Winoc detruit leur hypothese & est contraire a leur pretention. Et selon L'ordre de la naissance tel que le met Ingomar auteur ancien rapporté par le Baud, Winoc peut n'estre venu au monde que L'an 625 ; & ce n'est pas une merveille qui surpasse la foi qu'on doit a L'histoire qu'une vie de 90 ou 92 ans dans un homme sobre & reglé.

Pour les Enfans de Judicaël on n'en sait que ce qu'en a dit Ingomar, qu'il eut plusieurs fils & plusieurs filles ; desquels (s'il est ainsi qu'il parle dans Le Baud) longtems après la mort resplendissoit toute la nation des Bretons tellement qu'il n'y avoit païs ni province en toute la nation qui ne fut gouvernée des neveux ; proneveux & arrieres neveux du Roi Judicael et de ses 2 fils.

La mesme annee qu'il mourut, c'est a dire L'an 658, il se tint un concile d'Evesques François a Nantes et l'on y fit 20 canons pour dons quelques uns ont esté inserés depuis dans les capitulaires de Charlemagne. on aprend de ces canons

que l'on commençoit déjà à s'absenter de la messe de paroisse, que les gens
non seulement
avoient chez eux des femmes que les Cures les défendoient d'y recevoir, mais
encore s'ils étoient plus proches parens que la proximité du sang ne mettoit pas leur réputation à couvert
"que les femmes qui demeuroient avec les prêtres n'avoient droit de les servir à l'autel comme à la maison"
"commençoit à se dissiper sur l'avenir" "puisque de reprouver dans les Eglises, sur la
des reproches du public", que l'on
pluralité des bénéfices, que les Decimes se distribuoient également en 4 parts
n'avoient pu communier, que les Decimes se distribuoient également en 4 parts
dont l'une étoit destinée pour la fabrique de l'Eglise, l'autre aux pauvres
l'autre au curé & ses clercs, la 4e à l'Evesque. Qu'une femme convertie
d'adultère étoit séparée de son mari par la pénitence pendant 7 ans, & que le
n'en pouvoit épouser une autre pendant la vie de celle-là; qu'il voulut reprendre
sa femme, il étoit obligé de faire pénitence avec elle. Que les personnes qui
croient dans l'impureté, faisoient pénitence de ce crime pendant 3 ans; qu'il y avoit
de ces tems-là des confrairies qui avoient leur Lumiere particulière, leurs
leurs obsèques, leurs aumônes, & surtout leurs festes & leurs repas particuliers
encore de ces tems-là des patrons Seculiers & les Curés; que les homicides
gues à pénitence étoient reçus dans l'Eglise à la communion qu'après 15 ans de
pénitence, & que l'Eglise ne leur accordoit qu'à regret la prolation des ordres
pour ceux qui avoient tué quelqu'un sans y penser, après avoir jeuné 40 jours
au pain & à l'eau, ils étoient séparés pendant 2 ans de la femme fidelle
aucun n'étoient reçus qu'après 5 ans à la communion. Qu'une molle complaisance
avoit donné entrée aux femmes dans les lieux où se gardoient les reliques de saints
& qu'elles y troubloient tout par leur inquiétude leurs cris & leurs manieres impies
Enfin qu'il y avoit encore sur pied des arbres que la superstition de l'ancienne
religion des Druides avoit consacrés aux demons, que le public leur rendoit
encore des respects qui sentoient l'Idolatrie, & ne pouvoient souffrir que l'on
en coupât la moindre branche, de quoi il y avoit d'anciennes pieces de
Chrétiens mal instruits alloient porter des chandelles, sans faire réflexion qu'ils
renonçoient à leur baptême par ces pratiques superstitieuses. Taurinus envoyé
pour Lors Evesque de Rennes et depuis Archevêque d'Evreux. Dom Morice
650 Denisot ne pouvant assister en personne au Conc. de Chalons, y fut
envoié l'abbé Bertulfe. on prétend que ce Bertulfe étoit abbé de St Melaine
& que cette abbaïe a été fondée par un Salomon Roi de Bretagne Seigneur
de Rennes. mais ce Salomon est une fable; les Bretons n'avoient alors
Rennes, comme il paroît par la conduite de Conan qui défendit
contre les troupes des Bretons, & par ce que le même de Challons y rapporte
par l'autorité de Colatie, où se trouve l'envoié de l'Evesque de Rennes
La veritable origine de cette abbaïe est marquée dans la vie des St Patriarches
-ches composée par Fortunat; Denique per civitates Constantiam, Bajocas
-manum, Abrincas, Redones nulla per eas Dei fundata sit mansio. ce
St Melaine Evesque qui fut le 1er fondateur de cette ancienne & célebre monastere
on n'a rien dit dans cette histoire, des comtes de Cornouaille depuis cette
-te; on n'en a pas été en peine de matiere. si l'on eut voulu suivre les anecdotes du
du païs: on ne voit rien de si merveilleux dans toutes les histoires que les fa
-buleuses de Daniel Dom Morice. mais ceux qui ne cherchent qu'à s'amuser
agréablement dans la lecture sans se mettre en peine de ce que les grands auteurs ont dit
trouveront que trop d'autres livres faits pour leur esprit & leur goût: la verité est le
qu'elle est ce qui fait que l'on ne rapporte pas même ici l'ancien catalogue
des comtes de Cornouaille tel qu'on le trouve dans les cartulaires du XIIe siecle
parce qu'ils y sont jettés au hazard & que l'on n'y peut faire aucun fond
se contentera de le rapporter dans les preuves. pour la satisfaction de ceux qui
y prendre quelque interest. La ville de Vannes est gouvernée par

conte François, après L'extinction de la famille de Quiers ; celles de Rennes
& de Nantes avoient tout de même leurs comtes establis par les Rois de France.
Agatheus estoit comte des deux villes au commencement du 8e. Siecle
c'estoit un homme avare, ambitieux & cruel ; après la mort des Evesques de
ces 2 villes il avoit empesché qu'on ne leur donnast des successeurs, & s'estoit
saisi des revenus de leurs Eglises. Elles gemirent sous cette oppression jusqu'à
ce que les discours Zelés d'Ermeland n'eussent ému son la dureté du gou-
verneur. Ermeland estoit d'une famille noble de Noion, il avoit eu un
employ considerable a la cour du pere de Clotaire ; mais il avoit tout
quitté pour ne s'occuper que de Dieu dans La Solitude. L'abbé abbé de
Fontenelle fut son maître, & l'avoit employé dans la suite a L'Evesque de
Nantes qui avoit besoin de ses moines, parce qu'il n'y en avoit point dans son diocese, où l'on ne connoissoit
encore cette genre de vie. Ermeland s'estoit establi dans une Isle de la
Loire au dessous de nantes. De ce qui est dit dans les actes de St Convoion
que La vie monastique estoit inconnue dans le pais avant qu'il y fut
on peut juger que l'Evesque de Nantes ne s'attendoit point au delà de La
Loire. Car Longtems avant Gascoin & l'on sçait le nom de l'Eveque qui fit venir
Ermeland ; il y avoit des moines a Vertou en end'autres lieux de Tifauge
& Herbauge establis par St. Martin de Vertou dans le tems de Clovis
ou de son Successeur. on donnera dans les preuves quelques chartes de ce Saint &
d'autres de Bretagne dont on n'aura pu faire entrer toutes les
actions dans le corps de l'histoire generale. Les mauvais exemples
d'Agatheus eurent plus de pouvoir sur L'esprit de son Successeur que le desir
qu'il avoit témoigné de reparer le tort qu'il avoit fait aux Eglise par ses usurpa-
tions tyranniques. Agatheus mourut avant d'avoir procuré a ces eglise le bien
qu'elles attendoient de sa conversion ; Amelo qui lui succeda, fit
comme lui La qualité d'Evesque & de Seigneur. Cet amelo fut apparem-
ment un des mauvais traitemens de cet amelo qui obligerent Moderan Evesque
de Rennes de quitter son Eglise & d'aller finir ses jours en Italie après s'estre
fait nommer un successeur vers l'an 715. Pendant que les maires du palais
estoient occupés a retablir leur autorité sur les ruines de celle de leurs Rois Souverains, & que ne
leur laissant que le nom de Rois ils en avoient toute la puissance & toute l'auto-
rité de la monarchie. Les Bretons se saisirent de nouveau de la ville de
Vannes. Pepin quoi qu'occupé de son expedition de Saxe, envoia contre
eux un de ses Lieutenans. Les Bretons furent surpris, battus & chassés, de
la ville de Vannes resta sous L'obeissance des François. ce fut le premier fruit
tout de cette guerre, & les François ne gouterent pas leur victoire plus long-tems. ce que
le moine Fanfaron de St. Arnoul adjoute qu'ils donterent toute la Bretagne
est une fable dementie par tous les autres françois dementant quand ils disent
par tout de L'expedition de Pepin qui la subjuga sous Charlemagne, qu'aucun
lui personne n'estoit venu a bout d'une si haute entreprise. mais ce qui fait voir
en une autre preuve que les Lieutenans de Pepin ne domterent point La Bretagne,
c'est qu'il y avoit sous Charlemagne un Comte des marches de Bretagne.
Ce comte estoit Roland neveu de Charlemagne qui fut tué l'an 778. à la fameuse
journée de Roncevaux dont les Romans ont tant parlé. mais la mort de ce
Seigneur n'est pas le seul fait qui est arrivé, ce qui regarde les Bretons
convainquent encore plus d'usurpation de la France qu'en historien
quand il a dit dans ses annales que les Bretons subjugués par les Rois de
France n'avoient pas manqué de leur payer fidellement le tribut, jusqu'a Charle-
magne, & que ce fut pour les contraindre de continuer a s'acquiter de leur devoir
que Charlemagne envoia en 786 Audulfe grand maistre de sa maison.
quelle apparence y a-t-il que les Bretons se soient demeurés soumis pendant
la foible minorité des derniers Rois des enfans de Clovis (c'est ainsi que l'on doit appeller
leur regne) pour se revolter contre le plus puissant Roi qu'ait eu la monarchie

depuis Sa fondation jusqu'à nos jours ? Estoit ce pour passer
le Bretons envoient à Souvent leurs les lettres du Roi de france n'
Sans aprés leurs coups ? le feu le fer & le carnage ? Ils ne voyoient pas dans
partages des Rois De la 1re race que leur Roiaume ne s'estendoit que jusqu'a
Limites le Bretagne. Le Seul gué de vannes fut pendant plus de 200 ans
Sujet & le teatre de la guerre entre Les Bretons & les François ; & ce ne fut
doute que pour en chasser les Bretons, on fonda les comtes a païes Les Rois
786. on estoit autrefois convenu avec la Comte Guerer, qu'Elle fut le gra
de la maison de Charlemagne qui envoyé contr'eux. Renfermé dans le pai
vannes & ne se contenta pas de reprendre la ville, il poursuivit les Bret
jusque dans Les parties les plus inaccessibles, fit prisonniers quantité de Seigneu
& Saisit de leurs chateaux. Tout le reste du païs implora la clemence du vainqu
promit de ne plus inquieter la ville de vannes & donna des otages. ce rebut
de vannes ne coute qu'une campagne, apres Charlemagne, Audulfe alla lou
à l'assemblée generale de Vormes recevoir les Louanges qu'il croit avoir mer
& lui presenter Les prisonniers & les otages des Bretons. Pour s'assurer
la fidelité du païs & pour le mettre a couvert des incursions des autres Bre
de la ville au C. Frodrade et ses voisins, Charlemagne donna la garde des Limites au Comte Gui, gra
celle
cur rotom homme de guerre, & vigilant & tout propre à les estendre. Lor
V. 35. d'un homme si Vaillant devoit reünir tous les princes Bretons, mais le plai
s'entre depouiller les uns les autres leur fermoit les yeux sur l'avenir ; Ce com
les lassa s'affoiblir mutuellement par leurs guerres civiles, puis quand il les
d'estre de se defendre, il entra sur leurs terres accompagné de plus de cent comtes
799 qui commandoient sous lui, attaqua les princes Bretons les uns apres les au
Deffit ceux qui voulurent tenir contre son armée, recevt les autres à compo
ann. franc. Chron. t. 2. p. 796 & conquit ainsi toute la Bretagne, quoique les François n'avoient
par un autre chron. ann. S. Bertin. la. ce fut une agreable nouvelle pour Charlemagne à son retour de Saxe.
vita car. m. Comte Victorieux Lui presenta les armes des princes donnés avec leurs noms ;
chron Britann. Charlemagne de la meme année (c'estoit en 799) fit des actes de souverain
Il en fit autres il de Bretagne, fit confirmer à la priere d'Helcar E. d'Abet de monas
confirma V. 36. St Meen la possession de la Paroisse de Gael. ce qui fait voir que les princes
ann. met. Domnonée avoient esté subjugués comme les autres. Ils vinrent tous
suivant trouver le Roi à Tours, pour l'assurer de leur obeissance, & lui
des presens fort magnifiques. quoique leur pays ne fut pas l'apport de la Bretagne
peuple qui n'a jamais Servi ! La puissance & la gloire de Charlemagne avoient beau
menter tous les jours ; plus les exploits de ses glorieux Succés de ses armes leur
aux Bretons de le revolter, plus le joug de son autorité leur estoit insupportable. Sa
nouvelle qualité d'Empereur Les faisoit souvenir que c'estoit de l'Empire
qu'ils tenoient La liberté qu'ils avoient aprise avec eux ; Le Soulevement de nouveau
des peuples entraina les princes dans la revolte, & sans consulter que
aveugle & le depit d'avoir esté dontés imparfaitement, declare la guerre à l'
par des hostilités ordinaires ; mais ce fut particulierement du costé de Van
que les Bretons firent de plus violens efforts. Vannes estoit la clef de
païs ; & donnoit entrée aux François qui penetrerent aisement quand ils leur plaisoit entrer par
avoient esté prés d'un siecle Sans pouvoir s'en rendre maitres, et Lad
plus que la foiblesse en avoit enfin ouvert les portes, ils en avoient resté chas
depuis, ils Les avoient repris, & en avoient encore esté chassés ; Les Fran
en estoient alors les maitres. Les Bretons Les attaquerent
809. la leur abandonner encore une fois, 23 ans apres Audulfe leur repris. Charlemag
811. informé de la revolte des Bretons Leur avec envoia contr'eux une puissante armée qui les auroit
Il est a croire que soient ne se contentèrent pas de reprendre Vannes, ils poursuivirent les chef
Le C. Frodrade fut dans cette rencontre, revoltés jusque chez eux, ils s'attacherent particulierement aux prin
fait Chef des Limites le Comte Gui la Domnonée, traverserent La grande foret qui separoit le Dioce de Vannes
et se retira de l'Empire
dans les terres de l'Empire.

[illegible] particulier apparent par une [illegible]
[illegible] pour tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il regnoit l'an 814, & qu'il leur donna
[illegible] ils posséderent de grans biens dans le diocese de Vannes, a Molac, Pleudeuc & Ruffiac. Ils
[illegible] l'appellerent [illegible] Domnonée, & mirent [illegible] depuis parles troubles de son successeur
[illegible] sous [illegible] Province [illegible] dans le païs tout a feu & a sang, sans epargner
[illegible] Lieux Saints ni les personnes consacrées au service des autels. Leur
[illegible] fils de [illegible] fureur vindicative se fit sentir jusqu'a L'Isle de St. Malo près d'Alet, à
[illegible] après L'entiere [illegible] de la province de ce costé là. Charlemagne ignora les excés
[illegible] de ses Lieutenans generaux, & regarda leur barbarie comme une juste severité
[illegible] que le Zele seul de la [illegible] Zele de la justice avoit armée contre des rebelles & des
[illegible] parjures; mais son fils informé de ces desordres n'en jugea pas de mesme; il
[illegible] condamna l'avarice & la cruauté des siens, & reparer le tort fait aux Eglises. L
[illegible] malheureux
[illegible] de [illegible] succés, [illegible] de guerres, firent enfin connoitre aux Bretons
que leur [illegible] estoit une suite neçessaire de leur division, & qu'ils seroient toujours
vaincus pendant qu'ils seroient desunis. Toutes leurs animosités particulieres
toutes leurs ambitieuses pretensions cederent a l'interest du bien public, ils
choisirent celui d'entr'eux qu'ils jugerent le plus capable de rendre à la nation son
ancienne Liberté. [illegible] sur lequel au choix duquel toutes les voix s'accorderent.
L'Empereur Louis jugea cette revolte [illegible] dangereuse pour [illegible] n'y pas aller
en personne mettre ordre [illegible] aux [illegible] desordres qui jusqu'alors [illegible] de Bretagne. Aussitost qu'ils eurent puni les
complices de la conjuration de Bernard [illegible] il prit le chemin de Vannes avec une
[illegible] armée nombreuse. Arrivé dans cette ville il y fit la revüe generale de ses troupes
et tint conseil de guerre pour deliberer par quel endroit on attaqueroit les Bretons.
La resolution fut prise de les attaquer du costé de la Cornouaille; & les troupes mar
chérent incontinent de ce costé-là. pendant que les ennemis furent dans des
plaines ou l'on pouvoit donner bataille, Morman ne se presenta point pour
arrester leur marche, il se contenta de l'observer avec un camp volant de
plus braves maitres de [illegible] cavalerie, donnant tantost sur les ailes, tantost
sur la queüe, selon qu'il les trouvoit à son avantage. Louis perdit beaucoup
de monde dans ces escarmouches, & eut infalliblement perdu tout le reste
[illegible] s'il s'eut engagé [illegible] dans les montagnes & dans les bois de Cornouaille;
avant d'y entrer il se campa sur le bord de la riviere d'Elle prés de la foret
de Brisiac, incertain de la route qu'il devoit prendre. Morman ne cessoit de
harceler [illegible] son aile droite, tantost son arriere garde; mais il s'aventura trop,
il y perdit enfin la vie. pendant qu'il attaquoit le bagage un Escuier de
l'Empereur le tua. Sa mort fit perdre courage [illegible] aux siens. Les
revoltés se rendirent a la premiere Sommation; l'Empereur leur imposa telles
conditions qu'il voulut, & prit tels ostages de leur fidelité qu'il jugea a propos.
Pendant que Louis estoit encore en son camp d'Elle, Matmunoc abbé de
Landevenec vint l'y trouver. L'Empereur [illegible] de la forme de son habit
& de sa tonsure, s'informa de la regle de son monastere; il [illegible] ce
qu'on y suivoit. Les pratiques des moines d'Irlande. L'Empereur lui ordonna
de faire [illegible] & lui manda qu'il voulait que toutes les Eglises de
son Royaume fussent conformes. La structure & la maniere de vivre, les mets
des Bretons
[illegible] & [illegible] regles que l'on suivoit dans toutes les autres de son Royaume. L'Empereur
[illegible] en retourna fort content du succés de son expedition, laissant ordre aux Comtes
[illegible] des marches de Bretagne, c'est a dire a ceux de Vannes, de Rennes & de
Nantes de veiller sur la conduite des princes Bretons. Il est à croire qu'ils ne
s'estoient rendus si facilement que pour écarter l'armée de l'Empereur de sauver
leur païs du pillage; mais a peine 2 ou 3 ans se furent ils passés, qu'ils
commencerent à cabaler pour se remettre en liberté. Wiomarc le plus indigné
de tous de la [illegible] de la [illegible] servitude de son païs, reveillé par ses discours & dans le cœur de tous les guerriers
l'independance. Les Comtes François qui gardoient les limites furent bien tost informés
des negotiations & des desseins de Wiomarc; pour étouffer le mal dans sa naissance
ils se jetterent sur les terres du rebelle, a dessein de se saisir de sa personne; mais

[illegible] 814.
[illegible] 839.

origmare
La mit en Surete par La fuite. Les François se vangerent sur son païs
porterent Le fer Le feu Le pillage par tout. Ils firent un cruel ravage. Il est à croire
que Wiomare eut son tour, Les François affoiblis par la contagion que desola
provinces l'année suivante ne furent pas en etat de lui resister, et les Bretons n'etoient pas
d'humeur à Souffrir de Si cruelles insultes, Sans le rendre au double. Il
commanda Deasheimmare prit comme Morman la qualité de Roi, et toute la Bretagne re
Sous Ses ordres Secoüa Le joug qu'elle n'avoit Subi qu'a regret. Quelque
qu'eut L'Empereur d'aller punir les revoltés, La Diete qui avoit accomp
La contagion L'obligea d'attendre a L'automne de l'année Suivante
Egonard il partit pour La Bretagne, a la teste de tout ce qu'il avoit de troupes
fit La revüe à Rennes; et l'aiant partagée en 3 corps, il en donna deux païs.
a Loüis et Pepin Ses 2 fils, et voulut marcher Lui meme a la teste du 3me;
3 armées entrerent chacune de son coté Sur les terres des Bretons, et porterent
carnage Desolation et la terreur par tout. Wiomare plus retenu que Morman s'expo 825
^ que les fureurs moins, et retiré dans des lieux que L'art et la nature avoient rendus inacce
Reduction La Pour L'Empereur et Ses troupes combatre contre l'apreté des païs montag
et le epaisseur des bois. Ce c'etoit Le meilleur parti qu'il eust à prendre tout
païs inondé de troupes ennemies. Si L'Empereur n'eust eu qu'une armée
eust eté faite à Wiomare s'il ne voulut pas en venir à une bataille,
L'attaquer dans les defilés, au passage des rivieres, a la faveur de
eut aidé de la connoissance du païs; mais au milieu de Ses armées
pour de sans qui osast tenir La campagne. aussi les François s'empar
de toutes les plaies qu'ils purent atteindre. Les Bretons ne pouvoient se
-ir de leur revolte, et la mort leur faisoit moins de peur que la Soumi
quelque legere qu'elle fust, ils ne demandoient point de quartier, et les
irités de L'obstination les egorgeoient Sans misericorde. Enfin las de
de vaincre, et chargé de Butin, rebutés des difficultés du païs, il pa
au retour. cependant pour retirer quelque avantage d'une expedition qui avo
plus de 40 jours Dans une Saison de Loüis pour parler d'accommodemens
princes de la nation revoltée. Wiomare toujours entesté de la liberté de Sa pa 831
fermoit Les oreilles à toutes les propositions de L'Empereur, et remontroit
autres que l'armée Françoise demi-vaincüe par les victoir
fatiguée, chargée de proie et de depouilles seroit faicte a de faire dans la m
que ils n'avoient point d'autre parti a prendre que de l'attaquer, que c'et
coup de partie, et qu'il ne Se presenteroit jamais une Si belle occasion de
pour toujours la liberté du païs. mais le plus puissant
en raisonnables le regard d'un
Soutenir, Zele veritablement pour L'honneur et la liberté de la Bretag
qui ne connoissoit pas assez le peu de proportion qu'il y avoit entre les for
L'Empereur et les Siennes; ils Lui declarerent qu'ils feroient leur accommo
Sans Lui, s'il ne vouloit traiter de concert avec eux. parler d'accord
Faites vite paix cöe il vous plaira dit Wiomare en les quittant, au prix de l'honneur et de l'independance. Louis
touchés de Son exemple se retirerent avec lui, je n'en veux point
resolus de Souffrir les dernieres
- mités plutot que de reconoitre une domination étrangere, Les autres qu'en
connoitre mieux Les veritables interets de la province traiterent avec L'Emp
et Lui donnerent des otages de leur fidelité. Loüis Les chargea de negotier
de ceux qui etoient demeurés dans la revolte, et partit de Bretagne en
Novembre pour aller rejoindre L'imperatrice qui l'attendoit a Roüen. Les pr
Bretons menagerent si Diversement l'esprit de Wiomare et des autres, q
vainquirent enfin leur resistance opiniatre. et les amenerent avec eux
L'assemblée generale d'aix La chapelle. Leur arrivée donna beaucoup de jo
à la

l'Empereur, il fit des presens considerables aux uns pour les remercier
de la grandeur du service qu'ils lui avoient rendu, aux autres pour s'asseurer
de leur constance et de leur fidelité, mais a Wiomare sur tous, le regardant
comme le chef des autres et le plus a craindre de tous les Seigneurs de la nation;
et leur permit de retourner chez eux. Wiomare ne fut pas plus tost de retour
que la demarche qu'il venoit de faire lui parut un crime; il commença de
remuer comme auparavant; les autres princes le regardoient comme un
homme qui ne cherchoit qu'a
accabler, pour se relever, sous les ruines de sa patrie, ils l'abandonnerent
aux seules chimeres de son imagination, ne jugeant pas a propos de se soulever
avant que de s'estre reunis des pieces passés. Wiomare abandonné
de tout le monde excepté de quelques desesperés comme lui se jetta plein de
fureur et de depit sur les terres de ses anciens Sujets de l'Empereur, brû-
lant tout ce qui pouvoit estre consumé par les flames, emportant tout ce
qui pouvoit tenter sa cupidité. Lambert comte des Limites de la Bretagne
du coste de Nantes, persuadé que pendant que Wiomare seroit occupé
a l'Empereur ne seroit jamais asseuré de l'obeissance des Bretons, mais sachant
aussi par experience combien il estoit difficile de le trouver quand on le cherchoit
avec une armée; resolut de le surprendre dans sa maison sans bruit, il
fit couler pendant la nuit quelques soldats vers le lieu de sa retraite de meure;
la plus part de ceux de Breton s'estoient debandés pour aller porter leur butin
chez eux, et Wiomare estoit demeuré presque seul. Les soldats de Lam
bert profiterent de cette heureuse conjoncture, forcerent la maison, tuerent
tous les domestiques de Wiomare qui voulurent se mettre en defense, et lui
osterent enfin la vie à lui mesme. La plus part des autres princes de
la nation se trouverent l'année suivante a l'assemblée d'Ingelheim
pour asseurer l'Empereur qu'ils n'avoient eu aucune part à la dernier
soulevement. Pour s'asseurer de plus en plus de leur fidelité et de celle de
leurs peuples, en les gagnant par une conduite qui flattat l'amour qu'ils
avoient pour leurs princes, il fit son lieutenant general dans toute la
province de Le mesme a qui il avoit deja donné la ville de Vannes. Il
avoit sujet de se loüer de la fidelité de ce prince; Nominoé (c'est le
nom du Comte de Vannes) d'accord avec le comte Gui avoit empesché
les peuples de son gouvernement d'entrer dans la Ligue de Wiomare. Cepen-
dant entre les Bretons qui aimoient a remuer, pouvoient ne pas souhaiter pour
maitre un homme fidelle et paisible; mais toute la nation generalement
sut bien que cet homme fidelle et paisible estoit un de leurs princes, et estoit
en quelque sorte leur rendre cette liberté dont ils estoient si jaloux, que de leur
donner pour maitre un homme de la nation. Ainsi le choix de l'Empereur
fut il agreable à toute la Province, et la fidelité de Nominoé
qu'elle ne fut mise a une rude epreuve. Qui ne succomberoit
qu'elle ne fut mise a une rude epreuve. Qui ne succomberoit
pas à la tentation
de se faire souverain de son païs, sous un prince foible dont on a toute
l'autorité en main, gouverné par des gens qui ont tout a l'independance
de l'affoiblir, et qui ont
cependant Nominoé resista a toutes
pour pendant que tout devoit
toutes ces raisons d'estre infidelle, l'exemple ne le put seduire
l'eclat de la souveraineté ne le put eblouir; il oublia tous les droits de sa
naissance, il condamna les voeux de la nation Bretons; tout
un fonds de reconnoissance et d'attachement pour l'Empereur
put ebranler sa fidelité pendant que celui dont il tenoit son autorité fut
en vie. mais la faveur de l'autorité souveraine, et la facilité qu'il avoit
de s'en emparer ne fut pas la seule epreuve où fut mise la constance de
Nominoé; il eut aussi des mauvais traitemens a essuier de la part
d'un prince qui eut du le punir s'il eut esté infidelle, et qui ne lui voulut du

mal que parce qu'il lui voioit trop d'attachemens a son devoir.
Lothaire, pour entendre quel sujet il pouvoit avoir de perse-
cuter son Souverain
teur de son frere, il est bon de dire un mot de la famille de l'Empe-
reur de ce qui regarde le tems avec les enfans des enfans les uns avec
Louis, les 9 de
autres. Louis avoit eu d'Ermengarde
la passion d'une seconde s'il eut dans le mariage moins consideré
de l'estat que la satisfaction particuliere. mais la maniere dont il
pour faire le choix de la personne qui devoit partager avec lui les hon-
neurs fait bien voir qu'il n'oublia pas qu'il estoit Roi, il ne fit
déja capable de regner que trop qu'il estoit homme. Tous les Sgrs de la cour qui avoient des
filles les lui amenerent, & Louis au milieu de leur de beautés ne
sut que son coeur & ses yeux donna la preference a Judit fille
du Sgr de Bavière, & l'épousa. Lothaire qui etoit assez eclairé pour prevoir
les malheurs qui le menaçoient mais par une fatalité dont il est lui
avoit qu'il a été par
liere, toutes les mesures qu'il prenoit pr les eviter estoient des moiens
infaillibles de s'attirer les maux que lui faisoit craindre une prevoiance
aussi sure qu'inutile. pour empescher que ce nouveau mariage ne chan-
ge la face de son l'estat & de sa famille, sans considerer que Judit estoit
jeune & qu'elle connoissoit parfaitement ses interets, & qu'il n'estoit pas
assez vieux pour estre hors d'estat d'esperer de nouveaux heritiers, il pro-
gea toutes les terres de son Empire entre les trois enfans qu'il avoit eu
d'Ermengarde, & ne reserva rien pour ceux qui pourroient naître
de Judit. Et ce partage qui devoit mettre la paix dans sa famille
le fatal ecueil qui mit l'Empire de Charlemagne a deux doigts de
sa perte par les divisions dont il fut la les guerres civiles, & tous les
autres maux dont il fut la cause. & la naissance de Charles alar-
les freres, on ne pouvoit sans depouiller les autres faire part à celui
de l'heritage paternel, & l'on ne pouvoit sans injustice refuser de
en faire part. Judit n'espera pas de pouvoir gagner tous les freres
s'attacha a les diviser par des propositions avantageuses qu'elle fit
à l'aîné de tous qu'elle regarda comme le plus capable de
autorisé
protéger son fils. Lothaire flatté d'une augmentation de pouvoir
promit de proteger Charles contre les autres freres. mais il ne fit
Longtems après
Longtems a s'apercevoir qu'il s'estoit dépouillé lui même par
consentement
consentement donné; cependant il dissimula si bien le chagrin
que cette reflexion lui donna, que Judit fut trompée par sa habile qu'elle estoit
s'apercut de son changement que longtems après. pendant tout
intervalle Lothaire gouverna l'Empereur & l'Empire: Louis le Dé-
bonnaire consent de ne s'occuper que des affaires de l'Eglise. Lothaire
qui avoit pris sa collegue
tout le soin des armes. Hugues son beaupere & Matfride chambel-
d'accord avec lui, en intelligence avec les gouverneurs des
excitoient les ennemis de l'estat afin d'augmenter la puissance
& le pouvoir du fils. mais quoi qu'il sceut qu'on ne lui donnoit
d'autorité que pour s'assurer de son consentement quand on
revoit le partage de Charles; il ne put s'empescher de faire eclater
ressentiment quand son pere en Allemagne, la Rhetie &
partie de la Bourgogne. Outre qu'il donnoit a Charles
Lothaire plus que tous les autres; tous les freres de Charles se retirerent mutins
plaints qu'on les faisoit faire tous les jours de nouveaux serments en
Les uns aux autres, se retirerent mecontens & jurerent de soutenir chacun
ses differens interets selon ses pretentions. Nombre n'entreprit
d'autre que de suivre toujours son devoir, & s'en fut assez pour

meriter La haine de celui que L'imperatrice fit mettre a la teste des
affaires aprés que Le partage de Vormes eut revolté tout L'Empire.
Bernard Comte de Barcelone estoit un homme de grande autorité,
intrepide, attaché aux interets de L'Empereur, on dit qu'il plaisoit
un peu trop à L'Imperatrice. Loüis ne voioit plus que par les yeux de sa
femme; elle lui persuada que Bernard estoit L'homme le plus capable
de soutenir son autorité contre les princes & les grans, tous revoltés,
& prets à s'elever contre lui. Bernard parut incontinent revestu de la
charge de L'Empire & chargé de tous les soins les plus importans de
L'estat. mais il y parut tel qu'il estoit, ambitieux, insolent,
traitre. on ne douta point qu'il n'eust de tres pernicieux desseins quand on
voit qu'il ne cherchoit dans les charges que des Scelerats prets à tout
entreprendre pour satisfaire son ambition demesurée. Il eut bien voulu
estre maistre de la Bretagne par un gouverneur de sa main, ou du moins
pouvoir les Bretons à se revolter contre le gouvernement de leur Comte.
il avoit un homme à La cour de Loüis Le debonnaire qui aspiroit
depuis Longtems à ce gouvernement; il promettoit apparemment à
Bernard de se defaire de cet homme, & lui faisoit esperer le pillage
de la province parce que les Bretons se revolteroient infailliblement
pour venger la mort de leur Duc. mais L'Empereur n'avoit point de sujet
de se plaindre de Nominoé, & Bernard quelqu'ascendant qu'il eust
sur l'esprit de son maistre n'esperoit de pouvoir lui persuader de diminuer la puissance
donné à Nominoé qu'en lui faisant voir qu'il avoit trop
bien servi pour le Service du Souverain qui la lui
avoit confiée. Il falloit donc detruire dans l'esprit de L'Empereur la bonne
opinion qu'il avoit de Nominoé, avant de le porter à diminuer son
autorité. ce fut à quoi Bernard, & le succés de ses calomnies fut plus
grand qu'il ne l'esperoit. Le prince irrité contre l'ingrat & le perfide Nomi-
noé (car ennemis l'avoient representé tel) donna ordre à toutes les
troupes Françoises de marcher du costé de La Bretagne. mais il
estoit Le seul que les calomnies de Bernard eussent trompé. Tous les
Srs de la cour estoient persuadés qu'il n'y avoit eu aucun mouvement en
au sortir de l'assemblée d'aix La chapelle, L'Empereur prevenu se mit
en chemin dés le commencement du Careme, par un tems & des chemins
incommodes, tout quoi qu'il eust les goutes, & laissa L'Imperatrice à Aix.
Bernard obligea L'Empereur à presser sa marche. L'ardeur qu'il
temoignoit d'aller punir une revolte qui se trouvoit fausse fit juger
aux grands qu'il avoit d'autres desseins que ceux qu'il declaroit. Les uns
l'accuserent d'en vouloir au Roi d'Aquitaine, les autres à la vie
mesme de L'Empereur, dans le dessein d'usurper L'Empire. Les soupçons
presomptions estoient si fortes contre Bernard que pepin d'un costé s'avança
avec des troupes pour le recevoir comme un ennemi declaré, & de l'autre
celles de L'Empereur devoient suivre par ceux d'entre les Srs qui parus-
sent avoir le plus de zele pour les veritables interets de l'Empereur le quitterent &
prirent le chemin de paris. Les suites de cette defection furent tres funestes
à toute La France. L'Empereur perdit la liberté, les droits sacrés de la
nature furent violés, les Evesques les premiers maistres du sort
des Seigneurs s'accoutumerent à n'avoir plus de maistres que ceux qui mettoient un plus
haut prix à leur obeissance. Lothaire comme Empereur & comme aisné de
ses freres eut le plus depart au gouvernement & demeura maistre de la

personne de l'Empereur. Il eut soin de lui faire prescher la
perfection & la tranquillité de l'estat monastique
sur le sujet de la Bretagne. ainsi voit-on que dès que
commença de reprendre le dessus, il donna ordre à Lambert comte
des païs de Nantes, de bien garder la frontiere, par un nouveau
de l'impression que les calomnies de Bernard avoient faite sur son
esprit. Lambert n'ignoroit pas que dès lors que Louis avoit supprimé
nommé d'estre infidelle, mais croyant qu'il y alloit plus de son interest
pousser Nominoé à la revolte qu'en détrompant l'empereur, il entra
les terres de Bretagne & y fit de grands ravages; il n'alla cependant
loin sans rencontrer Nominoé: soit que Lambert crust avoir assez fait
la partie, soit que les troupes de Nominoé, chargées de butin ne fissent plus
estat d'aller de donner bataille, il fit aussitost reprendre à ses troupes le chemin du Nantois. Nominoé pour estre fidelle avoit à se défier
en mesme tems & des siens & des étrangers, d'un costé l'Empereur & Louis
n'oublioient rien pour le pousser à la revolte, Les Bretons d'un autre
pousser à bout, ils n'avoient qu'une ardeur de se venger dont Nominoé n'étoit
presque plus le maistre, cependant ni une declaration publique de guerre,
des hostilités reelles de la part de la France ne purent le faire quitter les
engagemens qu'il avoit pris. Il crut que l'Empereur avoit été trompé sur
sujet des Bretons, & que Lambert avoit passé ses ordres; pour s'en assurer
ou plustost pour en convaincre la nation, il envoya Vorvoret à la cour
ville afin d'assurer l'Empereur que la Bretagne lui étoit fidelle, & de
demander si c'estoit par son ordre que Lambert estoit entré dans le pays
le fer & le feu à la main. Lambert estoit bien resolu de ne se pas borner
simplement sur la défensive, si Nominoé n'eust prevenu les hostilités en
persuadant l'Empereur que la Bretagne avoit toujours été fidelle. Lam-
bert avoit tout disposoit à une nouvelle revolution; quelque
chose que pust faire l'Empereur les moins éclairés voioient qu'il estoit trop
foible pour punir avec autorité, & que les esprits estoient trop aigris pour faire
un bon usage de la clemence; chacun songeoit au plan pour la guerre
qu'il auroit à prendre en cas d'une rupture entre l'Empereur & ses enfans.
Le dessein de Lambert estoit d'assurer la Bretagne à Lotaire en le
défaisant du prince ou en le gagnant. mais le prince assuré des bonnes
graces de l'Empereur qui lui remettoit sur ses gardes & sur son
Lambert de rien entreprendre contre son estat & contre sa personne.
cette 2e rupture qu'il étoit facile de prévoir commença par la revolte du roi
d'Aquitaine poussé par Bernard qui avoit été disgracié pour faire place
moine Gombaud, Mafride retiré auprés du roi de Bavière lui fit
prendre les armes contre son pere & son Empereur. pour achever de
aliener l'Empereur les depouilla par un nouveau partage de tout l'Empire
entre Lotaire & Charles. cette faveur n'empescha pas le 1er de se joindre
avec ses 2 freres; il fut excommunié par le pape dans son parti. La suite
cette union funeste fut le sacrilege attentat inouï jusque-là, & qui n'a
point eu d'exemple depuis l'Empereur abandonné des siens perdit
La liberté, l'honneur, la communion des fidelles, & tout ce qu'il avoit de
plus cher; les ministres de cette desolation detestable furent les propres enfans
& des Evesques qu'il avoit jusque-là comblé de biens & de faveurs, dont
avoit tiré mesme quelques uns de la servitude pour les mettre sur les 1ers sieges

830
An. Ber.

Il afin de le porter à quitter le monde

acta S. conv. Cheran 831.

L'Eglise Gallicane. Pendant que tout se disposoit a cette fatale
rupture, Nominoé ne s'appliquoit qu'à remplir ses devoirs, visitant de
la province, rendant exactement la justice, et protegeant l'Eglise & les minis-
tres contre les usurpations des Seigneurs. L'abbaie de Redon
conservera éternellement la memoire de ses bienfaits & de la protection dont
il l'a honorée. Convoion premier abbé de ce monastere estoit un
homme de qualité qui avoit quitté le monde pour entrer dans l'estat Eccle-
astique. Il estoit né a Combslac dans le diocese de Vannes & s'estoit consacré
au service des autels dans l'Eglise de Vannes. Sa capacité lui avoit
merité dans la Suite La dignité d'Archidiacre sous l'Evesque Rexier.
mais animé du desir d'une plus grande retraite, il estoit sorti de Vannes
avec 6 autres prestres tous gens de consideration & touchés du meme
desir que lui, pour aller dans la solitude se sanctifier Lui meme au seigneur,
apres lui avoir deja fait un sacrifice de toutes les grandeurs du Siecle.
Ils s'estoient arrestés dans un agreable desert au confluant des 2
rivieres de Vilaine & d'Oust. Ratuili seigneur particulier de
ce canton où ils s'estoient establis leur avoit donné le lieu où ils s'estoient
establis, à condition qu'ils le feroient confirmer dans la posses-
sion de celieu par Nominoe Duc de la province & par l'Empereur
meme. mais tous les voisins de ces Solitaires n'avoient pas esté
si favorables à leur establissement que Ratuili. Les persecutions de
plus en plus obligerent Convoion d'avoir recours a celui
qui tenoit La place de l'Empereur dans La province, Nominoé
de Redon
de Leon Louchegul, envoié de l'abbé, trouva Nominoé dans un palais
apellé Botnumel, & s'aquita de sa commission avec plus d'eloquence
que n'en promettoit Son habit. & de probité Nominoé touché de ses discours
aprouva tout ce qu'avoit fait Ratuili, adjoutant qu'il iroit les voir
quand il en auroit l'occasion, & qu'ils feroient bien d'avoir des lettres de
l'empereur Sur l'establissemt de leur monastere. Il loe un de ces voisins
voisins qui ne pouvoient souffrir l'establissement des moines se trouva
a Botnumel avec l'envoié de convoion pr reclamer contre Les liberalités
de Ratuili comme faites d'un bien qui ne lui appartenoit pas. Sans entrer dans
la discussion de ses droits, Nominoé lui dit avec un regard foudroiant
lui dit: Ennemi de Dieu & de sa gloire, ne vaut-il pas mieux que le
lieu que tu contestes soit habité par des saints qui attirent
sur toute la province les benedictions du ciel, que de servir de retraite
a des scelerats qui ne vivent que de brigandages? Il loe se retira sans
oser contester contre un homme qui prenoit si hautement la protection du
nouvel establissement monastere, mais resolu d'employer la force, le fer
& le feu pr ecarter Convoion & les siens. Toute sa colere cependant se dissipa
en menaces, & les moines Surent le gagner. Ils eurent de plus dangereux
ennemis en Renier & Ricovin comte de Nantes. Le 1er comte de la
retraite de Convoion par sa retraite et emmenant avec lui les principaux du
clergé de vannes semblot condamner la conduite de son evesque, &
le 2d pour des raisons que l'on ne sait pas, conspirerent ensemble pour
detruire l'establissement de Redon. Ils avoient deja prevenu l'esprit de
l'Empereur & fait entendre a cet prince que le lieu de Redon estoit un lieu
propre a fortifier contre les Bretons en respect. Ils avoient de plus quantité
d'autres choses contre la personne de Convoion, & contre ses moines.

Convion appuié de l'agrément & pleine mer des recommandations
du Lieutenant de L'Empereur, alla le trouver dans Le païs de
mais L'Empereur ne lui marqua que de l'indignation, & le renvoia
avec dureté. Convion sans perdre courage retourna encore se proster
a L'Empereur en Couronne la mesme année; mais avec moins
cette fois que la premiere, L'Empereur le fit chasser de sa presence, et
de nouveau par les discours de Renier & de Richouin, & plus encore
le mauvais Succés de son expedition d'Aquitaine. L'abbé de S.
jugea qu'il n'avoit point d'autre party a prendre que d'attendre que
qui tient Le Sceptre des Rois en sa main & d'étendre que Leur Souve-
L'Empereur. Quelques mois Le duc de Bretagne après l'on apuit en Bretagne la depu-
de L'Empereur, nommé par lui un Sensible chagrin affligé d'une
perte nouvelle: ne pouvant mieux faire, il voulut au moins tenir
par une action dont la memoire se conservat longtems qu'il etoit
fidelle pendant a son Souverain, pendant que ses propres enfans au mo-
loient connettoient comme lui de si horrible attentats. Il vint à Rei
de Convion
& amenant avec lui L'Evesque de Nantes & après l'avoir reconcilié
les moines, donna aux moines de grandes possessions, & remarqua
dans les lettres qu'il leur expedia sur ce Sujet que c'etoit un sacrifice
qu'il faisoit à La Divine majesté afin d'implorer sa protection p.
L'empereur & d'obtenir sa delivrance. Il ne prend dans ces Lettres
que La qualité d'Envoié de L'Empereur Loüis. mais quelque attachement
qu'il témoignat pour Son devoir, on remarqua dans les lieux de ce temps
& effacer l'impatience que les
Bretons avoient de le voir indepandant comme les autres
Le qualifient tantost Roi, tantost maistre, tantost Seigneur de la
Bretagne; mais l'action qu'on vient de raporter de Nominoé fait
bien voir que c'etoit sans La participation que les Bretons lui don-
toutes ces magnifiques qualités. La fidelité paroit encore par les
ravages que les François firent en Bretagne L'an 833. on n'en sait
point Le detail, on Sait Seulement qu'ils y entrérent a main ar-
c'etoit Sans doute Lambert qui les conduisoit, ou quelqu'un de ses
pour obliger Nominoé de declarer en faveur de Lotaire: Les François n'
pas Loin Sans avoir des nouvelles de Nominoé, & ont fait par
detail de cette action et Lorsqu'ils eurent que les François se retirè-
emparé de la Bretagne ni
Sans avoir pu engager les Bretons dans leur revolte. L'union
trois freres ne pouvoit pas etre de longue durée, la haine
pour ne se pas elever au dessus de ses freres, & les deux autres prin-
devoit y avoir
qu'il y eut entr'eux une parfaite egalité. Lotaire s'empara de toute
torité; ses deux freres ne le purent Souffrir, & se réünirent pour
le contraindre de rendre à leur pere La liberté qu'ils lui avoient ostée.
d'un coté, pepin de L'autre firent marcher des troupes contre Lotaire
allerent L'envelopper à St. Denis s'il n'eust prevenu la jonction de leurs for-
par une fuite precipitée qu'il n'eut pas le tems d'emmener son prisonnier
Matfide & Lambert n'avoient pu s'accorder pendant la prosperité de
Lotaire, ses disgraces les réünirent, Lambert en amena Matfide dans
son gouvernement, dans le dessein de faire de nouvelles entreprises sur
de la Bretagne. L'experience du passé leur avoit apris que la force
ne feroit rien, ils employérent les intrigues & la negociation: mais que
Nominoé eut eu plus d'ambition & moins d'attachement a son devoir
il n'etoit trop sage pour s'engager dans un pays qu'il s'en alloit ruiner;

833. anno 834. Cart. Rotom. v. 44

Cart. Rotom. v. 45.

833 v. 37. n. 9. Cart. Rotom dans le dessein de se rendre maitre de la Bretagne, ou' Il avoit toujours de bonnes troupes sur pied prestes a defendre païs des étrangers. Les François ou ravagés ou épouvantés

434 Et Lambert eurent Le chagrin de ne pouvoir rejoindre d'accord de la Bretagne
En recompense ils remporterent dans Lmagne sur
quelq'avantage contre Don que L. Empereur
apres avoit envoié contr'eux. Ils n'oserent cependant poursuivre leur victoire,
Rhein ce surpeuple de crainte d'attirer Nominoé sur l'arriere garde qu'ils
ne l'oserent entreprendre. Lothaire estoit a Vienne, ils L'apellerent, ne
se trouvant apparemt pas assez fort pour se defendre de Charles dans
la marche, s'il leur fallu qu'ils fussent allés eux mesmes le trouver.
Lothaire avoit encore d'assez bonnes troupes et son pays le fut longtems plus
longtems s'il n'eust été demoigné par la maniere de faire la Guerre,
qu'il coutoit trop sur la ruine prochaine. Il vint, mais ce un homme
qui semblait presentir qu'il alloit estre contraint d'abandonner La France;
pour recompenser en quelque sorte les Sgrs de son armée des grandes esperance dont
ils alloient decheoir, il Leur abandonna le pillage de la plus part des provinces par
ou il passa. L'Empereur de son coté, après lui avoir inutilement offert
de le ramener a son devoir par des lettres pleines de douceur de
par L'offre d'une amnistie generale, marcha contre lui avec
contraindre d'accepter sa grace. Les 2 armées se rencontrerent dans le
Maine auprés de Calais et furent 4 jours en presence. Lothaire auroit pu
debaucher une seconde fois cette L'armée de son pere, mais ceux qui la comman-
doient ou n'estoient plus les mesmes qui avoient honteusement abandonné
en Alsace L'année precedente, ou avoient trop de confusion de leur premiere
infidelité, pour y retomber une autre fois. C'estoit cependant la seule reserve
de Lothaire, et quand il vit son attente frustrée, il fut contraint de prendre
La fuite. mais il ne fit pas beaucoup de chemin sans estre enveloppé de
toutes parts. Sa defaite estoit certaine si l'Empereur eust voulu combattre,
mais il n'estoit venu que pour pardonner; Lothaire ecoutant enfin de meilleurs
conseils vint se jetter aux pieds de son frere. L'Empereur ne pouvoit haïr
personne (excellente vertu, mais inutile pr le gouvernement d'un etat, vû
la corruption des hommes) Il pardonna à Lothaire et a tous ceux de son parti.
Lothaire reprit le chemin d'Italie, et Lambert rentra dans ses
des frontieres de Bretagne. L'Empereur prit le chemin de Thionville, dans le
dessein de se faire condemner la Diete qu'il avoit convoquée (ce qui estoit juste) et
Regagner des mains des ecclesiastiques les ornemens de la dignité
Imperiale; ce qui estoit inouï, et puisque les Rois ne tiennent leur autorité
que de Dieu, Nominoé trop occupé dans la province pour pouvoir se
trouver à cette assemblée, envoia Worvoret pr y tenir sa place. ce fut
aussi par son ordre que l'abbé de Redon se joignit à son ambassadeur.
Nominoé dans ses instructions pr Worvoret, l'avoit chargé d'appuier
Les demandes du Solitaire; et Convoion esperoit que ce voyage lui
reussiroit mieux que les 2 autres, parceque l'Eveque de Vannes s'estoit
recommandé avec Lui. Ses esperances ne furent pas vaines; L'Emp.
a La priere de Nominoé le receut favorablement, confirma son abbaie
dans la possession des biens qu'elle avoit deja par la liberalité des Sgrs
voisins et ajouta beaucoup d'autres possessions considerables. Les
Eveque d'Aleth et Felix de Quimper estoient aussi a Thionville, la
recommandation de ces 2 prelats ne devoit pas peu à l'estime de Nomi-
noé. Quand l'Empereur eut congedié l'assemblée et Worvoret pour retourner en
Bretagne il lui donna ordre de dire a Nominoé qu'il prendroit le moyen
le plus agreable pour lui de reconnoitre son zele, et qu'il feroit autant
de Redon sous sa protection, que pour Ermor Eveque d'Aleth
et Felix Eveque de Quimper estoient à Thionville; leur recommandation
en faveur de Nominoé estoient amis convoion les Papias de
sondre

Leurs prieres a celles de Nomenoé, & leur recommandation commune
Gestas. comit. L. 1. coup a rendre l'Empereur favorable. Pendant que l'Empereur etoit occupé à l'autre bout du Royaume à tenir des assemblées pour retablir
la paix & le bon ordre dans l'estat. Lambert & ceux de son party qui
n'avoient pas suivi Lotaire en Italie voulurent faire un dernier effort
costé de la Bretagne, dans la pensée que Nominoé rompu par la guerre
& la maniere dont il semblait regner dans la France, seroit moins
sur ses gardes qu'auparavant: pour le surprendre ils entrerent à la
d'un corps de mecontens, sans avoir declaré la guerre. Nomi-
cependant ne fut pas surpris, il les repoussa vigoureusement avant d'en
apris de qui ils l'avouoient. Quelques uns de ceux qui furent faits prisonniers
apparemment dirent que c'estoit par ordre de l'Empereur qu'ils estoient venus contre
Bretagne; Nominoé surpris d'une conduite qu'il ne meritoit si peu, envoya
ambassadeurs à Aix lui demander avec la plus grande asseurance d'un homme
a craindre que se sont ses ennemis, s'il estoit vrai que ce fust par son ordre
que les François estoient entrés dans le païs. Le feu & le fer à la main
835 L'Empereur fut surpris de cette nouvelle, en gemit, & asseura les ambassadeurs
de Nominoé qu'il n'avoit aucune part à ce qui s'estoit fait en
Bretagne; il le justifia par eux & en lui louant la raison de lui demeurer
toujours fidelle. Les Bretons rentrent chez eux tres persuadés de la verité
v. 47 de ses paroles & resolus de ne point faire de quartier à ceux qui les attaqueroient.
Comvoion s'estoit joint aux ambassadeurs de Nominoé, il trouva
ce Seigneur qui depuis si longtems aspiroit au comté d'Vannes tout
de l'épouvanter par des menaces, & lui rendit auprés de l'Empereur
tous les mauvais offices dont il put s'aviser. Ses oppositions n'empe-
rent pas l'Empereur d'adjouter de nouvelles possessions a celles dont
il avoit deja enrichi le monastere de Redon. pour Lambert,
qu'il n'avoit plus rien a faire de ce costé de la Bretagne pour le service
de Lothaire, & qu'il ne pouvoit plus employer en aucune sorte dans son
gouvernement que l'Empereur pouvoit meme lui avoir ordonné
il se retire en Italie auprés de Lotaire. Il y mourut l'année
suivante d'une maladie qui emporta Godefroi son fils, Hugues
Beregar de Lotaire, Matfride & quantité d'autres, & dont
lui meme pensa estre emporté. La mort de tant de rebelles pouvoit
mettre l'esprit de l'Empereur en repos, mais quelque avantage que
fust pour le bien de l'Empire que des esprits si dangereux ne fussent
plus en estat de troubler le repos public, ce prince debonnaire
temoigna au recit de la mort une vive douleur dont il qui n'estoient pas
équivoques. Nominoé ne l'en affligea peut estre pas tant. C'estoit
grand bien pour lui de n'avoir plus à se mettre en garde contre des ennemis
domestiques pendant que la Bretagne estoit attaquée par les étrangers
Il y avoit deja plusieurs années que les Normans attaquoient
Gesta norm. tantost une province tantost l'autre. Des l'an 830 ils s'estoient jettés
dans l'isle de Noirmoustier à l'embouchure de la Loire, l'avoient
pillée, & y avoient laissé des troupes. L'an 834 Renaud comte
d'Orbaige avoit fait attaquer, & avoit esté obligé de prendre la fuite
v. acta Bened. sec. 4. part. 1. p. 538 & 836. après avoir esté battu. L'année suivante les Normans y firent plus, les moines
chron. cadom. pour enlever le corps de S. Philibert leur patron qu'ils avoient mis
en terre, & l'emporterent en Bourgogne pour le derober aux profa-
nations dont il estoit menacé. Ils firent dans le meme temps que les Normans
ravagerent la Bretagne. Nominoé leur donna bataille dans le païs
de Leon, & leur livra une bataille. Elle fut sanglante de part & d'autre

de la nombre des morts fut pres que egal. Cependant quoi qu'affoibli,
le Idolatres n'en estoient toujours pas moins à craindre, parceq'ils reparoient
facilement leurs pertes par la jonction des nouvelles bandes qui venoient
tous les jours grossir leur armée. avant que ils se fussent reconnus
nommé traita avec eux, leur donna des vivres & de l'argent, & De
s'estima heureux de les renvoyer chez eux à ce prix. L'Empereur conti-
nuoit toujours, poussé par Judit, de brouiller ses enfans ensemble par les
nouveaux changemens qu'il faisoit dans leurs partages. après l'eloignement de Le
Lothaire, Pepin fut celui sur qui l'imperatrice jetta les yeux pour en
faire le protecteur de Son fils; mais la mort de ce prince rompit bientôt
rompu ses mesures, elle se ligua de nouveau avec Lothaire. & l'Empereur
par un dernier partage ne laissa que la Bavière à Loüis & partagea
tout le reste de son empire entre Lothaire & charles, sans penser aux enfans
de Pepin qu'on lui faisoit dépouiller avec tant d'injustice. il mourut
ainsi sans autre scrupule que de n'avoir pu jeuner le careme pendt
sa maladie, laissant dans la famille des semences de division eternelle
840. qui allait ouvrir l'estat aux barbares, & ouvrir aux seigneurs le chemin
de l'independance. Nominoé fut un des premiers qui y penser. aussi-
tôt que l'Empereur eut rendu l'esprit il se crut quitte des sermens qu'il lui
avoit faits, & ne songea qu'à rentrer en estat de La liberté dont elle avoit
Chr. Roton. joüi sous les regnes de Judicaël, de Jona & de Nomenoé Rival. Il attendit
N. 48. cependant pour se declarer, à voir quel train prendroient les affaires. Les
Les 3 freres estoient armés, l'un pour se defendre contre les 2 autres, Le 2d. pour se
defendre, & Le dernier plus ambitieux encore que l'aine, pour quelque tems
Pepin s'estoit declarée en faveur de Pepin fils du Roi de ce nom qui estoit mort quelques
années auparavant. Lothaire avoit marché d'abord contre Loüis en
Allemagne; mais il le trouva trop fort, & congedia qu'il avoit mis à
Fulard avec lui. Judit Lui avoit envoié des ambassadeurs, & comme le dernier
gagné les avoit malheureusement dépouillé des charges que les seroient de l'Em-
pereur, declarant assez par cette action la guerre à Charles. mais le
jeune Roi mieux conseillé que lui dissimula le mauvais traitement & l'affront
qu'il avoit reçu en la personne de Ses ambassadeurs, s'aboucha près d'Orleans
avec son frere, & temoigna se contenter de l'aquitaine de la Septimanie
de la provence & de 10 contés entre la Loire & la Seine, en attendant
l'assemblée qui le general qui reglat toutes les pretentions tant celles de Loüis.
Lothaire en revindiqua, a attigni pr. le 1er. de mai, fort resolu cependant de
ne s'y point trouver, tant il avoit eu estat de l'grande malice de la personne
de ses deux freres. s'il estoit allé fut pour l'entreprendre. Il avoit promis
beaucoup d'autres choses dans cette entrevüe, avec aussi peu de dessein de les
observer que celle-là. pour charles, tout jeune qu'il estoit, il temoigna une
un courage rare
fermeté qui lui gagnoit tous les coeurs. Son parti grossissoit tous les jours,
& Nominoé Le voiant proche de lui ne voulut pas encore tems de
Libre. mais charles ne voulut point s'eloigner de la Bretagne sans
savoir s'il avoit en lui un ennemi ou un serviteur fidelle. pendant qu'il
Fulard estoit au mans il envoia demander de Nominoé s'il vouloit reconoître son
autorité. Le prince assembla son conseil pour deliberer sur la proposition
de Charles. La affaire estoit delicate il la resolution fut que l'on feroit des
presens au jeune Roi, qu'on le reconoîtroit pour Souverain. nommé pour
executer la resolution de son conseil envoia des ambassadeurs au mans; là
ils assurerent charles de l'obeissance de la nation, & lui firent des presens
de la part de leur prince. nominoé ne s'entint pas là, charles lui demanda
des troupes, dans le dessein apparemment de l'accabler, & nominoé ne put se

841.
cron. nannet.
Quelques uns ont
promis et nommé
de ne point donner
a cet homme le
comté de nantes.
ep. cone. paul.

842.

fragm. hist. fr.
Duch. t. 3. p. 335

843.
cron. nannet.
ann. bertin.
ad. 47.

auxil des moines
d'orleans

dispenser de lui en donner. Lambert Sg.r nantois conduisit ces troupes
Les pirent au gouvernement de la ville ; de plus le roi faisoit on esp
pour s'attacher davantage au service du jeune prince. Cependant
assuré de la Bretagne marche du coté de paris, passe la seine mal
Le comte Gerard se trouva le 7.e de mai au lieu marqué pour l'assi
generale, et y attendit Lothaire plus.rs jours, mais inutilement. Il se
ensuite au roi de Germanie, et tous deux ensemble se mirent a pours
aîné qui leur tournoit le dos, et l'obligerent de faire alte auprés d'ag
Et lui donnerent bataille entre Thuin et Fontenai. C'est aux historien
çois de faire le detail de cette sanglante et cruelle action ; il suffit de
que la France epuisa toutes ses forces dans cette rencontre la
elle a esté plus.rs Siécles avant de pouvoir se remettre de cette perte. La victo
victoire, mais comme si la victoire ne se fut donnée que pour l'assurer
gagne les vainqueurs de Juvenat profiter de leur avantage, que
se trouva que la plus grande partie des gens que le croyent avoient publié que c'estoit
mesmes qui avoient esté défaits. Il y eut un grand nombre de Bretons tués à
bataille ; mais il en resta encore un corps considerable dans l'armée de
charles jusqu'à son mariage. Jusques là il s'estoit attaché également tro
grans par la liberté qu'il leur avoit indifferemment à tous de faire à leur
defaire ce qu'ils vouloient ; mais quand il se fut allié de l'un et l'autre
sa petite fille, on s'apercut bientôt d'un coup qu'il n'y avoit plus de graces pl
faveur que pour Adelard. La plus part des Sg.rs d'Aquitaine choqués de
conduite quitterent Charles pour se donner à Pepin. on resolut en mê
tems la paix entre les deux freres, et les Bretons n'estant plus neces
jeune Roi s'en retournerent apparemment en leur païs. Lambert
Le comté de Nantes en recompense de ses services, et charles en consi
de la parole qu'il avoit donnée a Nominoé le lui refusa pour le donn
un autre. Toutes les autres charges que le Roi lui offrit ne parurent
dans son esprit celle qu'il avoit fait souhaiter pour le pouvoir obt
il se retira mecontent et dans la resolution de se mettre en
possession par d'autres voies de ce qu'on lui avoit refusé. Jusque-là
Le prince des Bretons avoit paru observer de bonne foi les sermens
avoit faits d'estre fidelle à charles. Les donations qu'il avoit faites
Eglises, n'estoient que
au nom du Roi ; Lothaire s'estoit appu
de la Bretagne et l'avoit envoié sommer de le reconnoitre. Et No
avoit rejetté ses propositions avec une hauteur qui lui avoit fait un
auprés de Charles. mais le fauxbruit qu'eut Lambert à l'persuader
Se declarer
se faire Souverain de la Bretagne, fait juger qu'il y estoit disposé
Long tems. Lambert se retira donc auprés de Nominoé, lui fit voir
foiblesse de charles, le peu d'union qu'il y avoit entre ses ministres,
mecontentemens et la retraite des principaux Seigneurs de son parti
bition de ceux qui le gouvernoient, et son peu de reconnoissance pour
ceux qui lui rendoient les plus de services. Lambert ignoroit appare
que ce n'estoit qu'à la priere de Nominoé que charles lui avoit refusé
qu'il avoit demandé.
gouvernement de nantes, et Nominoé qui avoit eu peur d'avoir pr
voisin pendant qu'il tenoit Adelard en France, n'eut pas de
pour compagnon de sa revolte quand il le vit mecontent et pret a
La guerre a son Souverain. ne pouvant le mettre lui meme en poss
du comté de nantes, parceque il estoit malade, il lui permit de le
tromper et de les conduire lui meme et donna a son fils Erispoé le com
Remand avec petition
lement des troupes qu'il avoit déja Surpris et permit à Lambert de lui
d'autres dans le païs et de les conduire lui meme. Les nantois avec
de l'orage qui alloit fondre Sur eux apellerent à leur secours leur nou
Comte Renaud qui estoit pour lors en poitou. Renaud ne se fit pas

attendre, ses amis & ses proches lui eurent bientôt fourni une armée consi-
rable. Il passa la Loire entre Tyence, & s'avança contre Crispé qui se disposoit
à passer La Vilaine a Messac. Il n'y avoit encore que la moitié des Bretons
passée quand Renaud se presenta devant eux en bon ordre; il ne voulut pas
attendre que le reste se fust joint aux premiers, il profita de cette heureuse
conjoncture; le signal du combat donné & les François se
de contre les Bretons, se firent jour a travers de leurs rangs & les obligerent de
prendre la fuite. ceux qui estoient encore de l'autre costé de la Vilaine
n'attendirent pas les François, ils se mirent chemin pour aller joindre
Lambert qui attendoit les troupes dans le diocese de St. malo. Renaud
de ce Leger avantage retourna sur ses pas & campa quelque tems dans
Le pais de Dolin sur le bord de la riviere d'Isac, mepriseur Les Bretons
croyant n'en avoir plus rien à craindre. Lambert ne la laissa pas long-
tems dans cette erreur; son imprudente securité lui coûta la vie aussi-
bien qu'a La plus part des siens, Lambert les trouva presque tous desarmés,
Il ne fit de quartier a personne qu'a ceux qui dont il espera une
grosse rançon, ou dont la teste pourroit respondre de la sienne s'il estoit pris quelq
jour par les François. Après une victoire si complete Normand ne resta plus
à se faire apeller Roi de Bretagne & Lambert marcha du costé de
Nantes à la teste des troupes victorieuses. Les nantois n'estoient pas en estat
de s'opposer à son entrée; ils lui ouvrirent les portes, & prit possession de gou-
vernement [illegible] mais Lui qui avoit si bien
sorti de l'imprudence de Renaud, en fit une qui n'estoit pas moindre & qui lui
devoit faire aussi cherement. Les Bretons vivoient apparemment a
discretion dans La ville, pour gagner l'affection des habitans, Lambert
congedia La plus grande de ses troupes après les avoir recompensées. Il ne
pouvoit rien faire de plus agréable aux nantois; a moins de quitter lui
mesme la ville. Il avoit en effet plus de la moitié de ces Bretons
deposé de la dignité qu'il avoit usurpée, les nantois firent Le reste &
Lambert ne s'apercut de la faute qu'il avoit faite que quand il ne fut plus
tems d'y remedier. Il n'eut que celui de prendre hastivement la fuite.
Le depit & la rage que cet affront lui fit concevoir le porterent a prendre la
cruelle resolution d'abandonner son païs aux barbares, Les Bretons
ne l'eurent pas assez vangé à son gré, il s'adressa aux normans;
leur dit la chemin qu'ils avoient à prendre, leur apit que la ville estoit
sans defense, & pour exciter davantage leur cupidité, il leur fit entendre que
La Cathedrale estoit toute couverte d'or & d'argent, sans conter les richesses
qu'ils trouveroient dans les autres & dans les maisons des particuliers.
Les Idolatres animés par un si riche pillage [illegible]
Loire avec au moins de 67 vaisseaux [illegible] à La vue de nantes
Jours après que Lambert eut été chassé de la ville. [illegible]
tous les peuples des environs s'y estoit rassemblé pour celebrer La feste des St.
Jean baptiste: La fureur des normans y avoit aussi reformé tous ceux qui
s'estoient trouvé sur leur route, ou epars à la campagne; La ville
estoit pleine de moines qui avoient aporté avec eux les reliques & l'argenterie
de leurs eglises, de femmes qui s'y estoient refugiées pr. eviter la violence
& la cruauté des Barbares, & d'hommes que la devotion, la curiosité,
la peur y avoit apellés; mais il n'y avoit point de Soldats pour en
defendre les murs. Les normans environnerent La ville, plusieurs sans
presque aucune resistance les echelles au pied des murailles, d'autres
s'attacherent à une fausse porte qui avoit été depuis longtems estoit
condamnée. La ville attaquée de toutes parts et foiblement defendüe fut bientot

prise d'assaut, c'estoit un dimanche matin Le propre jour de s. Jean Baptiste ; L'Evesque du lieu nommé Guichard celebroit dans ce monastere Les Saints misteres dans la grande Eglise entouré Le clergé, les moines du peuple y estoit assemblé. aussitost que l'ennemi fut au dedans des murs, tous ceux de la ville qui purent encore trouver place dans l'Eglise se refugierent et fermerent les portes ; Le reste fut abandonné au barbare victime de sa cruauté de son impudicité et de son avarice. Apres avoir pillé, saccagé, rempli toute la ville de carnage, les Idolatres tournerent contre La grande Eglise ; c'estoit là qu'estoient tous les tresors et toutes les richesses du païs. ceux du dedans ne se defendoient que par les prieres qu'ils adressoient au Dieu des armées, Normans animés par leur peu de resistance enfoncerent les portes, rompirent les portes et entrerent au milieu de la Bergerie comme des loups affamés de proie carnage et de proie. Leur fureur aveugle donna d'abord sur tout le monde sans discernement ; Las de tuer ils commencerent par le choix des plus beaux, des mieux faits, et ceux qui paroissoient avoir du bien et de la naissance ; ils immolerent tous le reste à la haine qu'ils avoient pour la religion, surtout les clercs, les moines et l'Abbé mesme n'eurent les uns apres les autres au fil de l'epée, mesle leur sang avec celui de l'agneau sans tache qu'ils venoient d'offrir. ils pillerent ensuite les tresors et tous les ornemens de l'Eglise, emmenerent un grand nombre de captifs. Dés le soir mesme ils remonterent dans leurs vaisseaux n'ayant mis qu'un jour a cette execrable meurtre brigandage : ajouterent a eux

Fleury autres le action, il leur arriva grand nombre d'autres vaisseaux ; de ces nouveaux venus plus affamés que les premiers se repandirent avec eux dans le pays Dieu que les moines nommerent ayoient les Normans, de mauge, d'herbauge, y pillerent, brulerent, Les villes la ville de Nantes pillerent et ruinerent toutes les eglises ; firent une infinité de captifs et massacrerent impitoyablement tous ceux que la fuite ne pouvoit d'ordre soustraire a leur fureur. Chargés de depouilles de tout genre les Barbares se retirerent l'automne de 10 en l'isle de Nermoustier pour y faire le partage du butin et des jours Les barbares a La vue de tant de richesses les Idolatres perdirent toute sorte de respect pour leurs chefs ; les nouveaux-venus s'estant brouillés avec les autres ils en vinrent tous aux mains, et se firent les uns aux autres autant de quartier qu'ils en avoient fait aux nantois. Pendant que cet horrible carnage se passoit, La plupart des captifs s'echapperent et se cacherent dans les bois de l'isle. Les normans revenus de cet enivrement brutal n'oserent aller apres leurs fugitifs de ceux qui avoient restés du Sac de nantes prirent ce tems pour traiter de la rançon des captifs. La terreur commençoit à se dissiper de l'esprit des Barbares ; de leur division affoiblis par leur discorde, ils craignoient avec raison qu'on vint les attaquer, Le grand nombre des prisonniers quoique desarmés faisoit peur ; ils traiterent volontiers, pour retirer de leurs ennemis politiques. apres avoir achevé de tirer par cette rançon tout l'argent du païs ils mirent à la voile pour retourner chez eux. mais un vent de nord tres qui s'eleva au commencement de leur route les poussa malgré eux aux costes de Galice, où ils furent si maltraités des Dragons, qu'il leur resta que 30 vaisseaux de plus plus de 80 qu'ils avoient en partant - Il ne les pas avec ce petit nombre de ravager les environs de Bordeaux et de la Guienne Les uns passerent a l'isle de Noirmoustier peu eloignée des costes de l'aquitaine. Lambert si cruellement vangé des nantois n'eut pas de peine à s'emparer une 2e fois d'une ville et d'un païs ruiné : L'on ignoroit apparemment que c'estoit le auteur de ce ravage ; il vint a nantes, donna de fausses larmes a la misere de cette

con. nannes, ayn. Lemm. Lup. Ferr. Ep. 32. de la Litterature

la ville, & s'en rendre aux peu d'habitans qui restoient qu'en le chassant ils restoient
demeurés sans defense, & s'estoient attiré le malheur, mais qu'en consideration
des maux qu'ils avoient soufferts, il vouloit oublier ceux qu'on lui
avoit faits, & que la compassion eloignoit en son coeur le tout ressentiment
& tout desir de vangeance. Les nantois d'etupes a reparer leur ville la feront
Lambert s'emparer comme il lui plut du gouvernement; et Lambert plus
avidé cette fois que l'autre se fortifia d'hommes, & pour en attacher les
commandans à ses interets, il leur donna à titre d'heritage la propriété des
Limites du païs de nantes du costé de l'Aquitaine. Son neveu Gouffier
eut le païs de herbauge, Ramerius eut celui de mauge, & Girard
echut à Girard. A peine trois mois s'estoient ecoulés que ceux de nantes pour reparer
La defaite de Pontion ceux de nantes firent trois mois a mettre leur Eglise
en estat d'estre consacrée une 2e fois nouveau. & Susannus Evesque de
vannes fit la ceremonie de cette 2e consecration le 1er jour d'octobre mais
Les nantois avoient perdu leur Evesque, & n'en avoient point encore, peu
de tems après Herman Archevesque de Tours avec la permission de Charles
Leur donna un jeune homme de qualité, sage, & de bonnes moeurs,
mais cette promotion faite par l'autorité d'un Roi de France rendit
La persone d'Gerard l'ordination
desagreable aux nantois, elle ne fit que le rendre odieux à
Lambert & au nouveau Roi de Bretagne. Ils dissimulerent pour un
tems: mais il ne parut que trop dans la suite que cette promotion leur avoit
donné beaucoup de chagrin. Pendant que les Normans mettoient tout
à feu & à sang dans le païs de Nantes, Nominoé sans estre d'intelligence
avec eux profita de l'occasion en habile homme, entra dans le païs de
Rennes & se rendit maitre d'une la plus grande partie. Charles plus
occupé de l'ambitieux dessein de dépouiller son neveu que du soin de
secourir les anciens alliés de la France, perdoit inutilement
le tems & voioit ses troupes a pousser pepin, pendant que des ses ennemis
lui enlevoient son propre heritage. Il pouvoit même n'avoir pas remarqué
sans trouble aux desordres de la Bretagne, si la distance ne les lui
manqué en aquitaine, & si le tems de l'affranchir de verdun, ne le
devoit faire le partage de l'Empire entre les 3 fils, n'eut apaché
du Royaume le plus souverain des Bretons, il marcha contr'eux dans le
dessein de les epouvanter par le nombre de ses forces, on juge par le tems qu'il
choisit pour cette expedition qu'il n'avoit pas d'autre dessein que celui de la
cesse sur qu'après le commencement de Novembre qu'il parut sur les
confins de la Bretagne; tout ce que l'on sait de cette expedition, c'est qu'il
campa auprés de Rennes, & qu'il se retira à la haste après quelques
ravages qui ne firent qu'irriter les revoltés au lieu de punir & d'etouffer
la revolte. Ainsi dés l'année suivante Nominoé d'un costé, Lambert
de l'autre se jettent sur les terres des François & font le degast l'un
jusqu'au mans, & l'autre, c'est a dire Lambert jusqu'au pont d'An-
gers. Le premier, averti que les normans avoient fait une descente dans
son païs fut obligé de retourner sur ses pas; & Lambert suivi de deux
de Renaud qui s'etoient presentés pour vanger la mort de leur pere. Les
Lieutenans de Lambert ne furent pas moins heureux: Begon avoit este
fait duc d'aquitaine après la mort de Renaud, il avoit basti sur les
bord de la Loire une place forte pour empescher les courses des Bretons; Le
voisinage de Gontier, de Ramerius & de Girard lui donnoit de l'inquietude;
il resolut de les attaquer les uns après les autres. Gontier fut le premier
contre lequel il marcha; mais Gontier averti de ses desseins lui abandonna
le païs d'herbauge & s'alla joindre aux deux autres pendant que Begon
ravageoit son gouvernement. Le Duc d'aquitaine chassé de ce premier succés

revenoit avec toute la confiance que donne la victoire. Gontier avec une si grande diligence que Begon n'avoit encore fait passer La Loire qu'à La moitié de ses troupes quand les Bretons le rencontrèrent, les donnèrent avec furie sur des François qui ne s'y attendoient point, et mirent en fuite, quoiqu'ils n'eussent que de la cavalerie et que les ennemis fussent plus forts. Begon La fuit comme les autres, mais il fut tué en fuiant, et Gontier profita de la victoire s'empara de la place que le Duc avoit fait bastir, et y fit sa demeure jusqu'à ce que Charles n'estoit point en estat de venger la mort de tant de fidelles François. Il avoit esté battu par Nomnoe et affoibli de cette dernière perte, il n'osoit entreprendre quelque chose contre la Bretagne; il se contenta de ramasser les Bretons quand il fut à Thionville avec ses forces, qu'il alloit fondre sur eux avec toutes les forces de l'Allemagne et de l'Italie, s'il ne rentroit dans l'ordre. Nomnoe pour lui marquer qu'il n'avoit pas beaucoup de ces menaces, s'empara du mois de Novembre, mais moins accompagné qu'il n'estoit venu, il étoit effet, mais moins accompagné que de coutume. Le succès de son entreprise fut tel que son imprudence promettoit: Le succès de son entreprise fut tel que son imprudence meritoit. Nomnoe fut à sa rencontre jusqu'à Ballon, où il le battit, mit son armée en déroute, et l'obligea de se retirer à Laval. Cette précipitation fut si grande que ses troupes ne s'arrêtèrent pas même dans cette ville. La précipitation fut si grande que ses troupes données tout d'un coup à La Gaucherie, ne s'arrêtèrent plus qu'à Tours, croyant que ils étoient tous deux, et se mirent à courre le bruit de cette nouvelle sur la défaite et plus encore de sa fuite, il se disposoit à marcher contre Nomnoe, lorsque les députés de Lambert et du Nantois donnèrent lieu à un accord qui réünit les François et les Bretons pour quelques années. Les Nantois avoient enfin secoué le joug qu'ils n'estoient venus des long-temps à la France leur donnoit déjà beaucoup d'aversion pour ce nouveau sujet de la haïr et leur fit regarder avec horreur comme un ennemi de Dieu et de la patrie. Mais comme il estoit le plus fort, ils n'osoient que le haïr, et n'osoient que de faire grand bruit sur les foudres de l'excommunication. Lambert n'estoit pas homme à s'embarrasser beaucoup ni de la haine du peuple, ni des censures spirituelles qui sont semblables qu'à ceux qui ont assez de foi pour les craindre. Il se fortifia tous les jours de plus en plus d'hommes et d'armes pour se mettre à couvert des insultes des Nantois. pour se rendre entièrement maître de la ville il résolut de faire bastir une maison dans la grande place, et y fit bastir une forteresse. Jusque-là les Nantois étonnés de sa puissance s'estoient contentés de gemir en secret sous le poids de la tyrannie, mais cette entreprise de bastir réveilla leur courage; ils s'y opposèrent avec plus de fermeté que l'on n'en attendoit d'un peuple abattu, et firent voir à ses propres forces. Ils firent même plus, ils allèrent en corps à sa maison, et sans autre forme de procès la démolirent. Mais comme il estoit le plus fort, il se vengea cruellement de cette opposition, il n'y eut point de persécutions dont il ne s'avisât pour les punir de leur opiniâtreté. Il les enfin contraints de consentir à ce qu'il avoit entrepris de faire, sans que l'évêque du lieu fut capable de rompre l'union qui estoit entre lui et la Bretagne. Il alla trouver Charles le Chauve, et après lui avoir fait voir l'estat où la perfidie et les persécutions de Lambert avoient réduit la ville, il lui fit entendre qu'il ne seroit pas facile de l'en chasser pendant qu'il seroit en faveur auprès des Bretons: que l'on ne pouvoit pas non plus (quoi qu'on le souhaitât ardemment) que l'on fut contraint de nommer Nomnoe par la force des armes, à cause donner Lambert; qu'il falloit donc au lieu de la force employer la négociation auprès de ce prince; qu'il seroit facile, en lui proposant quelque grand avantage, de le faire comme une amnistie pour tout le passé, de le desunir d'avec Lambert

Il faut passer ici l'histoire de S. Florent bruslé, et Laborde de Ballon et celle que l'a deux Regino ad annum 868. toutes les choses sont semblables.

845
Annales Bertin. Fuld. Xanten. Egmond. Annal. Fontanel. ad ann. 46. Chron. aquil. de Engol. Chron. Rotom.
Lupus. Ep. 32.
Les François pour excuser leur faute feront courre le bruit que Charles et ses gens avoient été tués

Chron. Namnet.
846.

"que si quelqu'un est mal-
raisonable de gens
qui ne connoissent
pas leurs propres
avantages

117

qu'il n'y avoit point d'amis que Nominoé n'abandonnast à ce prix.
Il s'offrit d'aller lui même porter ces paroles au Breton, & répondit
du succés de son ambassade. L'affaire estoit delicate, & demandoit d'estre
traitée par un habile homme. Charles entra dans toutes les vües
d'Actard, & le jugea plus capable qu'aucun autre de reüssir dans cette
negotiation. Il l'envoia en Bretagne avec un plein pouvoir d'accorder à
Nominoé L'amnistie generale dans toute L'estendüe qu'il la pourroit
souhaiter pour lui & pour tous autres, à la reserve de l'Evesque
de Nantes armé de ces pouvoirs entra en Bretagne auprés de Nominoé.
mais soit que Le Breton crust que ses veritables interests estoient d'estre
toujours uni au comte de Nantes, soit qu'il preferast L'honneur de
garder sa parole à un ami à la gloire une amnistie que son ambition lui
faisoit regarder comme un obstacle a ses desseins, soit enfin qu'il mesurast
Les moyens de Charles (ce qui est assez probable, & les avances que
lui faisoit de sa part ne contribuoient pas peu à lui donner ces sentimens)
Il receut avec froideur Les propositions du prelat. Actard adjoûta pour
L'ebranler qu'il s'étonnoit de son attachement pour un perfide qui
estoit prest de traiter Lui même, & qui avoit deja fait sa paix si Le
Roi eust voulu l'ecouter; La nouvelle estoit fausse, mais elle fit impres-
sion sur L'esprit de Nominoé, & L'Evesque le voiant plus disposé employa au-
-prés de lui les sollicitations des tous Seigneurs de sa cour. Nominoé se rendit
enfin, se reconcilia avec Charles, promit de lui estre fidelle, & manda
a Lambert que s'il ne laissoit L'Eglise de nantes & la ville en paix,
il marcheroit contre lui avec toutes les forces de la Bretagne. Quelques-
forces qu'eust Lambert, il ne crut pas en avoir assez pour demeurer
si prés des Bretons. Il quitte en diligence Nantes & la plus grande partie de la Bretagne
marche avec toutes ses troupes du coté de Craon, ce qu'il fit pour lors qu'un vers de
estoit abbaye d'un monastere qui estoit en ce temps là de la dependance
d'une Eglise de Nantes; Elle bastit en chaque un chateau sur le bord de la Riviere
d'oudon un chateau, aprés avoir defait quantité de Seigneurs qui et mis en fuite
L'avoient attaqué en sa marche ou dans son nouvel etablissement,
entr'autres Gui comte du maine. Il se rendit maistre de toute
d'une fort grande estendüe de païs entre les confins du maine, du païs nantois
& de L'anjou jusqu'à La riviere de Mayenne, depuis Craon jusqu'à La
Loire. on peut voir par La conduite de Lambert & par celle de Charles
que Nominoé estoit un prince puissant & qui se faisoit craindre de ses
voisins. mais il fut bientost obligé, malgré de sa fierté, d'avoüer qu'il
estoit perdu sans cette paix. Les normans desembarquerent mirent a bord
sur Les coste de Bret. en 847. une armée qui porta la desolation par-
tout; quelque grand homme de guerre que fust Nominoé, il fut battu trois
fois de suite par les Barbares, & ne se retirérent qu'aprés avoir
rançonné La province.

847.

Fin du 3e Livre

Vita S. Flor. ap. Duchesne. T. 2. p. 49.

entra passa la loire, entra dans le poitou, et ravagea tout le païs de Mauges,
excepté du respect qu'aux lieux Saints fut seul capable d'arrester la fureur des Bretons.
L'abbaye de St Florent de Glonne estoit un Sanctuaire venerable a toutes les provinces d'alentour.
Nominoé Les Bretons l'épargnérent; mais pour insulter à Charles il obligea les moines du lieu
de mettre sa Statüe sur le portique le plus beau de leur monastere, le visage tourné vers
les terres de France. Les moines ne purent se dispenser d'obeïr, mais Le Breton

ne fut pas plustost rentré dans son païs qu'ils firent savoir au Roi tout ce qui s'estoit passé. Charles se contenta pour lors de l'insulte du Breton, en attendant qu'il pust s'en vanger il leur donna ordre de mettre sa figure dans le mesme lieu ou Nominoe avoit fait la sienne, & de lui faire regarder la Bretagne, pour marquer au Breton qu'il viendroit en peu le punir de sa revolte. Les moines n'oserent desobeir; Nominoé informé de la demarche qu'ils avoient faite, revint dans le pais malgré, & oubliant pour cette fois le respect & veneration deus aux choses cod. reb. V. 49 & 50. il remplit de soldats & remplit l'abbaie de St Florent, & le feu de ses soldats ne pouvoit contenir. C'estoit ainsi qu'il se preparoit recevoir Le Roi s'il osoit venir.

Regino ad an. 860. Il estoit vrai qu'il avoit un corps considerable de Saxons. Il en avoit fait son avant garde mais on sait peu de fonds qu'il faut faire sur les troupes auxiliaires, le plus souvent le peu d'interest qu'elles prennent aux differens de ceux qui les font fait qu'elles tournent le dos dès La 1re attaque, & se renversent sur le corps qui les doit soutenir & y portent de tous costés l'epouvante & le desordre. Cependant fier de ce secours Charles traverse le Maine & partie du païs de Rennes & vint trouver le rebelle jusque sur les bords de la riviere d'Oult. Il croit le surprendre en portant la guerre jusque dans Le coeur de son païs & une telle saison plus propre au repos qu'à -gue des armes. mais il trouva Nominoé prest à le recevoir. on ne sait point le nombre des troupes qu'avoient les chefs de part & d'autre; mais on sait qu'elles estoient pleines d'ardeur de bien faire & de se signaler dans un combat qui devoit decider de l'independance ou de la soumission d'une nation entiere soit que Charles leur choisi; soit que Nominoé Lui eust engagé, le fond de la bataille fut dans une plaine marecageuse entre les Rivieres d'Oult & de Villaine près d'un lieu qui s'apelloit autrefois Ballon, & où il y avoit alors une abbaie. La principale force des Bretons consistoit en cavalerie. Les chevaux estoient pleins de vigueur & de feu & les cavaliers bien montés armés qu'une pot de fer, d'une cotte de maille, d'un grand bouclier & de quelques javelots, armure plus propre pour attaque en voltigeant que pour attendre le choc de pied ferme; aussi estoit cette maniere de combattre Le plus ordinaire aux Bretons pour offensives ils estoient pour les françois armés d'une longue espée large & pointe, armes qui n'estoient bonnes que pour combattre de pied ferme. Les Saxons, comme on l'a deja dit estoient formoient Le corps de bataille & le premier feu des Bretons, mais ils furent Bretons rompus, ils se renverserent sur Le 2d corps de bataille & en rompirent les rangs; Les Bretons animés par ce premier avantage entourerent en voltigeant ce corps qui estoit en desordre & la lance de tous costés le tuerent jusque dans Le milieu des rangs avec une adresse merveilleuse tout en courant; cependant Les françois remirent un peu de ce premier desordre, mais leur servit de rien d'avoir retabli leur bataille dans son 1er estat; les Bretons en courant Saisirent chasserent a L'oeil le defaut de leurs armes & portoient la mort jusque dans les rangs les plus reculés, d'autres joignant la force a L'adresse perçoient d'un coup de hast & hommes & armes. La bataille des françois s'ebranla plusieurs fois pour donner sur les Bretons; mais ne le pouvant faire sans se debander, & ne pouvant se debander sans s'exposer à une mort certaine, ils furent bientost dans le funeste embarras de ne pouvoir ni attaquer ni se defendre. La nuit vint enfin terminer un combat si inegal. Les françois y eurent quantité des leurs tués, un nombre encore plus grand de prodigieux de chevaux demeurerent sur la place. Les 2 armées passerent la nuit sur le champ de bataille, c'estoit près Le mesme ou Gurvet avoit autrefois dans un combat de trois jours entiers.

cart. rotom. V. 51.

(Il faut rapporter ici les preuves des Seaux du IIe Siecle.

mes armes V. mes preuves des vaches de St Aubin V. 52

V. 53

L'armée de Bre-

L'armée de Bepolez : Nominoé eut le mesme avantage de deux le
mesme jour ; comme si la fortune eust pris plaisir a donner aux hommes 2 fois de
suite Le mesme Spectacle Sur le mesme theatre. Le lendemain les 2 armées envoyerent
de nouveau aux mains, Si l'on peut apeller en venir aux mains un combat où
les vainqueurs Semblent fuir & ou les vaincus ne peuvent ni prendre la fuite, ni
attendre de pied ferme les traits de leurs ennemis. Le Succés de cette journée fut le
mesme que celui de la premiere. Cependant quoique vaincus & fatigués Les
François ne pensoient qu'a vaincre ou a faire payer cherement la victoire aux
Bretons. mais tout leur courage des membres ne Sert de rien quand le chef les aban-
donne. Charles estonné de ses pertes & epouvanté de la vigoureuse attaque des Bretons
fut Saisi d'une frayeur qui lui fit entierement perdre la teste ; au milieu de la nuit
qui Suivit la 2e. defaite, pendant que les troupes reposoient, il laissa pavillon,
bagage, ornemens Roiaux, & s'enfuit a toute bride jusqu'au mans avec Son
L'abbé de St. martin Son fils. Quand la nouvelle de Son evasion Se fut repandue
le lendemain matin dans le camp, les troupes interdittes ne penserent plus qu'a
Suivre Son exemple. Les Bretons le furent bientost aperceus qu'ils vouloient deloger.
pendant qu'ils estoient occupés a plier bagage ; ils s'approcherent de leur camp avec
de grans cris ; Les françois ne les attendirent pas, ils abandonnerent dans leur camp sous
ces pavillons de plus precieux & armés Les Bretons
tout confusement La fuite fut Il en perit encore un tres grand nombre dans cette route
Sans ceux qui furent faits prisonniers, parceque les Bretons Sans s'arrester a se charger
d'un butin qui leur estoit assuré les poursuivirent fort loin. Las de tuer, de vaincre
& de courir, ils revinrent dans le camp des françois & le trouverent rempli d'armes,
de bien d'habits de toutes sortes, d'or, d'argent, de pierreries ; chacun eut part au butin, & tous
s'en retournerent riches, les princes Sur tout, comme on le verra dans la Suite
par la magnificence de leurs presens. Les françois &c.

Histoire de Bretagne

Livre 4e.

Soit que l'on se defiast a La cour de France de la constance du Breton,
Soit que l'interest que l'on avoit que la paix faite entre les deux nations fust durable
obligeast Charles de ne rien negliger de ce qui pouvoit entretenir une bonne intelligence
entre la france & la Bretagne ; on avoit Suivant le resultat de l'assemblée de
Mersen prés de Maestric tenue au mois de fevrier envoié des ambassadeurs au
Duc des Bretons pour le porter a demeurer toujours uni avec la france. ce n'estoit pas
Son dessein, a moins qu'il ne trouvast dans la paix l'independance apres laquelle
Lui & Sa nation Soupiroient depuis Si long tems ; mais les courses des Normans de
trois batailles perdües contr'eux l'avoient assez affoibli pour l'obliger à ne penser qu'au
repos Si l'esprit inquiet, vif & agissant d'Actard eust pu en prendre aprés l'avoir
procuré aux autres. Actard avoit esté elevé a Tours. Il y avoit appris que L'ar-
morique Selon l'ancienne disposition des provinces & des gouvernemens des Gaules
estoit de La troisieme Lionnoise, & que Tours estant La metropole de cette Lion-
noise, Les Bretons etablis dans L'armorique devoient reconoistre L'Evesque
de Tours pour leur metropolitain Legitime & naturel. Les Bretons raisonnoient
Sur d'autres principes. Ils venoient d'un païs ou la dignité de metropolitain
n'estoit attachée a aucun Siege en particulier, mais ou on la deferoit au plus ancien
Evesque l'age & de la Saintetè ; ils s'embarassoient fort peu quel lieu tinst l'armorique
dans La notice de l'Empire ; l'Empire estoit tombé presqu'en mesme tems qu'ils
avoient pris possession de cette province ; ils s'y estoient establis Sans aucune dependance
ni des Romains, ni des Gaulois, ni des françois ; [illegible]

Enfin ils estoient eux mesmes les apostres de leur païs d'ou reste de l'armo
qui estoit resté aux anciens habitans ~~d'icelui~~ excepté de Nantes. Il leur pa
etrange qu'un Evesque d'une nation differente de la leur, sans autre titre q
notice Surannée qui ne les regardoit point, prétendit sur eux l'autorité d
metropolitain. C'est pourquoi les Evesques Bretons se faisoient ordonner
par les autres & n'assistoient point aux conciles de tous ni aux ouvrages
convoquez par les Rois de
quoi que les Evesques de Rennes, de Vannes & de Nantes y assistassent
lierement. Actard estoit de ces esprits remuans & pleins de feu à qui il faut
de l'occupation & des affaires; il n'eut pas plustost terminé celle de Lambor
entreprit celle de ~~Tours~~ la metropole. Sa qualité de mediateur de la paix l
donné beaucoup d'entrée a la cour du prince des Bretons, il y vit les Evesque
en particulier, peut estre mesme alla-t-il juste en trouver quelques uns jusqu'
evesché, il fit valoir auprés des uns la pieté, auprés des autres l'interest p
tique, enfin il les pressa si vivement par toutes les raisons que l'une eloquence vi
animée pur lui fournir, qu'à la reserve de celui d'Alet, il entraina tous les a
dans son party. Nominoé n'appuit qu'avec chagrin les intrigues d'Actard. Au
desseins qu'il avoit de se declarer contre la France, il ne pouvoit rien arriver qui
Chagrinast plus que de voir que ses Evesques s'y attachoient en reconnoissa
François pour metropolitain de leur province. pour empescher cette union qu'il re
comme l'ecueil de la liberté ~~Bretonne~~ de sa patrie, il prit la resolution d'
les Evesques qui y avoient donné les mains & d'en mettre d'autres en leur lau
Pour cela faisoit six Evesché
il estoit encore la Cité de Vannes
dont ceux qui estoient maitres
de la ville & sur ceux
de Nantes & de Rennes
qu'il pretendoit conquis
Peu apres.

Gesta S. Conw. L. 2. C. 10.

Pour se fortifier contre les Evesques François Evesque de Tours qui estoit sans les Bretons
dans sa province, Nantes, Vannes, Rennes, Angers, Le Mans & Tou
Nominoé resolut de retablir celui de Treguier ruiné autrefois par les Normans, au
nouveau au monastere de S.t Brieu, & se promit de negotier si bien auprés
que le S.t Siege viendroit a l'avenir; Evesque de Dol pour metropolitain de la Bret
Cela fait il pretendoit se faire couronner solemnellement Roi par tous les p
Bretons, afin de les engager par un action d'un aussi grand éclat à soutenir
dignité dont ils lui auroient donné les marques, comme il s'engageroit en les reun
d'eux, a les maintenir dans l'independance qu'il leur auroit procurée. pen
qu'il roulot ces desseins ambitieux dans sa teste, Convoion dans le repos
solitude lisoit les ecrits des peres & les reglemens des conciles. Son Zele ne lui
pas de profiter seul de sa lecture; il ne se contenta pas d'arreter les yeux sur
lui marquoit ses obligations particulieres, il remarqua aussi ce qui regardoit celle
autres, & sur tout des prelats. ce qu'il y trouva ecrit contre la Simonie lui
reflexion à ce qui se pratiquoit alors en Bretagne, ou plutot dans le diocese
Vannes. Susannus Evesque de cette ville ne donnoit l'ordre de prestrise ni le
a personne sans exiger de ceux qu'il ordonnoit [illegible] vendre bien cherement l'
de leur ordination, [illegible] Convoion crut qu'il estoit de sa
d'aporter quelque remede à ce desordre. Il n'ignoroit pas l'ordre que le Sauveur
monde a etabli pour faire la correction fraternelle; mais il doutoit que son
eust assez de docilité pour la recevoir de lui; le plus court & le plus sur à son a
de deferer les Evesques Simoniaques au siege, afin qu'un concile assemblé par son commande
aportast les remedes convenables. Jamais accusation n'estoit venüe si a pro
Nominoé portoit ses vües bien plus loin que le bon abbé de Redon, et il fut
qu'en travaillant a la deposition de ceux qu'il avoit en vüe, il
aux yeux du public qu'il ne faisoit autre chose que seconder les saintes intent
d'un homme inspiré de Dieu. Il appella donc tous les Evesques de la provin
& leur vint a l'assemblée tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans les païs de
obeïssance. Là après avoir lu tous les canons & les decrets que Convoion avo
ques, ceux de l'assemblée qui savoient ceux qui estoient les plus savans dans les loix de l'Eglise demanderent au

pourquoi, au mepris de tant de loix qui le leur defendoient, ils faisoient si hardiment trafic des ordinations? ils repondirent ce que repondroient a present en pareil cas les plus rafinés Simoniaques. nous rendre les ordinations? helas! Dieu nous en preserve. Si ceux aqui nous donnons les ordres veulent nous faire quelque present, pouvons-nous les empescher de nous temoigner leur attachement & leur reconoissance? S'il y a quelqu'un parmi nous qui ait exigé ces marques d'honneur & de soumission, doit on trouver mauvais qu'il ait fait valoir L'autorité que Dieu lui a mise entre les mains? Il est de notre devoir d'obliger a nous rendre du respect ceux qui ne s'y portent pas assez d'eux mesmes. Le plus habile de tous a pallier La Simonie estoit L'Evesque de Vannes; il possedoit en perfection l'art des equivoques dans l'explication des distinctions qui servent si heureusement a eluder ce qui n'accommode pas la conscience; tous les canons qu'on pouvoit lui citer où n'estoient pas faits pour lui, ou devoient a ce qu'il pretendoit s'entendre dans un sens qui lui estoit avantageux. apres bien des disputes où l'on ne decida rien, il fut enfin arreté que l'on envoieroit a Rome deux Evesques du nombre des accusés pour consulter le Saint pere sur le sujet qui avoit esté debatu dans l'assemblée avec tant d'opiniatreté. Susannus Evesque de Vannes avoit trop bien deffendu la cause de ses confreres pour n'estre pas chatié fait chef de cette deputation, il le fut en effet, & on lui donna pour adjoint Helix Evesque de Quimper. Nominoe donna les mains à l'execution du resultat de l'assemblée; mais il s'asseuroit qu'il les recommanderoit si bien que les deputés prelats leurs confreres deposés par le Souverain Pontife. ces Evesques si habiles a trouver des couleurs pour deguiser leurs fautes, l'estoient assez peu pour croire que Nominoé ne prenoit autre part en cette affaire que celle qu'un prince religieux & Zelé pour le bonheur de L'Eglise y devoit naturellement prendre; peut estre mesme ignoroient-ils que Convoion eust esté leur delateur, du moins firent ils paisiblement en semole le voiage de Rome. Convoion y alloit de la part de Nominoé Chargé des lettres & des presens du prince & instruit en secret de ce qu'il avoit a faire & à menager a Rome. on n'a point donné a cette assemblée le nom de concile, on L'apelle seulement dans les anciens titres La dispute des Evesques. Evesques Envoiés au pape on n'a pas la lettre que les Evesques écrivirent au pape mais on voit bien par la reponse du S.t pere qu'ils se sentoient coupables & qu'ils avoient peur d'estre deposés. Ils lui demandoient si un Evesque coupable de simonie pouvoit faire penitence de son crime sans perdre sa dignité, ou s'il falloit absolument qu'il fust deposé? quels estoient les canons & les ecrits sur les quels on devoit juger les Evesques? Ils lui demandoient aussi de qui depend L'ordre Eccles, ainsi que a qui apartenoit le soin de gouverner les paroisses; si les divorces dont on usoit en Bretagne dans les jugements des procés estoient conformes aux Loix de L'Eglise, si l'on ne pouvoit pas obliger les curés prestres de venir au Synode d'aporter quelque present sous le nom d'Eulogie? si le mariage entre parens estoit permis! on ne sait pas non plus Nominoé dans la lettre au pape se plaignoit de la conduite des Evesques on voit par quelques unes de ces demandes que Nominoé s'ingeroit plus du gouvernement Ecclesiastique que les Evesques ne l'eussent souhaité; qu'il pretendoit que la qualité d'Ecclesiastique n'exemtoit personne de sa jurisdiction, & que chargé comme il estoit de tout ce qui regardoit le repos public il pretendoit peut estre encore qu'il y avoit de certains lieux où l'on ne devoit pas mettre des pasteurs sans sa participation; pour ce dernier point dont parlent les Evesques il y a de l'apparence que ce n'est autre chose que cette pratique superstitieuse que les Bretons avoient aporté avec eux mais qui estoit deja aussi en usage auparavant dans les Gaules, de chercher dans l'ecriture Sainte à l'ouverture du livre quel devoit estre le succés d'une affaire entreprise ou le jugement d'un procés. Nominoe dans sa

Concile Epone. can. 16 tom IV. 59

Ep. Leonis IV. Lettre au pape se plaignoit de la conduite des Evesques d'une maniere qui fait p
empressee marquoit assez qu'ils estoient indignes du rang qu'ils occupoient, il
Ep. sym. pont. demandoit aussi Le Secours de ses prieres & apres l'avoir supplié d'accepter au
d'or garnie de pierreries qu'il lui envoioit par son ambassadeur, il lui demandoit instamment comme une grace Sing
Les reliques de quelqu'un de ses saints predecesseurs, on pretend qu'il lui renvoia
proffitant des differens ou les troubles de la Bretagne
que les François avoient usurpé la domination sur les Bretons quoique ce
nation fut bien & establie dans les Gaules longtems avant eux; qu'il avoit
La monarchie Bretonne
de rendre au duché de bretagne sa premiere splendeur; mais quoique tout lui
Cron nannet. un heureux Succés, qu'il ne voulut rien entreprendre que le S. Siege n
Ceri Les justes desseins si justes. Soit que les Evesques Bretons se fussent e
dans leur voiage, Soit que se sentant coupables ils ne se pressassent pas de
presenter à leur juge, Convoion les prevint & donna au pape Leon IV.
& les presens de la femme avant que les Evesques se fussent presentés. Il
verent quelque tems apres, & le pape quoique prevenu les receut avec
conté. Il lui donnerent la lettre de leurs confreres qui lui expliqua ce qui
pour examiner l'affaire
la quelle affaire qui estoit le sujet de leur voiage. pour examiner le pape assem
les Evesques qui estoient à Rome. Les affaire de la Simonie & les autres q
avoient proposees
Evesques Bretons comparurent dans l'assemblee, & Convoion s'y trouva au
pour estre temoin de ce qui s'y passeroit. Susannus & son compagnon à le
Le premier siege du monde oublierent toutes les fausses subtilités dont ils
Serbis essuier effacer effacer
ne flouirent eblouir les yeux de leurs compatriotes. on leur demanda s'ils etoi
requissent testois en presence
qu'ils eussent veu des presens pour les ordinations! Sans avouer directement
ils repondirent que s'ils en avoient receus, ils l'avoient fait faute de savoir les
II V. Conc. Sirmondi to. 2 ## deffendoient de rien recevoir pour ces saints ministeres dignités Sacrees. Apres
Des Evesques de l'assemblee choqué de cette reponse ne put s'empescher de dire: impertinente
pauvre excuse! impertinente excuse! un prestre doit-il ignorer son devoir! Le pape d'une
plus grave maniere plus grave & plus posee prit incontinent la parole, pour en
Asene de continuer, et dit: L'Evesque Arsene a raison, & le Seigneur l'a
avant lui: vous savez, mes freres, ce qui est escrit dans l'Evangile; Si le sel perd
son gout, avec quoi le lui rendra retablira-t-on? c'est a dire Si l'Evesque
tombe, qui l'instruira? Il est inutile de vous repeter ici tous les canons que
vous a deja cités, vous savez qu'ils ordonnent tous que l'Evesque qui
aura receu des presens pour les ordinations soit deposé & qu'il en soit mis
autre à sa place. ce sont des loix que je ne changerai pas. Comme
n'avoient avoué le fait que conditionnellement, le pape ne prononça
non plus contr'eux qu'une sentence conditionelle. Ils ne laisserent pas d'estre
de coup. & le pape pour les rassurer un peu leur dit: que si l'on ne pouvoit
un Evesque que dans une assemblée d'Evesques où il se trouvât pour le moins
12. qu'il falloit du moins avant qu'ils prononçassent la sentence de la deposition
faits de l'accusation fussent prouvés par 72 temoins dignes de foi & qui eussent
De deposer presté serment de ne dire que la verité; que les loix & les canons
on devoit juger les Ecclesiastiques Les canons des apotres, ceux des conc
d'ancire, de neocesarée, de Gangres, d'antioche, de Laodicée, de Calcedoine
Sardique, de Carage & les lettres des papes Silvestre, Sirice, Innocent, Zozime
celestin, Leon, Gelase, hilaire, Symmaque & Simplice; que les Evesques ce reconnu
dont on n'y trouvat pas la decision, s'il arrivoit quelque chose de nouveau
consistoit tout le droit Ecclesiastique, & que s'il y trouvoit quelque chose d'
on pouvoit avoir recours aux ecrits de S. Jerome, de S. Augustin, d'Isidore
autres, s'il n'aimoit mieux consulter le S. Siege là dessus. Enfin pour les reprimer
tout a fait, il leur dist que si dans un Concile mesme, & tous les faits objectés
prouvés je fesois craindre a un Evesque sa condamnation, il en appellat au S.
il n'y auroit personne assez hardi pour prononcer apres cela contre lui la sentence
tive. Le pape ne se contenta pas de leur dire tout cela, il l'ecrivit encore a
confreres; il adjouta, pour repondre a leurs demandes: que un Evesque ne pou

Dela. 84 V. 55

V. 56.

en penitence sans estre deposé, et que les Evesques convaincus de Simonie ne pouvoient
eviter cette peine, qu'il eust souhaité pouvoir moderer la rigueur des Canons,
mais qu'il n'estoit pas en son pouvoir; que s'ils auroient au moins cet avantage
que leur affaire ne se feroit que par des Evesques. Que l'ordre Ecclesiastique
est composé d'Evesques et de clercs ordonnés, qu'il appartient
qu'aux Evesques de gouverner ce corps et d'establir les Loix de l'Eglise: que c'est aussi
uniquement a eux a mettre des pasteurs dans les paroisses de leurs dioceses; qu'il ne
faut point obliger les prestres de rien apporter au Synode, parceque cela les empescheroit
pourroit les empescher d'y venir, mais qu'on n'estoit pas obligé non plus de refuser
les presens qu'ils voudroient faire; que les jugements dont on usoit en Bretagne dans le
jugement des procés estoient de vrais maleffices condamnés par l'Eglise et qu'il excommunia
ceux qui s'en serviroient encore a l'avenir. Enfin que personne ne devoit se marier
dans sa famille que les SS peres avoient prononcé anatéme contre ceux qui en
useroient autrement, et qu'il falloit observer a la lettre ce qui avoit esté reglé par
Gregoire 2. Il leur repeta encore tout ce qu'il avoit dit a leurs deputés sur la qualité
et le nombre des juges et des temoins, sur les loix qui devoient estre la regle des
Evesques, et sur les appellations au S. Siege. on ne sait pas ce qu'il escrivit a Nominoé
La Cronique de Nantes (elle est dans les preuves) pretend qu'il lui permit de prendre la qualité de Duc, et de porter
un cercle d'or. du reste il y a de l'apparence qu'il lui escrivit sur le sujet des Evesques
en conformité de ce qu'il leur escrivoit a eux mesmes. Il lui envoia depuis par l'abbé
de Redon le corps de S. marcellin pape et martir, et il fit present au bon abbé d'un
ornement dont il se servoit pour dire la messe. Les Evesques et l'abbé s'en retournerent
rent assez contents de leur negotiation, Nominoé ne le fut pas tant qu'eux; il esperoit
que le pape deposeroit les Evesques comme il le souhaittoit; mais il n'ignoroit pas
que ce n'est pas la coutume de la cour de Rome de se presser dans ses jugemens. il
dissimula son chagrin le mieux qu'il put, et pour rendre aux reliques que le pape lui avoit
envoiées l'honneur qui leur estoit dû, il les alla recevoir accompagné des Evesques et
de tout le clergé, et d'une foule innombrable de peuple; elles furent placées dans l'Eglise
de Redon avec toute la veneration et la magnificence possible. Quand la ceremonie
fut achevée, Nominoé pria tous les Evesques et les Seigneurs et les gens de lettres qui
avoient assisté à la feste de se trouver dans le temps qu'il leur marqua a Coit-lou
(c'estoit un chateau dans une forest prés de vannes) pour executer les ordres du pape.
Il est a croire que la ceremonie avoit attiré en Bretagne quelques Evesques etrangers;
du moins a quelle fut
et qu'ils assistérent a l'assemblée de Coit-lou; du moins apelle-t-on
cette assemblée, dans les chapitres, le Synode de Coit-lou tenu contre les Evesques de Bretagne. Le
terme de la convocation ne fut pas long; parceque il est constant que l'assemblée
estoit finie avant le mois de mai suivant. Nominoé ne voioient ni le nombre d'Evesq
ni celui de temoins suffisant, resolut de rendre aux prelats accusés le meme piege
où l'on avoit fait autrefois tomber Evesq de Rheims pretextat, afin que confessant eux mesmes leur
crime, et le pape aiant declaré que les Evesques simoniaques devoient estre deposés,
fait
il fust sans temoins et de juges les faire chasser de leurs Sieges sans leur

marqué pour l'assemblée, on vit arriver de tous costés a Coit-lou les Evesques, les
Seigneurs et les gens de lettres qui y avoient esté conviés et quantité d'autres que
la curiosité y attira. L'ouverture de l'assemblée se fit par la lecture des lettres de
Leon aux Evesques de la province
de tous ceux qui entreprirent et n'y eut personne qui ne jugeast
a l'abri de
que l'apres dinée on ne devoit oster les longueurs et toutes les formalités, de longueurs
dont les accusés n'eussent leur condamnation; Nominoé voiant bien
a la contenance assurée de ces prelats qu'ils en jugeoient autrement et que la Re
a les ébranler; au defaut de nombre des juges posé par les lettres du Pape,
alors
dit il d'un ton grave, on produira des temoins; et ces gens pour la premiere fois
firent les fascheux.

Dans l'intervalle

Si vous decouvrez
le secret du prince, mais en arrive ce qui pourra, j'aime mieux luy estre infidelle que de vous voir en danger de
perir par votre faute. Vous ne luy estes pas agreables; si vous en doutez je vous l'apprens, c'est a
vous de voir en quoi vous l'avez offensé. mais c'est une chose resolue que vous quitterez la Bretagne

cron nannet

après avoir perdu vostre dignité ; vous ne pouvez la perdre, il est vrai, que par la mort ou par la deposition & vous espere[z] peut-estre de n'estre pas deposés ; mais assurez-vous que l'un manque, l'autre ne vous manquera pas. Il y a des moiens si j'estois capable de vous donner un conseil, ce seroit d'avouer vous-mesmes simonie dont on vous accuse & de vous deposer vous mesmes ; il est moins honteux de se depouiller que d'estre depouillés ; et puis songez qu'il n'y va pas moins pour vous que de la vie. ce discours soutenu par les remors de leur conscience consterna les prelats de maniere & le trouble où il les mit ne leur permit pas d'examiner s'il y avoit quelqu'autre moien d'echaper à la vangeance de Nominoé que par la deposition volontaire : au lieu marqué pour lui. [□] & que la terreur qui avoit inspirée par son emissaire s'estoit entierement saisie de leur esprit, achever de les ebranler & fit entrer les temoins ou qu'il avoit gagnés, ou qui s'estoient presentés d'eux mesmes, tous chargeoient les Evesques accusés. La plus grande partie du jour s'estant passée a les entendre, Nominoé fatigué de la longueur de cette enqueste : je ne m'etonne pas, dit il d'un ton fier, que les Evesques qui ont fait les loix sur les quelles après s'estre rendu les maitres de regler La maniere dont on doit proceder contr'eux, aient etabli tant de formalités qui ne servent qu'a faire echaper le criminel en degoutant le juge. mais pour peu d'equité qu'aient les prelats qui ont voulu honorer cette assemblée de leur presence, ils avoueront qu'on a entendus plus de temoins qu'il n'en faudroit pour faire le procés au plus grand prince de la terre s'il pouvoit estre appellé en jugement. faudra-t-il faire venir de tous les dioceses des nos Evesques pour deposer contr'eux ? ne sont-ils pas assés convaincus. & deux ou trois depositions de moins les empescheront de confesser un crime dont toute l'assemblée les reconnoit coupables ? Nominoé n'avoit point encore declaré si hautement contre les accusés ; il y avoit peu de juges dans l'assemblée qui ne fussent portés a repondre aveuglément aux desirs des Evesques qui assistoient au jugement, conformément aux intentions du prince. Dit aux accusés : il seroit bon, mes peres, avant de passer outre, que vous fissiés s'il est possible que tant d'honnestes gens que l'assemblée vient d'entendre se soient parjurés lorsqu'ils ont pris dieu a temoin qu'ils ne disoient que la verité quand ils vous chargeoient de simonie ? pourquoi nous amuser plus longtems ! confessez ce que vous ne pouvez plus nier. Si vous ne le faites aujourd'hui, debonge pendant demain serez vous contraints de le faire. Les prelats convaincus & consternés & voiant voir a tous momens le couteau sur leurs testes le confesserent enfin devant toute l'assemblée qu'ils avoient reçeu des presents pour leurs ordinations, que ils en demandoient pardon a dieu & a l'Eglise, & que se reconnoissant indignes de la qualité d'Evesques, ils se demettoient eux mesmes de leur dignité & pour marque de la cession volontaire qu'ils en faisoient mirent bas leurs bâtons pastoral & l'anneau, marque de leur mariage spirituel cette ceremonie qu'ils deposoient aux pieds de l'assemblée & en regardant alors leurs sieges comme vuides. Ces prelats deposés estoient Susannus Evesque de Vannes, Felix Evesque de Quimper & Salacon & de Dol & Liberal Evesque de Leon. Maen Evesque d'Alet n'etoit pas plus innocent qu'eux ; mais le prince ne lui en vouloit pas, & celui d'innocence. Salacon se retira auprés de Jonas Evesque d'Autun qui le retira pour le soulager dans les fonctions de son ministere. Dans la suite l'Evesque se retira a Flavigni, s'y fit moine & y demeura si caché que quoi qu'il fut rendu l'an 864 Les peres du Conc. de Soissons tenu 2 ans apres le croioient toujours en vie. Les autres se retirerent auprés de Charles & ne cesserent pendant quelque tems de solliciter leur retablissement. Nominoé en fut content de sçavoir

Les juges les declarerent convaincus par les temoins & par leur propre confession de simonie & comme tels ils les deposerent selon les canons.

cron virdun. Bibl. ms. Labbe tom. 1.

Ch. de S. Mich. ces prelats qu'il regardoit comme des factieux, en mit a leur place d'autres dont il
Ch. de Rennes. se croioit sur, et ablit un Evesché dans le Lieu ou S. Brieuc avoit fini sa Sainte
vie, retablit celui de Tregner & donna la qualité de metropolitain & d'archev.
a celui de Dol. Il ne manquoit plus pour couronner ses ambitieux desseins que de
se faire donner l'onction Royale; il convoqua pour cet effet tous les Evesques de la
province Mais inutile de se trouver a Dol pour cette ceremonie; actard en fut
prié comme les autres. Mais Nominoé savoit fort bien qu'il n'y viendroit pas,
il ne cherchoit qu'un pretexte pour l'eloigner aussi bien que les Evesques de sa
cabale. Sur le refus qu'il en fit Nominoé se rendit a Nantes bien accompagné pour
lui faire son procés comme aux autres. Il est croiable qu'actard ne s'y attendit
pas; & qu'il se fut condamner par contumace; La fuite n'empescha pas qu'on ne
Ch. de Rennes. mist Sur Son Siege Gislard natif de Vannes, Et Gislard tint le siege de Nantes
jusqu'à la mort de Nominoé. cette facilité qu'eut Nominoé d'entrer a Nantes
Il s'en est ensuivi apres la bataille de Ballon & donne sujet de croire que Charles le chauve lui
avoit confié le gouvernement pour le recompenser de ce qu'il avoit abandonné
Nominoé rendit Lambert!! apres la retraite d'actard nominoé n'avoit plus en Bretagne que des
au pape de Evesques de sa main ou entierement dans ses interets; il fit avec eux a Dol, et là
ce qui s'estoit passé Ils lui donnérent toutes les marques de Roiauté qu'il voulut prendre!! Charles
merveille de l'affaire pouvoit pas ignorer les entreprises du Breton mais quoique qu'il ne pensat guéres de
Voyant qu'il ne Son coté qu'à se faire donner une couronne qui ne lui appartenoit pas faire
avantage que d'essaier encore une fois ses forces contre lui. ce qui le chagrinoit le plus estoit que
Lambert s'estoit joint a lié de nouveau avec Nominoé. En effet actard
n'avoit pas plustost esté chassé de Nantes que Lambert estoit venu faire offre de ses
Ch. de Rennes. services au Breton, persuadé qu'il n'avoit consenti à son eloignement que
malgré lui, & contraint par les intrigues d'actard avec les Sgrs & des Evesq.
Nominoé Le receut comme un veritable ami qui jugeoit des actions par le coeur
plustost que du coeur par les actions. & lui rendit le Comté de Nantes. actard
Landran s'estoit retiré auprés de archevesque de Tours & lui avoit apporté
Ch. de Rennes. que ce n'estoit que le Zele que lui & ses confreres avoient temoigné pour les droits
de sa metropole qui leur avoit attiré cette persecution. Landran
par reconnoissance pour eux & par interest a cause des droits de son Eglise
embrassa leur cause avec chaleur & porta ses plaintes au Roi & au Pape.
Le Roi uniquement occupé a depouiller son neveu pépin & a faire des traités avec ses
freres Lotaire & Loüis, ne put donner satisfaction a L'archevesque Le pape
dans la compilation des Decrets Ecclesiastique
se contenta d'ecrire a Nominoé. Gratien nous a conservé quelques lignes de sa
Lettre. il y traitte Gislard de Brigand & de Larron qui a envahi le Siege d'un
Evesque vivant; & dit a Nominoé que quelque present que lui fasse Gislard, il ne doit
point le soutenir dans son usurpation. Il y avoit peut estre quelque chose de plus
fort dans la lettre, ou Nominoé se l'imaginoit: quoi
qu'il en soit, il ne la voulut pas recevoir & ceux qui la lui portoient s'en
retournérent en France avec la lettre. Les Evesques de France prirent l'affaire
avec plus de chaleur, s'assemblérent au nombre de 22, dont 4 estoient metro-
politains a Tours s'assemblérent a Tours, ou comme quelques uns pretendent, a
Paris un an apres La deposition des Evesques Bretons, & apres avoir et ecrivirent
a Nominoé La lettre qui suit: Landran Evesque metropolitain de Tours
Dodon Evesque d'angers, Aldric Evesque du mans, Venilon Evesque metro-
politain de Sens, Herbold E. d'auxerre, Prudentius de Troïes, Agius d'orleans
Erannade de Paris, Hubert de meaux, Elie de chartres, Herman de
Nevers, Hincmar Evesq. metropolitain de Reims, Immo de Noion,
Standule de Laon, Rotade de Soissons, Dilmerade d'Amiens, Erpoin de Senlis
Hermenfroi de Beauvais, Saul E. metropolitain de Rouen, Saxobodus
de Sez, Freculfe de Lisieux, Valfride de Baieux a Nominoé Chef des
Bretons Salut. Il est vrai que Le Seigneur par un Secret, quoique juste j'ugem
a permis que vous eussiez le gouvernement de vostre nation. mais vostre conscience

vous est temoin de quelle maniere vous vous estes aqueté d'vos devoirs
Si vous ne voulez pas l'ecouter demandez-le a tant d'Eglises que vous avez
ruinées, demandez le a tant de malheureux de tous ages, de tous sexes
de toutes conditions que gemissent encore sous le poids des malheurs ou les oppres
vostre avarice & vostre cruauté. au mepris de tant de desordres vous avez
conservé le nom de crestien nous voulons bien cependant croire que la foy
pas tout a fait etejnte dans vostre ame; & c'est ce qui nous porte comme successeurs
des apotres & chargés du soin de rapeller ceux qui s'egarent aussi bien que d'
a la perseverance ceux qui sont dans le bon chemin, a vous temoigner la dou
que nous avons de vous voir courir a vostre perte et a tascher de vous detourner
du precipice. pensez aux funestes effets de vostre expidité; vous avez porté
desolation par tout, Les temples mesmes n'ont pas echapé a vostre fureur
ont esté renversés defonds en comble, partie brulés avec les reliques des
vous avez usurpé envahi les possessions de l'Eglise quoique vous n'ignoriez
pas que ce sont les voeux des fidelles & le patrimoine des pauvres. Combien
d'illustres familles n'avez-vous pas reduites à la mandicité! fait religion
prodigieux d'innocens a qui vostre cupidité & vostre ambition ont osté la lib
& la vie, aux violences faites a la pudeur du sexe & a toutes les autres sortes
d'une guerre injuste & cruelle. mais les desordres du dedans ne cedent point a
que vous avez commis au dehors. vous avez chassé de leurs sieges les Evesques
Legitimes & vous avez mis en leur place, des mercenaires qui ne pas
brigans. vous avez violé les droits de la metropole de la Bretagne
quoi que vous ne puissiez nier que vous ne relevé de son Siege
vous avez autant qu'il a esté en vous renversé l'ordre de l'Eglise
& estoit chez de tant de crimes il estoit plus que suffisans pour faire perir vostre
ame; mais pour comble la mesure vous avez voulu montrer a tout
l'univers le peu d'estime que vous faisiez du Successeur de S. pierre, du premier
du monde. car apres l'avoir prié d'estre vostre nom dans son lieu
d'implorer pour vous le secours d'enhaut, & qu'il vous eut sacheminé
ne vous accordoit vostre demande qu'a condition que vous suivriez sa doctrine
de peur d'estre obligé de luy obeir, vous luy avez fait l'injure de ne pas vouloir
recevoir ses lettres. mais ce n'est pas tant a lui que vous l'avez faite, qu'
apotres dont S. pierre est le chef, aux saints Evesques, qui regnent deja
le ciel avec Dieu, & a nous tous qui sommes revestus de la dignité
que vous eloignés de leur merite. vous ne vous estes pas contenté d'vos pe
vous avez encore voulu vous charger de ceux d'autrui. depuis peu vous
renoué avec un impie que le Roi pour le bien de la paix avoit autrefois
eloigné de la Bretagne, a vostre priere, & qui l'Eglise estoit preste de re
sa communion s'il eust voulu luy donner quelques marques d'un
repentir sincere. c'est Lambert dont nous parlons, & c'est lui que vous avez
receu a bras ouverts aussitost qu'il a demandé vostre secours pour se maintenir
dans la revolte. faites apporter vos livres & vous y lirés ce que meritent ceux
qui autorisent par leur consentement les desordres d'autrui; & plus que de
examinez le reproche que fit un Roi de Juda qui s'estoit
dans les interests d'un impie si vous avez jamais
pieux que Josaphat, tremblez sur les jugemens qui menacent le prevaricateur
d'Acab. pour vous dire aussi un mot du sujet de vos ambitieuses entre
ignorez-vous qu'il y a depuis le commencement de la domination
François de certaines limites certaines qui mettent d'un costé les bornes
que les François ont conquises Des le commencement de la domination,
celles qu'ils ont accordées aux Bretons? & si vous ne l'ignorez pas, pourquoi
meprisez-vous la loi de Dieu qui defend de passer les bornes que nos peres ont
establies? & que cherchez vous sur les terres des François? si vous avez encore
quelques restes de foi, pensez aux jugemens de Dieu, ils font trembler les plus

849.
Ann. Bert.
Ann. Fulda.
Il n'est en
Rhode mettre
auparavant
Ann. Fuld.
Ann. Bert.
83.

penser que vous ne vivrez pas toujours ; & que s'il est vrai qu'un jeune homme peut craindre la mort parce qu'elle n'épargne pas la jeunesse, un homme de vostre age la doit toujours avoir devant les yeux parce que le nombre de ses années lui répond qu'elle ne peut pas tarder. Vous vous donnez beaucoup de peine : helas ! c'est pour acheter vostre perte eternelle. Et ne vous fiez pas à quelques bonnes oeuvres, pendant que vous ne cesserez point d'envahir les terres de vostre prince, d'opprimer ses sujets, d'avoir liaison avec des impies qui n'ont ni ame ni honneur ni religion, de mepriser le S. Siege, & ne servir de rien pour le salut de ne faire qu'une partie de son devoir. C'est pourquoi, pour ne pas perdre la recompense du bien que vous avez fait, faite penitence des maux que vous avez commis ; & nous vous promettons de joindre tous nos prieres pour faire vostre paix avec Dieu & avec nostre prince. Pour la Lettre du pape que vous n'avez pas voulu recevoir parce que vous craignez qu'il n'y eust quelque chose contre a vos interests, nous avons un tres sensible chagrin que vous ayez fait cette injure au premier siege du monde, & nous avons d'autant plus, que vous en auriez moins de vous alarmer de ces lettres. car nous avons vu par la copie de cette lettre que le S. pere nous a envoiée qu'il n'y avoit rien dedans qui peut vous faire de la peine. c'est pourquoi nous vous renvoierons si vous le souhaitez l'envoie du S. pape avec la lettre du pape. Si vous persistez a ne vouloir point la recevoir, nous craignez les jugemens de Dieu & les foudres de l'Eglise. Nous faisons aussi par vostre moien a tous gens du parti de Lambert aussi bien qu'a vos Bretons que nous excommunierons ceux qui entreront dans la revolte ou qui communiqueront avec lui ; & que nous Les Evesques Bretons ne paroissent en qualité d'Evesques ni dans ce concile ni dans tous les autres qui ont esté tenus en leur faveur, parce qu'ils s'estoient eux mesmes exclus par leur confession, & la seule chose que l'on pretendoit en leur faveur, c'estoit que l'on n'avoit pas observé pour les condamner toutes les formalités du Droit. on eut d'autres égards pour acheard, parce qu'il avoit eu plus de soin de sa reputation & de la dignité de son rang. mais si l'on avoit de la consideration pour lui, il ne s'oublioit pas, comme on le verra dans la suite. Les Evesques François se trompent dans leur lettre lorsqu'ils disent que les Bretons ont occupé l'armorique par la permission des François. Ils avoient apparemment quelque idée que les Bretons s'estoient effectivement establis dans l'armorique sans guere, & que les anciens habitans du païs leur en avoient volontairement abandonné une partie, & ces Evesques s'imaginoient que ces habitans estoient les françois ; mais les françois estoient encore au dela du Rhin quand les Bretons s'establirent dans l'armorique, comme il a esté dit ailleurs. Et mais ce n'estoit pas la seule chose sur quoi ils se trompoient, ils se trompoient aussi lourdement s'ils s'imaginoient que tant de beaux discours pussent estre de quelque utilité. Nominoé n'avoit pas voulu recevoir les lettres du pape, qui parce qu'il croioit qu'elles ne lui estoient pas favorables, & ces Evesques pretendoient qu'il recevoit la leur, ils estoient fort loin de leur compte. Nominoé ne perdit pas son tems comme eux. Il

849. Ann. Bertin. Ann. Fulan. Il n'est en estat de rien entreprendre a cause de la famine qui est grande en ce païs. Ep. 31. 83.

l'année suivante entra dans l'anjou, prit la capitale de la province, & ravagea tous les environs. Il est a croire qu'il ne laissa pas aux françois la ville de Rennes, & il y a tout lieu de croire qu'il poussa sa pointe si loin, & que cette ville fut une de ses conquestes de cette année. mais les Nantois aussi bien que ceux de Rennes estoient tout françois dans le coeur pour ne pas lui donner de l'exercice. ils se liguerent ensemble pour se redonner à Charles, & ils furent assez habiles pour tromper Nominoé pendant que ce prince, sur ce qu'il pensoit de la fidelité de ces 2 villes, s'occupoit dans le maine a ses conquestes sur l'anjou ; Charles apella ceux de Rennes de

cron. ademari & de Nantes entra pour la troisieme fois en Bretagne, & se rendit maître
aquitan. & Engol. de ces villes sans aucune resistance, & y mit de fortes garnisons. Nominoë
fut bientost averti de tout ce qui se passoit, il quitta aussitost toute autre
prise pour revenir en Bretagne. Lambert estoit avec lui, & leurs forces jointes
ensemble estoient sans doute considerables. Charles ne jugea pas a propos de
l'attendre. Les garnisons qu'il avoit laissées dans Rennes & Nantes se
defendirent comme il leur en avoit donné l'exemple, saisies de frayeur comme
elles firent peu de resistance, rendirent les armes dès la 1re attaque & furent
envoyées dans le fonds de la Bretagne. Le comte Amaury qui commandoit à
pour le roy par le comte eut le mesme sort; il emporta aussi bien que quantité d'autres
beaucoup d'or, & d'une rançon d'une somme considerable Lambert & Nominoë
ne permirent à aucun françois de retourner en leur pays, afin de n'avoir
obligés de revenir deux fois les mesmes ennemis à combattre. pour ne pas estre obligés non plus à
reprendre tant de fois les mesmes villes, Lambert & Nominoë firent demolir
celles de Nantes & de Rennes. Ils y firent aussi incontinent de compagnie
celle du Mans. Ils la battirent avec une furie à laquelle rien ne put resister.
Les manceaux furent enfin contraints de se rendre pour eviter le sac de la
Nominoë puis & Lambert envoyerent les principaux du pays & les envoyerent
& desarmerent le reste. Il est à croire que ce qui donnoit tant de fu-
reur extraordinaire aux Bretons, que les autres françois appellent encore hai-
me mesme d'inveterable n'estoit pas l'effet de la seule ardeur d'envahir & de pil-
La vangeance y avoit plus de part que l'interest & la cupidité. Gauzbert com-
cron. adem. du Mans avoit pris Garnier frere de Lambert & l'avoit mené à Charles
& fist faire son Charles l'avoit fait mettre en prison. ce fut le dessein de se vanger de Gauz-
procès comme à un bert qui Lambert porta Nominoë à faire le siege du Mans, mais Gauzbert
rebelle. fut assez heureux pour echaper à la vangeance de son ennemi par une fuite. Il
aima mieux que de vivre après avoir perdu l'honneur. pour empescher
Bretons de poursuivre leurs conquestes plus loin, Charles crut ne pouvoir rien faire
mieux que de donner à Robert le fort le gouvernement des pays qui sont entre
Regino Rann. la Seine & la Loire. Il lui confia la defense de ces provinces
bet. ano anno dans un parlement qu'il tint à compiegne. ce fut une digue qui arresta en
ante morte nomin. effet les progrès des Bretons. Nominoë ne pensa plus qu'à joüir en paix du fruit
de ses travaux, & après estre assuré de la fidelité de tout
ce qu'il avoit entrepris, mais il ne joüit pas si longtems de cette tranquillité
qu'il l'esperoit. Dieu ne lui accorda la paix que autant de tems qu'il lui
fallut pour pleurer les maux que il avoit faits pendant la guerre. Il avoit
religion, quoique il ne fut pas exempt parmi le bruit des armes, il trouva le moyen
à ecouter sa voix dans le repos que la paix lui procura. Le zele de sa vengeance
le plut davantage sur la desolation de St. Florent. Il fit de grandes aumosnes de tous
des liberalités qui surpassoient les moyens qu'il leur avoit fait dans le fort
de sa colere. un celebre auteur l'a cru fondateur de l'abbaie de St. Sergius
v. 54. cette une erreur, elle avoit esté fondée plusieurs Siecles auparavant par
peut estre Nominoë fit il assez de bien à cette abbaie pour en estre regardé comme
fondateur. mais il le fut veritablement du monastere de Lehon près de Dinan. Il y
collectio ms. trouva en chassant six Lepreux qui menoient une vie tres pauvre dans une
cv. 58. il s'estoit contenté jusques de leur donner quelque argent pour subvenir à leur plus
pressans necessités, mais il leur avoit fait esperer qu'il leur donneroit
considerable & qu'il leur donneroit des fonds de terre s'ils pouvoient trouver quelque
de la apporter en Bretagne
corps Saint. On regardoit en ces tems-là ces sortes de larcins comme des actions
d'un grand merite) un de ces moines alla en Italie à Jarzé où St. Magloire avoit
enterré; & persuada à ceux qui gardoient ces Sacrés dépouilles de les tirer de leur
pour les apporter en Bretagne; mais pendant qu'ils se disposoient à faire le voyage
un autre moine de Lehon survenu emporta avec lui les os de St. Magloire, pendant que
ceux de Jarzé dormoient. Nominoë entendit parler quand il eut appris le
succés de cette pieuse fraude. il leur donna assez de biens pour les mettre bien en

Ces moines

de reporter envie a aucun autre monastère de la province, & leur abandonna pour
bastir leur eglise un edifice tres ancien qui estoit sur le haut d'une montagne
voisine, dont les riches & magnifiques restes fournirent amplement tout ce
qui fut necessaire pour la construction & l'embellissement de leur Eglise. —
Les moines de Redon par un larcin de mesme espece que celui dont on vient de
parler avoient enlevé d'angers le corps de S. Apotheme Evesque de Chartres. —
mais ils avoient trop offendé Nominoé en faisant confirmer par Charles le
Chauve les privileges de leur abbaye, pour oser quoi qu'ils fussent de bouger au moins de
larcin que les moines de Lehon en avoient fait de leur. Ils se contentèrent de n'estre
point punis de la demarche imprudente qu'ils avoient faite, & Nominoé crut leur
faire assez de grace de les laisser en l'estat où ils estoient. Il faut avouer de bonne
foi qu'il faut que ce prince eust plus de religion & plus de respect pour les choses
saintes que les historiens ne lui en donnent ordinairement pour pardonner a des
gens qui lui devoient tout, & qu'il eust regardé comme seditieuse, puisque
toute autre conduite qu'il devoit regarder comme seditieuse, puisque
pendant que Nominoé taschoit de reparer par de bonnes oeuvres les desordres de sa vie
Lambert toujours possedé du desir de venger son frere, l'animoit sans cesse a reprendre
les armes; il lui representoit sans cesse que l'amitié qu'il lui devoit l'obligeoit
a prendre les interests d'un frere qui n'estoit malheureux que pour avoir suivi
ses interests aux depens de sa vie. Qu'il finissoit mal une vie remplie de gloire, que l'on
diroit dans le monde qu'il craignoit les François, & qu'un seul homme auroit
esté capable d'arrester la fortune des Bretons, qu'il estoit a craindre que le
courage de ses troupes ne s'amollist dans l'oisiveté, & que pour n'avoir pas
voulu faire de nouvelles conquestes, il ne fust bientost plus en estat de conserver
les anciennes. L'importunité de Lambert l'emporta sur la resolution qu'avoit
pris Nominoé de jouir en paix du fruit de ses victoires & de ses travaux. Il
joignit ses troupes a celles de Lambert & se mit en campagne quelques mois de
repos. Il traversa l'anjou, poussa jusqu'à Vandosme, & estoit prest d'entrer
dans le païs de Chartres; lorsqu'une grande maladie l'empescha de passer outre, &
mall l'enleva en peu de jours. Les françois crurent que le chef mort ils auroient bon
marché du reste; ils se jettèrent avec furie sur les Bretons, et enfoncerent un
bon nombre, mais ils arrestèrent par ce moyen Lambert une vigueur qui les fit aller
bride en main. & malgré la douleur qu'il estoit d'un homme sicher & si
necessaire aux siens avoit repandue dans les troupes & dans ceux qui les comman-
doient, surtout dans l'esprit de Lambert, il se posseda cependant assez pour
faire une glorieuse belle & glorieuse retraite. ainsi finit une vie meslée de fidelité
& de revolte. Le plus heureux & le plus puissant prince qu'eussent encore eu les
Bretons. de sa femme Argantael il eut un fils nommé Erispoé qui lui succeda.
Rivallon frere aîné de Nominoé estoit mort avant lui, & avoit laissé le soin de son
fils Salomon. Nominoé l'avoit eu aussi cher que son propre fils, & Salomon en
conserva toute sa vie de la reconnoissance pour les bontés de son oncle. il leur
montra toujours les mêmes sentimens pour Erispoé, comme on le verra dans la suite. —
Charles crut que l'estat des affaires de Bretons pendant que ils estoient occupés
contre le roi, & l'embarras où estoit Lambert par la mort de Nominoé, il
estonné de la perte de leur prince. Il reconnut bientost après la faute qu'il avoit
commise une dans ses estats; ce fut à cette assemblée que les trois freres reunis s'estoient promis mutuellement
de s'entre secourir
assemblée qu'il apprit la mort de Nominoé. il ne fut pas plutost
Bretons estoit venu. il donna ordre incontinent a toutes les troupes de prendre le chemin
de la Bretagne. Il ne se souvenoit d'en avoir esté battu trois fois, que pour courir
a la vangeance avec plus d'ardeur. mais ce fut a sa defaite qu'il courut. Erispoé
n'estoit pas novice dans le mestier de la guerre, il avoit deja mesuré son epée avec
celle des François en plus d'une rencontre; il les attendit de pied ferme.
Lon ne sait ou se donna le combat, ce qui est sur, c'est que tout le desavantage
fut de costé de Charles; les françois attaqués comme à la triple journée de Ballon
se deffendirent de mesme, il y peut d'entr'eux quantité d'officiers de marque & de
gens de la premiere qualité, entr'autres le Duc Vivien, Hilmerade comte de

Egilas. Conv. l. 2. v. 59.

Le Baud p. 51. v. 61.

Ann. Bertin. Chron. S. Mic. Nithard. Engelberg. Fontanell. Aquitan.

Cartulaire Redon. v. 60

Chron. Fontanel. Prudentius Trecens. Annal. Bertin. Engelberg. Nithard. Aquitan.

(a pedant la bataille

palais, sans conter un grand nombre de simples soldats qui de part et d'autre sur la plaine
on ne fit pas moins de prisonniers ; Charles selon la coutume du notre auteur
s'estima encore trop heureux de n'y avoir perdu ni la liberté ni la vie ; il sonna
Le 24. aoust avec les debris de son armée, laissant les Bretons maistres du champ de
bataille. Les Bretons pouvoient tirer de grands avantages de cette victoire si
discorde n'eust point troublé la bonne intelligence de leurs chefs. Lambert prouvoit
souverain chez lui comme Erispoé l'estoit en Bretagne, quelque mesme pretexte
il encore que c'estoit pour son comte qu'il avoit commencé a conquerir
& l'anjou. adelard informé de cette division, vint trouver Erispoé pour augmenter
la mesintelligence, & l'entendre au prince qu'il se faisoit fort de lui faire donner
Le comté de nantes & toutes les terres du poitou que lambert y avoit réunies
s'il vouloit l'abandonner a la vangeance du Roi. Erispoé n'avoit pas oublié
Lambert les mesmes liaisons que son pere avoient avec, il sentoit avec chagrin que le comte
de nantes avoit de l'ascendant sur lui, son ambition, son peu de fidelité, sa
grandes & injustes pretentions le lui faisoient regarder comme un ennemi domestique
dissimulant cependant la joie secrette qu'il ressentoit de voir un rival
pouvoit se faire un merite auprés de Roi d'abandonnant ce qu'il ne pouvoit se faire
plus souffrir, dit a l'Evesque de nantes : que le Roi mettoit le homme de
quelque valeur avec lampon
rennes graces a un haut prix ; que cependant quelque attachement qu'il eut
par estime & par reconnoissance pour un homme a qui la Bretagne avoit de grandes
obligations, il n'y avoit rien qu'il ne sacrifiast a la patrie qu'il avoit de servir
aimer le Roi. L'Evesque de nantes fit savoir au Roi la resolution d'Erispoé
qu'il eut ordre de negocier cette affaire, soit qu'il l'eust en vraye de son
& dans la vüe de ramener a nantes, charles ratifia la parole qu'il avoit
ann. Bertin donnée au Breton ; & le prince invité par le Roi se rendit a Angers
857. — manoeuvres de l'année suivante, & reçeut l'investiture du comté
de nantes & du païs de Retz, charles lui confirma aussi la propriété de la
V. 62. ville de Rennes & de tout ce que son pere avoit conquis dans le maine &
Ann. Bertin. dans l'anjou jusqu'a la riviere de Mayenne. Et, ce que Erispoé regarda comme
mais la riv. de mayenne ne regla pas precisement les limites de la Bretagne
Erispoé n'osoit pretendre, fut la cession de l'abbaye de St Serge qui est
située sur cette riviere. cet fut un lieu qu'il fit fortifier & il y fit mettre
porter le corps de St Renau
pour lui estre le dernier
V. 64. Chron. Fontanel. asylum contre les normans.
Chron. ademari & maxentii 2. pipinus quem ins dicit Britanni ceperunt &
Charles envoia une grande armée contre lui
Chron. ademari & maxent.
Chron. aquitan. malleac. Engolism.
Il fut dit qu'il se trouveroit en personne
Il est dit que charles eut appris cette mort de Lambert, il fit couper la teste a Garnier frere du rebelle & l'envoia au roi. Le reste il.

La plus solide recompense de toutes ces faveurs, il lui permit de se montrer en public avec toutes les marques de la dignité Royale. Les annales de St Bertin adjoutent qu'Erispoé donna les mains a charles, c'est a dire qu'il fit hommage. Il estoit juste que puisque charles consentoit au demembrement de plusieurs provinces de son Royaume en faveur du prince Breton, que ce prince reconnust qu'il les tenoit de lui, pour avoir si heureusement reussi dans sa negociation adelard fut retabli dans son siege par Erispoé, mais ce ne fut que pour peu de temps.

La mort de Lambert, c'est a dire 3 ou 4 mois apres, abandonné d'Erispoé qui se trouvoit alors avec peu de troupes de charles, lui ressembloit parfaitement avec cette difference neanmoins que l'un pouvoit s'acquitter imputer une partie de ses crimes a l'injustice de son oncle, & que l'autre n'avoit rien a se reprocher que d'avoir cru trop legerement qu'il avoit commis que par la compassion de son coeur. Charles craignit tout de l'union de ces deux hommes, & dans la crainte d'avoir a combattre en même temps deux ennemis redoutables, il prevint leur dessein, & entra dans le païs de Retz avec une grande armée dans le dessein d'en faire la conquete. Cette expedition fut plus heureuse que les 4 autres parceque Lambert fut tué par une embuscade le 1er jour de mai par Gaubert comte de nantes son ennemi capital. pepin n'avoit pas encore tout a fait soumis les troupes de Lambert, elles ne purent se remettre de leur consternation quand il eut appris sa mort. cela n'empescha pas qu'on ne le poursuivit vivement, & que charles ne fut obligé de livrer deux combats pour venir a bout de l'un par la mort de l'autre. Enfin un traité de paix fut conclu entre les deux princes, par lequel charles consentit a ce que pepin possedat tout le païs nantois, mais il parut assez par la conduite que tint ce prince a l'egard de son oncle, qu'il avoit moins la religion des sermens que le courage de garder la parole que la crainte de s'attirer un ennemi redoutable sur les bras. Le reste

Cart. Roton. v. 68. v. 69.

qu'avoit Salomon ce prince des soins qu'avoit pris Nommoé de la jeunesse de son
education l'avoient tenu dans le respect et l'avoient empesché de parler
des droits de sa naissance pendant qu'il avoit vescu ; mais aussi tost qu'on lui eut
rendu les derniers devoirs Salomon se souvint qu'il estoit fils de l'aisné de Nomi-
noé se plaignit d'Erispoé comme d'un usurpateur qui occupoit un rang qui
lui estoit dû, & commença a cabaler avec les mecontens. Il n'en trouva
pas assez pour faire des troupes ; et les apuis lui representant que ses droits
passerent pour des pretensions chimeriques lorsque il n'avoit pas de quoy
pour les appuier. Il resolut de s'adresser a charles, quoique il n'ignorast pas le
traité qu'il venoit de faire avec Erispoé. Ses droits, soutenus de l'interest —
qu'avoit charles de mettre la division dans la Bretagne, leur parurent inter-
estables. Et le Roi lui promit qu'il lui feroit justice en peu de tems. avoir raison de l'usurpateur,
Il estoit en estat de le faire. Il y avoit prés de trois ans que les Seigneurs
d'aquitaine avoient quitté son party pour se redonner a pepin ; mais la paix
que charles venoit de faire avec la Bretagne & la mort de Lambert & de Garnier
un puissant
leur faisoit craindre que delivré de tant d'ennemis charles ne vint avec toutes ses forces
punir leur inconstance & leur infidelité, pour faire plus sacrement leur paix &
avec plus d'avantage, et s'estoient saisis de la personne de pepin dans le dessein de
remettre entre les mains. Charles avoit receu ces agréables nouvelles que Salomon
l'estoit venu trouver, voulut qu'il fust temoin de la soumission des aquitains &
de la nouvelle possession qu'il alla prendre de leur païs. La Seinche Comte de
Gascogne lui mit pepin entre les mains, & le plus part des Seigneurs renouvellerent
les sermens de fidelité qu'ils avoient violé l'an de devant ; et charles joignant
leur troupes aux Siennes entra en Bretagne pour la 5e. fois. il n'y fut
pas battu, comme il semblait que c'estoit son sort, on dit mesme qu'il y fit
cond. ademari & mayentiam de grans ravages & que il poursuivit vigoureusement les Bretons. s'il eut eu du
dessous, ce fut sans doute ni faute de courage dans les troupes ni manque de
conduite dans les chefs. mais qui n'auroit pas esté surpris par le changement
si precipité d'un prince qui venoit de conclure la paix, & qui apportoit inconti-
nent la guerre sans l'avoir declaré ? Il est a remarquer que ceci se passoit
au mois de septembre de la mesme année qu'Erispoé avoit esté investi
par charles mes des marques de la dignité Royale, & investi de Comté de
Nantes & de tout ce que son pere avoit envahi. mais si charles avoit esté borné
par l'occasion qui s'estoit presentée de diviser les Bretons, Erispoé ne negligea
pas celle de lui donner de grandes inquietudes. Pepin cependant gardé sur
l'armée sans esperance de sortir d'un si malheureux esclavage, & roulant
dans sa teste tous les desseins de vangeance que la rage & le desespoir lui pouvoit
inspirer ; Erispoé fit dessein d'enlever ce malheureux prince pour faire du
moins pour a charles de pareille au Roi, du moins pour lui en donner la
peut. C'est le fruit que l'on retire ordinairement des mauvais tours que l'on fait aux
personnes d'esprit simples ; en voulant les surprendre on leur apprend comment il faut tromper les
autres. Et le depit qu'ils ont d'avoir esté pris pour dupes, fait que de plus fins soyent moins
a craindre. Erispoé vint a bout de son dessein sans une embuscade ceux qui gardoient pepin, tua en pieces tous ceux qui voulurent se defendre &
enleva le captif. Charles se trouva tout deconcerté quand il apprit cette nouvelle.
L'union du Breton avec pepin estoit sans comparaison plus a craindre que celle
que il avoit eüe avec Lambert ; et quand Erispoé n'auroit eu autre dessein
en delivrant pepin des mains de charles que de rendre la liberté à un prince captif,
il n'eut toujours esté jetter Le Roi dans l'embarras fascheux de recommencer
une affaire qu'il croyoit pour faite. Quelque party qu'eut pris Erispoé, charles
jugea que plus il le poursuivroit, plus il le confirmeroit dans les resolutions qu'il
auroit prises, puisque c'estoit les seuls desavantages qu'il auroit eus l'avoient
engagé a prendre cette resolution ; sans conter que la guerre ne finit pas toujours
la guerre
avec les mesmes avantages qu'elle a commencée. tout cela fit resoudre a hazar-

une 2e fois avec Eriſpoé. Les conditions du traité furent qu'Eriſpoé reconnoitroit pepin, & que charles confirmeroit le traité d'Angers & qu'il cederoit aux heritiers de la Bretagne ; du reste charles confirma le traité d'angers pour les marques de la dignité Roiale & pour le Comté de nantes & pour les autres de nommoé. Le Breton rendit pepin sur le champ, & assigna a Salomon le Comté de Rennes, se reservant cependant les droits de souveraineté, ce que Salomon fescha d'autant plus, que charles ne parut pas se mettre beaucoup en peine qu'il dependit ou non d'Eriſpoé. Le traité conclu & executé de la maniere qu'on vient de le dire, charles alla se joindre avec Lothaire pour chasser les normans qui estoient dans les pays situez de l'Escaut. Ses troupes, comme si elles eussent quelque intelligence avec les infidelles, ne voulurent point combattre, & le roi fut obligé de traiter avec eux à des conditions qui leur donnerent autant de mepris pour la foi françois que de confiance en leurs forces. ainſi les restes ils impunement aux environs de l'Escaut jusqu'au mois de mars. au retour de la belle saison ils recommencerent leurs courses. Ils estoit conduits par un Godefroi fils d'Herold. Il avoit a Rouen une autre armée de normans conduite aussi par un autre Godefroi & une autre flotte de la meme nation. Il estoit emparé de Bordeaux. Il estoit facile de deviner a la quelle de ces mis armées on devoit attribuer ce que l'on ressentoit. Les normans de Rouen quitterent la Seine apres avoir ravagé tous les lieux, & entrerent dans la Loire au mois de Juillet. Ils prirent et brulerent la ville de Nantes, brulerent le monastere des S.ts florent de Rome et les provinces voisines brulerent Angers, Tours, pillerent au commencement de novembre & ravagerent toutes les provinces voisines de la Loire quelque temps apres. Ils avoient dressé des casernes de cette riviere près de S. Florent. C'estoit le rendez-vous general de tous leurs esclaves. Le magasin commun ou l'on apportoit mettoit en reserve et depost toute la butte estoit une autre flotte de normans composée de 105 voiles & conduite par Sidroc entra en meme temps dans la Loire dans le dessein de s'enrichir au depens de leurs compatriotes. mais les premiers estoient en plus grand nombre, & Sidroc ne se crut pas assez fort pour venir a bout seul de cette entreprise. il demanda a Eriſpoé s'il voudroit estre de la partie. Eriſpoé lui promit de l'avoir a chasser les premiers, a condition qu'il se retireroit lui meme et leur laisseroit en proye leurs depouilles. Sidroc accepta la condition, & alla par derriere assieger le camp des normans, en attendant les Bretons. Eriſpoé l'environa avec tout ce qu'il avoit de troupes. Elles estoient nombreuses, et les Ecclesiastiques meſmes avoient voulu montrer que dans une guerre qui regardoit en quelque sorte la religion, ils ne se croyoient pas dispensés de prendre les armes aussi bien que le reste des fidelles. Les Bretons dresserent leurs tentes sur le rivage, & après avoir pris tout ce qu'il fallut de tems aux chefs pour regler l'attaque, ils passerent dans l'Isle sur les vaisseaux de Sidroc, & de concert avec les gens de Sidroc donnerent un assaut general au camp des normans. S'ils furent attaqués en fuite, ils se defendirent en desesperés, et l'attaque fut longue et meurtriere. elle dura depuis le point du jour jusqu'a la nuit. La victoire ne s'estoit declarée pour aucun parti, mais les normans de l'Isle en avoient assez perdu de monde pour craindre qu'une seconde attaque ne les mit hors d'etat de faire une composition honorable. Ils allerent au devant des coups de la nuit meme qui separa les combattans. Sidroc avoit resté dans l'attaque, & il avoit sujet de craindre que les Bretons après s'estre servis de lui pour abbatre ses compatriotes ne le deffissent à son tour, ce qui leur estoit facile en mettant le feu à ses vaisseaux. il mit donc avec ceux qu'il n'estoient point entrés dans l'attaque, puis ce qu'il voulut & se retira, sans que le jour parut trahir les Bretons, mais ils furent contraints, faute de vaisseaux de laisser aller, aussi bien que les autres. Sidroc se retira vers Rouen, ayant encore fait dans le nombre de 103 voiles, entre nous par l'embouchure de la villaine, pour ravager en passant des Bretons. Ils camperent à la vue de Redon, ou ils pensoient decharger leur fureur, mais d'effroyables tonnerres accompagnés d'eclairs vifs & redoublés les aiant epouvantés, & une superstition venue de ce qu'ils avoient encore plus de cent

IIII et tout le profit qu'ils tirerent de son union avec Sidroc, fut de reprendre Nantes

regarder ce monastere comme un Lieu que le ciel favorisoit d'une protection
particuliere. Ils envoierent quelques uns des leur assurer les moines qu'ils n'en
vouloient point a leur maison ; mais ils ne trouverent personne, la terreur des
normans leur avoit alors fait prendre la fuite ; les normans ne laisserent
pas le lendemain d'envoier a l'abbaie quantité de presens, et de faire allumer
la nombre prodigieux
des chandelles dans L'Eglise, et de mettre des gardes autour du monastere
pour en empecher le pillage a ceux de la nation. mais cette crainte superstitieuse
ne les empescha pas de se repandre dans tout le diocese de vannes & aux environs,
rascuten conte de grande estendue dans le païs ; Courantgen Evesque de vannes
leur opposerent ce qu'ils purent amasser de troupes, & deffendirent le terrain avec
toute la valeur possible ; Le nombre les accabla, & ils furent pris tous deux.
Les moines de Redon revenus de leur premiere fraieur estoient rentrés dans leur
monasteres & furent ravis que le respect que les Barbares avoient pour la Croix
maison leur donnoit lieu d'en faire un azile pour tous ceux qui pouvoient echaper
a la fureur de leurs armes. Le calme dont ils jouissoient au milieu de la tempeste leur
donna la commodité de traiter avec les normans de la liberté de rascuten, il
leur en couta pour sa rançon un calice d'or, avec sa patene de meme
Le [redacted] donné qu'il y estoit
que l'un d'eux avoit apporté en leur monastere engagé. L'Evesque fut plus longtemps
prisonnier de guerre jusqu'au printemps suivant ne
lorsque personne ne s'interessoit pour sa delivrance, lors que les normans preten-
dirent s'en servir pour se rendre maitres de la ville dont il estoit evesque. Sans
doute il estoit trop crestien pour acheter sa liberté par un traité si honteux
mais quand les incommodités de l'esclavage lui eussent fait oublier jusqu'a ce
point ce qu'il devoit a sa patrie & a sa religion, Dieu poé eut bien empesché les
normans de s'emparer de Vannes. Il croit s'estoit persuadé que pour sauver
l'estat il falloit sauver cette ville, il s'y estoit renfermé & il y attendoit les
normans aprés la defaite du Comte & de l'Evesque d'eclat ; mais un siege en
forme n'estoit pas le fait des Normans, ils se repandirent dans la campagne,
& passerent tout l'hiver a piller le plat païs. au retour de printemps ils reprirent le
chemin de leurs vaisseaux, chargés des depouilles de tout le diocese. Dieu poé voiant
que la ville n'avoit plus rien a craindre de norm, il se mit aprés eux, fit tailler en pieces toute
leur arriere garde, les obligea de s'enfuir avec une precipitation qui leur
fit laisser une plus grande partie de leur butin. Il s'appliqua ensuite a reparer les
desordres qu'ils avoient faits dans les deux dioceses de Nantes & de vannes.
Actard, aprés avoir esté chassé par nominoé, ou plustost aprés avoir pris lui meme
le party s'estoit retiré, comme on l'a deja dit, aupres de l'Evesque de Tours, &
n'avoit cessé de se plaindre de son sort & de solliciter toutes les puissances eccle-
siastiques & temporelles pour son retablissement. Il n'estoit pas aisé de commander
nominoé a faire quelque chose contre ses interets, c'est pourquoi l'on s'estoit
contenté de donner a Linquiet actard L'Evesché de Tereganne a gouverner
en attendant que des temps plus favorables lui rendissent son siege propre. Cet temps
qu'il attendoit avec une si grande impatience, L'eut Gieu lost remis, comme on
l'a veu, en possession de sa chere Eglise ; Gislard ne l'avoit quitté qu'a regret,
mais cette epouse ne devoit estre plus d'une fois contracté cependant de l'abandonner il s'estoit contenté à Guerande
& l'estoit de cette ville par un demembrement qui chagrinoit fort actard, s'estoit
fait un evesché de tout ce qui est des 2 costés de la Loire depuis les rivieres
d'Erdre & de Seore jusqu'à la mer. L'incursion des normans avoit achevé
de desoler cette miserable Eglise ; aprés qu'ils se furent retirés, actard en vint
representer au prince Breton le deplorable estat ou l'ambition de l'un & l'avarice
& la cruauté des autres l'avoient plongée. Quoique sensiblement touché des
plaintes d'actard ses plaintes, Dieu poé ne voulut point inquieter Gislard, mais sa pieté
lui faisant aussi prendre pour l'eglise de nantes, il lui donna la moitié de tous les
pieces qui se levoient dans la ville pour le prince. Dans l'acte qui fut dressé pour conserver

Cart. Redon n° 64.

955

Guiot. Conv. Lebaud. p. 115

Flodoard L. 3. c. 29

Chron. nannet.

a la posterité le souvenir de cette donation. Erispoé prend la qualité de Roi
aussi parle de sa femme et on la nomme Mormichet, conjointement avec
Salomon son cousin donnent leur consentement et signent avec plusieurs
autres Seigneurs. Salomon en cette qualité de cousin d'Erispoé paroit dans
car. Rotor. les actes de cette prince pour y donner son consentement. Dans la plupart
v. 66. des actes Erispoé prend la qualité de Roi. ce fut en cette qualité qu'il confirma
à Redon par son père et par les Rois de France. il confirma aussi à
cette maison dans le droit d'élire eux mesmes leurs abbés. et tout
reconnoissant du bien que le prince venoit de faire a son Eglise qu'il
- loit proteger le nouvel Evesque de Quenpance joignit ses plaintes a celles des
deposés et supplia le pape d'ordonner au prince de Bretagne de les
dans V. [illegible] dans tous leurs droits, pour proceder canoniquement a leur
s'il le trouvoit sur ce sujet dans le mesme estat que son pere. on apprend de la
Synodale du cone de Toul adressé aux Evesques Bretons que ces deux
avoient menacé d'excommunication le prince et les Evesques. L'Evesque
Tours joignit aussi ses demandes a celles d'Actard et des Evesques deposés
tout cela ne produisit rien; excepté Actard qui fut retabli, tout le
demeura dans le mesme estat que Nominoé l'avoit laissé. ce n'est pas
cron nan- poé ne fasse pour avoir eu plus de moderation, de clemence et de pieté que
pere; mais deux choses l'empescherent de rien changer; le respect pour la
de son pere et la [illegible] des Evesques rebelles; il est vray qu'il ne
rien fait de mieux que ce que son pere avoit fait, et les Evesques nommés
[illegible] d'une maniere fort vray que ces faux prelats l'obligerent souvent
bler; si leur crime n'avoit tenu quelque chose du brigandage, leur vie n'
que une continuation. le plus part pilloient leurs eglises avec plus de cruauté
qu'eussent fait les normans, ils ravissoient les biens que l'on avoit mis
dans le sanctuaire, [illegible] croyoient que vie [illegible] de piller, souiller de
[illegible]. Salomon ne fit que trop malheureusement
ence du danger qu'il y avoit a faire sentir à ses Evesques que l'on est
[illegible] de leur rendre la justice qui leur estoit dûe, et l'on en verra
en tems et lieu. Il soupiroit toujours après la Souveraineté, et il portoit impa-
emment qu'Erispoé prétendit en exercer les droits jusque dans les terres de
car. rotor. partage; mais ce qui achéva de le [illegible] que fut l'alliance que
v. 63. la vie a son prince, au fils de celui a qui il devoit tout, ce fut l'alliance que
car. Rotor ce Conan reparoit projetta de faire de Louis son fils avec la fille d'Erispoé. cette fille après la mort
plus dans les titres de Conan son frere estoit heritiere de la Bretagne, et c'estoit assez bien deffendre
après l'an 853 que de reünir cette province a la France par un mariage qui devoit flatter
ann. Bert. 856. l'ambition du Breton. Charles en vüe de ce mariage avoit donné a son fils
maine et tout le pais chartrain, avec la qualité de Duc du maine, et
donnoit les mains à cette alliance. Salomon secret perdu s'il ne l'empeche
Il estoit inutile de dire qu'il s'y opposoit, ses raisons n'eussent pas
écoutées, il resolut d'enlever la princesse, et de se defaire d'Erispoé. [illegible]
qu'il voulut sonder il en trouva peu qui craignent pour la liberté de la patrie
sous une domination étrangere, n'embrassent dans ses vüe, et celui promptement
reconoitre pour Souverain aussi tost qu'il se seroit defait d'Erispoé; mais la plus
part se contenterent d'estre les Spectateurs de la Tragedie, un seul, nommé
Almar, avec qui il avoit eu de grands et de longs differens voulut lui prêter
son bras pour le parricide dont il s'agissoit. Erispoé ne fut averti de leurs
noirs desseins que par le fer qu'ils firent briller à ses yeux; saisi de frayeur
il alla chercher un azile au pied des autels, mais Almar et Salomon l'y suivirent
tous deux portés de fureur et lui osterent la vie sur l'autel mesme pour inspirer
en mesme tems à la religion aussi bien qu'à la nature [illegible] veut que Salomon ait
il fait esperer a son complice qu'il lui feroit epouser la fille d'Erispoé; mais
il n'est plus parlé de lui, l'on a sujet de croire qu'il le recompensa comme
expedient que l'on coutume de recompenser les traitres; c'est a dire qu'il [illegible] par sa mort de faire
qu'il [illegible] lui mesme à sa

pr. de Louvois

pour détourner sur lui la haine de cette action, & pour paroistre à ceux qui n'avoient point connoissance de son crime, vangeur d'Ermoé plustost que son meurtrier. ainsi mourut un prince quel'on ne peut égaler à son pere dans les vertus qui font les conquerans, mais qui en cela mesme qu'il eut moins d'ambition marqua peut-estre plus de grande, ame. Le peu de tems qu'il a regné nous empesche d'en pouvoir juger. il y monta en 851, & il mourut en 854. on ne sait pas precisément a qui sa fille fut mariée, mais il est certain qu'elle fut mere de Judicael comte de Rennes comme on le verra ailleurs, & que Wrfand l'homme le plus brave de son siecle fut comte de la mesme ville immediatement apres Salomon. ce qui pourroit faire juger que ce fut à lui que Salomon donna la princesse. on ne sait rien en particulier de la naissance de ce Wrfand; mais il y a crire qu'il estoit de la famille de Salomon, ce que l'on sait de lui, c'est qu'il n'avoit pas son semblable en valeur & en bravoure. François qui eut le moyen de l'éprouver, si Charles fut venu avec une armée jusques sur les confins de la Bretagne pour vanger, disoit-il, la mort de son allié, n'estimé mieux avec Salomon que s'exposer a estre encore battu par les Bretons. Salomon par ce traité demeura maistre de la Bretagne comme elle avoit esté avant la guerre. Charles estoit d'autant moins en pouvoir de le troubler qu'il estoit peu asseuré de tous les seigneurs de la cour. La France estoit dans le plus grand desordre que l'on le puisse imaginer. Il n'y avoit ni droiture ni justice dans les palais, ni obeissance dans les seigneurs. L'un avoit une ambition demesurée mais sans suffisance, qui le rendoit esclave de tous ceux qu'il croioit utiles a ses desseins en mesme tems qu'elle aliénoit ceux qui luy estoient comme inutiles, & les autres sous le nom (qui nous paroist si modeste) de Comtes pretendoient effectivement estre les compagnons de leur maistre & ses egaux, n'obeissoient que dans ce qui pouvoit contribuer à les mettre en estat de ne plus obeïr, refusoient d'obeïr quand ils n'y trouvoient pas leur compte, abandonnoient l'estat aux infidelles de peur de rendre leur maistre trop puissant en luy aidant a les en chasser, & se ligueoient mesme souvent avec eux pour piller avec plus de hardiesse. Les Barbares de leur costé profitoient en habiles gens de ces desordres, ils enlevoient impunément tous les dépouilles des plus grandes villes dans le coeur du Royaume; Pepin d'un autre costé s'echapa plus d'une fois de sa prison, & toutes les fois qu'il en sortit il ne trouva en aquitaine que trop de gens qui furent bien aises de trouver dans sa robe sance qu'ils luy rendoient le moyen seur de n'obeïr qu'à leurs propres interests, mais le plus grand nombre des seigneurs qui n'avoient d'autre religion que leur ambition la leur cupidité il les trouvoient qui avoient un veritable zele pour le bien de l'estat & qui ne voiroient qu'avec douleur que Charles aussi avide des depouilles des freres & des neveux qu'il se soucioit peu (ou plustost qu'il estoit peu capable de remplir les devoirs de la Royauté, retiroit l'estat par son insuffisance & par sa conduite desordonnée, leur sembloit il a prendre cette resolution par le testament de Charlemagne, par lequel il partageoit le Royaume, et ne laissoit tout du gouvernement d'un homme modéré et le plus agreable du monde a ceux qui s'offroient de se donner a eux, mais il avoient d'autres interests & des mecontentemens particuliers de Louis. il estoit conseillé de leur envoier Lothaire fils de mesme que l'on le leur avoit donné pour maistre, qui n'y avoit fait que un an ou deux avoit este chassé mais par la crainte de ses armes il commençoit a se faire craindre, & les mecontens se promettoient de la debonnaireté de Louis toutes les recompenses & tous les avantages que pouvoit meriter un grand service.

Regino. Sigeb. ann. met.

Il conspiroient que nom que Lui, qui n'y avoit pas d'autres vûes, changer de maistre est une espece de liberté; & les mécontens se promettoient de la debonnaireté de Louis toutes les recompenses & tous les avantages que pouvoit meriter un grand service.

la mesme crainte de Charles que par la conjoncture de la liberté de Pepin. Pepin repris et enfermé de nouveau s'estoit encore échapé & les Aquitains s'estoient redonnés

a lui. ils s'en estoient lassés peu de tems après & apellerent en allemagne Louis
de Germanie pour une 2e fois. La plus part des Sgrs de neustrie se joignirent
à eux les uns mecontens, les autres par le gout de la nouveauté, d'autres
par d'autres motifs plus ou moins criminels. Le nombre des conjurés estoit
trop grand pour tenir la conspiration secrette; La plus part se declarerent
sur le champ de leur revolte. ce fut le parti que prit Robert le fort avec Odon Heroux
& quantité d'autres. Salomon dans la vûe qu'il auroit mis a profit
l'independance a laquelle il aspiroit Louis que de Charles se declara
ann Bertin. pour Loüis avec les mécontens. aussitôt Robert suivi d'un grand nombre
de Sgrs se retira auprés de Salomon. celui-ci, pour profiter d'un secours
considerable les mena dans le maine afin d'en chasser Loüis fils de Charles
Il vint facilement a bout de son entreprise. Loüis épouvanté n'attendit pas
qu'ils en vinssent aux mains, il prit la fuite aussitôt qu'il sut qu'ils étoient
dans le païs, & ne s'arrêta qu'après avoir mis la Seine entre eux & lui.
cela se passa au printems de l'année 858. Charles se disposoit alors a
ann Bertin attaquer les normans dans l'isle d'Oissel (c'est une isle de la Seine) & dans
l'embarras ou le mettoit la defection de la plus part des seigneurs, il resolut
de depêcher dans ses Etats, leur pardonna le passé & leur accorda tout ce qu'ils
voulut excepté La couronne d'aquitaine: Il fit aussi venir son neveu fils de Lothaire
mais
vint aussi a son secours. il ne put cependant venir a bout de chasser les
normans, & pendant qu'il étoit occupé a ce siege; Le Roi de Germanie
entra sur ses terres au commencement de septembre avec une puissante
armée & vint jusqu'a Orleans sans trouver de resistance. La tous les mécontens
de neustrie, d'aquitaine & de Bretagne vinrent se joindre à lui. Charles
fut contraint de lever le siege d'Oissel, & se voyant abandonné
* put catalaunis ad Brenam villam des Sgrs de Neustrie! Il se retira en Bourgogne avec une precipitation
qui auroit resemblé mieux à une fuite qu'à une marche reglée. Loüis
le suivit, & charles après avoir tenté toutes les voies d'accommodement
dont il put s'aviser se resolut enfin de livrer bataille à Sonfrere: mais
sur le point de combattre, il fut abandonné du reste des siens, & contraint
de s'enfuir en Bourgogne. c'étoit fait de lui Sans la mauvaise volonté
de son frere & sans l'autorité Episcopale. cette autorité si fatale
a un frere fut le salut du fils. Les Evesques, choqués apparemment
de ce que l'on n'avoit pas pris leur avis pour establir le plan de cette
v. ep. conciliabulum rebellion, refuserent de reconnoitre Loüis & excommunierent tous ceux qui l'avoient aidé
de la conspiration qui l'avoit mis sur le trône. Loüis de son coté abandonna
sacrum egitur
a ces Seigneurs, & se mit en peine de chasser les normans, que les
peuples les plus exposés a leurs courses, avoient déja chassés, quoique sans chefs & sans expérience
pris les armes pour defendre leurs foyers & leurs biens. Loüis souffrit que
Seigneurs de son parti qui ne trouvoient a s'enrichir que dans le desordre
ann Bertin des affaires publiques traversent cette entreprise de soulevement & les
courussent sus a ces peuples armés par la defense de ce qu'il y a de plus
cher au monde, la vie, le bien, l'honneur & la religion: cette conduite
aliena les esprits de peuple, & tous les Seigneurs qui étoient les mieux intentionnés
, voiant que Loüis ne répondoit pas à leur attente le quitterent pour se
redonner a Charles. Louis ne prenoit pas garde que son pais diminuoit
du moins il meprisoit si fort celui de son frere qu'il ne se tenoit nullement
sur ses gardes. Charles profita de sa negligence, l'attaqua vivement dans
commencement de l'année 859
le contraignit de prendre la fuite à son tour. Robert & les autres mecontens
ne le suivirent pas dans sa fuite, ils revinrent en Bretagne. Les Seigneurs
d'aquitaine rentrerent dans le devoir & reconnurent pour leur Roi Le jeune
Charles fils de Roi Charles. Pepin seduit par son ambition ou par les discours
de Robert & des autres rebelles fit une entrée aux aquitains de la Gothie, &
entra dans la ligue des Bretons & des mecontens. au defaut des armes impuissantes

elles charles voulut employer les Spirituelles pour desunir & abattre cette Ligue. Les Evesques de 12 provinces assemblés prés de Tour escrivirent sur ce Sujet, apparemment par son ordre, aux Evesques de Bretagne & aux Seigneurs Ligués. Ils mandoient a ceux-ci, aprés leur avoir exposé tous les crimes & les desordres dont ils estoient les auteurs & les complices, & les jugemens de dieu, que quoiqu'ils eussent deja esté excommuniés par quantité de prelats, ils leur donnoient cependant terme jusqu'au premier Synode, pour quitter le parti de la ligue & penser à leur conscience; Et que s'ils persistoient dans leur obstination, ils prononceroient contr'eux en plein Synode la Sentence Jointe de l'excommunication. Dans la lettre qu'ils escrivirent aux Evesques Bretons, ils se plaignoient du refus qu'ils avoient fait de se trouver au Concile, ils se plaignoient encore de leur separation d'avec l'Eglise de Tours & de ce qu'ils recevoient en la communion des gens que Leur metropolitain & plusieurs autres prelats avoient excommuniés. Ils adjoutoient quelques menaces, assés moderées cependant & les chargeoient de representer à Salomon que ce n'estoit pas sans exposer son ame a la perdition qu'il avoit trahi la Souveraineté de la Bretagne, aprés avoir fait serment de fidelité au Roy Charles; qu'il devoit se souvenir que les Bretons estoient soumis aux François & qu'ils leur avoient payé tribut; qu'il ne devoit pas empescher les Evesques de Bretagne de rendre a l'Evesque de Tours l'obeissance qu'ils luy devoient; qu'il ne devoit ni enlever les possessions des Eglises, ni permettre qu'elles fussent ravagées; qu'il ne devoit point troubler dans la possession de leurs Biens ceux qui en estoient les legitimes possesseurs; enfin qu'il ne devoit avoir aucun commerce avec les excommuniés, il s'expossoit a estre excommunié comme eux. Ils finissoient cet avertissement par une menace encore plus terrible pour un Prince qui n'avoit point de foi: que s'il mettoit leurs avis, Dieu lui osteroit bientost toute la Souveraineté par la vie; une pareille menace faite par Leger d'Autun Evesque a nommé avoit esté une prophetie; peut estre que les prelats de celui de Tours prophetisoient en effet aussi bien, mais leur enthousiasme n'estoit pas inspiré par l'esprit de verité; temoin la fausseté de ce qu'ils avancent de la soumission des Bretons & du tribut payé par la nation aux François. Rois de France: pour le serment de fidelité prest par Salomon au Roy, il est vrai que Salomon en eut particulier avoit promis a Charles qu'il lui seroit fidelle, mais on ne trouve point que Salomon devenu Souverain ait presté aucun serment pour la Bretagne.

Les Evesques Bretons a qui cette lettre est adressée sont Fastcaire, Garnier, Garenbrius & Felix, quoique leurs Sieges ne soient point nommés. L'on sait d'ailleurs que Garnier estoit Evesque de Rennes, Felix est apparemment le mesme qui avoit esté deposé & qui avoit esté retably dans son Siege, ceux qui ont dit que Fastcaire est le predecesseur de Festin Evesque de Dol Fastcaire estoit Evesque de Dol Garenbrius Ev. de St. Brieux l'ont avancé sans preuves. Les prelats du Concile ne nomment que ces quatre Evesques; c'estoient peut estre les seuls qui se reconnussent pour Legitimes. Soit la peur de l'excommunication, soit par d'autres motifs qui nous sont inconnus, deux Seigneurs Bretons Gonthier de Gz par le Seigneur de Leon de la Ligue, ou firent semblant de la quitter, se rendirent à la cour de Charles en 868 & traiterent pour eux & pour Robert le fort Charles il ne pouvoit rien arriver de plus agréable à Charles dans le dessein qu'il avoit d'aller en Provence depouiller son neveu Charles fils de Lotaire. Il vit qu'il pourroit s'eloigner des provinces attaquées par les normans & qu'il n'auroit rien a craindre ni des Bretons ni des mecontens, pendant qu'il auroit Robert a leur opposer dans la passion qu'il avoit de le regagner, il le laissa maistre

de toutes les conditions de son accommodement. ¶ Robert après avoir fait
les demandes qu'il jugea apropos, que le Roi les eut accordés,
meun sur la loire, & le redonna à lui pour ne plus quitter. par une legerté
n'est pas concevable, les deux médiateurs de son accommodement ne le virent
plustost engagé avec le Roi, qu'ils rentrèrent dans la ligue qu'ils venoient de lui
ann. Bertin. faire quitter, et l'année suivante ils y entrainèrent aussi Louis fils de Charles
Ingelbergue épouse Judith commencement du Carolus La Soeur d'Odon Duc des
Salomon pour se fortifier encore contre Robert pensa donner
ann. Bertin. prest de traiter avec les Normans que Charles avoit enfin chassé des environs
La Seine. une autre troupe de normans qui venoit de piller l'Espagne vint
de l'offre de ses services, & il avoit achetté d'eux 12 vaisseaux. mais
Robert le prevint, il fit ces 12 vaisseaux sur la loire & les brula, puis
elle fournie Veland Le principal chef de toutes ces troupes ramassées, lui
offrit a
livres pesant Somme d'argent tres considerable pour l'engager a
armes contre Salomon. Veland accepta la somme, mais il ne rompit pas
ait fait la guerre aux Bretons. le meme peu de tems après il vint avec
femme & ses enfans trouver Charles & fit croire aux toute sa famille
ceux de sa suite. Robert quoique trompé par Veland, lui pardonna sa
grand. considera
faveur de la religion qu'il venoit d'embrasser & n'exigea pas son argent
puis qu'il n'avoit affaire qu'aux Bretons. mais quoiqu'il se crut obligé
pour eux, il ceda au premier effort de leur courage, il les laissa entrer
Anjou & dans les provinces voisines sous la conduite de Louis & des autres
Sgrs Ligués, il leur laissa enlever impunément les dépouilles de toutes ces pro
jusques sur les frontières de leur païs, mais il les prit au retour à son avan
il leur fit deux cents des principaux d'entr'eux fit les obligea d'abandon
leur proie. Louis pour se venger revint peu de tems après contre Robert
mais il fut vaincu, vit tomber sous ses coups Hugues Abbé de St Denis, & il eut lui même de la peine
à se sauver. Il ne se trouve aucun auteur qui ait découvert les veritables
sujets de mecontentement de Robert & de Louis, & l'on s'est contenté
jusqu'à present dans cette histoire de raconter les faits sans en deviner les
motifs. on peut cependant, autant qu'il est permis de deviner les faits éloignés, croire que ce qui porta Robert a la revolte fut La creation
d'un duché composé du maine & du païs chartrain en faveur de Louis
fils de Charles fait en 857. c'etoit deposseder Robert d'une partie de
charge, puisqu'on lui avoit donné auparavant tous les païs d'entre la
& la Loire a gouverner & a defendre. pour se venger de ce qu'il regarda
comme une injustice il se retira auprès de Salomon en attendant que
Louis de Germanie fut venu & l'empereur chassa son competiteur du trone.
Il y a de l'apparence que dans l'accord qui se fit entre Charles & Robert
on rendit a ce comte tous les gouvernemens dont il avoit été dépouillé
revolta Louis, parce qu'il fallut le deposseder pour rendre le maine &
a Robert. ce sont des conjectures dont le Lecteur portera tel jugement qu'il
plaira. Louis après ces deux defaites n'espera plus de pouvoir abattre son
competiteur; il prit le parti de la soumission, revint auprès de son pere, lui
temoigna un repentir sincere de ses fautes; les Evêques avoient trop de pou
au gouvernement pour ne pas leur faire les mêmes soumissions; il les fit
ann. Bertin Son pere lui pardonna, mais il ne lui rendit pas son Duché. Louis fut obligé de
se contenter du Comté de Meaux & de l'abbaie de St. Crespin. Plusieurs
de Louis les suivi de quelques d'autres, & que Charles, croit la ligue affoi
affoiblie pour pouvoir entretenir le reste par sa presence; il s'approcha
863. L'année suivante de la Bretagne. Il vint d'abord au mans, & de là il
ann. Bertin s'avança jusqu'au monte d'Antresmes près de Laval. Salomon ne
laissa pas aller plus loin, dans la crainte de s'exposer plus la mauvaise de faire un traité
ainsi avantageux qu'il le souhaitoit. il le fit entrer Charles en Bretagne
Il vint le trouver a Antresmes avec Gozfrid, Rorie, Herve' & le reste

¶ f. Rorigo comes.
Rorigus frater eius Carolo fidi.
ann. Bertin 866.

des Lignes, & le leur paie de la Sienne. Il lui en coûta pour cette fois un serment de fidelité, & tous les Seigneurs de Bretagne le prêtèrent avec lui. Les annales de S^t. Bertin ajoutent qu'il paia le tribut pour la Bretagne selon l'ancienne coûtume; mais il faut avoüer que c'est la premiere fois qu'il est parlé dans les histoires du tribut de la Bretagne cette province, soit qu'elle ne l'eut jamais paié auparavant, soit qu'ils eussent negligé de le donner. Charles accommodement alla passer la fête de paques au Mans. Les Bretons ne demeurérent dans l'obeissance que cette année & la suivante. Ils se trouvérent le 1^er. de Juin à l'assemblée de Pistes & y portérent de la part de Salomon les presens que l'on avoit coûtume de faire aux Rois dans ces assemblées & y païerent aussi 50 livres d'argent pour le tribut de la province. Les Bretons craignoient Robert, dont ils eussent peut-être toûjours esté fidelles si Charles ne l'eut point mis de leur voisinage; mais il permit l'année suivante a son fils Louis de revenir en Neustrie & lui donna le comté d'Anjou avec l'abbaïe de Marmoutier, & pour dedommager Robert il lui donna les comtés de Nevers & d'Auxerre. Il y avoit quelques années que des Bandes de normans estoient sur la Loire & pilloient toutes les provinces d'alentour; Les Bretons aussitôt qu'ils virent Robert éloigné, se joignirent aux Normans infidelles & allérent avec eux piller le Mans. personne ne se presenta pour leur defendre l'entrée du païs ni pour les couper dans la retraite. Robert n'avoit qu'une petite armée pour proteger les provinces exposées aux courses des normans que pour aller prendre possession des nouveaux gouvernemens que le Roi venoit de lui donner pour celui d'Anjou, ou le besoin que Charles avoit de sa personne pour l'opposer a ce torrent furieux qui desoloit toutes les provinces de la France l'obligea de le rappeller. quoiqu'il en soit, l'année d'après celle ou il fut nommé Comte de Nevers & d'Auxerre, on le voit à la teste des troupes que Charles opposoit aux Normans de la Seine. mais la victoire ceda au grand nombre, Robert fut battu & mis en fuite, & Charles consterné de cette défaite fit avec les Barbares un traité aussi honteux que desavantageux. Les normans de la Loire ne furent que plus excités par cet exemple a continuer leurs ravages. Les Bretons furent encore de la partie. Les uns & les autres faisant ensemble quatre cent maîtres ravagérent des environs de la Loire & vinrent encore une fois piller le Mans. ils entrérent dans le païs avec autant de facilité que la premiere fois; mais ils n'avoient pas encore repassé la Sarte que Robert, qui avoit rallié les fuyards du secours du Maine, Rannulfe duc d'Aquitaine & les attaignirent. c'estoit fait des brigans s'ils ne se fussent trouvés assez proche de Brissarte pour se jetter dans cette place. c'est un bourg fermé de chateau neuf en anjou sur le bord de l'autre costé de la Riviere de Sarte. ils y trouvérent heureusement une grande Eglise bastie de pierre & ils s'y renfermérent. Robert & Rannulfe entrérent a cheval presque avec les derniers de la troupe, tout ce qui n'estoit point entré dans l'Eglise fut passé au fil de l'epée, & dans l'ardeur de cette premiere attaque ils n'eussent fait de même a la personne si la plus grande partie ne se fut mise en seureté. Les François n'avoient rien de tout cela necessaire pour forcer dans leur retranchement; ils bornerent leurs soins jusqu'à ce que le jour leur ramenât les leurs. Ils mirent pied a terre & commencérent les travaux qu'ils jugérent necessaires pour forcer les barbares dans leur retranchement; ils remirent la chose au lendemain & dressérent en attendant leurs tentes tout autour de l'Eglise. Il faisoit une chaleur excessive. Robert accablé de chaud & de fatigue s'estoit fait desarmer, & chacun ne pensoit qu'a dresser sa tente & a se reposer. Les normans & les Bretons profitérent d'un moment si favorable pour eux, ils firent une

[illegible] Sarte, & au Berlin.

[illegible] de S^t. Aubin.

am. Berlin.

865

am. Berlin.

866.

am. Berlin.

Rugino. Gotfrid de Viterbe

sortie furieuse sur les assiegeants avec de grands cris ; Les François les
repousserent plus vigoureusement qu'ils ne s'y attendoient, & les obligerent de
rentrer dans leur retranchement ; mais il en coûta la vie a Robert. Se
Souvenir qu'il estoit desarmé, il s'exposoit par tout avec un courage
d'une meilleure fortune ; il trouva la mort qu'il semblait chercher. Les
Normans le leverent & l'enterrerent son corps dans l'Eglise en
Rannulfe de dessus une eminence regardoit cette action de loin
avoir eu plus de prudence que Robert, il ne s'en trouva pas mieux ; un
normand lui tira une fleche par une fenestre de l'Eglise, & le fit une
dont il mourut 3 jours après. avec les principaux de leurs chefs la
perdirent courage, se retirerent & laisserent aux barbares la retraite
aux quelles cette Il est croiable que Salomon quoique dans la revolte
union auroit pu faire n'eut point de part a cette union funeste
porta prejudice. Bretons & des Normans, il avoit d'autres affaires en teste. aussi
que son oncle de l'Eglise de Dol tant spirituelle que temporelle de la Br
a peu près en ce meme temps
v. Ep. Innoc. 3. il ecrivit au pape Nicolas conjointement avec Festinien qu'il avoit
Evesque de Dol le pallium pour le nouveau metropolitain
Venbrit femme de Salomon joignit aussi ses prieres a celles de son
mari & de Festinien. Les motifs que l'Evesque employoit pour appuyer sa
710 de sa requeste estoient, entr'autres, que le pape Syrus avoit accordé le
780. pallium a Restovaldus E. de Dol meme, & que adrien I.
avoit fait la meme grace a Jesemenus meme Ev. de Dol meme siege.
ecrivit a Salomon : que la coutume de l'Eglise Romaine
Donner le pallium par une profession de foi signée de la main ou attestée par des exprez envoyez
connoitre la foi de ceux qui demandoient le pallium, & que
avant de l'accorder il estoit bon que Festinien devoit faire s'il vouloit recevoir la
qu'il demandoit. Il ecrivit plus franchement à l'Evesque de Dol : qu'il
estoit surpris de sa demande ; qu'il paroissoit par tous les livres & me
moires qu'il avoit pu consulter que l'Eglise de Tours estoit la me
tropole de la Bretagne ; & que pour ce qui regardoit les faits que s'il avoit
des papes Syrus & adrien, il n'avoit rien trouvé de semblable dans les
registres receuils de ces Lettres. Il lui defendit par provision de
qualifier de metropolitain de Bretagne jusqu'a ce qu'il n'eut fait voir a
les lettres de Syrus & d'Adrien ces deux papes. Le pape ne pouvoit se per
der que les Bretons lui eussent cité ces deux faits sans en avoir quelque
preuves ; c'est pourquoi il ne douta point qu'ils ne renvoyassent a Rome
pour terminer une affaire qui estoit de si grande consequence pour eux.
afin que l'Evesque de Tours ne pensast de son coté a defendre les droits
de son eglise, il l'avertit de la demande des Bretons, & lui ordonna d'envoyer
quelqu'un de sa part a Rome qui put les soutenir contre eux. cette lettre du pape
Le signal d'une guerre nouvelle entre les Bretons & l'Evesque de Tours
a tard quoique retabli dans son siege, quoique comblé des bienfaits de
-posé, & peut estre même de Salomon, ne cessoit pour rien tant de faveurs pu
que Gislard protegé des princes Bretons continuoit d'etendre sa nouvelle jur
diction jusqu'aux portes de Nantes. Ceux des Evesques deposés par Nominoe
vivoient encore se joignirent a celui de Nantes & le metropolitain
par les interets que par les plaintes de ces prelats, porterent
plaintes au pape que les Bretons lui refusoient l'obeissance de
Salomon les maintenoit par sa protection dans une revolte aussi contraire
l'ancienne discipline qu'elle estoit favorable au dereglement. Salomon envoya
apparemment porter Festinien à satisfaire le pape sur le sujet de la profession de foi
& attendoit de jour à autre le pallium ; mais le pape lui ecrivit plus nettement
Lettre d'Innoc. 3. que l'autre fois, qu'il ne pouvoit sans faire tort à l'Eglise de Tours lui accorder
Le pallium pour l'Evesque de Dol, parcequ'il estoit pleinement etabli que
les Evesques de Bretagne estoient suffragans de celui de Tours ; qu'il avoit appris

que ces derniers que depuis peu que ces Evesques s'estoient soustraits à l'obeyss.
de leur metropolitain, qu'on me lui avoit declaré la guerre qu'après avoir
chassé de leurs Sieges tous ceux qui lui avoient paru le plus attachés, & que
ceux qu'on avoit mis a leur place devoient estre regardés comme des
usurpateurs & des brigans; entr'autres Gislard Evesque de Nantes.
Salomon pour repondre à cette seconde lettre envoia au pape des ambass.
chargés de presens & d'une lettre dans laquelle il lui représentoit: Que l'Egl.
de Tours [illegible] a tort de la desobeissance des Bretons; que les Evesques
de la province ne lui devoient point la soumission qu'il en exigeoit; & qu'on
le lui prouveroit quand il plairoit au S. Siege; que les Evesques deposés avoient
aussi peu de sujet de se plaindre qu'on leur eust fait aucune injustice,
après que le pape Leon dans un Concile avoit declaré que les Evesques si-
moniaques devoient estre deposés, & qu'eux mesmes avoient esté convain-
cus de simonie par leur propre confession. Qu'il estoit vrai que
Gislard estoit un intrus, un usurpateur; Actard estoit un brouillon dont
il recevoit continuellement des plaintes, sur tout, qu'il ordonnoit de nouveau
tous ceux à qui Gislard avoit donné les ordres Sacrés. Les ambas-
sadeurs furent mieux receus que l'Ev. de Tours & son partisan ne
l'esperoit; & Nicolas escrivit à Salomon une lettre assez moderé dont
voici le commencement. Nicolas Evesque, a Salomon Roi des Bretons
après avoir rendu de tres humbles graces au Seigneur de ce qu'il a répandu
dans [illegible] une si grande abondance de lumieres, que
en consideration de vre profonde sagesse l'on peut dire après dire que le pais
qui vit sous vos loix est plustost a l'orient qu'à l'occident, Je supplie
Sa divine majesté d'animer autant vostre coeur a produire des oeuvres dignes
de lui qu'il a eclairé vre esprit des lumieres de la vraye foi. & de la connoissance de
vos devoirs. Il lui marque, après un compliment si plein d'estime,
que si l'on a tort en Bretagne de s'autoriser du pape Leon pour excuser
la deposition des Evesques, parce qu'il est certain qu'il a toujours pretendu que
l'on observast dans leur procés la forme establie par les Canons, ce que
l'on n'a pas fait. il lui cite la dessus les lettres de Leon a Rom. nove & aqp
& de Bretagne dont on a parlé ailleurs. il adjoute que Benoist Successr.
de Leon offendé de la conduite que l'on avoit tenüe dans cette deposition
& de ce que des Laïques avoient esté juges dans une affaire toute Ecclesias-
tique, avoit desapprouvé cette deposition & l'avoit tenüe pour nulle; & qu'à
l'imitation de ses predecesseurs, declara qu'on ne peut deposer un Evesque
que dans un Conc. de 12 autres prelats, & que la sentence doit estre prononcée par le metropolitain: pour ce qui est de ce
que l'on dit que les Evesques deposés ont esté convaincus par leur propre
confession; que c'est une raison sur laquelle il ne faut s'arrester, parce que
un aveu extorqué par les menaces & la crainte ne merite pas ce
que l'on pense, mais ce qu'il plaist a celui qui nous contraint de parler. Quant
à ce qu'il parle conspiration generale du Roi & des Srs. Les Evesques n'avoient pas
eu la liberté de se defendre, que demandoit la nature & equité la justice de
leur cause: pour Gislard, il releve la faute qu'avoit fait Salomon, de lui
avoir envoié par les lettres du p. Leon a nommé que Actard estoit evesque de Nantes
avant Gislard; il desaprouve cependant la conduite du 1er. & dit qu'il fait mal
de réordonner ceux qui ont receu l'imposition des mains de Gislard. après
cela il dit que le pape lui conseille ou d'envoier a Tours tous les Evesques de sa province
pour subir le jugement de l'Ev. vrai & Legitime metropolitain, c'est a dire que si
12 Evesques assemblés avec celui de Tours jugent les anciens Evesques Legiti-
mement deposés, il le confirme de nouveau de ceux qui auront
esté mis en leur place pour tenus pour veritables Evesques, si non que ceux ci quittent
la place & qu'eux la soient retablis; ou bien d'a si l'Evesque de Tours a

gest. 3. q. 6. c. 3. & ultime

Gislard estoit Evesque de Nantes lorsqu'il fut deposé par Actard intrus par Salomon

Salomon renonce a soutenir Actard

lui paroist pas propre à juger sans passion une affaire où il a lui-même
qui a envoyé à Rome douze Evesques de nombre des deposés & deux de
ceux qui les ont esté substitués, avec un ambassadeur, & que là on juge
la cause des uns et des autres. Le pape semble avoir le premier sur le Siege
la metropole, il lui mande que quand il aura fait la paix avec Le Roi
Charles, il pourra faire examiner cette affaire, & que pour peu que l'on
Comme foi, il verra qu'elle ne souffre pas de difficulté, parceque
aucune preuve de leur juste pretension; mais que s'il trouve encore cette affaire
de nature à ne pouvoir estre decidée que par le S. Siege, il pourra envoyer
a Rome les preuves toutes les instructions & des preuves qui le regu
afin que ces deux grandes affaires terminées, l'union, la paix, la bonne
intelligence, succedat à la discorde au trouble
Il salue à la fin de la lettre Ienbrit femme de Salomon, & les princes
enfans. L'impatience d'Hincmar ne s'accommodoit pas de toutes ces longu
il ne cessoit de solliciter le Roi, des Evesques pour son retablissement
& de parler de l'affaire de la metropole avec plus de chaleur que d'Hincmar mes
Salomon, choqué de sa conduite le laisse aux prises avec Hincmar; il
montrer cependant que ce n'estoit pas manque de respect & de deference pour
S. Siege qu'il ne retablissoit pas Actard dans tous ses droits, il mit
l'eveché de Leon à Liberalis. Felix avoit deja esté retabli dans celui
Quimper; & Salomon estoit mort il y avoit deux ans, il ne restoit plus que
Nisannus, mais peut-estre Salomon pensa-t-il qu'il estoit
trop dans les interets de la France. Actard ne manque pas dans le Concile
de Soissons qui selint la 862 année de faire ses plaintes ordinaires de
il y temoigna qu'il estoit dans le dessein d'aller à Rome pour y traiter le fond
à fonds des deux affaires de la deposition & de la metropole; Les Evesques
lui donnerent une lettre pour le pape dans laquelle ils lui faisoient valoir
qu'il y avoit 20 ans que les Evesques Bretons avoient secoué le joug de l'Eglise de
Tours; qu'ils ne le reconnoissoient point aux conciles generaux
ni provinciaux ni de France quoique convoqués par le S. Siege, sous
tre de se rendre à ceux que l'Evesque de Tours convoquoit; ils le representent
toute la nation comme des Barbares qui n'estoient chrétiens que de nom, qui
n'avoient aucune deference pour les Loix de l'Eglise; ils se plaignoient qu'ils
avoient desolé par des ravages continuels toutes les Eglises voisines, a savoir
celles d'Angers, de Tours & du Mans, qu'ils avoient reduit celle de
dans un estat pitoiable par l'usurpation de la plus grande partie. Ils lui rep
La memoire de la deposition des Evesques, qui
par la seule permission du Prince, & parce qu'ils estoient Bretons
Ils supposoient dans la lettre que Salomon estoit encore en vie; mais l'on
vû ci dessus qu'il estoit mort il y avoit deux ans; peut-estre le croyoient-ils encore
ils le disoient. Ils supplioient le pape de presser Salomon de rendre à
Charles l'obeissance qu'il lui devoit, & de payer les tributs. Ils finissoient la
lettre en recommandant Actard au pape. Quelques affaires quelques
l'ont pas retardé le voiage de l'Evesque de Nantes, & les Evesques de son
eurent ordre du pape de se rassembler l'année suivante pour examiner
de tout ce qui s'estoit passé à l'egard d'Ebbon Evesque de Reims precedem
de Hincmar. Les Evesques s'assemblerent à Troies la fin du mois d'Ao
de l'an 864 s'informerent à fonds de tout ce qu'regar
Ebbon, et en firent un long detail qu'ils donnerent à l'Evesque de Nan
pour le porter au pape. Hincmar pretendoit qu'Ebbon avoit esté depos
& Charles pretendoit que non, L'un & l'autre avoient leurs instruct
Actard avoit eu ordre de Charles de le venir trouver avant de prendre

Il y ceux qui changera
Del'ordonnance ajouter
de bonne foi

866.

Il cessa au mois de
Septembre de cette me
année que l'Archev de
Tours assemble d'actard
et de Robert & du Mans
confacerent a Tours
Eldeiran nommé à
l'Evesché de Reims.
Il ne faut point douter
que ce ne soit la une
des intrigues
d'actard. cette affaire
retarda son voiage
de Rome.

130

ann: 868 Il prend chemin de Rome. Actard obéit, & Charles craignant que les Evesques n'eussent escrit au Pape quelque chose contre ses interets, contraignit Actard de lui donner la lettre du Concile, qu'il ouvrit & la lut. Il trouva qu'elle favorisoit trop Hincmar à son gré, il en fit une pour le Pape où il exposoit le fait d'une maniere plus avantageuse à Ebbon; il referma la lettre du Concile, mit son cachet au bas de la Signature & pour appaiser Actard il y fit ajouter une clause en sa faveur; il exposoit dans cette clause l'exposé qu'Actard avoit autrefois Evesque de Nantes avoit souffert l'exil, & porté les fers, & esté exposé aux plus grans dangers sur mer & sur terre, tout cela a cause du voisinage des Bretons & des Normans; que la ville de Nantes autrefois riche & d'un grand commerce estoit presentement reduite en cendres & ruinée de fonds en comble: que n'esperant donc plus rien du costé que cette Eglise peut se relever d'un estat si deplorable, il supplioit le Pape de permettre que l'Evesque de Nantes fut installé dans la premiere Eglise qui vacqueroit; & afin que son dessein estant de demeurer quelque tems à Rome, afin de repondre aux Bretons & d'estre instruit pleinement de tout le Siege de tous les maux qu'ils avoient fait aux Eglises voisines. cette clause quoique d'un stile different n'est pas supposée, mais il est manifeste qu'elle fut dictée par celui même en faveur de qui elle estoit faite. Actard arrivé a Rome trouve que celui à qui les lettres estoient adressées n'estoit plus en vie & qu'Adrien II avoit pris sa place: il ne laissa pas de les lui presenter. Hincmar [illegible] que Charles seroit obligé de faire, c'est pourquoi il avoit tout mis en usage pour empescher Adrien de repondre favorablement aux Evesques de Cone. de Troie & Nevers, par la poursuite d'Actard, quoique ce fussent pour la plus part Les mesmes qui avoient composé celui de Soissons. mais il lui donna une lettre adressée en particulier aux Ev. du Cone de Soissons où il les marque: qu'Actard est chargé de porter le pallium a Wulfade pour qui le Cone de Troies l'avoit demandé; qu'il le lui a aussi donné à lui mesme en consideration de ce qu'il a souffert pour l'Eglise: & ordonne qu'il soit etably dans le Siege qui vaquera, qui estoit une metropole, s'il estoit vrai cependant que la ville de Nantes soit entierement ruinée & qu'elle ne puisse plus se relever de ses malheurs qu'elle a souffert par les infidelles qui ravagent tous les bords de la Loire. Adrien mande les mesmes choses au Roi; il le recommande aussi a l'archevesque de Reims & a celui de Tours; il assure ce dernier qu'il a ecrit au Duc Salomon & aux Bretons pour les interets de son Eglise, & qu'il les soutiendra toujours selon la justice l'exigera de lui; il le prie encore de rendre a l'Evesque de Nantes son Monastere de Rotmaine dont il avoit eu autrefois la conduite; il dans toutes ces Lettres Adrien n'epargne pas les Loüanges a Actard, il les repand avec profusion dans celle qu'il lui adresse à Lui mesme pour lui marquer qu'il lui accorde l'usage du pallium. Sans doute qu'il en estoit moins Liberal dans la lettre qu'il ecrivoit a Salomon. La negligence que Hincmar Ev. de Laon nous en a conservé un fragment fait voir qu'elle roulloit toute entiere sur les plaintes du Cone. de Soissons. mais ce n'estoient que des plaintes & tout cela n'acheminoit rien. C'estoit par un sage ménagement que le pape ne vouloit pas prester Salomon Il venoit de s'accommoder avec Charles, & l'on avoit lieu de craindre que si on le poussoit trop vivement, il ne seconat encore une fois le joug & ne fit plus de maux que aucun de ses predecesseurs. Le mort de Robert avoit mis les Bretons en estat de tout entreprendre, & Charles n'avoit aucun commandement a leur opposer: il s'estoit donc resolu de les intimider afin de les obliger a faire un nouveau traité qui rendit pour toujours la paix aux provinces les plus exposées a leurs courses. pour cet effet il avoit convoqué une assemblée generale pour le 1.er d'aoust de l'an 867 a Chartres, & y avoit marqué le rendez vous de toutes les troupes de son Royaume, après avoir declaré qu'il vouloit les mener En Bretagne contre Salomon. mais la defiance estoit par de part & d'autre & il arma

Il donna toutes deux a Actard pour porter à Rome. a l'instant de la lettre de Nevers on voit assez clairement d'un stile different d'avec celle où l'on voit Charles

mieux assurer a sa nation des avantages solides par un bon traité
que d'exposer toutes les forces a une bataille qui selon les apparences affoi-
le vainquit autant que la vaincue & les feroit les uns & les autres
aux barbares ce coup d'oeuil les
meme estat qu'auparavant barbares qui voudroient profiter de leur division.
L'on ne sait pas lequel des deux fit le premier pas vers l'accommodement, mais
après bien des allées & des venües de part & d'autre, il fut conclu que
Charles donneroit des otages, & que Pasquiten gendre de Salomon &
Rabbi homme de sa confiance qui le gouvernoit entierement se trouveroit a
-egne vers le commencement d'aoust pour avec plein pouvoir de ratifier
tout ce qui seroit arresté pour le bien commun des deux nations: Que
troupes françoises convoquées pour le 1er d'aoust se rendroient proche
Le 25 d'aoust, en cas que l'on n'eust pû avant ce terme convenir des
ann. Bert. conditions du traité. Pasquiten ne manqua pas de se trouver a Compi
au jour marqué avec tous les pleins pouvoirs necessaires. Et Charles,
avoir toujours les Bretons pour amis donna a Pasquiten representant
ann. Bertin tout le comté de Coutance, y compris une grande partie du Dauphiné que
v. les pr. acta ri d'avranches, avec les abbaies, les palais Royaux & tout le domaine
Launom. aet ben excepté le Cotentin seul pouvoir de donner l'Eveschè: a condition que
Lae. 4. p. 2. Bretons vivroient en paix avec la france, qu'ils seroient fidelles a Ch
& à son fils, & qu'ils leur donneroient secours contre leurs ennemis
ceux de l'Estat. Charles fit jurer a tous les grands l'observation du tr
Et Pasquiten jura pour Salomon & son fils qu'ils observeroient fi
-ment les conditions de cet accord. Les choses en estoient en cet estat
quand le concile de Trosles se tint, & quand Charles ecrivit au pape
en faveur d'Actard, c'est pourquoi ni dans les lettres du Roi ni dans
du pape Salomon n'est point attaqué personellement il paroit au
contraire qu'on le menage comme un homme dont on
avoit besoin. Le besoin le plus pressant ou l'on fut employer ses armes estoit
Chasser les Normans de la Loire. Il y avoit longtems qu'ils s'estoient campés
Sur cette riviere, elle portoit leurs vaisseaux jusqu'au dans le centre de la
& ils avoient pris, brulé, pillé, detruit les villes & desolé toutes les
provinces dont cette riviere fait l'ornement la plus grande richesse. Ils s'estoient
Nantes, & si on ne les chassoit de la Loire il estoit a craindre qu'
par la beauté & la fertilité des environs, il ne fut pas long tems qu'elle attirât
s'en rendre les maitres que de la ruiner. Leur voisinage
a Salomon, il n'en donnoit pas moins a Charles. Son dessein
ses forces a celles des Bretons & de conduire lui meme ses troupes.
Salomon ne l'estimoit peut-etre pas assez homme de bien pour soutenir
de le voir sur ses terres avec des forces si redoutables; sans lui
marquer aucune defiance, il fit dire a l'assemblée de Pistes qu'
n'estoit pas besoin qu'il se donnast la peine de venir lui meme contre les
Normans, que tant de forces reünies ne serviroient qu'a augmenter le
rage des barbares, & qu'il se chargeoit seul de les chasser de la Loire
& quelque secours raisonnable. Charles content des offres de Salomon
envoia en Bretagne Engelram premier gentilhomme de sa chambre, porteur
a ce prince une couronne ornée d'or & de pierreries avec tous les autres
ornemens propres aux Rois; Carloman par ordre de son pere suivit avec
scan corps de cavalerie. Le secours estoit fort considerable a Salomon si
Carloman eust voulu agir de concert, mais il voulut avoir tout seul l'hon
de la defaite & les depouilles des normans; c'estoit une chimere pleine d'extravag
car comme il suivoit les ordres de son pere, son armée suivit les siens, elle
debanda bientot pour piller de tous costés & ne se logea d'autres carnages
ceux qui avoient du bien & peu de force pour le defendre. Les desordres que
cette armée inutile obligerent Charles de la rapeller; ainsi Salomon demeura seul

l'embouchure de toutes
rivieres jusqu'a la
riviere d'Oreau
d'où ils venoient de
faire une course vers
La villatte & avoient
ruiné Le monastere
de Redon apres La
S.t Jean Baptiste
cart. rotom. f. 117.
v. 67.

ann. Bertin

chargé de poids de la guerre. Tout ce qu'il pu faire de mieux ce fut de tenir les Normans en haleine & de les empescher de s'estendre au loin pour piller. Il tint encore la mesme conduite l'année suivante 869. mais après avoir inutilement attendu jusqu'à la fin de mai tantost à Angers tantost à Nantes plus près de la Loire, il marcha avec toutes ses forces après de Redon le secours de Charles, il trouva avec les Normans, cachés en leur donnant 500 vaches, & l'automne venu fit les vendanges dans l'enceinte même de leur camp tranquillement pendant qu'il estoit encore dans son camp — prés de Nantes, Les discours les plus ordinaires estoient du courage & de la force des Normans : Wurfand ennuié d'entendre parler si souvent & si avantageusement d'une nation qu'il mepriſoit, dit qu'il craignoit si peu les infidelles qu'il s'offroit quand le Roy decamperoit de rester au mesme lieu & d'y attendre les Normans pendant trois jours sans autre compagnie que de ses gens. La flotte des Normans n'estoit eloignée que de quatre lieues du camp des Bretons, & Hastingue eut bientost appris la bravoure de Wurfand. Quand on eut conclu le traité de paix, Hastingue dit à Salomon qu'il avoit appris que vous aviez un brave qui se fait fort d'attendre seul toute mon armée pendant trois jours quand vous vous serez retiré. Je vous prie de la part de laisser ici Il souhaitoit fort connoitre un si grand homme; c'est pourquoi il vous prie de le laisser ici quand vous leverez le camp, pour voir s'il aura le courage de vous attendre. Salomon ne savoit encore rien des discours de Wurfand; il lui demanda avec effroi d'emotion s'il estoit vrai qu'il eut esté assez temeraire pour parler de la sorte? Wurfand sans s'etonner Tout ce que l'on vous a dit seigneur est vrai, dit-il, Laissez-moi seulement ici, vous verrez si c'est courage ou temerité: Salomon dit qu'il n'en feroit rien, Wurfand le pria plus instamment de lui accorder cette grace. Salomon eut beau lui representer qu'il se laissoit aller au plus ridicule entestement qu'il pust s'imaginer, & que c'estoit se livrer lui de lui mesme à une mort certaine, Wurfand lui protesta que quoi qu'il l'eut dit il le feroit de sorte que s'il ne le lui permettoit, il alloit renoncer à son amitié & à son service. Salomon fut contraint de lui en laisser passer son envie, il se retira & Wurfand resta sur le lieu avec deux cens hommes seulement. il y attendit les normans non seulement trois jours, mais cinq, & les eut encore attendu plus longtems sans que Hasting la 6e nuit lui envoya dire par un captif qu'il relaschat, qu'il prist la peine de venir jusqu'à un gué qu'il lui marqua; cela n'estoit plus de la moderation de Wurfand; cependant il s'arma & fit armer les siens, & vint hardiment au lieu que Hastingue lui avoit marqué. il passa mesme le gué pour les Normans & les attendit jusqu'à midi. cette grandeur de courage les estonna ils n'oserent paroistre & Wurfand se retira couvert de gloire de tous ses gens par une si belle action Sa seule presence estoit d'un grand poids dans l'armée, tant on avoit de confiance en lui. Il ne tonne pas toujours dans les mesmes lieux ni dans les mesmes occasions, & ce qui fait peur aux uns, n'ebranle pas toujours les autres. Les Normans avec qui Salomon venoit de traiter avoient eu, comme on a déjà dit, moins de respect pour l'abbaïe de Redon que ceux qui auparavant avoient esté battus par Pippe & par Erispoé s'estoient répandus aux environs de la ville riviere de Vilaine. après la destruction de son monastere et pendant que le successeur de Convoion estoit occupé à la guerre contre les Normans Salomon le prince aussi touché que lui de la desolation de ce saint Lieu fit rebâtir le monastere de Redon dans un de ses palais nommé Plelan, & y fit un monastere qu'il voulut appeller le monastere de Salomon jusqu'à ce qu'il fut achevé. Il l'enrichit de presens tres considerables, celui qu'il estimoit le plus estoit le corps de St. Maixent qui avoit (par quelque pieux larcin) esté enlevé de poitou & apporté en Bretagne. Les autres estoient veritablement dignes d'un grand prince, comme un calice d'or pesant 10 Livres & davantage, garni de

il ordonna que l'on continuast & se pressat d'en achever les bastimens. Ses ordres furent executés avec promptitude; et quand tout fut achevé il jugea le lieu assez digne de lui & le fit appeller le monastere de Salomon

v. 104. a. Depuis l'hiver mais continua l'année selon. Suivante 869. Ann. Bertin.

Hastingue ne manqua pas de faire informer

Il souffrit dautant plus impatiemment que lui fait mort certaine

qu'il le viendroit

de la

9 heures du matin.

Les barbares

Il

Il

v. 70.

Ils

Les Bretons encore en guerre avec les Normans

v. 71.

Dignes de lui

v. 72.

Il avoit déjà fait venir des ouvriers

pour commencer à bâtir un nouveau

Jours de refuge aux moines de Redon

313 pieces de prix de la patene de mesme pesant 7 livres & demi
orné de 145 pieces precieuses. une grande croix d'or du poids de 23 l
avec prés de 400 pierres precieuses. on ne fait point ici, depeur d'
Le lecteur, un detail exact de tous les autres presens de Salomon ; ceux qui
Sortes d'inventaires font plaisir, pourront le voir dans les preuves. on s
Seulement que Salomon donna pour une chasuble, un habillement
d'un drap d'or tres precieux entrelassé de broderie dont Charles son co
v. Cart. Rolon. f. 118 (c'est ainsi qu'il l'appelle) lui avoit fait present, & trois closes d'une
prodigieuse. c'estoit pendant le tumulte de la guerre & le fracas des
que Salomon donnoit des marques si eclatantes de sa pieté. Sa femme
pourvut dans le mesme temps, & il la fit enlever à Rhedon. les moines de
y avoient deja porté leurs corps de leur abbé comme pour en prendre possession
Quelques mois apres que Salomon eut fait la paix avec les Normans, une
de haute naissance (parce qu'elle estoit petite fille du Roi Judicael) &
possedoit de grandes terres dans le diocese de St. Malo
Cart. rolon. f. 76. la mort de son mari & de son fils, fit donation de tous ses biens a
Juthaël & l'adopta pour son fils, luy faisant aussi adopter les filles
les sœurs. l'on a vu ci dessus que Salomon avoit par sa naissance
droit a la couronne de Bretagne : il estoit donc de la famille de Judicael
l'on peut regarder cette donation de Roiantdreh (c'est le nom de ladite
comme une substitution faite pour empescher les biens de cette dame
tombassent par le mariage de ses filles en des familles étrangeres. Salo
avoit eu deux fils de une fille [illegible] de
Il crut que c'estoit assez pour le bien de l'estat & pour continuer le sang
dans sa famille : s'il n'eut pas eu cette pensée, il lui auroit esté facile &
avantageux de trouver une [illegible] Epouse dans cette mere ou parmi ces
adoptives, mais il estoit assez maitre de son cœur pour ne se permettre
coeur, il estoit aussi en paix du coté [illegible] des passions qui troublent
de n'avoir affaire qu'aux Francois
Salomon pendant [illegible] les differents entre les Normans
[illegible] les endroits de la riviere par où les infidelles avoient coutume d'
son païs, il avoit outre cela une bonne armée sur pied, grand nombre d'
capitaines pour la conduire ; tout cela & un bon traité fait avec les normans
lui faisoit croire qu'il pouvoit pour quelque temps s'absenter de la Bretagne. A
conscience lui reprochoit sans cesse la meurtre d'Erispoé ; il craignoit [illegible]

870
ann. Bert
Il construisent
Il faisoient peu reflexion
observateurs de celle
qu'ils donnoient :

ann. Bert
x 869.

revolution dans l'estat en faveur de la fille de ce prince, et si pour faire
cet il peut dû
penitence de ce crime aux yeux de toute la Bretagne, il
lui que le public avoit regardé comme le vangeur de la mort d'Erispoé.
Il crut qu'il trouveroit
a Rome aux pieds des apotres le repos de sa conscience que son crime
lui avoit fait perdre. Il resolut de faire le voiage
pensa deja quelle ordre il mettroit a ses affaires pour empescher que rien ne
troublat la paix de l'
estat pendant son absence ; il crut avoir si bien pris toutes les mesures necessaires pour
empescher les desordres civiles, aussi bien que comme les attaques du dehors,
que l'on n'auroit pas de peine a lui permettre de se mettre en repos apres l'avoir
procuré aux autres. Il assembla les Estats de ses provinces, et leur declara
le dessein qu'il avoit d'aller a Rome pour conferer avec le Pape de choses
dont il ne pouvoit confier le secret a personne ; que la Bretagne n'avoit rien
a craindre de son absence, qu'il y alloit de son repos, de son salut, du
bien de l'Estat ; Les normans estoit trop proche, l'on se fioit trop peu a
leur parole, et l'on craignoit trop que la division ne naquit entre les chefs
a qui Salomon laisseroit l'administration de l'Estat et le commandement
des troupes ; on le pria de remettre son voiage a une autre fois. Il ne
pouvoit faire ce voiage avec dignité sans le consentement de ses Estats,
il ne vouloit pas non plus le faire autrement ; il fut contraint d'acquiescer
a la volonté de ses Sujets, content au reste de voir dans leur refus les
marques sensibles d'une affection veritable. Il informa le pape du
dessein qu'il avoit eu de l'empeschement que l'on y avoit aporté. Il pour
satisfaire en quelque sorte a la deliberation, il envoia au pape des presens
considerables, entr'autres une statue d'or de sa grandeur. Dans la lettre
qu'il lui escrivit il lui marqua aussi qu'il a basti depuis peu un
monastere qui n'est encore dedié a aucun saint, et le pria de lui envoier
des religieux, ceux qui pratiquoient la regle de St Benoist dans le monastere
d'Aniane, en Languedoc, duquel siege le 1er estoit Evesque. Le second estoit
Felix
mes chers a Salomon. On verra dans les preuves
La lettre de Salomon toute entiere : l'on sera peut estre surpris de n'y pas
trouver a la demande du pallium le Responde Jesu Christe, tel qu'il est dans les
autres livres ou cette lettre se trouve imprimée ; mais cet article est une
interpolation, comme il paroit par le cartulaire de Redon ; et dans cette matiere
doit tenir lieu d'original ; La fourbe fut decouverte au concile de Xainte
assemblé par les Legats de Greg. VII : et c'est un clerc de l'Eglise de Dol qui
est auteur de cette interpolation. Baldric pour lors le plus habile homme qui fut dans
trouva la fable trop avantageuse a son Eglise pour ne la pas adopter dans sa
chronique ; Le Baud nous assure que l'on y lisoit que Dol avoit donné
le pallium a Festinien. En effet le meme fauxaire qui avoit inseré
la demande du pallium dans la lettre de Simeon, mettoit aussi dans la
reponse du pape qui accordoit le pallium a l'Evesque de Dol. ce
temeraire interpolateur faisoit dire a Salomon : que la raison pour quoi
Le pape Nicolas avoit refusé le pallium a Festinien estoit parceque dans
la lettre qu'il avoit ecrite pour le demander, il avoit mis, faute de savoir les
usages de la cour de Rome, mr son nom avant celui du pape, parceque
sa lettre n'estoit point scellée ; de quoi parceque il avoit employé pour ambas
deux des gens que l'on ne reconnoissoit point pour caracteres dignes de foi : autres impertinences
qui ont esté plus impertinemment relevées par l'Eglise de Tours. elle a
sur ce beau canevas forgé des lettres de nicolas a Salomon et a festinien
que nous aurions peines de croire pour les veritables si d'autres plus habiles
ne les eussent conservées au public. mais pour laisser les fables a part,

(1) Il avoit cependant
de plus longs tems
differé a satisfaire son
devot sentiment
sur le dessus, et
cet retardement devenue
reprehensible

Cartulaire f. 122.
f. 70
Cartulaire Kemperleg.
f. 91 ex cart.
Cartulaire f. 122.
V. 73

f. 70.
V. 74
Cartulaire 120
V. 76
V. 78

Cartulaire de Redon p. 75

Il est sur qu' Adrien envoya a Salomon un bras de Leon mis
comme une relique d'une grand sainte. Il ne parle que de cela
la lettre qu'il lui escrit pour repondre a la sienne. Il est acco
Le pape Leon osta de nouveau par ses ambassadeurs
moine Salomon se marqua que trop sur la fin de sa vie qu'il est
mettre le comble a la felicité d'acter devenu grand archevesque de Tours,
bens n'etoit pas encore venu que ce grand
apres la proposition d'acter. Deux apres que Salomon eut envoié à
873 C'est a dire l'an 873 Charles donna ordre a toutes ses troupes de march
ann. ben. Reg. no comte de la Bretagne: quoi que l'on ne vist pas on que Salomon pouvoit
offensé depuis le dernier traité de paix, on le connoissoit assez pour ne
s'etonner de le voir attaquer un prince
il venoit de conclure un accommodement; ainsi tout le mon
fut trompé. Salomon ne s'etonna pas d'un changement si inespere,
Il en perdit quoi qu'il fut a peine relevé d'une grande maladie qu'il avoit eue quelques
tems auparavant
Can. volon. f. 69. v. 74.
avoit toujours esté le premier a rompre avec la France;
Fort etrange que la rupture commençast
la France, il assembla au plustost son armée,
pour y recevoir
les François. Il fut trompé comme les autres. L'orage ne
-coit que les Normans. La situation d'Angers leur avoit
commode pour mettre leur flotte a couvert
les attaques
enfans, & les depouilles des provinces qu'ils
quelques années qu'ils s'enorgueillissoient
peine, parceque a la veue de leur flotte,
la fuite. Les normans avoient reparé les murs & les fossés de la
& s'avoient mise en estat de se defendre contre toute sorte d'attaque,
avoit veritablement des allarmes de l'esprit de
avoit couru le bruit
que publioient qu'il alloit contre le Bretagn
ne se mettroient point en garde & qu'il pourroit les surprendre en
contre eux tout d'un coup. mais il trouva que tout etoit trompé
mesme apres en avoir trompé tout l'autre. Il n'appartient pas a
nation changé de
ronnent de vivre dans une securité que l'on trouve a peine entre
le bois de la paix. Les normans ne l'ignoroient pas, & Charles les
aussi retranchés et aussi fortifiés que ceux qui se tenoient toujours
declarer. Il ne laissa pas de mettre le siege devant la ville.
fort enfoncé
jusqu'au lieu ou est
maintenant la chaussée
Et tous les vaisseaux
des normans estoient
entre le pont de maine
& l'isle du mont
que l'on apelle present
l'isle de St Aubin: voit a la veue d'Angers. le pont de maine estoit rompu
maitres de la riviere, n'avoient laissé aucun
pour y passer
Bretons furent pendant quelque tems simples spectateurs de ce qui se
passoit de l'autre costé. l'on y attaquoit avec furie & l'on s'y defendoit
vigeur. Et les uns & les autres ne firent rien de tout ce qu'l est de la guerre esprit
pour prendre les villes. Les assiegés au defaut de l'experience avoient l'av
-age du lieu, une force
pour les assiegeans. Charles n'avançoit point & les Normans lui noioient beau
de monde; Le siege commençoit a estre en longueur & comme Charles n'a

venu que dans l'esperance d'emporter la ville d'amblée en surprenant
les normans, ~~L'on~~ il n'avoit pas donné ordre aux vivres pour long-
tems. L'armée estoit nombreuse, elle ne pouvoit pas longtems. Sans se
restraindre du peu de prévoiance du chef à la faim succedent des maladies
contagieuses causées par la fatigue, la mauvaise qualité des vivres que
l'on fournissoit aux troupes. Les Bretons ne s'ennuioient pas moins de
ne rien faire que l'armée françoise se rebutoit des fatigues d'un siege
si meurtrier en toutes manieres. Salomon s'avisa enfin de la seule chose
qui pouvoit livrer les normans a Charles, de lui faire avoir une gloire
~~qui ne lui appartenoit~~. avant de l'entreprendre, il voulut faire savoir à
Charles. Il lui envoia Gonfrid Wigon avec les principaux seigneurs de Bre-
tagne. Les apn. de St. Bertin disent que Wigon fit au Roi une espece d'hommage
de quoi lui fit serment de fidelité en presence de ces seigneurs, a la ma-
niere qu'il n'estoit pas question de cela pour lors, & ce qui est sur,
c'est que Charles apprit avec beaucoup de joie le dessein de Salomon, &
le pria de l'executer au plustot comme il l'avoit projetté. L'armée de
Salomon estoit campée dans les prés qui sont entre l'isle des St. au bin
& le pont des treilles, il fit faire a travers de ces prairies creuser un fossé
large & profond qui fut faisant ouvrir une digue qu'il avoit faite
a la teste de l'ouvrage, il fit entrer les eaux de la marine dans ce nouveau
lit qui est celui qu'elle coule encor à present. par ce moien la flotte des
normans, toute leur resource, se trouva a sec, & Charles pouvoit
les exterminer pour jamais dans le lieu ou ils etoient, mais ce qu'ils avoient fait
a la France. il est vrai que Salomon avoit encore bien d'autres sujets a venger
les pertes la ville de Nantes il lui en eut coûté trop de monde; il pouvoit
se demander aux vivres mais si un general doit menager la vie de ses
soldats ce n'est pas quand il s'agit de donner le dernier coup a un ennemi
capital & irreconciliable; il y a dans le fonds plus de cruauté que de veri-
table cette fausse pitié, parceque l'ennemi pour avoir été vû
si près de sa ruine & de n'avoir echapé qu'à la faveur d'un traité desavan-
tageux, abuse aussi tost qu'il le peut impunement de la foi publique &
de la liberté que son lui a accordée, & par de nouveaux ravages plus cruels
que les premiers fait voir qu'il y a plus quelquefois moins a perdre dans une
sanglante bataille que dans une paix si peu asseurée. Cependant Charles aima
mieux traiter avec eux, que de procurer au prix du sang de quelques soldats
un repos solide aux plus belles provinces de son Roiaume. Il y
a de bons auteurs qui attribuent cet accommodement à une ridicu-
leuse cupidité, qui dit que les Normans offrirent a Charles des
tresors immenses pour avoir la liberté de se retirer, & que Charles vaincu
par la convoitise consentit de laisser cette proie au milieu de ses etats en
partageant avec eux les depouilles de ses Sujets. pour sauver son
honneur il leur fit jurer qu'ils sortiroient d'angers un certain jour, qu'ils
ne pilleroient plus ses provinces, & qu'ils empecheroient que d'autres barbares
de leur nation ne les pillassent, enfin que ceux qui interpretent le serment
de differents qu'ils feroient de ne plus revenir, ajoute Annal. Bertin. Ce passa dans les mois d'août &
septembre & d'octobre. il permit aux Normans de passer pendant l'hiver
dans une isle de la Loire, & de retirer de la maine
Les normans passerent l'hiver dans l'isle selon la convention, mais ils y passerent
aussi l'eté & firent plus de mauvais qu'ils n'avoient encore fait. Salomon
fut le seul qui remporta quelque gloire de siege d'angers. Charles après lui

avoit donné toutes les Louanges que meritoient son Zele, sa Diligence
son habileté, renouvela les traités faits avec la Bretagne, le traita
cron. Dol. Baldric Roi et leur consentit a quelque dependance près qu'ils en sortoient
apud Le Baud les marques, qu'ils en eut tous les droits & qu'il en exerceat toutes les
Sirmond. ex Ched fonctions. Depuis le regne de Loüis le Debonaire les Evesques s'estoient rendus
veleii moutis S-mah. en quelque sorte considerable
cap. 23 apud necessaires en Cour, qu'il ne se faisoit aucune sans leur
Laudianum an. conseil & sans qu'ils fussent de la partie C'est pourquoi il se trouva quantité
877. siege d'angers, comme il paroist par la lettre que leur ecrivit Robert
de mans malade à l'extremité, par laquelle il se confessoit coupable de tous
les crimes que l'on peut s'imaginer, & les prioit de l'absoudre en vertu de la
puissance que Dieu leur avoit confiée; les Evesques le traiterent comme
malade desesperé, ils lui accorderent tout ce qu'il voulut. Apres s'estre
Attention à ses interests que la ceux, si l'on peut parler ainsi, des Saints
de L'Eglise; il presta lui Salomon, deja ebranlé par les lettres de deux
papes de terminer le schisme de Bretagne, de retablir Susannes &
de rendre justice la memoire des autres Evesques deposés, que Salomon promit
satisfaire sur ce sujet à ceque L'Eglise de mandat de lui. Depuis si long tems
Courantgen Evesque de Vannes n'avoit eu un plaisir extreme la reconci-
L'un gendre & lion de Salomon, parceque l'on ne pouvoit retablir Susannes qu'en
tous deux parens deposant; il commença de cabaler avec Pasquiten comte de Vannes, &
de Salomon avec Guevant avec ses confreres. comte de Rennes. il pretendit aussi
v. 76. que quoi qu'ils fussent Evesques plusieurs complices, neanmoins on ne pouvoit
declarer nulle la deposition de leurs Evesques chassés par violence sans flestrir ceux que l'on avoit
a leur place & sans les declarer intrus & usurpateurs; que si l'on donnoit
atteinte à une partie de ceque Nominoé avoit etabli fait, ce ne seroit
pour epargner le reste & que l'on diminueroit sans doute le nombre des
Evesches de Bretagne, si l'on s'en rapportoit aux archevesque de Tours
que la reunion des Eglises de Dol et avec celle de Tours avoit de tres
dangereuses suites, que la nation ne conserveroit jamais sa liberté si
qu'elle seroit soumise Les Evesques qui y trouverent un sens si conforme
croient soumis à un étranger: Il opposa, comme il y avoit bien de l'apparence
fille d'Erispoé, Courangen par lui representer le droit que sa femme lui
donnoit à la Couronne, que Salomon estoit un usurpateur, & qu'il
indigne de posseder la princesse dont il estoit l'Epoux, s'il ne vangeoit
sang de son pere par la mort de celui du meurtrier. on ne sait pas ce qui
fut cause a Pasquiten: c'estoit le gendre de Salomon, c'estoit l'homme
en qui ce prince avoit le plus de Confiance; Il ne fit rien sans lui
v. 77. de Pasquiten non plus que sans celui de vurfand; dans la maladie
de Salomon dont on a parlé ci dessus Pasquiten avoit pour obtenir de Dieu la
grace de son beau pere donné au mon. de Plelan des terres de son pro-
heritage. Avec toute cela Pasquiten fut un des chefs de la cabale qui
+ (Rivallon l'aîné forma contre les interêts de L'Evesque La couronne la vie à Salomon. peut etre que si justice
estoit deja mort) n'eust point eu de fils il eust eté plus difficile d'engager le comte de vannes
aîné ex cart. rotom. dans cette conspiration, parceque la Souveraineté lui eust eté devolue
de plein droit; mais ayant des enfants de tels raisons l'ambition leur y pretendre, & s'avan-
ter eloigne, il donna les mains a tout ce que voulut l'Evesque. Toutes
pratiques se faisoient secrettement que Salomon fut quelque tems
en avoir aucunes nouvelles Il procura a reparer l'abbaye de Redon
& les autres lieux ruinés par les normans, la maladie dont il avoit eté affligé
cart. rotom 126. apres le tems de repos qu'il avoit eu durant le cours de sa maladie, il
Il faudroit que la paix jugea que la fin etoit proche cet abattement lui fit craindre une recidive
voit bien la permettre la langueur que dangereuse que la 1re maladie, & pour empecher les divisions qui
lui causoit pourroient apres sa mort troubler la Bretagne, autant que pour la procurer

Le repos & le repos

Le tems & le repos necessaires pour faire penitence du grand crime, que sa conscience lui reprochoit sans ceste, il resolut de quitter le nom à Soufis. Il convoqua pour ce sujet tous les Evesques & les grans Seigneurs de Bretagne, mais de tous ceux qu'il avoit convoqués il ne se trouva d'autres marque pour l'assemblé que deux Comtes & deux Evesques, & les 2 derniers furent apparemment Liberalle de Leon & Felix de Quimper gagnés par tous les autres Seigneurs s'assemblerent en armes d'espaule coste' et declarerent la guerre à Salomon qui se marcherent contre lui. Pasqueten Riwalland estoit a la teste, & avoient avec eux toutes les forces de la Bretagne. on verra peu d'exemples dans aucune autre histoire d'une revolution si prompte. Il est a croire que la plus part des Bretons avoient ignoré jusqu'alors que Salomon eut fait l'auteur de la mort d'Erispé; Courangen ne le cacha plus à personne; l'horreur de ce crime qui fit oublier aux Bretons la fidelité qu'ils devoient à Salomon, aussi tost que les grands services qu'il avoit rendus à sa patrie. on ne sait pas quelle Riwalland mit entre les mains de Rivelin à la teste des conjurés. on ne sait point quels pouvoient estre les interets de ce Prince, mais il est certain que c'estoit un des plus grans Srs de Bretagne, & qu'il estoit toujours en la compagnie de Salomon

874 Les troupes revoltées marcherent contre le prince avec une diligence qui ne lui donna pas le tems d'eprouver en convoquant les troupes, si tout le monde l'avoit egalement abandonné; Le peu de Srs & d'Evesques qui s'estoient trouvés à l'assemblée lui manquoient alors, que la revolte estoit generale; aussi a la proche des ennemis il ne pensa plus qu'a chercher un azile ou il savoit bien qu'Erispé en avoit autrefois trouvé un dans le monastere de Landevenec. Sitot qu'il eut appris la retraite de Salomon qu'il estoit, les uns disent qu'il se retira en prison, les autres assurent que ce fut a Brest qu'il se retira. Soufis vigoureusement poursuivi par les conjurés, il se mit en prison, ou on ne parle plus de lui; ce qui donne lieu de croire qu'ils lui eterent la vie. Salomon dans sa retraite ne pensa qu'à se preparer à la mort, mais les conjurés ne lui en donnerent pas tout le tems qu'il eut souhaité. Ils investirent le lieu ou l'Eglise de Lesnevi, un reste de superstition religion les empecha de rien entreprendre contre la vie de Salomon. Le jour suivant qui estoit destiné a honorer la nativité de St Jean Baptiste: Ils lui envoyerent seulement ils lui envoyerent un Evesque pour lui persuader de quitter son azile & de se rendre volontairement, afin d'eviter les profanations dont sa retraite pourroit estre cause. Cette cruelle ambassade ne l'estonna point; Apres s'estre muni du pain qui donne la vie eternelle, il se presenta a eux avec un visage plein de gravité, sans marquer d'abbattement, ni d'indignation un courage mâle et intrepide empechoit l'un, Les plus animés des conjurés ne purent soutenir sa vüe, ils le livrerent a quelques François dont le principal estoit Fulcoalde, qui lui creva l'un & l'autre, celui mesme qui Fulcoalde avoit esté tenu sur les fonds de Salomon, il lui arracha les yeux le mesme jour, pendant que les conjurés contre son intention parce qu'ils avoient dessein de differer son supplice au jour suivant, ne s'entretenoient pas d'autre chose que de leur crime mais pendant qu'ils conferoient ensemble sur ce qu'ils en feroient, Salomon termina leur different. Salomon accablé de douleurs, mais adorant la main de Dieu apesantie sur lui, mourut le 25. C'est ainsi que l'on a dit de la mort de Salomon, celui que les Bretons honorent sous le nom de St Salomon martir; on peut douter si la pieté des sujets plus de part a cette apotheose que le merite du prince. du moins est-il sur que c'est la cause qui fait & non pas le supplice qui fait le martyr. ——

Le corps de Salomon fut porté à Plelan & mis comme il l'avoit
auprés de celui de sa femme. Pasquiten & Gurvand partagérent
Bretagne entr'eux. celui-ci eut Le païs de Rennes & toute la parti
Rotou septentrionale de Bretagne, l'autre eut Vannes & tout le cost
V. 78. midi ; ~~Plechastel, Pesbeuf, sur le bord de la riviere fut le~~ du partage
~~commun de leur partage~~. on ne parle point de Vigon fils de Rivel
leur complice ; peut-être s'en défierent-ils comme Salomon avoit
depeché almar, s'il n'aime mieux dire qu'il eut en partage
païs les plus reculés vers le couchant de la province. Il est
qu'une union que le crime avoit formée ne fut subsister longtems, les
Vannes & de Rennes
furent bientôt brouillés ensemble. Gurvand content de son sort ne
Comtes
songea à jouir en paix du fruit de son crime. Pasquiten ne put le
repos ; Les droits de l'un & de l'autre sur la Bretagne
Il fit alors que
Gurvand eut peu près semblables, si ce n'est que la fille de Salomon n'
La fille Epouse, n'eut heritiere que par le crime de son Epoux, au lieu que Gurvand
aucune part à celui qui avoit osté la vie au pere de son Epouse.
Cependant, quoique Gurvand fut le plus brave & le plus redouté
Pasquiten estoit le plus suivi. Les Bretons pretendoient punir
Regino
en favorisant la fille d'un Roi qu'ils venoient de faire mourir
une partie de leur crime. Quoique suivi déjà du plus grand nombre des
ne se crut pas encore assez fort contre Gurvand, il appella les Normans
son secours avec toutes ses forces, il entra dans le païs de Rennes vers
Vers la ville pour y attaquer Gurvand. aux approches du Comte de Va
La plus part des gens de Gurvand effrayés du grand nombre des
ennemis, se retirerent chacun de son costé, il ne demeura pas plus de
mille hommes auprés de lui, encore tous choisis de les plus determinés
il y eut plus de valeur que de valeur à attendre l'ennemi
si peu de monde ; mais Gurvand ranima leur courage par ses discours
& leur communiqua son intrepidité. Les ennemis estoient plus de trois
fois plus hommes, Gurvand les chargea. Sans les contes donnés
les Bas de Rochers sur le bord de la mer il les fit fuir à travers les escadrons
plus épais tuant & renversant tout avec une force et une rapidité
rompoit toutes mesures à l'ennemi ; à peine avoit on commencé à
retablir les rangs dans les leurs ou il avoit percé le desordre avec le
carnage, qu'on le voioit paroitre de nouveau plus animé plus
vigoureux que la premiere fois. Pasquiten ne put jamais remettre
son ordre dans son armée. il voioit de tous costés tomber ses gens
l'epée de Gurvand
l'herbe tomber dans les prés. Sous la main de ses chefs ; il mourut
par son exemple au peu de temps qui leur restoient qu'il n'y avoit
de salut que dans la fuite. il estoit en effet le seul parti qu'il avoit à pr
Il est vrai que Gurvand
parce que avec le plus de monde qu'il avoit il ne se montra
Capitale des Meduales
les premiers. ce combat se donna à la vue de Rennes dans une
campagne qui est maintenant occupé par les faux bourgs du nord &
couchant. Les Normans se jetterent dans l'abbaye de St Melaine &
barricaderent comme ils avoient autrefois fait à Nantes, & la nuit
venue ils s'enfuirent vers leurs vaisseaux qui estoient apparemment à
La perte de cette bataille ne fut pas la seule que fit Pasquiten, presque
Sa femme & le principal motif sur lequel la plupart de ses partisans moururent
cette année ou la suivante. Elle fut enterrée dans le monastere de
V. 80. Redon, où l'on avoit déjà fait plusieurs
V. 79 du vivant de Salomon pour le repos de son ame. Cette mort l'empêcha
Les peuples firent de grands efforts pour secourir Pasquiten comme Gurvand, le combat
conduite donna lieu de penser que Pasquiten avoit eu quelque intel

de Prostlon, dit il y a tout sujet de croire que ce Gurmhailon qui gouverna la Bretagne en qualité de monarque immediatement apres la mort d'alain frere de Pasquiten estoit né de ce mariage. avec toute la faveur du peuple & des grands Pasquiten n'osa attaquer de nouveau Gurvand pendant qu'il le vit en estat de marcher à la teste de ses troupes; mais aussi tost qu'il le vit attaqué d'une grande maladie qui le retenoit au lit, il rassembla de nouvelles forces & se jetta sur les terres de son ennemi. Les troupes du party de Gurvant presqu'au desespoir lui demande[nt] ce qu'il veut qu'elles fassent. Si je pouvois marcher à vostre teste, leur dit il, je ne vous donnerois point d'autre conseil ny exemple; mais vous voiez quel estat ou je suis me permet pas de vous conduire. prenez le drapeau de Gurvant, je m'asseure que vos ennemis ne l'auront pas si tost vû qu'ils se mettront en fuite. Ils lui repondirent que sa presence seule pouvoit leur donner du courage & qu'ils estoient asseurés de la victoire pourveu qu'il fut dans son armée, laquelle dans l'estat où il estoit ne pouvant s'y trouver, tout estoit desespéré pour son parti. non non mes amis, dit Gurvand, il n'y a rien de desespéré, puis que je vous suis si necessaire je ne vous abandonnerai pas; je mourrai plûtost glorieusement dans le champ de bataille qu'en lit. en disant ces mots il voulut faire un effort pour se lever, mais il sentit que les forces lui avoient entierement manqué; cependant pour ne pas manquer à sa parole, il se fit mettre dans une litiere & conduire en cet estat à la teste de ses troupes. Tout mourant qu'il estoit il fut encore aussi redoutable que jamais à ses ennemis & tous ses soldats à la vûe d'un spectacle si touchant coururent en même tems de toutes parts pour d'autres Gurvands, & taillerent l'armée ennemie en pieces. mais il fallut bientôt changer leurs cris de victoire en des cris de douleur. Gurvand ne pouvant supporter plus longtems une agitation contraire au repos que demandoit l'estat où la maladie l'avoit reduit, expira entre les bras de ceux à qui il avoit donné la victoire aux depens de sa vie. Pasquiten n'eut pas le tems de profiter de la mort de son competiteur, parce qu'il le suivit de prés; il fut tué en bataille rangée la même année, c'est à dire l'an 876. par Alain son frere, & Judicael fils de la fille d'Erispoé. Ces deux heritiers succederent dans leurs droits & dans leurs differens. Alain comme fils de Pasquiten estoit parent de la famille Carlovingienne, Judicael comme fils de Gurmhailon pretendoit il avoit gouverné la Bretagne. Les droits de Judicael sont tous clairs. Charles le Chauve, occupé de son voiage de Rome & de l'ambition de se voir revestu de la dignité, ou pour mieux dire, de l'habillement d'Empereur, avoit laissé les Bretons s'entre-égorger sans songer à profiter de leurs divisions. Il ne pensa à eux que lorsqu'il fut sur le point de retourner en Italie; mais il eut beau laisser ordre de les soumettre, tous ses desseins furent encore sans force & sans conduite. Judicael & Alain n'estoient pas les seuls qui se disputoient la souveraineté en Bretagne. Les comtes de Leon & de Goelo pretendoient n'y avoir pas moins de droit que eux & prirent aussi les armes pour faire valoir à leur tour leurs pretensions: pendant ces divisions les Normans ravagerent la Bretagne, sans que personne les en empêchât; ils n'avoient point encore exercé de si grandes cruautés ni poussé leurs conquêtes si avant dans le païs qu'à cette fois ils desolerent tout le païs par le fer & le feu depuis la Loire jusqu'à la riviere de Blavet. Les religieux de Ruis & de Loc-miné dans le diocese de Vannes se retirerent dans le Berry avec les reliques des SS. Patern & partie de celle des SS. Bas. Ebbo comte du païs fut tué par eux & Loc-minéh un mont à deux lieues de Nantes fut encore saccagé & pillé par les Normans, & encore ainsi

suivi des clercs de son Eglise

Chron. nann. Landran Evesque de Nantes s'enfuit en France auprès de L'Empereur
qui l'envoia a Angers & donna ordre à Rainc Evesque de cette ville
l'entretenir, lui & ses clercs au dépens du Domaine Royal
que l'Eglise de nantes fut rétablie. L'interest commun reünit
quelquefois ceux que des interests particuliers rendoient ennemis;
Alain & Judicael consentirent d'unir leurs forces com-
car. Roton - mi commun. Mais par malheur Alain tomba malade dans le
f. 115 an. 878 fallut agir, Judicael ne fut pas faché que la fortune lui eut fait
v. 82. cette occasion de remporter tout l'honneur de la victoire. Il est de
âge où l'on a coutume de suivre plus son courage que les sages
de la prudence. Le peu d'experience de son âge joint au desir qu'il avoit
Chron. nannet. de la gloire devint ne fut point obligé de faire part à son concurrent de l'em-
C'est icy y avoit autrefois dans le precipice. Il attaque les Normans dans un lieu appellé Trant
un Cartel dans le droit de nantes vignes qui leur fut favorable qu'un seul pas suffisoit pour les vaincre. Ils
Cartulaire prirent la fuite après avoir vû tomber le plus part des leurs. Cela estoit assez
pour combler Judicael de gloire; il voulut qu'il n'en restast aucun
Regino poursuivit les fuiards & les enferma dans un lieu d'où ils ne pouvoient
ad an. 890 sortir sans passer sur le ventre aux vainqueurs. Ils demandèrent
qu'alier & Judicael ne voulut point leur en promettre, l'assurant qu'il
leur feroit tous les passer au fil de l'Epée; mais il ne savoit pas encore qu'il n'y
a rien de plus terrible qu'un ennemi desespéré. En effet le desespoir donna de
nouvelles forces aux Normans; toute leur resistance da vaincre
put empescher qu'ils ne se fissent jour au travers des escadrons en-
& qu'ils ne fissent une grande retraite. Judicael perdit
rencontre & le fruit de la victoire & la vie pour servir d'exemple
à tout autres qu'il ne faut point tenter de reduire au desespoir un ennemi qui
se voit. Alain guéri de sa maladie rassembla toutes les forces de la Bre-
et pour augmenter la confiance de ses troupes, il fit vœu de consacrer
à Dieu la dixiesme partie de tout les biens si Dieu lui donnoit la
victoire. Tous les Bretons firent le mesme vœu, & sur de semblables
ciel, coururent aux Normans avec une ardeur
qui leur annonçoit leur defaite. La mesle fut cruelle, & les Normans
Après cette victoire plus de 15 mille hommes qu'ils estoient, il ne s'en sauva
Alain par un conseil general de toute la nation fut reconnu pour
Souverain de toute la Bretagne
V. n. 83. ad ann 874

Baud la dans une ancienne Cronique que cette bataille
fut donnée a Questambert entre Redon & Vannes & Regino rapporte les deux
combats à l'an 890, mais il n'est pas sur pour la cronologie
de quoique pour les faits il ait eu d'assez bons memoires, le moins
detail du siege d'angers qu'il fait avec une grande exactitude. Il dit
dit plus haut à l'an qu'alors après la mort de Judicael avoit été
reconnu de tous les Bretons pour leur Souverain, & qu'il gouvernoit
allement la Bretagne avec beaucoup de prudence & de valeur. ce qui
voir qu'il avoit eu dessein d'ecrire ce qu'il dit de memoires du païs &
mesmes. ainsi puis qu'il est certain par les anciennes cronques
de la province qu'alain fut reconnu Seul Souverain de la province
L'an 879, il faut conclure que les combats dont il est question
se sont donnés l'an 878 & l'an 879. avant ce tems alain se
qualifioit seulement comte de Vannes ou de Cornouaille. Depuis il s'appella
tantost Duc & tantost Roi. Louis Le Begue n'estoit pas en estat de
lui disputer cette qualité de Roi que les Srs Bretons lui
ann. Bertin. Gozlin lui avoit amené a Toüars en 878 & qui lui avoient
deferée lui estoient fidelles l'eurent abandonnés pour se redonner à alain

Il y a quelque apparence que le nouveau Roy des Bretons acomplit une partie de son voeu, du moins le pape Jean 8.e n'examina pas de prés la demande qui lui fut faite de sa part d'agallium pour Mahen Evesque de Dol. Il est certain qu'il s'agissoit d'archevesque, et l'on ne peut attribuer le peu d'attention du pape, à la conduite de ses predecesseurs, qu'à l'éclat des presens d'Alain [illegible] a la suite d'Adelard archevesque de Tours ce qui regardoit [illegible] il n'avoit [illegible] Evesque et lui ordonna de se [illegible] de memoires qui nous restent de ces tems-la, il faut dire que le respect et la reconnoissance que les [illegible] souverains pontifes auront eu pour Alain les aura empesché d'ecouter les plaintes de l'Eglise de Tours. Il avoit de la veneration pour lui à Rome, son nom seul se repandoit la terreur parmi les Normans, et la Bretagne n'entretenoit a cet egard deux pendant qu'il fut en vie. C'est lui qu'on appelle en Bretagne Alain le grand ou Rebré ce qui est la meme chose. Il laissa aux enfans de Judicael la jouissance du Comté de Rennes, et [illegible] la paix en Bretagne avec les Comtes de Cornouaille de Goelo, et s'occupa à reparer les desordres que les [illegible] des Normans. Le canton de Bretagne le plus desolé estoit le diocese de Nantes; a cause du voisinage de la Loire; la ville qui donne le nom au diocese estoit presque entierement ruinée, Eglises, palais, monasteres, maisons publiques et particulieres, tout avoit en partie consumé par les flammes et l'abbaie par les infidelles et [illegible] Alain s'appliqua a rendre a cette ville sa premiere splendeur, il y rapella les habitans, l'Eglise en fut le premier soins; il fit revenir Landran avec son clergé, et pour marquer a l'Evesque d'Angers la reconnoissance qu'il avoit des soins qu'il avoit pris d'eux par son ordre, il lui donna l'abbaïe des St. Serge avec toutes ses dependances. La liberalité ne fut pas moindre pour l'Eglise de nantes, outre toutes ses anciennes possessions et tous les droits dont il lui confirma la jouissance il lui donna encore deux abbaïes dans l'une estoit celle des St. André, l'autre estoit Canabiac dans le païs de Coutentin et s'appellot Canabiac. aidé de ces secours Landran releva les ruines de son Eglise, et l'enferma d'une forte muraille pour enfaire un refuge asseuré contre les courses des infidelles. La Providence qui le marquoit pour la defense de la foi, avec ses autres bonnes qualités lui acquerut l'estime et la faveur d'Alain, et ces entres [illegible] obligerent les Evesques de venir [illegible] a Nantes. Si l'on excepte la donation de Canabiac quel'on est sur qui fut faite par Alain l'an 889, on ne sait à quelles années fixer les autres actions de sa vie depuis la defaite des normans, [illegible] que sa mort. [illegible] probable qu'il ne vint plus de 90 ans, parce qu'on trouve un Morand d'Alain le grand de Bretagne autre que les [illegible] nommé Riguen. Il eut plusieurs enfans de l'un desquels si l'on en veut croire quelques Genealogistes et quelques legeres conjectures. mais on n'est sur que de [illegible], Guerec, Rascuiten et une fille mariée a Mathuedoi comte de Dergen, Rezier, Rascuiten Guerec et

alain, duquel gouvernoit alors par lui meme.

v. 87.

cart. Rotor v. 88.

v. 89

v. 91

v. 92

v. 93

v. 94

v. 95

v. 96.

v. 97

v. 98

v. 99.

v. 100.

v. 101.

v. 53

de gother
~~Leude successeur d'alain~~. Les autres Enfans qu'on lui don
Sont Judicael, colledoc, Rudalt. Il n'y a de preuves pour
1.re que l'autorité de Le Baud, ni pour Rudalt autre qu'il non
on le trouve dans un acte conte de Vannes apres la mort de Songere; mais
ne dit point qui est ce per il y a cependant quelq'apparence q
Le fort alain. Le Sejour ordinaire d'alain le grand estoit au
Chateau de Rieux pres de Redon. apres Sa mort on trouve en mesm
tems Gurm-haëlon monarque de Bretagne, Rivalt
de Vannes & mathuedoi comte de gother qui vivent en bonne
Concert ensemble. & Gurm-haelon est celui qui paroit avoi
plus d'autorité, & mathuedoi mesme a recours a lui pour fa
confirmer les donations qu'il fait aux Eglises. Il paroit aussi pr
que le Gurm-haelon estoit fils de Rasquien le gendre de Salomon
Roi que Rasquien en mourant laissa fort jeune Sous la Cond
& la protection d'alain. lorsque l'on sait que Gurm-haelon eut un
nommé Daniel, & regna au commencement du 9.e Siecle. cela est Sur &
tout ce que l'on en sait. pour mathuedoi il fut pere d'alain Berr
Il faut en parler
Torte dont on parlera dans le livre Suivant. on ne peut connoitre
celui-ci que par la connoissance de l'estat de la Bretagne, des mœurs
des coustumes des Bretons. Si les Bretons on veut mieux connoi
de cela L'origine de toutes ces choses
se sont mis qu'en faisant de l'origine de la noblesse. Si les Bretons a
conquis l'armorique les armes a la main, il ne seroit pas difficile de
trouver cette origine; La veritable source de la noblesse seroit dans le
pays meme des conquerans; les generaux seroient devenus Souverain
Les commandans auroient eu les grands fiefs en partage, & chaque
compagnie establie autour de son capitaine auroit composé [illegible]
fiefs, d'vers Comtés, Baronies, Chastelenies
Chastelenies, differents comtés, Baronies, & autres dependances. La
preuve de cela, c'est qu'en France la veritable noblesse n'a point d'au
origine. d'où vient que dans le langage des anciens titres Soldat &
Chevalier Sont des termes Synonimes. mais les Bretons ne Sont point
depuis
de l'armorique de la meme maniere que les François se Sont emparés de
Gaules L'armorique a esté p.r eux un lieu de refuge contre les ravage
Saxons, les armoricains partie de bon gré, partie pour obeir aux de
cederent aux fugitifs la plus grande partie de leur pays. Il est croiable q
les Bretons dans leur nouvel etablissement ceux qui avoient de grands fi
—mes & de grandes dependances dans l'isle, rassemblerent autour d'eux
De tous les fiefs qui purent echaper avec eux à la fureur des Saxons. Il y
venus les fiefs
avoit parmi les Bretons de 2 ou trois Sortes de noblesse; celle des prin
c'est a dire de ceux dont les ancestres avoient esté Seigneurs de quelques es
Independant & presque toutes les villes considerables et loient capitales de
semblables estats; celle des riches, c'est a dire de ceux qui avoient de gra
biens à la campagne quoiqu'ils ne fussent ni princes ni alliés des pri
Celle enfin des personnes libres, et leur noblesse consistoit a estre descend
de ceux qui les premiers habitans du pais, ce qui se prouvoient par une suite de
d'ancestres dont aucun n'avoit esté esclave. et c'est la veritable & la naturelle noblesse; puisque tous les hommes etoient
libres, tous estoient egaux, & par consequent nobles. Il n'y a que la
Servitude qui fait un homme de cette egalité lui fasse perdre sa noblesse
naturelle. on ne raisonne pas maintenant Sur ce principe dans les pa
qui ont esté conquis par ceux qui en Sont maintenant les habitans. pour

quel'on n'y vens regarde pour nobles que ceux qui sont descendus des conquerans. mais il est certain que les anciens Gaulois tenoient pour nobles tous ceux qui estoient libres, & les Bretons comme descendus des Gaulois devoient estre dans les mesmes principes. outre les esclaves que les Bretons amenerent avec eux, ceux des armoricains qui leur vendirent leurs terres leurs vendirent aussi avec beaucoup d'esclaves. ceux-ci estoient encore plus traittes comme leurs maitres, & ceux-la estoient fort peu instruits de la religion crestienne; ce fut une matiere propre a exercer le zele de quantité de prelats & de moines qui passerent avec le reste de la nation. c'est delà que viennent les paisans, & les mechantes qualités & leur esprit, aussi bien que les superstitions qui regnent encore parmi eux plus que trop. Ils estoient attachés aux terres qu'ils faisoient valoir, & lorsque l'on vendoit ou donnoit ces terres, on vendoit aussi ou l'on donnoit les esclaves. Les qualités que prenoit la noblesse du premier rang, estoient celles de princes, de Tyrans, de Comtes & de machiernes, tous Synonimes pour la plus part, comme Le dernier signifie en vieux Breton Roy ou prince; l'autorité des machiernes estoit grande, il ne se faisoit rien d'autentique dans tout le ressort de leur jurisdiction sans leur autorité. les Evesques prenoient quelquefois la qualité de machiernes, soit qu'elle leur convint a cause des terres de leur patrimoine, soit que les Eglises eussent des fiefs & des seigneuries temporelles qui fussent assez considerables pour donner aux Evesques le droit de prendre cette qualité. s'apeller machiernes, & faire les fonctions. ces fonctions n'estoient pas si affectées aux hommes que les femmes ne s'en acquitassent quelquefois par ordre des Souverains: on trouve aussi des femmes qui prennent la qualité de Tirannilles. Il y avoit d'autres offices de moindre importance, comme celui d'Eschevins ou Scabins, de Maire & de Centurion. les deux derniers semblent avoir un rapport neccessaire à la guerre; l'office des eschevins estoit de accorder & juger les petits procés, & d'apprendre aux juges des procés plus importans les qualités des parties, & la suffisance des témoins, de faire leur rapport comme experts de ce qui leur estoit ordonné. La justice estoit rendue ou par les Souverains mesmes ou par des gens qu'ils envoioient faire le tour de la province pour entendre les plaintes des particuliers & terminer leurs differens; les machiernes, les comtes, & tyrans rendoient aussi la justice dans toute l'estendüe de leur jurisdiction. Les actes publics estoient dressés par ceux qui savoient les composer & les écrire, & le plus souvent par des clercs, des abbés & des moines. Il paroit par quelques actes de ce tems-la qu'à la mort des particuliers les Srs exigeoient en prelevement quelques droits sur leurs biens, & c'est sans doute les usages l'ancien droit de Bail qui fut depuis changé en rachat. on faisoit en ce Siecle beaucoup de contrats ignoratifs & avec ces conditions que si l'on remboursoit la somme empruntée au bout d'un terme de 6. 7. 9 ou 9 ans; si l'on ne pouvoit la rembourcer au bout de ce terme, on en avoit encore un ou deux autres semblables, apres quoi le dernier terme si le debiteur ne pouvoit rendre le principal, le dernier emportoit proprieté de la terme qui leur estoit hypothequée. Les peres sans attendre le consentement de leurs enfans les consacroient souvent au service des autels dans les monasteres pendant qu'ils estoient encore dans leurs plus tendres années. il est vrai que pour leur procurer de la distinction & quelque douceur ils sacrifioient quelquefois avec une partie de leurs biens, & les moines en cet tems la les faisoient, & appellement des biens en propre. Il y a quelque apparence que la

a · v · 102 [redacted] mais quoique les gens du monde n'heritassent pas de leurs parens De même v 66
moines, cela n'empeschoit pas que l'on ne fit beaucoup de donations 93·1·92
monasteres. a en donnant les terres on donnoit aussi les titres qui
|| v · 53 · c
v · 63 · # v · 103 voient que ceux qui les donnoient en estoient les legitimes possesseurs
|| on investissoit la Ces donations se passoient ordinairement dans un lieu public, expu
personne à laquelle on a la vüe de tout le monde, en presence de temoins, & avec le bonp
donnoit, ou par la manche ou par le gant du prince ou du Sg.r du lieu, tantost dans l'Eglise mesme, tantost à
ou par le baston ou par le de l'Eglise s'il estoit au bout d'un pont, d'un grand chemin, s'il s'agissoit d'une donat
par le couteau du do dans le lieu mesme où estoient les terres données, afin que si quelq
nateur, ou par un s'y opposoit on lui rendit justice; cette publication se faisoit par
morceau de la terre mesme qui estoit donnée, & par les autres Seigneurs, comme interessés
v · 78 · v · 85 · c · d devoir de leurs charges de conserver à chacun son bien & d'empe
v · 92 · a · c · v · 104 les Supuites & les usurpations. pour qu'une donation fut bonne et valable
v · 53 · c · il falloit que la femme du donateur ne la confirmoient v · 108.
1 · v · 93 · 1 · 54 · 93 · 1 · & il falloit que toute la famille en parut contente sans en excepter Gloss · 79
D · v · 105 petits enfans". En parlant de donations il ne faut pas oublier un exem Ibid. 10.
|| v can. s. melanii singulier d'un mari qui fait une donation a sa femme & a tous ceux v 109
qui descendroient d'elle. c'est dans le cartulaire de Redon que ce bizar
singularité se trouve, & il seroit a souhaitter que l'on eut marqué en
v · 38 · n · 5 mais || tous ceux qui se dé- etat et en quelle occasion le mari faisoit cette donation. Cette
pouilloient ainsi en- [redacted] Il y a presentement en Bretagne des Seigneurs qui ont v · 72 · c
faveur de l'Egl. de la domaine que l'on apelle congéable, c'est a dire qu'ils peuvent ôter v · 113.
propriété de leurs terres leurs Sujets, leur oster les terres qu'ils tiennent & que les posse
n'en quittoient pas toujours la jouissance de leur heritage & en mettre d'autres en leur place. on peut rapor
actuelle et l'usufruit a ce tems-ci l'origine de cette sorte de domaine. Dans le treizie
v · 112. Siecle, et apparemment au dessus de ce tems quand on donnoit une
v · 106 terre a quelqu'un c'etoit a condition que celui qui la prenoit v · 73 · 68
l'auroit tant qu'il plairoit au Seigneur, et ordinairement aux 93 · a
changemens de Seigneurs ou l'on ostoit la terre aux heritiers (a ceux a qui on donnoit après
le bon de cette sorte) ou l'on exigeoit d'eux qu'ils reconnussent qu'ils
tenoient comme un bienfait & que le seigneur pouvoit les leur o
quand bon lui sembleroit. Il y avoit des canons plus anciens que le treiz
Siecle qui defendoient aux Ecclesiastiques de posseder leurs terres, cependant
on ne trouve presque que des gens d'Eglise qui alienent leurs terres de cette
sorte. aussi etoient ils tres ignorans pour la plus part, & manquoient
de la veritable Science qui est neccessaire pour conduire les ames, ils aimoient
bien les fideles & les tenoient dans le respect par les impostures les plus grossieres
& les plus extravagantes, comme par des reliques extraordinaires,
v · 63 qu'etoient des vetemens de n. S., des cheveux ou du lait de la S.
& autres semblables. Les moines faisoient argent de tout: ce qu'ils
vendoient le plus cher, quoi qu'ils ne demandassent rien, c'etoit la de
v · 107. Sepulture dans les cimetieres ou chapitres de leurs monasteres.
regularité de leur vie faisoit que l'on avoit une grande confiance en leurs
prieres & que l'on ne faisoit point scrupule de faire tort a ses heritiers pour
obtenir de ces personnes l'avantage d'etre enterré chez eux: de leur
costé ils faisoient tout l'honneur possible a leurs hotes, & quand c'etoit
de grans Seigneurs, ils ne faisoient point de scrupule d'aller au devant
leurs corps avec toutes les reliques de leurs monasteres. S'il les enter

v 68. E. les ont enrichi; les messes particulieres ne leur ont pas esté d'un moindre
93. i. 92. d profit. On commençoit à se persuader en ce tems-là que pour un
peu d'argent on pouvoit s'approprier tout le merite & toute la valeur
d'une messe. c'est cette l'auteur de ce sentiment qui pouvoit, mais les
Ecclesiastiques en profiterent en habiles gens. Les messes & les reliques
n'estoient pas les seules devotions des Bretons; le voiage de Rome estoit
regardé parmi eux comme l'oeuvre la plus meritoire, il n'y avoit point
de peché qu'ils ne creussent que ce penible voiage ne pust effacer. ces tems
l'interest ni de l'estat des Ecclesiastiques que les Bretons allassent faire
leurs devotions si loin, on tascha de leur persuader qu'il y avoit de certains
lieux ou ils gagneroient tous les mesmes pardons qu'à Rome. ce que l'on
fit de mieux en ce tems-là ce fut d'establir des hopitaux pour les pauvres
v 108. & pour les malades. Il paroit que les Bretons aimoient le vin dans ce tems
Gloss. 78. 60 là; du moins boire ensemble estoit une des conditions essentielles des
traités entre particuliers. Les païsans, c'est a dire les esclaves devoient de
Gloss. 10 v 109. grandes corvées aux seigneurs, & ces corvées estoient attachées aux
terres qu'ils faisoient valoir. il falloit que ils leur nourrissent certaine
v 72. 190. c. quantité de chiens & de chevaux, qu'ils fournissent tant de journées
v. 113. de charoi, & tant de journées d'hommes pour [illegible] les fossés des
terres du maître ou seigneur, & pour faire & ensemencer ses terres. Les procés n'estoient pas de longue discussion. celui
sur qui l'on avoit usurpé une terre portoit sa plainte devant le juge
ordinaire ou devant l'envoié, incontinent le juge faisoit apeller le
defendeur, & s'il ne montroit des titres ou si quelques Scabins
ou autres temoins dignes de foi ne jugeoient n'affirmoient par serment
que la terre dont il estoit question estoit à lui, il rendoit au
demandeur aprés
v. 73. 68. qu'il avoit prouvé son droit & sa possession. tout cela se terminoit dans
93. a une ou deux seances, & souvent dans une mesme seance l'on
v. 110 terminoit plusieurs procés. Les abbés on ne pratiquoit point encore
en Bret. la preuve par les duels ni par l'eau bouillante ni par le fer chaud,
ni toutes les autres preuves superstitieuses que l'Eglise a depuis
par les procés ne sont pas plus condamnées, & qui ne servoient souvent qu'a donner gain de cause aux plus
finissent apres scelerats. Les abbés des ces tems-là avoient des fiefs, & des domaines
l'information du temporels et exerçoient quelques fois la qualité de juges. Il resteroit a
fait par temoins parler du gouvernement: mais sans s'estendre beaucoup sur cette
matiere, il paroit assez par tout ce que l'on a vû jusqu'a present
que il estoit aristocratique. Tous les grans Sgrs de Bretagne
estoient ou du sang de Rival ou de celui de Judicael. ils
estoient tous parens, ils se regardoient pour égaux
n'avoient aucune dependance les uns pour les autres. Les Souverains
sous le nom de Rois, ou de Ducs avoient le premier rang sur
la conduite des armées, & le soin de ce qui regardoit en general le
bien de l'estat & de la nation; du reste toutes les contés estoient heredi-
taires presque independans. avec si peu d'autorité dans les chefs & si peu
de liaison entre les particuliers, le courage, l'amour de la liberté ont
pendant plus de 1100 ans maintenu les Bretons dans l'independance
qu'ils avoient apporté avec eux dans le païs.

v. 111. Des prestres, comme ce qu'ils regardoient comme le plus grand de tous.

Histoire de Bretagne

L. 5.

colle ms. Pendant qu'alain le grand fut en vie Les normans n'oserent aprocher de La Bretagne ; mais aussitost qu'il ne fut plus, ils se repandirent dans le païs & y firent de plus cruels ravages que jamais. ~~Ils tuerent tous les enfans~~ Il arrive souvent parmi les hommes ce qui n'arrive jamais parmi les animaux Sans raison que les enfans ne ressemblent point a leurs peres, & que les aigles engendrent des colombes. Entre tous les enfans d'alain il ne s'entrouve pas un qui puist faire teste aux infidelles. aussi apres avoir ravagé tout le païs de Roüen & qu'une partie d'entr'eux s'y fut establie, le reste vint en Bretagne par la Loire & fut debord de la ville de Nantes d'assaut. Le chateau que les Evesques avoient basti autour de la grande eglise estoit en estat d'arester quelque tems les barbares si les nantois eussent eu a leur teste quelque homme de coeur en qui ils eussent eu confiance. mais la peur avoit saisi les chefs comme les Soldats & les habitans ; Le chateau ne tint qu'un jour. La nuit Suivante Les normans retournerent a leurs vaisseaux pour s'y reposer de la fatigue du jour & y mettre le butin & les esclaves a couvert ; dans le dessein de retourner le lendemain a l'assaut. Les nantois les previnrent, ils prirent à la haste les ornemens de l'Eglise & tout ce qu'ils purent emporter & s'enfuirent chacun de son costé. L'Evesque Adalard & tout son clergé prirent le chemin de Bourgogne la fuite les premiers & ne s'arresterent point qu'ils ne fussent en bourgogne. Les normans vinrent le lendemain en armes recommencer l'attaque ; ils furent surpris de ne voir personne sur les murs & de ne trouver aucune resistance ; ils enfoncerent les portes entrerent dans l'Eglise, enleverent tout ce qu'il y restoit de reste qui n'avoit été enlevé & mirent le feu au reste. ils demeurerent ainsi maitres de Nantes pour la 4e. fois, s'y fortifierent, & de nouveau se repandirent à la faveur de cette retraite dans toutes les provinces voisines de la Loire. de nouvelles troupes se joignoient tous les jours aux premieres ; ensorte qu'il estoit impossible que ce qui avoit echapé a l'avarice & a la cruauté des uns echapat à celle des autres. La Bretagne fut la premiere qui eprouva leur fureur. — ~~vita s. albini~~ Ils ne trouverent de la resistance qu'a Guerrande. Les habitans du païs se deffendirent en gens de coeur, ils avoient & eurent mirent les barbares en fuite. ils avoient dans leur ville des reliques de s. Aubin, ~~v. Les pr~~ ils avoient eu recours a son intercession lorsqu'ils avoient vu le combat les infidelles, ils attribuerent par reconnoissance tout l'honneur de la victoire a leur S. protecteur. ainsi tout de reste on se deffendit avec moins de vigueur dans tout le reste de la Bretagne. les princes firent les premiers a tourner le dos à l'ennemi. malheur contre le plus grand des 2 gendres d'alain le grand s'en fuit en Angleterre avec sa famille suivi de la plus part des Seigneurs & de tous ceux qui aimerent mieux vivre sans bien que sans honneur & sans liberté.

Les moines & les autres Ecclesiastiques prirent la fuite chacun
de leur costé avec les reliques de leurs Eglises pour les derober
L'avarice & aux profanations des Normans ; tant que Dieu
n'auroient pas eüe s'ils n'eussent mieux aimé faire fuir
& les pierreries aux yeux du peuple que de laisser les Saints dans
repos de leur Sepulture. Ce fut dans le dessein de ces ravages des
Normans que Le corps de s. Magloire fut porté à Paris, celui
Duch. to. 3. p. 336. s. Corentin a Mairmoutier, celui de s. Gwenolé a Montreuil-
mer, celui de s. Gueral a Corbet, celui de s. Samson a
celui de s. Mein & de s. Judicael a s. Jouin, d'ou ils furent portés
florent de Saumur, & plusieurs autres en quantité d'autres lieux
qui se font encore honneur aujourd'hui des depouilles de la Bretagne
celui des s. maixent fut tiré quelque tems auparavant
d'aimeric vicomte de poitiers frere d'ademar abbé de Redon
pour estre reporté dans Le poitou, estoit deja sur les confins
La Bretagne quand les normans y entrerent dans Le poitou ; cet accident fit
cart. Redon. f. 135. ceux qui le portoient se retirer dans le fond de ces ravages des
Normans que Le corps de s. Magloire fut porté à Paris, celui
jusqu'a Guyenne). Le C. Richard n'oublia rien par Leur persuader de rester ou mirent en fuite, ou firent esclaves tous les habitans. Leur chef
dans ce lieu ; mais ils — s'apelloit Raginoldus, il estoit encore idolatre. il y a de l'apparence
valurent se sever religieusement La garde qu'ils avoient donnée Lorsque Rollon embrassa La religion crestienne, tous ceux qui
avoient quelque attachement; après qu'ils leur eut donné à vouloient pas suivre son exemple se firent un autre chef pour
leurs envoyés en presence aller continuer ailleurs leurs pirateries ; aussi bien Le païs que
d'Eudes C. de Poitiers tous les assurances necessaires l'on avoit donné a ces nouveaux crestiens avoit peu d'etendue
d'un etablissement Flodoard (il ne comprenoit que Le diocese de Rouen, & partie de ceux
semer solde, ils rendirent enfin Le corps de s. Maxen Evreux & de Lisieux. Il est certain du moins que Baieux n'etoit
aux poitevins, avec pas encore aux Normans L'an 925 comme on peut le voir dans
quelques autres reliques Flodoard ; & que Le diocese de Coutances ne leur fut donné que
V. Les pr. 933. selon le mesme auteur, qui L'apelle terre des Bretons par
qu'en effet, comme on la dit ailleurs, elle avoit esté donnée aux
Bretons par Charles Le chauve, & qu'ils en avoient esté jusques
921. la en possession. Le comte Robert frere Eudes qui estoit mort
flod. Roi de France vint avec de grandes forces arrester les courses des Normans
& les assieger dans leurs Logemens de la Loire ; ils tinrent ferme pendant
5 mois, & le general François que ses ambitieux projets appelloient
ailleurs, ne pouvant terminer la guerre par la victoire, la termina
par une paix qu'il fit avec les Normans aux depens de la Bretagne.
Il leur abandonna la province qu'ils venoient de ravager
leur donna des ostages pour seureté de sa parole. Quelques uns de ces
firent crestiens & gardant avec leurs erreurs L'esprit de brigandage
-blirent dans Le païs, Les autres contérent pour rien Le present de
flod. Robert, se donnérent a Charles Le Simple pour profiter des divisions
qui estoient entre lui & les Seigneurs de son Royaume). Il n'etoit pas
de nostre Sujet de suivre Ragenold dans toutes ses courses, il suffit

en 927. Hugues

de dire ici que le fils de Robert pour punir les infidelles
d'avoir temoigné si peu d'attachement au parti de son pere
vint avec le C. de Vermandois les assieger sur la Loire. Le Siege
dura 5 semaines. au bout de ce tems il traita avec eux aux mesmes
conditions que son pere avoit faites mais pour s'assurer qu'ils se contenteroient
927 de la province qu'il leur abandonnoit, il prit des ostages d'eux,
comme il leur en donna. leur gage qu'on ne viendroit point les
troubler dans la possession du païs mais la consideration de ces gages
si chers a tous les autres peuples ne put arrester le penchant violent
que les Normans avoient au brigandage, ils continuerent de
porter le fer & le feu dans tous les environs de cette belle riviere
dont ils estoient les maitres, jusqu'a ce que le Roi Raoul mit
930. fin a tant de ravages par une sanglante victoire 3 ans après où
flod. il extermina tous ceux qui estoient restés au delà de l'eau
dans le païs de Limoges. Le bruit de cette
victoire se repandit bientost en Bretagne & fit concevoir aux Bretons
que les Normans n'estoient pas invincibles, les plus resolus d'entre eux
animerent les autres, & dés l'année suivante par une revolution
generale les Normans furent attaqués de toutes parts le mesme
931. jour (c'estoit le 29 Septembre) & ne furent sauvés a personne
de tous les barbares qui en echapa a l'exception de Feleran leur chef
fut tué tout le premier. Pierre le Baud attribue cette victoire a
Rollon mais un autre chef de Normans changea bientost la face de
la nation. Tout ce que l'on sait de lui c'est qu'il estoit sur la Loire
depuis quelque tems; il s'appelloit Ingon, & l'on ne sait pas plus de lui
s'il estoit arrivé depuis peu, ou s'il estoit de ceux qui avec Ragnold
ravageoient depuis 10 ans toutes les provinces voisines de la Loire.
Il faudroit dire en ce cas qu'il ne se seroit pas trouvé dans le
Limosin avec les autres. Quelque part qu'il soit venu, il est certain
qu'il s'empara de la Bretagne après un grand carnage, & fit rentrer les Bretons sous le joug qu'ils avoient voulu secüer.
Ils gemirent encore 5 ou 6 ans sous la domination de ces maitres
barbares. jusqu'a ce que Adelstan Roi d'Angleterre
renvoia dans le païs avec une grande flotte Alain fils de Comte Matuedoi
& d'une fille d'Alain le grand tous les bretons qui s'estoient
refugiés dans l'Isle. Les Normans ne pensoient a rien moins qu'a
l'orage qui venoit fondre sur leur teste. Alain jeune prince,
courageux, intrepide, & d'une force surprenante suivi de ses
Bretons a qui il inspiroit par ses seuls regards la valeur
aborda auprés de Dol & y surprit les Normans occupés de la seule
934. pensée de se divertir, & les mit en pieces, & sachant qu'auprés de
flod. St. Brieuc il y avoit d'autres troupes de la mesme nation qui
com. nann. n'attendoient pas moins que celles qu'il venoit de defaire, il remonta
incontinent sur ses vaisseaux, & son debarquement a l'entrée
de la riviere de Gouet, il attaqua les barbares & les defit entierement.
Ces deux victoires consecutives annoncerent aux Bretons le retour de
leur Liberté. aussi bien que celui-ci par leurs instantes prieres que
com. nann autant que du desir de revoir son païs Alain estoit revenu leur
rendre la possession d'un bien si doux, ils se rassemblerent tous
au nom de tous les autres auprés de lui, & renouvellerent le serment de fidelité qu'ils avoient
de ja fait avant son retour en presence de l'abbé de Landevenec
com. Landeven. aux soins duquel la Bretagne se crut obligée du recouvrement de
sa liberté.

Alo au petit fils de ce comte Judicael dont j'ay parlé
Juhel Berenger, estoit pour lors Comte de Rennes. Il avoit
Le retour d'alain disputé autant qu'il lui avoit esté possible le
terrain aux Normans, enfin ils l'avoient chassé de sa ville
Cart Rot. L'avoient acculé jusqu'à Lan-mur dans le diocese de St Brieu
de-La il avoit implore vainement Le secours de tous ses voi
La gloire de rendre à La Bretagne son ancienne Splendeur
Rod. estoit reservée au seul Alain. Tous les Bretons rassemblés a
de lui allerent chercher les Normans, les battirent presque par
& les chasserent de tous les Lieux où ils s'estoient fortifiés, avec
de rapidité qu'au bout de la campagne il ne leur resta plus q
Chron. Nann. Nantes. Ils avoient dessein de s'y fortifier, & d'y tenir bon jusq
ce que fortifiés par la jonction de quelques nouvelles flotte ils fu
Les eut mis en estat de rendre aux Bretons les mieux qu'ils venoient d'en re
Alain jugea bien que c'estoit un coup de partie de les prevenir
D'ailleurs ses principales forces consistoient en cavallerie, co
plus propre à des combats qu'à des Sieges; il alla sans per
tems se presenter devant les murs de Nantes & campa
une grande prairie qui est a ... de la ville. Ses troupes
plus considerables par la valeur & la resolution que par le nom
Les Normans a la vue de cette poignée de gens qui estoient campés dans cette prairie
demeurer dans leurs retranchemens
s'estoient des meilleures de la ville, ils sortirent en bon ordre
donné rendez-vous & vinrent
plier les Bretons. Alain
qu'il avoit à dos. La chevauchée de l'heureux
tout accablé qu'il estoit de soif & de lassitude. Il implora dans
extremité Le secours de la ste Vierge, & ses gens ayant decouv
en mesme tems une fontaine toute L'armée s'y rafraichit. Le
eau que les Bretons regarderent comme miraculeuse joint
chasserent qu'ils en livrerent jointe à L'impression que fit sur leurs
La confiance en la protection du ciel leur donna de nouvelles forces
Les Normans plierent a Leur tour mais avec un desordre
Il n'y avoit plus de
dont ils ne purent se remettre. Les Bretons
leur fut au milieu de leurs rangs, taillant & renversant tout
938. Il ne se sauva des barbares que ceux qui purent gagner leurs
vaisseaux; ils mirent incontinent à la voile, & prirent le
chemin de la mer pour ne plus revenir. Alain par leur defaite
par leur fuite demeura maitre du champ de bataille & de la ville
voulut, suivi des victorieux, aller rendre graces au Dieu des armées
dans La grande Eglise de la ville; mais pour y entrer il fallut
cpé toute rouge encore de sang des barbares qui couvroit le chemin
travers des ronces & des epines. La desolation du lieu tira des larmes
yeux des plus insensibles, il n'y avoit plus que quelques restes de murailles
tout leur encore debout. Le feu, Le fer, les injures du tem
avoient ruiné tout Le reste. On ne pouvoit plus reconoitre les vest
des Lieux destinés à la celebration des Sacrés mysteres. La ville
n'estoit pas dans un estat moins affligeable, il n'y avoit plus rien
d'entier. Alain charmé de la beauté de sa Situation & de la
commodité de son port mist tous ses soins a La retablir. Il
rappella tous les habitans & pourvut aux vivres. Il donna ordre
que tous les Bretons qui reconnoissoient son autorité se rendissent
incessamment a nantes avec des vivres pour contribuer chacun
de son travail a la fortification d'une place de la prise ou de la perte
de laquelle dependoit le salut de La Bretagne. Il leur fit publier

Il fut interrompu dans ses travaux de tous costés et sans perdre un
mom. de tems il fit relever les murs du chateau, fit faire derriere un haut de
large rempart, fit reparer les tours, & se logea dans la principale.
Il attira ensuite dans la ville les anciens habitans par la reputation de
sa valeur, le clergé par ses liberalités & la noblesse en partageant
avec elle les droits de la Souveraineté. Ses soins & son application
rendirent en peu de tems la ville de nantes aussi florissante qu'elle l'avoit esté
dans celui de sa plus grande splendeur. Le comte donna l'Evesché
de Hedren qui estoit déjà Evesque de St. Paul. Il est a croire que
les autres Comtes & Seigneurs travailloient de meme chacun de
son costé au restablissement des villes de leur dependance. quelques
bandes de Normans qui estoient encore restés en quelques endroits
écartés du païs furent défaites & les leurs forts chassés fortifiés
839 Robert pris. En moins de deux ans La Bretagne fut assez remise de ses
pertes pour oser se declarer pour Loüis d'outre mer contre Pepin
Le Blanc & Herbert, & pour se joindre a Ebles comte de poitiers
alain suivi des principaux Seigneurs du païs qui conduisoient chacun
leur troupes se joignit avec Ebles Comte de poitiers & alla mener
au Roi en Normandie une grosse armée pleines d'ardeur de bien faire.
Loüis avec son fils et les secours d'aquitaine & de Bretagne marcha
contre les revoltés; il ne put leur donner bataille, parceque ils avoient
mis l'oise entr'eux & lui; mais il les contraignit par la crainte
les inspira la terreur
les forces d'accepter la paix, & de rentrer dans le devoir. ce
fut sans doute dans cette occasion qu'alain s'allia avec le Duc
d'aquitaine Les bornes du Comté de Nantes, qu'il y enferma de
son consentement Les pais de mauge, de Craon & herbauge
Foulques le Roux
L'accommodement Le comte d'anjou s'estoit emparé depuis quelq
tems de tout Le pais d'audela de La maine qui avoit esté jusque
-la possedé par les Bretons, & c'estoit Hugues le blanc qui lui
avoit permis de s'en mettre en possession. Quelque envie qu'eut alain
de rentrer dans le bien de ses predecesseurs & de faire valoir tous les droits,
Il y a de l'apparence que deferant aux avis du Roi qui pouvoit craindre
que s'il attaquoit le comte d'anjou, cette guerre particuliere ne
revellat la guerre civile a cause de l'interest qu'avoit Hugues de
Soutenir Le comte d'anjou Foulques Le Roux, il aima mieux employer la
negotiation que les armes. Foulques estoit vieux & n'aimoit point
La guerre, pour terminer le different d'une maniere qui put contenter
alain sans lui assurer la possession de la partie d'anjou qu'il deman
-doit, il lui fit epouser sa fille Bersille qui devoit n'estre pas
jeune, esperant peut estre qu'elle n'auroit point d'enfans de
son mari & que cette partie seviendroit de son domaine reviendroit
bientost aux Comtes d'anjou. alain accord emmena
Rosile a nantes & l'epousa. il fut enfin quelque tems sans
en avoir d'enfans. La veritable raison c'est qu'il aimoit ailleurs.
Rosile eut beaucoup a souffrir dans les premieres années de son
mariage des froideurs de son epoux & de son ingratitude; pendant
qu'il estoit tout defeu pour une dame apellée Judit. Il avoit si peu de
quoique son dereglement fut public, il ne se trouva personne qui
osast lui representer le tort qu'il se faisoit en preferant ses plaisirs
a ses veritables interests. Si c'en est que l'on veuille dire qu'une
remontrance de cette nature fut la cause de la disgrace de l'Evesque
Hedren. Il est sur que l'Evesque fut quelque tems disgracié, & se

Les restes quelques
uns sont de delà
il en permit sous
certaines conditions
demeurer.

Vita Ludov.

Ann. de Londres.
Fragm.

retira à Son premier Eveſché, mais l'on ne deſcouvrit point par quel
Cron. naw. il S'attira l'indignation de Son prince; ou ce que l'on en dit paſſa
St abaisse pour fabuleux l'. avoit plaudans cette histoire
q'. debruisa une tour pr. avoit une boule de cuivre dor qui estoit deſſus.
a Alain eut deux enfans de Judit, Hoel & Gren
Lui Succederent: La propre inconstance ou la conſideration
Ses interets lui rendit entrer Son coeur a la ſeule perſonne qui
le poſſeder. Il en eut un enfant mais cadet peu de tems avant
mourir. mais il Se brouilla auparavant avec le Comte de Rennes
l'on ne ſait pas bien le ſujet d'une diviſion qui penſa eſmeu
a la Bretagne. Il y a del'apparence que la grande
& la haute reputation
du Comte de Nantes donna del'ombrage a Berenger comte de
fils de Jahel Berenger, qui eut peur que l'envie de
faire monarque de toute la Bretagne ne le portast a depoſſeder
Les princes Ses voiſins & qu'il ne commençast par lui comme
car. Quimp. Landeven. plus proche, l'union d'Alain avec Judic C. de Cornouaille
ſans doute, les inquietudes de Berenger, il Se ligua auſſi
encore bien contre qu'il ne le liguat avec lui que
d'autres Comtes pr. eſtre en eſtat de reſiſter lequel contre Alain
venoit l'attaquer. Alain de Son coté a la teſte de Son parti
tenoit en armes, prest a attaquer le Comte de Rennes. on ig
le detail de ces differens. mais pendant que les Bretons
de cette ſorte
entr'eux par la meſintelligence de leur princes ne ou Se faiſ
une guerre cruelle, ou eſtoient Sur le point de Se la faire; Les Norm
qui eſtoient ligués de nouveau
Sur la foi d'une treve faite proſiterent de l'occaſion, firent
grand carnage de tout ce qu'ils rencontrerent, prirent
& emporterent d'emblée la ville de Dol. Les Bretons
prirent La fuite Sans faire preſque aucune reſiſtance, & leur
aveugle de Se mettre en Sureté en fit preſque autant perir que le fer
ennemi. La plus part de la ville eſtoit la grande Egliſe; tous
habitans voulurent S'y renfermer mais elle n'en fut pas aſſez
grand pour les contenir tous. pluſieurs entaſſés dans la foule mou
rent La mort qu'ils fuyoient avec tant d'ardeur. enfin l'autre
L'Evesque de la ville Dreux fut etouffé pendit la vie dans l'egliſe même
étouffé par la preſſe de ceux qui vouloient S'y refugier. Le peuple
reconnut enfin que des interets particuliers avoient diviſés; les Bretons
Se rallierent, allerent preſenter La bataille
& defirent tout les meſmes entraignes aux barbares; Les Normans
Eurent La defaite de ceux-ci auſſi aiſée que celle des premiers,
moins ils exigerent que s'ils refuſoient le combat,
dont Seroit plus avantageux aux ennemis, parceque de nouveaux
Chefs
Corps Se joindroient tous les jours aux premiers, & qu'ils
verroient enfin accablé Sous le nombre, ils accepterent la
bataille que les Bretons leur preſentoient. Le perte fut preſque égale
de part & d'autre, mais les Normans S'attribuerent la victoire, appa
parceque ils reſterent maitres du champ de bataille. mais l'a
n'eſtoit point deciſive; Les Bretons voulurent tenter la fo
d'un nouveau combat. on en prit aux mains le lendemain avec
un carnage effroiable; les
Normans emporterent enfin la victoire & demeurerent maitres du païs de
Dol. une flotte des troupes de Danois nouvellement debarquées Leur
aide d'avainere, elles partagerent avec eux les depouilles des vaincus
a la place de l'Evesque de Dol qui avoit eté chaſſé dans la proſte Vicomte
proche parent du comte Berenger & pere de Gauthier qu'Alain avoit
fait Evesque de Nantes après La retraite de Dol l'Evesque de Nantes
prit La qualité d'archevesque de Dol & gouverna le comté de Renn
juſqu'a ce que Conan fils de Berenger jeune homme plein
de feu de vigueur & de courage, ambitieux & hautain, retira
Son pere & Sa famille de la la tutelle de l'archevesque, c'eſt dans
Nere Gerberge

Dans un autre Ms. du meſme auteur Quelques années après l'an 25 de Clan. Duc. 97 & Berenguer & Conan Berengarius & Conanus Pater & filius Comes Britanniæ. Rex vicecomitibus

Unde multi hoc habitudo

Conan Mr. collect. car. d. flor. ff

Malgré

qu'il apellait l'empire que le prelat avait eu jusque-la sur l'esprit du Comte de Rennes. mais cela n'arriva qu'après la mort d'alain Barbetorte. c'est le surnom que l'on donne au Duc d'alain Le grand. (Comte de nantes) on ne sait plus rien de Lui si non qu'en mourant il laissa un fils nommé Drogon en bas age sous la garde de la comtesse Rosselle sa mere et de Foulques Le bon Comte d'angers son oncle, tandis que Thibaud le tricheur C. de Blois gouverna ou plutot pilla la Bretagne pendant quelques années sous le titre de beaufrere d'alain. ce dernier fait n'est point une fable de la cronique de Nantes, elle est appuié par des actes que l'on ne peut accuser de supposition. car. s. flor. Cron. nan. Cart. s. flor. Cron. nan. Cron. nan. Cron. nan. Vient s. flor.

Faudra-t-il donc avancer pour expliquer cette alliance de Tricheur et de Barbetorte que Thibaud, dont l'origine a été jusqu'a present un si grand problème dans l'histoire, estoit fils de Foulques Le Roux et frere de Rosselle? et de Foulques peut etre le trouvera-t-il assez de gens qui aiment mieux Le faire descendre d'un Comte voisin que d'un Gelon inconnu a l'antiquité, ou de certains Comtes de Trois qui ne subsistent peut etre que dans les memoires peu surs d'un genealogiste decrié. peut etre aussi Thibaud n'estoit-il que beaufrere de Rosselle. mais ce ne seront pas un titre, dira-on, pour s'emparer du gouvernement d'une province. non pour tout autre que Thibaud; mais de quoi n'estoit pas capable un homme a qui sa mauvaise foi a merité Le surnom de Tricheur! Quoi qu'il en soit, c'est encore ici un nouveau probleme que l'on abandonne a la censure du Lecteur public.

Alain Barbetorte mourut l'an 952. Son corps fut d'abord mis dans un caveau pres de l'Eglise des SS. Donatien et Rogatien; on l'en osta peu de tems après pour le porter a l'Eglise de la Ste. Vierge qu'il avoit bastie Lui meme. Thebaud comte de Blois comme beaufrere d'alain et comme executeur de son testament donna au comte d'angers et a sa soeur veuve d'alain la garde de petit Drogon et la moitié de la Bretagne, il garda l'autre pour lui, en jouit quelque tems, et voiant apparemment que les Bretons ne s'accommodoient pas de lui, il s'accommoda avec Le comte de Rennes pour la moitié qu'il s'estoit reservé. Rechargé des depouilles de la Bretagne il alla bastir les chateaux de Chatres, de Blois et de Chinon. Les Normans crurent qu'ils auroient aussi bon marché de la Bretagne a cette fois que après la mort d'alain Le Grand; on vit incontinent La Loire couverte de leurs vaisseaux, et le bruit qui se repandit a leur arrivée fit trembler toutes les provinces que ce fleuve arrose. Nantes Les arresta quelque tems. Ils prirent d'abord la ville et l'Evesque du Lieu fut du nombre des captifs; ils assiegerent ensuite Le chateau qu'alain Barbetorte avoit reparé et fortifié. ceux qui le defendoient envoierent demander du secours au comte d'anjou. Foulques estoit un prince plus digne de porter l'armure que l'Epée; il promit aux Nantois de les assister; mais il estoit fort resolu de n'en rien faire, pour ne pas s'attirer les normans en cas d'une defaite. Il est difficile d'exprimer combien sa lascheté chagrina la comtesse Rosselle. Toute vertueuse et devote qu'elle estoit cette femme, elle ne put s'empescher de dire, que, le Seigneur bien que le grand pieu qui bouchoit aux barbares l'entrée de la Loire estoit abattu, pendant qu'elle en donnoit a ses chers nantois que de belles et inutiles larmes; et que Foulques ne leur envoioit point de secours

Le Bretagne sous Jus Conan Cette partie de vaisseaux Les Bretons.

qu'il l'eus avoit promis, Les assiegés prirent une genereuse resolu
de mourir avec honneur plustost que de se rendre. L'attente du secou
les avoit rendus timides & les avoit tenus enfermés pendant 8 jours
ils virent qu'ils n'avoient plus rien a esperer du coté d'angers, en
L'esperance ils perdirent aussi toute leur timidité; ils firent de frequen
de vigoureuses Sorties, Obligerent enfin les barbares a Lever Le siege
a remonter Sur leurs vaisseaux & a prendre La fuite. L'Eveque de
autres prisonniers ne leur eussent servi de rien hors du païs, ainsi ils
menerent ils que jusques à Guerande, & là les nantois leur en paie
La rançon. Dans le meme temps
Dans le meme temps les nantois eurent sans aucun
changer remporté une victoire Si éclatante, le petit Dragon mou
au Sortir d'un bain froid que la nourice lui avoit fait prendre. Le
Nantois deja meconten de Foulques ne manquerent pas de l'accu
d'avoir
de cette famine Suborné la nourice pour faire mourir l'heritier Legitim
de La province, dans le dessein de s'en emparer. mais ils furent bien
a Le croire. Hoel fils naturel de Berbetorte reconnut aussi
possession du comté de Nantes. Il avoit esté elevé par
& par ses parens maternels. Son frere Guerec vint aussi
vers L'abbaie des St Benoit Sur Loire où on l'avoit soigneusement
aux Lettres, trouva le Comte son frere qui le fit Eveque de Nantes
après La mort de Gaultier. Le partage que le comte de Blois avoit
fait de l'heritage de Berbetorte ne plut pas aux deux freres. Hoel
representer a Conan que la donation du Tresor ne lui donnoit pas
un droit Legitime Sur les terres qui n'appartenoient qu'aux enfans
d'alain, & qu'il vit donc lequel il aimoit le mieux ou de les rendre
Il fit Le siege bonne grace, ou de s'y faire contraindre par la voie des armes. Co
repondit aux envoiés de Hoel que puisqu'il vouloit s'egaler comme
il l'attendroit volontiers. Hoel estoit deja tout prest a marcher quan
on lui aporta La reponse du Comte de Rennes; il fit aussitost marcher
Ses troupes du coté de Rennes, pilla tout Le païs, & brula
maisons jusqu'aux murs de La ville. Son prudence ou timidité Co
Il Hoel depuis cet tems ne Sortit point, & Hoel chassa volontiers l'armée du Comte de Rennes Se retira
conserva toujours l'avantage Son armée La ramena a nantes chargée de butin. Conan, S'il
dans qu'il avoit pris en veut croire La Chron. de Nantes prit un autre chemin que celui
Sur le Comte de pour se defaire d'un concurrent si dangereux que le pauvre
Rennes. Et nouveau Comte de Nantes. il le fit assassiner par un gentilhomme de la cour
nommé Galeron. voici le fait. Galeron fut querelle avec un
domestiques de Conan, l'attendit hors de la ville dans une embus
l'attaqua, le blessa & s'enfuit a Nantes auprés de Hoel. Ga
estoit un homme de naissance & passoit pour avoir du merite. Il
un grand auprés de Hoel d'avoir offensé Conan; cette action lui
acquit La confiance du Comte de Nantes, & Galeron de son coté lui pro
de conduire Lui meme ses troupes quand il voudroit faire la guerre
Conan, & l'assura de la conquete du païs & que s'il lui donnoit
Le Comte de Rennes ou le feroit ou son prisonnier. Hoel se plaignoit
ne devoit a un homme qui estoit de son propre aveu inferieur à son fils
naturel, aussi ne fut il pas longtems Sans poser la perfidelité. Le Comte voulut un jour aller chasser Le cerf dans une foret pres
nantes. Il y arriva Le Soir, & envoia Ses gens devant prendre du
Logemens & resta Seul derriere avec Son Chapelain qui lui dit Ves
vespres. Galeron pour avoir quelque pretexte de ne pas Suivre alla
descendit de cheval & comme pour accommoder quelque chose qui

manquoit au harnois, & quant il jugea que les autres estoient
assez loin il remonta a cheval, & courut bride abbatue vers le Conte
les armes baissées
l'epee a la main. Le Conte tourna la teste au bruit & Galeron tout
en courant lui osta la vie d'un seul coup. apres quoi il laissa la
armes & cheval & se cacha dans le plus epais de la forest. Le chapelain de-
-meura quelque tems immobile & interdit: enfin reprenant ses esprits il courut
annoncer cette triste nouvelle aux gens du Conte & les amena au lieu ou
le corps estoit couché par terre. La vûe de cet objet leur fit retracer tout ce que
l'amitié peut inspirer de plus tendre & tout ce que la haine, le desespoir & l'ardeur
de la vangeance peuvent inspirer de plus violent; ils chercherent de tous costés
le meurtrier pour le mettre en pieces, mais il estoit nuit, & les tenebres sauverent un malheureux qui ne devoit jamais voir le jour.
Ils revinrent fort las de cette vaine poursuite, enleverent le corps du Conte
vers l'an 980 & le porterent a Nantes. Guerec son frere estoit parti le meme jour
pour aller trouver le Roi Lothaire, on envoia en poste apres lui pour
le faire revenir; il ne fut pas difficile de lui persuader de quitter la
mitre pour le casque & le baton pastoral pour l'Epée. il faut
avouer qu'il estoit egalement propre a l'un & a l'autre de ces metiers
aussi bon guerrier que grand clerc, il fit autant d'honneur aux armes
qu'il en eut fait a la chape. Son premier soin fut de venger la mort
de son frere dont on accusoit Conan, & pour cet effet il
aussi prompt que son ressentiment estoit vif, il prit Geoffroi Surnommé
Grise-gonelle Comte d'Anjou de joindre ses armes aux siennes.
Gregorelle quoique beau pere de Conan donna les mains à tout ce que
voulut Guerec. mais il faut avant de passer outre dire un mot de
ce qui pouvoit armer le beau pere contre le gendre. Il y avoit dix ans
Conv. s. mich. 970. que Geoffroi avoit donné au comte de Rennes Ermengarde sa fille
en mariage, & cette alliance devoit estre le noeud de la paix entre ces 2
voisins Si l'ambition n'eut pas eu plus de pouvoir sur l'esprit de Conan
que la consideration de ce qu'il devoit au sang & a la nature. Conan
il voulut faire revivre les droits de ses ancestres sur cette partie de la
L'anjou qui est entre la Maine & les confins de la Bretagne. il fit
representer ses droits & ses pretensions au comte son beau
pere; mais ce fut inutilement, Geoffroi fut sourd a ses demandes & lui
fit entendre qu'il estoit plus porté a augmenter son domaine qu'a le diminuer
Conan irrité de ce refus, forma le dessein de profiter de cette occasion pendant
pu obtenir de son pere
l'absence de son beau pere, afin de le contraindre par force a lui rendre
ce qu'il lui avoit refusé avec mepris. l'occasion d'executer
ce projet se presenta bientost: Geoffroi devint aller
La cour a Orleans un certain jour; il donna ordre a quatre fils qu'il avoit eus avant
son mariage de se tenir prests avec leurs troupes pour entrer dans l'anjou
dans le tems qu'il leur marqua, de piller & de ravager tout, de porter
Le jour
Felix Pichon Kgr le consulat Ledeg. la desolation jusqu'aux portes d'Angers. Geoffroi se trouva a Orleans
avec sa beaupere & les deputez qui devoient se trouver
garnis de leurs troupes
malgré qu'il en eut il parut rêveur; & ses gens s'etant apperçu de la
lui demander d'ouvrir que dans une assemblée où tout le monde
se temoignoient par un visage ouvert & des entretiens agreables le plaisir
qu'ils avoient de se voir. Lui seul inquiet & chagrin, sombre
& retiré? Conan leur decouvrit le sujet de ses inquietudes & leur apprit
qu'en 4 jours de la ses fils seroient aux portes d'Angers. on dit que
Geoffroi entendit d'un lieu ou il estoit le lieu ou Conan le comte de Rennes

fit part de ce secret a ses gens n'estoit separé de l'apartement ou
trouvoit alors son beau pere que par une simple cloison de bois & dont
& que le Comte d'anjou entendit tout ce qui se machinoit contre lui. Il
temoigner a son gendre ni chagrin ni colere ni indignation il
congé des Seigneurs & leur dit qu'il alloit en attendant le Roi
quelques jours a une de ses terres qu'il leur nomma ; et courut en
relais nuit & jour jusqu'a Angers. il y entra sans que les Bretons
en eussent rien, rassura les habitans
armer toutes ses troupes & les mit en ordre de bataille hors
la ville du costé de Bretagne. Les fils de Conan avec leur em
deja chargée de butin ne manquerent pas de se rendre au lieu
Le jour marqué ; mais leur surprise fut extreme quand ils virent le
du Comte, & des troupes prestes à les recevoir. ils apprirent en mesme
que Le Comte estoit en effet revenu en poste d'Orleans & conduisoit
Lui mesme son armée. Les Bretons ne penserent plus qu'a regagner
païs ; aussitost que les deux chefs Geoffroi les vit Lacher pied, il se mit
a la tete d'un tres grand nombre d'infanterie, & fit poursuivre les
autres freres, avec quantité de Seigneurs & gens de cheval
après sa victoire il reprit le chemin d'Orleans monta sur un cheval
qui avoit été amené au fils aisné de Conan. Les Bretons le virent
d'abord & en allerent apprendre la nouvelle a leur prince. il se desespera
de l'affaire quoique le peu de tems que son beau pere avoit esté a Orleans
la rendit irretrouvable ; mais apres les plaintes que Geoffroi fit de son procedé
en presence du Roi & de toute la cour ne laisserent plus de doute a Conan
son malheur. Le Roi les raccommoda tous deux, Conan renonça
a ses pretensions & Geffroi lui rendit ses enfans & mille autres
prisoniers a rançon. Conan ne s'en retint apparemment pas tenu
Sa parole & l'on peut croire que son inquietude naturelle jointe
desir de la vangeance l'avoit porté a faire plusieurs courses sur les terres
de son beau pere. Les affaires estoient en cet estat lorsque Geoffroi
Gregorelle joignit ses armes avec celles du Comte de Nantes. Conan
fut pas surpris, il fit plus de la moitié du chemin, & alla les rencontrer
dans La lande de Conquereu près de Derval. Les deux armées
en presence sans en venir aux mains
bataille fut tres sanglante & l'estat incertain pour quel parti la
victoire se declara. Les uns disent que ce fut pour Conan & les autres
disent que ce fut pour Guerec & que Conan blessé au bras & voyant
fut contraint obligé de prendre la fuite, que Guerec profitant de sa victoire
entra dans les terres de Conan, mit tout a feu & a sang, & ne
cessa pendant plusieurs années de faire de la sorte de la sorte par des incursions
semblables, en sorte que Conan reduit a n'estre plus
Seule ville de Rennes fut le party de se defaire de Guerec par le poison
& que celui dont il se servit pour faire le coup fut Herric abbé
de Redon, que cet abbé fit mourir Guerec en le saignant avec
Lancette empoisonnée ; Enfin que Guerec tout convaincu qu'il
estoit de la trahison de l'abbé ordonna que son corps fut enterré
Le Chapitre monastere de Redon. Il est vrai que Conan fut blessé à
la main dans une bataille contre Guerec. pour tout le reste il est
permis d'en douter, et si le cartulaire de Redon est un acte bien
garant
en cette matiere, Herric n'a jamais esté abbé de ce
rement de cette Abbaie. D'autres auteurs donnent moins de gloire
a Conan Guerec, ils racontent qu'au retour d'un voiage de France

"(il n'estoit pas encore venu)

981

cron S-mic

cron nann.

Cart. selon. In illo anno dns Conanus Rul-Dux contra Guerec provasit, in qua ipse nunc vulneratus habuit.

cron Brioc.

il fut assassiné par Geoffroi Grise-gonelle qui se relascha que après
que il lui eut fait hommage de la Comté de Nantes. mais ce fait paroit
auſſi fabuleux que les autres. Il n'y a plus rien de certain dans de
Guerande, sinon que le pape Jean Il est plus seur que Guerec resta pendant
quelques années à revenu de l'Evesché de Nantes & l'employa à rebastir
reparer l'Eglise, que sa femme Arembourg y bastit le chateau
990. d'Ancenis sur le bord de la Loire, et que la mort de Guerec
Alain Son fils Lui
succeda & ne vescut que fort peu de tems après lui; Sitost que
Judicael Sitost que Alain fut mort, Conan se presenta devant
Nantes à la teste d'une puissante armée, Les Nantois ne manquoient
-oient peut estre ni de forces ni de courage pour se defendre, mais ils n'avoient
-voient point de chef, parce qu'il ne restoit de la famille d'Alain
Barbetorte que deux enfans de Judicael & Hoel fils naturels de
Guerec, encore
Comm nam. vigile Hamon, Leur frere uterin. cette conjoncture plus que la force des armes
livra Nantes à Conan, il donna la garde du chateau a Aenfroi
Evesque de Vannes, et en bastit un autre au dessus occidental de
la ville proche de la Loire & l'apella le Bouffai, nom qu'il luy reste
encore. ce fait se passoit en 990, & la mesme année Conan fit de grandes libe
-ralités au mont S. michel. c'estoit un lieu celebre depuis long
708. tems par une apparition de l'ange dont il porte le nom. des prestres
Seculiers y avoient eu soin jusqu'au milieu de ce siecle d'une chapelle
que l'on y avoit bastie pour conserver la memoire de miracle.
Les Ducs de Normandie venoient d'y bastir un magnifique
Mon. ms. com. armoric. Monastere, avoient congedié les prestres & y avoient fait venir
des Moines de S. Melaine de Rennes & des Normandie
Comme celieu se trouve a l'extremité des deux provinces Renes
Cart. S. mic. une borne naturelle, Les Ducs de Normandie & ceux de Bretagne
ont contribué a l'envi à l'enrichir de leurs bienfaits. Conan donna
l'exemple a ses Successeurs. Hoel & Geffroi Son fils, mandoient
Si l'acte qui nous en reste est veritable
La mesme de ces donations n'est pas sure
Guerande, Judicael, Benedic, archev. de Tours & de Rennes
orscand E. de Cornouaille, Thibaud E. de Rennes, Hugues E. de
Vennes & autres dont les Sieges ne sont pas connus, main
Seigneur de Fougeres, Brient & quantité d'autres Seigneurs
furent temoins de la pieté de leur prince. cet orscand a plus honoré
l'Episcopat par sa naissance que par sa vie. Son pere nommé
Benedic estoit fils de Conan Budic comte de Cornouaille du temps d'Alain
Barbetorte. Benedic estoit Evesque de Nantes en ce mesme tems-la de l'a-
Cart. Landev. esté toute sa vie & c'est a dire jusqu'a la fin de ce siecle, quoique
après la mort de son pere il ait pris la qualité de comte. il faut par
une consequence qui paroit naturelle qu'il ait esté Evesque fort jeune
& qu'il se soit marié estant Evesque; Sa femme s'apellot Guinaedon
il eut 5 enfans, Alain Cagnard Comte de Cornouaille après
lui, Orscand Evesque de Quimper, Avan qui fut mariée
a Hoel Sg. de Hennebont, & deux autres fils nommés Guethe
-nuc & Guerec. Orscand suivit l'exemple de son pere, il fut fait
Evesque tres jeune; & quand il fut en age de se marier, il le fit publi
quement & en face d'Eglise, comme on le dira en parlant d'Alain
Cagnart. Benedic avoit un oncle nommé Gradlon qui avoit quitté
le monde & s'estoit retiré fait moine a Hermoutier, il avoit autrefois celebre
par la pieté des moines qui l'habitoient, desolé depuis par les Normans, mais
qui commençoit à se restablir. Conan commença de passer a Jours

de la douceur que les ambitieux trouvent a regner sans concurrens
Se forma un orage qui renversa bientost toute sa fortune. Le vicomte
Hemon frere utérin de Guerec, & oncle des deux enfans Judicael
Hoel implora l'assistance de Foulques Nerra jeune homme comparé
& hardi, fils de Geoffroi Grisegonelle. Le Comté de Nantes estoit depuis
à la bienseance des Comtes d'Anjou, Foulques Nerra ne laissa pas
Il a condition que ses neveux le tiendroient de Le Comte d'Anjou
per une occasion si favorable de s'en rendre le maitre sous le titre
protecteur; il promit au vicomte tout le secours qu'il demanderoit
vouloir le conduire lui mesme. Il alla d'abord mettre le siege devant
De l'an 992.
ville de Nantes au mois de Juin. La garnison que Conan y avoit laissé
Soutint le comte d'Anjou pendant 3 Semaines: au bout desquelles
Conan venoit avec toutes ses troupes pour le faire lever le siege, il
Conan ayant appris que le marche de Foulques
a sa rencontre. Ses coureurs d'estrade, le rencontrerent dans la lande de
Conquereus. Se sentant moins fort en cavalerie que l'ennemi, il
sachant que
dans une plaine au lieu l'avantage est pour la cavallerie, il fit
Cron. nam.
faire au travers de la lande un fossé large & profond, imperceptible
des gens de cheval, fit couper toutes les larges epines par la racine
comme d'ancons & de javelots, & mit tous ses cavaliers a pied.
Foulques vint camper à la veüe de l'armée Bretonne, se fit amener
son cheval & le prenant entre les bras le montra à tout le monde en disant
Voila Hoüel Legitime du Comté de Nantes, Conan n'est qu'un
usurpateur, vous ne tirez l'epée que pour punir l'injustice &
reprimer la violence & la tyrannie. Tous ceux qui l'entendirent &
ceux qui ne l'entendoient pas jetterent egalement de grands cris &
demanderent qu'il les menast aux Ennemis. Foulques donna sur le champ
son enseigne au vicomte & fit avancer vers les Bretons
Les Bretons d'un coup d'oeil
Toutes les troupes
Sur le bord du retranchement
Conan
sachant que
Cron. nam.
des S. Florentii

Cart. Rotor. un 5e nommé Catwallon fut abbé de Redon. Judicael qui fut
Evesque de vannes sur la fin de ce siecle au commencement de l'autre
estoit aussi fils de Conan, & l'on veut qu'un autre Judicael 1er. Comte
de Porhoet ait aussi eu le mesme pere. après la mort d'Aimeri
Lupar. Vicomte de Thouars usurpateur du Comté de Nantes Judicael
en fit hommage de son Comté a Foulques Nerra, Geoffroi ne le voulut pas
Chron. nann. souffrir, il entra dans le nantois avec une armée y ravagea tout par le
fer & par le feu; contraignit Judicael a lui demander la paix, & ne la lui
accorda qu'a condition qu'il renonceroit a l'alliance du comte d'Angers, &
qu'il tiendroit le Comté de nantes de lui. Judicael souscrivit a tout, &
Geoffroi s'en retourna a Rennes fort content d'avoir fermé Nantes aux
Comtes d'anjou. pendant qu'il offensoit en voisin dont la puissance
& le ressentiment estoient a craindre il songea à s'allier d'un autre dont
les forces estoient bien superieures de beaucoup a celles du Comte d'Angers.
Depuis que Le Roi Raoul ou Rodolfe eut donné Louis d'outremer avoit abandonné aux Normans
Le Cotentin possedé jusques la par les Bretons & que Louis d'outremer
Leur avoit confirmé la propriété de cette portion de la Normandie, ils estoient
devenus voisins des Bretons. Richard 2d. fils & successeur de
996. Rollon venoit de succeder a Richard 1er. son pere & de remporter une
Chron. S. mich. grande victoire sur une armée que Ethelred Roi d'angleterre son beau
frere avoit envoié ravager la Normandie. Geoffroi y alla trouver & lui
demanda sa Sœur Hadwis en mariage. La recherche du Duc
Guill. Gemmetic de Bretagne (c'est le titre que prennent desormais les Comtes de
l. 5. c. 5 Rennes) fit plaisir a Richard, il se seroit prevenu en sa faveur par
Cart. Rotor. une Sympathie de sentimens sur la ressemblance que produisoit la ressemblance
des inclinations & l'egalité d'age il lui accorda avec joie la princesse
qu'il demandoit. Mais Dieu qui avoit d'autres vues sur la Suite mere d'Alain & d'Eudon tous
deux Ducs de Bretagne. Cette premiere abbesse des Georges de Rennes
du Breton lui estoit agreable, epousa peu de tems après Richard pour témoigner combien il l'aimoit
& en eut plusieurs enfans princesse d'une rare beauté. L'on ne
sait pas si Le Comte de nantes se maria aussi. La chronique de saville
nous apprend seulement qu'il fut assassiné en allant de la cour de
Vers l'an 1005 Comte de Rennes, & qu'il ne laissa pour heritier qu'un fils naturel
Chron. nann. nommé Budic. Herve Evesque de Nantes mourut en meme tems
Cart. Rotor. a Blois, & Geoffroi donna l'Evesché a un homme de qualité qui
Il eut aussi une fille nommée Judith mariée a Conan le Grand Comte de Cornouaille
avoit esté elevé a sa cour. Gautier, c'est le
nom du nouvel Evesque, songea d'abord aux moiens de chasser Budic
de la ville & d'y mettre le Duc en possession. Il commença
par insulter au defaut de sa naissance, afin de le rendre meprisable;
par quelle fatalité, disoit il, La premiere ville de Bretagne est elle
tombée depuis 50 ans sous la domination des bastards? depuis
alain barbetorte nous n'avons eu aucun prince dont la naissance
n'ait esté un crime, jusques a quand souffrirons-nous cet opprobre.
mais ses discours n'ebranloient personne, c'estoit assez pour les nantois
que leur prince fust du sang du grand alain; qu'il en fust descendu par
Le mariage ou autrement c'estoit de quoi ils ne s'embarassoient pas de
Vt. cart. Rotor. l'on remarque dans ce siecle & dans le suivant que le nom de bastard
n'estoit pas une injure, & que ceux qui s'estoient honneur de la qualité de
bastard comme un titre d'honneur quand ils avoient quelque grand Seigneur pour
pere. Le Comte estoit logé dans le chateau de Bouffai, & l'Evesque dans
La tour d'alain Barbetorte. L'Evesque sous des pretextes qui cachoient les
vendables intentions fit ajouter a cette tour de nouveaux batimens fort &
solides avec de bonnes defenses, & mit dans ce nouveau chateau une garnison
remplit de Bretons

dont La plus part eslirent Ses parens, & de Rennois qu'ils avoient pugny ceux d'Antelles
c'estoit assez declarer la guerre a Budic que d'en agir de la Sorte
n'estre pas accablé par Le Comte de Rennes qui s'estoit aussi
ne faisoit qu'executer les projets, il alla trouver Le Comte d'Anjou
Lui fit hommage de ses terres, & retourna a Nantes assuré de son
Secours à ce prix. mais Fortune qui Se plaist de mesler tous Seul cette fois
& de contrarier les desirs des Successeurs Le vray dont que cet hom
Lui donnoit Sur le Comte de Rennes
Bons Les Seuls que Seigneur dont Son Vassal Il y a del'apparence
que Foulques Lui en envoia effectivement, & que ce fut ce qui empescha
Fortune de Budic. Il est certain que renferme dans Son chateau Dubon
il tint bon plusieurs années contre L'Evesque & contre toutes les forces
de Geoffroi qui venoit tous les ans Se joindre a Gaultier pour attaquer la
Comte; cette guerre dura plusieurs années de pendant tout ce
que cette guerre dura le Comte estoient ravagés par les Bretons & l'Evesque
attiré a son party La noblesse du pais leur en abandonna les plus belles
-Sions de la Comté
Evesque de la Comté, également les de la guerre
ayer Budic de la Comté & Comté une digne de Comté
Comté Comté Comté Comté Comté Comté Comté
Geoffroi dans
La Suite de grandes
Liberalités aux
monasteres;
carr. S. Flor. & S. Mic
& Solon.

Gaill. Gemmet
l. 5. c. 10.

Comté Comté Comté Comté Comté Comté Comté

trouver
le jeune au Le Duc de Richt Normandie à Roüen. L'esprit plus superstitieux que devot de celui de Bret. Lui fit regarder cette desolation comme une vangeance que le ciel prenoit de la guerre injuste qu'il avoit faite au conte de Nantes, & ne croiant pas qu'il y eut d'oeuvre plus meritoire que le voiage de Rome, il resolut, puisque toutes les autres bonnes oeuvres n'avoient pas appaisé la colere divine, d'entreprendre ce long & penible voiage. Il mit ordre avant de agir aux affaires de [illegible], & [illegible] le gouvernement de la Bretagne à la femme
Will. Gemm. L. 5. & a son frere Judicael E. de Vannes, parceque ses enfans n'etoient pas en age de gouverner, & partit [illegible] pour se mettre en chemin avec L'Evesque de Nantes,
acta S. Gild. peu de tems auparavant il avoit fait venir en moine de Rhuis, nommé Felix pour reparer les monasteres de S.t Gildas de Rhuis, de Loc-mené
prés de moreac, & les autres qui avoient esté ruinés par les normans; Felix venoit d'arriver, il le recommende en passant a ceux à qui il avoit recommandé le soin de la Bretagne. Toutes les croniques
Chron. S.-Mich. & Nanteg. nestent ce voiage de Geoffroi l'an 1008. cette année fut aussi la derniere de sa vie, & si l'on veut en croire en abbé de S.t Florent qui vivoit 200 ans apres, voici de quelle maniere il la termina.
Chron. S.-Flor. Les gens de qualité se distinguoient en ce tems-là par les oiseaux de proie qu'ils portoient sur la main, comme ils se distinguent à present par l'epée qu'ils portent au coté. Quelque part qu'ils allassent, ils avoient toujours leurs oiseaux avec eux. celui de Geoffroi etrangla la poule d'une femme chez qui le Duc estoit Logé au retour du voiage de Rome, & cette femme pour vanger la mort de sa chere poule cassa la teste de Geoffroi d'un coup de pierre. Le coup estoit mortel & Le Duc n'eut Le tems que de mettre ordre aux affaires de l'estat & celles de sa conscience. apres quoi il mourut. outre ses deux enfans Legitimes
Alain & Eudon qui estoient en bas age, il laissa quelques Judicael autres enfans naturels; C[illegible] [illegible] [illegible], & Catwallon qui fut depuis
abbé de Redon, & Urvoërus. [illegible] Les 2 frens Alain & Eudon
sous la sage conduite de leur mere vivoient en grande union, & L'estat fut quelque tems aussi en grande Souverain jusqu'à ce que quelques esprits brouillons & seditieux firent soulever tous les païsans contre la noblesse. Le peu de succés d'une
Guill. Gemmet. revolte semblable avoit eu quelques années auparavant en normandie ne decouragea point les païsans Bretons. Leur dessein, autant que l'on en peut juger par les effets, etoit d'exterminer toute la noblesse, & de se mettre en Liberté. ces esprits de revolte se repandit tout d'un coup dans toute la Bretagne, & l'on vit peut en peu de tems une grande partie de la noblesse par les fers & leurs chateaux par les flames. Alain n'etoit pas encore en age de porter les armes, mais il pouvoit monter à cheval; sa mere & son oncle le Duc, à la teste de la noblesse, & les païsans sans chef & sans conseil & Judicael Seulement par une fureur aveugle, eurent bientost porté à peine de leur revolte. mais la Bretagne ne jouit pas Long tems d'un repos que elle venoit de se procurer. comme à la revolte des païsans de normandie avoit succedé celle de Guill.e conte d'auge frere naturel de Richard Second; au Soulevement des païsans de Bretagne succeda la sedition d'un
acta S. Gild. Gurt. Gemmet. oximsis. Gildas de Rhuis. de Lesbus de penpongle de Alain, nommé Judicael fils naturel de Conan, que l'on surnoma Glaudenius p.r le distinguer apparemment de L'Ev. de vannes & d'un autre
Chron. Britt. de Morb. & Nant. Chron. Britt. ve. Chron. Britt. ve. Chron. Britt. ve

sans experience, & l'on a de la peine a deviner par quelle raison
La noblesse se trouvoit engagée dans cette fatale guerre avec peu d'expérience, &
moins de courage, il se trouva cependant chargé du poids de toute la conduite
aussi commença-t-il par une fausse demarche; il s'obstina dans son premier
dessein malestroit, esperant sans doute y tenir bon jusqu'a ce que la noblesse
s'étant joint il fust en estat de marcher en ligne de bataille contre son ennemi
Alain Quoique plus jeune que lui la guerre avec plus de prudence. Il se campa
assiger Lan on le dans malestroit avant que le mal de pereut plus au
pour mettre Le ciel dans Le interest comme la Justice estoit de son costé
donnerent pendant Le Siege tous les ordres necessaires pour le retablissement
L'abbaïe de S. Meen. Hamon gouverneur des princes fut aussi de cette
& l'on voit par cette conduite, qu'il avoit autant de soin de leur inspirer
piete (De la maniere qu'on l'entendoit en ce temps-la) que de leur apprendre l'art de la guerre & la science de gouverner. Peu
de temps après malestroit fut de Judicael mis peu de temps après donner
sujet aux princes de croire que les soins qu'ils avoient pris de retablissement
cette maison avoit este agréable a dieu, ils allérent bien en rendre grace
Lieu mesme accompagnés de Juthenéas archev. de Dol, Juhel Evesque
Rennes, Raoul E. d'Vales, Gautier E. de nantes, de Hervé grand
1024 Rigual Bouteiller & de quantité d'autres Sgrs. Ceci se passoit
quelques années auparavant une nouvelle guerre plus cruelle que celle
s'estoit rallumée entre L'Evesq de nantes & Le comte de la ville. pour
com nam. que Gautier estoit a Rome Budic estoit entré par force dans La maison
L'Evesque & l'avoit ruinée de fond en comble. L'Evesque en fut averty
de retour Le Comte & tous les nantois & bretons Bret. demanderent
secours a La Duchesse & à L'Evesque de vannes. Budic de
coste alla demander a foulq nerra comte d'angers.
l'un & l'autre ce qu'ils estoient allés demander, & tous deux a la tête
Leur troupes Longtems La guerre & se donnerent plusieurs combats
Leur querelle particuliere fut enfin commise en semble Le comte d'Anjou le
Duc de Bretagne S. archevesque de Dol homme d'esprit & d'autorité
nagé eut tout accommodé le comte & l'evesque. Il avoit même n'en avoit pas
fait estés de rendre la paix ensemble s'il ne detachoit encore Le S. d'avec le comte
d'angers. L'eloquence seule de l'archev. de Dol n'estoit pas capable de
-ter Budic Sur cet article il se piqua d'honneur & de reconnoissance
Le Juridiction n'en voulut point a bout que par Le secours de metoit
tous cede. Le moine felix avoit commencé avec succés de
pour Lequel il estoit venu en Bretagne, mais les guerres civiles avoient
les progrés de son travail; qu'il ne trouva
jamais en Bret. La paix qu'en S'il necessaire a ceux qui ne veulent
que de dieu, se Soler de retourner à Fleuri. Havoise ne se pouvant
en Bretagne le passant elle donna à celui qui l'accompagnoit une lettre pour
abbé de fleuri & S. de Bourges; elle mandoit a Gaultier d'ordonner
abbé & de le renvoyer en Bretagne, l'asseurant que les progrés ses
Rendroient au nouvel felix toutes les promesses que Leur sexe lui avoit
Gaultier a la priere de La duchesse ordonna felix abbé malgré
Sa resistance & le renvoia en Bretagne achever l'ouvrage qu'il avoit
commencé. Felix de retour établit par le conseil de L'E de evesque & d'abbé
Sa demeure dans Le monastere des S. Gildas de Ruis, quoiqu'il fut
ses restaurations
partagés pour d'autres lieux qu'il avoit restablis avec beaucoup de soin
de Fougeres. Il jouit 13 ou 14 ans de sa dignité, après quoi il alla recevoir
de dieu La recompense de ses longs & utiles travaux. Le Souverain n'est
pas le seul qui sacrifiast une partie de ses biens pour contribuer a l'augmentation
du culte Divin; cet exemple est fort suivi des Seigneurs particuliers dont
remarque entre les autres Alboin Sg. de fougeres fils de main
ce mesme temps une collegiale a Rille pres de fougeres qui fut

V. Rille'.
V. Cart. S. Mic
& marm.

Chanoines Reguliers. Il est a croire que quand l'arch. de Dol avoit la vanité a[illegible] de se dire le comte d'Anjou, il n'auroit pas fait la même chose de la même ville, il n'avoit rien fait que par les ordres ou du consentement de la Cour et de ceux qui gouvernoient pendant la minorité des princes ; mais la suite fit assez paroitre que si l'on avoit souhaité de voir Gautier et Budic en bonne intelligence, la considération du bien de l'estat avoit eu autant de part aux soins que l'on avoit pris de les reunir, que la chaire archiepiscopale du moins l'on va voir incontinent que chacun croioit qu'un comte particulier pouvoit faire la guerre à son Evesque, et que les foudres de l'Eglise blanchissoient contre les armes temporelles. Herbert comte du Mans et Geoffroy comte de Gastine

Mais estat trouble aber Herbert comte de la mesme ville, et agit avec [illegible] d'une [illegible] commencé de bastir un chateau à Duneau près de Connerre. Le Comte n'avoit pu souffrir une entreprise si contraire a ses interets, il s'estoit mis à la teste d'une forte armée et resolu, estoit parti du mesme corps de cavalerie mand La nuit, avoit pris le fort d'assaut et l'avoit rasé avant le jour ; diligente execution qui lui avoit acquis le surnom d'Eveillechiens. — L'Evesque s'estoit retiré a Beleme auprés de son frere, et de là comme d'un lieu sur il avoit lancé contre Herbert toutes les armes spirituelles, mais voiant que ces foibles coups n'estonnoient point le conte, il leva des troupes avec le secours de son frere et avoit fait la gueme a Herbert avec peu de succés. un accord mal cimenté avoit succedé a cette gueme. L'historien des Evesques du mans pretend que ce fut du coté de Herbert que la rupture commença. Quoique il en soit, l'Evesque se retira à la ferté sur Huisne (que l'on a depuis appellé la ferté Bernard) et commença de travailler à mettre celle cy hors d'insulte afin d'y tenir bon contre Herbert. Les fortifications s'avançoient tous les jours, et l'Evesque assisté de son frere le comte du perche ne craignoit pas d'avoir le mesme affront qu'a Duneau. La Place estoit deja assez fortifié pour ne pouvoir estre pris que par un siege dans les formes, et le Comte du mans n'avoit pas assez de troupes pour en faire un, il se crut obligé de demander du secours a ses voisins. Le Comte d'Angers Lui en estoit volontiers amené pour profiter des desordres de cette dissension intestine; mais il avoit deja usé d'une insigne supercherie envers le comte du mans, et le Comte ne pensoit qu'aux moiens de s'en vanger. Il crut les Ducs de Bretagne propres a le vanger en mesme tems de son Evesque et du comte d'Angers : il les pria de venir a son secours avec le plus de troupes qu'il seroit possible. Alain ne se fit point attendre, il fut bientost au mans avec des troupes qu'il n'en falloit pour prendre la ferté. Herbert et Alain marcherent incontinent plus fort que celui de la ferté avec leur armée contre l'Evesque et mirent le siege devant le fort chateau ; les manceaux d'un coté, les Bretons de l'autre s'etendirent tout autour de la ferté des lignes de circonvallation pour empescher le secours du dehors. c'est tout ce que l'on sait a plu a l'historien des Evesques du mans nous apprendre du delait de ce siege, et que l'Evesque fut enfin contraint de rendre la ferté au Comte du mans, aprés quoi confus et abbatu il eut recours a Fulbert E. de chartres et le pria d'interposer son autorité pr se rentrer le comte en son devoir. Fulbert zelé pour l'honneur de son ordre sceut avec cette fondriere a Herbert, et le Comte estonné pour ne se pas faire broüille avec un homme de la reputation et de l'autorité de Fulbert, le pria de venir au mans et lui promit d'en passer par tout ou il voudroit lui plaire. Fulbert y vint, obligea le comte de rendre la ferté a l'Evesque et les reconcilia ensemble : pendant que cet accord

se menageoit ; Alain, pour vanger le conte de Foulq[ues] vint
alla mettre le siege devant la Lude. Foulques ne s'attendoit pas
a ceste attaque, il ne savoit pas mesme ce que pretendoit Alain
1027. mais Le Duc lui fit dire qu'il devoit se souvenir du mauvais tour
cron. andeg. qu'il avoit fait à Herbert a Xaintes, qu'il y avoit attiré par de
Guill. Gem. fictaux de magnifiques promesses pour L'y charger de chaines & lui fa
souffrir dans une dure captivité des tourmens que l'on employoit
contre Les esclaves les plus criminels, qu'il ne lui avoit rendu la liber
que a des conditions qu'il n'auroit pas exigées de lui s'il l'eust pris
guerre à qu'il estoit venu pour vanger toutes ces injures, & qu'
l'on ne lui rendoit incontinent les ostages que l'on avoit exlorqués
Herbert, qu'il alloit porter Le fer & Le feu jusques dans le cœur
de l'anjou. Sans attendre la resolution de Foulques qui pres
vivement ceux de Lude. Le conte d'anjou craignit avec raison
s'il s'en rendoit le maistre, il ne fist ce qu'il menaçoit de faire
prendre Les ostages, declara Herbert exempt de toutes les parole
qu'il lui avoit données & pria Alain de se retirer. Ce
Comte de Cornouaille
jeune prince crut en avoir assez fait pour reparer L'honneur de Herb
il prit le chemin de Bretagne après avoir rendu les ostages.

En Bretagne un autre Alain surnommé Cagnart conte de cor
un peu plus agé, presque vif que le Duc, cet Alain
Cagnart epousa environ en mesme tems Judit fille de Judicael Comte
Nantes & fille de Judicael & soeur de Budic. Les noces se firent
L'isle d'ardre au dessous de Nantes, & la selon la coustume,
Cagnard donna à sa nouvelle epouse Le present des noces qui co
cart. Kpl. tout en quantité de belles terres sans conter les parures propres
dame de son rang. Il revint dans le matin & rendit a Herbert tou
ostages. Il n'y avoit plus rien qui le retint dans le païs que l'envie
rendre au jeune Duc Alain quelque signalé service qui l'engag
par reconoissance à lui rendre des biens qui lui apartenoient dans
de sa mere Ermengarde fille de Geoffroi pere d'Alain s'estoit emparé pendant
minorité. ce service estoit d'enlever Berte fille d'Eudes second mar
de Blois & de chartres, Jeune fille de 12 a 13 ans & d'une be
cart. Kperleg singuliere ; il est a croire qu'il avoit fait presentir Berte sur cet
vement, & qu'elle l'avoit contenté ce qui est sur c'est qu'Alain
l'enleva, qu'Eudes envoia pour degager sa fille une armée
Le Comte Breton pour recouvrer sa fille, & qu'Alain malgré
efforts des françois amena Berte jusqu'a Rennes. Le Duc ne l
pas plustost vue qu'il l'aima ardemment & peu de tems apr
l'epousa. Les noces furent magnifiques plus par les riches pre
que la liberalité du prince distribua a tous les Seigneurs que par
etalage de richesses somptueux ameublement qui n'enrichit point ceux qui
regardent. Pendant que tous les autres s'empressoient de recevoir les
faits du prince, Alain lui demanda pour toute grace la restitution
terres que Geoffroi l'avoit depouillé. Quoi que elles fussent confisquées
cart. Roton- justice & la reconnoissance engageoient Le prince a ne lui rien refuser
elles Lui furent toutes rendues sur le champ. La principale de ces
terres estoit L'isle de Pradel aujourd'hui belle-isle, Geoffroi avoit donné
l'avoit déjà donnée a L'abbaie de Redon en consideration de Cath
son frere qui en estoit abbé. Elle ne fit que changer de main sans
changer d'estat, Alain Cagnard la donna bientost après a une

Kemperlé nouvelle Abbaïe qu'il fonda le 14. octobre l'an 1029 en l'honneur de la Ste Croix a l'embouchure de la Riviere d'Elle. La Comtesse Judit imita la liberalité de son mari, & Orscand Evesque de Quimper, Guetenus & Gueree, tous trois freres du Comte Hueltin Sg.r de Fenne tous fils de Berenger, Guihomar (de Leon) & Morgan victes Sg.r de Rohan et abbés de Redon, & de Landevenec, & l'Evesque de Leon, & quantité d'autres Seigneurs en furent les temoins. Le lieu ou le monastere fut basti s'appelloit Anaurot & avoit deja été donné autrefois par le Ct Gralon a St Gurtiern Solitaire estably dans l'Isle de Groix. Orscand pour avoir esté temoin de la pieté de son frere n'en fut pas plus attaché aux devoirs de son estat. L'exemple de son pere, que l'Episcopat n'avoit pas empesché de se marier et plus d'imprimation sur son esprit, il rechercha la fille de Rivelen de Crozon & les nous estions prestes de se celebrer à la face de l'Eglise, lorsque de Quimper alain Cagnart s'y opposa. L'on diroit que c'estoit la pieté qui le portoit a mettre cette opposition aux dereglement de son frere; mais dans ces malheureux temps toute la pieté consistoit a faire du bien aux moines freres, il n'y avoit point de crimes que cette aumone n'effaçast dans un instant, & il n'y en avoit point que l'on ne se permit, quand on pouvoit esperer de gagner par ce moyen la faveur de l'Eglise. Orscand n'eut pas plustost abandonné au Comte son frere une partie de ses biens de la succession, qu'il ne s'opposa plus à son mariage, & l'on peut juger de la par quel principe il s'y estoit opposé. La fille de Rivelen de Crozon s'appelloit Ermez & l'Evesque en eut trois enfans Benoist qui succeda a son pere dans la Cathedrale de Quimper ensuite de Conan, Guyon doien de la Cathedrale de Quimper Conan. La qualité de femme d'Evesque n'estoit point de honte a Ermez; elle portoit même cette qualité fort haut, jusqu'à ne daigner pas se lever en presence de la comtesse. Judit fasse pour avoir esté une princesse tres vertueuse; elle n'en estoit pas moins jalouse de la dignité de son rang; elle voulut avoir raison de cette injure, & il en coûta au bon Evesque encore une terre de son Eglise. Il semble que Ermez en epousant Berte Alain eut aussi epouse les interests de son pere; de moins Robert ne fut pas plustost en possession de la dignité Ducale a laquelle il s'estoit fait un chemin par un crime detestable parricide, que il declara la guerre au Duc de Bretagne, & vint saisir un fort sur de chartres l'embouchure de la riviere de Couesnon pour tenir en respect tout le païs de Dol, puis entra sur les terres du comté de Dol, mit le feu partout, & s'en retourna fort content de cette resulte; Alain pour s'en venger entra en armes dans le Comté d'Avranches, dans le dessein de rendre au double tout le mal que le Normand venoit de faire. Il avoit commencé par attaquer le fort de chartres; il [illegible] Cette reglise faite sur la cause de la defaite il assembla de nouveau fort bon nombre de bonnes troupes qu'il conduisit sur les terres du Breton pendant qu'ils estoient occupés pour ravager & piller & en firent un tres grand carnage, en sorte que Alain n'eut que du chagrin & de la confusion de cette entreprise; Robert ne s'en tint pas là, une flotte qu'il avoit equipée contre Canut usurpateur du R.me d'angleterre, venoit de estre repoussée par la tempeste de relascher à la vûe du mont St michel, Robert dressa le commandement d'une partie de la flotte a un chevalier nommé Rabel & lui donna ordre d'entrer faire des courses sur les costes de Bretagne pendant qu'il iroit d'un autre costé vers la presenteroit avec un corps considerable de cavalerie. Rabel se disposoit

a suivre les ordres que la Duc voudroit de lui donner, & Robert estoit prest d'entrer en Bretagne pour favoriser la defaite, car si de ces 2 corps reünis auroit ravagé toute la Bretagne; Alain s'avisa d'employer pour calmer l'esprit du Duc de Normandie La mediation de Robert leur oncle commun archev. de Rouen

1030 Il l'envoia prier de venir au plus tost en Bretagne; l'archevesque y vint en diligence entendre les plaintes d'Alain, & se promettoit qu'il auroit assez de credit pour etouffer cette guerre dans sa naissance, emmena le Duc au mont S. Michel après lui avoir donné sa parole qu'on n'entreprendroit rien contre sa personne procura une entrevüe entre lui & Le Duc Robert, & reconcilia ces deux princes qui ne les eust raccommodés. Dez ce moment la haine de Robert se changea en confiance & l'on en verra la preuve dans la suite

f + Alain Cagnard avoit accompagné Le Duc de Bretagne dans la guerre contre les Normans il n'est pas facile de deviner ce qui troubla la bonne intelligence qui estoit entr'eux. Il est seulement certain que cette

H. G cette occasion, ou dans quelque autre, Alain donna plusieurs terres L'an 1030 au mont S. michel avec le consentement & en presence de Semore, de son frere Eudon, de Gingoreus archevesque de Dol, de Budic Comte de nantes, de Herve d'Aleigné, de Rivallon de mont-premier, d'Alain fils de Bernard (Sgr de la Roche) de Guillaume frere de Bernard & de plusieurs autres seigneurs. Il

7031. est fait mention que l'année suivante Le Duc vint à Rennes

Cart. Kgel. & quimper. H. L. année jusqu'à Loc-renan ar-nevent. Cette année devoit il apparemment etre des vicomtes de Leon, mais il estoit venu trop tard comte de Cornouaille s'emit en embuscade avec tous les siens dans la forest de Nevet, & quand il surprit les Rennois separés par petites troupes il fondit sur eux, les defit en plusieurs rencontres, & les mit en fuite. Il y eut un grand nombre de quelque sujet de crainte que cette guerre fut une intrigue de Guimarc'h vicomte de Leon. Lui & Morvan leurs deux vicomtes avoient fait la guerre au comte, mais avec peu de succès; Le comte les avoit vaincus & Morvan s'estoit soumis à lui; Guidomar, ce semble, leur avoit donné son pardon; de moins s'il ne paroissoit soumis, il n'obeissoit qu'à regret, & n'attendoit qu'une occasion favorable pour recommencer la guerre. Il y eut plus longtems entre les deux la paix & la bonne intelligence avec laquelle ils se recueillirent donne lieu de repandre que le Comte de Cornouaille ne regardoit pas Le Duc comme auteur de cette guerre.

1032 De l'année suivante on le voit persister à Rennes faire cour au Duc avec autant d'assiduité qu'auparavant. Il y fit un sacrifice que l'on pouvoit appeller considerable par rapport à la dignité de la personne, si les princes n'estoient en la presence de Dieu de la même maniere que le reste des hommes. A Celle sœur d'Alain avoit depuis quelques années fait une profession publique devant tout le monde de vœux plaisans, & avoit pendant tout ce tems donné à toute la cour une edification dont on trouve à peine de semblables dans les cloitres. Enfin pour consommer le sacrifice, Alain par une vie austere retira que la demandoit la pureté de la saintete de sa profession, Alain destina un fonds qui est à l'orient de la ville & qui estoit alors hors de l'enceinte des murs, y bastir à sa sœur une nouvelle abbaie sous les invocations de S. Georges. Pendant que l'on bastissoit ce nouveau sanctuaire, les plus grands Srs de Bretagne offrirent à l'envi les uns les autres leurs filles ou leurs sœurs pour y tenir compagnie à la princesse, entr'autres la vicomte de Porhoet, Le Sgr de Fougeres

16 de Gautier Evesq de Rennes en mesme tems que S. Flor.

Desirant Leur filles [illegible] Guerin Evesque de Rennes donna sa mere Adelina & sa Soeur aussitost que les bastimens furent achevés ; on conduisit en ceremonie la princesse Adela & les compagnes en lieu destiné p. leur demeure, qu'elles ont depuis rendu si celebre par l'eclat de leur naissance & par la saintété de leur vie, parmi un grand nombre de Seigneurs qui s'estoient rendus de toutes parts à Rennes pour assister a cette grande ceremonie, on conta trois comtes & 9 Evesques ; Les comtes furent Eudon frere du Duc, Alain Cagnard comte de Cornouaille & Budic comte de Nantes ; Les Evesques furent Jungoneus archev. de Dol. Guerin, E. de Rennes, Judicael E. de Vannes, Adam E. de St Brieu Guillaume Salomon, Orscand, Gautier Evesque de Nantes, & Hamon evesq d'Alet. Le Duc donna a la nouvelle abbaie des lors dediée S. Georges la suite d'amples possessions, la mere y donna aussi des terres de son douaire pour les avoir données en present des noces ; une dame du pais de Comboar nommée Roiantelina & qui portoit le titre de Vicomtesse avoit assemblé dans le lieu mesme que Havoise venoit de donner une communauté de personnes de son sexe pour y vivre selon les maximes de la vie Religieuse ; mais cet establissement ne pouvant subsister faute de personnes capables de conduire, la Vicomtesse demanda avec instance que la communauté fut incorporée avec celle de S. George ; l'abesse lui accorda sa demande, & Roiantelina en les presentant donna aussi des terres de la chapelle Janton, de S. Siginon & quantité d'autres ; elle vouloit mesme s'engager a entretenir ses neuf religieuses d'habits, mais l'abesse ne le voulut point permettre disant, qu'elle, que la contagion de la propriété n'infectast un si saint establissement de sa naissance. d'ailleurs elle faisoit observer a la rigueur d'une regle qui ordonne de n'attendre que du superieur tous les necessités du corps & de l'esprit. l'abbaie de St George n'epuisa pas les liberalités d'alain, celles de S. Florent & de mont St michel s'en ressentirent encore. Deux ans apres Havoise mourut le 21. de fevrier. L'année suivante le Cor de Rennes fonda une Theologale dans son Eglise Cathedrale pour l'instruction des clercs de son Eglise & l'on appreud de l'acte qui en fut dressé que les chanoines vivoient en communauté. pendant que Budic avoit esté attaché au comte d'anjou on ne leur avoit point disputé le domaine du territoire de Mauge, & de quelqu'immunité que les moines de S. Florent le vieux se parassent, il leur avoit fallu plus d'une fois qu'il estoit leur maitre ; Ils se plaignent entr'autres persecutions qu'il leur enleva de force une statue d'or de 100 livres qui avoit esté trouvée par des païsans dans la petite riviere qui passe au Marilais. mais aussitost qu'il eut renoncé a l'alliance de Foulques pour s'attacher au Duc de Bretagne, Foulques estant venu fils Geoffroi martel a S. Florent y ayant basti un fort qui enfermoit une partie du monastere & y laissa une forte garnison. Budic choqué de ce procedé, apres la retraite du comte d'Angers, conduisit une armée dans le pais de Mauge, & desola par le fer & par le feu comme un pais ennemi. Le bourg de S. Florent fut le plus eprouva les plus violents effets de sa colere mais il ne s'arresta pas devant le siege du chateau, il se contenta d'enlever Les despouilles de tous les environs. on ne sait pas precisément en quelle année cela arriva ; mais il est sur que l'an 1037 au 1037. plus tard. L'an 1037 au paravant, car il mourut cette mesme année. Son fils Mathias Lui succeda Gautier Evesque de Nantes avoit eu deux enfans Helgomar & Budic

1041

Il avoit destiné celui-ci à l'Eglise & l'avoit fait apprendre les Lettres dans les ecoles de Tours. Jusqu'icy les 2 freres Alain & Eudon avoient vescu dans une grande union les grandes conformité & la deference qu'ils avoient pour leur mere meritoit le bien d'une union si agréable. mais aussitot qu'ils l'eurent fermé les yeux, la discorde commença de troubler le repos de la province & en separant deux freres qui avoient été si unis jusques-là, leur division fut suivie de la guerre civile; ils partagerent d'abord la Bretagne entre eux. Eudon eut toute la Domnonée c'est à dire les Evesches de Dol, de St. Brieu, Treguier, de St. Malo, Alain l'Evesché de Vannes & Rennes; mais en recompense il retint la propriété des grandes villes du partage de son frere & la Souveraineté sur tout le reste. Cette reservation rendit les partages égaux & la condition de l'aîné meilleure. Le seul defaut qu'il avoit, le Comte Eudon de se plaire n'empescha pas qu'il ne fut mecontent de son partage. Les mauvais conseils de Dinan & de quelques autres Seigneurs & l'ambition de n'avoir point de maître lui mirent les armes à la main contre Le Duc son frere & son souverain. Il commença par se rendre maître de toutes les grandes villes, entr'autres d'Alet & de Dol, y mit garnison. Alain prit les armes à son tour & tout se fit en chemin à Dol & à la ville d'Alet, il mit des troupes dans la place & les Srs de Dinan avec, avant que Dinan fut bâtie comme maintenant, construit un chateau que l'on apelle encore à present vieux chateau. Le Duc estoit suivi de Hamon vicomte de Leon, de l'Archevesque de Dol, de Rivallon le vicaire, de plusieurs Evesques de Treguier & de Nantes & d'un grand nombre d'autres Seigneurs chevaliers. Il ne crut assez fort pour faire deux sieges à la fois, c'est pourquoi il laissa devant Le bon, Hamon Le vicomte de Leon & l'Archevesque de Dol; il prit avec les autres Srs de la suite le chemin d'Alet dans le dessein de l'assieger. mais il fut bientôt obligé de retourner sur ses pas pour aller secourir ceux qu'il avoit laissés au siege de Leon, parceque le Prince revolté, profitant de son absence estoit venu fondre sur eux. Alain en ayant apris la nouvelle, & d'en voir peut un grand nombre de ses gens pendant qu'il cherchoit un gué pour aller aux ennemis, enfin il en trouva un que les ennemis ne lui disputerent point, passa la Rance avec toutes ses forces & marcha contre Eudon. Il avoit les armes d'Alain estoit superieur en nombre a celle de son frere, & ce fut ce seul avantage qui lui donna la victoire, car pour de la valeur, on pretend qu'il y en avoit davantage du costé d'Eudon. Si tost que les drapeaux d'Alain furent marcha Eudon tourna contre lui. Les assiegeans se disposoient a le prendre en queue ou en flanc pendant la meslée, mais ceux du chateau en empescherent en les attaquant eux mesmes. ainsi l'on se battit en mesme tems en deux endroits differens. L'on ne dit rien du succès de l'action de ce qui se passoit entre les assiegés & les troupes du Duc. Le combat qui se donna entre les 2 freres fut estoit meurtrier p. Alain. Le grand nombre l'emporta, la victoire & le champ de bataille demeurerent au Duc, & son frere avec peu de gens se retira en hâte a Guingamp ville de son partage. Ils n'estoient ni l'un ni l'autre dans le dessein d'en demeurer là, Eudon refaisoit des troupes & Alain se disposoit à le pousser à bout; mais Leur oncle Judicael fils de Robert Duc de Normandie leur cousin leur amena les armes des nations

Lobineau des pas

* c'est à dire jusqu'à l'an 1034 ou 35

= porte leur nom

l'un & a l'autre Sinon en leur rendant leur premiere union, du moins en les faisant convenir d'un accord qui etouffât dans l'un & l'autre tous les desirs de vangeance. Eudon avoit commencé la guerre, il estoit juste qu'il lui en coustat quelque chose. Il ne parut pas cependant qu'on lui ait rien diminué de son partage. on peut cependant avoir fait alors quelque traité de mariage il est sur au contraire que la ville de Dol Lui demeura & que ses Successeurs en furent les maitres. pour la Souveraineté, quoique l'on ne trouve point que ni Alain ni Ses Successeurs en aient fait aucun acte dans les titres de partage d'Eudon cette paix Si utile a la Bretagne n'estoit pas telle a la Normandie Si l'esprit de revolte n'eust empeché les Normans de jouir de la douceur de gouverner tranquillement que leur Duc leur procura lors qu'il abandonna Ses estats pour aller expier par les fatigues du voiage des Saints Lieux la mort de son frere. avant d'entreprendre le voiage il declara pour Son Successeur Guillaume Son fils unique, enfant de 8 ans qu'il avoit eu d'une concubine & lui donna pour tuteur Alain Duc de Bretagne. Il partit ensuite avec Drogon comte du vexin, & laissa le gouvernement de Ses estats au tuteur de Son fils. Les commencemens de la Regence furent assez tranquilles parceque celui qui fut le principal auteur de la revolte partit pour l'espagne dans le mesme tems que Robert pour la palestine. pendant que le regent de Normandie employoit Ses soins a maintenir la paix & le bon ordre dans l'estat dont le gouvernement lui avoit este confié, la Bretagne joüissoit d'une profonde tranquillité & les Eveques travailloient a retablir la discipline dans le clergé. pour y reüssir avec succès, il falloit en bannir l'ignorance & le Libertinage. on n'a point de memoires de ce que firent les autres Eveques, mais celui de Rennes pour bannir l'une fonda une chaire de maitre Ecole dans Son Eglise Cathedrale, & pour mettre ordre a l'autre obligea tous Ses Chanoines de vivre en communauté. Il est a croire qu'il eut plusieurs imitateurs de Son Zele, & que l'on suivit dans les autres dioceses les institutions dont on voioit naitre de si grands fruits dans le sien. ## Pendant que Budic &c. parceque en cette mesme année ou plutost encore Alain Cagnard entreprit de faire la guerre a Budic pour le comté de Nantes, pretendant que Judit estant fille legitime de Judicael, & Budic n'estant que bastard, comme le mari de Judit avoit plus de droit au comté de nantes que Budic. Alain cagnard avoit attendu pour declarer la guerre que le Duc de Bretagne fut engagé dans celle dont on parlera bientost. Quand le comte de nantes vit que Son union avec le Duc de Bret ne lui servoit de rien, parceque occupé ailleurs il n'estoit pas en estat de lui donner du secours, il renoua nouveau dans l'alliance & les interests du comté d'angers. Il y eut ensuite de grandes guerres entre Alain Caignar & Budic; mais la fortune eut soin de balancer egalement les pertes & les avantages; & Budic pour les secours qu'il en avoit receus de Geoffroi martel, en presta de considerables a ce dernier lorsqu'il fit le Siege de Tours, mais il y manqua dans le fort. Longtems apres, il fut reconnu Duc de nantes, il de Toisne (c'est le nom de celui qui estoit allé en Esp. dans le mesme tems que son pere attaché Robert estoit parti p. les SS. Lieux) estoit d'une famille tres illustre parmi les Comtes d'angers les Normans; on pretend qu'il descendoit d'un oncle du fameux Rollon premier Duc de Normandie. Pendant que le Duc de Normandie implorait sur les Sacrés vestiges du fils de dieu la remission de ce qui lui avoit fait prendre le chemin du trône, Roger de Toisné signalait Sa valeur contre les infidelles, & les grandes

Budic mourut en 1038. Son fils Geoffroi lui succeda

Budic fonde

Alain Cagnard

W de Gemmet. actions qu'il y fit auroient mis son nom parmi celui des plus fameux Heros, Si une ambition dereglée & suivie de Succés malheureux n'eut l'eclat de la gloire qu'il s'estoit justement acquise. Richard Le Conte de Vexin moururent au commencemt. de Juillet a Nicée en Bythynie; & Toesne n'eut pas plutost apris la mort de son Duc qu'il revint en Normandie pour empescher que l'on ne reconnut le jeune Guillaume. Il publioit partout qu'il n'appartenoit pas à un Bastard de regner sur une nation illustre par tant de glorieux exploits c'estoit faire injure au sang de Rollon, que de laisser occuper par un enfant dont la naissance estoit infame; que l'on ne manquoit en Normandie ni de princes legitimes du sang de Rollon, ni d'autres Srs d'une race aussi illustre. Il y a de l'apparence qu'il ne s'oublioit pas quand il parloit de ceux qui estoient dignes de succeder à Robert; & comme on ne voit pas qu'il ait pris le parti de personne, il y a tout lieu de croire qu'il entreprit la guerre pour son compte. Il portoit l'enseigne des Ducs de Normandie, l'autorité de cette charge, son eloquence, la reputation de sa valeur & l'amour de la nouveauté attirerent à son enseignes de Roger la plus grande partie de la noblesse; il eut peu de cette du regent. Cependant avec le peu qui lui en resta, & les Bretons, il empescha les conjurés de tenir la campagne. Ils se contenterent de se defaire par des assassinats des guerres particulieres de ceux dont la jeunesse, la valeur, la prudence ou l'autorité faisoient le plus d'obstacle à leurs desseins. celui de tous, apres Alain qui leur deplaisoit le plus estoit Humfroi de Vetulis pere de Roger de Beaumont. Roger de Toesne ravagea ses terres par le fer & par le feu & ne lui donna aucun repos. jusqu'a ce que Humfroi quoique le plus foible se resolut d'attaquer Roger; il envoia son fils contre lui accompagné seulement de comme un autre Abraham de ses domestiques armés. Roger de Toesne mepisa cette petite troupe, & se presenta avec une confiance temeraire qui lui couta la vie aussi bien qu'à ses deux fils Hellouin & Helinant. Son parti ne tomba pas avec lui, Roger de Montgomeri pere de 5 fils tous en age de servir dans les entreprises les plus difficiles releva le parti chancelant de la revolte. Alain pour ne laisser aucune reprendre les forces qu'elle avoit perdues par la chute du premier chef entreprit de mettre le Siege devant Montgomeri. Plusieurs Srs normans qui estoient demeurés fideles au Bastard, il y avoit dans le Camp d'Alain un qui estoit fils de l'archeveque Robert frere de Richard comte d'Evreux, c'estoit Raoul de Vacy, homme d'une reputation profonde, d'une ambition qui ne pouvoit souffrir que son maitre fut gouverné par un autre que par lui, & qui pour monter à cette place sans la demander cependant, les crimes ne lui coutoient rien. Il fut Guill. Gemmet. celui qui le servit dans les fils de Roger de Montgomeri pour assassiner Gilbert Gilleber comte d'Eu Successeur d'Alain dans la Regence de Normandie & qu'il en eut en fait la charge. on peut lui faire injure l'accuser encore d'avoir este l'auteur de la mort Les auteurs normans mesmes avouent qu'il fut empoisonné par du fer de la nation pendant qu'il pressoit le Siege de Montgomeri. Tout mal qu'il estoit, il ne laissa pas de prendre Montgomeri, d'exiler Roger & depouiller ses enfants. apres quoi, il rendit l'esprit le 1er. jour d'octobre de l'an 1040 & fut enterré dans la chapelle de l'abbaïe de Fecan. L'on apprend de son Epitaphe que c'estoit un prince qui avoit autant de beauté que de valeur, qu'il estoit liberal jusqu'à la profusion, & qu'il avoit

ravit Chron. S. Mich. de Perieli

N.

Les pr... Richard ... Gem. L. ... 7.

... Chron. S. Mich. ... 1047. 1048.

pieté. Sa femme Judit avoit esté enterrée auparavant dans Le mesme
Lieu. Il est difficile d'expliquer ce qu'on lit dans son Epitaphe, qu'elle fut
injustement accusée, qu'elle subit Le jugement, & que l'on reconnut son
innocence. il est sur qu'elle mourut avant Richard 2. ordre et vrai
dit qu'elle fonda L'abbaie de Bernai. Alain laissa trois enfans Conan
qui n'avoit que trois mois, & Havoise une fille nommée qui fut depuis mariée a Hoel Comte
de Cornouaille fils d'alain Cagnart, & un fils naturel plus agé que les 2
que l'on vient de nommer, apellé Geffroi. Les nouvelles de sa mort affligè-
rent extremement La Duchesse. Elles furent plus agréables a Eudon.
Il l'empara incontinent du gouvernement & de la personne
de son neveu. Le peu d'eclat qu'il faisoit a Berk de l'autorité Souve-
raine autant que son temperament & sa jeunesse la portèrent à ne pas
rebuter Les recherches de Hugues Comte de mans & Raoul de Fougeres L'oeille chèvre
elle l'epousa bientost après & en eut plusieurs enfans de l'un & de l'autre
sexe qui porterent en diverses maisons Le droit de la succession de Pere.
Geoffroi pouvoit faire de la peine a Eudon, si l'on n'eust contenté son ambition
par quelque dignité considerable; on lui donna celle de Comte de Rennes, &
il porta ce titre jusqu'à La mort de Conan. animé sans doute
du mesme depit que Roger de Toesni, C'est a dire souffrant impatiemment
qu'un bastard jouist d'une dignité qui estoit plus due, il servit
se trouva dans toutes les guerres que l'on fit a Guillaume pendant sa
jeunesse, entr'autres a La journée de mortemer, & il fut battu aussi
bien que le Roi Henri; il se trouva encore avec Geoffroi Martel &
Guillaume de Poitiers contre Le Duc de normandie. Geoffroi voulut se
rendre maistre du chateau d'Ambrieres qui est situé sur les confins de Maine
aupres de Domfront. mais leur armée se dissipa, si l'on veut en croire les auteurs
normans, au seul bruit de l'arrivée du jeune Duc. tant de desavantages
n'empescherent pas Eudon de ravager Les terres de normandie voisines de
la Bretagne, & il continua ces ravages fort Longtems, harcelant sans
cesse les normans & ne leur donnant point de repos, quand il leur estoit necessaire
pour avertir tous les habitans de prendre les armes ou de se renfermer dans les
chateaux. Dans les villes Eudon tenoit son neveu si resserré qu'il ne
paroissoit plus. Les differens qu'il avoit eu avec son pere firent craindre qu'il
n'eust dessein d'attenter sur sa vie pour s'assurer la couronne dans sa maison.
Il se trouva pour procurer sa liberté un grand nombre de Comte de
Rennes chefs. il y avoit dans son parti Le vicomte Goscelin, Les S.rs de vitré, du
fou de La Roueraie, de Tallé, l'Evesque de Rennes, plusieurs Barons
& quantité d'autre noblesse. Leurs pratiques furent secrettes & Le
Duc n'en apprit rien que par l'execution. Le jeune Conan s'echappa dans le temps
enlevé de la prison de son oncle. c'est le nom que Le prince
que l'an 1047 le soin qu'il prenoit de ne le point montrer avoit fait donner au
lieu ou le prince estoit elevé; & l'année suivante il fut reconnu publiquement
a Rennes pour Le Souverain de toute la Bretagne. Son parti estoit si fort
considerable que Eudon fut contraint de temoigner de la joie de cette elevation;
mais son neveu n'avoit que 9 ans, & l'on ne put lui refuser ce
ce que la nature & apparemment les Loix lui donnoient. Il gouverna
encore 8 ans La Bretagne comme tuteur de Conan, quoiqu'il prit le
titre de lieutenant de Duc, tant il est vrai que le Comte de Bretagne. Gautier Evesque de
Nantes avoit eu avant son Episcopat deux enfans, Helgomar & Budic:
il avoit destiné celui-ci à L'Eglise & lui avoit fait apprendre les Lettres dans les Ecoles

Les pr
Richard 2e
2e femme.
de Gm. L. 7.
c. 7.
O
ch. S. Georg.
de Lyons
nom.
Conan
Geoffroi
Comte de
Rennes
Conan
Eudon
Eudon
Conan
Conan
Conan

Son siege apres lui

de S.t martin de Tours. En mourant il l'avoit nommé pour occuper
Cron. ms. nanmes. Mathias fils du Comte Budic estoit pour lors Comte de Nantes, il avoit
temoigné n'aprouver pas cette maniere de se donner un Successeur
lion les mains a ceux qui avoient droit de l'elire, & s'estoit meme
opposé a la prise de possession de Budic. Son opposition venoit sans
d'un Zele aussi pur que celle qu'alain cagnard avoit aporté pour
au mariage de son frere; au moins La meme moten qui avoit fait
avoit
retarder aussi celui l'autre. Budic avoit donné de tres grandes Sommes a Mathias
& a ceux de son conseil; & depuis ce moment le Comte & lui se
tendrement aimés. cela dura jusqu'au Concile de Reims tenu en
par le pape Leon le 3. octobre & les 2 jours suivans. Budic s'y
pour son malheur avec quantité d'autres Evesques & d'abbés. La
ere Seance commença par la declaration du sujet pour lequel le Concile
avoit
estoit assemblé, & l'assemblée l'on y apuit entr'autres choses que
pour abolir la Simonie & pour chatier les Simoniaques. avant
que de traiter d'aucune affaire, un diacre Somma tous ceux qui
etoient
l'assemblée, sous peine d'excommunication, qui se trouveroient
coupable d'avoir pris ou donné de l'argent pour les ordres Sacrés de
notre leur faute & de l'avouer par une confession publique. Une telle
en faire
Sommation s'il semble, on interroga tous les assistans les uns apres les autres
Sur l'article de la Simonie. Les Archevesques de Treves, de Lion &
Besançon se dirent innocens & le pape les en crut sur leur parole;
de Reims demanda un jour de delai &
on lui accorda un delai de toute une conference de parler au pape en particulier
qui s'accusèrent de Simonie; un de ceux-la fut Budic Evesque de
autres accusés
Nantes & leur cause fut renvoiée au lendemain parceque le reste de la
se posta a examiner les abbés & a quelques autres preliminaires.
Le Lendemain l'on examina la cause des Simoniaques. L'archevesque
a l'aide de quelques Subterfuges obtint un delai de 6 ou 7 mois; L'Evesque
Langres un des 4 Simoniaques, accusé outre cela de plusieurs autres crimes
trouva moien par des longueurs affectées de faire differer la con-
ration, & le jour Suivant prit la fuite aimant mieux se soustraire
par contumace que d'en soutenir la honte d'une deposition dans les formes.
a la 3.e Seance
Ceux de nevers & de Coutance furent absous & l'autre fut declaré
innocent; pour celui de Nantes il avoua ingenuement les choses
comme elles s'estoient passées. Et le 5.e du Concile on lui osta l'anneau
& le baston pastoral, cassa & deposa & l'exercice de la dignité Episcopale
ou lui permit seulement, à la priere des prelats, d'exercer les fonctions de Communion
mais cette grace ne fut pas capable d'adoucir la
La deposition Le chagrin qu'il eut de sa deposition il en mourut cette
cron. ms. année, & Guiriac fils d'alain Cagnard lui succeda. + l'archevesque
+ qui fut un archev.e de Cron. de Tours n'assista point au Concile, mais les clercs de son Egl. se plaignirent
par l'organe de l'archev. de Lion que l'Evesque de Dol s'estoit soustrait
avec 7 suffragans de l'autorité de l'archevesque de Tours (ils ne nommoient
pas de nombre l'Evesque de Nantes parceque il estoit present, parce que les siens
avoient toujours paru prendre peu de part au schisme de Dol. Le pape ordonna que
l'Evesque de Dol se trouveroit au Concile qui se devoit tenir a Rome au mois
d'avril Suivant, & qu'il y reprendroit aux plaintes de l'Eglise de Tours. Le
1051. Comte Mathias ne vecut que deux ans & l'Evesque Budic; & comme
cron. nan. ers ms. il n'avoit point d'enfans, & alain cagnard & Hoel son frere
germain
Lui succeda par le droit de la mere. Cette mort termina la
Il fils d'alain cagnard
guerre que devoit depuis si long tems entre les Comtes
Nantes & ceux de Cornouaille. mais si l'agueur finit de ces

elle recommença d'un autre. Quoique le Duc Alain pour eloigner
Lisoi fils de Suhard Sr frere aine du fameux Guerin de Craon leur eut osté
S. Georges La terre de Mondelles pour la donner a un autre Sg: dont les inclinations les
parussent plus Bretonnes, Guerin de Craon n'en fut pas moins attaché
aux Ducz de Bretagne; Et soit qu'il ne fut pas content de Geoffroi
Martel, soit qu'il craignit davantage Le Comte Eudon, ou qu'il eut
quelque interest de le menager, il fit hommage de sa terre au jeune Conan.
Les Ducs de Bretagne avoient quelque droit d'exiger cet hommage de
lui, Et pour peu que l'on ait fait attention a ce qui a este dit ci dessus
on en convientra de bonne foi. mais Geoffroi Martel n'etoit pas homme
a souffrir que l'on demembrat ses etats, lui qui enlevoit tous les jours
ceux des autres. offensé outre de cette injure il assembla tous les grans
Seigneurs de son obeissance pour juger cette affaire. La plus part furent
d'avis qu'il ne falloit point condamner Guerin sans l'entendre. mais
l'un d'entr'eux, nommé Hugues Robert Le Bourguignon soutint qu'il
n'etoit pas besoin de citer ni d'entendre Guerin pour le convaincre de felonie,
qu'il en etoit plus convaincu qu'il n'etoit necessaire par le refus de l'hommage
qu'il venoit de rendre au duc de Bretagne, Et que Geoffroi pouvoit passer
outre sans avoir egard a des ceremonies qu'on n'observe qu'a l'egard des
personnes dont le crime est douteux. Il y a de l'apparence, quoique l'ancien
historien d'Anjou ne le dise pas, que Geoffroi declara Guerin atteint et convaincu
du crime de felonie Et sa Baronie de Craon confisquee a son profit. Guerin
s'etoit allié d'un des plus puissans Sgrs de Bretagne Robert de Vitré, en lui
faisant epouser Berte sa fille naturelle, Sur outre cela de l'appui d'Eudon,
il mepriza Le jugement de Hugues Robert et la colere du Comte. il envoya
Et pour le leur faire savoir, il envoya deux Angevins qu'il avoit pris dans une
course qu'il avoit faite sur les terres d'Anjou, dire l'un au Comte, qu'il
n'avoit point commis de felonie, Et qu'il etoit prest de le soutenir par les armes
ou la cour de quelque prince que ce fut, Et au Bourguignon qu'il
etoit un mauvais juge Et que l'on verroit bientot s'il auroit le courage
de soutenir son jugement La lance à la main. L'un Et l'autre temoignerent
faire peu de cas de ses menaces, Guerin n'en fut que plus animé a la
vangeance. Etant apris que Geoffroi Martel etoit occupé a Bauge, il
entra sur les terres du comte Et avança jusqu'aux portes d'Angers. Les
habitans en avoient incontinent averti le Comte de ce qui se passoit,
Et le Comte ravi que la fortune lui presentat l'occasion d'executer lui même la
confiscation du Sgr de Craon, ne perdit point de tems Et revint en diligence de
Cote d'Angers. Guerin ne jugea pas a propos de l'attendre dans les murailles
de La ville, il choisit pour l'attendre un poste tres avantageux entre
Epinard Et Ecouflans, a l'embouchure des 2 rivieres de Sarte Et de Maine
plus pres cependant d'Epinard que de l'autre lieu qu'on a nommé. Il
n'attendit pas longtems le comte d'Angers, dès qu'il vit paroitre ses enseignes il remonta a cheval, encouragea les
siens en peu de mots a faire comme lui, Et marcha contre les Angevins.
Les deux armées se mêlerent avec fureur, Renaud de son coté faisoit des ravages
ravages; Guerin s'attacha particulierement au Bourguignon Si tost que il
l'eut aperçu, Et courut sur lui la lance basse; Le Bourguignon de son coté
poussa son cheval contre Guerin; ils ne se manquerent ni l'un ni l'autre
mais La lance de Guerin se rompit dans les armes de Hugues, Sans la blesser de
celle de Bourguignon perça Guerin de part en part Et l'abatit presque
mort.

Sa chute fut suivie de la deroute de ses gens ; il voulut en fuyant
la suivre l'emporter a Craon, mais il expira entre leurs mains, & ils
n'emporterent que le corps qui fut enterré a St. Clement. Après
avoir rendu a la memoire les devoirs que la religion, la justice &
reconnoissance exigeoient d'eux que Geoffroi se presenta aux portes de la
& s'en empara sans resistance a cause de la desolation ou le mort
cart. S. Mix-vitus de Guerin avoit jetté les habitans. Il assembla ensuite tous les vassaux
la seigneurie de Craon, & etablit en sa presence Le Bourguignon
Sgr. hereditaire de Craon & le força de lui faire hommage de
qu'il avoit receu de lui. cette Liberalité se fit aux depens de Hubert
fille de Guerin, femme de Robert de Vitré ; pour empescher que cette
injustice n'eternisat la guerre entre ses Voisins, on
l'obligea de la donner dans la suite a Renaud fils de Bourguignon
ex cart. Vindoc. hist. de Sable p. 124 & 125 uxor mea Enoguenus cognomento Domitilla de la Dornila
autrement nommée Agnes ou Enoguen fille de
Quoique les auteurs dont on a tiré ce que l'on vient de dire de Guerin
Craon ne marquent point l'année de sa mort, il est probable qu'elle
arriva L'an 1051 ou L'an 1052. Il est sur par les titres de Vendôme
que ce Guerin n'etoit plus en vie L'an 1053. Il mourut dans un
cette année en 1055. Geoffroi Le Bastard Comte de Rennes fonda
Conan, par le conseil de Berte sa femme retablit l'abbaïe de St.
Quoiqu'alain son frere eut donné a cette maison La dixme
droits sur la monnoie, elle etoit cependant encore dans un etat
cart. S. flor. — table qu'un seul moine qui y restoit avoit de la peine à vivre.
Le comte Geoffroi touché de la desolation d'un lieu, s'adressa pour avoir
homme qui put lui rendre son premier eclat, à Sigo abbé de St. Flo
de Saumur. Sigo lui envoya Even c'etoit un homme savant de
naissance, etoit d'une grande beaucoup de merite, Surtout cette pieté
guide qui est si necessaire pour faire éclore les nouveaux et les affermir
Il travailla avec tout de succès, a retablir l'abbaïe qu'on lui avoit
confié, qu'au bout de dix ans pour un moine qu'il y avoit trouvé
il en laissa jusqu'a cent, pendant que Geoffroi travailloit a retablir une abbaïe
ruinée, la neccessité l'obligea de diminuer le fonds d'une autre dont les
affaires etoient en meilleur etat. pressé par des ennemis dont on redoutoit
nom ni les pretentions, il enferma une partie du fonds de l'abbaïe de
cart. S. Georges Georges dans des ouvrages qu'il fut obligé d'adjouter à la ville pour la
mettre hors d'insulte. Pendant qu'Even travailloit si utilement, il s'alluma
son abbaïe une cruelle guerre entre Eudon & Conan. Hoel comte de Nantes
un fondateur Cornouaille et Alain Fergent du premier ainé bien que Robert de Vitré
fils d'Alain Caudron ce qui pouvoit avoir engagé ce dernier dans la revolte estoit
Louis de Conan qui avoit epousé de Berte Eudon le pere avoit
La Bretagne la donner dont il etoit aussi les Sujets. Eudon pretendoit se rendre
de Rennes, & il avoit promis a Robert de lui donner Chateau-Giron
mois après qu'il auroit pris cette ville. mais le succès ne repondit pas a
1057. desseins, il fut pris dans une bataille par son neveu L'an 1056 ou
cron. S. mic. 1057. Geoffroi fils aîné d'Eudon continua
& mos. & la guerre avec plus encore d'animosité qu'elle n'avoit été commencée
S. Serg. pour accabler Conan, Hoel resolut de s'unir au comte d'Anjou
il etoit prob. Martel ne voulut rien lui promettre qu'a condition qu'il lui feroit hommage
de l'avis de Geoffroi
des comte de Nantes comme ses predecesseurs l'avoient fait a son pere
& a lui. Le Comte de Anjou pretendoit tout, Martel vouloit tout
de lui, & cet insatiable vint à bout de tout. Geoffroi voyant le danger
se prepara non pas a secourir, mais a le depouiller, sous ombre de secours. Il lui envoya

troupes en grand nombre & leur ordonna d'aller se loger dans la ville,
de s'y cantonner dans les lieux les plus forts, & d'y tenir bon
jusqu'à ce qu'il les allat joindre. (Les croniques du tems ne rapportent
n. andeg. en detail
1159. pas toutes ces circonstances, elles ne les rapportent que fort succinctement
ne soient très remarquables.) Ses ordres furent executés avec tout le
courage & toute l'adresse qu'il pouvoit attendre de ses troupes, & quoi-
qu'il se vit en peu de tems maître de plus d'un peu de reputation
Rennes dans cette ville, cependant il ne crut pas devoir s'y arrêter s'il avoit eu peu d'hommes
à s'enemparer de cette maniere, on dit qu'il la perdit encor plus
promptement au bout de 40 jours. après cette perte Martel n'osa plus
se montrer en Bretagne, & sa retraite aussi bien que la perfidie
de Conan fit tout le parti de Judon.
1148 Sur ces entrefaites Alain Cagnart qui l'avoit secouru l'année suivante
retablit un peu les esperances du parti, en rendant Hoel plus puissant
& plus formidable à Conan. Il fit la guerre à ses ennemis
avec un courage de lion que rien n'épouvante. La guerre auroit duré
11 ans & auroit duré davantage si les malheurs d'une princesse également
chere à Conan & toute la Bretagne ne l'eussent terminée pour
le bien des 2 partis. Le mariage de Berte fille de Hugues comte du mans
s'étoit fait par les intrigues de Gervais Evêque de la même ville,
neveu de Rivelgaud & fils du Sgr du château du Loir, parent de même
Hugues & l'auteur de sa dignité: car il avoit fait chasser par les
habitans & la noblesse Herbert Bacon grand oncle de Hugues,
& l'avoit fait reconnoître Hugues pour Comte du pais. Geoffroi martel
que Gervais même avoit peu de tems auparavant cette election demanda
au Roi pour protecteur chaque Seigneur de l'élection de
Hugues & de son mariage avec une femme qui possedoit une grande
magie pour les ambitieux desirs, dont la naissance & le merite le
chagrinoient également, après avoir mis le feu au château du Loir,
avoit trouvé moien d'enlever Gervais & l'avoit tenu 7 ans en prison.
Sans que les menaces du Comte de Reims eussent pu le contraindre à le
relâcher. Le comte Hugues étoit mort pendant cette entrefaites & de
à peine les morceaux s'furent ils mis en terme qu'ils se donnerent sans se
Martel pour 10 ans, & firent sortir Berte avec ses enfans sans avoir
été touchés de ses pleurs, pendant qu'ils faisoient entrer le Comte d'Anjou
par l'autre. Gervais n'avoit pu obtenir sa liberté qu'en abandonnant
le château du Loir au Comte & s'étoit retiré en Normandie. Berte
après avoir été retirée quelque tems l'on ne sait point où, vint en
Bretagne autant pour lui rendre la paix que pour y trouver un lieu
de refuge. En effet on ne peut attribuer qu'à ses conseils la reunion de
tous les esprits si divisés les uns contre les autres par leurs differens interêts,
par leurs avantages particuliers & par le desir de se venger. La
conclusion de sa negotiation fut que l'on rendroit à Conan tout ce qu'on lui
avoit pris depuis le commencement de la guerre, que Conan mettroit son
oncle en liberté qu'Judon jouiroit en paix de son ancien partage
que Hoel épouseroit Havoise Soeur de Conan: outre la gloire
que cet hymen procuroit à Conan il mouroit qu'en avoit.
Conan ordonna à la passage curieux d'avoir terminé par la force de
son esprit & la douceur de ses discours ce qui n'avoit pu être terminé
par l'épée de tant de braves hommes qu'il y en avoit dans les 2 partis,
La princesse lui fit encore des presens considerables pour lui marquer
leur gratitude, Hoel entre autres Signala la sienne; Et après avoir vu établir
celui qui gagna le plus au mariage que l'on venoit de conclure, Son pere
Et que Geffroi conserveroit jusqu'à
La fin de sa vie la qualité de Comte
de Rennes

1062. Ord. S. Georgii. Du retablissement de la paix en 1062

1065 Sur quoi il mourut

Il v. can. Kempelé. R

Sur la Lettre, 21 en apostrophe constante &c.

(La Sixte de Jours a fait quel'on a parlé de Samot qui est passé
con. dns. Red. florentaine mourut le 23 d'avril en l'année que l'on a marqué cy dessus
& Kpele grafe- une dame l'Eglise de nre Dame près de la cathedr. de Nantes, selon
cath. Quimper- mor, corps pendant le chapitre de Kemperlé où l'on
& Kemperlé voit encore son tombeau. Le Duc Judith mourut bien après
con. pele ms. en Lande venea. l'on ne peut marquer que la guerre d'entre
con. Cau. Kemp. Eudon Conan se passa a dol quelque tems avant que le Duc
il seg- Hoel qui fut depuis Duc de Bret. un
il succeda en fans, eut conquit l'angleterre. & il est très probable que après que la
Budic qui mourut en 1091. Benedictin abbe de Kemperle en 1086. & Ev. de Nantes en 1081. Quitta le retraite de Geoffroi Martel, et de ceste le partie du prince capt
revoltés se retirerent a Guillaume Duc de Normandie, & depuis
venir en personne ava toutes ses forces pour dompter un prince fero
ne se tenoit pas en repos quand il se trouvoit a bout de tous les autres. Guil
accepta a traiter avec Herald qui est venu lui offrir le Royaume
de la part d'Edouard fils d'Emma sœur de Richard 2d. Son avid
Gesta Gesta Dnus contenta d'abord de faire bastir le fort de St. James de
avoit eu une fille Beuvron sur les confins de la Normandie du coste de Dol, mais
mariée en 2es noces revoltés le present toujours, & Conan de son coste laissant paroi
a Normand Sgr Du petit Montreuil rault invité au combat pour un certain jour, le resolurent fort de
& Dreux, que contre la Bretagne & mena Herald avec lui, parce que se defiant
gnes femme de Eudon de ses promesses, il estoit bien aise de voir ce qu'il savoit faire
de Conan. si les haches des Anglois coupoient mieux que les epées des Norm
Conan prevint le Duc de Normandie en attendant qu'il
alla mettre le siege devant Dol. c'estoit une ville
ennemis, & Rivallon chef a cequel'on croit de la race de Dol &
Combour Commandoit dans la place. Conan s'estoit imagine qu'il
pris Dol avant que le jour marqué pour le combat fut venu, mais
trompa, Rivallon fit plus de resistance qu'il ne croyoit d'en trouver
& le jour du combat venu, Le Duc de Bretagne Conan pour ne pas
Son armée a este attaqué pris en flanc ou en queue pendant qu'il
de front avec Le Duc des normans, il se retira vers la garnison de Dol
Du meme, avec un peu de precipitation. pendant qu'il decampoit le gou
neur de Dol l'insulta par des railleries qui lui coutterent cher dans la
suite. il ignoroit sans doute qu'il n'appartient qu'a ceux qui sont
de la constance de la fortune d'insulter a ceux sur qui elle leur a donné
quelque avantage; & qu'il y a des gens d'un caractere a estre respectés
jusque dans leurs malheurs. Guillaume se trouva bientot sur les
frontiere. Le jour marqué, Conan ne parut point, il entra dans le pays
De Dol, & la il apprit de Rivalon la fuite de son adversaire. Les bles
n'estoient pas encore murs & les grains de l'année precedente avoient
par ordre de Conan ramassés dans les places fortes du païs; Guillaume
ne s'estoit attendu qu'a un combat & n'avoit point fait de provisions
vivres; il fut contraint de s'en retourner sur ses pas après avoir attendu
quelque tems, a cause que l'on faisoit courre le bruit que Conan ne se
peut etre retiré que pour aller joindre le Comte d'Anjou qui
qui venoit a son secours. Guill. eut peur qu'on ne l'accusat au
d'avoir fait la
paroissant point, & sentant qu'il estoit a charge au comte de Dol
l'en retourna en Normandie assez content d'avoir fait voir a
Herald qu'il s'en retournoit Ses armes. Conan de Jumele la longue
Le chagrin qu'il avoit conçu contre Rivallon. après Guillaume
retire, Le Chant apprit que Rivallon s'estoit renfermé dans le chateau
Le traité de paix dont on a parlé qu'il resolut de punir la trahison
1065 Etant de retour de la guerre publiquement. Sous pretexte de punir
Le Baud & de Combour, Eudon l'y alla assieger,
con. de Gael

autre [illegible] il alla mettre le siege devant Lachatau de Combour, le
Conquerir
prit, Renvoia Rivallon en exil. Conan avoit au siege avec lui Main
Ev. de Rennes, Geoffroi le bastard comte de la mer, ville, Morvan
Vicomte de Leon, Raoul de [illegible] Vicomte de Cohon, Alain de Rieux
& Hamon son gouverneur. on peut dire que ce fut cette action qui termina
La guerre; on vit de lors qu'il prenoit Le dessus sur ses ennemis
Il se servit de cette heureuse conjoncture pour faire entendre aux Seigneurs
quel interest ils avoient de faire la paix; elle se termina heureusement
au commencem. de l'année suivante aux conditions que l'on a dites.
On dit que pendant ce siege Conan donna ordre a l'abbé de St Meen de
restaurer Orest [illegible] Dedia dans une eglise a l'honneur de Dieu dans l'honneur
de la Vierge Marie & de St Mathieu. ce qui prouve que non seulement
dans Le partage d'Eudon, mais encore dans Le Leonnois, [illegible]
dans Le nables, dependoient immediatement du Duc de Bretagne. Conan
n'etoit pas né, ce semble, pour jouir de la paix; a peine vit il ses ennemis
fermer L'oreille aux propositions d'accommodement que sa mere leur
faisoit, que lui laissant le soin de conclure Le traité, il alla, dans Le
dessein d'entreprendre incontinent une autre guerre, & apparemt. à la
faveur d'une Suspension d'armes voir Son oncle Thibaud Comte de
Chartres. On ne sait pas ce qu'il conclut avec lui; mais de Le quitter sans
5. De L'année suivante, après avoir donné Sa Sœur a Hoel & ratifié
les articles du traité conclu par sa mere, on le voit paroitre à la tete
d'une armee considerable dans le bas Anjou, & assiger Pouancé.
Silvestre Sg. de la Guerche & de Pouancé ne tint pas longtems contre
Le Duc & lui eut bientot rendu Son chateau: c'est Le meme qui
fut ensuite Eveque de Rennes. Conan prit ensuite Segré, passa L'ouda
dans [illegible] & alla assiger Chateau-gontier. En fier de ces petits Succès, & de ceux
que Son courage & la fortune Semblaient encore lui promettre il envoia
dire au Duc de Normandie: Qu'apprenant qu'il apprenoit après joie qu'il alloit
passer La mer dans Le dessein de conquerir L'Angleterre; mais qu'avant de
monter Sur Sa flotte, il seroit a propos, pour attirer La benediction du Ciel
Sur Ses armes, qu'il pensat a Lui faire justice. Qu'il pouvoit Se
Souvenir que Sa naissance ne lui donnoit aucun droit Sur La Normandie
pendant qu'il y auroit des [illegible] Legitimes du Sang de Richard I.;
il Lui demandoit donc qu'il Lui rendit La Normandie Sitot après quoi il
pourroit aller a la bonne heure ou Les destins L'appelloient. Il l'accusoit
encore d'avoir eu part au crime de ceux qui avoient empoisonné
Le Duc Alain Son frere. Et la menaçoit de venger cette mort par la desola-
-tion de Son etat, s'il refusoit de lui en abandonner La propriété qui Lui etoit
devolue par Le droit de Sa naissance. Guillaume etoit en effet sur
point de passer en angleterre avec une flotte de trois mille voiles, & il ne
L'attendoit pas qu'un orage vint ravager Les Cotes de la Bretagne dont [illegible]
une escadre qui tenoit toute L'armée attentive, en danger d'etre Surprise de
Le debarquer. Il ne pouvoit Se persuader qu'un Duc de Bretagne n'eut
de grandes ressources pour la guerre qu'il Lui declaroit avec tant de hardiesse,
& cette raison L'obligeoit a ne pas mepriser Ses menaces, d'un autre coté
il ne pouvoit abandonner Son entreprise d'Angleterre Sans perdre sa repu-
-tation. un Seigneur [illegible] Les Cotes etoient partie en Normandie, partie
en Bretagne, [illegible] avoient fait Serment de fidelité aux deux Ducs, tra
Grand Maitre de la garderobe de celui de Normandie d'un [illegible] qui Lui donnoit tant d'inquietude

ceux de chateau-gontier s'estoient enfin rendus au Duc de Bret.
Il alla trouver Conan dernier chastelain de Rennes, le jour mes
qu'il devoit entrer dans la place, l'empoisonna lui, ses gens, sonne
& la bride de son cheval. Traison detestable; qui changea en pleu
Lubricque
Labus de Conan; car il n'eut pas plutost apuié
la main de sa bouche, qu'il se sentit saisi par la violence du ve
& peu de temps après il mourut au grand regret des siens. c'estoit
Will. Germ. jeune prince plein de vigueur & de feu, hardi, entreprenant infa
Epitaph. Conanis. aimoit les armes, mais il cheroit aussi les Loix & les pra
avec autant d'affection que s'il n'eust aimé que la paix. Il
Liberal & bon ami. Jaloux de son honneur & des droits de
reconnoissant, & fidelle en ses paroles. on ne
cas. de Kyle de Mormr. s'il fut marié; il ne laissa qu'un fils naturel nommé Alain. Le
qui avoit empoisonné Conan s'enfuit aussitost qu'il leur vit
Jouir, & alla porter les heureuses nouvelles de sa mort a Guillau
qui les attendoit selon toutes les apparences. de moins on ne douta pas
Bretagne qu'il n'eust esté l'Autheur de cette malheureuse perfidie. Conan
mourut le 11. jour de Decembre l'an 1066. son corps fut porté
Rennes par les barons & enterré dans l'abbaye de S. Melaine. on
trouva dans 1672 sous la tour qui est a l'entrée de l'Eglise de cette abbaye
tombeaux de maçonnage dont il y en avoit deux du midi qui
estoient separés que d'un petit mur commun. dans celui qui estoit
du midi des 2 on y trouva quelques restes d'ossemens, un reste de
hache d'armes, un bout de fourreau d'epée & quelques morceaux
de l'armure d'un homme de guerre, presque consommés par la rouille
a tout sujet de croire que c'estoit là le tombeau de Conan le jeune
c'est a dire de celui dont on a parlé jusqu'ici. Si cela estoit, il faudroit
dire qu'il avoit esté marié, quoique les auteurs n'en disent rien, parce
qu'il y a beaucoup d'apparence que le tombeau qui estoit joint au
sien estoit le tombeau de la femme de celui qui estoit ensevelli dans
l'autre. Si l'on n'aime mieux dire que ce fut la concubine que
Il conserva pour la on mit en cet endroit; ce qui pourroit confirmer cette dernière co
premiere occasion de broüiller qui se presente jamais, c'est que l'on n'a rien trouvé dans ce tombeau qui marque
Le chagrin que une personne de distinction. Pour le troisiesme, on en parle
par luy causa la perte d'une dont il est question en ce lieu. Après la mort de Conan Geoffroi le Barbu aurait
eut de la volonté de la poser pour heritier s'il n'eust veu que la fierté de la faveur de
declaroient pour Hoel, qui en fut soustenu par les meilleurs peuples de son party
V. S. Stien de Rennes Son partage & de la plus part de la Cour de Hoel, Geoffroi donna
l'Angleterre. Alain avoit 6 de la Cour de Hoel, Geoffroi donna
parti, à Alain le Roux, de Brient tous deux de l'armée de Conquer
Lolain Le noir, Ethenne, Robert & Derien tous deux & une fille
Cart. prim. ... Dans l'armée de conquerant le vicomte de Leon, Robert de vitré, Raoul
parm. Chartres la main de fougeres & pere de Henri, Alain de Bertrand vicomte de Dinan,
Ord. Vit. L. 4 Sires de chateau giron, Raoul de Gael & Judicael de Lohiac. Depuis
Guillaume de Malmesbury Guillaume de cette abbaye fut donnée
Will. Germ. a Adelle premier abbesse de S. Georges sur
L. 7. 8. l'année d'après la conquete d'angleterre, & Hodierne lui succeda
1064. cette mesme année que Brient fils d'Eudon usurpa la couron
Cron. mss. d'angleterre à Guillaume par la defaite des deux fils de Herald qui
de Ruys. après la mort de leur pere s'estoient refugiés auprés de Dirmet Roy d'
Cornie, & en avoient obtenu une flotte de 60 vaisseaux, avec laquelle ils
avoient dessein de se mettre aux Anglois pour reveiller les esperances de leur
parti. mais Brient dans un jour les battit deux fois, leur tua
prés de 2 mille hommes, & n'en auroit laissé aucun en vie sans que la
Lui deroba l'honneur d'une entiere defaite. depuis ceux-là ces deux princes
ne parurent plus & Guillt ne songea qu'à affermir les grandes terres

Il L'ancien R.e d'Estangle dont la capitale estoit Norwic
Lqui comprenoit Les Contés de Norfolk & de Suffolk enfermés entre
Les 2. rivieres d'ouse & de Stoure

L'isle a ceux qui L'avoient Le mieux Servi dans la conqueste. —
Il donna entr'autres a Raoul de Guader Il La conté de Norfwic —
ou cé d'autres disent ceux de Norfolc & de Suffolc qui estoit dans l'anc. Estangle.
& à alain Le Roux fils d'Eudon celui d'york que l'on apella —
depuis Le Conté de Richemond, du nom d'un chateau qu'il y bastit —
Il mourut Sans enfans & fut enterré a S.t Edmond ; alain Le noir Son
frere Lui Succeda & mourut aussi Sans enfans, Etienne Leur frere
Succeda a Alain Le noir & vescut jusqu'en 1149, il fut enterré
Dabb.e de Begar & Son coeur fut porté a nid.r York, mon.r qu'il avoit basti en
1088. il eut un fils nommé Alain. Brieus frere des 2 alains &
d'Estienne eut aussi une grande terre avec le titre de Conté pour recompense
de la belle action qu'il avoit faite. pendant que Le Duc de Norm.
conquerroit Les Estats de ses voisins, Hoel par une devotion qui
n'est pas trop Louable dans un prince abandonna
Le sien pour aller à Rome, & en revint
heureusement, & Sa femme mourut peu de tems aprés, c'est a dire
Lan 1072. il en avoit eu trois enfans, alain Surnommé Fergent qui
fut Duc de Bret. aprés lui, Mathias qui fut Conte de Nantes, Eudon, & elle
qui fut depuis abbesse de S.te George, & une autre fille nommée Havoise
comme sa mere. De tous ces enfans qu'avoit eus Berte leur aieule de
Hugues conte du maine, Herbert s'estoit retiré en normandie
aupres de Guillaume (aprés la mort de Son pere) & marguerite —
avoit este fiancé a Robert fils de mesme. Herbert estoit mort, &
Le Duc de normandie S'estoit porté pour Son heritier en qualité de
beau pere de Sa Soeur, il avoit même obtenu de Foulq. Rechin fils
aine de Foulq Rechin l'investiture du Conté du mans
a Robert, & s'en estoit emparé a la faveur de ce double titre. mais
les affaires changerent de face aussitost que Foulq Rechin prince belliqueux
Se fut rendu maitre des estats & de la personne de Son frere. Il s'estoit
fait incontinent une revolution generale en faveur de Rechin, ils
avoient couru Sus aux normans, les avoient tous ou tués ou pris
ou mis en fuite, & s'estoient donnés au Conte d'Angers. Guillaume
ne s'estoit point estonné d'une revolte Si Subite & Si generale ; il suivit
mit Sur pied une belle & nombreuse armée d'anglois & de normans, il estoit
revenu dans le maine, & aprés avoit pris Fresnai, Beaumont, & Sille,
& marchoit contre le mans dans le dessein de punir La ville avec
cette Severité dont il Savoit donner quelques fois de Si funestes exemples.
mais les habitans S'estoient volontairement rendus a lui, & il avoit
en les voyant Soumis changé le dessein qu'il avoit de les punir
en celui de les proteger. Tout Le reste du païs avoit Suivi L'exemple de la
Capitale, & Guill.e n'avoit quitté Le païs qu'aprés y avoir vû Sa domina-
tion Si bien establie qu'il crut pouvoir s'en eloigner Sans crainte d'un
nouveau changement. Veritablement il n'avoit plus rien a craindre pour
Le dedans ; mais pour le dehors il n'estoit pas croiable que Foulques Rechin
Souffrit patiemment La perte d'une province qui lui estoit Si chere. —
Aussi Guill.e ne fut pas plutost de retour en normandie que Rechin
commença par changer Sa tristesse en colere Sur
avoient paru favoriser Le Normand. Jean de la fleche Surnommé
qu'il attaqua les forces n'estoient pas egales a celles de Rechin, & s'il n'eut
ou recours au Roi d'angl. Conquerant, Le Comte irrité Lui eust bien tost
passé Sur Le ventre. Guillaume Sans perdre un moment de tems envoia au
Guillaume de Moulins & Robert de vieux pont avec de vieilles troupes
en grand nombre
Saxons

au Secours du Sg:r de la Fleche. Elles vinrent fort a propos ;
garnit toutes les places qui dependoient de lui & les mit en etat
blanche
Le Comte. Foulques n'en fut que plus animé a poursuivre
sa vangeance, & afin de n'avoir pas L'affront de lever Le Siege
allat mettre devant La Fleche, il pria Le Duc de Bretagne de
amener du Secours. on ne sait point par quelles esperances Rien
put engager Hoel a faire cette demarche: mais il est sur que
873. Duc Publicus genereusement ou par interest Le mauvais tour
que L'oncle de Foulques Lui avoit fait à Nantes, vint Le j
avec une grande armée. Ensuite de quoi ils allerent de compagnie a
Le Sg:r de La fleche & commencoient de le reduire à la dure neces
recevoir La loi de ses ennemis; lors qu'ils aprirent que le Roy
approchoit a La teste de 60 mille chevaux. ce grand nombre n'
Foulques ni Hoel
ni les Angevins ni les Bretons; pour montrer au contraire a
Guillaume qu'ils Souhaitoient de mesurer leurs Lances & leurs e
avec celles des conquerans de l'angleterre, & qu'ils vouloient
vainere ou perir, ils firent passer le Loir au reste de leur
qui estoient encore du coté de L'anjou, & pour ne faire mettre
toute L'armée L'esperance de retour que dans la victoire, ils
la riviere de Loire de la riviere demonter le pont de bateaux
qu'ils avoient fait dresser sur la riviere, & marcherent à La rencon
de Guillaume, Les deux armées se trouverent en presence dans la
de La Bruiere autrement dite Blanche-lande, & se disposerent a
a en venir aux mains. Les 2 armées s'ebranloient deja lors qu'
Cardinal prestre de l'Egl. Romaine & quelques moines parurent
Sortis tout d'un coup comme s'ils fussent Sortis d'une machine entre
des 2 armées & commanderent defendirent a tous les Soldats de la
part de Dieu de passer outre. un commandement si sier n'estoit pas
capable d'arester deux armées qui ne reconnoissent point en face de
l'autorité des gens d'Eglise, ils employerent Les prieres auprés des
& eurent alors d'eloquence pour en gagner quelques uns; Les plus
plusieurs
qualifiés furent Guillaume Comte d'Eureux, un Roger &
plusieurs autres Comtes. Ils crurent peut estre leur repu
assez bien establie pour croire qu'ils n'y donneroient pas atteinte en
parler d'acommodement au Comte d'Angers & au Duc de Bretagne
et ceux-ci, quelque grosse qu'elle en eussent ne pouvoient pas se dis
les normands s'ils avoient
avec des gens qui semboient se resoudre a refuser le combat. Ils
donc obligés d'ecouter les propositions qui leur furent faites, & aprés
qu'ils eurent dit qu'ils les acceptoient la paix fut faite & declarée
publiquement. Ces conditions furent que Foulques se desistat en
faveur de Robert Fils de Guill.e de toutes les pretensions qu'il avoit
Sur Le maine, & que Robert avec Marguerite Son Epouse Lui en
feroit hommage de ce comté. que Foulques pardonneroit à Jean
de La fleche & aux autres Seigneurs Angevins qui avoient pris
favoriser Guillaume, & que Guill.e de son coté pardonneroit aux
manceaux qui avoient temoigné plus d'affection pour lui que pour
Le comte d'Angers. Les conditions acceptées & executées de part &
d'autres, Les armées se separerent & chacun retourna chez soi.
Le païs seul qui devoit estre Le theatre de la guerre, joüit Long
& tranquillement de La paix que le ciel Lui avoit procurée; Le Roy
d'angleterre fut incontinent obligé de repasser la mer pour aller
etouffer une conspiration dangereuse dont on parlera bien tost; Le
Le Duc de Bretagne presque aussitost aprés qu'il fut de retour

pr. can. Quimper. Sans année. mais on ne trouve pas ou placer a peu pres ailleurs.

Baud. X can. de Quimper E

Le Baud. mss. 1074.

fut obligé de faire la guerre a quelques Seigneurs de Cornouaille apres les avoir dontés il temoigna sa reconoissance a Dieu par des oeuvres de pieté dont on conserve encore la memoire. Entre autres il retira par son autorité les reliques des Sts meen de l'abbaie de St. florent de saumur, & les fit rapporter en Bretagne. mais Le Seigneur dont les terres estoient honorés de ce precieux depost roulloit en sa teste des desseins bien eloignés de ceux que la pieté de Hoel lui faisoit prendre. De tous les Sgrs qui avoient eu part a la conqueste d'angleterre il n'y en avoit point a qui Guillaume eut fait de plus grandes recompenses qu'au Sgr de montfort. De sel. Lui seul avoit eu un Roiaume tout entier, pendant que d'autres Sgrs alliés mesme de Guillaume n'avoient eu que chacun un comté. Raoul dous plus joints ensemble pouvoient a peine égaler celui de Tancrede. Cependant une si ample recompense ne trouva au dessous de l'avidité de son ambition. Il fut le chef d'une conspiration dont le but fut de despouiller Guillaume de la dignité qu'ils lui avoient acquise aux les autres au prix de leur sang et de la vie. Il avoit epousé la fille de Roger de Breteuil, comte d'Hereford fils de Guillaume fils d'osbern. Quelques auteurs quoiqu'avec peu de vraisemblance, pretendent que ce mariage fut la source de la revolte de cet homme contre les ordres du conquerant; Quoi qu'il en soit les noces se firent en la province de Cantorige voisine du comté de suffolk Enfin et que ce fut au festin de ces noces fatales que l'on ouvrit le premier discours de la conspiration. Toutes ces circonstances qui sont este ignorés des auteurs les plus voisins du tems de Guillaume. Quoi qu'il en soit, ces 2 Seigneurs se fortifierent d'hommes & d'armes, mirent Leurs chateaux en estat de defense, assemblerent leurs amis & tous ceux qu'ils purent gagner par leurs prieres, & promesses, & pendant que Guillaume estoit occupé a la derniere guerre du mans, leur repre-sentèrent que le tems estoit venu de se delivrer de l'insupportable tyrannie du bastard; que si ce n'estoit pas assez pour les obliger d'entrer dans cette juste conspiration que la honte de servir obligé de porter le joug d'un homme infame par sa naissance, qu'ils fissent reflexion aux moeurs violentes & barbares du tyran, qu'ils rapellassent en leur memoire les empoisonnemens de Conan le Comte de Bretteuil, l'exil du comte de mortain, & quelque autre barbaries exercées contre ses proches & contre ses plus fidelles serviteurs tant en Normandie qu'en Angleterre, a ces considerations ils adjoutèrent toutes celles que la passion de regner put suggerer a Leur eloquence, & toute l'assemblée promit de les seconder dans Leur entreprise. Le comte de northampton qui avoit epousé une niece du conquerant se trouvoit par ses terres entre ceux d'Hereford & d'Eastangle de pouvoir, si on ne le gagnoit, faire echouer la conspiration, en empeschant les armées des chefs de s'unir: ils le sonderent tous deux, mais ils n'emporterent autre chose sinon qu'il ne decouvriroit point le menagement qui lui couta depuis la vie, pendant que pour le crime auquel il avoit refusé de donner les mains il n'en couta a l'un des chefs que l'exil & la liberté a l'autre. Les comtes de norwik & d'hereford Sans attendre davantage declarèrent la guerre au conquerant & la commencerent en mesme tems ils la declarerent a leur [illegible] pour partager ensuite l'angleterre entre eux deux. Les Justiciers Guillaume de Varenne

(N'effacez rien)

benefacta. & Richard de Bienfait Justiciers d'angleterre citérent inuti
Les conjurés pour repondre a La Cour du Roi; mais Raoul & Roger
se moquerent de cette citation, & n'en continuerent pas la guerre
moins de vigueur. S'ils eussent pu se joindre comme ils en avoient
Simeon Dunelm. dessein, la guerre auroit pu durer Long tems, mais Wlstan Evesq
de Vigorn suivi de quantité d'autres Seigneurs coupa le chemin
Roger, pendant que les 2 Justiciers avec Eudes Evesq de Ba
fire du conquerant & Geoffroi Evesque de Coutances campés a
Cantbrige obligerent Raoul de reprendre le chemin de Norwic
Ils le suivirent, mirent Le Siege devant cette ville, & la pr
vivement pendant trois mois. Tous les jours de nouvelles
se rendoient au camp, & l'on avoit donné si bon ordre aux vi
que Raoul ne pouvoit esperer qu'il manquoit de rien non
plus que dans une ville. on av
cacié fait savoir au conquerant Les nouvelles de la revolte & il
avoit déjà bientost s'embarquer pour en venir punir les chefs & les
Le Comte d'Hereford, la seule ressource de Raoul est dans l'impo
de le joindre. ces considerations obligerent Le Comte de Norwic d'ab
donner la place pour aller, quoi qu'avec peu d'esperance d'en obte
demander du secours en Roi Danemark. Sa femme eut assez de
courage pour demeurer dans La place pendant son absence; elle
animoit les siens a resister vigoureusement & leur faisoit esperer
de puissans secours. mais ces secours ne parurent point; & l'on
enfin la roine Le Roi devant Norwik. Il fallut se rendre
Roi s'empara La ville & confisqua les Sr Raoul Les Comtes
de Norfolk & de Suffolk, décorés de la dignité, promirent
femme de l'aller joindre. Elle le trouva en Bretagne où il
retiré après avoir fait d'inutiles tentatives auprés du Roi de Dane
-mark. Roger de Breteuil fut condamné à passer le reste de ses
dans une prison, & Le comte de Northampton traité par sa
femme fut decapité après avoir resté un an dans les fers.
am. Waverl. Le succés de cette conspiration. L'on trouve dans quelques ann
que Les Bretons estoient joints avec les chefs des conjurés
avoient gagnés Les Bretons: peut estre Le Comte d'Here
voisin du païs de Galles avoit il gagné quelques
ce qui donne Lieu de croire qu'il faut entendre des Bretons de l'Ar
rique, c'est que l'année suivante Guillaume vint assiger
1076. apparemment pour se venger d'eux. mais il faut distinguer les differens
11 N Geffroi Lebastard des Bretons de ce tems-la pour connoitre qui estoient ceux a qui
comte de Rennes surnommé le Roi d'angleterre en vouloit. Sans estre amis du Conquerant
Geffroi nat. 7 Eudon, & son fils Geffroi Botterel, estoient ennemis du Duc de Bre
il estoit frere puisné c'est pourquoi d'un costé, ils favorisoient le parti de Raoul de Guer, soutenoient Les
guerre 1075. apparemment avoit assuré de sa protection dans la suite, & suivirent avec chaleur
a Dol, & de l'autre ils faisoient La guerre a Hoel qui, ils ne voyoi
qu'a regret devenu Souverain de la Bretagne en vertu de la donation
leur paroissoit moins considerable que celui que les appelloit à cette dign
La seule personne de Raoul de Guer leur valut une armée, c'estoit
Guerrier illustre par son courage par son experience & par ses beau
faits; il ne les porta pas à La paix; sa presence au contraire
Le Baud. & reveilla l'esprit de discorde, & les Bretons
cron. ms. se disposerent a faire une plus rude guerre qu'auparavant. La reputa
sans Dieu

Duc de Gael se trembler Ledua Hoel, il pour repas Succes
de se fortifier du secours de quelqu'un de ses voisins; celui qu'il se persuada
qui lui en donneroit plus volontiers fut le Roi d'angleterre. Il ne se
trompa point Guillaume vint en personne assieger
Dol avec Lui. Le Siege dura 40 jours: le Roi d'angleterre s'y
attacha avec d'autant plus d'animosité qu'il esperoit en prenant cette
place prendre aussi le Comte de Gael & le punir de l'honteuse attente
qu'il avoit fait de sa personne. mais philippe Roi de france a appellé
par le fils aisné du conquerant, & peut etre encore par les rebelles pend.
que Guill. & Hoel estoient le plus occupés a presser le siege, vint couper
les vivres au Normand. La disette fut bientost dans son armée & le
Duc de Bretagne n'avoit des vivres que pour la sienne. cette fascheuse
conjoncture les obligea tous deux de lever le Siege, celui-ci parceque il
crut ne pouvoir le continuer seul, & celui-la parceque il ne pouvoit plus
subsister. les assiegés le harcelerent dans sa retraite jusque sur les
confins de la Normandie, & lui tuerent un grand nombre des siens. La
retraite de Hoel fut plus tranquille; ses forces estoient encore si entieres,
qu'il alla faire le ravage sur les terres d'Eudon fils de Josselin
Main Evesq de Vannes & de Roger, dans le dessein de l'attirer a quelq
combat. il est a croire qu'il estoit du party du vieux Comte Eudon. Les commencemens
furent tres favorables au Duc & la fortune sembloit lui promettre d'heureux
Succés, il fut d'abord enfermer les gens du vic Comte entre des rochers
ou il estoit aussi impossible qu'ils pussent vivre, qu'il estoit impossible qu'ils
en fussent sortir sans tomber entre ses mains. mais ce premier avantage
fut suivi d'un malheur auquel il ne s'attendoit pas; le vicomte eut
son tour le Duc prisonnier. Alain fergent fils aine de Hoel
estoit avec son pere quand il fut pris, il eut le bonheur d'eviter un
semblable sort; & l'usage qu'il fit de sa liberté, fut de ranimer le cou-
rage de ses gens & de la rendre a son pere par la force des armes &
ceci se passoit en 1077. Deux ans apres le Comte Eudon mourut. Il
fut enterré dans la Cathedrale des S. Brieuc, Geoffroi son fils aine,
son corps
& deux autres de ses enfans, Alain le noir & Robert, Even archev.
de Dol, Adam E. des S. Brieuc, Rainaldus E. d'Alet, Guihomar abbé
des S. Jague & plusieurs autres Seigneurs assisterent a ses obseques. L'
archevesq de Dol qu'ils venoient de nommer est le meme qui estoit venu
des S. florent de Saumur pour retablir l'abbaïe des S. Melaine apres la
mort de ce Junkeneus qui avoit assisté a la fondation des S. Georges
& qui estoit frere du vicomte Haimon, de Rivallon & de Joscelin; Just Hael
avoit porté la qualité d'archevesq de Dol jusqu'au tems que
fut fait abbé de S. Melaine. Even la mesme a pres lui Johoneus avoit
de Dol, mais il avoit repondu a cette juste illegitime
, il avoit fait la
guerre a son Eglise, l'avoit pillée pour enrichir de ses depouilles ses filles
& ses nieces. Enfin chassé pour ses desordres & ses concubines & ses violen-
ces il s'estoit retiré au mont S. Michel d'ou il a esté rappellé
par Guillaume pour son retablissement. Si l'on peut se donner la
liberté de faire quelques conjectures sur des faits obscurs & tres incertains
on dira qu'apres que Johoneus eut esté chassé par l'autorité du Comte
Eudon Seigneur Suzerain de Dol, ceux du clergé ayant besoin d'un
homme d'autorité pour s'opposer a Johoneus, choisirent ce Jean qui avoit
de Dol, & qui s'estoit fait moine, dont Sainte Barbe; mais pendant qu'il
estoit a Rome ou pendant qu'il y alloit pr se faire sacrer par le Souverain
pontife, il mourut; & ceux de Dol (ce que l'on va dire d'ici en avant
estoit mort

Bromton
an. 1077.
Chr. paris 1075
Chron Dunelm. &
Ord. Vitalis.

Willaud ex
Ord. Vitalis.

Chr. Kerl.
an. 1077.

Mart. 1077. 19
Willaud ex
Ord. Vitalis
Chr. Britann.
Chr. S. florent.

Chron. Rotom.
Chr. S. flor.

Greg. 7. Ep.
ad S. Gildasium.

plus Sur) ~~en~~ reluren en Sa place Gilduin fils de Rudalen chan-
chenue comme portent Ses actes, ou comme il est plus vrai semble
Kec qui est Le meſme de Rivallon de Combour Frere de
~~de~~ De Guillaume abbé de S. Florent. Gilduin avoit este fait
chanoine de Dol fort jeune & avoit veſcu dans cet eſtat avec beau-
d'dification. ceux de Dol aprés L'avoir elu pour remplir La place
de Johoneus L'avoient envoié a Rome avec un grand college d'E-
ſiaſtiques, Les actes de Son election, & des lettres de recommandation
tous les Evesques voiſins. Il y avoit donné l'exemple d'une vie
auſſi rare en cetems la qu'elle l'est maintenant; il avoit neanmoins
le grape d'avoir egard a Sa jeuneſſe, & de ne le pas ordonner
d'ordonner plustost L'abbé de S. Melaine qui estoit venu avec lui
1076 & qui estoit un homme mur, d'une experience & d'une vertu con-
Sommée. Il est vrai que le grape quoique touché de L'humilité
Greg. 7. ep. ad Cler. & pop. Dol. L. 4. ep. 4. 5. de Gilduin ne voulut pas d'abord de lui accorder Sa demande; mais il connut
que L'Eglise de Dol avoit en effet besoin d'un homme à qui Sa
& Son experience donnaſſent de la fermeté, aprés L'ordination
d'Even, Gilduin avoit pris Le chemin de Orleans pour y voir Ses
parens du coſté de Sa mere & puis S'estoit retiré dans L'abbaie de
pere de Chartres: Et Le nouvel Evesque de Dol estoit venu en Bre-
chargé de deux Lettres du grape L'une a ceux de Dol dans laquelle
il leur mandoit pourquoi il avoit plustost ordonné S. Melaine que le jeune Gilduin; & l'autre a tous les Evesques de
Bretagne pour leur faire Savoir la meſme chose & pour leur ordon-
ner encore qu'il avoit accordé a L'Evesque de Dol l'usage du pallium
a condition qu'il se presenteroit a Rome pour repondre
aux plaintes de l'archev. de Tours; Et il les asſeuroit meſ-
dant que quand mes Les Evesques de Dol perdroient leur cause
conſerveroit toujours l'usage de cette marque de dignité
pourveû qu'ils s'en rendiſſent dignes. Il leur recommandoit auſſi d'o-
Even dans le reſte Sentiment de L'Eglise de Dol. beir
provision d'obeir a L'archevesque de Tours comme à leur metropoli-
Guillaume venoit de Lever Le Siege de Dol quand Even abbé de
S. Melaine en avoit este ordonné Evesque. Johoneus avoit esperé
que Guillaume aprés avoir pris cette ville, le reſte Croit dans Son
Siege; mais [redacted] Johoneus
[redacted] quand il l'eut Leve, n'esperant plus rien de Son pa-
S'estoit contenté d'employer Sa recommendation auprés du grape.
Le Gregoire VII. avant de lui repondre avoit ecrit a L'archevesque de Tours
qu'il avoit Raison de Se plaindre qu'il lui eut fait tort en Se hatant
de lui accordant Le pallium, qu'il pouvoit voir dans les Lettres
qu'il avoit ecrit en Bretagne de quelle maniere & par quels motifs
il en avoit use de la Sorte; qu'au reſte Les princes de ce païs meritoient
un peu de consideration
assez qu'il eust quelque egard pour eux puisqu'ils ne prenoient
la difference pour de l'Eveque aux trois Provinces
Evesques ni pour l'ordination ni pour L'investiture aux autres
droits onereux & Simoniaques que L'on exigeoit presque par tout alors
Eglise Romaine
Il Le nouveau prelat Sur une coutume qui pour estre ancienne n'en estoit pas moins condam-
exhortoit Even a remettre L'E- ble: Enfin qu'il Se pressoit aprés Son voiage d'Allemagne de terminer
glise de Dol dans Son Luimeſme Le different des 2 Eglises. Il avoit ecrit trois Semaines
ancienne Splendeur dont elle estoit decheue aprés au Roi d'Angleterre, que L'affaire de Johoneus avoit este
par Les factions des examinée avec tant d'exactitude avant L'ordination d'Even, qu'il
impies & Sacrileges ne croioit pas qu'elle eust besoin d'estre revûe. Qu'il avoit este ordonné
qui depuis plus. années non Seulement par ceux de Dol, mais encore par Le moine Teu-
en avoient diſipé les
biens.

1077.

11

que Johoneus s'estoit attiré les malheurs dont il se plaignoit, par ses propres crimes & par sa desobéissance ; qu'il estoit persuadé qu'il devoit plutost pleurer sur les desordres de sa vie que penser a recouvrer une dignité dont il estoit si justement dechu : Que cependant pour lui marquer au Roi l'estime qu'il faisoit de ses prieres, quoi qu'il fust persuadé qu'on ne l'avoit point trompé, il envoieroit Hugues de Die, Hubert Soudiacre de l'Egl. Romaine & le moine Teudon & leur donneroit ordre de s'informer de la verité de ce plein pouvoir d'ordonner ce que l'equité exigeroit d'eux. Il estoit arrivé cette mesme année ou la suivante que l'Evesque de Dol par l'avis de Hugues de Die estoit allé a Rome pour repondre en presence du pape a tout ce que Johoneus y voudroit faire plaider pour Lui ; mais ni Lui ni personne pour lui ne paroissant, Even par ordre du pape estoit revenu en Bret. pour se presenter au Concile que Hugues, Hubert & Leuzon devoit assembler pour examiner quantité d'autres affaires. Et le pape en le renvoiant avoit escrit a Hubert & Leuzon de se trouver à ce concile, & d'y mener les Evesques & les abbés de Bretagne, & des clercs & des Laiques qui peussent accuser ou deffendre l'une & l'autre partie, & de faire en sorte que le Roi d'angleterre y envoiast aussi un deputé, afin que le duc Johoneus ne peust se plaindre qu'on eust refusé de lui faire justice. Il avoit aussi mandé au Duc de Bretagne, a Jeffroi Le bastard Comte de Rennes & a Jeffroi fils d'Eudon La mesme chose qu'a Hubert & Leuzon, excepté qu'il ne leur parloit point du Roi d'angleterre. C'estoit l'estat ou en estoient les choses quand Eudon mourut. Il y a de l'apparence que le pape avoit appris d'Even qu'il estoit à l'extremité d'angereusement malade, c'est pourquoi il avoit adressé sa Lettre a son fils Jeffroi. —

1079. L'on n'entend plus depuis ce tems-la parler de Johoneus. — L'Evesque de Die tint la mesme année un Concile a Poitiers ou il n'eut pas sujet d'estre Content de l'archevesque de Tours ni de l'Evesque de Rennes ; Le premier estoit accusé de Simonie, & celui-ci d'avoir estant encore Laïque contribué a la mort d'un de ses ennemis, & d'avoir esté ordonné Evesque sans avoir eu auparavant la tonsure Ecclesiastique. Il ne voulut pas deposer celui-ci parceque il le jugeoit utile a son Eglise, mais il lui defendit l'exercice de sa charge & renvoia sa cause au pape ; pour l'autre encore qu'il eust appellé au pape, le Legat ne laissa pas de le deposer de toutes les fonctions Sacrées, & le pape l'eust deposé sans son apel. Ce mesme E. d'oleon en Bearn, autre Legat du pape tint un concile a Rennes pendant l'hiver de la mesme année, Sur le sujet de la penitence Selon les ordres du Souverain pontife. Si l'on y suivit les intentions du pape comme il y a beaucoup d'apparence, on y reglat qu'un homme qui est en penitence pour quelque grand crime, ne peut en Surete de conscience ni s'appliquer au negoce, ni porter les armes Si ce n'est pour la defence de l'Eglise, de l'estat, ou de ses amis particuliers, ou en estoit remis par le pape de Bretagne au Concile de Reims en 1049 l'affaire de la metropole estoit ordonné aux Bretons de se trouver a Rome pour un concile qui se devoit tenir l'année suivante, & l'Evesque de Dol & quelques autres s'y estoient trouvés en effet ; mais aussitost que les deputés de l'archevesque de Tours furent disparurent & ne se presentèrent plus. Si l'on veut en croire une Lettre de Leon IX que l'on a mise dans la collection des Conciles ; Le pape condamna Les excommunia par contumace, Les excoia ces Simoniaques, & declara Les Egl de Bret. Soumises a l'archevesque de Tours. mais on peut dire

de Soupçonner cette lettre de Supposition ; Sans marquer trop d'em-
tement pour L'honneur de la Bretagne. Gregoire 7. en ordonn-
Even, avoit reglé par provision que Les Evesques Bretons reco-
-iss. L'archev. de Tours pour leur metropolitain. 5 ans aprés, c'est-
1080. dire L'an 1080 Even de retour de Rome, le pape examina
L'affaire a fond dans un Concile. L'archevesque appuia ses pre-
De toutes les autorités capables de soutenir une bonne cause ;
L'Evesque de Dol n'aporta que de mechantes raisons. Le pape a
quelque egard à ce qu'il dit qu'il avoit laissé dans Les archives
Son Eglise des pieces de consequence qui estoient decisives
faveur de ses pretensions ; c'est pourquoi il les renvoia tous deux a
Concile que ses Legats devoient assembler en France ; choqué d'un
du procedé peu Sincere du Breton, il declara qu'aprés lon-
Greg. 7. L. 7. ep. 15. Le St. Siege n'accorderoit plus Le pallium aux Evesq.
de Dol. Le Concile dont parlent Le pape se tint La mesme ann.
Xaintes. Là pendant qu'Even n'avoit pas le front de produire
actes falsifiés. & qu'il se taisoit, un clerc de
Son Eglise produisit La lettre d'Adrien dont il a esté parlé en son
Lieu avec La clause du pallium. L'Evesque de Dol ingenu-
Sur cet article convint de bonne foi que cette clause
Ensuite de quoi Le Concile par une Sentence contradictoire declara
Les Evesques Bretons Soumis a L'Archevesque de Tours. mais
quelque Solemnelle que fust cette decision, l'affaire de la metrop.
n'en demeura pas là. Rolland Successeur d'Even, obtint
pape Urbain II. Le pallium par Surprise, & ce grand procés
fut jugé pour la derniere fois par une 2de Sentence contradictoire
Sur La fin du 12e Siecle. Even mourut le 25 de Septembre
1081. on L'enterra dans Son abbaïe de St. Melaine, à Morlaix
cart. S-flor. qui a reçu son nom
1081 L'an 1084 Le 13 d'avril, Alain Fergent Son fils declara
1084 a Geoffroi Le Bastard Comte de Rennes, dans Le dessein
chron. Kpaleg & ms. comme il y a beaucoup d'apparence de se rendre maître de cette ville
Redon que L'on regardoit alors comme la capitale de Bretagne, &
redon. doute Alain Fergent ne se croioit pas Duc & Souverain de cette pr.
chron. ms. Kpaleg pendant qu'un autre que lui possedoit en propriété La capitale
cart. S. Melanii L'estat. Geffroi ayant obligé quelque temps tenu
ultpicii Se renferma dans la ville, & pour la mettre en estat de
a a Alain, il enferma dans de nouveaux ouvrages qu'il adjoûta à
ville du coste de L'orient une partie du fonds de l'abbaie des
cart. S. Georgii. mais ces nouvelles fortifications n'empescherent pas Alain de se rendre
a6. de Rennes ; il fut Geffroi fait prisonnier ; & alain L'envoia
Quimper ou il mourut. La femme Berte mourut peu de
1085 après lui aussi bien que L'autre Berte veufve d'Alain. La fin de
chron. ms. Redon de Guillaume Le conquerant fut aussi agitée que L'avoient esté les com-
& Kpaleg. -mencemens de Sa vie. mais il Suffit de dire ici qu'il n'eut pas plutost termi-
La guerre civile de Hubert de Beaumont, qu'il appuit que le Roi de Dan-
ord. vit. L -marc se disposoit a venir fondre Sur lui avec une puissante flotte. aussi
Guillaume fit lever de nouvelles troupes & se mit en estat de recevoir Cn
& de defendre Sa conquete avec autant de gloire qu'il en avoit eu a
la faire, mais Cnut Lors qu'on s'y attendoit le moins congedia Son
& Dissera Lui entreprise a une autre fois. Alain le Roux Comte de Rich

le grand maistre de la maison Roiale (car quel autre peut on accuser d'avoir esté l'auteur de ce dessein) se servit apparemment de l'occasion pour remonter au Conquerant qu'Alain Fergent avoit usurpé la Souveraineté de Bretagne sur ses freres & lui, n'y estant monté qu'en vertu des droits de sa mere qui en avoit moins que eux, n'estant que niece de leur pere; & le dessein de s'oster à tous trois & à Guillaume par pour conquerir un heritage cette fois armée qui avoit tout à craindre de ses voisins, & qui devenoit inutile depuis que le Roi perdit de ces raisons de tenir en respect. Le Roi mû pour lors ami d'Alain Fergent, de ce dessein voulut assieger Dol une seconde fois. Il vint camper autour de la ville avec une armée tres nombreuse, fit sommer avec fierté les habitans de se rendre, sur le refus qu'ils en firent, il se laissa emporter aux mouvemens de sa colere, & apres les plus horribles menaces, jura qu'il ne sortiroit point du lieu qu'il n'eut pris cette malheureuse bicoque. Quelque passion qu'il eut d'effectuer ces menaces terribles, cela ne l'empescha pas de se parjurer. Dieu dont le Roi d'angleterre avoit profané le nom par les sermens qu'il lui avoit suggerés, l'impression d'une colere aveugle permit qu'au seul bruit de l'arrivée d'Alain Fergent, saisi de frayeur il fit la paix avec les assiegés, & debouche son camp avec une precipitation qui lui fit laisser en proie aux Bretons pour plus de 15 mille livres sterlin d'armes & de bagage. Somme immense pour le tems. Guillaume crut avoir assez eprouvé par ce qui lui estoit arrivé devant Dol 2 fois de suite qu'il esperoit vainement de pouvoir dompter les Bretons; afin de les avoir au moins pour amis, il fit offrir sa fille Constance au Duc de Bretagne. Alain Fergent se tint fort honoré d'une alliance si glorieuse pour lui, accepta les offres du Roi d'angleterre, & l'alla trouver à Caen l'année suivante. Les noces y furent celebrées avec magnificence, & la duchesse fut ensuite receüe en Bretagne avec tout le respect que l'on devoit à sa haute naissance & à sa vertu. C'estoit une princesse, sans parler des charmes vains d'une beauté perissable, d'un esprit mur & solide, qui aimoit la paix, zelé pour la justice, charitable, eclairée le fut peu; on ne manqua pas de dire qu'elle n'eut pas d'avoir eu ici quelques contradictions à essuier. C'est ici que l'on fondoit sur le tems du mariage de Constance. On dira sur le 1er que tous les auteurs qui ont parlé du siege de Dol l'ont placé l'an 1074 ou à l'an 1075. & sur le 2d qu'orderic vital assure que Constance vesquit 15 ans avec son mari. L'on repond au 1er que les auteurs qui ont parlé du siege de Dol excepté orderic vital, ont parlé du 1er que Guillaume le Conquerant fut obligé de lever parce que le Roi philippe vint au secours des assiegés, comme on l'a dit en tems & lieu; & que celui dont parle orderic vital, quoiqu'il le place à l'an 1074 est tout à fait different du 1er, comme il paroist par toutes les circonstances de ce 2d siege. Cela n'a pas empesché orderic de les confondre. La raison que l'on a eu de placer ce 2d siege à l'an 1086, c'est qu'il est constant par toutes les chroniques Bretonnes que le mariage dont on vient de parler se fit l'an 1087, &

Guillaume le Conquerant ordonne de l'oster selon la loüange que lui donnent quelques auteurs qui n'ont pas vû le fond de son cœur

Guillaume par crainte que les Bretons ne vinssent même en son royaume n'ont pas agi en cette occasion avec sincerité

Il se retire avec honte

Il devaste le pays de Bret. devant les assiegés avec des troupes fort nombreuses & tres aguerries

Il vit à la cour

Il va à Bayeux

& par orderic vital que le Siege de Dol se fit l'année qui pre
ce mariage. Il ne reste plus qu'a repondre a ce que dit cet auteur qu
Constance Lesquel avec son mari 15 ans. mais, les Copistes de vo
qu'aient lu dans quelques croniques que la Duchesse estoit mor
1090, & confondant le Siege de Dol de l'an 1086 avec celui
1075; il devoit conclure de ces principes les 15 ans d
age qu'il donne a la Duchesse Constance. mais ceux qui ne lisen
donnent que 3 raisonent plus juste. Son application a rendre la
justice parut dans un different qui s'eleva deux ans après a
Redon entre les moines & les chapelains du Duc
on voit par les titres de cette abbaye que
Constance voulut prendre la peine d'assister à la lecture des pieces
que les parties produisoient pour justifier leur pretensions. on apri
cart. Redon 1089 ac — d'autre qui fut dressé pour conserver la memoire du jugement que
crent les commissaires nommés par le Duc, que sa cour estoit
composée de Mathias C. de Nantes & de Benedic Evesque de la
mesme ville, du vicomte Eudon, de Raoul de Gael, d'un
Raoul Sgr de Fougeres, de Bernard Sgr de la Roche, de
Goscelin de Rieux, de Daniel Sgr de pont chateau fils de Garnp
de Rion de Loheac & de son frere Gaultier, de Rion (Sgr de
chateau migron) fils de Fredor, de Rion de Muzillac fils de Rion
de Raden de Crozat, de Raier Herlusc, de Budic Seneschal
C. Hoel, de Budic fils de Daniel, de Silvestre Evesque
de Morvan C. de Vannes, de Gervais abbé des St. Melaine, de
W. U. malmesb — Robert abbé de Redon & de Justin abbé de Landevenec. Un autre
anglois pretend que le Comte Geoffroy dit que la Duchesse temoignoit par
justice fut la cause de sa mort, & que les Bretons trop devots pour
souffrir long tems une verte si severe, lui donnerent du poison.
ord. vit. — auteur plus proche du tems d'alain fergent & de
ne dit pas un mot de ce poison quoi qu'il parle assez au
long de la Duchesse. Elle mourut l'an 1090 & fut enterrée dans
cron. Kperleg. Veron. ms. Fleur Et Epitaphes apres. — St. melaine. Le Baud dit a St. pierre, mais il se trompe pour le lieu
peut estre ne se trompe t-il pas pour les personnes qui assisterent à
ad — funerailles obsequies, il nomme Benedic E. de Nantes, Le C. Budic oncle
d'alain fergent, mathias comte de Nantes son frere, Silveste Evesque
Rennes, Morvan E. de Vannes, Benedic E. d'Alet Guillot
de St. Brieuc, Le vic. Eudon, Raoul de Fougeres, Bernard de
Roche, Josselin de Rieux, Rion & Gautier de Loheac, Geoffroy
Botherel &c. Son tombeau fut trouvé l'an 1672 sous l'autel
des St. Melaine. Son corps avoit esté mis dans un cuir dont on trouva
des restes, aussi bien que d'une grosse estoffe de laine, avec un
crane & quelques ossemens & une croix de plomb sur la quelle
on avoit gravé son nom, le jour & l'an de sa mort, & les noms de
son pere & de son Epoux. mais si l'on donne ici la dementi a Geoffroy
de malmesbury sur l'empoisonnement de Constance, on lui accorde
bonne foi qu'il n'a point fait d'injustice aux Bretons quand il a
parlé comme d'une nation pauvre & qui pour gagner de l'argent
portoit les armes pour differens princes. cette pauvreté n'estoit pas pe
-culiere au peuple, les grans, & le souverain mesme s'en ressentoient
cart. Kemperleg. a E — quelques fois, comme il paroit par l'exemple d'Alain fergent qui p
mille sous dont il avoit besoin pour un cheval de prix donna une
tere a l'abbaie de Kemperlé. par cette reconnoissance si precieuse a
ibid. 1091. cron. ms — Alain fergent entendoit sans doute la guerre que Cethot obligea
faire a Geffroi fils aine d'Eudon pour la mettre a couvert
qui [illegible] en Bretagne
1093 Cron. ms de Le Ba
de cassin

secretes, pendant qu'il s'attaquoit a force ouverte. Raoul de Gael comme sa vie
a cheva dans le mesme tems Le chateau de Montfort, que l'on a depuis
apelle' montfort La lame pr. Le distinguer de montfort l'amauri, de
montfort Le Rotrou & De quantité d'autres Gros de mesd. nom. La
guerre que se faisoient Le Duc d'e Bretagne & le comte Geffroi n'occupoit
pas tous Les Bretons, il s'en trouvoit encore un nombre tres consid-
rable dans Le parti de Henri Le plus jeune des enfans de Guill. Le Conq.
Le Roi d'anglet. avoit en mourant laissé la normandie a Robert
son fils aine', L'angleterre a Guill. Le Roux son 2d. fils, & 5000 li
en argent a Henri Le dernier des trois. apres sa mort Henri avoit
achete' Le couvent de son frere pour 300 li. C'estoit pour l'on deposseder
Ses deux autres freres, d'ennemis qu'ils estoient auparavant
s'estoient racommodez dans Le tems meme que l'on croyoit qu'ils alloient
se faire une plus cruelle guerre; & l'alliance s'affermit
Long tems que Guille Le Roux pour se vanger d'une entreprise que
son frere avoit faite sur l'angleterre meditoit de lui rendre le change.
il avoit gagné par ses liberalités & par ses promesses Estienne d'Aumale
fils d'Odon c. de champagne, Girard de Gornai, Robert C. d'Eu, Raoul
de mortemer & plus. autres Sgrs de normandie, Rouen meme avoit
este' sur Le point de se declarer pour lui si Henri quoique mecontent
de Robert qui l'avoit tenu quelque tems en prison ne fust venu au
secours & n'eust pris Les rebelles. Ainsi Le Roi d'angleterre
n'eut pas plustost abordé en normandie que Francois, Bretons, &
Normans, tous lui offrirent de leurs services. Il remercia
de remercia, & abandonnant Lachement Les Sgrs de son parti au
ressentiment du Duc de son frere, il se hata de s'accommoder avec lui presque
aussitost qu'il fut debarqué. Henri craignit avec raison que ce refus
a Ses depens que ses freres a s'estoient racommodés. pendant qu'ils
dressoient a Roüen les articles de leur traité, Henri fortifia Conches
Avranche & les autres villes places du païs. mais aussitost que se voyant abandonné
de tous ceux qui avoient pris son parti, excepté des Bretons,
pour estre plus a portée d'en recevoir de puissans secours, il se renferma
dans Le mont S.t michel. Le Roi d'angleterre accompagné du Duc
de normandie s'empara du Coutentin sans estre obligé de tirer l'epée,
& vint assieger Henri dans le jour de la pr. Caresme
Il jusques dans La semaine de la passion, & rien ne manquoit
aux assiegés pour faire une resistance que toutes les forces d'angleterre
& de normandie n'auroient pu forcer, que l'eau bonne a boire. Henri
ni les siens ne pouvant plus tenir contre la soif & rendirent aux assiegeans
a condition qu'il pourroit se retirer dans le vexin
suivi d'un chevalier, d'un chapelain, & de trois escuiers. Henri prit son
chemin par La Bretagne, & remercia les Bretons de secours qu'ils lui avoient
genereusement accordé pendant que tout le monde l'abandonnoit. Il y eut
cette mesme année un tremblement de terre en Bretagne; & la guerre
1093 continua entre Le Duc & le comte jusqu'a L'an 1093 que Geffroi fut tué
Ann. ms. a Dol Le 22 d'aoust. ce ne fut apparemment qu'apres qu'il eut
de Bard. pensé a se remarier. Il epousa Ermengarde
de Cassino amb. fille de Foulque Rechin & De La fille de Lancelin de Beaugency. Guillaume

L. 14 de Tyr La fast fille de Bertrade ; mais ce n'est pas la seule fau
qu'il fasse sur son sujet ; il dit encore qu'elle estoit repudiée de Guille
comte de Poitiers quand Alain L'Epousa. c'est une fable qui ne se
soutient. il est vrai que Guille 7 & Guille. 8 comtes de Poitiers
contemporains, ont eu plusrs fois a Lafois, mais aucune d'elle
n'a eu nom Ermengarde. Guille. 7. repudia en 1068 Matildis
cron. malt. dont il avoit eu une fille, pr epouser Aleaide fille de Robert Duc
Bourgogne ; & l'an 1058 il avoit repudié La fille du C aude
La marche pr epouser cette Matildis ; il voulut encore en 1075 re
aleaide. il estoit mort en 1086. & son fils Guille. 8. epous
en 1res noces L'an 1094 Philippe fille de Guille. e. de Toulou
dont il eut en 1099 Guille. 9. il epouse en 2es noces il epou
Hildegarde confondue mal a propos par Bollandus avec une Erme
garde, & après avoir repudiée il se maria avec Malberge fille
vicomte Aire. Il est aisé de voir par L'histoire de tous ces ma
& de tous ces divorces que Guille. de Tyr s'est trompé. L'on verra
dans le Livre suivant qu'Ermengarde estoit une princesse trop vertu
& trop sage pour tomber dans la legereté dont cet historien l'accuse. Il faut
finissant celui-ci dire un mot des Seigneurs Bretons qui se sont
rendus illustres par Leurs exploits dans les gueres Saintes, par
fondations & par Les familles dont ils ont este comme La Souche
Baldricus. commencer par les 1rs Raoul comte de Montfort, & de Gaël
Conan fils de Geoffroi Asterel, Dion de Loheac, Alain fils
de Dol, Herve' fils Oddeman accompagnérent a La ste
Croisade Robert Duc de Normandie & les comtes de Flandre, de
de St. Pol & Duperche Quelques auteurs plus recens que Baldric
& Orderic vital nomment encore parmi les Sgrs Bretons un Alain
Fergans ou Fergand : mais a quel on a pu donner ce surnom au
fils de Raoul de Montfort, ou au fils naturel de Conan, ou a Alain
Le Roux un des fils de Eudon : & L'auteur de ces historiens n'est pas
assez considerable pour exiger de nous que nous croyions qu'Alain fils
Duc de Bretagne s'est aussi trouvé dans ces fameuses gueres. Il est
cependant vrai que depuis le mois de Juillet de 1096. jusqu'a celui d'octobre
de 1101 l'on ne trouve Alain Fergent dans aucun titre de Bretagne. cet
argument negatif, dont le Lecteur fera tel usage que bon lui semblera. Les
titres dont on parle sont les fondations d'abbayes & de prieurés, les
& l'on trouve dans quelques titres qu'en ce tems-la Conan son fils âgé de 7 ans estoit sous la tutelle de sa mere ce qui ne se diroit pas d'un enfant dont le pere seroit present
tions & ventes faites aux Eglises & aux monasteres les accords entre
Sgrs & les Eglises, entre les monasteres & les Evesques, les jugemens de
procés considerables, & les provisions de quelques charges de
judicature. c'est la que l'on trouve L'origine des familles maisons de
La province, & il y a peu de gentilhommes qui ne trouvent quelqu'un
de leurs ancestres nommé avec distinction dans les titres du
Siecle ou du moins dans ceux du suivant. mais avant que d'entrer
dans le detail des familles dont on trouve les noms dans L'onzieme
Siecle, il est bon de faire reflexion qu'avant ce tems on ignoroit en
Bretagne L'usage des noms de terres ou de quelques sobriquets, tels
qu'ils ont esté usités dans la suite. Cette coutume quoique pratiquée
les Romains, a esté fort longtems negligée de toutes les autres nations
avant ce tems, pour distinguer des personnes de même nom, l'on se
contentoit de marquer le nom de leur pere, comme Herve' fils de Yso
l. ff. 30. gg 6. serg.... Robert fils de Guethenoc, Raoul fils de Judicael, pratique ancienne
commune aux Bretons avec les Grecs les Hebreux & la plus part des autres

Ll.

nations, & qui se conserva encore dans La Cornouaille jusqu'a La fin
douz siecle. On a deja dit des-tes en plus d'un endroit Son sentiments
& ses conjectures sur l'origine de la noblesse & principalement des grandes
maisons; on se contentera de marquer ici ce qui les a fait distinguer
dans le Lonzieme siecle. celle des Vicomtes de Leon estoit illustre
des le 10. Even Seigneur de ce païs vainquit les normans fit bastir La ville
que l'on a appellée de son nom Les-n-Even la cour d'Even; Ehuarn
vicomte de Leon après Lui fut pere de Geromarc qui porta dans l'onz.e
siecle La qualité de vicomte en mesme tems que Morvan que l'on nomme
aussi vicomte de Leon: ils firent tous deux La guerre aux Comtes de Cornouaille
& l'on peut regarder celui ci comme La tige des Sg.rs du fou, famille
où le nom de Morvan a este' tres commun. Le fils de morvan s'appelloit
Ehuarn: & l'on peut remarquer dans les titres du 9 & du 10 siecle
que c'estoit un usage assés commun dans la Bretagne de donner
aux puisnés fils Les noms de leurs aieuls. Hoël Seigneur de Hennebon
epousa dans ce meme tems une fille d'Orscand Evesque de Quimper. Les
Sgrs de Rieux paroissent avec eclat à la cour des Ducs & en tenoient
une considerable chez eux. Il est bon de se souvenir que le chastau dont
ils prenoient le nom avoit appartenu a Alain le grand. Les Seigneurs
de Dol & de Dinan ne leur cedoient ni en richesses ni en magnificence
Ils portoient La qualité de vicomtes. on peut regarder Hemon &
Boiarseline coe La tige de cette grande maison; ils possedoient en propre
presque tous Les Dioceses de Dol & de St. Malo; L'aîné de leurs enfans
fut Juntkeneus Archevesque de Dol & la resemblance de son nom
avec ceux de ses predecesseurs & de ses Successeurs donne a penser que sa
famille s'estoit approprié La dignité d'archevesq de Dol comme celle de
s'estoit emparé en Irlande de celle d'archevesq d'armac. Le 2d. fils
s'appelloit comme son pere & portoit La meme qualité, Goscelin le
3e fut le fondateur de Dinan, & Rivallon surnommé chevre-
chenue, porta ceux de Dol & de Combour. Salomon fils bastard du
vieux Hemon fut La tige des Sgrs du Guarplic ou Guesclin, cad
Rivallon fut de ceux de Dol & de Combour & Goscelin de ceux de
Dinan. Le nom de bastard estoit honorable dans ce tems-la pour
ceux qui le portoient, & l'on en voit mille exemples pour un. La
famille de Rohan tres illustre dés le milieu de a present reconoist un bastard
pour La chef d'une de ses branches. Les vicomtes de Porhoet possedoient de
grandes terres sur les confins des dioceses de Quimper & de Vannes. ceux
de Porhoet portoient La qualité de vicomtes de Rennes; Leurs chateaux
de Josselin & de La noüe estoient si prés des terres que possedoient les vicomtes
de Porhoet, qu'il est difficile de ne les pas confondre. Le 1er vicomte de
Porhoet que l'on peut distinguer est Guethenoc qui vivoit vers L'an
1080 & la femme avoit nom Alarun. Leur fils Josselin usurpa de
Mainguï Evesque de Vannes, de Roger, Vicomte du vic. Eudon dont un des fils bastards
fut le fondateur de Rohan. Les Sgrs de ce chateau
ce siecle
& De Lohac Sgrs prenoient des vicomtes de Porhoet ce qui est une grande marque de distinction.
ne cedoient a personne en biens, en noblesse, en liberalité. L'abbaïe
de St. Gildas des bois fut un grand nombre de prieurés les reconoissent pour
fondateurs. Les noms de Daniel & de Jarnigon estoient comme particuliers
a leur famille, de meme que celui de Rodaldus a cette famille des vicomtes
de Donges. cette derniere famille possedoit
de grandes terres à l'extremité du Dioces de Nantes vers La mer, en deça
& au dela de la Loire; outre le tout le païs de Donges, celui de Rais estoient
encore d'eux, quoique y eust des Sgrs particuliers à Retz, Clisson, Le Gauvain,
Varade & Clermont lier. Les Seigneurs d'ancenis prenoient La qualité de princes

6.

AX
s. nic.
AY.
AZ.
Ba.
2 BB. 3. bc.
4 BD. 5. BE
6. BF. 7. BG.
8. Bh. 9. BI. 10 BK

Il y a cependant quelques preuves qu'ils n'ont pas toujours eu de la ville d'ancenis, & Brient Sg. d'Ingrande qui la sur La fin de ce siecle, y commandoit apparemment pour le Comte d'
Les Sgrs de Becon prenoient cor ceux d'Ancenis La qualité de p
Dans le meme Diocese on trouve encore les Sgrs de Frossai, de
de La Garnache, de Beauvoir de
Chanteceaux, du Lorroir, Estroissac &. de Palais de Jau
de Rougé, de la chapelle de mort-ester & de Chateau Brient
illustres par leurs bien fondations. par commencer par les premiers
de Leur famille est Ctherrus mari d'Enoguent. Leur fils Brien
de 2 autres a donné le nom au chasteau qui l'a donné a sa fa
Chasteaux estoit de L'anjou dans Le 9e siecle dont on parle ici, Le
qui le possedoient le tenoient des Comtes d'angers. Les Sgrs de
migron estoient assez puissans pour fonder des prieures consideral
ceux de la Garnache & de Beauvoir possedoient une partie de L'Isle
Nermoutier, ce qui n'empeschoit pas qu'il n'y eust encore des Sgrs
particuliers
qui portoient le nom de cette Isle. ceux de Frossai estoient rich
Le chotard d'argenton puissans. Estiene de Parthenay estoit de la famille de ceux de Palais.
avoit des droits sur
BL
BM.
mais il n'y a point de famille, dont L'origine remonte si loin de pe
fils que celle de Fougeres; main, neveu de Nevf archevesq de Dol vi
v. 10. Bl acte
dans Le 10 siecle; aufredus son fils fut pere d'un autre mai
dont Raoul 1er de nom le fils. Le Sg. de Fougeres, aussi
que celui de Porhoet avoit ses barons, mais il s'en faut beaucoup
fussent si considerables. ceux de Vitré sont descendus de Rivallon
v. 22. Bn.
vicaire & ont toujours paru avec eclat des le commencement
BO.
d'acigné estoient apparemment une branche de Vitré, du mes
La terre d'acigne revint dans la famille dans le siecle suivant
liers a La maison de Vitré. Les Sgrs de Chateaugiron suivoient la
BP.
Cour de leur Souverain.
BQ
& de Rouenel en devenant Ducs ne furent pas moins illustres.
encore dans le meme pais ou aux environs les Sgrs de Montreuil, de
BS
Moëlliers, de Jarzai, de Chateaubourg, de Marigné, de
de Vaudré, de Clinchamp, de Montgermont, de la
Cintenise, d'Acigné, de Mordelles & de Montboucher;
Dol ceux de S. Broulade, de Boutier, de Leguen, de
de Gremillon, de Lesch & des Boutellerys. en
de & de Loc-maria en Cornouaille ceux de Mur; tous nom
L'on ne pretend point ici egaler entr'eux, on les rapporte seulement com
Il se sont presentés & l'on n'en a omis aucun de ceux qui ont eu
d'eternisser leur nom par leur Liberalités. parmi ceux qui n'ont este que
& approbateurs du bien que les autres ont fait, on distingue les Sgrs
Moncontour, de Marz, de S. Croix en Rais, du Tertre, de Rue
de L'isle, d'Elven, de Gaine, de neuville, de Malestroit, de
Landaüren, de Montfremer, de Lanie, de Chateaugiron, du fou
mote, d'Escoublac, de S. Jean, de Stuelis, de Coglais de Mez
de La marche, de Servon, de villes, de Monchoan, de Pire
combe, de Torcé, de Bouille, de Reculé, de Noë, de Bazouge
Bigné, de Courcelles, de Gahart, de Vendelle, tous ces 16 derniers
Le Dioc. de Rennes, de Henot dans le nantois, d'arbrai sur les confi
d'anjou, des Barres, de chateré, de mesle a aumaie, de Lalaie,
cornillé, de Liré près d'ancenis, de nozai, de meleze, de Sentes,
en Dol, de poligné, de Guignen, de Pameu, de montfoleux,
depesé, de La chapelle, de maudon, de pontrel & de Maufd

de Soltzon
mm 41

ces noms sont pris des terres possedées par ceux qui les portoient. Il y a eu de d'autres noms
de fort conservés dans de ces familles nobles, que dans leur origine n'estoient que des sobri-
quets, comme tourne eisson, de moisson, de champagne, de la Rouerie, de polygné,
de chat, bon croivin, boutde marcé, de sion, de nort, de bernai, de courtebotte, de menal
de chancebraise, de la bocac, de cocé, de cosmes, de saucogné, de la tour, de chefdal
de guerre, ma- de chasteliers, de sont aux Larons". Il n'est plus parlé d'esclaves pasté-
de pelle voisin, Le milieu du 10 siecle; mais on peut regarder comme un reste d'esclavage tous
de jean, corvées,
de moins onereux que les Sg.rs particuliers levoient sur leurs sujets; sans
DD
le diable, Le cens le droit de Lods et ventes, les corvées, les nourritures de chiens, de vaches et
de chevalle; d'autres animaux, les repas que l'on estoit obligé de donner aux Sg.rs; ils
devoient
de plus avant hier encore des droits enormes sur la vente de patrimoines et
autres vivres, et sur les mariages, exigeoient de leur sujets des mortuages
pr aller à la cour ou à l'armée, et vivoient enfin le plus qt leur estoit
possible aux depens de ces paysans affranchis. on remarque dès ce tems la des
DE gradations de fiefs qui vont de degré en degré jusqu'a 3 ou 4 juridictions
les unes après les autres. L'emploi le plus ordinaire de la noblesse en tems
DF de paix estoit de juger les procès dont on les faisoit juges; il est a remarquer
DG. que le choix des juges dependoit ordinairement de celui qui se
plaignoit de quelque injustice. les formalités n'estoient pas fort longues;
Les avocats, c'estoit le plus souvent des gentilhom, exposoient en peu
DH. de mots le fond et les preuves de leur question, et sur le champ les juges
prononçoient; il falloit un certain nombre de juges pour finir les procès
de conséquence; quand il n'estoit pas complet, on remettoit l'audience
a quelque autre jour. Un homme accusé de crime capital par un nombre
de temoins qui n'estoit pas suffisant pour le convaincre, avoit la liberté
(siecle 13) de se battre contre l'accusateur. S'il le tuoit ou le mettoit hors de combat,
il estoit reputé justifié; mais s'il estoit vaincu, dans le combat on le faisoit mourir
dans les causes civiles, le serment avoit beaucoup de part aux
preuves. On la faisoit sur les reliques avec beaucoup de solemnité; mais
quelquefois que l'on y adjoutoit: l'on se trouvoit un seul temoin de
contraire, celui qui avoit fait le serment estoit obligé de se
DI ou de fer chaud ou de l'eau chaude; il pouvoit empêcher les
V. 26. tres beau. tripotteries, huit jours auparavant que l'epreuve se fit, on enveloppoit
le bras et la main de celui qui devoit subir l'epreuve d'un linge
d'une etoffe ou quelque autre chose semblable que l'on scelloit du
DK sceau du Seigneur justicier qui en avoit. Tous n'en avoient pas encore
dans le siecle, et le peu qui en avoient n'y avoient fait graver
DL aucunes armes; l'art heraldique n'estoit pas encore né. Guerin Evesque de
Nantes ne portoit dans le sien que les testes de St pierre et de St paul
avec une inscription qui marquoit son nom et sa qualité! Helas
DL. Guillaume le Breton dans le sien un marteau, la teste nue,
à cheval, et l'epée a la main, ceux qui donnoient les actes publics
2. ad. estoient encore pr la plus part gens d'Eglise. Quand c'estoit une donation
il falloit qu'elle fut confirmée par les enfans, les peres et les freres, les
DM. plus proches parens, les Seigneurs dont relevoient les choses données
les Seigneurs du donateur, il en coutoit presque toujours à ceux en faveur
des quels les donations se faisoient. mais il arrivoit aussi quelquefois que
les Sg.rs donnoient de l'argent aux gentilshom leur vassaux pr avoir leur
consentement. Le champ que l'on marquoit a ceux qui se battoient pour
défendre une cause, estoit ordinairement fermé d'une barriere palissade
ou d'une corde et les champions jurerent avant que d'y entrer jurerent

Sur les Evangiles ou sur les reliques que la cause qu'il allegueroit estoit juste. Les temoins faisoient aussi serment dans les causes tant civiles que criminelles avant que de deposer. La maniere de confirmer acte estoit d'y apposer son sceau, ou d'y faire une croix, ou mesme de le toucher de la main". L'on investissoit de la donation celuy à qui elle estoit faite (on parle ici que des donations faites à l'Eglise) par son couteau ou par celui d'un autre que l'on prioit ou que l'on chargeoit de le poser sur l'autel, par un baston, par les cordes des cloches, par les cloches mesmes, par une branche de Laurier, par un livre, par des cheveux, par de la terre prise du lieu meé que l'on donnoit, ou que l'on fondoit devant l'autel roulé dans un linge, par la corde de la donation que l'on mettoit sur l'autel, enfin par le baiser de paix, ceremonie qui paroit avoir esté comme essentielle. Les femmes s'aquitoient par quelque autre personne de l'autre sexe que la bienseance ne leur permettoit pas de s'en aquiter elles mesmes.

Supra c. an. 5. Dn: III
" apres qu'elle avoit eu dit Luë tout haut en presence du peuple
Do.

DP. Dans les vestes, de l'acheteur pour la seureté de l'engagement les cautions estoient ordinairement

" pr. La Seureté des pregns de cette qualité, Souvent Les Souverains mesme". Les degrés de la noblesse estoient ceux de Comtes, de Vicomtes, de Barons, de Chevaliers, de prevots, de Chevaliers, & de simples gentilshommes. Les charges de la Cour estoient celles de Senechal, de panetier, de Veneur, de Tresorier, des jeunes princes d'echanson, de sotte verges, de voier ou de vicaire & de chevalier. on donnoit le titre de baron a ceux qui avoient des fiefs dependans d'un autre seigneur. celui de vicaire estoit pour ceux que les Ducs ou Les Sgrs proprietaires de quelques villes avoient établis chef des armes & de la justice dans une ville. voier & vicaire estoient des termes Sinonimes. Les prevots avoient la mesme autorité que les voiers dans les villes; & ceux qui les establissoient leur assignoient de certains revenus pour subsister honorablement ces charges ne devoient avoir este' hereditaires. Il y avoit encore a la suite de la cour des musiciens & des joueurs d'instrumens. on ne naissoit pas chevalier on le devenoit par le merite de ses belles actions dans la guerre; de là vient qu'on apelloit les chevaliers Soldats par excellence, ou gens d'armes, on apelloit les autres Soldats, Soldats a paie. Les Chevaliers servoient a leurs depens avec un certain nombre de vassaux selon qu'ils avoient de plus grands ou de moindres fiefs: & l'on apelloit ce devoir ost-age, parceque l'armée s'apelloit ost. La dependance des fiefs n'estoit point si universelle qu'il n'y eust des fiefs d'une mediocre distinction que possedoient des terres exemtes de toute mouvance & entierement libres. Tout de mesme quoi que ce fust un droit de seigneurie que de se faire paier au passage des rivieres, quantité de Sgrs particuliers dont les noms sont si illustres estoient en possession de percevoir ces droits. on trouve peu de mactiernes dans ce siecle, il fut remplacé par celui de comtes, de vicomtes, de Barons, de vicaires & de prevots. pour le titre de Duc, on ne les soufroit indifferemment avec celui de Comte, c'est a dire tantost l'un tantost l'autre, & quelquefois tous deux dans un mesme acte; on trouve encore quelques Seigneurs particuliers a qui on l'a donné pour marquer, ce croit, ce qu'il marquoit vers l'anjou par le titre de caput Senior, c'est a dire dont relevent les seigneurs de plus gentilshommes. on a deja vu dans l'histoire qu'Alain frere Eudes avoit donné a l'Abbaie de St Jacques la dixme des droits qui se levoient pour la fabrication de la monoye

DQ.
DE. By
DD. DR
at. Ba. 5-11.
BL. DS
supra chateau jour

ville. on en avoit batty avant Lui, & l'on en batit encore depuis. —
D.C. on distinguoit en Bretagne deux sortes de monnoies de Rennes, l'ancienne
Gall. 10. & la nouvelle, & l'on donnoit aux pieces de celle-ci le nom de Clopelicans.
celle du Mans avoit aussi cours dans la Bretagne. soit manque d'ouvriers
ou d'industrie, soit qu'il y eust peu de commerce, soit enfin que peu de
besoin que l'on en avoit, parceque le païs suffisoit à ses habitans, les
Bretons estoient plus riches en terres, en bestail, en armes qu'en argent
monnoié. Les armes estoient offensives La lance, & l'espée, & les defensives
~~un grand~~ Le bouclier ~~rond, renforcé par le dedans d'un cercle~~ organisque ~~la cuirasse~~
~~jusques aux genoux~~ La cotte de mailles & le pot de fer. Les eperons estoient
que une longue corne de fer attachée au soulier. La mode ridicule des
Mabil. ~~corn~~ Souliers cornus inventée par le Comte Geoffroi martel, Regn. de
regnoit en peu de tems dans toute la France, ne paroit pas avoir eu
A.C.I. si bon lieu en Bretagne. celle des festins presens de noces faits par les maris
a leurs epouses paroit plus ancienne que le XI siecle, de
Greg. Tur. prise des françois. mais il semble que ce soit dans le fonds La mesme
chose que le Douaire. on peut regarder cet une fable ce que dit
Guill. de Poitiers a dit des mariages des Bretons, a savoir qu'il n'avoit
point de gentilhe qui n'eust plusieurs femmes; c'est une chose dont on ne trouve
aucun vestige dans les papiers du tems; tout ne sert de rien de dire que l'interest
que avoient les Bretons de cacher leurs desordres les aura empeschés d'en faire aucune
mention dans les actes publics. on faisoit profession en ce tems-là d'une simplicité
a laquelle tout deguisement estoit inconnu, témoin le grand nombre
de preuves que les actes fournissent des desordres & de la vie scandaleuse des
Du-E. Evesques & des prestres. ce n'est point ailleurs que l'on apprend que les
Evesques de Vannes, de Quimper & de Rennes ont esté mariés & ont
eu des enfans pendant leur episcopat des Enfans qui furent ensuite eux
Leurs peres Evesques & maris; ce n'est point ailleurs non plus que l'on
IX. apprend que les prestres n'estoient pas ~~si~~ meilleurs ni plus chastes que leurs
prelats. Les femmes de ces Ecclesiastiques L'on trouve frequemment
-quement La qualité de prestresses; & que plusieurs de ces dames religieuses
que l'on trouve meres de quantité d'Enfans, en devoient beaucoup de reste
aux prestres mariés? L'origine de ce desordre venoit de ce que après les
ravages des Normans Les Bretons estant revenus en leur païs, chaq
famille noble s'estoit emparée de tous les biens Ecclesiastiques que s'estoient
trouvés a la bienseance; quand ç'avoit esté des abbayes, cela avoit produit
ces fiefs ~~redepen~~dans dont on a parlé ci dessus parceque la plus part des anciennes
abbayes avoient esté fondées avec cette liberté de ne reconnoistre que Dieu pour
maitre) & quand ç'avoient esté des cures, on en avoit destiné quelqu'un
de la famille pour les posseder, ou après s'estre emparé des meilleurs fonds & des revenus
Les plus considerables, on en avoit laissé que une partie tres modique pour —
l'entretien du pasteur. Les Ecclesiastiques de la premiere espece regardoient
leurs benefices comme un partage de leur famille, & pour empescher qu'ils ne
changeassent de main, ils ne trouverent point de meilleur expedient que le
mariage. Les autres avoient en ceci la un exemple trop favorable à leur
cupidité pour ne le pas suivre — mais le desordre des mariages ne fut
pas le premier que les papes & les Conciles entreprirent de corriger; ils commen-
cerent par excommunier tous les seculiers Laiques qui possedoient des Eglises
& des Dixmes; après quoi l'on osta les concubines aux prestres. ç'a esté la

DZ. crainte de ces foudres de l'Eglise qui avoient enrichi les monastères & qui leur avoient acquis en tant d'endroits la qualité de curés primitifs. Les Seigneurs menacés d'excommunication s'ils gardoient plus longtems les dixmes, les offrandes, s'en dessaisissoient en faveur des moines par deux motifs, parce qu'ils se croyoient plus reglés que les Ecclesiastiques & parce qu'ils avoient le moien de les acheter. pour eviter cependant la Simonie dont les vendeurs ne s'embarassoient pas beaucoup, les acheteurs disoient que

v. Z. Vna bul aur

Ea

les choses leur avoient été données pour des charités; ou que ils donnoient cela pour les Sgrs a la garantie quand il en seroit besoin la propriété de ses biens par le serment ou le combat. Toute l'industrie des moines ne pouvoit pas eviter la simonie, tandis que les moines avoient toujours les yeux ouverts dans l'acquisition des dixmes; ils savoient aussi eviter l'usure, en prestant des gages, & empescher le retrait Lignager en achetant des heritages. On continuoit d'avoir une grande confiance en leurs prieres & l'on avoit grande faveur d'etre enterré dans leurs chapitres. mais en quelque cas qu'ils fussent, un prestre ne pouvoit se faire moine sans la permission de son Evesque. Il faut avouer que leur vie estoit assez reglée, à cela près qu'ils temoignoient trop d'avidité pour les biens temporels, d'une maniere qui est du grand le monde de l'estonnement quel'on avoit pour eux s'il n'eut été trop grand. Il n'y avoit point de Seigneur qui ne se depouillat de quelque partie de son bien pour avoir l'avantage en mourant d'etre revestu de leur habit, & cette folie avoit passé aux femmes, comme si l'habit de moine avoit pu sanctifier qui n'en a jamais accompli les devoirs, & comme si les prieres des vivans avoient plus d'efficacité pour le salut des morts que la sainteté de la vie qu'ils avoient menée. Sans doute de prier pour les morts; mais il est encore plus sur de le faire pendant qu'on peut pour s'assurer une meilleure vie. parmi les soins que l'on rend aux morts, l'on remarque les offices des morts, les messes anniversaires. Les lampes allumées a perpetuité, plusieurs centaines de messes etoient dites pour une meme personne. les enterremens ne se faisoient pas pour rien; & il en coutoit assez aux heritiers pour avoir porté les Seigneurs des lieux où ils se faisoient, d'etablir un droit sur ce devoir funebre [illegible]. L'adoration des reliques estoit encore une autre source qui faisoit couler l'argent dans les monasteres. Les Evesques de leur coté mettoient en exercice de leur autorité Episcopale; sous pretexte des visites qu'ils ne faisoient pas ils avoient etabli une espece de contribution sur toutes les cures de leurs dioceses au lieu de repas que les curés eussent été obligés de leur donner dans le cours de leur visites; ils confirmoient rarement sans donation de quelque cure, sans se faire donner quelque marque de reconnoissance. La plus part des pretendus penitens qu'ils imposoient plus la bourse que le pecheur. mais tous n'etoient pas aussi interessés, il y en avoit de plus genereux que les autres, & dont l'esprit n'etoit pas de ce siecle. avant la mode des croisades, celle du voiage de Rome fut en grande vogue, les plus grans Seigneurs le faisoient par devotion. une autre de leurs pratiques etoit de faire savoir par des lettres circulaires aux chapitres des Cathedrales & aux abbaïes la mort de leurs peres & de leurs proches parens, pour demander le secours de leurs prieres. Quelques uns d'entre eux [illegible], par une ancienne coutume louable ruinoient des provinces entieres & des siecles fertiles & heureux

v. supra BR al. 1. as. 1. El P.

Ed. c2. al. 7. af. an 5.

al. 3. ba. 1. as. 1. Bo

al. 2.

Ef.

EG. DK

EH. EG.

K. ah. 1.

El.

Ap. 6. EK.

cultivés pour eſtendre les bornes de leurs forets. & deprocurer plus d'eſtendue
pour la chaſſe. il eſt vrai que ce que païs perd de ce coté-la eſt ſu-
remplacé d'un autre; il y a peu de fiefs conſidérables ou les moines
n'aient baſti de nouveaux bourgs du conſentement des Seigneurs. & la
fondation des prieurés a produit au moins cet avantage d'augmenter le
nombre des habitans & de mettre a profit q beaucoup de leurs inutiles.
parceque ces nouveaux bourgs eſtoient compoſés de nouveaux habitans,
& c'eſtoit une des premieres conditions du traité que les moines faiſoient avec
les Seigneurs: du reſte les Seigneurs leur laiſſoient tout l'exercice de la juſtice
ſur ces etrangers & n'en exigeoient aucun ſervice ni aucune corvée, ſi ce
n'eſtoit celle de travailler a la reparation des ouvrages publics dont ils avoient l'uſage auſſi
bien que les anciens habitans, comme les ponts & les chauſſées. Les chanoi-
EL. ah. 1. res paroiſſent n'avoir pas eſté toujours ſi dereglés que les moines de la
DX. Campagne; ils vivoient pour la plus part en communauté; la plus
grande partie des prieurés eſtoit conventuels, & les moines qui y reſidoient
ne pouvoient en quelques endroits s'abſenter ſans la permiſſion du
Eſt. Seigneur du lieu. Les freres de leur exemple n'eſtoient pas les ſeuls
Em. Secours que le public tirast des gens de cette profeſſion; ils s'appli-
quoient auſſi a la medecine, [illegible] & c'eſtoit aſſez utilement.
[illegible] juveign.
Les Loix
qui veulent
que les biens
aillent
au plus
proche
Conſentem.
de Sg. majeur
37.
Art. 6
Entre un tres grand nombre de
Sg. des meilleures maiſons
Il n'y a plus rien a adjouter a ce que l'on vient de dire des moeurs de
ce ſiecle, ſinon que les Dx. Em. ſouvent ne vendoient leur bien ſans le conſentement
de leurs enfans; qu'il y avoit des Sg. qui comme en Bretagne avoient
des portions conſiderables de leurs terres comme par avance d'heritage,
que comme on ſait beaucoup de moines des Comtes Sr. les Eveſques, des
Sg. qui avoient embraſſé cette profeſſion. l'on
ajoutera encore que peu de perſonnes embraſſoient la profeſſion monaſtique ſans
ſacrifier avec eux une partie de leurs biens, & ce ſecond ſacrifice eſtoit comme une
condition neceſſaire ſans
EO La quelle cette derniere
ſe faiſoit rarement. d'ou vient qu'
au lieu de l'argent que les grands Sg. avoient coutume d'exiger quand ils donnoient leur
conſentement a quelque donation faite en faveur d'un monaſtere, ils ſtipuloient
ay. BR ſouvent qu'en reconnoiſſance de la grace qu'ils faiſoient eux
ou leur parens, ou
que quelqu'autre perſonne qu'ils indiquoient ſeroient receus pour rien dans
le monaſtere dont il s'agiſſoit, ſi Dieu les apelloit a cette profeſſion. Souvent
Les auteurs des donations avoient la meme choſe en vue & s'en expliquoient en termes
Ep. formels; d'autres s'aſſuroient d'un lieu de refuge en tems de guerre;
quelques uns exigeoient des nourritures pour aller a la guerre ou a la cour.
mais il y en avoit auſſi, & pluſieurs, qui ne demandoient aux moines que le ſecours de
leurs prieres

Histoire de Bretagne
— ivre 6e

Sur La fin du Siecle dont on vient de parler on vit paroitre quelques grans hommes que Dieu avoit revestus de la force d'en haut pour combattre Les dereglemens des Ecclesiastiques, L'orgueil & la molesse des grans, les desordres du peuple, & pour rallumer dans le coeur des fidelles Le feu de l'amour eteint par celui de la cupidité. ces quatre nouveaux apotres furent Robert d'arbrissel, Raoul de la fustaie, vital de Mortain, & Bernard d'abbeville. Tous apellés de Dieu d'une maniere particulier, d'une vie Sainte, d'une austerité surprenante & d'une eloquence feconde en conversions. Celui de tous qui a paru avec le plus d'eclat, & dont l'eloquence estoit La plus vive et cefut Robert que l'on a nommé Le premier. Guill. malmesb. l. 5 Il estoit d'un village du diocese de Rennes, apellé Arbrissel peu eloigné de la Guerche. Son pere estoit prestre & avoit nom Damaloc; Baldric. sa mere s'apelloit Orguen. Il eut un frere nommé Fulchodius. Tous ceux qui ont escrit la vie du public ont supprimé La qualité de son pere, quoi qu'ils ne l'ignorassent pas; mais il n'y a qu'un pere au monde dont la faute ne soit imputée a ses enfans, de reste chacun porte Le poids de son iniquité propre. Les fautes des peres ne diminuent ni la saintete ni la gloire de ceux a qui ils ont donné la naissance. Damaloc estoit lui meme fils d'un autre prestre Robertus presbyter filius, ex presbytero oriundus ms. de Baldric. a fort & c'estoit la une de ces races Sacerdotales dont on a parlé a la fin du Livre precedent. Il seroit pecher contre la bonne foi que l'on doit au public, que de deguiser des circonstances que ni l'interest de l'Eglise ni celui de la gloire de Robert n'exigent qu'on les tienne cachées. Son pere La destina des Son enfance au service de l'Eglise, & s'attendoit apparemment de perpetuer sa famille dans sa famille & Robert s'appliqua des ses plus tendres années a se rendre capable de servir utilement L'Eglise. L'etude fut son unique occupation, dans un Siecle les premiers tems de Sa vie, ou bientost epuisé La Science des maitres de sa province; & ne trouvant plus personne aux environs qui put rien lui apprendre, il alla sans contestre a Paris L'ardeur seul qu'il avoit de s'instruire. Il y fit de grans progrés dans Les Sciences Ecclesiastiques, & Silvestre de la Guerche Evesque de Rennes, homme d'une haute naissance, & de Gomes meurs & qui aimoit les gens de lettres quoi qu'il ne fust nullement Savant, le fit venir, le fit son archiprestre & lui confia le Soin de tout son diocese. Robert estoit un homme d'une Sainte vigoureuse, doux, affable, agreable dans Ses discours, discret, humble, sans foiblesse eclairé, charitable, ménagant, sans indiscretion, eloquent & persuasif. Il s'occupa pendant 4 ans avec un Succés qui Surpassa l'attente de Silvestre son Evesque a combattre La Simonie, a retirer Les Eglises & les biens Ecclesiastiques des mains des Seculiers, & a rompre les mariages par contractés contre les Loix de L'Eglise Surtout ceux des prestres. au bout de ce terme son Evesque mourut; & Robert pour avoir persecutions de ceux dont Son Zele & sa vertu lui avoient attiré La haine, se retira dans La ville d'Angers & s'y appliqua tout entier a La priere, a L'etude & a la penitence, mais ne trouvant point dans une ville toutes les austerités que son Zele lui Suggeroit, il se retira dans la Forest Sur les confins de la Bretagne & de l'Anjou Suivi d'un autre prestre Seulement, & là Suivit en liberté toutes les impressions de la Grace dont il estoit

qui voulut faire de lui un nouveau Jean Baptiste dont la voix après
après avoir retenti dans ses deserts, se feroit entendre aux Rois & aux
princes de la terre. - a terre toute nue dans son lit, un cilice très rude
lui couvroit tout le corps, il renonça pour toujours au vin, aux viandes deli-
cates & presque au pain, & il sembla ne vouloir plus faire d'autre
usage des lumieres de son esprit que d'inventer tous les jours quelque
nouveau tourment pour humilier son corps & faire mourir le vieil homme.
mais la providence en disposa autrement. bientôt on vit arriver de tous costés
dans ce desert une infinité de personnes attirés par la reputation d'une vie si sainte
& si extraordinaire; & Robert leur prescha la penitence avec des discours
si animés, que la plus part demeurerent avec lui & taschérent d'imiter les austerités dont il leur montroit l'exemple. Le
nombre de ces Ermites s'augmentoit tous les jours, & en peu d'années
toutes les forets des confins du maine, de la normandie, de la Bret.
& de l'anjou furent peuplés de ces nouveaux anacorettes. Le premier
etablissement de Robert fut dans la forest de Craon. Renaud Seigneur
du lieu lui abandonna une partie de cette forest pour y etablir une
abbaïe de chanoines reguliers. (c'est l'origine de l'abbaïe de la Roë) & lui en
fit la donation dans une assemblée celebre qui se tint a angers l'an
1096. 1096. pour la dedicace de l'eglise des S.S. Nicolas. Le pape urbain second
avoit fait la ceremonie, & les archevesques de Lion & de Bordeaux avec
les Evesques d'angers, de chartres & du mans s'y etoient trouvés, &
Robert y avoit paru avec eclat, parceque le pape informé de la saintété
de sa vie & de la force de son eloquence avoit voulu le voir & l'entendre
prescher. Il avoit este' aussi edifié de l'une que satisfait de l'autre; &
connoissant les besoins de la france, il s'estoit persuadé que Robert estoit un de ces
hommes extraordinaires que dieu produit au monde de tems en tems pour le bien
de son Eglise & pr faire voir que son bras est aussi puissant dans les derniers
tems qu'il l'estoit a la naissance des Siecles. & quelque resistance
que puissent apporter l'homme de Dieu, le pape lui ordonna d'exercer
en tous lieux le talent que la providence lui avoit confié, de prescher &
d'administrer les sacremens, & l'etablit comme son second dans le ministere de
M. Kal. apr. la parole. Quelques jours après le pape tint le concile de Tours, &
in Rota. Robert y fit le premier exercice de sa Mission, avec le succés dont
toutes les histoires rendent temoignage. La dotation de Seigneur de Craon fut
confirmée dans le Concile & Robert fut fait Abbé de la Roe. mais
le nombre de ses disciples s'augmentant tous les jours, & le caractere de
sa mission l'empeschant en quelque sorte de s'attacher a un lieu en
particulier, il se demit de cette dignité qui resserroit trop les bornes de
son Zele, & s'abandonna tout entier a l'impression de l'esprit de dieu
parcourant les villes, les bourgades, les deserts & les provinces pour
y semer la parole de vie. Le pape Engelger, Girard de
& ses compagnons les plus remarquables dans ses travaux apostoliques
furent Guillaume Firmat patron de Morlaix, [illegible] de la Roë
Sales [illegible] abbé de Vabbaïe de Ladvin en [illegible]
aleaume, Herve', Salomon, Robert de Le-Renan, aubert, andre',

Raoul, vital & Bernard. ce dernier estoit ne dans le pays
& avoit fait ses etudes a paris. depuis il s'estoit fait moine a St
Cyprien de poitiers, d'où on l'avoit envoié a St. Savin en qualité de
prieur; mais son abbé estant mort dans la palestine a la premiere croisade, il
retira d'entre les mains de l'abbé
se retira en effet dans les forets d'ermale maitre de la Bretagne qui fut
un Ermite du voisinage de St. Savin nommé Pierre de l'Etoile. Pierre
l'y avoit mis entre les mains de vital qui l'avoit nommé Guillaume pour
le deguiser. Bernard fut trois ans dans cette retraite, & il n'en sortit
pour aller se cacher dans une isle du Cotentin que après que les moines
de St. Savin avoient decouvert le lieu de sa retraite. il fut ensuite abbé
de St. Cyprien de Poitiers, fit deux voiages a Rome pour les affaires
de sa communauté; il quitta ensuite sa dignité, se retira une 2e. fois
dans l'Isle de Cancé, & puis dans la forest de Fougeres, d'où il sortit encore
pour de pas faire tort a vital qui commençoit d'y bastir une
& se retira enfin dans le perche où il bastit l'abbaïe de Tyron
Liberalités de Robert Comte du pais. vital avoit été chapelain
Robert Comte de Mortain & Chanoine de la collegiale de St. Evroul. il
s'estoit retiré dans les forets que Robert Sans foi par sa penitence. il
en estoit devenu ensuite son compagnon & le cooperateur de son ministere
tant pour la direction des solitaires que pour les travaux de la predi-
il fut ensuite l'abbaïe de Savigné dans la forest de Fougeres pour les
hommes, & une autre près de Mortain pour des femmes que l'on appella
les blanches dames a cause de la couleur de leurs habits. Raoul moine
de la Fustaie avoit été moine de St. Jouin près de Poitiers. il fut depuis
un des plus considerables hermites & predicateurs de la compagnie de
Robert, & fit dans la forest de Nid de merle un etablissement consi-
-dable a celui de Fontevrault. il y bastit l'abbaïe de St. Sulpice pour des
personnes de l'autre sexe & soumit a leur autorité pour le soins de
la vie ceux a qui elles estoient soumises pour l'usage
Sacremens. un autre Robert, surnommé de Loc-Renan, du lieu de sa
naissance, après avoir imité l'autre Robert dans sa penitence &
secondé dans ses travaux, se retira dans une forest sur les confins
cornouaille, & fut ensuite Evesque de Quimper. Giraud de Salles
Ensuite l'abbaïe de Cadouin dans le perigord & plus. autres monasteres.
Allemand estoit d'une famille noble des pais bas. Etant venu
auprès de Robert d'arbrissel, il lui donna Aubert pour maitre. Il fonda
depuis l'abbaïe d'Etival dans la forest de Charnie pour des filles,
& Godechilde Soeur du vicomte de Beaumont, religieuse de Fontevrau fut
la 1re abbesse. Aubert Etant mort après la retraite de la plus part de
ses compagnons alla rejoindre Raoul de la Fustaie a St. Sulpice & fut
Renaud Xandre } associé avec lui au service des religieuses de cette maison. Herve
après s'etre retiré dans la compagnie de Robert d'arbrissel de tous les devoirs de
La vie eremitique Aubert alla se cacher dans une isle de Lalaire, puis
dans la forest de Melinais & le 3e. dans celle de la chaussere sur les confins

de la Bretagne & de l'anjou. Engelger se retira de mesme dans la fuste
dans la forest de fougeres, & Salomon dans celle de Ri-oiseau où il
bastit l'abbaie qui porte ce nom. La vie que menoient tous
ces hermites pendant qu'ils estoient ensemble estoit dune austerité surpre-
nantes. on peut juger du reste par cette seule circonstance; que c'estoit
un ragoust reservé pour les festes de cuire les legumes (qui estoient
presque leur unique nourriture) & de mettre un peu de sel pour les assai-
sonner. Ils vivoient du travail de leurs mains, & marchoient nuds pieds,
nuit & jour, sans aucune exception. ils avoient de grandes barbes, des habits de peaux; enfin on ne nous a rien
dit de la vie austere des anciens moines de la Thebaïde & de Scete que celle
ci n'ait rendu croiable par une vie aussi rude & aussi mortifiée.
une vie si penitente jointe a l'eloquence merveilleuse de Robert attira a sa
suite un nombre prodigieux de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui
aprés avoir renoncé au monde & a tous ses plaisirs & a toutes
ses vanités s'attachoient uniquement à entendre les paroles de vie qui
sortoient de sa bouche. Conversions d'autant plus edifiantes
que la vie de la plus part de ces personnes avoit esté jusque la tres
scandaleuse. Robert au comble de la bonheur de l'Evangile avoit
esté chercher la plus part de ces objets égarés dans les precipices
les plus affreux, & la reputation de sa doctrine estoit si bien etablie qu'il put entrer dans les
lieux les plus deshonorés sans qu'elle perdit rien de son eclat. Suivi de
cette grande foule d'ames qui cherchoient Dieu; il s'arresta enfin dans
une solitude aupres de Saumur que l'on apellot font Evrauld. —
Le lieu lui fut donné par une veufve, dame de ces, nommée Arembuge
& par sa fille adelais. Les Sgrs de Louden, de montsoreau, de
Montreuil Bellai, & plusieurs autres contri-
buerent a l'envi a l'etablissement de cette nouvelle maison. Herode
de Champagne veufve de Guillr. de montsoreau, & petronille fille de
Sœur de Hubert
Bercard, veufve du Sgr de chemillé avoient toutes deux quitté le monde
& s'estoient attachées a Robert d'arbrissel. c'estoient deux femmes d'un
esprit solide & qui aiant un grand usage du monde furent d'un grand
secours à Robert dans les commencemens de son ordre. Il separa les
hommes d'avec les femmes, comme la bienseance l'exigeoit, & pendant
que ceux la se contentoient de simples cabanes, il donna ses premiers soins
au sexe le plus foible, il leur bastit des cloitres, & les y enferma. Le
nombre des maisons qu'il bastit pour les femmes se montoit a 4 dés
le commencement & l'on en comptoit 300 dans les Sr. cloitre, cent, ou
soixante dans les autres. Le nombre tant d'homme que de femmes qui
s'estoient mis sous sa discipline alloit a trois mille. Le travail de leurs mains
& les liberalités des seigneurs du voisinage les firent subsister dans ce desert.
& leur vie estoit si edifiante qu'il y eut peu de provinces dans toute la France
ou l'on ne vit avoir des disciples de Robert d'arbrissel. mais cette propagation
ne fut pas moins l'effet des predications du maitre que de la vertu des disciples;
aussi depuis sa mort son ordre a fait peu de progrés. La regle qu'il donna
aux femmes contenoit dans ses principaux articles, qu'elles gardassent
silence, qu'elles ne rompissent le silence que dans le chapitre pour s'accuser
de leurs fautes & dans le chœur pour chanter les louanges de Dieu; que elles

s'abstiendroient mesme de parler par signes, a moins qu'une grande necessité ne les y obligeast, qu'elles feroient elles mesmes la cuisine, ne verroient personne de dehors sans la permission de l'abesse & sans tesmoin; qu'elles ne sortiroient de cloistre. que les prestres n'entreroient jamais dans la maison, non pas mesme pour administrer les derniers sacrements aux malades, mais que l'on apporteroit les Religieuses malades dans l'Eglise pour y recevoir les sacrements, qu'elles ne mangeroient point de viande, non pas mesme dans leur maladies; qu'elles observeroient à l'Eglise & refectoire toutes ensemble, article de la 5e. chap. de la regle de s. Benoist aussi bien que cet autre qu'elles ne se plaindroient ni de la couleur ni de la qualité des estoffes dont on les habilleroit. pour la regle que il prescrivit aux hommes, elle est assez claire que peu etendüe; il leur commanda de dire l'office Canonique, n'avoir rien en propre & de se contenter de ce que les Religieuses leur donneroient; qu'ils ne se mesleroient point des affaires des seculiers, & qu'ils dependroient de l'abesse. cette dependance consistoit à ne pouvoir estre receus que a force vault que par elle, a recevoir toutes les necessités de la vie, & à la regarder comme leur mere. Le merite des premieres Religieuses de fontevault ne contribua peu a donner a Robert l'instituteur de cet ordre ce profond respect pour les Epouses du Sauveur que en fait l'esprit & qui les a de tous les autres. La comtesse agnés separée de Sgr. de chateau meillan a cause de proximité, agnes de montreuil parente du comte d'anjou, la reine augarde de Roanés, Bertrade, Emme, mathilde fille Comtesse de poitiers & fille du comte de Toulouse, Elizabet de montfort soeur de Bertrade & veufve de Sgr. de Roery & Ermengarde Duchesse de Bretagne estoient des personnes à qui il estoit honorable d'estre soumis. pour encore mieux entendre de quelle nature estoit la dite soumission que Robert voulut que les Religieuses fussent de son institut exprimer par les Religieuses; il faut remarquer qu'il les y exhortoit par deux motifs principaux. Le premier estoit l'exemple de s. Jean l'Evangeliste, qui, après que le Sauveur lui eut dit voila votre mere, parlant de la s. V., l'avoit toujours depuis regardée comme la mere & lui avoit rendu tous les devoirs d'un fils. Le 2d. estoit son exemple quoique il fust le fondateur de l'ordre, il ne s'apellait que l'homme des affaires des Dames religieuses, & faisoit profession de s'estre consacré a leur service. quelque honorable & quelque singuliere que paroisse cette institution, elle a esté approuvée de l'Eglise, & le tems en a fortifiant au lieu de la detruire, a fait voir que c'estoit une oeuvre de Dieu. Il y a eu mesme d'autres fondateurs d'ordre qui ont pris l'esprit de celui de fontevault, comme Gilbert d'Angleterre & de Brigitte en suede. mais on ne peut, sans sortir du sujet de cette histoire s'arester plus longtems sur ce qui regarde l'institut de fontevault. Robert continua de precher de cette sorte jusques a la fin de sa vie avec la mesme vehemence & le mesme applaudissement. une des actions les plus illustres de sa vie fut la fermeté qu'il temoigna au concile de poitiers dont on a parlé vers la fin du livre precedent. Secondé du fameux Bernard d'Abbeville

fr. andreas in vita s. Benedicti magistetur

v. Guill. neubr. l. 1. c. 16. naucler. vol. 2. cronol gener. 46.

pour lors abbé des. Cyprien de poitiers, il ne pust estre ebranlé par les
menaces ni par les mauvais traitemens du Comte Guillaume, & pendant
que des 130 tant Evesques qu'abbés qui composoient l'assemblée
prenoit la fuite, Robert seul d'un zele extraordinaire transforme &
ranime le courage de l'un des Legats du Siege qui prononca contre
La sentence d'excommunication contre le Roi philippe. Marbodus
Evesque de Rennes convaincu de simonie & de quelques
irregularités dans l'exercice de sa charge, cette accusation toute juste qu'elle estoit
Et Marbodus Evesque de Rennes avoit este deposé dans un Concile qui s'estoit tenu
a Mans quelques années auparavant
Robert ne jugea pas a propos de rigueur & de severité contre celui qu'il regardoit comme le principal
auteur de la sedition. Mais quand les ennemis de Robert voulurent decrier sa
conduite, ils trouverent l'esprit du prelat tout disposé
a croire le mal qu'on voulut dire. Il lui ecrivit une Lettre
pleine d'aigreur & de reproches plus capable de deceler l'auteur
de la lettre que de noircir celui a qui elle estoit adressée. on peut juger de
la solidité du reste de ces reproches par celui-ci; qu'il avoit quitté son
ordre de chanoine Regulier pour courir apres des femmes. Il lui
reprochoit encore comme une marque de l'incontinence de cette de sa suite
Les couches de quelques femmes de sa compagnie & les cris des enfans
nouveaux nés. mais on a deja dit que la plus part des femmes qui le
suivoient avoient auparavant vecu dans le
desordre, & s'estoient mises sous sa conduite pour reparer leurs fautes par
les travaux d'une salutaire penitence. Robert ne fut pas le seul qui
eprouva le Chagrin de Marbodus; ce prelat animé comme le chef,
ne pardonna pas aux membres; Engelger ancien compagnon de
Robert d'arbrissel, prechoit avec fruit aux environs de la foret de
Fougeres qui lui servoit de retraite; Marbodus lui ecrivit comme
a Robert une lettre pleine d'invectives, & l'accusoit entr'autres choses
d'avoir troublé par une conduite irreguliere l'ordre de la hierarchie,
en prechant & administrant les Sacremens sans mission & sans autorité.
Le tems & le retablissement de marbodus adoucirent son esprit, &
l'on trouve qu'il fit des excuses au Solitaire Engelger. il y a de
l'apparence qu'il en fit de mesme a Robert d'arbrissel. Marbodus
estoit d'angers. il est tres probable que c'est lui mesme que l'on trouve
dans les titres de st aubin fils de Robert pelletier, frere de Raganel
& beau frere de Geoffroi le Roux & de Hamarel vers l'an 1040.
Il se trouve dans les titres de la meme abbaie depuis 1047.
Il fut archidiacre d'angers, jusqu'en 1094 il fut aussi maitre
Ecole de cette ville, & il eut en cette qualité un different avec le
chantre de l'Eglise cathedrale. c'estoit un homme au dessus de
son siecle pour la science, eloquent, bon poëte versificateur, prelat vigilant, sobre
& charitable. Il fut nommé par le pape urbain 2. Evesque de Rennes
dans le cone. de cours & il gouverna cet Evesché pendant 27 ou 28 ans
avec plus de zele que de satisfaction. il gouverna aussi quelque
tems celui d'angers pendant l'absence de Renaud de martigné deposé
par les Legats du Siege; & quand il se trouva proche de sa fin, sur la fin de sa vie
mourut a st aubin d'angers. il y mourut le XI. de septembre l'an 1123 mis
dans un tombeau creusé dans le muraille de l'Eglise du coté du septentrion
pres de l'autel de st clair. Il a fait quantité de poesies dont on a

Ex. Gesta pontif. Andeg. Ecclesiae Andegavensis

Willelmus archid. Andeg. Epist. Et

Ex. Chron. S. Albini Andeg.

imprimé La plus grande partie avec Ses lettres. il a fait aussi [illegible] des S.tes Lettres de Feu le deb. mainbeuf, & plusrs autres pieces dont vous verrez le Catalogue dans les preuves. on a mis tout de suite ce que regardoit, parce que l'occasion ne se presentera pas ailleurs de dire. Je ne fis pas le seul qui fit savoir a Robert d'Arbrissel les mauvais bruits que la calomnie repandoit contre lui dans le monde. Geoffroi de Vandome abbé celebre par Son Savoir & Son credit, quelque fut qu'il eust a se persuader que ces accusations ne fussent tres fausses crut cependant qu'il estoit du devoir de la charité chretienne de lui en avertir, afin que s'il y donnoit lieu par une familiarité trop ardente & Ses grandes austerités l'empeschoient de voir aucun danger il fit reflexion qu'il y avoit dans le public plus de gens qui jugeoient de leur prochain par l'exterieur que par Ses intentions. on l'accusoit de la meme chose dont on accusoit quelques diacres de Carthage du tems de S.t Cyprien. mais cette accusation toute Singuliere qu'elle est pour une pure calomnie; Et le moien de croire qu'un homme qui s'accuse en mourant comme d'un peché considerable d'avoir Souhaité du beau tems quand il faisoit de la pluie, & de la pluie quand il faisoit du beau, ait eu assez de lemerité (pour ne rien dire de plus) pour mettre Sa chasté a une epreuve de cette nature. L'ordre de Fon. a quelque raison de s'inscrire en faux contre cette lettre, parce qu'elle est injurieuse a Leur fondateur; mais il faut avoüer de bonne foi c'est inutilement qu'on veut en faire l'auteur un heretique de ce tems-la. Il est bien vrai que Roscelin s'est rendu fameux par les calomnies qu'il a debitées contre Robert Leonte Anselme archev. de Cantorbery, que par une heresie dont il a été l'auteur l'on alloit renouveller de nos jours Si la vigilance du Roi n'y eust mis ordre. mais il n'estoit pas aisé de confondre Roscelin avec Geoffroi de Vandome, puisque tous les deux; & la lettre dont il S'agit Se trouve en France & en Italie dans les manuscrits du tems meme de Geoffroi. une autre chef d'accusation de cette Lettre est que Robert n'avoit que de la rigueur & de la dureté pour quelques uns qu'il les traitoit de pendus Et effet, qu'il les punissoit Sans misericorde & Sans moderation, pendant qu'il n'avoit que douceur que humanité que deference. a cela il faut poser pour autre reponse que ce qu'adjoute Geoffroi reconnut dans la Suite la fausseté de ces calomnies, & devint de Robert & de Fontevrault, il fit des donations considerables à l'abbaie, & pour n'y estre point a charge dans les frequentes visites qu'il y rendoit il y fit bastir une maison pour lui, que l'on a depuis apellée L'hostel de [illegible]. Il n'est pas de notre Sujet de suivre Robert dans tous les [illegible] il Suffit de dire qu'il se fit un grand nombre de ceremonies, peu d'assemblées considerables où on ne l'apellast pour entendre la parole de vie qu'il prechoit avec tant d'eloquence & de Succes. ce fut pour un Semblable Sujet qu'il assista l'an 1101. à une translation d'un morceau de la vraie croix & de quelques autres reliques qui se fit de jour de S.t Pierre dans une Eglise nouvellement bastie par Judicael de Loheac & par Justin abbé de Redon.

Ex.

Roscelin.

Qu'on pourroit dire qu'il y a 3 dieux, Si l'usage le permettoit.

Mss. cultura aver
cenom.
mss. S.t Florentia

V. esp. B 7. Ironi carmin. ad Robert. quendam.

Ex.

Judicael estoit mort
Gautier fils de Judicael fit mettre dans cette eglise avec toute le
respect & la solemnité possible les reliques dont on vient de parler,
que Rion de Loheac son frere avoit eües dans La Terre Sainte, mais il
n'estoit mort, & Simon de Ludron les avoit apportées de sa part à
Gautier. Judicael Evesque de St Malo accompagné de Rivallon son
archidiacre, Guillaume abbé de Saint Meen, Justin abbé de Redon,
Robert d'Arbrissel suivi d'un grand nombre de ses confreres,
Guillaume de Loheac frere de Gautier, Geoffroi fils du mesme Gautier
& Gomor, autrefois femme de Geoffroi fils de Rion de Loheac, & l'autre femme de Rion
de Loheac. Geoffroi fils de Rion. Simon de Ludron, Tretcand de
Plelan, Plusieurs autres Seigneurs honorerent la ceremonie de leur presence. Robert vescut encor
prés de 16 ans & mourut à Orsan dans le Berri le 25 de fevrier
l'an 1117. on a deja remarqué ci dessus que depuis l'an 1096
jusqu'en 1101 il n'est point parlé d'alain Fergent dans les titres de
Bretagne, on trouve au contraire que son fils Conan à l'age de 4
ans estoit sous la tutelle de sa mere, & qu'il avoit 45 ans en
1141. d'où l'on peut conclure avec assez de certitude qu'alain
Fergent n'estoit point en Bretagne au commencement de la premiere
Croisade, ou du moins que quelque indisposition l'avoit mis hors d'état
de pouvoir s'appliquer aux affaires publiques domestiques & au soin. Il
estoit d'une taille mediocre, d'une phisionomie sombre, & d'un
temperament delicat & sujet a de grandes maladies, qui l'obligerent
enfin a quitter le gouvernement comme on le dira dans la suite. Il estoit à
Rennes le 9 d'octobre de l'an 1101. avec Ermengarde & le jeune
Conan, Guillaume Seneschal de Bretagne, Arnoul de Servon, &
Jean son fils, & Guerin Banetier: il y confirma quelques donations
faites en faveur de l'abbaïe de Mairmoutier. Son frere le Comte de
Nantes par une conduite fort opposée à l'esprit de l'Eglise dont sa qualité
le rendoit le protecteur, & poussé par quelques Seigneurs de sa cour, il leur
faisoit eprouver toutes sortes de violences. sa mort qui suivit de prés ses
dereglemens & celle de la plus part de ceux qui l'avoient porté au desordre
par leurs mauvais conseils, fut regardée du public comme une punition
Divine, & ces sortes de jugemens sont de ceux où le peuple si sujet
a se tromper se trompe ordinairement le moins. aprés la
mort de Mathias les Nantois furent prés de 46 ans sans avoir de comtes
particuliers de leur race depuis l'an 1104 jusqu'en 1148 ou 1149. que
Hoel fils d'alain Fergent, quoique desavoué par son pere,
fut reconnu par les Nantois & toute la Bretagne pour leur comte de
leur ville. On peut juger que Mathias n'eut point d'part à la mort de
Ermengarde. armes; les grans Srs se signaloient par des fondations. elles avoient à
la verité moins d'eclat que des entreprises heroiques où ils auroient
exposé leur vie pour le salut de l'état, mais elles n'ont pas laissé
pitié; empêcher leur nom de perir dans
l'oubli qui en a enseveli tant d'autres aussi illustres. De Guerlesquin
vicomte de Porhoet & Seigr du chateau fort basti autrefois dans la
paroisse de Guerlesquin prés de La Trinité, qui vivoit en 1026 & d'Alanun
(de Cornouaille) estoient sortis trois fils Joscelin, Maingui & Eutgual

D.L. Ez Ez.

1104 Conan. Kpalg Kmal. 1104 Conan. Keller. & Rot.

Ermengarde.

V. Kglé Lodu.

Le premier avoit donné Le nom au chateau de Josselin ba
par son pere & y avoit fondé un prieuré Conventuel depend
L'abbaïe de Redon ; il avoit eu plusieurs entr'autres enfans Menguy Evesq de Va
& Le vicomte [illegible] de Rohan ; ce dernier épousa Anne sa femme Jos
alain, Josselin, Roger, Eudon 2 de nom vicomte de Porhoet. Geffroi vicomte de Josselin, alain vicomte de
1105 Nouée & Bernard [illegible] deux ans après l'an
de C Mathias fonda p. l'abbaïe de M.M. un prieuré a Josselin
1.l. voter Dans le meme tems a peu prés qu'alain son frere bastit le
plus bas une chateau de Rohan dont ses descendans ont porté le nom
grande addition [illegible] ne se contenta pas d'approuver le bien que
tournez 3. fois. ses Sujets pratiquoient, il fit lui meme de grandes liberalités a L'Eglise ;
f b. de les faire d'un bien dont on pust leur contester la propri
il fit publier ses donations a Nantes (a cause que ceux du comté
pres de cette ville)
. mm. 276. Desirant de rendre justice a ceux qui se plaindroient qu'il leur eut
esté Lesés. ces Seigneurs estoient Alain de maidon, Rivallon
Guy de Daone, Trevor fils de Bugaud, Simon Cousard, Harscoet
Pierre, Judicael du pelerin, Trevor de migron, Even prevost,
Spina, Roaud de Guignem, hugue Le Seneschal. peu de
apres Le Duc renouvella au meme lieu La meme publication
presence de ses deux fils Conan & Geffroi, de maurice d'ang
de Brient le vieux, de Guill. Senechal, & Josselin de Rannes,
de magence, olivier fils de Brient, heruy d'oudon, Roau
Guignem & Fevrier de Marcé. pour lors alain de maidon
Harscoet des Pierre formerent opposition a quelques donation
prince, mais sur L'offre qu'il leur fit d'entrer en discussion de leurs
droits, ils se desisterent de leur opposition. Conan fils aisné d'alain
nicest f c. tomba malade a peu prés dans le meme tems, & son mal ha
peu a peu plus fort que les remedes, il n'y eut plus rien que de secret
& l'implorer se voua a saint Nicolas, patron d'une abbaïe d'ang
Geffroi le Roux son frere & Robert de vitré fils aisné d'andré firent le
meme vœu, & La duchesse a qui la vie de son fils estoit plus ch
que la personne ne se contenta pas comme les autres d'honorer le Sain
des vœux & de simples respects, elle voulut encore sacrifier une pie
du bien qui lui estoit propre pour s'engager (s'il est permis de parler
le ciel dans ses interets. Conan n'estoit pour lors agé que de 17 ans
& Le secours du ciel le mirent hors de peril. Aussitost qu'il fut
guery en estat de marcher, il vint accompagné de sa mere, de son on
de Dinan de vitré, de Henri de champagne, de Guenabaius, qui avoit
Le prince son frere, & de quelques autres, il alla remplir
& marquer sa reconnoissance au celeste medecin qui
avoit rendu la santé; il fit sa priere devant l'autel de St nicolas
d'angers, puis il porta dessus une partie de ses cheveux
pour marquer qu'il se consacroit & se donnoit lui meme: Geffroi
Le Roux & Le baron de vitré firent la meme chose. Le duc
a son tour satisfit de ses promesses; & Lambert abbé de St
La fit reconduisit avec sa compagnie a Nantes pour y fai
confirmer ses dons par Alain fergent. Le duc avoit tout de bon
de la guerison de son fils pour refuser cette grace, il accorda a l'abbé
ce qu'il voulut, en presence de Foulques de Daone, d'olivier de Beyon
de Rion de Muzillac, de Raoul chambellan de Ermengarde &
de plus autres personnes de distinction. Le comte Geffroi Martel frere de la

venoit d'estre fait conte d'anjou par la cession de Son oncle
Geffroi le barbu & du consentement de ~~Lanjou~~ Foulque Rechin
Son pere dont le gouvernement violent & tyrannique avoit alené
de lui tous ceux qui aimoient la justice, pendant que une infinité de
voleurs & de petits tirans vivoient a discretion, Sous de la protection de
leur prince pourveu que ils lui fissent part des depouilles de ses Sujets.
Les affaires commençoient a changer de face Sous le jeune Martel
prince aussi juste & aussi aimé de ses Sujets que Rechin l'estoit peu
& du reste aussi vif & aussi bon homme de guerre Normand
de Mont-reveau de Candé estoit un de ces brigans qui a la faveur de
la conformité qui estoit entre ses moeurs & celles de son souverain
n'avoit jusque la pris la loi que de sa cupidité; le jeune Martel
pour lui faire porter enfin la peine de tous ses crimes, ou pour lui
oster au moins les moiens de continuer ses desordres se fortifia du
Secours de ses voisins, le Duc de Bretagne Son beau frere, Le
Cte du Mans Son beau frere & Robert conte de Belesme; il
passa la Loire & alla mettre le Siege devant Candé petite ville Sur
de la vienne La 7e année de son gouvernement l'an de l'Incar
1106. 1106. ~~en~~ du mois de mai. Quelque nombre qu'eust avec lui
le Sgr de montreveau de gens que les ~~le~~ mesmes dereglemens enga
geoient dans les mesmes interets; il eut bientost reconnu qu'il
n'estoit pas pour tenir contre tant de forces reünies ensemble; il
fit parler d'accommodement Martel voulut absolument que
la place lui fust rendüe; le lendemain & Normand en passa par là bon gré
malgré. mais pendant que pour regler les autres articles, il se faisoit
plus. allées & venües de part & d'autre Sur la foi d'une treve;
un archer tira de dessus les rempars de la ville une fleche dont il
perça le bras du jeune Conte d'anjou qui en mourut le jour
Suivant; ce qui fait croire que le trait avoit empoisonné, & l'on
accuse la belle mere de l'avoir fait perir, on dit mesme que son pere
n'en fut pas faché. Pour dire la verité Rechin n'est pas un homme dont
l'histoire menage fort la reputation; & s'il n'a conseillé au crime
qui osta la vie a son fils, il estoit de caractere à y consentir s'il
eust le vu & trouvé son Conte. Après La mort du jeune Martel,
des interets differens firent prendre differens partis aux Bretons &
Robert de Belesme. pendant que Le Duc de Normandie refusoit a
Jerusalem un Roiaume dont la possession demandoit un prince actif
& laborieux, Guillaume le Roux Son Second frere estoit mort, & les
anglois avoient donné la couronne a Henri Le plus jeune des trois
freres. Robert de retour s'estoit plaint hautement de l'injustice qu'on lui
avoit faite & estoit descendu en angleterre avec dans le dessein de
justice
raison parles armes, ou du moins de se faire prier de Son frere & de l'obliger
a composer avec lui. Quelque dessein qu'il eust eu, il avoit laissé la
possession du Roiaume a Son frere pour une pension de trois mille marcs
d'argent, qu'il lui avoit mesme remise depuis par une liberalité
dont il s'estoit repenti aussitost, & qui avoit este le Sujet d'une rupture
ou chacun avoit pris parti selon Les passions differentes dont il estoit agité.

neveu
Guillaume Conte de Mortain ~~oncle de Henri~~ & Robert conte
Belesme oncle du Conte de Mortain par leurs
Chastes de l'Isle Reconnues des estats ~~possedoient~~ qu'ils y
~~possedoient~~ estoient dans les interets & dans le party de Robert
Conte de Belesme & ceux de mans ont presq toujours
C'est pourquoi Le Conte de mans fut le party de Henri
celui de Belesme eut tous le party du Normand. Henri avoit
toujours regardé les Bretons comme une ressource asseurée
aussi ~~les Bretons~~ aussitost qu'il les eut ~~pris~~ mis
ils se joignirent avec joie contre les ennemis de leur Seigneur
ne fut pas inutile. Le vieux Conte d'Angers, Guillaume
ord. vit. L. XI Conte de meulan (mellentenſis) Guill. Conte de Garene
~~que le Roi d'angleterre venoit de prendre dans une embuscade où~~
~~de Dive, indigné fut bien aise de le faire tomber~~ Ranulf
de Bayeux, Raoul de Conches, Robert de Montfort & Robert
de Grentemesnil se joignirent encore au Roi d'angletere. Henri
estoit de ja venu en normandie de l'an 1105, avoit pris & brulé Bayeux
acheté Caen, conquis plus.rs autres places, & debauché la plus
grande partie des Seigneurs du païs, après quoi il s'en estoit retiré
Rob. de mont. au mois d'aoust dans l'Isle. Robert s'y estoit allé trouver
apparemment sur la foi d'un sauf conduit, pour tâcher par
propositions de faire, mais il n'avoit pu rien gagner sur son esprit
& s'en estoit retourné sans rien faire; irrité du reste & ~~malade~~ confus. Henri ~~l'avoit fait~~ dés le printemps
suivant, estoit repassé en normandie, avoit rassemblé tous ses
amis de son parti, & faisoit tous les jours de nouveaux progrés sur son
frere. Incontinent après Le siege de Candé Robert de Belesme s'en
estoit allé rejoindre le Duc de normandie [redacted] & les deux
Les angevins & les manceaux de l'autre allérent grossir les troupes du
ord. vit. L. XI. Roi d'angleterre. Il venoit d'echaper par un bonheur singulier d'une
embusche que lui avoit tendue un homme sans conscience qui avoit
acheté du predecesseur de henri l'abbaïe de Dive, & qui avoit promis à
Robert de lui livrer Le Roi son frere pieds & poings liés, mais il fut pris lui
lui même dans le piege qu'il avoit dressé, il avoit esté pris avec
Renaud de la Garenne pere du C. Guillaume qui estoit dans l'armée
henri & amené au Roi lié de travers sur un cheval. Le seul
qu'avoit eu le Roi pour échaper
qui lui avoit sauvé la vie, du reste il lui avoit ordonné d'abandonner le parti
Henri delivré d'un si grand peril & content de voir toutes les forces
rassemblées, marcha comme Cinehebrai petit bourg du
Diocese de Bayeux près de Condé, où il venoit de recevoir une asseurance
la personne de Thomas des. Jean. Henri avoit fait bastir un fort
Cinehebrai pour le défendre par Guill. conte de Mortain, & en avoit donné
la garde a Thomas de S. Jean avec ordre d'affamer le Conte
de Mortain & de le tenir en echec. mais le Conte assisté d'un grand
nombre d'amis avoit fait entrer des vivres dans la place à la vûë
troupes du Roi & avoit fait couper tous les blés de la campagne, qui
qu'ils ne fussent encore qu'en herbe, pour servir de fourage.
Roi fut informé de cet accident marcha comme la place & la mit assiegée
pendant quelque tems. Le Conte de Mortain renfermé dans cette bicoque implora
le secours du Duc de Normandie & du Conte de Belesme & les conjura
de se hâter, Le Duc rassembla aussitost ses troupes & avant de se

mettre en marche il envoia commander fierement a Son frere
de lever le siege & Luy fit dire que s'il ne se retiroit promptement, il lui
donneroit Combat & luy feroit Sentir de quelle force estoient ses corps.
Henri n'estonna point de la
Henri accepta la proposition ; il est vrai qu'il n'avoit pas comme
Son frere mesuré Son epée avec celle des infidelles, qu'il estoit plus
jeune & qu'il avoit moins d'experience à la guerre. mais il se sentoit
un courage que toute la gloire acquise dans les armes ne pouvoit chanter
acquise dans les armes ne pouvoit etre ternie : il l'attendit Sur le lieu
meſme & se prepara au combat. Robert avoit dans Son armée
outre Le conte de Belesme, avoit encore avec lui, Robert d'Estouteville, Guillaume de Ferrieres & un grand nombre d'autres Seigneurs
moins cependant que Son frere ; en recompense il avoit plus de
gens de pié, & ce fut ce qui retarda un peu Sa marche. Vital de
Mortain, le fameux Ermite dont on a parlé au commencement
de ce livre fut le tems de ce retardement pour porter deux deux freres
de paix & d'accommodement, mais son eloquence à persuader
(l'enormité du crime qu'ils alloient commettre. mais aucun
des deux ne convenoit d'etre le criminel. Henri le plus artificieux
voulut pour imposer au public & faire donner le tort a Son frere lui
faire des propositions d'accommodement aux quelles il Sçavoit bien que Son
Conseil ne donneroit consentiroit jamais ; il lui offrit la paix a condition
que Robert lui cederoit toutes les places fortes & la moitié de la normandie
& que lui en recompense lui abandonneroit en Souveraineté feroit paier Sous les
ans, une pension de la valeur de l'autre moitié. Robert fit communiquer
les propositions à Son conseil ; tous d'une voix se récrierent contre
l'injustice de Henri, & firent remarquer au duc que Son frere, Le tenoit
la loi & en vaincu. Robert ebranlé peut etre par des propositions qui
flattoient l'amour qu'il avoit pour le repos se trouva dans la
foiblesse, Son courage guerier se reveilla, & frappant a terre avec
son gand ; Seigneur, dit il, en regardant le ciel, tu Sais que ce
n'est que pour le Soulagement de mon peuple que je prens les armes
aujourd'hui la victoire a celui de nous deux dont à qui les decrets du
ciel en ont compté La defense. Il donna incontinent Ses ordres pour la bataille
avant toutes choses il fit mettre en liberté Le frere du comte de la Garenne
pris a dive, afin que La reconnaissance engagea le comte donnat plus de
encore plus combat des preuves de Son courage & de Sa conduite. il fit voeu
ensuite de rebatir L'Eglise de dive qui avoit été brulée dans la meſme
rencontre. puis il fit avancer Son armée partagée en 5 corps dont
le premier fut commandé par
Ranulfe de Bayeux, le comte de Mortain le
2 Guillaume de la Garenne le Hongrois qui s'estoit reservé la conduite
des Anglois & des Normans qui faisoient l'arriere garde, le
comte du mans conduisoit les siens & les Bretons ; & ce 5e. corps
estoit le corps de reserve, & celui qui devoit decider de la victoire selon
qu'il seroit mené a tems. Le Roi les fit mettre a cotier dans une
plaine un peu eloigné du reste des troupes, se promettant beaucoup
de leur action qu'il devoit faire, qui estoit de venir fondre sur les
troupes du Duc quand elles seroient ne leur en resteroit plus qui ne fussent
engagées au combat. Le duc de Normandie partagea Son armée en
trois corps, dont le comte de Mortain commanda l'avangarde & Le comte de Belesme commanda l'arriere garde aussi tost que
la partie egale, & pour combattre aussi de pied ferme, tous les chevaliers de part & autre
furent mis a terre, en Sorte qu'il ne resta que les Bretons a cheval. pratique neceſſaire pour ces tems. la
force des armes qui faisoit qu'un cavalier renversé estoit censé mort mais qui ne seroit pas le tout
de son cheval.

61

pas approuvé de tout le monde presentement. Rob. du M.

quoyq plus nombreuses que les siennes

Rob du mont Ses troupes furent arrangées il fit donner le signal du combat, & marcha
Matth. paris contre celles du Roi avec autant de courage & de force qu'il en avoit fait
autrefois en marchant contre les infidelles. Guill. Comte de Mortain
-cha à l'aisle que commandoit Rannulfe de Baieux, & l'
attaque le corps de bataille que commandoit Son frere, les rangs estoient
serrés de part & d'autre, & les boucliers joints ensemble les faisoient ressembler
de la faire jour au travers duquel il n'estoit pas facile de se faire jour
Le Roi suppleoit du coté du courage ce qui les manquoit du coté de
L'experience; mais il sentit a la fin que les troupes de son frere pre
Le dessus & faisoient plier les siennes, & qu'il en faisoit un gra
carnage, d'un autre coté Le comte de Mortain faisoit reculer l
troupes du comte de Boulogne Rannulfe & gagnoit du terrain sur lui. Le
Commençoit a se mettre dans l'armée Royale, & la plus part de
Soldats a prendre la fuite, quelques ordres que pust donner le Roi
quelques prieres dont il usast, Lors que les Bretons conduits par le
Bretons vinrent fondre sur les troupes du duc & les firent en fu
Il les rompit d'abord, entrerent jusqu'au milieu des bataillons, ren
rent les premiers rangs sur les derniers & firent enfin prendre la fui
aux ennemis. celui de tous les Bretons qui se fit le plus remar
matth. paris Sire Guillaume d'aubigné Chevalier distingué du païs de Dol
lui qui mettant l'epée a la main porta le desordre dans les rang
des ennemis, & qui les mit en fuite, & qui donna la victoire a
Henri; Le Duc de [redacted] Les Bretons
ord. vit. animés par l'exemple de leur compatriote firent des merveilles, & vinr
une action si glorieuse pour eux par la prise du Comte de Mortain
qui voulut l'avoir p. s'en asseurer, eut de la peine à le retirer d'entre
leur mains, il l'en retira cependant & le condamna dans la suite à une
prison perpetuelle, Le duc de Normandie fut aussi fait prisonnier
aussi bien que Robert d'Estouteville, Guillaume de Ferrieres & plu
autres; Le Comte de Belesme eut le bonheur d'echaper par la fuite
mais quelque dangereux que l'fust, il ne pouvoit luy de mal auba
estant seul & cette consideration le comte de [redacted] fuite Rob
Si Les Seigneurs anglois de nom d'aubigné qui ont possedé La baronnie d'Aub
sont descendus de ce Guillaume d'aubigne dont on vient de parler, il
faut dire que henri fut aussi Liberal que le chevalier Breton avoit
courageux, & qu'il n'oublia pas un service qui lui avoit asseuré la
couronne sur la teste & l'avoit rendu maitre de la Normandie. pour
ce qui regarde Les D'aubigné de Bretagne, apres avoir epousé L'heritiere
de Montfort & de Landal dont le 13e Siecle, une heritiere de leur mais
Guill. Germer porta tous leurs biens dans La famille de Montgaillard
Septembre du 14e. La bataille de Tinchebrai se donna Le 27
& les Bretons revirent en leur pais avec la gloire d'avoir
parfaitement repondu a l'attente de leur ancien ami. André de Vi
pere de Robert avoit epousé Agnés fille du Comte de Mortain
l'en a esté assez a l'ancien Chroniqueur de Vitré pour faire un conte
qu'il est impossible d'accorder avec tout ce que l'on a de sur dans l'hi
Il dit que Le seigneur de Vitré aiant refusé d'accompagner les autres
Bretons au service du Roi Henri, Le Duc lui fit la guerre apres que

Les autres furent revenus victorieux ; & après n'avoir rapporté que des avantages de costé d'alain Fergent, il leur fut faire une paix desavantageuse avec André de vitré La 2e Janvier de l'année suivante. mais il nomme le Comte de Morlain Robert au lieu que c'estoit Guillaume ; il met pour Evesque de Rennes Silvestre, & c'estoit pour les Marbodais ; pour Sg.r de Chateaugiron Tehel, & c'estoit Guillaume ; pour Senechal de Bretagne Menfinit, & c'estoit Guill.e de Morvan. Il n'est pas mesme sur qu'André de vitré fut encore en vie. Tout cela fait qu'on regarde cette guerre & cet accord comme un Songe du premier auteur du Roman de vitré que le Baud avoit copié Sans l'examiner, avant de composer son histoire de Bretagne, où il a plus Suivi la verité qu'ici. Sans s'arrester donc davantage a combattre une fable qui se detruit assez d'elle mesme, il faut revenir à alain fergent. Il se trouva l'an 1104 Le 12 d'avril a Rennes avec Son oncle Benedic Evesque de Nantes & abbé de celieu, Son fils Conan & une grande suite de personnes de qualité de Cornouaille & d'ailleurs qui furent temoins d'une donation qu'il y fit. Il est presque inutile de nommer ces Seigneurs, parceque Selon la pratique du païs ils ne se faisoient connoitre que par le nom de leurs peres, Sans nommer celui de leurs terres qu'ils possedoient ; & quand on auroit dit que la cour d'alain estoit alors composée de Brient fils de Geffroi, de Rudalt fils de Derien, de Jedecael fils de Jellin, de Riou fils de Duoret, de Mengui Corb, d'Arnael, de Guegon fils de Colveu, de David fils de Roger, excepté les Sg.rs de Chateaubrient & de la Rochederien que l'on croira y avoir entrevus, on avouera de bonne foi que l'on ignore qui sont les autres. mais le soin de faire du bien a l'Eglise n'estoit pas le Seul qui occupast Le Duc ; il faisoit bastir dans le meme temps Le Chateau de Blain, qui a este depuis possedé par les Seigneurs de Rohan, a ceux qui l'avoient confié la garde de cette place abusoient de Son nom & de l'honneur de Sa protection pour vexer tous leurs voisins en leur imposant des Servitudes qu'ils n'avoient point connues jusqu'alors. Les plus vexés c'etoient les Sujets de l'abbaye de Redon. Gautier pour lors abbé de ce lieu porta Ses plaintes au Duc ; mais quoi qu'il en fust Connu & estimé, Ses prieres & Ses remontrances furent quelquetems inutiles. Enfin Le Duc vint tenir Sa cour à Redon l'an 1105 au mois de Juin. Harscuid dest.e Sire Chevalier du païs de Nantes y estoit venu avec les siens, l'importunoit depuis longtems par des demandes pressantes & reiterées. Le Duc pour s'en delivrer d'un homme si incommode fit presentir l'abbé de Redon Sur le Sujet d'un beau cheval dont il l'avoit fait autrefois present lui meme. La duchesse de son costé fit entendre a l'abbé que c'estoit la une occasion favorable pour faire delivrer les Sujets des Servitudes que l'on exigeoit pour le chateau de Blein

1107

1123

Ch. de Blain

Ch. de la Roche Rohan

Ch. de Blain

nov. 165 Le chevalier dont il s'agit fut estimé 300 s. par considerable personne ; l'abbé, pour ne pas laisser echaper une occasion si favorable d'obtenir ses justes demandes, l'alla offrir au duc, qui le donna aussitôt au Sgr. de St. Pierre ; & pour temoigner sa reconnoissance à l'abbé Judon, il lui accorda sur le champ ce qu'il lui avoit refusé jusqu'alors.

Les 2 fils d'Alain Benedic Eveque de Nantes son oncle d'Alain Fergent, & un grand nombre d'autres Sgrs Bretons furent presens a cette action : Le 9. du mois precedent il s'estoit tenu une assemblée d'Evesques & d'abbés a Rennes qui estoit [illegible] Baudric y avoit presidé comme en qualité d'archevesque s'il revenoit de Rome ou il avoit receu le pallium du St. Siege. Rainaud D'Angers Marbodus E. de Rennes, Judicael E. d'Aleth ; Gualt. abbé des St Florent Gervais abbé de St. melaine, Fulques abbé de Beaulieu avoient composé l'assemblée, & le Duc & la Duchesse l'avoient honorée de leur presence.

Seq. 37. ff. fg.

f:i addition qui doit estre inseree plus haut.

Dans la Comté de Nantes hors du St. pierre touché du scrupule que les predicateurs de carême la faschoient d'inspirer aux gens de qualité la restitution ou ils estoient des Eglises & des Dixmes dont ils s'estoient saisis, remit entre les mains de Benedic Evesq de Nantes celle de St. Miedard de Doulon qu'il possedoit jusque la comme son heritage & l'offrit d'y mettre des chanoines reguliers pour y faire le service. L'Evesque avoit suivi de bonnes intentions, avoit mis les Chanoines reguliers en possession de cette Eglise. cette institution fut confirmée cette année dans une assemblée d'Evesques & d'abbés qui se tint le 15 de janvier dans l'Eglise de St. Laurent de Nantes ; voici les noms de ceux qui composoient cette assemblée. H. Robert Evesque du mans qui est à la teste Raoul archevesque de Tours, Benedic E. de Nantes, Marbodus de Rennes, Benedic E. de Quimper, Morvan E. de Vannes, Judicael E. d'Aleth, Guill. abbé de St. Florent, Lambert abbé de St. nicolas, Fulques abbé de Redon, Brice abbé de Vertou, Fulques abbé de Beaulieu de Touraine. cet etablissement nouveau fut aussi confirmé par la meme assemblée.

mm. v. fa.

ord. vet.

Cette même année [illegible] c'est pourquoi le comte de Balesme & Elie de St. Sidoine comte d'Anjou, à qui Guillaume le Conquerant avoit donné le comté du Maine, qui avoient receus depuis peu [illegible] le Roi Henri donna le comté du Maine à Geoffroi le Bel, fils d'Elie, pour l'education de Guillaume fils de Robert duc de normandie

Rob. du mont

normandie avoit voulu faire entrer dans une ligue contre Henri. Ils firent les meme propositions au duc de Bretagne, & le Duc leur dit franchement qu'il tiendroit toujours pour ennemis les ennemis du Roi d'angleterre leur Seigneur Louis Le Gros qui venoit de succeder a son pere. Ils avoient aussi fait la meme reponse plus favorable ; ils esperoient sans doute qu'alors il se joindroit à eux, mais ils furent trompés dans leur attente, Le Roi resta en paix seul tout le fort de la guerre. on ne dit point en detail par quels moyens il fut le Sauveur ; mais il paroit que la valeur, la force & l'adresse de Louis le jeune, mais Guillaume alors age de [illegible] mais Henri qui ne craignoit rien tant que la compassion que tout le monde temoignoit pour le jeune prince depuis qu'il avoit voulu le faire enlever le traiter apparemment aussi mal qu'il avoit traité son pere), ne se crut point en seureté jusqu'a ce qu'il l'eut vu hors de France, encore ne le fut il pas tout a fait en repos de la protection du genereux parent qui lui avoit donné retraite en ses etats. mais les historiens normands que l'on a suivis

Bk. 7. n. 90

plus a fonds de ce qui regarde ces moines d'entre deux siecles. L'Histoire de Bretagne
moins feconde en faits d'armes ne nous fournit en ce tems-ci que
des Conciles, des affaires Ecclesiastiques. L'establissement
de chanoines reguliers qui avoit esté fait a S.t Nicolas de Donlon ne
conserva pas longtems la pureté de son institut. quelques personnes
de qualité qui s'y estoient retirées, avoient en effet plus envie d'y
mener une vie aisée que de faire divorce avec le monde. Le dessus
que le relaschement avoit suivi de pres la Conversion. L'Evesque
apporta tous les soins imaginables pour faire rentrer ces chanoines dereglés
dans le devoir; il ne vit point plus d'autre remede que de les oster d'entre
ceux qui les soutenoient si peu dans leur estat, pour mettre en leur place
des Serviteurs plus zelés; il leur declara le dessein qu'il avoit
de les oster de Donlon; il appella dans le moment les moines de
Maire moutier, a qui il donna la propriété de cette Eglise de S.t Nicolas
et tous les fonds et de tous les nouveaux acquets, mais quoique la
proposition flattat l'ambition que l'abbé de Maire moutier avoit d'augmenter
tous les jours le nombre de leurs dependances, et de rendre
par-la leurs abbaïes plus considerables; il n'avoit pas de
de consideration pour les personnes qui composoient la colleg.ale de
Donlon, pour n'accepter qu'avec peine le present de l'Evesque de
Nantes a cette condition, qu'on ne les en pas chasser, quelque impatience que témoi-
gnat l'Evesque de les voir en possession de ce lieu. il obtint meme du
prelat qu'on les y laissat achever leur carriere et protesta qu'aucun des
siens n'y mettroit le pied pendant qu'il y auroit des chanoines en vie.
Les moines de Redon
dit sur mes predecesseurs n'avoient eu les mesmes considerations pour les
pour les predecesseurs
moines de Redon; il y avoit 47 ans qu'ils leur avoient intenté
procez pour les chaser de Beré, prieuré considerable a la teste de
chateau Brient, ils les en avoient chasés, ils en avoient esté mis dehors
eux mesmes a leur tour, et avoient perdu ce procez. Enfin apres plusieurs
Courses, et plusieurs jugemens. L'affaire se termina par un accord dans
Le Concile de Nantes qui se tint l'an 1119. on n'ignore pas que
cette affaire n'est qu'une bagatelle par rapport a la plus grande partie des
lecteurs; mais quand on en examine les circonstances, on trouve qu'elle
fait connoitre les mœurs, la maniere de faire les jugemens, la conduite
des Legats du siege dans les provinces de leur Legation, et un grand
nombre de personnes distinguées dans l'estat et dans l'Eglise. Tout cela
fait qu'une affaire qui n'a rien dans le fonds qui doive interesser les
Lecteurs, peut cependant par ses circonstances meriter leur attention et
satisfaire leur curiosité. L'on va donc donner un abregé de ce
long procez. Eroguent dame de chateau Brient et femme de Cipreus
de Brient avoit eu de son premier mary
de commencement L'aisné de ses fils avoient confirmé a S.t
Melaine une portion de leurs biens vers l'an 1040 et dans le dessein de
bastir une Eglise un monastere en l'honneur de nostre Sauveur
auprés de S.t Clair
L'abbaïe la plus proche qui estoit Redon un moine qui passoit pour
entendu dans les bastimens, mais succombant enfin sous le faix de l'entre
prise, il s'en estoit retourné pour faire place a un nommé Jean qui avoit
esté abbé de S.t Melaine et qui ne fut que 2 ans a Beré; apres quoi Eroguen

Il Les fils Brient, Henré ~~de la Bauf~~ avoient donné le
monastère aux moines de Mairmoutier dont Albert estoit alors ab
pendant ~~douze ou~~ ~~quinze~~ ils en avoient été paisibles possesseurs
pendant 12 ou 15 ans Lorsqu'en 1062. Almodus abbé de Redon
s'avisa de porter une plainte contr'eux devant Guerec Evesque de
~~cette~~ ville de Hoel duc de Bretagne. Il s'adressoit à Lui parce que
Brient est du diocese de nantes. Guerec fit savoir a L'abbé
mairm.r La plainte de celui de Redon, & le cita pour respondre; mais
en consideration de sa vieillesse, il ne voulut pas exiger de lui qu'il vint
jusqu'a Nantes, il fit la moitié de chemin & assigna le lieu de
vue ~~a Dauzagor~~ L'abbé de mairm.r s'y rendit; on s'assembla
Le 9 de fevrier dans La grande Eglise. L'Evesque prit pour assesseurs
le jugement de cette cause Abraad abbé de S.t Aubin avec les plus
habiles de ses moines, un archidiacre & le chantre de L'eglise Cathed.
avec d'autres Chanoines, & des Sg.rs Laïques versés dans la connoissance
des Loix. c'est a savoir Eudes de Blazon, Renier de la Tour,
prevost d'Angers & le prevost de Baugé. Enogüent dame de ch.
Brient se trouva aussi a l'assemblée. Le premier qui parla fut
de Redon comme demandeur. apres qu'il eut exposé tous les fa
sa plainte, ~~[illegible]~~ sans produire cependant
ni titres ni temoins qui prouvassent qu'elle estoit juste. L'abbé de mairm.r
respondit: que Bere n'avoit jamais esté donné à L'abbaïe de Redon
ou de moins que les moines de mairm.r n'en savoient rien quand à eux
leur avoit esté donné, qu'ils estoient meme prets de l'abandonner si ceux
de Redon pouvoient prouver ce qu'ils avançoient: que la Dame fondatrice estoit presente, & qu'il s'en rapportoit a Son temoignage. Elle
respondit que ni elle ni Son fils aîné Brient qui estoit mort n'avoient
jamais donné Bere a d'autres qu'aux moines de mairm.r elle
raconta ensuite tout ce qui s'estoit passé depuis la fondation du lieu
jusqu'à la donation qui leur en avoit esté faite. apres qu'elle eut
rendu ce temoignage; Guerec & les autres juges (avec les) ordonna que
dans 3 mois & demi La Dame de chateau brient viendroit que tout
ce qu'elle venoit de dire estoit veritable, & cela supposé que les moines de
Redon ne pussent trouver aucun temoin de la donation qui
leur avoit esté faite; mais que s'ils en trouvoient, La dame fut
seroit obligée de soutenir La verité de sa deposition par l'Epreuve
du fer chaud. Le jour marqué, c'est a dire Le 29 de Juin La dame de
Chateau-brient se trouva a nantes preste a faire Le serment ou subir
L'Epreuve du fer chaud. elle en fut quitte pour le premier, parce que les
moines de Redon n'avoient pu durant ce long espace de temps trouver
un seul temoin qui pust deposer en leur faveur. Ils avouerent meme
devant Le juridiction de l'Evesque pour Juge de
L'affaire; c'estoit alors Hoel frere de Guerec qui estoit comte de Nantes
mais leur demande estoit trop extravagante & la Sentence
L'Evesque trop juste; le Comte les renvoia par devant leur juge nat

Il Sam que Bere avoit esté donné a son abbaïe de Redon aussi que d'avoir esté donné a mairm.r

Fl. en 1181.

qu'ils declara de leur injuste demande insiste & maintint les
moines de mm. en possession de leur
Les temoins de ce second jugement furent Renaud E. d'alet,
L'abbé des St. Gildas, Les archidiacres, plus.rs chanoines, Mathen
de Maillon, Moyse d'Arbré, maire Le Boeton, Jrisan de
Gloisse, Nemenoius Seneschal & plus.rs autres. Les moines de
Redon n'en demeurerent pas la jmais aiant trouvé le moien de gagner
par leurs soins Le Cardinal
Estienne Surnommé Torticola, legat des St.
siege pendant qu'il estoit chez eux, ils se plaignirent à lui de la conduite
de Guerec, ils le lui depeignirent comme un prelat ambitieux & entreprenant
qui tout orgueilleux de la grandeur de sa naissance contoit pour
rien l'honneur qu'ils avoient, disoient-ils, de ne reconoistre pour Superieur que le St. Siege; ils lui representerent toutes les violences, toutes les
persecutions pretendües de ce prelat, entr'autres le tort qu'il leur avoit
fait dans L'affaire de Beré. Quelques moines de mairm.r qui se trouverent a Redon dans le mesme tems representerent au legat de leur
costé que l'affaire aiant esté jugée publiquement par tant de personnes
distinguées par leur naissance & par leur merite, il estoit inouï que l'on
voulust la remettre sur le tapis pour la juger une 2.e fois. Le Cardinal,
avant que de passer outre, voulut voir la Sentence; aussitost qu'il l'eut
lüe, comme ces manieres n'estoient pas conformes a celles de Rome
il ne les approuva pas. remettant donc l'affaire dans Le premier estat
qu'elle estoit avant le jugement il ordonna que les moines de Redon
prouveroient, s'ils pouvoient, par trois temoins, que Beré leur avoit
esté donné avant que d'estre donné a mairm.r; & que les
uns & les autres se trouveroient a L'assemblée qui se devoit tenir quelque
tems aprés a Bourdeaux. Ils s'y trouverent en effet, & aprés que
ceux de mm.r eurent exposé a l'assemblée l'estat de leur cause
& le jugement qui avoit esté rendu, les Evesques de Poitiers, d'Aix, de
d'Angoulesme & l'abbé de Cluni qui estoient presens, declarerent
que la Sentence estoit juste & conforme aux loix des François. mais le Cardinal ne vouloit pas avoir le dementi de ce qu'il avoit ordonné, & quelque
chose que puissent dire les Evesques, il persistoit toujours dans son premier
sentiment. Enfin L'Evesque de nantes s'avisa de dire que Beré estoit
un fief de son Eglise, qu'il l'avoit donné aux moines de mm.r Seulement, & qu'il ne l'avoit jamais ni donné ni accordé à aucun de
Redon. (L'on apelloit accorder, une autre concedere, quand le Sg.r Suzerain permettoit
que ceux à qui elle avoit esté donnée par les Sg.rs impediats en joüissent)
Il y a quelque sujet de croire que ce qui avoit donné aux moines de
Redon la hardiesse de renouveller le procés de Beré estoit que la dame
de Chateaubriant estoit morte, & qu'ils esperoient que ne se trouvant plus
personne qui pust deposer contr'eux, il leur seroit facile de donner
quelque air de probabilité a leurs pretensions. mais le temoignage
de L'Evesque les surprit etrangement aussibien que le Legat. Les
autres prelats se servirent de cette conjoncture pour presser le Cardinal
de ne point toucher à une Sentence S.t

juste & si autentique : mais il n'estoit pas osté de l'honneur de son
ministere, qu'il changeast quelque chose à ses ordonnances. Il
-dient qu'il trouva pour contenter les Evesques sans faire tort a la
dignité de la Legation, fut de prier les 2 parties de vouloir bien s'en
remettre au jugement du St. Siege, & leur marqua un terme pre
dans lequel il seroit a Rome, les exhortant d'y envoier des deputés
mes me tems, c'est a dire Le 7e. de mai. Les deputés
a Rome Le jour marqué, mais ni le legat ni les deputés de Redon
Almodus abbé de ceux ci avoit trouvé un moien plus court pour
entrer a Beré, il avoit fait marché avec Le Sgr de chateau
-brient pour en estre mis en possession. Le Seigneur content
de ce qu'almodus lui avoit promis se transporta
Sur les Lieux pour executer les conditions de marché, mais ils y trou
verent Barthelemi abbé de mairemt. qui n'en sortit mesme qu'après
que ses deputés furent de retour de Rome. L'abbé de Redon content
d'avoir si mal reussi dans une chose qu'il croioit sure consentit enfin
d'envoier a Rome des deputés avec ceux de mairmt. L'
vesque de Nantes y joignit les siens; & quand toutes les parties
furent a Rome, Le pape après avoir examiné la cause avec applica
ordonna que l'Evesque de Nantes feroit a Rome avec serment
quelqu'un de sa part que ni lui ni Evrard son predecesseur n'
accordé Le prieuré dont il estoit question aux moines de Redon ce
qu'il leur eust esté donné a ceux de mairmt. Ensuite de quoi il fut tenu
une assemblée dans Le chapitre de l'Eglise Cathedrale de Tours où se trouv
-rent Les Evesques de Sez, de Vannes & de Nantes, plus. autres chano
nes de la cathedrale que des St. martin, Les abbés de la cause, Sig
abbé de St. florent, Gembard abbé de Blois, Gui abbé de Pontlevoi
Saledoines abbé de Bonneval, albert abbé de St. Mesmin & quel
autres. on lut les Lettres que le pape avoit adressées Sur la question
il s'agissoit, & l'Evesq de Nantes offrit de fait Le serment comme
Le pape l'ordonnoit; mais l'abbé de Redon ne voulut pas l'exig
& laissant l'affaire indecise il s'en retourna en Bretagne renouve
marché avec Tchel Sgr de chateau Brient. Il avoit en teste des gens
fort eclairés Sur leurs interests, ils jugerent d'abord qu'il alloit la faire
faire sa partie mieux que la 1re fois, il fut suivi de près par un de
ceux qui avoit esté a Rome pour mairmt. qui lui defendit de la part
du St. Siege de faire de semblables marchés, & [illegible]
L'ajourna [illegible] l'assigna pour repondre à Rome de cette simonie.
Affin que sa citation fut plus autentique, il la fit en presence de Tchel
mesme & de Gui son frere, de Hervé de Martigné, de Rivallon de Sol
d'Alain de maison & d'un grand nombre d'autres seigneurs. Cela
n'empescha pas almodus de livrer a Tchel le prix dont il estoit convenu
avec lui, & Tchel le mit en possession de Beré. Les moines de Marm
se plaignirent au pape de cette conduite, & le pape ecrivit sur ce

Sujet aux Evesques de Nantes & de Vannes & al'abbé de Redon
des Lettres qui furent Lüe a chateaubriens en presence d'une grande
foule de peuple. ~~Le pape ordonné aux~~ Le pape ordonnoit aux Evesques
d'avertir de sa part Tehel de rendre Beré aux moines de mairmontier
& de l'excommunier sur le champ s'il refusoit d'obeïr. Il reprochoit
a l'abbé Le mepris qu'il avoit temoigné pour le S. Siege dans l'assem-
blée de Tours & le peu d'estat qu'avoit fait de la citation du
Moine dont on a parlé ~~il~~ qui lui ordonnoit de se rendre à Rome
en personne pour se trouver au Synode qui devoit tenir
peine d'estre excommunié dans le mesme Synode. L'Evesque de nantes
pour obeir aux ordres du pape Somma Tehel de rendre Beré aux
moines de mairmr. mais l'abbé de Redon qui n'estoit pas d'humeur
de ces menaces lui promit d'estre Son
intercesseur auprés du pape, Tehel se reposant de tout sur lui
laissa les moines de Redon possesseurs du Prieuré contesté. ceux de
mairmr. aiant Lu que l'abbé de Redon avoit promis d'aller à Rome, y
envoierent un des leur, qui s'adressa au cardinal Hildebrand qui fut
depuis pape sous le nom de Gregoire 7. Hildebrand lui donna pour associé
selon la coutume un chanoine de l'Eglise de Reims: mais le tems de
Sinode se passa sans que l'abbé de Redon parut, & le pape irrité de son
peu de respect ordonna de nouveau a l'Evesque de Nantes d'excommunier Tehel
s'il refusoit de rendre Beré aux moines de mairmr. L'Evesque de
Nantes alla trouver a Chateau-Brient Tehel & almodes & leur declara
la nouvelle commission. Tehel irrité à son tour contre l'abbé lui demanda
tout en colere: est-ce avec que vous me defendez à Rome? l'abbé
Confus avoüa qu'il n'y estoit pas allé, qu'il n'y avoit pas même envoié
Sur quoi Tehel se raccommoda avec les moines de mairmr. & leur
rendit le lieu dont il les avoit chassés. Les choses en demeurerent là
jusqu'au commencement de ce siecle, que les moines de Redon estans
sur le point de reveiller ce grand procés, ceux de mairmr. pour le bien
de la paix leur offrirent d'autres biens pour demeurer en possession de
Beré. La proposition s'en fit au concile de Nantes qui se tint en 1110
par Gerard Legat du S. Siege; Robert d'Arbrissel employa utilement
son eloquence pour faire voir aux parties combien il est honteux à des
serviteurs de Dieu de plaider les uns contre les autres, & l'affaire fut enfin
terminée par un accord en presence & avec l'approbation de Legat,
De Judicael Evesque d'Alet, de Morvan Evesq de Vannes, de Guill.
abbé de mairmontier, de hervé abbé de Redon, de Tanqui abbé de
la Chaume & de plusieurs autres. Le Duc de Bretagne se trouva aussi
au Concile avec, Raoul de Fougeres, Pierre de Dreux son oncle:
Gauvain & André, Brient fils de Geffroi Kreven de Tehel dont la est-
parlé, alain de maison & Harscoit de S. Pierre. Il accompagnoient
~~que le concile se tint dans le mois d'octobre ou à la fin de Septembre~~
peu de tems après Alain fergent fit epouser à son fils aîné Mahaud
une des filles naturelles de Henri Roi d'angleterre, & cet fut une des
dernieres actions qu'il fit en qualité de Duc de Bretagne; car l'an 1112

Mss. Gemmes f.c. 29.

1112 FK

rot 144. & dupas

Se sentant attaqué d'une dangereuse maladie a Redon en la mason de Barbotin Surnommé Blanche-gueule, il prit la resolution de quitter entiérement le monde & de se renfermer dans quelque lieu de celieu pour le reste de sa vie. resolution assez ordinaire aux grans Sg.rs de ce tems la lors qu'ils se sentoient attaqués d'une maladie mortelle, mais qu'ils n'avoient pas intention de guerir s'ils revenoient en Santé, comme on le voit par quelques uns d'entre eux qui aprés le retour de la Santé, sont retournés dans le monde par d'autres qui stipuloient dans leur maladie que leurs vœux servient nuls s'ils n'en mouroient pas. La Conversion d'alors fut plus Sincere; il guerit d'une maladie qu'alors les siens avoient cru mortelle, & il ne laissa pas d'acomplir son sacrifice avec le consentement d'Ermengarde sa femme, de Conan son aîné, à qui il laissa le gouvernement de l'estat, de Mahaut femme de Conan, & de son autre fils Geffroi. L'on n'asseure pourtant pas ici qu'alain Fergent soit entré dans l'abbaïe de Redon en qualité de Moine, parceque les titres d'où l'on a pris le reste ne disent rien de cela, si ce n'est que par le mot de conversion l'on veuille entendre la profession monastique, dans le stile de ce tems la où l'on appelloit convers ou Converts ceux qui aprés avoir vu le monde & goûté ses plaisirs, le quittoient pour ne vivre plus qu'a dieu; nom inventé pour les distinguer de ceux qui avoient esté élevés dans le Cloître dés leurs plus tendres années. Mais ce qui est de vrai, c'est que l'on laissa au Duc un grand nombre de Domestiques pour le servir; Et Conan pour faire aux frais de sa dépense donna de grans droits & des biens considérables a l'abbaïe, de l'avis & consentement de sa mere, de sa femme & de tous & des Sg.rs de sa cour qui estoient presens, dont voici les noms: Brice Evesque de Nantes, en faveur de qui Benedic qui estoit en envie s'estoit demis de l'Episcopat, comme il le demit 2 ans aprés de l'abbaïe de Kemperlé en faveur de Guirhand. Olivier de Dinan fils de Geffroi, Simon de la Roche Bernard fils de Bernard petit fils d'un autre Simon qui avoit fondé en 1026 l'abbaïe de St. Gildas des Bois en Lan-pidric. Gautier Spina, Alain du pelerin fils de Raoul, archmel de Poloiasmel, Guemengar fils d'hennex, Gautier fils de Judicael, Guill.e Seneschal, Alain Berthemacaire de La mote, & Guehenoc de Rieux Surnommé Mauvoisin, avec un grand nombre de chevaliers de sa dependance. Par ces preuves que tout cela se passoit à Redon, Raoul de Fougeres fondateur de la foret de Sadigné l'abbaïe qui apporte le nom de cette foret Vital de Montain & les Ermites. avicia femme de Raoul, & les enfans Main; Fraisgalon, Henri & Robert consentirent avec joie a cet établissement, & Vital fit mettre en possession comme il est dit dans l'acte de fondation qui fut dressé le 24 Janvier, & signé par le Sg.r de Fougere & sa femme, par trois de ses enfans, en presence d'hommes

rot 144. 9 Gall. 21.

mm. 146. alb. 33 34

cron Kpetley.

mm. 143. S. Gd 3.

de Mayenne & de son frere Juhel, d'Harscoit des. hilaire & de
philippe son fils, de Borard du chastelier, de main de gloille',
d'hamelin fils de pinel, de Sensé du mesnil-hildrin, de Geffroi
le voier, d'Eudes de mont foucher, de Herué de Linieres, de paien
d'Aiser & de beaucoup d'autres Sgrs qui ne sont distingués que
par le nom de leurs peres. L'exemple d'alain fergent porta son Epouse
à quitter aussi le monde; Elle se mit sous la direction de Robert d'arbrissel
~~dont le nombre augmenta~~ Et si l'on peut juger des progrés qu'elle fit dans
les voies du salut par l'affection qu'il lui porta, il est peu de disciples qui
parfaites, car il y en eut peu qui lui fussent aussi chéres qu'elle. Cependant la
tradition de Religieuse (Monache) que lit de Morville qu'on lui donne dans le necrologue de Font
Evrault n'est pas une preuve certaine qu'elle ait embrassé la profession
Religieuse dans cette abbaïe; on appelloit autrefois ainsi du nom de dames du monde
pour les quelles on devoit par consideration de leurs bienfaits dire les mesmes
prieres que l'on disoit pour les veritables Religieuses que l'on appelloit
consacrées à Dieu (Deo sacrata). ce qui est sur, c'est qu'elle quitta
Font-Evrault, & que Geffroi de Vandome lui fit des reproches de son
peu de constance. Il est fort probable qu'elle quitta cette abbaïe
~~qu'après la mort de son fils~~ pour retourner en Bretagne auprés de
son fils aîné Conan le gros, son autre fils, Geffroi le Roux, suivi
d'une grande troupe de chevaliers alla en Syrie La mesme année que son
pere quitta le siecle. Il y fut d'un grand secours à Baudoin Roi de
Jerusalem dont une nouvelle inondation de Barbares venus du costé
de perse ravagea les estats l'année suivante, ~~& fut~~ mais
on ne sait point le detail de ses actions. Il alla entre autres au secours
de Roger prince d'antioche ~~l'an 1115~~ attaqué par les Turcs, de
~~la~~ partagea avec lui ~~la gloire de cette~~ victoire. D'autres
Sgrs Bretons que ceux que Geffroi Le Roux avoit menés avec lui
~~y~~ se rendirent fameux par leur belles actions
~~de~~ Gervais fils d'un Sgr du païs de Dol fut fait Chevalier à Antioche
~~qui~~ vers l'an 1119 par Eude fils du Roi Philippe vesve de Tancrede
~~d'un Sgr~~ répondit à cet honneur par des actions dignes
~~de~~ l'approbation d'une si grande Dame, Qui honora ses
d'un Sgr de Dol firent puis dans la suite
~~par~~ Balad avec ~~Rivallon de Dinan~~ Baudoin second, Josselin comte d'Edesse
& 3 autres Chevaliers qui aprés un an de prison leurent leur
gardes & se saisirent d'une citadelle ou estoit trois femmes de
Balad; ~~il y furent assiegés par~~ ~~il trouva pouvoir~~ La place
estoit fournie de vivres pour plusieurs années, L'impatience peut
de jouir de la liberté qu'ils s'estoient procurée les obligea de rendre
ces femmes à Balad qui les tenoit assiegés depuis 8 mois. Les trois
Chevaliers Bretons furent choisis avec 2 autres pour les conduire
à ce prince; mais le barbare mépriseant oubliant aussi tout les parly
qu'il avoit donnés, fit mettre les 5 chevaliers aux fers donna à Hali
Roi des Medes. celui-ci ne les garda que 9 mois & en fit present au
calife de Baldac dont le Soudan les eut dés le lendemain de leur mise

en liberté. Ils choisirent pour leur chef Guihomar fils du Comte
d'Leon l'un d'eux, & demeurèrent 3 ans & demi avec le
Soudan en qualité de volontaires, après quoi comblés d'hon-
& de presens ils revinrent à Nantes. mais tout cela n'arriva
que dans la suite; il faut revenir à Geffroi le Barbu. Il mou-
1116 Jerusalem L'an 1116 âgé tout au plus de 22 ou 23 ans. Il
des grandes esperances que La valeur & le courage qu'il avoit
paroître dans une si grande jeunesse avoient fait concevoir à tous ceux
fond de chapon avoient été les temoins de ses actions. Brient fils de Eudon
Le même Historien qui a donné le même nom
Sur la foi de Chalmel Celui de Brient
Bers. du pat. 2 fils de Geffroi mourut
supra Chauvirem La même année d'une blessure qu'il avoit reçüe pour le service
sans citer: de sa patrie. Gascho son aîné étoit mort de maladie 2 ans aupa-
Chal. Hoëlle 4me fils de Geffroi fut Sgr de Chateaubrient après sa
c'est celui qui a rendu les Sgrs de Chateaubr
La seule conjecture qu'on puisse former sur La blessure de la mort
Brient qui ait quelque probabilité, c'est que le Comte d'Angers a pu
faire la guerre dans le même tems. Foulques Comte d'Angers s'é
avoit abandonné le parti du Roi d'angleterre pour se ligner a
Rol. du mont. Louis Le gros, fit le jeune comte de Flandre, [redacted] & quelques
ord. vit. L. 12 Seigneurs Normans, dans le dessein de ravir la Normandie au Roi
d'angleterre pour la donner à Guillaume fils du dernier Duc.
Bretons animés à cause de l'ancienne affection qu'ils avoient pour
Le Roi d'angleterre, qu'engagés par la consideration de l'alliance
leur Duc avoit contractée avec lui, embrassèrent son parti avec
on ne lit pas cependant que le Comte d'angers ni aucun autre des
ligués ait fait la guerre aux Bretons, on ne parle que du comte
de Blois fils d'une sœur de Henri, & ce fut en partie pour le soutenir
Bromp. [redacted] passa la mer après Pâques. [redacted] l'allier
joindre avec [redacted] les Bretons & le Comte de Blois le
mena ses troupes. ces secours [redacted] le rendirent si terribles
que quand les [redacted] les Ligués [redacted] n'y firent que [redacted] & se retirerent sans combattre aussitôt
Rob. de mont. qu'ils [redacted] qu'ils [redacted] Il est à croire que ce ne fut
[redacted] Le comte de Flandre qui fut autheur de ce trouble
il vint l'année suivante jusqu'à Arques & brula sur le feu à
ord. vit. L. 12 & Bromp. village des environs la cour du Roi d'angleterre qui se contenta
fortifier Bures auprès de Chateau neuf, & comme il ne se fut
plus aux Normans, il y mit des anglois & des Bretons avec de
sortes de provisions de bouche & de guerre. Le Comte de Flandre les
souvent attaquer & ne leur donna point de repos. Les Bre
eloignés de sa reputation de se battre bien a cheval, & les appellant
souvent au combat, mais il eut enfin sujet de s'en repentir, &
Sugr. il s'éprouva que tout fut quelle estoit sur la visiere a rompre
Lance. Figue Botezel lui rompit la sienne dans le visage
& le jeune comte pour ne s'estre rien refusé de tout
ce que les jeunes gens peuvent souhaiter, mourut de sa blessure

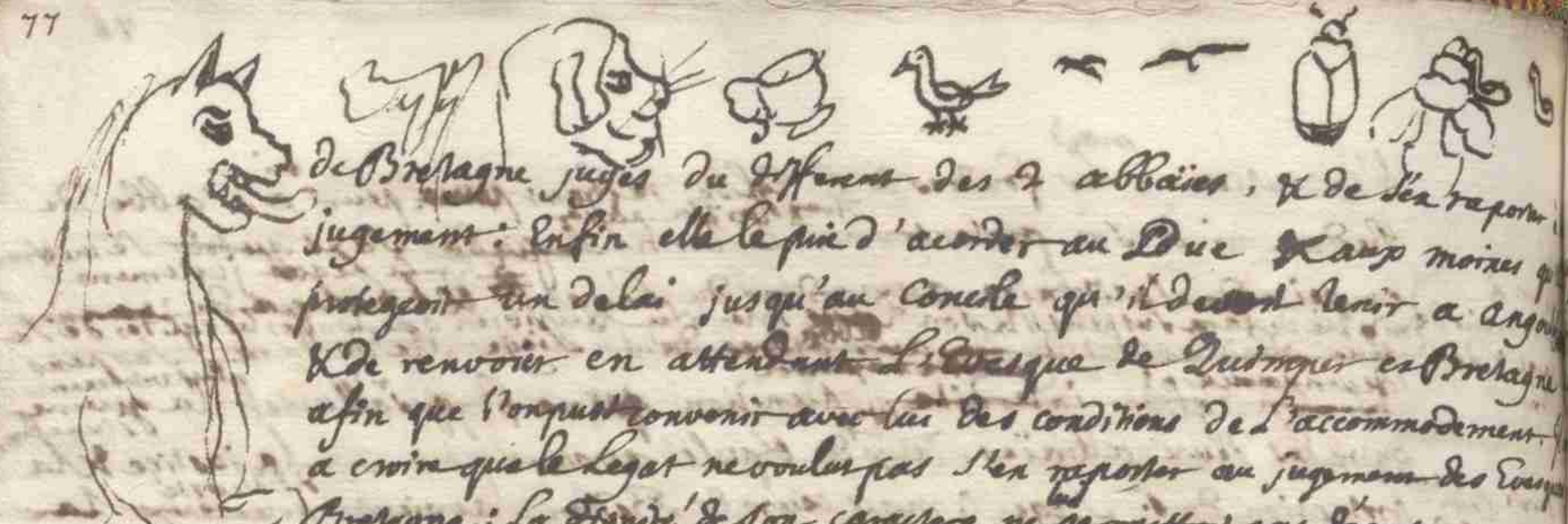
1118. 8 mois apres, c'est a dire au mois de Juin de l'an 1118. parmi les autres Bretons qui ~~se signalerent~~ servirent le Roi d'Angleterre, Raoul de Guader ou de Montfort, fils du premier Raoul se distingua par ses belles actions & merita que le Roi lui rendit Bricueil que Eustache fils naturel de Guillaume de Breteuil son oncle maternel lui avoit usurpé sur lui. ~~Breteuil appartenoit aux comtes de Leycester~~ Henri avoit peu de chevaliers de merite de la reputation de Raoul, son nom seul avoit lieu de beaucoup de troupes; & quand il defioit Breteuil dans la suite contre toutes les forces de la france, il ne trouva qu'un seul de ses ennemis qui osa entrer. cette guerre, apres plusieurs combats ou l'on avoit plus envie de prendre son ennemi que de le tuer, fut enfin terminée par l'an 1119. par l'entremise du pape Calixte, & l'on en peut voir le detail dans les historiens anglois & Normans. Conan etoit en Bretagne de retour quelques années auparavant. il y etoit occupé d'une autre guerre moins perilleuse à la verité, mais ou l'on ne disputoit l'avantage de la victoire avec moins de chaleur. Alain Duc de Bretagne fils de Geffroi avoit autrefois donné Belle-isle a Redon en consideration de l'un de ses freres qui en etoit abbé. mais quelques années apres il avoit été obligé par justice de par reconnoissance de rendre Belle-isle au Comte de Cornouaille Alain Cagnar, qui l'avoit donnée a l'abbaie de Kimperlé dont il etoit fondateur. on eut de la peine à amener une si belle piece des mains des moines de Redon, ils se plaignirent meme dans la suite que le Comte de Cornouaille leur avoit tué plus de 100 serviteurs. mais quoi qu'il en soit on les en avoit chassés pour en mettre ceux de Kimperlé en possession. l'affaire etoit demeurée en cet etat jusqu'au tems de Conan le gros. Herve abbé de Redon esperant peut etre qu'un accommodement semblable a celui qu'il venoit de faire avec les moines de Marmoutier procureroit quelque avantage à sa maison, entreprit de remuer n'eut pas plutot vû Benedic Evesque de Nantes & abbé de Kimperlé mort, que il entreprit de reveiller cette ancienne querelle. Il avoit tout sujet de craindre la protection du jeune Duc, en consideration d'Alain Fergent qui l'avoit renfermé dans son abbaie. il attaqua donc Gurhand abbé de Kimperlé avec toute la hardiesse d'un homme qui se sent appuié des puissances seculieres. l'affaire etoit trop considerable pour se terminer en Bretagne; Gerard Evesq d'Angoulesme & Legat du S. Siege en fut connoissance. Herve accompagné de Morvan Evesq de Vannes & Gurhand accompagné de Robert Evesq de Quimper allerent trouver Le Legat. Herve representa que Belle-isle avoit été donnée par Le Duc Alain à son abbaie; qu'Alain Cagnard la lui avoit enlevée par violence avec effusion de sang, meurtre & autres violences, que les abbés de Redon ont souvent imploré la justice de ces sortes de plaintes dans les conciles, mais inutilement, a cause du credit & de l'autorité du dernier Evesque de Nantes qui etoit frere ou oncle des Ducs et abbé de Kimperlé. Gurhand repondit que l'isle dont il etoit question appartenoit en propre au Comte Alain Cagnard quand il l'avoit donnée a son abbaie; que personne ne s'etoit opposé à la donation dans le tems qu'elle avoit été faite, & que

F.L.

F.M.

Depuis ce tems-la cinq abbés de Suite avoient joüi de l'isle sans
estre aucunement inquietés de personne. Il interrogé combien il y avoit de tems
la fondation de son abbaïe jusqu'à ce que Benedic en fust abbé
montra
A montré qu'il y avoit plus de 35 ou 36 ans. Hadjacta, pour faire
voir l'injustice des pretensions de Hervé, qu'une preuve convaincante
que les moines de Redon n'avoient point songé dans les commencemens
a disputer Belle-isle a coup de Kyrié, que le premier abbé de Kyrié
nommé Gurloé avoit esté tiré de Redon du consentement mesme
L'abbé Catuallon qui en estoit abbé. a quoi Hervé respondit que cette
preuve n'estoit pas bonne parceque
raison pource que Catuallon estoit donné Gurloé pour abbé a cause
Kyrié, c'estoit que de son tems Belle-isle n'avoit point encore
esté a Redon. Sur quoi le Legat lui demande lequel de ses
predecesseurs s'estoit plaint le premier de l'injustice qu'il pretendoit qu'on
lui avoit faite a son abbaïe. & devant qui Hervé respondit que Hoël
l'un de ses predecesseurs
nan abbé de Redon avoit porté sa plainte au pape Leon au concile
de Vereuil, du vivant mesme de Gurloé; & que l'evesque de Redon estant
encore accusé aupres de Xaintes, de Rennes & d'Issoudun pour
demander justice. Interrogé s'il avoit des temoins ou des ecritures
pour soutenir de tous les faits qu'il avançoit, il respondit que pour des temoins
il n'en avoit point; mais qu'il avoit laissé a Redon un acte non signé
qui prouvoit tout ce qu'il venoit d'avancer. Interrogé enfin lequel des
abbés de Kyrié lui avoit enlevé Belle-isle; il respondit que c'avoit esté
Benedic avec le secours de Hoël son frere. on fit remarquer
L'abbé de Redon qu'il avoit soutenu une mauvaise cause par de
mauvaises raisons, & qu'il s'estoit contredit lui mesme plus d'une
fois; sur quoi craignant avec raison que l'une sentence peu favorable
ne le fist dechoir de ses pretensions, il supplia le Legat de differer le jugement
& de lui donner terme pour faire voir de toutes les pieces
soutenir son droit. Le Legat lui accorda sa demande, avec le temps
de sa conge; mais le terme expiré Gurhand se trouva à l'assignation
L'abbé de Redon ne parut point, ni envoié de sa part se plaindre
seulement pour demander prolongation de terme. on la lui accorda
encore; mais ce second terme estant fust expiré l'abbé de Redon prit
d'autres mesures, il alla trouver le jeune Duc, lui donna une somme
considerable; & Conan pour le contenter envoia des gens armés a Belle-
v. profon. Kyrié-isle qui en chasserent les moines de Kyrié, mirent de
D. Redon en possession. Gurhand se plaignit aussitost de cette violence au Legat
qui manda L'abbé de Redon. Hervé comparut, mais on eut beau le
sommer de repondre sur cette invasion, il dit qu'il n'estoit pas preparé
sur ce sujet, & que ce seroit pour une autre fois. Son refus n'empescha
le Legat de rendre la propriété de Belle-isle a Gurhand & de l'en mettre
en presence de l'abbé de Redon sauf les droits de qui il appartiendroit
& de commander à L'abbé de Redon de faire retirer ses gens de Belle-
pr. son abbaïe isle, & de laisser Gurhand en reprendre possession. ce jugement fut rendu
1117 L'an 1117. en presence de pieces et a l'Evesque de Xaintes, de Hugues
p. 38 FN abbé de St. Eparque & de plusrs autres personnes de consideration. Le
Legat manda tout le detail a L'Evesque de Vannes & lui en confia
Le fit savoir

mais
l'execution. Les foudres de l'Eglise ne leur font plus peur ni à l'abbé de
Redon ni à son protecteur, le comte de Cornouaille sans quoi se mettre
en peine de satisfaire aux ordres du Legat. Le Legat justement
irrité le declara suspens [illegible] sur tous les differends des deux abbés, le declara
déchu de la dignité de comte de Cornouaille, le declara suspens
de l'entrée de l'Eglise interdite cette mention ne fit qu'allumer plus violemment la guerre
entre les deux abbaïes. ceux de Kpulé avoient pour eux la justice & la
protection du St. Siege; mais ceux de Redon avoient pour eux la force
des armes & la faveur du prince. Le Legat l'avoit epargné jusques-la
mais quand il leur apris qu'il empeschoit ceux de Kpulé de porter leurs
plaintes au St. Siege; il ecrivit à l'Eveque de Quimper de mettre en interdit
La Duchesse pour le Duc de toutes les terres que le
Duc avoit dans son diocese, s'il continuoit ses violences contre les
moines de Kpulé. Il lui ecrivit à lui même pour se plaindre de son
procedé, pour lui representer le respect que ses predecesseurs avoient eu
pour le St. Siege, & pour lui dire qu'il seroit peut-etre obligé, s'il ne
cessoit de suivre les pernicieux conseils de l'abbé de Redon, de lever
sur lui l'epée de St. Pierre: du reste il lui parloit avec tous les menagemens
possibles. Il écrivit mais quoique le pape eut
approuvé le procedé du Legat, & qu'il eut meme ecrit a Conan pour l'ex-
horter d'abandonner l'abbé de Redon, & pour lui faire savoir qu'il approuvoit
tout ce que feroit son Legat contre l'abbé rebelle & contre lui meme;
Le legat aima mieux terminer l'affaire par la douceur, s'il lui etoit possible,
que d'y employer rigoureusement l'autorité de son ministere. il ecrivit a La Duchesse
Ermengarde pour la prier de faire enfin d'accommoder les 2 abbés;
L'archevesque de Tours a la sollicitation de l'Evesque de Quimper qui etoit sorti de
sa diocese au Duc pas l'archevesq de Tours. Conan repondit à
pour aller
dans le tous
a Conan l'archevesque en peu de mots qu'il remettoit l'affaire a son jugement
au jugement
Conan fut au Duc des Evesques de Bretagne; & qu'il pouvoit, excepté celui de
Quimper, choisir celui d'entre eux qu'il lui plairoit, & qu'il le feroit volon-
tiers juge de ce different. L'archevesq de Tours lui fit reponse & lui
marqua qu'après le jugement du legat avoit été approuvé du pape, il n'etoit
pas besoin de revoir l'affaire de l'abbé de Quimperlé; mais que s'il pouvoit
par le moien des Evesques de sa dependance accommoder les abbés de
Redon & de Quimperlé, ce seroit toujours mieux fait que de poursuivre
Le droit à toute la rigueur des loix. pour Ermengarde elle ecrivit au
Legat: qu'elle etoit sensible a l'honneur qu'il lui faisoit de la croire capable
de terminer par sa mediation une affaire ou les esprits paroissoient si aigris
de part & d'autre; qu'elle travailleroit volontiers à l'accommodement
s'il vouloit relascher quelque chose de la rigueur de la sentence qu'il
avoit prononcée contre ceux de Redon; qu'elle s'etonnoit d'autant plus de
ce qu'il les avoit traités si mal, que son fils asseuroit qu'il n'avoit rien
fait dans cette affaire que par ordre du pape (il est vrai que Conan avoit
mandé la meme chose a l'archevesque de Tours, & si l'on ne veut pas
lui donner le dementi, comment accorder le pape avec le pape!) Elle
ajoutoit que le Duc son fils consentoit de faire les Evesques



de Bretagne juges du different des 2 abbaïes, & de leur rapport
jugement: Enfin elle le pria d'accorder au Duc Kanp moines q
protegeoit un delai jusqu'au Concile qu'il devoit tenir a angou
& de renvoier en attendant l'Evesque de Quimper en Bretagne
afin que l'on put convenir avec lui des conditions de l'accommodement
a croire que le Legat ne voulut pas s'en rapporter au jugement des Evesq
Bretagne: La Dignité de son caractere ne permettoit pas d'ecouter une pro
semblable, il se contenta d'appeller L'abbé de Redon & l'Evesq
F 40. FX de vannes au 2e Concile qu'ils devoient tenir dans la ville de
1118 Evesque. Il est a croire que l'Evesq & l'abbé se trouverent au 2e Concile de la 2e Semaine de Carême
y confirma le premier jugement du Legat; & Conan les deux
seul une mauvaise cause se transporta a Redon, & là en presence
De sa Sœur, Heroys, de sa mort & des Evesques de Quimper, de Rennes, de Nantes, & de vannes, mit
F4. Belle-isle à l'abbé Gurhand, & reconnut publiquement qu'il avoit
f. 47. tort de soutenir l'abbé de Redon dans ses pretensions injustes. cela
passa l'an 1118 mais l'affaire ne fut pas encore terminée cette année
L'abbé de Redon contraint enfin de quitter Belle-isle, ne se mit pas
peine de rendre aux moines de Kuelé l'Evesque qu'il avoit ravi pendant
les moines de Kuelé qui l'avoient en leur disposition. ce fut le sujet d'un
avoit joui de l'isle
f. 45 FZ nouveau procés; Herve fut cité au Concile de Reims de l'année
1119 il s'y trouva; mais le pape ne fut pas satisfait de lui, le pape
pourquoi le pape escrivit a l'Evesq de vannes; que l'abbé de Redon
ne rendoit pas a ceux de Kuelé dans le tems qu'
avoit marqué (qui estoit l'octave de l'Epiphanie) tout ce qu'il avoit
tous les troubles de Belle-isle, qu'il l'y contraignit par les censures de
praefat. Eccles. L'Eglise. on dit que l'abbé de Redon aima mieux demeurer privé
Castul. D. l'exercice de sa charge & de l'usage des Sacremens que de satisfaire à
ordres si justes: mais la preuve n'en est que dans les papiers de ses ennem
cron. ms. nellens. l'année d'auparavant La ville de Nantes avoit esté brulée: Sienn
dut pouvoir s'attribuer aux d & le Comte d'Anjou qui venoit de
faire sa paix avec le Roi d'angleterre assiegea a peu près dans le
tems Ingrande mais il
d est a croire qu'il n'en voulut qu'aux Anglois & que cette affaire ne regarde point les Bretons. Le Sg: d'Ingrande
mem. Quere. commencent de ce siecle s'appelloit Briant, & ce pouvoit estre le
ou l'an 1060 plutôt Cronchon, ou plutôt fils de premier que le Comte
nic. 7. aig. d'angers attaquoit en ce tems-ci. l'on remarquera seulement que
nic. 7. Ingrande estoit une dependance de Chantocé. Le nom d'aleaume
ne paroist point dans le procés des moines de Redon, quoi qu'il ait vecu plus
d'un an après le concile d'angoulesme & presque jusqu'a celui de Reims
d'ou l'on peut juger de la sincerité de sa conversion, & qu'il ne s'estoit pas
donné à Dieu à demi. Cependant il est assez vrai-semblable que la
mauvaise conduite de son abbé aussi bien que l'interdit qui frappa
cr. ms. l'abbaïe & sur toutes ses dependances l'affligea fort, mais il abandonna
tout à la conduite de la providence & mourut saint dans sa vie le 13 jour d'octob

1119 de l'an 1119. Son corps fut enterré dans l'Abbaie de Redon le 15 du
mesme mois avec tous les honneurs dus a la dignité dont il estoit
revestu, ayant deposé ses habits pour en faire un sacrifice a Dieu. Les Evesques de Dol
de Rennes, de Vannes, de Nantes & de Leon assistérent à ses funerailles
avec le Conte Conan, le Conte Estienne & ses enfans, & les Sgrs de
Porhoet, de Dinan, de Leon, de Vitré, de Rais, de Malestroit &
grand nombre d'autres. Apres quoi le Duc alla, selon le Baud, se
faire reconnoistre a Rennes & faire entre les mains de l'Evesque de cette
ville les Sermens que les Ducs avoient coustume de faire à leur entrée,
mais ce fait paroist imaginé sur des pretiques qui ont esté depuis en usage;
l'on sait qu'il y avoit plus de 7 ans que Conan estoit reconnu en Bretagne
pour Duc & Souverain. Le Roi d'angleterre apres avoir conclu la paix
avec la France repassa la mer la mesme année & Raoul de Montfort qui
voioit que ceux de Breteuil ne lui obeissoient qu'à regret a cause de l'affection
qu'ils conservoient toujours pour Eustache, voulut pour s'asseurer d'une protection,
que le Roi au moins respectoit rendre de ses sujets, puis qu'il regnoit en cette
cette, Madlle donner sa fille à Richard Le Bastard fils naturel de
Henri avec Breteuil, Glos & Lire pour sa Dot. Le Roi consentit à ce
mariage; mais le Seigneur en disposa autrement. Richard perit le 25
de novembre dans ce fameux naufrage qui prit avec lui toute la jeunesse
d'angleterre & de normandie
dans la Mer; Sa fille avec Breteuil a Robert de Beaumont conte de
Leicestre frere de Galeran conte de Beaumont & de Mellent. Ils estoient
fils tous deux de Robert de Beaumont conte de Mellent l'un de ceux qui
a Henri La Bataille de Tinchebrai; [redacted] Le Roi d'angleterre en
reconnoissance des services de pere avoit tenu la foi de pere aux enfans;
mais Robert seul demeura toujours fidelle au Roi; Galeran, apres le
naufrage dont on vient de parler entra dans la conspiration d'Amaury
Conte d'Evreux & de Montfort avec Gaultier de Rolmare, Hugues de Mon-
fort, Hugue de Chateau-neuf, Gaultier Louvel & Baudric de Brai, Flaien
de Gissors & plusieurs autres Seigneurs Normans & Le Conte d'Anjou qui
venoit de faire epouser une de ses filles a Guillaume fils du Comte Duc de Normandie
(a la priere du Conte Evreux Montfort), & les empescher de s'emparer d'aucun place
Henri pour decouvrir les desseins des Ligues [redacted] au comm. de l'an 1123
la mer a Robert le premier de ses fils & La Ramnulfe conte de Castres. Et
lui mesme les suivit apres la quarantaine, [redacted] prit Brionne
sur le Conte Galeran & y mit le feu ne laissant que la tour qu'il n'avoit
pu forcer. Il alla ensuite assieger pontaudemer avec les Bretons. Il n'en
vint a bout apres un Siege de 7 semaines & des incendies qui avoient fait de tout le
pais des environs une vaste Solitude, qu'apres qu'il eut esleve une tour de bois qui
dominoit sur la place. Les Bretons passerent jusque-la attachés a ses interets
mais ils changerent bientost de party pour s'attacher au Roi de France. Brice
Evesque de nantes se servit de cette conjoncture pour asseurer à son Eglise la possession
de tous ses biens. Sans examiner donc quels droits Le Roi de France pouvoit avoir
sur son Eglise; il [redacted] s'en fut assez pour lui devoir que Le Duc de Bretagne

estoit entré dans ses interets ; il crut que cette union seroit de
que le Duc de Bretagne ne trouveroit pas mauvais qu'il eut mis son
sous la protection d'un prince à qui d'offroit lui mesme ses armes
de son fait. D'ailleurs La domination Bretone a toujours deplu aux
& leur autre maitre leur estoit bon, pourvu que ceux-là ne les oppressat pas.
Legat de son costé, quoi qu'alié de Conan, trouva la proposition de
trop avantageuse pour ne lui pas accorder une grace qui pouvoit lui
Eccl. de nantes p. 105 GA. doit quelque jour sur le Comte de nantes. cela s'appelle aimer comme
devoit haïr un jour; mais la raison d'estat n'est pas toujours d'accord avec
l'on appelle Droiture & franchise. Il fait cependant avoüer que Bretag
ne à Loüis que clovis, & Charles & Charlemagne avoient accordé aux
Evesques de nantes de leur tems La mesme grace qu'il lui demandoit,
il ne lui disoit pas que les Bretons pouvoient repondre à ces faits que le
Comte de nantes avoit changé de maximes depuis ce tems-là, de celles
mesme des Rois de france. Durant Loüis le Gros ne fit attention qu'à ce qui
estoit à son avantage. Il confirma l'Eglise de nantes dans la possession de
tous ses biens à condition qu'elle lui paieroit & à ses successeurs tous les mes
droits que les autres Eglises de france avoient coutume de payer, à ce
il declara qu'il ne vouloit de tous autre service que de celui que les Rois de fra
en voudroient exiger, liberté imaginaire, à la quelle les nantois
gagnoient rien que d'avoir deux maitres au lieu d'un. pendant que
leur
temoignoient par cette conduite combien la domination des Bretons leur
estoit à charge, Geoffroi fils aîné d'Etienne Comte de Penthievre
qui s'estoit des fils d'Eudon Comte de Bretagne las de vivre sous celle de
ses freres prit les armes contre lui & fit la guerre pendant 2 ans pour
le forcer à lui donner une partie de ses terres où il peut vivre sans
Le Baud. Enquete de 1235 Il ne reussit que trop bien dans une entreprise d'un si grand
Il depouilla son pere de presque tous ses biens & le Comte fut enfin co
de lui donner la terre de Lamballe avec de grandes dependances.
Duc de Bretagne, occupé ailleurs n'eut point de part à ces differens, & peut-être n'en eut
il point pris quand Louis estoit en Bretagne. Il estoit pour lors occupé à
conduire du secours au Roi de france contre l'Empereur, & puis contre
Suger. 1124. 1125 Le Comte d'Auvergne; mais il ne put estre assez de tems pour em-
pescher la retraite honteuse de l'Empereur premier. La longueur de cette
le peu de tems qu'il eut pour se rendre auprés du Roi l'en empescherent; il
eut plus d'honneur à cette campagne & le Roi n'avoit entrepris cette
que pour soutenir les droits de l'Eglise contre les violences d'un usurpateur
puissant; il prit Clermont, rendit la ville à l'Evesque & le reunit
avec le Comte; mais ni les sermens ni les ostages que l'on exigea de lui
ne purent l'obliger à garder sa parole, il renouvella toutes ses violences contre l'Evesque 5 ans aprés, & le Roi
marcha une 2e fois contre lui voulut encore
le Duc de Bretagne en sa compagnie. D'un autre Comte Guillaume
Duc d'aquitaine vint au secours du Comte d'Auvergne, mais etonné de la
ordre & de la multitude des troupes Roiales, il
aima mieux estre le mediateur d'un accommodement que d'entrer
mains avec des forces. Si Conan conduisit si genereusement du secours à
amis, ce ne fut pas qu'il manquast d'experience en Bretagne; son naturel
Comte

Hainry Rotomagensis

192

7 Rivallon et autres

3 Goscelinus de Dinan

1 Junkeneus archiep. Dol / calualloris abb. Roton. / alans principe et Eudone.

2 Haimo vicecom.

5 Ignoguen

6 Salomon Baglardus

fund. du prieuré ... Barthelmi. de 1141

dedit ecclesiam ... Capit. de Rotom ... et castellum de Combor ... Dol ... Gaufredus de Fulineio ... uxori suæ ... dare

---

Rivallon
Dux Combarnii

Gilduinus Dol et Combarn.
Ego roga · enq. de 1181
Subscr. par les norm.
1134. ord. vit. L. 13

Joannes
Ego Basilia
soit notre a combour
~~en regnum~~
fut elu archi. de Dol

Barthelmd. mre motrect ... Dol ... 1069 ... 1116.

2 Joannes ... archiep. Dol ... Dol ... Gpe Godefridus vivebat an 1086.

3 Gelduinus ... Hadwisa ... Gaufredus

futele

archiep. d'utens de Jean E. de St. malo.

après Eveniius, de mortus il bastit une chapelle de ... lens d'Eveniius sous Geffroi fils de C. Eudon ... fut elu archiep. après Lambert de Rolland vers 1106 ... m. en chemin de Rome.

voullant ; & ses manieres hautaines lui firent des affaires qui lui donnérent assez d'occupation. L'on ne dit pas qu'il n'aimast la justice mais sa jeunesse & la chaleur de son temperament ne lui permettoient pas d'avoir pour les seigneurs dont il vouloit reprimer les violences & les usurpations tous les ménagemens qu'un age plus mur & un temperament plus moderé auroient pu suggerer à son esprit equitable du reste & porté au bien, quand ceux qui l'approchoient lui laissoient voir la verité. Olivier de Pontchateau & plusieurs autres Barons éprouverent avec quel zele Conan rendoit la justice. Animé par les justes plaintes qu'on faisoit de tous costés du premier, qui estoit un homme d'un naturel feroce, emporté, violent, toujours armé pr repandre le sang de ceux dont la vie estoit un obstacle a ses desseins, il le fit prendre & mettre dans les mesmes fers dans la tour de Nantes, il fit le mesme traitement a un grand nombre d'autres Seigneurs, apparemment aussi coupables que lui de quelque crime ou il y eut de la apparence que ce n'estoient pas d'autres que ceux qui soutenoient le siege dans l'armée de Conan dans l'Eglise mesme de Redon changeant ainsi en une caverne de Brigans un lieu destiné pour offrir a dieu des sacrifices de louange. Ils souillerent ce Sanctuaire par des profanations horribles, & pour en rendre la reconciliation plus solennelle, jurerent aussi pour se faire delier, lever l'interdit dont on a parlé ci dessus, Hervé abbé de Redon accompagné de Guillaume prieur de l'abbaïe de St. Melaine fit en 1126 le voiage de Rome & porta au pape une lettre de Conan par laquelle il se plaignoit au St. Siege des desordres qui regnoient en Bretagne & le supplioit d'y mettre ordre. Le pape donna commission a Gerard Evesq d'angoulesme Legat & à Hildebert archevesq de Tours d'assembler un concile en Bretagne & d'animer les Evesques du pais a se servir contre les usurpateurs des biens de l'Eglise de tout l'autorité de leur ministere. Il permit aussi à l'abbé de Redon de faire reconcilier son Eglise par tels de prelats que bon lui semleroit, & d'assembler pour la ceremonie tel nombre qu'il le jugeroit à propos. Quand l'abbé de Redon fut de Retour, il disposa toutes choses pour cette grande feste, & l'on 1124 l'Eglise de son abbaie fut consacrée de nouveau un dimanche 23 d'octobre, qui estoit le mesme jour qu'elle avoit esté consacré pour la premiere fois. Hildebert archevesq de Tours fit la ceremonie assisté de Hamelin Evesq de Rennes de Donoal Evesq d'Alet, de Galo Evesq de Leon & de Robert Evesque de Quimper. Hervé abbé de St. Melaine, Gautier abbé de la Chaume & Simon abbé de St. Gildas des Bois s'y trouverent aussi avec le Duc de Bretagne & sa mere, Geffroi & Alain vicomtes de Porhoet, Even Sgr d'Elven, Jarnogon fils de Rion, Patern de Malestroit, Guerhenoc de Rieux, Savari de Dinan, Garsire de Rais, Geffroi de Chateaubrient Senebrun de Bain, Haimon de la Guerche, Raoul de Montfort & Olivier de Pontchateau que le Duc avoit fait mettre en liberté, peut etre à la priere de l'abbé de Redon qui l'avoit esté voir dans sa prison & a qui Olivier avoit promis, pour lui tenir lieu de reparation de tout le mal qu'il avoit fait à son abbaie de lui donner Ballac, une de ses terres. Il fut la parole quand il fut en liberté, & dés le lendemain de la ceremonie dont on vient de parler, il entra

dans L'Eglise en presence de plusieurs abbés & autres personnes
avoient assisté à la ceremonie du jour precedent, & s'arrestant devant
grand l'autel qui venoit d'estre Consacré, il se despouilla de la propre
La terre de Ballac pour en investir l'abbaie de Redon en prononça
ces paroles tout haut: Je Reconnois & Declare d'obeir d'obeir la benoiste
Olivier de Pontchateau fils de Jarnogon, de mapropre volonté
donne aujourdhui pour le salut de mes parens
le mien & celuy de mes freres, au Sauveur de monde & à son Eglise
de Redon que voici Le lieu qu'on appelle Ballac avec
ses dependances comme il a esté possedé par mes predecesseurs & par
moy mesme. J'en fais une aumone Libre & sans charges & je l'offre
cet autel de ma main pour en investir l'abbé Hervé & ses
Successeurs a jamais. on a rapporté ces paroles parce qu'elles sont
singulieres, & que l'on trouvera peu d'exemples ailleurs d'une sem-
-blable de cette sorte. Les amis d'olivier de pontchateau ne le laisserent
pas Longtems dans les Sentimens de moderation que il avoit fait paroistre
après Son chatiment, ils trouverent mieux leur conte à le voir dans
le desordre c'est pourquoi ils firent renaitre dans Son coeur le plus tost
qu'il fut possible Son ancienne inclination au brigandage: Cinq ans après
[redacted] que il fut Sorti de prison, saisi d'une troupe d'autres brigands
il entra sur une des terre de l'abbaïe de Redon, & ayant pillé tout
en païs ennemi, vendit sa proie & en consomma le prix & de tout
on eut beau le citer en justice pour reparer le tort qu'il avoit fait à l'Eglise
il mepris se moqua de toutes les plaintes des moines; enfin Privé
de nantes fut obligé de lancer Sur Lui les foudres de l'Eglise. Comme
Sier & indomtable qui ne craignoit rien s'étonna pourtant de ce coup,
pour Satisfaire les moines de Redon il leur donna une autre terre
en investir l'abbé Hervé il vint au bout de la chaussée de
& là a la ville de Redon il dit à l'abbé en presence de Rivallon
Roche, de Pierre fils d'Insan de malestroit, de Guenari de la
de Raoul de Severac, de Guenho de Gavezac, de Guill.me de Ro
& de grand nombre d'autres: pour obtenir l'absolution de l'oppres-
-sion que l'on a faite moy comme moi & pour satisfaire a l'abbé
de Redon dont j'ai injustement enlevé les biens, aussi bien que pour
Salut & la Conservation de mon corps & de mon ame, & pour le salut de mon
le mien de mes freres, je Olivier de pontchateau fils de Jar
rolon. f 24. donne a Herve abbé de Redon que voila par ma main
ma terre de Brenggen Libre & sans charges en perpetuelle aumone
pour lui & pour Ses Successeurs. Olivier estoit fils comme on l'a
vu de Jarnogon de pontchateau: mais il n'estoit pas l'aisné. Son
mm. 94 s'apelloit Daniel, & leur pere estoit fils d'un autre Daniel Surnom. 159
an. Le Riche fils d'un pauvre Jarnogon premier du nom l'on trouve une autre
Branche de pontchateau aussi ancienne que la branche aisnée. Elle
commence par un David qui vivoit dans le milieu du 13.e Siecle
& elle tomba par une Constance dans la maison de Blain vers l'an
1225 [redacted] après avoir vu de suite tout ce qui
regardoit olivier de pontchateau, il faut revenir a Redon. Les Evesques
assemblés pour la dedicace de l'autel & la reconciliation de l'Eglise, avant
de partir de celieu pour aller a Nantes tenir le Concile dont on a parlé

Liure 2 fol. 96 receuent la plainte de l'abbé de St Meen contre Raoul de Monfor qui usurpoit les droits de son abbaïe, & de St Jacut qu'il estoit autrefois parvenu presque reduite a rien par les violences. Il produisit devant l'assemblée tous ses titres en bonne forme, & l'archevesque ne pouvant rien faire de mieux, y fit mettre son sceau & les fit signer par les autres Evesques, & fulmina l'excommunication contre Raoul de Monfort & les autres usurpateurs des biens de ce monastere. Ensuite de quoi, a la priere de Conan, & de l'avis des Evesques de la province, l'archevesque avec ses suffragans se transporta à Nantes, pour y tenir le concile que le pape leur avoit donné ordre d'assembler pour reprimer quelques desordres & mauvaises coutumes de la Bretagne. Ces desreglemens & ces mauvaises coutumes estoient, les mariages incestueux, la succession hereditaire dans les benefices, le droit de bris, & celui de prendre la moitié des biens de celui des 2 mariés qui mourroit le premier. Le Duc assista au concile & se depouilla genereusement de ces cruels & pernicieux droits puis les peres de prononcer anatheme contre ceux qui voudroient en user dans la suite. les Evesques de tres lumieres leur firent un remerciment & prononcerent avec joie cet anatheme. pour les mariages incestueux, il fut ordonné que les Evesques dans leurs diocezes & les prestres dans leurs paroisses auroient soin de faire savoir au peuple que l'Eglise a ces mariages la en abomination, & l'on excita ceux qui contracteroient à l'avenir de semblables alliances, & l'on declara les enfans qui naitroient de ces mariages, illegitimes & incapables de succeder. pour empescher les successions hereditaires dans les benefices, il fut ordonné que l'on ne conferoit point les ordres aux enfans des prestres s'ils ne se faisoient auparavant chanoines reguliers ou Moines: quant a ceux qui estoient deja ordonnés, qu'ils ne pourroient servir les Eglises que leurs peres auroient desservies. Le Concile ne dura que trois jours. Hildebert envoya au pape le resultat de l'assemblée, & le pape asseura l'année suivante aux Evesques de la province de Tours pour les exhorter a tenir la main à l'execution de ce qui avoit esté arresté dans le concile de Nantes, ce qui fait voir que ces reglemens pouvoient ne pas regarder les seuls Bretons seulement. mais ils ne furent pas observés si exactement que l'on ne trouve encore vingt ans apres des gens qui regardoient le temporel de l'Eglise comme leur heritage propre. L'on voit dans le siecle suivant des Sgrs de Leon en possession du droit de bris. Ce que l'on a vu d'Olivier de Pontchateau & de Raoul de Montfort ne doit pas faire juger que le desordre fut si general en Bretagne que tous les Seigneurs s'occupassent egalement à depouiller l'Eglise; il y en avoit qui faisoient tout le contraire, ils se depouilloient eux mesmes pour l'enrichir. Tel fut Alain vicomte de Rohoet frere de Geffroy, & Bernard de Josselin. Il fonda cette abbaye un prieuré pour mairm.r a la porte de son Chateau de Redon qu'il avoit bati. Josselin son fils aîné, Daniel de Leniere & plusrs autres Seigneurs furent les temoins de sa pieté; ce fut a peu prés dans le mesme temps qu'il fonda celui de St Sulpice pour l'abbaïe de Redon. Il est parlé dans la fondation de Lepreux habitués sur les terres qu'il donne, & du droit de garde que les Sgrs exigeoient de leurs vassaux, c'est a dire de faire la garde dans leurs chateaux en tems de guerre. La femme d'Alain s'appelloit Villana, il en eut deux fils, Josselin, & Alain dont on parlera ailleurs. Girard Evesque d'Angoulesme ne s'estoit trouvé ni a la fameuse ceremonie de Redon ni au Concile de Nantes: mais l'année suivante pour satisfaire aux ordres

Lauet. Labbe fol. Edition. 1128

T. 264. 265 Ed. moderne.

Hom. f. ante 1.

1127

T. 159

innm. mais voy. V. Supra Leon.

du pape de ne lui laisser rien a souhaiter pour la reformation des abus & des dereglemens dont on lui avoit fait des plaintes, il assembla autre concile a Dol ou se trouverent Gelo Evesque de Leon & Rivallon Evesque de Tregueur, on ne sait point les noms des autres prelats, mais il y avoit beaucoup de monde. & tout ce qu'on sait de plus certain est que les Evesques ici assemblés confirmerent tout ce que Hervé de Leon avoit fait a marmoutier & investirent les moines des biens qui leur avoient été donnés l'un par la mitre de l'autre par sa croste. Il y a tout sujet de croire que ce concile se tint avant le 15 de mars & que ceux qui le composoient estoient les mesmes qui se trouverent a Nantes ce mesme jour avec Ledic & Salomon & Pierre abaillard abbé de St. Gildas de Ruis. Le comte Brice & sa femme Havoise avoient autrefois donné a l'abbaye de Ronceray l'Eglise ou chapelenie de St. Cyr & de Ste. Juliette, mais dans la suite elle avoit été usurpée par des prestres mariés qui en avoient fait leur heritage; & de pere en fils jusques a ce tems que le cornier de cette rue s'étoit defait d'un droit qu'il ne croyoit pas pouvoir posseder en bonne conscience. Le Duc accompagné de sa mere approuva une restitution si juste & remit l'abbaye de Ronceray en possession de cette Eglise. L'an 1128 en presence de Hildebert archevesque de Tours, d'Ulger d'angers, d'Hamelin E. de Rennes, de Gelo Evesque de Leon, de Gervais Ev. du Mans, & Pierre abaillard abbé de Ruis. Le Evesque d'angers ne se trouva point là, non plus que Brice Evesque d'angers; mais on les retrouve ensemble avec Gui, ulger &c. a la translation qui se fit la meme année du corps de St. Aubin dans l'abbaie d'angers qui porte son nom, le Duc retourna à Nantes & y fut spectateur de l'embrasement qui reduisit en cendres toute la ville & la plus grande partie des fauxbourgs. Ermengarde sa mere, La Duchesse Mathilde son epouse, Hamon de la Guerche, Geslin d'aurai, Guillaume Senéschal, maire de Campagne, Guillaume de Lohéac l'y accompagnoient. Depuis ce funeste accident le Duc passa quelques années a visiter par un sentiment de devotion les lieux celebres par la sainteté de ceux qui les avoient habités & les repaissoit par tout d'une liberalité digne de lui: l'abbaie de Fontevrault fut un des premiers lieux qu'il visita, sa mere l'accompagnoit en ce voiage. Il y trouva Mathilde d'anjou sa cousine, jeune princesse qui s'estoit rendue celebre a l'age de 13 ans, & qui depuis ce tems la n'avoit plus voulu d'autre Epoux que le fils de Dieu. Conan donna a Fontevrault en sa consideration & a la priere de Raoul de Grai pere de Robert l'an 1129. on ne sait point le detail de ses autres voyages jusqu'à l'an 1132. qu'il fonda l'abbaie de Nevent. Etant allant a Verzelai il passa par Tyron ou il confirma une donation faite en presence de Lamere, de Gerard de Lizon, de Rolland de Lizon, de Geslin d'aurai, de Raimon de la Guerche, de Mainfroi Senéschal de Rennes, de Jean de Gladio-regis, de Gohier de l'aumone, de Hugues de Sept fons, de Jean de Colhe, de Maimbeuf de Quenaudon, d'un Hamerie que l'on fait fils de Conan. S'il n'y a point de faute dans l'acte, il faut que ce Hamerie fut encore fort jeune, car en 1130 il n'avoit point passé ses premieres années. Avant ce tems la le Duc avoit fait un voyage en Irlande, pendant lequel il envoya quatre Religieux Moines de l'abbaie de l'aumone (c'est dans le diocese de Chartres) s'établir en Bretagne, [illegible]

Ronceray. 4

G E.

elb. 26.

cron. Sanct. Balud.

Bq.

G f.

ord. vit. l. 12

fontevr. 1129.

W. S. Gl

!!!!!
!!!!!
!!!!!
!!!!!
Il faut parler de ce Hamerie ailleurs

* voiez a la fin de ce cahier a cette marque une addition

planter Leur ordre qui estoit une reforme de celuy des Benoist. ils
S'adresserent a Baldric archevesq de Dol, qui les envoia a Geffroi
Boterel comte de Lamballe fils d'Estienne. Geffroi les receut avec
honneur Et après les avoir retenus quelque tems chez lui, Et les ayant mieux
que son pere fait la depense de les accueillir, quelui, Et les lui
adressa
estoit — le Comte Estienne plus touché que son fils de l'honneur qu'il
D'estre fondateur d'abbayes, les pria de demeurer avec lui Et
de choisir dans toutes ses terres Le lieu qui leur seroit le plus convenable
pour s'y establir. Raoul Evesq de Treguer témoigna pas
moins de joie de leur arrivée, il anima par ses discours enflammés à
contribuer a ce nouvel establissement. Les quatres cisterciens ne trouverent point de lieu plus propre pour s'y
establir que l'agréable solitude de plus-cous au bout de Begar, où il
y avoit déja un Ermite. Ils la demanderent au Comte qui la leur accorda
incontinent, Et en peu de tems ils y eurent basti une abbaïe qui
fut depuis apellée de Begar a cause de l'Ermite qu'ils y avoient
trouvé qui avoit nom Raoul; mais on apellot Begards. Le Calendrier
de Begar met cette fondation Le 10. de novembre de l'an 1130. Deux
autres moines de l'abbaïe de Savigni dans le diocese d'angers envoiés par
leur abbé Foulques, jetterent en 1132 les premiers fondemens de
L'abbaïe de Melleray dans Le Diocese de Nantes. Guidés par un pâtre
nommé Trivallon d'auvergni ils choisirent pour le lieu de leur demeure
un lieu dont l'abbaye a depuis tiré son nom et qui leur fut donné par
alain Sgr de Maisdon pere de Clarembaud Et d'olivier Et par
Haimon le Bigot aussi Sgr en partie de Maisdon pere de raien de
Maisdon. Dua femme de haimon le Bigot, raien son fils, La femme
de raien Et anne leur fille femme d'Joel de Rouge, Herve le moine
des Barres, Superbe femme d'alain de Maisdon Et Clarembaud
Son fils donnerent leur consentement aux donations de Haimon Et d'alain
Et Geffroi de Romillé, Teard de Grennaie, Vivien de Marré
avec fevrier Son frere en furent les témoins. Dix ans après
l'abbé de Savigni envoia des moines Et un abbé a Melleray. mais
l'Eglise ne fut consacrée qu'en 1183 un dimanche 7e. d'aout par
Robert Ev de Nantes Et Guihenoc Evesque de vannes, presens Bonabes de
Rougé, Geffroi abbé de melleray, Herve de Rustfine,
vivian de Marz, merlen de Mez Et son frere Hugues Et deux fils de
Bonabes Geffroi Et olivier. L'abbaïe de Relec dans le diocese de
Leon fut fondée selon du pas, la meme année que commença celle
de Melleray, l'an 1132 Le 25 de Juillet comme on le peut voir les
titres de cette abbaïe, on ne peut exactement ne dira pas ici qui en a esté le
fondateur. Il est assez difficile sans les avoir vus de savoir à qui l'on en
doit faire honneur, aux Sgrs de Leon ou a ceux de penthievre,
par Le Duc Alain fergent; Soit que ce fust lui ou l'on fait qui se fasse
defait de la propriété de ce chateau pour en gratifier quelque Sgr de leur
cour; on trouve un Seigneur particulier du nom de Blain dez l'an 1133.
Et l'on trouve en meme tems qu'il estoit Sgr Suzerain de quelques terres
du domaine des Sgrs de ce chateau. La terre de Ballac qui avoit esté
donnée a Redon par olivier de ce chateau estoit entierement ruinée

par ses guerres, & ne savoit de retraite qu'a des Larons Brigans, sans d'autres habitans fussent y vivre demeurer. Les moines s'adresserent Guegon Sgr de Blain Seigneur de grand & de reputation, prierent de confirmer La donation d'olivier de pont-chateau chasser les Brigans dont la terreur empeschoit qu'on ne pust trouver qui faire valoir la terre, & d'y adjouter quelquechose du sien. leur accorda genereusement toutes leur demandes, selon la coustume du tems, l'abbé des lieux qu'il donnoit, il lui envoia quelque partie de son hab a l'abbé, & quelque tems après, c'est a savoir L'an 1133 Hildebert archevesque de Tours & les Evesques ses suffragans etans pour y examiner quelques affaires Ecclesiastiques, l'abbé pria de consacrer l'autel de la chapelle des infirmes, & pour rendre la rie plus magnifique, il invita tous les grans Sgrs d'alentour de trouver. Guegon de Blain s'y rendit avec les autres, on le mena le chapitre où il renouvella ses dons, fut receu à la participa pieces de l'abbaie, & promit qu'il deffendroit pour mort ou ailleurs Dieu l'apelloit à cet estat. Ensuite de quoi on le mena à l'autel assis qu'il y offrit a Dieu ce qu'il venoit de donner aux hommes, & se servit a peu prés des mesmes paroles dont olivier de pont-ch s'estoit servi dans une occasion semblable. cela se passa le 5e. de fevrier. on ne sait point Les noms des Evesques qui assis a ce concile, ni des Barons qui accompagnerent Le Sgr de Bl

Preuves f. 24 v. addition page. 1er

Il se fit une autre assemblée d'Evesques & de Barons, le 5e de novembre (1135) ou conan reclama par ordre du pape quelques Eglises. Sa mort est quelle ils estoient si peu acoutumés qu'ils entreprirent de lui faire guerre en 1135 ou 1136. ils lui donnérent bataille auprés de

Mr. ms. Le Baud. 1136.

clos à Nantes avec lui; hagues arch. de Tours, hamon E de Nantes, mathieu Abbé des St florent St Robert abbé de Roüillon d'angers estoient de l'assemblée (cartul. de nantes f. 26)

procedé dont avoit usé Le Duc envers olivier de pont quelque juge les autres Barons avoit esté jugé la sans exemple; c'est ce qu'on a sujet de croire que ce n'estoit que pour se venger d'une seve quelle ils estoient si peu acoutumés qu'ils entreprirent de lui faire & conan la perdit. on ne trouve le detail de cette action que les Croniques fabuleuses de vitré mises au jour par pierre le Bau on y lit que les Sujets de Robert de vitré las de ses injustices portere leurs plaintes a Conan qui leur promit de chasser Robert; en venir a bout il brula du coté de chateau-giron, fit dire au Sgr de vitré par des gens instruits de la foreste que le Duc faisoit faire dans sa forest des machines pour assieger vitré Robert trop credule sortit avec ses gens pour aller dans la fore mettre en pieces rompre les machines que l'on préparoit contre lui, & pendant qu'il alloit d'un coté, Conan vint par l'autre le vendit maitre de la place, où il trouva Emme femme de Rob & ses enfans Robert, a qui il permit d'aller joindre les Sgrs de vitré. C'est ainsi que ces croniques racontent a broüille de cette guer voici comme elles racontent la suite: Robert se retira auprés du Sgr de fougeres dont il estoit parent a cause d'Ingoger de l'un des aieuls de Robert & de là fit la guerre a Conan; mais l'eut bientost chassé de cet lieu de refuge; il donna Gahard dépendit des forets de Rennes au Sgr. de fougeres pour l'obliger de chasser Robert qu'il fit incontinent, ensuite de quoi Robert se refugia successivem auprés de Juhel de Mayenne De Gui de Laval, d'ou le Duc trouva encore moien de le chasser en donnant a premier Constance sa jeune de ses filles dont il n'est parlé qu'en ce seul endroit) & à l'autre partie des depouilles de Robert. La derniere resource de ce malheureux

Seigneur fut Guillaume de la Guerche fils d'Emma sa femme
de Chauvigny Sgr.
avec le secours duquel il fit la guerre au duc pendant quelque tems.
Conan souffrant impatiemment de le voir si près de lui voulut
assiéger la Guerche, & pria le Comte d'Angers de venir en faire le
siège avec lui. Le Comte d'Angers se mit aussitôt en marche & Conan
marcha aussi de son côté pour se joindre à lui. Déjà le duc avoit
tendu ses pavillons au pont de Vilaine & le Comte étoit entre la
camp
Celle & Moustier. Robert de Vitré, André son fils, Guill. de la Guerche
Chevalier de Malestroit, Geudre de Robien & les Sgr. de Candé crurent
qu'il étoit à propos de ne pas laisser les 2 armées se joindre, & marchèrent
comte
contre Conan. Ils défirent entièrement son avantgarde, poursuivirent
jusqu'au pont; mirent le corps d'armée en fuite
& tuèrent la tête de Conan, celle de Roland de Dinan
Vicomte de Judicaël de Malestroit. Le Duc
Sgrs & le Comte au bruit de sa défaite se retira au plutôt du côté
(à la hâte jusqu'à
de Vitré. La chronique ajoute qu'Alain Evêque de Rennes fut pris
arrêté comme
en cette rencontre. Que Robert 9 ou 10 ans après prit dans
Vitré en 1132
la ville de Vitré par le moien d'un des habitans qui lui donna
Robert
Rome en cire l'empreinte des clefs de la ville. Il se rendit
après
maître encore de Vitré; & ayant ensuite vaincu dans la suite, que les Ducs de Bretagne ont
ou dans ce siècle des prétentions sur la terre de Vitré; mais on ne
trouve en effet aucunes prétentions spécifiées en aucun lieu. C'est pourquoi l'on
ne voit rien qui empêche de regarder comme des fables
les raisons que
Conan à
Vitré
circonstances que l'on vient de rapporter. on laisse à chacun la
liberté de tenir pour vraisemblables celles qu'il lui plaira, excepté
celle de la prise d'Alain Evêque de Rennes. Hamelin son prédéc.
ne mourut que l'an 1141: ainsi il est impossible
qu'Alain ait été Evêq de cette ville dès l'an 1135, à moins de dire
qu'il y eut eu 2 Evêques en même tems; mais il n'y en a point de
preuves. Hamelin avoit été abbé de St Aubin l'an 1119, de
après la mort de Marbodus il avoit été fait Evêque. Son
père s'appelloit Girard de Mortes, & lui même prenoit quelquefois
le surnom de Locaé. L'on a parlé de lui quand l'occasion s'en
présentoit c'est pourquoi l'on n'en dira pas davantage
pas cette moins Il paroit n'avoir
Ecclésiastique & ceux de Vitré par une juste prévention avoient autrefois
été l'Eglise de Notre dame aux chanoines qui la possédoient & qui scandalisoient le public par leur une vie très déreglée pour y mettre aux moines
de St Melaine; après la mort d'André de Vitré qui avoit fait ce changement à la
& de Marbodus qui l'avoit approuvé, les premiers possesseurs firent
tout leur
tous leurs efforts de chasser les moines à leur tour; mais ils eurent enfin
contraints de sortir encore une fois d'un lieu qui leur étoit si cher; Hamelin
par ordre du Pape & prié par les instances pieuses de Conan qui étoit
Sgr de Vitré
remit les
moines en possession de cette Eglise cette même année 1132 en présence de Conan,
de Brice Evêque de Nantes, des 2 archidiacres, du chantre, & de
dix autres chanoines de l'Eglise de Rennes parmi lesquels il y en a
du nom de Boschet, de St Ignace, de St Malaine, & de Hai.

Comme on n'aura plus d'occasion de parler de lui dans la suite, on
marquera ici qu'il mourut le 2 de février de l'an 1191. Alain fut
Evêq de Rennes après lui. La même disposition d'esprit qui avoit
porté Geffroi Boterel à demander des lettres à son père pour y faire venir la

Le pere dans la suite à ne vouloir pas que son pere eut seul la
gloire de fonder des abbaïes. La gloire que la fondation de celle de
avoit acquise au Sr pere, lui fit venir l'envie d'en bastir aussi
dans ses terres de son partage, pour montrer qu'il ne lui voulut ceder
rien. Il est aussi probable que ce fut autant par ce principe
que par un motif plus épuré qu'il establit des Religx de Cisteaux
auprés de Lamballe; on appella cette nouvelle abbaïe St Aubin
alb. Bl. de. 1137 des Bois, & l'on en met la fondation Le 3 de Fevrier de l'an 1137
Cron. ms. Go. Rivallon & Estienne ses fils tous deux Comtes de Lamballe
apres lui, & Geffroi Botherel 2de nom fils du 1er confirmerent de
la suite toutes les donations qu'il avoit faites & en firent de nouvelles.
on a vu ci dessus par l'exemple des Sgrs de maidon que l'honneur
de fonder des monasteres n'estoit pas reservé aux princes & aux Sgrs
premier rang; on va le voir encore par l'exemple des
Cr. ms. Sgrs de Dinan, de Landal & de montfort. Olivier de Dinan
ce nom, dans le mesme tems que le Comte de Lamballe establissoit
elig. de ceteaux a St aubin des bois, les establit a Boquien pres
Jugon. La terre de Jugon avoit esté autrefois dans la maison de
mais elle estoit tombée dans la famille de Dinan par ou elle estoit venue
mm. 28 v. Supra. Dinan d'olivier, ou par Canna son aieulle, K. Olivier y avoit déja fondé
un prieuré pour Maimontier l'an 1109. Le premier abbé de Boquien
fut Adonias frere de Guillaume Evesque de Treguer, mais ce pere
qui n'avoit consulté que la chair & le sang dans l'establissement de
fut contraint par sa mauvaise conduite de consentir peu de tems apres
a sa deposition. On mit à sa place un homme éclairé
& de bonnes moeurs. Le 8bre
Dans le mois d'aoust de la mesme année
1137 Gilduin fils de Hamon, avec l'agrément de sa femme
Ad. 2. & de ses enfans Jean & Hamon donna sa terre de la Hunaudaye
aux moines de Savigné pour y bastir une abbaïe de leur ordre
ver. v. 1. Geffroi archevesq de Dol Sgr de Gilduin Hamon consentit à cet establis-
G. P. ment, aussi bien que Guillaume de Milliac, Eleman de Perrien
Guiguen de Rives, Thomas Bouvier & Noga sa femme fille de
Guill. morel, qui avoient quelques droits sur partie de ce qui avoit
pretentions
donné par Hamon. Gilduin de Dol agréa aussi la fondation, &
Herve Taren l'un des Sgrs de la dependance du fondateur voulut estre
des
premiere victimes qui furent immolés a Dieu dans la nouvelle abbaïe.
Les temoins de son action furent outre le fondateur, L'archevesque le
Sgr de Dol, Geffroi Chapelain, Brient le moine, Benedic du
Chesne, Raoul de Combour, Bardoul de Spiniac & plusieurs
autres. Les descendans de ce Gilduin Hamon ont esté Sgrs de montfort &
Landal, mais le dernier il ne prend point de nom de terre; il se contente de se
nommer fils de Hamon; c'est tout ce que l'on en peut dire ici. Le
Xpo estoit trop porté par les conseils de sa mere aussi bien que de son
inclination particuliere a cette sorte de pieté que l'on faisoit consister
a faire du bien à l'Eglise, pour estre simple spectateur des
bonnes actions des autres, il fonda aussi deux abbaïes, Buzé &
Duparc anno 4 Rabulfi Epi corisop. Langonet; on parlera de Buzé dans la suite; Langonet est dans les
confins du diocese de Quimper, & l'on entre dans la suite des Religx
pour establir une autre abbaïe du mesme ordre de Cisteaux pres de

L'embouchure de la Riviere de Blavet qui porte maintenant le nom de S.t
maurice Son premier abbé. mais on en rasera en son lieu. L'abbaïe
de Lanvaux dans le Diocese de Vannes de même ordre, fut fondée l'année Suivante pour
des Religieux de même ordre par Alain de Lanvaux qualifié Baron par
ceux de qui l'on tient ce fait, mais on Sait que tous les grans Seig.rs
S'appelloient Barons dans le siecle dont il s'agit l'histoire. Conan
comme on l'a vû en Son lieu, eut appris que Sa mere, n'eut plutôt fermé les yeux
de Son pere qu'il abandonna le parti du Roi d'Angleterre pour Suivre le
Roi de france. Quand avec cela l'on considere qu'il n'est parlé de la
Duchesse Mathilde Sa femme que dans un acte passé à Rennes
dix ans après, qu'elle ne Se trouve jamais ailleurs avec le Duc Son
epoux, & que Hoel Son fils fut detourné par Conan, l'on ne
peut S'empescher de soupçonner des jugemens desavantageux de la conduite de
cette princesse, & de croire que ce fut la haine qu'il conçut pour la fille qui
l'obligea d'abandonner les interets du pere. Le dessein qu'il prit de laisser Sans
establissement un fils qu'il regardoit comme étranger obligea de chercher
pour Sa fille Berte un mari qui put maintenir Ses droits comme un frere qui
Selon les apparences ne manqueroit pas d'appui. Celui de tous qui lui parut
le plus propre a ce dessein fut alain le Noir Comte de Richemont, l'un
des fils d'Etienne Comte de penthievre. La proposition fut agréable
au Comte Etienne qui conçut dès ce moment l'esperance de voir un jour les
Dans le mariage la Souveraineté de Bretagne; comme l'avoit fait Conan Son
enfans de ce lit dont il Sortoit le chef. Il fut reuni Son fils & les noces furent
1235 celebrées avec toute la Satisfaction que l'on peut imaginer d'un
Vannes. coté par le Duc qui Se vangeoit d'une femme infidelle, & de l'autre pour
1138. Le Comte de Richemont & Son pere. Etienne devoit estre fort vieux, il
S'72. Semblait n'avoir tant vecu que pour venir a bout en concluant cette alliance
de ce que avoit fait les vœux du Comte Eudon Son pere; aussi passa-t-il peu de
tems après de cette vie à une meilleure: on pretend qu'il mourut
L'an 1137. Il est Sur que Son fils avoit epousé Berte avant 1138.
Son corps fut enterré dans La Cathedrale de S.t Brieuc. Sa mort fut Suivie
d'une guerre de 7 ans entre Ses trois fils Geffroi, alain le noir, de
Henri. Le dernier avoit toujours été attaché auprés de Son pere
Il lui Succeda aux terres de Treguer & de Guengamp Soit qu'il S'en fut
emparé a la mort de Son pere, Soit que Son frere en consideration de Son
attachement qu'il avoit toujours eu pour la personne lui eut données en
mourant. Geffroi Botterel ne Se contenta pas pretendit apparemment
de Son ancien partage, & alain le Noir trouvoit mauvais que Son puisné
fut mieux partagé que lui. mais après une guerre Si longue, les choses
resterent comme elles etoient au commencement; il est vrai que ce que
Le pere n'avoit pu faire, le fils en vint a bout. Conan 4 fils d'alain
le noir, aidé du vicomte de Rohan chassa de Treguer. alain fils de
Henri Henri depuis comme on le dira plus bas. Il est a croire que La guerre, des 3 freres Se termina
par un accord, & que ce qui la fit durer Si long tems ce fut que le Comte de
Richemont estoit Souvent obligé de repasser en Angleterre pour les affaires
de Son parti. Henri estoit mort Le 1.er jour de Decembre de l'an 1135 &
Le comte de Boulogne Etienne de Blois frere puiné de Thibaud, neveu
du Roi S'estoit emparé du Royaume au prejudice de Mathilde fille Legitime

gesta Steph. Regis

de Henri & femme de Geffroi comte d'Angers. parmi tous ceux qui avoient pris les armes pour lui, Le comte de Richemont se fit distinguer par la noblesse de son extraction & par l'ardeur de son courage pour la perte d'Estienne que par une cruauté qui le rendit la terreur de tous ses ennemis. Estienne fit donner la garde du Comté de Cornoaille qui avoit presque été enlevé par Renaud de Gourlainville fils naturel de Henri. l'on remarque encore aujourd'hui

ord. vit. gesta Steph

au bout de Dinan dans le pays d'Estienne d'un comte Herve d'Estienne, qui est peut-être un gr. de Leon. Geffroi Botherel fut

chron. norm Duch

ord. vit. Gesta Steph

mis dans le parti contraire avec Ranulfe comte de Chester fils d'un comte anglois que l'on ne nomme point, Jean Maréchal & grand nombre d'autres. Herve eut aussi en garde le château

divisa

Divise que Estienne acheta de la garnison qui y avoit mis un homme s'en estoit emparé pour son comte sans tenir ni pour Estienne ni pour

Matilde. Après qu'Estienne eut regné 5 ans, il fut pris à la bataille de Lincolne où [redacted] après avoir fait des actes de valeur; Le comte Alain pour venger son Roi par la prise du comte de Cestrie qui avoit commandé l'armée victorieuse lui dressa une embuscade; mais il y fut pris lui même; on l'enchaina comme une bête farouche, & on le jetta dans une prison obscure & malsaine où l'on prit plaisir à se venger de ses cruautés par des tourmens qui firent enfin perdre sa constance, abandonner la Cornoaille à Renaud

1141. comte qui il l'avoit donnée & faire hommage de ses terres au comte de Cestrie. Herve ne fut pas traité de même, car la reine

Le Maréchal de Dreux se contenta de le chasser de païs, après qu'assiegé fort long-temps dans Les faisans d'abandonner, il fut enfin contraint de se rendre à

Sim. Dunelm. W. Malmesbur. Alain avoit un neveu en angleterre qui fut blessé à mort dans une querelle avec les gens de l'Evesque de Salisberi; mais j'ignore le nom de ce neveu. Pierre de Quincé moine de Savigni estoit venu en angleterre [redacted] avant la prise d'Estienne fut d'un grand secours au comte de Richemont pour dans l'estat deplorable où l'avoit reduit la cruauté de ses ennemis; il se mesla de la medecine & par le secours de son art il lui rendit une parfaite & entiere santé. Il n'oublia jamais un bienfait si considerable; il ne se contenta pas d'avoir

Joval a york. t. 4 en sa consideration une abbaye en angleterre pour des Religieux de son ordre, il voulut encore que la Normandie & la Bretagne fussent témoins de sa reconnoissance; il donna de grands fiefs à l'abbaye

Sax. 19. fR. d'York cet heureux medecin, qui est par les conseils de la reine [illegible] de l'empereur. La prison d'Estienne ne fut pas longue. L'imperatrice le relascha pour ravoir le comte Robert son frere qui avoit été pris par ceux de Londres: ce ne fut pas apparemment le seul effet de sa bonté; il est à croire que le comte de Richemont fut délivré à peu près dans le même tems & qu'il prit cette occasion pour retourner en Bretagne faire la guerre à ses freres, à Henri pour lui oter le Cotentin, & à Geffroi pour le punir d'avoir été dans un parti contraire à celui d'Estienne. La guerre dura entre les 3 freres durant comme on l'a déjà dit jusqu'en

1144. Quelque interest qu'eut ensemble le Duc de Bretagne de prendre le parti pour soutenir son gendre, il ne paroist pas qu'il ait pris part à ces différens; du moins tout ce que l'on sait de lui n'a aucun rapport à la guerre. Il estoit à Rennes l'an 1139 il confirma les donations de ses

1139 ancêtres avoient faites à l'abbaie de St. Melaine, Henri de Fougeres fils

GS
nel. 6.
1140
GC.
fol 30.
1141.
nel. JGV.

d'aurai, le vicomte Bernard, Guillo fils de Rion, de Hamelin E. de Rennes y etoient avec lui. L'année suivante il estoit le 18 Octobre a Kperlé, avec Raoul Ev. de Quimper, Jeduael fils de Gormaelon morvan fils de Guegon, mathieu fils de fredor, Rongallon abbé Dulieu, & il remit a l'abbaie le droit que l'on apelloit la gouvière - fere des chiens. L'année d'après on le retrouve a Rennes faisant de nouvelles donations pagne de Gui Senefchal, de Rehel de Lancé, d'olivier d'Apigné de Guillo. de Castieres, de Bertillar de Sellan. Il y confirma la meme année un estallissement qu'il avoit fait dez l'age de 7 ans pendant qu'il estoit sous la tutelle de sa mere. Ermengarde avoit basti une chapelle sur

GX

une des tours de la ville, & Conan pour l'entretien de prestre qui la devoit avoit assigné des revenus suffisans desservir, lui ordonna de plus qu'il seroit commensal du Duc & de la duchesse quand la Cour seroit a Rennes. il donna dans la suite cette chapelle a l'abbaie

GY

de la Roe; Il y attribua cette année de nouveaux revenus par le conseil de sa mere, avec le agrément & de Guillaume qui venoit de succeder a Hamelin. Ce fut a peu prés dans le meme tems qu'il renouvela la fondation de l'abbaie de Buzé. L'on a vû cy dessus que la duchesse Ermengarde, avoit receu le voile des mains de Bernard abbé de Clairvaux qu'elle avoit fait un Voyage a Vezelai, dans le dessein d'aller

selon stes L'estat a Larré donné l'isle

; mais la reputation de Bernard abbé de Clairvaux estoit si grande que ne leur pas faire naitre l'envie de l'aller voir a Clairvaux qui n'est pas trop eloignée de Vezelai, jusqu'a la fin de sa vie pendant des 1ers moines de

selon stes de celle

Clairvaux les affligerent extrémement, ils n'avoient encore rien veu de semblable dans aucun des etats de piété qu'ils avoient visité jusques la; afin pour faire connoitre des gens d'une extraordinaires dans leur province, ils demanderent l'abbé qu'il leur donnat des Religieux de sa maison pour une abbaie qu'ils bastissoient en leur païs. L'abbé de Clairvaux leur accorda leur demande ce qu'ils demandoient, & Le Duc donna à ces Solitaires une

Bretagne

Isle dans le diocese de nantes entre le Lac de grand-lieu & la Riviere de Loire dans un lieu marécageux appellé Buzé; mais la gueure que l'on eut avec les Seigneurs voisins quelques années après retarda un peu l'avancement de la nouvelle abbaie parceque l'on avoit été obligé pour subvenir aux

gouverneur de leur avec

Isle avoit

allant en

necessités de l'etat de guerre aux temps propres d'oster aux moines une partie de ce qu'il leur avoit donné, en sorte qu'ils avoient eu besoin de toute l'austerité dont ils faisoient profession pour subsister dans ces tems de trouble & de desordre. L'abbé de Clairvaux informé de cette conduite avoit traité Conan de trompeur & d'infidelle & avoit adressé a l'abbé & aux moines de la nouvelle abbaie de revenir a Clairvaux dans la suite parceque le Duc ne leur avoit pas rendu ce que il leur avoit osté. Les choses estoient en cet estat lorsque l'abbé de Clairvaux vint en Bretagne pourvoir a cet l'abbaie de Buzé. Il fut etrangement surpris de l'estat deplorable ou il trouva cette maison, il traita le Duc de trompeur, d'homme sans honneur & sans parole & commanda a l'abbé & aux moines de Buzé de retourner a Clairvaux. Le Duc ne voulut pas souffrir qu'ils s'en allassent, Il employa pour flechir Bernard excuses, prieres, promesses — & sur tout la consideration de la Duchesse sa mere pour qui l'abbé de Clairvaux avoit beaucoup d'estime & qui s'interessoit autant que lui a l'affaire de Buzé. La crainte de chagriner une personne qui lui estoit si chere a cause de sa grande pieté, plus que toute autre consideration fit que l'abbé de Clairvaux consentit enfin que ses Religieux demeurassent a Buzé, mais il voulut pour s'assurer contre l'inconstance de Conan, qu'il dressat une seconde carte de fondation, & qu'il la fit plus authentique & plus ample que la premiere. Le Duc obeit avec joie, il adjusta des donations nouvelles aux premieres, & mit l'abbaie sous la protection

& des
des Sts Siege, de N. Evesqs de Nantes & de Vannes. cela se passa en
presence de Rotaudes E. de Vannes, d'Alain E. de Rennes, de Jean d'
de St malo, Mathieu E. de Nantes, de Rene abbé de Buzé, de Dagan
prevost de Bretagne & de Guill. des Ste aubin. Il y a quelques reflexions
a faire sur la rencontre de tous ces temoins. Il n'est pas sur qu'Ermengarde
garde accompagnast le duc en ce voiage. Il paroist par un extrait de
de la ste fondation de Buzé dont on parlera dans la suite, qu'Ermengarde a
esté voilée par Bernard abbé de Clairvaux avant que Foulques
eust esté fait Roi de Jerusalem, & que le Duc
de Lanz prés de Dijon, lui donna l'Isle de Caberon
Le Roi de Jerusalem fit venir la Duchesse en Syrie, ou elle
fontaine de Jacob. un monastere Elle revint en Bretagne peu de tems
& l'on ne peut concevoir d'autre raison d'un changement qui paroist incon-
stance, que les ravages que Baudouin Roi de Jerusalem
à Sidon & aux environs. le montre qu'Ermengarde a
basti auprés de la ville apparemment. resté dans cet voiage
& le fit obliga de quitter le palestine. Il est certain qu'elle estoit
de retour l'an 1135. elle y establit Nivard frere de l'abbé de Clairvaux
& Les moines de cette abbaie a Buzé le 28 jour de juin; mais on
parlera encore ailleurs de cet establissement. Brice predecesseur
d'Iterius vivoit encore l'an 1138 & Hamelin predecesseur d'Alain
ne mourut mesme qu'en 1141. d'où il s'ensuit que l'abbé de Clair-
vaux n'est venu à Nantes tout au plus tost que l'an 1141. il y a
mesme beaucoup d'apparence qu'il n'y vint qu'aprés l'an 1144.
parceque ce ne fut qu'aprés cette année-là, comme on le dira dans
la suite que les Evesques d'Alet se disent Evesques de St-
malo; comme on voit que l'Evesque Jean prend cette qualité, &
que la date de l'acte dont il s'agit n'est point une notice faite aprés la fondation
mais l'original mesme, il en faut conclure que ce voiage de l'abbé
de Clairvaux doit estre mis aprés l'an 1144. dans le tems qu'il pouvoit
voit la force pour aprescher la croisade. Il s'ensuivroit de là qu'on
devroit regarder comme un Conte le miracle qu'un des auteurs de sa
vie lui fait faire a Nantes, lors qu'il lui fait chasser avec des paroles
qui n'ont rien de conforme a celles de l'Eglise un incube qui abusoit
d'une Dame depuis 6 ans; parce qu'il fait faire ce miracle du
tems de Brice Ev. de Nantes, & que l'abbé de Clairvaux n'estoit en
Bret. que du tems d'Iterius. mais ce ne seroit pas une grande perte pour
l'Eglise quand on retrancheroit de la vie des Saints tous les miracles dont
ce n'est pas dans un livre de piece que l'on doit chercher des fables; & qui
se donne la liberté d'inventer des endroits merveilleux pour se tirer d'un
heros, se met en danger de rendre douteux tous les faits les plus certains
de son histoire. Il faut porter le mesme jugement de l'action attribuée
que cet auteur fait faire a l'abbé de Clairvaux contre Guillaume comte
de Poitiers & Gerard Ev. d'Angoulesme; car Gerard estoit mort l'an 1136
& le Comte en 1137. Cette action si hardie, n'est donc qu'un conte fait à
plaisir, puisque Bernard n'est revenu en Bretagne que Depuis
aprés Car mort de l'un & de l'autre, on ne parle plus d'Ermengarde
Depuis
aprés La 2e fondation de Buzé, il est a croire qu'elle mourut peu de
tems aprés. Elle estoit d'une taille mediocre pour la hauteur
& assez delicée: elle avoit le teint

Arnaldus L. 2 c. 6.

regni procurator Will. Typ. L. 17

1135

LIII

A GN
35
Nantes
26.27.28

Il se tint une autre assemblée d'Evesques & d'abbés à Nantes (deux ans a prés) Le 5 de novembre, ou Conan [illegible] par ordre du pape rendit a L'Evesque Brice [illegible] quelques Eglises qu'il avoit auparavant données a des moines qui lui avoient fait entendre qu'il valoit mieux qu'elles fussent possedées par eux que par des Ecclesiastiques de mauvaise vie. Ermengarde estoit a nantes avec lui ; L'assemblée estoit composée de Hugues archev. de Tours, de Hamelin Ev. de Rennes, de Mathieu abbe de St-Florent de Robert abbé de Toussaints d'angers & de grand nombre d'Ecclesiastiques. Elle estoit longue, fort grande, de mesme, les habits quelque pretieux dont elle fit profession n'avoient rien qui ne fut digne du rang qu'elle tenoit, L'or, & les pierreries brilloient dans sa coeffure, elle portoit la gorge aussi nüe que la loi de la mode l'exigeoit d'elle, elle portoit des colliers de perles, des chaines d'or des roses de Diamans, des fourures delicates, des etoffes rares ; mais si elle s'habilloit comme les Dames pr. soutenir la dignité de son rang, elle leur apprenoit par sa conduite qu'il n'y a rien de grand que Dieu, & que tout le reste n'est rien. Il seroit seulement a souhaiter qu'elle eut marqué plus de constance dans l'etat de vie qu'elle avoit une fois embrassé, Du fond de Fleury ou elle avoit fondé un Monastere elle passa dans l'ordre de Cisteaux ; de Bourgogne en Syrie, de Syrie en Bretagne. peut estre avoit-elle eu des raisons d'en user de la sorte qui nous sont inconnües ; on dit a Redon qu'elle s'y retira sur la fin de sa vie dans une maison avec des personnes de son sexe qui avoient renoncé au monde la Regle que l'on apelloit Beguines ; Enfin qu'elle fut enterrée dans L'abbaïe comme Alain Fergent son Epoux. Elle en avoit eu trois enfans d'Alain surnommé le jeune qui fut Duc apres son pere, Geffroi le Roux qui mourut en Syrie, & Hadwis ou Agnés qui fut mariée a Baudouin C. de Flandres surnommé La hache fils de Robert, dont elle fut separée a cause de parenté par le pape Pascal 2. [illegible]

Par L'histoire d'un homme illustre par la force de son eloquence & la nouveauté de son systeme, on a commencé a lire par celle d'un autre que ses malheurs ont pas rendu moins illustre. C'est de Pierre Abailard dont on veut parler. Il estoit d'un petit bourg apellé Palais qui n'est qu'a 3 ou 4 Lieues de Nantz ; Sa famille estoit noble Son pere s'apelloit Berenger, Sa mere avoit nom Lucie, il eut une soeur nommée Denise & des freres dont l'un s'apelloit Raoul. Son pere quoy chevalier & engagé a suivre les armes avoit dagoust pour les lettres, & les fit apprendre a tous ses enfans ; celui de tous qui fit de plus grans progrés dans L'estude fut Pierre Abailard L'aîné des enfans de Berenger, & la douceur qu'il y trouva lui fit renoncer generalement en faveur de ses freres tous les avantages de sa naissance, pour ne s'appliquer qu'a l'estude de la philosophie, l'on cultiva particulierement cette partie que l'on nomme la Dialectique ; aussi devint-il l'homme de son siecle qui savoit le mieux approfondir une question & pousser son adversaire a bout ; il apuit aussi les Langues & l'on voit par les ouvrages qu'il a laissés tant ceux qui sont imprimés, que ceux qui n'ont point encore vu le jour qu'il possedoit parfaitement les peres & L'Ecriture. Son premier maitre fut Roscelin, mais depuis qu'il se fut fait un nom & une reputation, Abailard oublia qu'il estoit son Disciple pour ne se souvenir que de son ennemi qu'il estoit ennemi de l'Eglise, & pour l'attaquer avec cette vigueur de

raisonnemens qu'il tenoit plus de la nature que de ses maitres. Il eut ensuite pour maitre Anselme de Laon, & puis il entendit à Paris Guill. de Champeaux qui fut depuis Evesque de Chalons & fut son ennemis declaré & abaillard. La cause de cette aversion fut la jalousie de maitre & le merite du disciple. abaillard alloit d'abord au fond de la question, & pour satisfaire aux difficultés qu'il proposoit, il falloit une suffisance qui estoit au dessus des forces des docteurs de cette ecole, toutes ces distinctions de la Dialectique qui ne veulent rien dire qui ne sont le plus souvent que une petition de principe, lui paroissoient ce qu'elles sont, des paroles, & peu de sens. Son maitre n'estoit pas le seul à qui Son merite fit ombrage, les plus anciens de ses condisciples s'en ressentirent pas moins que lui; pour un adversaire, il avoit mille envieux plus ils estoient y avoit de tems qu'ils s'appliquoient a l'estude, plus la honte qu'ils avoient de se voir devancer par un homme venu bien fait leur faisoit porter envie a la reputation. La conduite d'abaillard ne contribuoit pas peu à lui faire des ennemis; il prenoit plaisir a mocquer de ses adversaires, & tout jeune qu'il estoit il avoit l'ambition d'estre en maitre. en effet il alla bientot a Melun tenir ecole de Dialectique, malgré tous les efforts que fit Guillaume de Champeaux pour l'en empescher, & y fut bon, jusqu'a ce que la reputation d'estre establie sur les ruines de celle de son maitre, il transporta bientot son ecole a Corbeil. mais trop grande application pour l'estude l'ayant fait tomber dans une maladie qui l'obligea d'aller respirer l'air natal pour se remettre, il y demeura un peu de tems. Son maitre qui ne revint de sa retraite que quelque tems apres, ne fut pas plutot informé de son retour qu'il le fit revenir aupres de lui. L'absence d'abaillard le rendit plus cher à ses disciples, & leurs plaintes firent obligerent de retourner à Paris aussitot que sa santé fut retablie. il y trouva son maitre dans un estat different de celui où il l'avoit vu auparavant quant à l'habit il avoit pris celui des Chanoines reguliers; de reste c'estoit toujours le meme pour ce qui estoit de lui vouloir du mal; & il tenoit son ecole dans le Cloitre comme il l'avoit tenue dans le Siecle. abaillard attaqua sa doctrine sur les universaux, & l'obligea de se dedire, ce qui fut bien mortifiant pour un vieux docteur, aussi la reputation de Guillaume de Champeaux tomba-t-elle tout a fait apres ce coup, & celui qui avoit succedé dans l'Ecole de Paris a pierre abaillard & de professeur se rendit Ecolier. Guillaume de Champeaux ne put digerer un si sensible affront, il fit chasser cet infidelle disciple de Paris & lui donner sa chaire a un autre, ce qui obligea abaillard de retourner a Melun, d'où il ne revint a paris qu'apres que Guill. de champeaux cedant pour un tems aux murmures du public qui l'accusoient de n'avoir quitté le siecle qu'a demi, se fut retiré à la campagne. mais l'Ecole publique estant occupée par celui que Guillaume de champeaux avoit fait mettre à la place de l'ami d'abaillard, il s'establit hors de la ville sur le mont Ste Genevieve. Guill. de champeaux ne tarda gueres a revenir à paris comme pour soulager son disciple mais il lui fut plus de tort qu'il ne pensoit, il se vit en peu de tems abandonné de tout le monde, & contraint par depit de se faire moine. Le pere d'abaillard ayant embrassé la meme condition par des motifs plus épurés, le fils Sameron se disposoit a faire le meme sacrifice; cette conjoncture donna

1113

1113

aux derniers temps de sa vie
neves pour quelque tems a Seuil de Champeaux, parceque Abaillard
fut obligé de faire un voyage en Bretagne pour cette affaire. Il
pendant son absence Guillaume fut fait Evesque de Chalons,
Abaillard ayant alors 36 ans;
après avoir mis ordre aux affaires de sa famille
alla estudier en Theologie sous Anselme Adrien de l'Eglise de
Laon. c'estoit un homme qui avoit plus d'usage que de fonds, plus de
discours que de science. Abaillard en fut bientost degousté, negligea
de prendre ses leçons; & sur ce que quelques uns de ses condisciples lui
demanderent un jour ce qu'il lui semblot de la lecture des Livres
Saints, après leur il avoit repondu qu'il la regardoit comme la nourriture la plus
solide de l'ame mais qu'il s'estonnoit que pour les entendre
on eust besoin d'autre maistre que des Saints peres; il s'engagea
quelque impossibilité qu'ils y trouvassent, d'expliquer le lendemain
tel livre de l'Ecriture qu'ils le jugeroient a propos, sans autre secours
que le commentaire de tel pere de l'Eglise qu'ils lui marqueroient.
La proposition fut regardée comme temeraire; & il eut peu d'auditeurs
a sa premiere leçon; mais l'estonnement de ceux qui l'avoient entendu
s'aquiter de sa promesse avec un succés qui passa leur attente, en attira
la curiosité des autres, on le pria de continuer l'Exposition d'Ezechiel
qu'il avoit si heureusement commencée; il le fit avec un applaudissement
qui donna de la jalousie a son maistre, il craignoit, dit-on, que si
Abaillard tombot dans quelque erreur, on ne la lui attribuast, dans ce
n'estoit pas ce qu'il craignoit davantage. il craignoit la reputation de son
disciple s'obscurcist le sienne, comme cela ne manqua pas d'arriver. c'est
pourquoi il lui defendit de passer outre & de mettre fin a ses Leçons
qu'il faisoit sans autorité. Abaillard eut au grand regret de ses condis-
ciples, mais il se recompensa bientost de ce qu'il avoit perdu de ce costé là.
on lui donna la Chaire de paris dont on l'avoit chassé quelques années
auparavant; il y lia la lecture des gloses sur Ezechiel, & le nombre de
ses Disciples croissant de jour en jour avec sa reputation, il estoit en
estat de former comme premieres dignités de l'Eglise s'il eust pu n'aimer
toujours que l'estude & ses livres. mais un autre amour les lui fit perdre
sa fortune & sa reputation. Fulbert Chanoine de paris avoit une niece
fort jeune & assez belle, que les soins qu'il avoit eus de la faire instruire avoient rendu la premiere
fille de son siecle pour l'esprit & l'erudition. Abaillard qui estoit tout delicat pour
aimer celles qui font un metier de la prostitution de leur corps; & trop d'occupation
pour se prendre auprés des Dames tous les petits soins qui rendent un amant
maistre de leur coeur; d'ailleurs il estoit jeune, a son aise, bien fait & fort
presomptueux; il estoit impossible qu'il fust longtems sans maitresse. Heloïse
captiva son coeur (c'est le nom de cette fille dont on vient de parler) & le
pour avoir les moiens de lui découvrir ses feux sans que le public trouvast à
redire à ses assiduités auprés d'elle, il fit entorse par ses amis
d'estre receu en pension chez l'oncle d'Heloïse. Deux passions engagerent
Fulbert a recevoir Abaillard chez lui, l'avarice l'amour de l'argent & la
l'envie que il avoit de faire en sorte que rien ne manquast a l'instruction de sa
passion qu'il avoit de rendre sa niece la plus accomplie
Il pria son pensionaire d'[redacted] de lui aprendre tous les secrets
de la science qu'il professoit, & d'employer avec discretion toutes les heures de
jour & de la nuit qu'il pouvoit dérober a ses occupations. Heureusement

le Chanoine avoit quelque raison de ne se point defier d'Abaillard; il avoit La
estoit en reputation d'un homme chaste & moderé, & sa conduite
sans reproche. Il n'estoit pas moins sur de la vertu de sa niéce. Il
songe sur les yeux de l'un & de l'autre. Abaillard au lieu d'apprendre la philo-
a Sa maistresse ne lui apit que l'ardeur dont il Gruloit pour elle, & son
escoliere trop docile, trouve plus de gout a cette leçon qu'a toutes les autres
La faculté qu'ils avoient de se voir & d'estre ensemble a toutes les heures
jour & de la nuit, l'autorité que l'oncle avoit donné au maistre sur la
niece, & l'ardeur de leur amour reciproque les eut bientost rendus heu-
La vie de l'un & de l'autre avoit esté jusque-la également pure, plus le
plaisirs qu'ils gouteient ensemble estoient nouveaux, moins ils s'en pouvoient
rassasier. mais leurs amours ne purent estre si secrettes qu'ils ne l'estoient
imaginé. Les premiers qui s'en aperceurent furent les disciples d'Abaillard
Ce n'estoit plus le mesme, son esprit uniquement occupé de sa passion ne
produisoit plus rien de nouveau que des chants que toute la ville
Chantoit; son enthousiasme ce feu cette vivacité qu'il avoit auparavant
ne paroissoit plus que dans les chansons qu'il composoit sur ses amours.
Ses Leçons lui estoient à charge, & il cherchoit pour un tems pretexte
qu'il n'employoit pas auprés de sa maistresse. on avertit l'oncle d'Hé-
-loise du commerce d'Abaillard & de sa niece; mais il l'aimoit si passion-
-nement cette fille, qu'il n'invoqua rien croire jusqu'à ce qu'on les lui
eut fait voir ensemble. Alors la premiere fureur qu'il eut fut
-pesché de faire du bruit, il se contenta de faire sortir Abaillard de la mai-
peu de tems aprés Heloïse apit a son amant par une lettre, qu'il
quoit sa joie, qu'elle ne doutoit plus qu'il ne fust pere, & lui demanda
mesme tems quelles mesures il devoit prendre pour cette grossesse. Abaillard
Le parti de l'enlever une nuit & de l'envoier en Bretagne chez sa-
sœur, où elle accoucha d'un garçon qu'elle appella Astrolabe.
L'enlevement de la niece mit l'oncle au desespoir; il n'osoit cependant
maltraiter Abaillard, de peur que l'on n'usast de representailles sur sa niece
d'ailleurs Abaillard se tenoit sur ses gardes & se faisoit fort de n'avoir
rien a craindre de la fureur ressentiment. Cependant compatissant a la dou-
a la douleur de l'oncle il l'alla trouver, & aprés s'estre excusé sur la vio-
-lence de l'amour, il lui promit d'epouser sa niece quoi qu'elle fust Chanoine
Chanoine de Sens, a condition que l'on tiendroit le mariage secret, pour
menager sa reputation dans le monde. L'oncle y consentit, & pour cela
Le Philosophe
alla en Bretagne chez sa chere Heloïse. Mais l'amour est une subtile
qui les femmes sont plus fortes que les hommes, il ne faut pas s'estonner si
elles aiment ordinaire avec plus d'ardeur & plus de sincerité que leurs Heloïse
estoit de ce caractere; pendant qu'Abaillard n'aimoit peut-estre en elle que le plaisir
des Sens, elle aimoit en lui Abaillard mesme & elle l'aima de mesme
au dernier soupir de sa vie. Le seul rendre Abaillard heureux & content estoit son
unique ambition; elle n'eut refusé l'honneur d'estre mais Imperatrice
pour ne lui avoit rien en comparaison de celui d'estre l'amie de son
Cher Abaillard, & ce qui montre la grandeur & la perfection de son amour
pour lui, c'est qu'il fut toujours le mesme, aprés qu'Abaillard eut perdu
l'eut pu rendre agréable a une femme sensuelle. La proposition que
lui fit Abaillard de l'epouser, l'affligea extremement parce qu'elle
vit dans ce mariage la perte de sa reputation, & embarras d'un mesnage

Rob. de Torigni ap. D.

Chron. archiep. Senon. an. 1142.

GZ

l'arracheroit malgré lui d'entre les bras de la philosophie pour le plonger
dans des soins fort au dessous de son esprit : qu'il est plus doux de
derober les plaisirs, que d'en jouir avec une grande liberté ; qui le rend tout le sel
que sans cette Son estat de chanoine qui l'engageoit à dire le mariage,
lui interdit la profession de philosophe devoit encore l'en éloigner a cause de
l'incompatibilité qu'il y a entre l'estude & les soins du menage ; qu'il y
auroit plaisir honneur pour lui à la posseder comme Epouse legitime que
comme maitresse ; & que n'aiant rien que son bien, son
honneur & son avancement, ne devoit mieux se porter que le nom de
concubine & le voir honoré comme auparavant, que de porter celui d'E-
pouse, & le voir diminuer quelque chose de la gloire qu'il s'estoit acquise
dans le monde : Enfin que son oncle quelques paroles qu'il lui eust données
ne lui pardonneroit jamais, & n'auroit sans doute consenti à ce mariage
que pour se vanger de lui plus tôt Sacrement. Toutes raisons qui furent
inutiles auprés d'Abaillard. Il leur repliqua qu'il devoit cette justice à sa mai-
-tresse, que de l'épouser après l'avoir deshonorée ; & tout ce qu'elle put dire
au contraire furent avant de parler parties elle adjoûta en pleurant :
Je vous prie, mon cher, que cette perte commune ne nous cause
bientôt plus de douleur que nous n'avons eu de plaisirs. C'est une enfant
qui ne tardera gueres d'avoir son accroissement, aprés avoir recommandé
Le petit astralabe à Sa soeur il emmena secrettement Heloïse à
paris de peu de temps aprés son arrivée l'épousa en presence de Fulbert
& de quelques amis communs. La ceremonie faite Chacun tint le secret
de son côté et les amans ne se voioient même que rarement ; il y eut
que l'oncle qui effectivement de divulguer le mariage de
Sa niece. Il croioit pouvoir reparer par là, mais
elle ne trouvoit pas qu'il y eust honneur a ce qui n'en faisoit pas à son
cher Abaillard ; elle nioit le mariage avec autant d'obstination que son
oncle en apportoit a le vouloir rendre public. La liberté qu'elle prenoit de
le contredire lui attira quelques mauvais traitemens ; elle en avertit Abail-
-lard qui l'enleva une seconde fois de la maison de Fulbert & la fit entrer
chez les Religieuses d'Argenteuil, où le voile excepté, on l'habilla
tout comme l'une d'entr'elles. L'oncle & tous les parens se persuadérent
a ce coup qu'Abaillard les avoit trompés, & qu'il avoit trouvé ce moien
pour se defaire d'Heloïse, ils resolurent aussitôt d'exercer sur lui une cru-
elle vangeance ; ils gagnerent pour avenir a bout ils gagnérent un valet qui
le servoit, entra la nuit dans sa chambre & lui coupérent les parties qui
le rendoient homme ; cette action detestable commise chacun put la fuite, la
l'on ne put arrester que deux des criminels à qui on fit souffrir la même
peine & dont leur arracha les yeux. L'Evesque de Paris puissant de sa faveur, & Le
les autres, mais il ne pensoit pas prendre l'affaire fort a coeur, & Le
chagrin qu'en avoit Abaillard eut été capable de rendre sa guerison S. La
borné de son temperament ne l'eut sauvé ; Veritablement le chagrin qu'il
eut de ce cote la fut moderé d'une autre par les temoignages d'une douleur
profonde & sincere que tout le monde s'empressa de lui donner. Les écoliers
Il n'y eut personne qui ne donnat des larmes a
L'Evesque & les chanoines & de poser l'affaire a Rome ; mais un de ses

Seulement

mais l'en dissuada par plusieurs raisons dont la principale estoit
de l'avarice insatiable des ministres de cette cour. Helois à la
Pour lui le montrer par son amour par un effet, dont jeune qu'elle estoit, prit le voile en même
signal faveur à même jour qu'il prit l'habit à S.t Denis. après la
guerre de la Reine qu'on avoit sollicité de toutes parts de continuer ses leçons
l'abbé des moines dont il reprenoit hautement les déreglemens ne voulut
de peine a consentir qu'il se retirât dans une dépendance de l'abbaïe pour
satisfaire aux voeux du public. La joignant a l'estude de la philosophie
celle de l'écriture sainte, il entreprit philosophie sainte dont
qui charma tout le monde par sa nouveauté & dépeupla les autres
pour remplir la sienne. Le nombre de ses disciples estoit si grand
qu'ils avoient peine à se loger & que le païs ne pouvoit fournir la
nourriture necessaire. Tous les autres maitres irrités par la désertion
ecoliers entreprirent a Ballard sur le sujet de l'écriture, ils pretendirent
ne pouvoit pas sans autorité s'ingerer de découvrir les mysteres &
sollicitoient sans cesse les prelats d'interposer silence au nouveau
docteur. mais tous leurs efforts furent inutiles jusqu'a ce qu'abaillard
rendu public son traité de la trinité autrement apellé l'introduction
a la theologie. Il avoit composé cet ouvrage pour satisfaire à l'impor-
tunité de ses disciples qui lui representoient que la philosophie n'étoit
necessaire aux personnes de leur profession (La plus part estoient Ecclesiastiques
que pour les conduire a la Theologie, il n'estoit pas juste qu'ils apprissent
d'un autre que de lui ce que c'estoit que cette divine science à laquelle
ils preparoient; ils lui demandoient encore si les mysteres de notre foi
estoient au dessus de la raison humaine qu'on ne pust se servir du raison-
nement pour les faire comprendre aux fidelles ou pour confondre les
heretiques. pour les satisfaire sur les deux points il leur fit dans cet
Il a donner des raisons ouvrage un abregé de toute la theologie, mais il s'arresta davantage a
de nos mysteres raisonner sur le plus difficile de nos mystères, sur la distinction des
Il s'attacha surtout au plus difficile, personnes de la trinité, sur leur nature, & sur leur union dans
une seule substance. on peut dire avec justice que son livre explique
erudition profonde, que on possedoit parfaitement l'Ecriture, les saints
les prophanes, enfin, quelque liberté qu'il ait donné a la raison dans
Il voulut montrer que des matieres qui le surpassent autant que ce mystere-la, qu'il
pas si mépriser que n'est point écarté de la foi de l'Eglise. Ici comme dans le reste de sa vie
Guerric qui prétendoit il s'attira de son trop de hardiesse des persecutions. Alberic de Reims &
E. de Laon, qui le convainquit de lui dire Lotulfe Lombard ses anciens condisciples dans l'escole d'anselme de
que, il trouvoit un peu trop de hardiesse dans qui avoient porté dés lors anselme à lui defendre de continuer sur
le dessein qu'il propo- cation sur Ezechiel, avoient aprés la mort de Guill. de Champeaux
sait d'expliquer un peu de la raison la succedé a anselme a leur haine pour abaillard comme
mystere de la trinité. ils vouloient succeder seuls a leur reputation. L'approbation que
donna au livre d'abaillard ils virent avec une etrange chagrin que
le livre d'abaillard estoit entre les mains de tout le monde, & qu'il
fut jugé à Rome comme a Paris avec une approbation universelle
Il ne pouvoit souffrir ne purent plus longtems le triomphe d'un homme qu'ils regardoient
comme leur ennemi capital, ils parcoururent son livre dans le dessein
ils l'accuserent auprés de l'archev. de Reims

l'on entre en matiere de Theologie

sans autorité, de lire publiquement un livre qui n'estoit point approuvé du pape
& d'enseigner des erreurs capitales

d'y trouver quelques propositions dont ils peuvent leur faire des crimes.
Il n'y a point d'auteur dans le quel a l'aide d'un peu de mauvaise
foi l'on n'en puisse trouver aisément; aussi ne manquerent-ils pas de
decouvrir des heresies dans le livre d'abeillard. Ils en deferent
aussitost Le livre & l'auteur a l'archevesque de Reims & l'archevesque

Du 8 Juin 1121. ou 1122. Du tems que Calixte II tint un concile a Soissons, Conon Legat du S. Siege tint un concile a Soissons, auquel abaillard fut invité de venir & d'aporter avec lui son livre de la Trinité. Il y vint accompagné de quelques uns de ses disciples & pensa estre lapidé par la populace a qui ses adversaires avoient fait entendre qu'il disoit qu'il y avoit trois dieux, comme un autre Heretique qui avoit esté condamné dans la même ville 25 ou 26 ans auparavant. apres avoir esuité ce danger il presenta son livre au Legat & lui dit qu'il n'avoit jamais rien écrit qu'avec une entiere Soumission aux jugemens de l'Eglise, & qu'il en trouveroit la preuve dans son livre même s'il vouloit prendre la peine de l'ouvrir & qu'il estoit venu au Concile dans le dessein de corriger, d'effacer de changer, tout comme il plairoit à L'Eglise d'en ordonner. Conon fit donner le livre a L'archevesque & aux accusateurs afin qu'ils l'examinassent ensemble. Ils le feuilleterent assez pendant tout le tems du concile, sans y trouver rien de repréhensible, & n'en firent point de rapport. pendant ce tems la Abaillard enseignoit en public pour expliquer la doctrine de son livre & les auditeurs n'y trouvoient rien que d'orthodoxe. Ses adversaires meme semblerent approuver sa doctrine en le laissant en repos. Enfin L'un d'eux le vint trouver, & apres quelques discours qui ne marquoient que de l'honnêteté, il lui demanda comment il avoit osé avancer une proposition qu'il lui cite de son livre; Abaillard repondit qu'il lui en alloit rendre raison sur le champ s'il le souhaitoit a quoi l'autre repartit qu'il ne vouloit que des autorités & point de raisonnements. Abaillard aussitost lui fit voir dans le même livre un passage de S. Augustin dans les termes qui servoient de preuve a la même chose que l'on vouloit reprendre dans son livre; Le Docteur confus se retira menaçant abaillard que ni ses raisons ni ses autorités ne l'empescheroient pas d'estre declaré heretique. avant La derniere seance du Concile, l'archevesque, les ennemis d'Abaillard & quelques autres personnes s'assemblerent avec le Legat pour deliberer sur le sujet de son livre & de sa doctrine, & la plus part gardant un profond silence parceque'ils n'avoient rien de raisonable à dire, Geffroi Evesque de Chartres homme droit, de bon sens, & d'une veritable pieté considerable autant par son merite personel que par la dignité de son siege leur dit: vous savez, messieurs, a quel homme nous avons affaire, c'est un homme pour dire le vrai un motif qui a obscurci la gloire de ses maitres & des nôtres, c'est une vigne qui a etendu ses branches d'une mer a l'autre. Si vous le condamnez, sachez que son parti est nombreux, & que s'il ne manquera pas de gens qui prendront sa defense; & que votre procedé violent ne fera

qu'augmenter sa reputation & lui donner plus de vogue. Je suis d'avis qu'on ne le condamnât point. mais s'il faut absolument condamner, on ne peut pas lui refuser cette justice, de l'entendre dans ses deffences avant que de prononcer contre lui. A peine eut-il ces mots que les assistans se recrierent. Ô le sage conseil que nous donne celui-ci! comme si l'on ne connoissoit pas la subtilité de cet adversaire & qu'il n'y a personne qui ne reponde à tout par la force & la vigueur de ses raisonnemens captieux. Je suis donc de replique l'Evesque de Chartres, puisqu'il n'y a personne ici qui puisse se promettre de repondre a Abaillard, que l'abbé de St. Denis qui voila le remeine dans son monastere, & qu'aiant assemblé de ce lieu les plus habiles gens que l'on pourra trouver, on examine a fonds l'affaire que nous ne saurions decider ici. La proposition fut acceptée du Legat, qui se leva dans le moment pour aller celebrer la messe qui devoit preceder immediatement la derniere Session du Concile & le savoir par l'Evesque de Chartres a Abaillard le resultat de l'assemblée. mais ses adversaires firent entendre à l'archevesque de Reims que ce seroit un trop grand affront pour lui, qu'il ne falloit pas souffrir que cette affaire fust portée ailleurs, & qu'il y avoit de la honte pour la foi catholique de laisser échaper Abaillard. Ils allerent donc trouver ensemble le Legat & lui firent changer de sentiment, jusques a ce que le livre d'Abaillard sans autre examen seroit brulé, & lui reste pour toujours dans un autre monastere que celui de St. Denis. Ils disoient que c'en estoit assez pr condamner ce livre, qu'Abaillard estoit actuellement dans le lit publiquement sans qu'il eust été auparavant approuvé ni du pape ni de l'Eglise, & le Legat peu éclairé en matiere de Theologie s'en rapporta entierement a l'archevesque de Reims. L'Evesque de Chartres tout fondant en larmes fit savoir cette funeste resolution au malheureux Abaillard & l'exhorta a prendre pour le tout d'autant plus patiemment que la pluspart de ses ennemis estoit moins raisonable, & que le public lui feroit plus de justice sur une violence qui marquoit trop la passion & leur aveuglement; que pour la prison, c'estoit le desir du Legat d'en relascher la peine aux premiers jours. La messe finie, & tous les prelats assemblés, on apella pour Abaillard, & quand il se fut approché on lui ordonna de jetter son livre lui-meme au feu. il obeit & tous les gens des assistans gardoient un profond silence, quelqu'un de l'assemblée dit d'une voix basse: c'est avec justice qu'on brule ce livre, l'auteur y avoit dit qu'il n'y avoit que Dieu le pere qui fust tout puissant. Le Legat tout estonné repondit: cela n'est pas possible; il n'y a point d'homme qui ne sache le contraire, & la foi nous enseigne qu'il y a trois tout puissans. Sur quoi un maitre d'Ecole de la ville dit en riant ces paroles du Symbole de St. Athanase: & cependant il n'y a pas trois tout-puissans mais un seul tout puissant. L'archevesque de Reims confus pour le Legat dont un maitre d'Ecole venoit de faire voir l'ignorance, gronda le maitre & tascha de racommoder la proposition du Cardinal, après quoi l'on fit reciter a Abaillard le Symbole de St. Athanase. Apres il le lut les yeux pleins de larmes & la voix entrecoupée de sanglots. Ensuite on le livra à l'abbé de St. Medard

Voyez cy apres p. 117

afin qu'il l'enfermat pour toujours dans son monastere. Les moines de
Ce lieu lui temoignerent assez d'affection pour calmer sa douleur si elle
n'eust esté trop grande pour admettre aucune consolation. pendant qu'il
s'affligeoit par dev se laissoit aller à L'accablement de sa douleur, le public
lui rendoit justice en accusant la Cour de durté, de precipitation
d'aveuglement & de fureur. Chacun d'eux les ennemis d'Abailard reflechissoit la
faute sur quelqu'une autre; & le Legat detestant publiquement les principes
qui avoient fait agir les ennemis d'abailard, lui donna la liberté de retourner
en son monastere. une persecution nouvelle y devoit succeder a celle qu'il venoit
de souffrir a Soissons. En lisant le commentaire de Bede sur les actes des
apostres il y trouva que Denis L'areopagite avoit esté Evesque de Corinte
proposition qui donnoit lieu de douter si le S.t Denis dont on avoit les
reliques estoit celui des actes des apostres; parceque de l'aveu des moines
Leur patron avoit esté Evesque d'Athenes & non pas de Corinte, &
Selon Bede Denis L'areopagite avoit esté Ev. de Corinte; d'où il
s'ensuivoit que Le Denis des moines n'estoit pas L'areopagite.
Abailard ne put s'empescher de montrer ce passage à ses confreres &
d'en tirer toutes les inductions qu'il crut propres à les embarasser. Ils
repondirent à cela que Bede en avoit menti, & que s'il se trompoit
plus tost croire l'abbé Hilduin parceque s'avoit pris la peine d'aller en
Grece pour s'en informer sur les lieux mesmes. Surquoi Abailard pressé
par l'un d'eux de declarer lequel il tenoit, pour Hilduin ou pour
Bede, repondit qu'en preferant Bede à l'autre on ne feroit que suivre
Le sentiment de toute l'Eglise qui lui donnoit rang parmi les ecrivains
dont elle respectoit l'autorité, ce qu'elle ne faisoit pas à l'egard d'Hilduin.
aussitost ils lui reprocherent que ce n'estoit pas de ce jour là qu'il avoit com-
-mencé de montrer qu'il haïssoit leur monastere; mais qu'en mesme quelle
patron fust S.t Denis L'areopagite il sembloit envoier à toute la France
en lui ostant l'honneur de posseder un depost si precieux. Abailard leur
repondit qu'il ne nioit pas absolument que leur S.t Denis ne fust l'areopa-
-gite, mais qu'on devoit au moins s'en mettre peu en peine, & qu'il devoit leur
suffire que leur patron fust un grand S.t. Bien grand mal pour cette reponse
Sage & raisonable ne fut que les irrita davantage, ils coururent annoncer
a Leur abbé cette nouvelle; & l'abbé ravi d'avoir trouvé l'occasion de
se vanger d'un homme qui ne pouvoit entierement souffrir sa vie licentieuse, assem-
-bla Le chapitre & d'une Leur reprimande severe a Abailard, manacé
de se plaindre au Roi de l'injure qu'il faisoit à tout le Royaume, & comman-
da qu'on le gardast de pres en attendant que la Cour eust ordonné
de celui qu'il en faudroit faire. Abailard eut beau supplier que s'il estoit con-
-pable, on le chastiast selon la regle; on jugea l'affaire trop de consequence
pour suivre les Loix ordinaires. Il ne lui
Servit de rien d'ecrire sur ce sujet une lettre ou il faisoit voir que Bede
estoit contredit par l'histoire Ecclesiastique & par S.t Hieronime qui le
Denis de Corinte de celui d'Athenes & mettoient plus d'un siecle entre les deux.
L'abbé continua toujours de vouloir interesser le Roi dans cette affaire
& Abailard ne trouva point de party plus sur que la fuite. Il quitta
Le mont & s'enfuit sur les terres du Comte de Champagne dont il avoit
deja eprouvé La bienveillance & la protection. La Cour de
Sa retraite fut

L'abbé de St Denis.

Provins dans le [de St Ayoul] pays de Provins, dependant de Monstiers la celle. pendant qu'il
estoit l'abbé de St. Denis vint voir le C. de champagne a Provins ; abailard
se servit de l'occasion pour demander à l'abbé par le conseil qu'il
fust permis de se retirer ou bon lui sembleroit. L'abbé demanda du tems pour
y penser & répondit après avoir pris conseil des Religieux, qu'il ne
pouvoit accorder la demande d'abailard ; il considera sans doute qu'il ne seroit
pas fort honorable pour son abbaïe qu'abailard la quittast pour aller
une autre. mais il ne se contenta pas de ce refus ; il fit sommer abailard
de retourner a St. Denis & le menaça d'excommunication s'il refusoit d'obéir
& l'asseha d'intimider le prieur chez qui il s'estoit retiré. La mort de ce
Delivra bientost Abailard & son ami de l'embarras ou les mettoient tous
ces menaces. L'abbé Suger qui lui succeda fut plus favorable aux pas
d'abailard, parceque le grand Seneschal de france lui fit entendre qu'il
n'y avoit rien que de conforme a ses interets, & qu'un esprit aussi
difficile qu'abailard ne feroit que decrier l'abbaïe & fit de la peine à
l'abbé, si l'on s'obstinoit de le vouloir retenir par force. Dans le fond
Le conseil du Roi n'avoit autre chose en vüe que de profiter des desordres
de l'abbaïe qui en rendant les moines mepris ables dans le public, mettoient leurs biens à la disc
aussi leur entiere puissance moins redoutable,
des Seigneurs. & il estoit a craindre que Abailard ne remit l'ordre dans
cette maison s'il y restoit. Aussi ne voulurent ils aucune autre abbaïe ne
se parast de la depouille de celle de St. Denis ; Suger en declarant Abailard
quitte de l'obeissance qu'il lui devoit, mit cette condition dans la liberté qu'il
lui donna ; qu'il ne Soumettroit a aucune autre abbaïe. Il estoit croire
qu'abailard n'eut pas de peine a Souscrire a cette condition. Il se retira peu
de tems après dans une Solitude du diocese de Troies où il bastit une chapelle
Nogent sur Seine. dans un lieu qui lui fut donné. Il pretendoit y passer le reste de sa vie
avec un clerc Seulement ; mais le lieu de sa retraite aiant esté Sû, une multitude
prodigieuse d'escoliers s'y assembla de tous costés, & quittant les delices &
commodités d'une vie molle, se Soumit volontiers aux penibles exercices
d'une vie Solitaire & laborieuse pour profiter des Leçons d'un Si excellent maître.
Ils se bastirent eux mesmes des cabanes Sur le bord de la petite riviere d'Ardusson
& cultivoient eux mesmes la terre, de fournissoient à leur
grossiere toutes les necessités de la vie ne lui laissant aucun autre soin que celui
de vaquer a l'estude. Le nombre de ses Disciples s'augmentant tous les jours
La chapelle qu'abailard avoit bastie se trouva trop petite, on la jetta
terre, & ses Disciples mesmes en bastirent une plus grande de pierre & de chaux
qui fut dediée en l'honneur de la St. Trinité Sous le nom de Paraclet
ou de Consolateur, parceque abailard persecuté de tout le monde croioit
avoir trouvé dans ce lieu la consolation qui lui estoit si necessaire.
Il se trompa dans ses innocens projets ; sa vie devoit estre un tissu continuel
de traverses & de persecutions. La foule de ses auditeurs fit d'abord
qu'ils temoignoient pour lui & la haute estime ou l'avoient mis Son Savoir
& sa vertu, faisoient juger aux moins eclairés qu'il ne tenoit qu'à lui
de se faire chef d'un institut considerable, & l'on ne doutoit point que
fit aussi grand progrés qu'un grand nombre d'autres dont le nom, l'habit
& la regle s'estendoit depuis quelques années de province en province & de
Roiaume en Roiaume. La peur que purent avoir certaines gens que cela
n'arrivast, mais bien davantage la malice de ses anciens persecuteurs

leur suscitèrent de nouvelles persécutions. Ses ennemis se servirent pour le décrier de la langue de deux grands hommes que le monde regardoit alors comme deux apôtres Norbert abbé de [illegible] depuis archev. de Mayence & Bernard abbé de Clairvaux, on ne peut pas soupçonner de si grans hommes d'avoir eu autre chose en vûe que la gloire de Dieu & la vérité, mais trompés par les ennemis d'Abailard, ils ne le déchirèrent pas moins que si leur langue n'avoit été conduite que par l'envie la haine & l'esprit de vengeance. Le malheureux Abailard trembloit sans cesse; & il ne se tenoit aucun conseil, aucune assemblée extraordinaire qu'il ne s'imaginât que c'étoit à lui que l'on en vouloit. Il crut qu'il seroit plus en repos & plus en sureté dans la Basse Bretagne. L'abbé de St. Denis de Reuis étant mort, la communauté, du consentement du prince le demanda pour abbé à Suger, Suger y consentit, & Abailard crut en acceptant le gouvernement de cette abbaïe se soustraire à la persécution; mais il se trompa encore; La plus part des moines de Reuis vivoient dans un effroiable désordre, les Srs du païs en profitoient & se rendoient peu à peu maîtres des biens de l'abbaïe; du peu qui restoit aux moines la plus grande partie étoit dissipée en débauches, chacun s'en appropriant ce qu'il pouvoit pour entretenir sa concubine & ses enfans; pour comble d'embarras Abailard ignoroit la langue du païs. Il travailla longtems en vain à rétablir la regle & le bon ordre dans cette maison; les moines d'accord avec les usurpateurs pour perdre l'abbé, employèrent contre lui le fer & le poison. ce ne fut qu'après bien des années & des peines qu'il vint à bout de chasser les plus déreglés par ordre du pape & par sentence du Légat qui vint exprès en Bretagne & donna le jugement fut appuié de l'autorité du prince. Pendant ce tems de trouble & de guerre, il arriva que l'abbé Suger & les moines de Denis rentrèrent en possession du prieuré d'Argenteuil & en chassèrent les Religieuses. Abailard touché de compassion pour Heloïse lui offrit son ermitage du Paraclet; elle l'accepta avec joie & reconnoissance quoique le lieu fut pauvre & suffit à peine pour nourrir un homme, mais c'étoit un lieu bien cher pour elle puisqu'il avoit été bâti par Abailard. elle en prit possession & s'y renferma avec le peu de ses religieuses qui l'avoient voulu suivre. Son merite, sa reputation, la regularité de sa vie, eurent bientôt attiré les Srs du voisinage à contribuer à l'envi à l'établissement de cette nouvelle abbaye. Abailard de son côté quitta quelques fois la Bretagne pour venir assister Heloïse de ses conseils & de son crédit. Cette action toute juste & reguliere qu'elle étoit ne laissa pas de donner encore lieu à ses adversaires de le décrier comme un homme qui ne pouvoit ou bien se défaire de ses premiers égaremens. cela ne l'empêcha pas de s'appliquer comme auparavant à la conduite de cette maison pendant tout le tems qu'il put avoir donner. mais quand les affaires de son abbaïe le rappelloient souvent en Bretagne, il faisoit par lettres ce qu'il ne pouvoit faire en présence. on a encore la plus part de ces lettres & de celles qu'Heloïse lui écrivoit. on y trouve dans les unes & dans les autres un grand fonds de pieté, beaucoup d'onction, un grand usage des peres, & des auteurs profanes. La seule difference qu'il y a c'est qu'on remarque plus de retenue plus de solidité dans celles d'Abailard, & plus de clarté, plus d'eloquence, & plus

Lors de son gouvernement de l'état ou la [illegible] mais l'avoit réduit

depassion dans celles d'Heloïse. Abailard à sa priere fit une regle
pour Les Religieuse du Paraclet, dans laquelle on ne sait le quel on doit le plus admirer
de Leredition de l'auteur, ou de sa discretion. Delassé dit de son jeune
Il y establit a peu prés comme a Fontevrault un monastere double
de Religieuses & de moines sous un abbé avec toutes les precautions necessaires pour
fermer la bouche aux medisans ; mais on y remarqua cette difference que
L'abesse quoi que superieure a l'abbé pour ce qui regarde les biens temporels
doit lui doit obeissance dans tout le reste. Entre plus: autres points remar-
quables de cette regle, on peut y voir encore ceux-ci ; que l'abesse
ne parleroit à l'abbé que en presence de 2 ou trois Soeurs ; que
vierges consacrées porteroient une croix blanche sur leur voile noir ; que
l'une d'entr'elles autant qu'il se pourroit, auroit soin de garder
que l'abesse pour toute marque de distinction dans la Sepulture fut
ensevelie dans un cilice, au lieu que les autres le feroient dans leur habit de
Luit l'abesse & les religieuses de semaine pour servir, laveroient les pieds de la
Communauté Les Samedis ; qu'il n'y auroit sur les autels aucune autre croix
que le crucifix, & qu'on pourroit n'y mettre que la seule figure de la croix ;
que de tous les ornemens de l'Eglise, il n'y auroit de noir que les etoles & les
manipules Qu'on ne liroit dans le refectoire a l'office divin que le
nouveau testament L'Ecriture, que pour les expositions des peres on pour-
roit les lire au Refectoire & au chapitre ; qu'il se feroit une communion
generale trois fois L'an, a noel a pasque & à la pentecoste, & que
s'y preparer on se confesseroit trois jours auparavant, & l'on jeuneroit
3 jours au pain & a leau. Il [redacted] Du reste il
Suit la regle de S.t Benoist comme son modele excepté qu'il prescrit un ge-
que comme une restriction accommodée a l'infirmité du Sexe. Il
ecrit outre ce qu'il en avoit mis dans sa regle, il escrivit
une lettre particuliere aux Religieux du Paraclet pour les exhorter a l'ob-
& leur proposa l'Exemple de leur abesse qui Savoit Le Latin, le Grec
Lhebreu, la philosophie, l'Ecriture, les peres, les Conciles. Il leur
adressa encore un recueil de Sermons pour toutes les festes de l'année
pour estre lû a la communauté selon la pratique de ce tems-la. De
l'un de ceux-la qui est celui de S.t Jean Baptiste il y tasche en general
dont Le fondateur de Premontré qu'il accuse d'avoir
ressuscité un mort. C'est une calomnie que la posterité ne lui pardonnera jamais
Il s'exprima plus delicatement de l'abbé de Clairvaux. Bernard estimoit
voir les Religieuses du paraclet, y avoit esté receu selon son merite, & les tenoit
comme un ange Venu du ciel & comme un apostre, il les avoit exhortés à la
perseverance, & avoit avec joie que Dieu parloit a leur coeurs en mettant
sens que le son de sa voix frappoit leurs oreilles. il avoit trouvé une seule chose
à redire, c'est que l'oraison dominicale que l'on disoit au
paraclet n'estoit pas tout a fait semblable a celle que l'on disoit dans toute
De L'Eglise, & qu'au lieu de dire nostre pain de tous les jours, on y disoit
nostre pain Supersubstantiel c'est a dire dont la Substance est toute celeste.
Heloïse lui disoit raisons, il n'en parut point touché. Cela l'obligea
d'en avertir Abailard qui estoit absent. Abailard ecrivit aussitost à l'abbé
De Clairvaux pour la defense de la nouveauté qui lui avoit deplu. Il prouva
que le mot grec qui repond au quotidianum de latin signifie ce qui est
mis au lieu de ce mot, mais il se trompe avec bien d'autres, & ce mot

Ep. 8

Ep. 5. p. 294

p. Gill. de 1138

p. 189

p. 189

702
-134
c

dans un sens qui n'est pas fort eloigné de celui de la vulgate, signifie ce que l'on demande aujourd'hui pour demain. Le reste de sa lettre est employé a prouver a l'abbé de Clairvaux qu'il ne doit pas trouver mauvais que l'on observe au paraclet quelques coutumes particulieres, & il le lui prouve par un argument pris de la conduite de l'ordre de Cisteaux. Vous voulez, dit-il, que l'on ait cette indulgence pour vous; de ne pas trouver mauvais que vous fassiez l'office autrement que le reste de l'Eglise; souffrez aussi que nous ayons dans le notre quelque chose qui ne soit pas en usage ailleurs. au reste changer un mot dans le Later n'est pas avoir rejetté tout les hymnes de l'Eglise pour en composer un petit nombre de nouvelles, ce n'est pas avoir retranché de l'office toutes les prieres & tous les Suffrages qui se disent apres l'oraison Dominicale; ce n'est pas avoir aboli toutes les processions de l'Eglise, ce n'est pas avoir effacé le Credo de notre office, ce n'est pas avoir retenu l'alleluia dans des lieux ou tout le reste de l'Eglise les supprime pour marquer sa douleur, Il n'est pas juste que vous soyez inexorable sur une nouveauté de si peu de consequence, pendant que l'on ne vous inquiete point sur tant d'autres que vous avez introduites. Il estoit croire que l'abbé de Clairvaux prit en bonne part ce qu'Abailard lui avoit ecrit. S'il lui vouloit du mal il n'en vouloit proprement qu'au fantôme d'orgueil, de babil, & d'erreur qu'Albéric & les autres ennemis d'Abailard avoient substitué dans l'esprit de ce saint abbé a la place du veritable Abailard. mechantes dispositions s'augmenterent beaucoup quand Guillaume qui venoit de se desfaire de l'abbaïe des Trois Chiorri pour vivre dans la solitude & dans la contemplation s'avisa de faire un recueil des erreurs d'Abailard & de l'adresser a l'abbé de Clairvaux & a Geffroi Evêque de Chartres, comme les seuls qui fussent capables de defendre la foi catolique contre un homme qui semblait avoir envie de la renverser entierement. Geffroi de Chartres estoit ami d'Abailard, il est à croire que cette denonciation fut suivie de sa mort, qui arriva l'an 1138 car il n'auroit pas manqué d'etouffer des etincelles qui alloient causer un nouvel incendie. L'abbé de Clairvaux Loua donc Guillaume de ses soins, & lui demanda une entrevüe pour examiner quelles mesures l'on prendroit pour secourir l'Eglise. Le resultat fut apparemment que Bernard denonceroit les erreurs d'Abailard au Pape. C'est ce qu'il fit par une lettre fort longue & fort passionnée. Le Zele ardent qui l'animoit pour les interets de l'Eglise ne peut lui fournir des termes assez forts pour exprimer la haine qu'il avoit pour un homme qu'il en regardoit comme l'ennemi capital. ceux de fou, d'extravagant, de sacrilege, de pire qu'arius, de demi-heretique n'exprimoient pas encore toute l'horreur qu'il en avoit le Pape renvoia apparemment l'affaire au concile qui se devoit tenir a Sens. pour l'abbé de Clairvaux, il est a croire qu'il se contentoit de ce qu'il avoit fait à Rome; il lui suffisoit meme qu'il ne vint que malgré lui au concile; il n'en fut pas de meme d'Abailard noirci par des ecrits calomnieux dans une matiere aussi delicate & aussi grande consequence que la foi, il ne put se dispenser d'implorer la protection du Roi & des prelats, & de demander que son accusateur comparut au concile pour soutenir son accusation contre lui. L'archev. de Sens en avoit averti l'abbé de Clairvaux à sa priere, & l'abbé de Clairvaux fit savoir aux Evêques qui devoient se trouver au concile qu'il s'y rendroit aussi, les priant de faire voir en cette occasion qu'ils aimoient la verité. Il dit dans la lettre qu'il ecrivit au Pape après le Concile qu'il y vint sans preparation l'on peut croire qu'Abailard y vint de meme, lui qui parloit avec une grande facilité & surprenante

q' Bibl. Cist. 1138

2. opera S. Bern. 649

q' 189

q' 187

Le concile se tint après la feste de la Pentecoste l'an 1149 : il estoit composé de Samson archev. de Reims, de Jozelin Evesque de Soissons, de Guill. de Chalons d'Alvise d'Arras & de quelques abbés : Le Roi y voulut assister en personne & honora de sa presence. Il y vint encore de tous costés tout ce qu'il y avoit de personnes considerables dans la profession des lettres. L'abbé de Clairvaux dans sa lettre au Pape n'a raconté que ce qui se passa dans la seance contr'Abailard, mais un des disciples d'Abailard nous a conservé la memoire du reste ; il est vrai que son recit est rempli de railleurs & peu serieux, mais le Lecteur judicieux sait bien a quoi s'en tenir. Il dit qu'un jour après le repas on apporta le livre d'Abailard & qu'on le donna a lire a un jeune homme qui avoit la voix belle & propre a cela pendant que les prelats buvoient a la ronde ; que peu de tems après ils s'endormirent tous & que le lecteur s'arrestant sur un endroit qu'il n'entendoit pas, s'ecria a haute voix pour leur demander : Le condamnez-vous ? A quoi s'eveillant en sursaut ils repondirent : nous le condamnons. que c'estoit ainsi qu'ils examinoient la doctrine d'Abailard ; que pendant tout le tems du Concile l'abbé de Clairvaux declamoit en public contre Abailard & le recommandoit aux prieres de fidelles. Enfin que pour commencer la dernière seance qui fut a Condamner Abailard, un des prelats fit cette harangue. mes freres, l'interest de la religion vous oblige a secourir l'Eglise dans le peril qui la menace aujourd'hui. Que la foi ne chancele point en vous, que l'oeil de la colombe ne soit point obscurci par la soie de l'infidelité. Vous savez que toutes les autres vertus nous seruiront de rien si celle de la foi nous manque, comme dit fort bien S.t Paul : Quand je parlerois toutes les langues des hommes & des anges, tout cela ne me servira de rien si je n'avois pas la charité. Cette application ridicule fit confusion à tous les confreres ; mais pour revenir a la lettre de l'abbé de Clairvaux il dit : qu'Abailard estant present, on produisit un extrait de ses livres & que dans le moment que l'on en commença la lecture il sortit de l'assemblée & en appella au Pape, qu'on ne laissa pas de passer outre, & que la seule consideration de son apel empescha que sa personne ne fust condamnée comme sa doctrine. Othon de Frisingen qui a esté moine de Clairvaux dans le mesme tems, dit que ce qui porta Abailard a cet apel fut une emotion populaire & que ce fut ce qui l'obligea de se retirer & de s'interjetter apel au S.t Siege. Il avoit sujet de craindre que les predications de l'abbé de Clairvaux ne fissent attirer sur sa teste le malheur qu'il avoit eu tant de peine a eviter au concile de Soissons. L'extrait qui fut lu contre lui contenoit 14 articles dont quelques uns estoient tirés de son introduction à la theologie d'autres de son exposition sur l'Epitre aux Romains, d'autres de ses reponses aux problemes d'Heloïse, d'autres de quelques ouvrages que l'on n'a plus, ou mesme qui n'estoient pas de lui, en quoi l'on ne put assez detester la mauvaise foi de ceux qui avoient fait ces extraits au saint abbé de Clairvaux. L'accusation capitale estoit d'erreur sur la trinité, mais les plus scrupuleux Theologiens d'aujourd'hui ne trouveront rien que de catolique dans la plupart des — autres articles estoient ou faussement imputés, ou mal entendus. Il y en avoit peu qui fussent de lui & absolument condamnables, encore n'estoient-ils de peu de consequence & lui estoient echapés par inadvertance. quand il seroit tombé en quelque erreur legere, pourroit-on douter de la conversion de son cœur à l'egard de la doctrine de l'Eglise ? & falloit-il pour cela s'acharner sur un homme dont le savoir estoit

Berengarius Scholasticus

p. 22

p. 20

l. 23

Jan. 3

AB

a toute L'Eglise si la malice de ses ennemis ne lui eust envié cet avantage.
L'abbé de Clairvaux prit soin de prevenir le piege contre Abailard, il escrivit
encore aux cardinaux amis de son adversaire, qu'en defendant Abailard
ils defendroient Arius, Pelage & Nestorius; & au cardinal Yves qui
avoit esté chan. de S. Victor, qu'Abailard estoit un moine sans regle, un
prelat sans application, Jean baptiste au dehors Hierosme au dedans,
un moine qui n'avoit de moine rien que le nom & l'habit. Toutes lettres
ou l'on reconnoist l'esprit d'Alberic ancien ennemi d'Abailard & l'un
des meilleurs amis de l'abbé de Clairvaux. qui l'avoit nommé autrefois
au pape pour l'Evesché de Chalons dans le tems qu'il avoit resusé
cette dignité. Le pape sans attendre qu'Abailard se presentast de pour-
suivit son apel, confirma la sentence du conc. de Sens, condamna de plus
Abailard, & lui imposa silence pour toujours. ce coup lui fit perdre
courage, & l'abbé de Clairvaux tout radouci quand il eut vû l'Eglise
vangée & la foi catolique hors de peril, (ce il revint)
l'abbé de Cisteaux qui le trouva dans l'abbaïe de Cluni trouva bon que
l'abbé de Cisteaux alla parler de paix & de reconciliation a Abailard dans
l'abbaïe de Cluni, pierre le venerable se mit de la partie pour le porter a faire
p. 22 genereusement une action si crestienne; Abailard se laissa persuader, alla
trouver l'abbé de Clairvaux, se reconmoda avec lui, fit une espece de
retractation sous le nom d'apologie, & promit d'oster de ses livres
p. 20. ce qui n'estoit pas tout a fait conforme a la doctrine de l'Eglise. pierre le vene-
rable de son coté obtint la grace de la reconciliation du pape & le retint chez
lui a Cluni, le reconcilia avec le St Siege, lui donna le premier rang dans son
p. 23. monastere. Ce fut dans la maison de Cluni qu'Abailard passa les dernieres années de sa vie dans le repos qu'il
n'avoit pu trouver jusqu'alors. pierre le ven. donne de grands eloges a sa vertu
Louant sur tout son humilité profonde, sa modestie, son amour pour la retraite
& le silence. Il l'envoia sur la fin de sa vie pour quelques affaires de
Dole Chalons sur Saone. il y mourut le 21 d'avril l'an 1142 le 63 de son age
Son corps fut enterré dans le mesme lieu, mais pierre le venerable le fit ensuite
enlever de la pour l'envoier au Paraclet a Heloise le recevoit avec
tous les sentimens de douleur & de tendresse que l'on peut s'imaginer. elle
elle mourut 20 ans apres & voulut estre enterrée dans le mesme tombeau ou
Mai Jeu. 1163 elle avoit fait mettre Abailard. Elle avoit recommandé ses fils pierre
astralabe a l'abbé de Cluni & l'avoit prié de lui procurer quelque prebende
& l'abbé de Cluni lui avoit promis d'employer son credit pour cela. cependant on
ne put pas asseurer si ce fut lui qui lui procura la canonicat de nantes dont on le
trouve en possession vers l'an 1750.
Buré. 2. Telles ont esté les aventures d'Abailard qui a le premier scolastiquement parlé, traité de la Trinité
ha. dans tous les ouvrages qui sont imprimés, l'a fait entrer dans le recueil de l'Ecriture,
des peres & des conciles sur toutes les matieres de la Theologie pour
& contre, & ce livre s'apelle Sic & non c'est a dire le oui & le non.
l'on prevoit que c'est la que le maitre des sentences a pris la meilleure partie
de ses preuves, comme il a pris le dessein & l'ordre des matieres dans Ban-
dinus, Il y a encore au mont St. michel un commentaire d'Abailard
Sur les 1.rs chap. de la on n'est pas entré dans le detail des accusations que l'on a
formées contre lui, parceque cela auroit esté trop long; on pourra le faire ensuite
en mettant tout les ecrits qu'il a publiés. les archevesques de tours avoient
quelque sujet de se plaindre que le St. Siege eut accordé le pallium a Baldric
& pareillement a Geffroi son successeur evesques de Dol; le pape Lucius
pour leur rendre justice declara l'an 1144 que ils devoient leur estre soumis
& pour donner plus d'autorité a sa declaration, investit Hugues archev. de Tours
avec un baston de bois couvert d'une lame de plomb.

1144 de la soumission des Ev. de Dol & de ceux de Treguer & des Bretons qui le reconnoissoient encore pour Metropolitain. Le lieu & l'occasion demandent que l'on rapporte ici succinctement tout ce qui s'est passé entre les archev. de Tours & les Ev. de Dol depuis l'an 1094 ou environ que Roland E. de Dol eut obtenu du pape urbain 2 le pallium par surprise. L'archev. de Tours sceut au pape de quelle maniere Roland l'avoit trompé; le pape sans rompre ce qu'il avoit fait, se contenta d'ordonner qu'après lui les Evesques de Dol n'auroient plus le pallium. Dans le concile de clermont qu'il tint en suite après avoir entendu les raisons des 2 parties, il declara que l'Egl. de Dol devoit reconoitre Tours pour sa metropole. Après Roland, Galdric abbé de Bourgueil natif de meun sur loire fut Ev de Dol par Girard Ev. d'Angoul. Legat du St Siege de Gascogne qui lui donna le pallium. // après la mort de Galdric Gefroi lui succeda l'an 1132 Son nom se trouve dans la lettre d'Innocent 3 dont il a parlé ailleurs que Gefroi avoit reçu le pallium, mais il n'estoit point marqué de quel pape il l'avoit reçu. Cependant quelque apparence que l'on trouve à l'affaire de la metropole fut encore agitée de nouveau sous Innocent 2. qui donna ordre à Gefroi Ev. de Chartres de la terminer; mais de Dol // Supplia le pape de la terminer lui mesme; le pape renvoya l'affaire à l'archev. de Tours; mais avant que d'avoir jugé cette grande affaire Innocent mourut & Lucius lui succeda. La Sentence qu'il prononça fut telle qu'on vient de la dire; il fut savoir aux Gefroi Boterel Comte de Lamballe & à Henri son frere C. de Tregues & de St Brieuc pour les prier de ne trouver pas mauvais que le St Siege rendit justice à qui il appartenoit & de permettre que les Ev. de Dol, de Tregues & de St Brieuc reconnussent l'archev. de Tours pr. leur metropolitain. Il escrivit de mesme aux Ev. de Tregues & de St Brieuc pour leur faire savoir le jugement qu'il avoit rendu en faveur de l'Egl de Tours & pr. les obliger de se soumettre de ce qu'ils avoient fait à l'Ev. de Dol. Il eut cependant cette consideration pour Gefroi, de lui conserver l'usage du pallium. Ulger Ev. d'Angers & Jean Ev. d'Alet assisterent à ce jugement. on dira la suite de ce long procés quand on parlera de la Sentence definitive d'Innocent 3. L'accommodement des trois freres de Penthievre fut bientost suivi de la mort d'Alain noir l'aîné de tous qui fut tué par Conan & comte de Richemont. Il mourut l'an 1146 en Bretagne après avoir confirmé à l'abbaye de Melaine La fondation sur celle de St Sauveur de Quimperlé que son frere leur avoit attribuée. Son frere Henri, le Duc son beau pere, Raoul Evesq de Quimper, Ev. de Leon, La comtesse Berte, Gefroi de Corron, Raoul pot, Albert d'Loheac, Gefroi Chancelier d'Alain l'accompagnoient à Quimper quand il fut cette confirmation. Il avoit dessein, s'il eust vescu plus longtems, de retablir la dignité Royale en Bretagne, mais il ne lui eust peut estre pas esté facile d'en venir à bout. Après la mort d'Alain noir Conan prit la qualité de Comte de Richemont comme heritier de Conan son petit fils, car il n'y avoit point d'autre droit. Il assembla les Barons de Bretagne la mesme année à St Sulpice; l'affaire qu'il leur proposa devoit estre de consequence puisqu'il y fit venir Ermengarde mesme. Henri de Fougeres, Rolland de Rais, & Guillaume des St Etienne. Il est nommé cependant tout ce que l'on sait de cette assemblée c'est qu'il y donna Beaulieu au St Florent de Saumur en consideration

1147 Dol

1148

Jan. B

Ep. 13.

HC

1146.

cron. Britt. 41
cron. mr Ruys.
Cr. ms.
Ep. V.

Il fleurit un Eustache Berte, qui fut depuis Duc de Bret.
Il y eut plusieurs comtes de Boulogne portant ce nom
H. 74
HM.
parlera dans la suite

HD.

Ep. I. 10.
Le pape Il honore le Metropolitain de Tours dans les lettres de la Legation de l'Ev. d'Angoulesme-
Etab. Tur. HE. HF

Il protege d'ordinaire les moines contre les seculiers
2 après plus. conciles inutiles à Saumur avaunes, au mois d'aout 3 fois, à poitiers pr. ce sujet.

Celestin qui succeda à Innocent 2. HH
Celestin mourut avant que d'avoir terminé le procés des Eveques

Il prés de confirmer les donations faites par les predecesseurs de ce prince

1147 Eudon de Creablé moine de cette abbaïe, fils de Haimon. peut-estre
Iorbe y delibera-t-on sur la nouvelle croisade ; de moins on voit que l'année suivante
Les Bretons furent de la partie pour aller en palestine combattre les Sarazins ; mais ni eux
ni les autres ne remportérent pas beaucoup de gloire de cette expedition. Depuis ce
temps la, on ne trouve plus que deux actions de conan dont la derniere ne
lui fit pas non plus beaucoup d'honneur : Il confirma l'an 1148.
1148 a l'abbaïe de Savigné la possession de tous les biens qu'elle avoit dans
les terres de sa dépendance, à la priere d'alain le. de Rennes de la presence
Sav. 10. de Rolland de Rais, de Guillt de la Guerche, de Geffroi le vieil & de
B2 quelques autres ; Et en mourant il declara Hoel fils de sa femme, qui
avoit jusques la passé pour le sien. après une declaration comme celle-la qui
Lobin. 1180 lassoit la guerre civile à la Bretagne, il mourut le 17e de Septembre agé de
t. i. 59 ans. Berte après la mort d'alain le noir avoit epousé Eudon vicomte
Morm. 162 de Porhoet fils de Geffroi vicomte de Joselin. ceux de Rennes, en consideration
de sa femme le reconnurent pour Duc de Bretagne. ceux de Quimper de
ceux de nantes en useront autrement, ceux-la reconnurent Hoel pour
Duc de Bretagne du moins jusqu'à l'an 1152, & ceux-ci qui aspiroient
Sp. 13. depuis longtems à l'honneur d'avoir encore des comtes particuliers s'attacherent
H N. au mesme Hoel qui avoit esté elevé à Nantes : La tache dont Conan vouloit
v. ms- de flestrir sa naissance ne les embarassa point, ils avoient esté longtems
Lyslay gouvernés par des comtes bastards. mais Hoel quelque fort que fust son parti, & quelque
repondit point à l'affection qu'avoient pour lui les Leurs avoient
bon droit qu'il eust, fit voir par une conduite molle sans conduite & sans
vigueur que si Conan avoit eu tort de le deshériter sur des soupçons dont
le public n'estoit pas obligé de le croire, il avoit eu quelque raison de le
juger indigne de gouverner la Bretagne. on ne trouve de lui qu'un combat
ou qu'il fut vaincu, dont on parlera dans la suite ; & quelques donations
en faveur de l'Eglise qui n'ont peut-estre pas empesché un ancien croniqueur
de dire de lui qu'il n'avoit rien fait de bon. cependant comme d'autres pour-
ront en porter un jugement contraire, on parlera de ses donations quand
l'occasion s'en presentera. Le jour mesme qu'il fut reconnu pour Duc de Bret.
à nantes, il abolit la coutume ancienne mais injuste qu'avoient les Ducs de
s'emparer des biens des Evesques à leur mort, & declara qu'à la reserve de
ce que l'Evesque auroit donné lui mesme avant que de mourir, tout le reste
appartiendroit à l'Evesque futur. Au commencement
de la mesme année Albert Ev. d'Ostie & Legat du S. Siege s'estoit trouvé à
Nantes avec Hugues archev. de Roüen, il y avoit fait la translation des
reliques des SS. martyrs Donatien & Rogatien ; mais il est à croire que
ce n'estoit pas l'unique dessein qui l'avoit amené en Bretagne. La secte d'Eon
de l'Estoille y faisoit d'etranges dégats, dont peut-estre le Pape l'avoit il
envoié à nantes pour s'informer des desordres de ces fanatiques & pour
les en faire son rapport au Concile qui se devoit tenir à Reims pendant le
Careme. Eon de l'Estoile estoit un gentilhomme du pais de Loudeac
dont l'esprit grossier & stupide gasté par la recherche des Secrets de la magie
s'estoit fait un Systeme de religion dont l'extravagance devoit fait plus de
compassion que de peine à l'Eglise, si ces homme fou & ridicule n'eust
pas joint le brigandage & la cruauté à l'extravagance. un auteur qui
a escrit presque dans le mesme tems l'accuse de magie, & d'avoir eu par
le ministere des demons, or, argent, vetemens precieux, chevaux
oiseaux, viandes delicates, enfin tout ce qui peut contenter un homme
ambitieux & sensuel. mais on n'adjoute pas maintenant beaucoup de

de soi à toutes les accusations de sortilege & de magie. & s'il est vrai que
vivoient en brigandage rien ne manquoit a l'extravagance Eon, ni a ceux de sa suite, (Eon)
qu'il fallut avec eux les Eglises & les monasteres, & puis se retirer dans les
forets où il prenoit plaisir a se parer des depouilles de l'Eglise aux
aux yeux des siens & des étrangers. Le nombre de ses sectateurs etoit
Leur retraite ordinaire etoit dans les forets de Brecilien; le Dioc.
de St. malo fut principalement infesté de ces heretiques
de ces hipocondriaques; car leur heresie semble plustost l'effet d'une
qu'une erreur de raisonnement. Eon pour avoir peut-etre entendu dire quelq.
fois dans les exorcismes per eum qui venturus est par celui qui
doit venir, s'imagina que c'etoit de lui dont on parloit, confondant
Eum avec Eon a cause de la prononciation qui en etoit semblable.
Sur ce fondement il se persuada qu'il etoit le juge des vivans & des morts
& qu'il les jugeroit tous un jour; ne trouvant plus rien que de grand après
un fondement si magnifique, il donna a chacun de ses sectateurs du nom
d'anges, de puissances spirituelles, apellant l'un La Sagesse, l'autre
Le jugement, ainsi du reste. après avoir échapé pendant quelq.
années toutes ses provinces, & toujours échapé a ceux qui le vouloient
il fut pris par l'archevesq de Reims avec les plus chers de ses disciples
& presenté au Concile. il avoit en main un bas bon fourchu; quand
on lui eut demandé ce que vouloit dire cette forme extraordinaire de
il repondit: ces 2 pointes qui regardent le Ciel, signifient que
Dieu maitre des 2 tiers du monde m'a cedé le troisieme; & si je
fournois ces 2 pointes en bas, les 2 tiers du monde seroient a moi
& je n'en laisserois qu'un tiers a Dieu. Les plus serieux ne purent
eschaper de rire, on le fit retirer pour ne pas perdre le tems à entendre
des extravagances. Ses disciples ne lui cedoient point en extravagance &
folie, on ne put jamais leur oster de la teste leurs impertinentes resveries
peut-etre ne les eut-on traités qu'en insensés s'ils n'eussent fait quelque
Rob. de mont. d'une infinité de sacrileges; on les condamna au feu. Le
anselm. Gembl. Eon fut condamné a une prison perpetuelle à La suite de l'Archev.
de Reims; mais on l'enferma pour executer la sentence, mais il
mourut peu de tems après. on vit dans la mort de ses disciples quelq.
Dieu a quelquefois les martyrs comme la verité. pas un d'eux ne
des marques de repentir; & celui qui l'apelloit le jugement, l'avoit
si bien perdu qu'il ne cessa de menacer les juges & les bourreaux
commander a la terre de s'ouvrir pour les engloutir tout-vivans
Will. newbrig. a ce que la violence des flames ne lui eut fait perdre la parole
on ne sait plus aucune de ces fanatiques
dans cette foret de Brecilien
mais quelques-uns
qu'on croit avoir
existé dans
le Diocese de
St. Malo
quel'on donne comme
au zele de Jean
de la Grille qui en
etoit Evesq.

L'on n'a point parlé d'un voiage qu'il a fait a Angers pour voir
Comte Geffroi & l'Imperatrice Matilde, parce qu'on ignore en quelle
il le fit. tout ce que l'on en sait de reste c'est qu'accompagné du Comte
l'imperatrice il alla faire ses devotions a St. Nicolas, & donna
Daurau à l'abbaïe comme son ayeul l'avoit deja donné a l'Abbaïe
& y fit d'autres donations en presence de Daniel de Mont-chau
d'Eudon de la Roche Bernard, de Geffroi d'Ancenis, de Brien
de Vaude & de plus autres. Hoel avoit une fille du nom de Leg
on ne sait que la premiere lettre O. il la consacra le 13 du mois
d'aoust de l'année suivante a Dieu & lui donna pour sa subsistance
pour celles qui voudroient l'accompagner dans sa retraite, sa maison
des coets sur le bord de la Loire au dessous de Nantes. L'Eglise des
Coets etoit deja de la dependence de l'abbaïe de St. Sulpice des
l'an 1146. Hoel voulut que le nouveau monastere fut aussi soumis
qu'il etablit dans cette maison

1149.

coets. 1.
HP

vers 2 de la meme abbaie . Brice Ev de Nantes , Salomon Ev de Leon &
Les Evq. d'orgeres, K. de Rezé, de Goulaine, & de machecou furent les temoins
du sacrifice de Sa fille . L'abbaie de St Sulpice , comme on l'a dit ailleurs
avoit esté fondée par Les Soins de Raoul de la Fustaie moine de St
Joüin & compagnon de Robert d'Arbrissel dont il avoit imité
l'institut dans l'establissement de son abbaie. Des Ermites comme lui
~~Sous le nom de Condonats~~ avoient leur habitation auprès du monastere des
Religieuses , leur administroient les Sacremens, en recevoient toutes les
necessités de la vie ; Ils estoient en assez grand nombre pour faire commu-
nauté ; cet establissement a duré pour le moins jusqu'a la fin
du 14e Siecle, on voit encore de ces moines a St Sulpice sous le nom
De Condonats . mais Robert d'arbrissel n'estoit pas le premier inventeur
d'une institution si sainte ; elle estoit necessaire a l'affermissement De sexe
Le monastere de Loc-maria de Quimper fondé par Alain cagnard & dom
Sa fille Hodierne fut abesse, estoit gouverné pour le temporel & les dehors par
un abbé & des moines : Il n'y a point de doute, qu'ils ne fussent soumis aux
abbesses du moins pour leur rendre compte de revenu, puisque c'estoit aux abbesses que
les donations se faisoient. Ce monastere fut donné dans la Suite à St
Sulpice par Conan, Ermengarde, & Matilde sa fille a l'abbaïe de St
Sulpice pendant que Raoul estoit encore en vie . ce ne fut pas la seule
donation que ce Zele Directeur fit en faveur à ses religieuses ; il leur avoit fait
donner La fontaine St Martin dans le marais par Foulques C. d'Anjou & sa
femme Eremburge , & le prieuré de la fougeraie en Poitou par Guill. E
de Poitiers, Elles avoient de grandes dependances dans les dioceses de Nantes,
de Rennes, de Vannes, de Quimper & de St Malo . La mon. avoit eté
bati avant l'an 1114. La premiere abesse fut appellée Marie, on ignore
quelle estoit fille d'Etienne Roi d'angleterre, elle gouverna la maison
jusqu'en 1156 mais on ne sait pas quand elle en prit le gouvernement.
Selon d'Argentré à l'exemple de St Sulpice on establit aussi des Ermites aux
Coets pour diriger les religieuses : Il estoit juste que les dependances refle-
chissent au chef. Henri Sgr de Fougeres fils de Raoul de Fougeres
fut suivi l'année d'après d'un autre qui a vécu par moins de cent ans. Henri
Sgr de Fougeres fils de Raoul de Fougeres, après avoir
confirmé les donations de plus. Sgrs de sa dependance, comme de Geffroi de
la forest, de Raoul fils de Gaien, de Roger le voier, de Hamelin de la
Roelle & de ses enfans, de Guille. Candart de Beauce, de Hamelin
de Louvigné, de Raoul de Boulosc & de ses peres, de Hervé de Li-
nieres, de Raoul des marches. Juhel cordon, Roger le voier, Thebaud
de Champeaux, Juhel d'arderne, Hervé fils de Thebaud, & Raoul
de Fougeres fils de Henri firent les temoins de son renoncement. Olive sa
femme lui avoit auparavant donné la permission de se faire moine,
en presence de Raoul, Frangal & Guill. Benfans, de Gautier d'Illon
Abbé de Rillé, de Guille de Monhaol & de Jean de Morelaut Chanoines
de meme Lieu, & de la plus part des Sgrs de la dependance de Fougeres.
Olive estoit fille de Conte Etienne, elle epousa en 2es noces Guill. de
St Jean qui prit soin de l'Duation de Guillaume 3. fils de Henri, 2
qui fut surnommé L'angevin, & qui Duc Conan fils de Berte donna
dans la Suite la terre de Montmorot. Henri avoit du bien en angleterre
comme il paroit par les donations qu'il a faites à l'abbaïe de Rillé. un
autre Henri, comte de Penthievre dont il a esté parlé ci-dessus epousa l'année

Evq. 19.
BM 23.
Evq. 21. 22.
1150.
Evq. 36.
BM 24
Evq. 89. BM
Evq. 88.
Evq. 19.
Evq. 9.

Le 19. de septbre

1151 mm. 227 Hu. — Suivante a Mayenne Mathilde fille de Jean Comte de Vendosme en presence d'Engelbaud archeves. de Tours, de Josthe E. de St. Brieuc Guillaume Ev. de Treguer, qui donna en cette occasion l'abbaïe de St. Sauveur de Guingamp prieuré a l'abbé de marm.r. mais celui de St. melaine a [redacted] et entendre que Guingamp Lisivarde au Comte Henri ce dont estoit une dependance de son abbaïe, et qu'on ne pouvoit sans injustice le donner a une autre; et Henri [illegible] reconnut, par acte, l'abbaïe de St. melaine en possession de St. Estide et de St. Sauveur de Guingamp l'année d'après, en faisant cependant consentir que l'abbé de St. Melaine que l'on mettroit un abbé a Guingamp, qui seroit pris de la communauté de St. melaine, et qui reconnoitroit l'abbé pour son Superieur. Cette fut de conserver les droits que portoit l'abbé de St. melaine a establir les conditions; du reste il n'avoit point la vaine ambition de se procurer de nouvelles dependances, comme on le pratiquoit dans l'establissement de l'abbaïe de St. de montfort. Guillt. Sg. de montfort obtint de lui la mesme année la permission de bastir une abbaïe dans [illegible] de la paroisse de Bede qui appartenoit a St. Melaine, l'abbé ne se retint aucun droit sur la nouvelle abbaïe, que 12 pieces d'argent monn. de Rennes par an. du reste il declara qu'il ne vouloit pretendre aucune autre jurisdiction. Le Sg. de montfort mit des chanoines reguliers dans cette abbaïe, Bernard qui avoit esté son chapelain en fut le premier abbé. Le 4.e jour de mai Geffroi le plus jeune des enfans de Guillt. mit la premiere pierre, Raoul qui estoit l'aisné mit la 2.e; Guillt. posa la 3.e et Amicia sa femme la 4.e: quatre ans après Jean E. de St. malo consacra le grand autel le 16. jour d'octobre et l'année suivante Guillt. prit l'habit dans l'abbaïe dont il estoit le fondateur et y mourut. Il avoit donné des biens aux chanoines reguliers en Monfort, Gael, Iglenhac Monterfi, Bedé, Breal et St. Gillac. Son pere estoit sans doute Raoul de montfort qui s'est rendu si illustre par ses belles actions dans les guerres de Normandie. Amicia sa femme estoit Sœur d'Eudon qui se mit en commerce de ce fait la Bretagne reconnoit pour Duc, il en eut 2 fils Raoul qui mourut l'an 1162. et Geffroi qui continua la posterité des Sgrs de montfort. Guillaume avoit plusieurs freres, c'est peut estre l'un d'eux nommé alain, et qui prend la qualité de vicomte de montfort qui signe avec Geffroi E. de St. Brieuc, Jean E. de St. malo, Judicael de malestroit et Jacques et alain freres du Comte Eudon. a la fondation de l'abbaïe de Lantenac faite par le mesme Eudon, dans le temps apparemment qu'il estoit comme gardien et possesseur de la qualité de Duc de Bretagne mais ce temps ne pouvoit pas durer encore longtemps. Berte offendue qu'Eudon tenoit a l'egard de Conan, qu'il sembloit vouloir toujours eloigner du gouvernement, se tint avec le Comte de Nantes qui voulut bien donner cet appui au Comte Eudon reconnoissant en quelque sorte la superiorité de Berte, comme il paroit par la donation qu'il fit de villeneufve a Bude, qu'il fit confirmer par sa Sœur l'an 1153. on ne peut attribuer qu'à un changement la resolution que prit Eudon l'année suivante de faire au comte de nantes plus rude guerre qu'à l'ordinaire; il assemble donc toutes ses troupes et marche comme lui, passa la Loire à Rezé le 16 d'octobre pres de l'embouchure de la Sevre, [illegible] pour surprendre les nantois qui ne l'attendoient que du costé du nord. Hoel averti d'une action qui pouvoit difficilement estre longtemps secrette prit des vaisseaux, et vint la nuit mesme attaquer Eudon a Rezé.

mf. 1 — Hy. — 4x. — mel 46. — Il y a quelque chose a adjouter 1152. voi les titres.

mf. 2 — mf. 5 — mf. 7. — mf. 5. — al. 14 Blein. 1. — Sav. 20 N2 avoit eu quelque fille dont un fils d'Eudon nommé Geffroi, mais les interets de celui qu'elle avoit eu d'Alain le nort lui estoient plus chers c'est pourquoi Pu. 17. — 1A voi le sceau chartul. 680. 1154 — Le Baud

ne fut point Surpris, lui qui voulait Surprendre les autres. Il fut
seulement contraint de se defendre quoiqu'il fut venu pour attaquer; mais
il le fit avec courage. Il eut grand nombre de braves gens au Conte de
Nantes, on nomme entre les autres Olivier de Clisson. Engres,
de Rohan. Le vicomte de Rohan se retira de son costé n'attaqua pas avec moins de vigueur,
Conte Eudon malgré tout son courage eut l'avantage, se contenta
d'un accord. pour recevoir ce que le bruit qui courut du retour de Conan, qu'estoit en Angleterre, y donna
lieu; tous les jeunes Seigneurs se declarerent pour lui, les autres s'heloient
s'entenir au serment de fidelité qu'ils avoient fait au Conte Eudon.
c'eust esté trop d'ennemis a la fois à combatre pour lui, c'est pourquoi pour
n'avoir rien a craindre du costé des Nantois il fit la paix avec eux. pour
la division qui se mettoit entre les jeunes Seigneurs & les anciens, il la mepriser
aiant pour lui ces derniers qui mettoient de son costé les deux choses que
l'on estime le plus dans la guerre, l'experience & l'argent. on nomme
parmi les Sgrs de son parti Robert de Vitré, Guy Gouion, Noun de
Montlac, andré de cholet, Guy de Mosterbeton, Raoul de la Bou-
-xiere, Guillaume de Defercol, Josede de Combé, alain la Chesne
Hugues fils d'olivier, Guill. Soignard, Herbert de St Aubin, Pierre
fils de Milesend. Enfin Conan repassa la mer au mois de Septembre
de l'an 1156: assiegea Rennes, & la print; son Beaupere prit la fuite
& Raoul de Fougeres qui avoit changé de parti l'attaqua dans une ren-
contre, le fit prisonnier. aussitost toute la Bretagne reconnut Conan
pour Souverain. l'on ne regarda plus Eudon que comme Vicomte d'Lor-
-loet. De tout son parti Jean de Dol fut le seul qui voulut encore tenir contre
Conan. Raoul de Fougeres fut recompensé de service qu'il avoit rendu
au duc par le don d'une forest; mais pour montrer au vte de Porhoet
qu'il n'avoit pas tout a fait oublié les liaisons qu'il avoit eues avec lui, le
laissa s'echaper de sa prison. Eudon se retira auprés du Roi de France
qui lui donna une armée a conduire du costé de Lyon contre le Conte de
Maçon & les autres ligués, Eudon fut plus heureux en combattant
pour les autres que quand il avoit combatu pour lui meme, il prit le Conte de
Maçon & le fit demeurer quelque temps en prison à l'avantage du Roi. Ce ne fut pas la
seule revolution que l'on vit en Bretagne la mesme année. Les nantois
avoient chassé leur Conte des avant le Carême & s'estoient donnés
à Geffroi Comte d'Anjou frere de Henri Roi d'Angleterre. Ils voulurent un
homme qui fut tout a fait a Conan, Hoel ne leur parut pas propre à cela
ils choisirent un prince de l'age de Conan, dont ils esperoient que le courage
la conduite & la puissance les feroient triompher enfin du joug de la domination Bretonne
Le siege de Rennes changerent aussi de prelat la mesme année, alain mou-
& l'on mit à sa place Etienne qui venoit d'estre elu abbé de St Florent
de Saumur, homme que sa pieté, son eloquence, sa discretion, & les
premieres de son esprit pour le conseil & pour la conduite ont rendu recommandable
ce fut sans doute a sa priere que Robert le jeune Sgr de Vitré confirma
l'année suivante l'etablissement des moines de St Melaine au Bourg de Rhetbaud de
augmenta leurs biens par de nouvelles donations en faveur de Champeaux de
Champeaux de Jean de Landaurer, de Chalopin de la ville cuite, de Robert
fils de Hai, de Gautier de Landaurer & de son fils Hamelin de Pinel. de Guille
fils de Geroais de Vitré confirma de Robert, de Jean de Champeaux & de Hemi
Son frere. Leur joie ne fut pas de longue durée, le jeune comte
les nantois avoient sujet de se rejouir du choix qu'ils avoient fait

vu ms. meler.
Le Baud.
vu. 20. 21. IB
1156. mss. 5.
vu ms. Rivet. f. 21. 1C.
Bord. Hevin
ville armor.
1157. 23. Juillet mss. 40. BN
a au chartr. p. un acte de
Mathé qui merite d'etre inseré ici.

rob. de m. Anon. and S. alb. coll. ms.

1158

vescur moins qu'ils ne se l'estoient promis. Sa mort arriva Le 27. De
Gesta Ludov. de l'an 1158, & Conan qui n'avoit osé le troubler dans la posse
de comté de nantes pour ne pas commettre avec un aussi puissant prince
que Henri, se rendit incontinent maître de la ville & du comté de nantes
Les droits de l'abbaye de S. George de Rennes avoit sur les dom
de nantes, en presence de Hamelin chancelier, de Renaud de Corn
Gg. 29. SD. d'Alain de Coetsuber, de Bourdon d'Ampon, de Philippe de Champ
el. rehol. & de Rahel de Lanié. La Duchesse Berte sa mere estoit encore en
cette mesme année comme il paroist par une autre date de lui du
3. jour de Pasques dont Raoul de Fougeres, Roland de Dinan, Hamo
Botherel Sen.al, Gui Seneschal, Philippe de Champagne, Olivier d'Ap
mel. 12. Gaultier de Sellan, henri du Chastelier, Thebaud de Chaunes, Ma
15 de Givresie, Guill. de Lencé & Hervé de Gué furent témoins. Il n'y ne
faut pas cette remarque sans sujet parce que quelques historiens ont dit
le contraire. Henri par les droits de sa mere estoit devenu Duc de Norm
dis le Roi d'angleterre Duché dont il estoit en effet Comte et Maine et d'Anjou
Femme Alienor lui avoit apporté l'Aquitaine en dot; il n'y avoit point
dans l'Europe de Prince si riche ni si puissant que lui. Son ambition s'est
flattée dans le choix qu'avoient fait ceux de nantes que la Bretagne fut
un jour partie de ses estats; la mort de son frere & l'entreprise de Conan
deconcerterent un peu ses mesures. Cependant Thomas Becquet son chan
Chr. Gerv. Drob. celier lui fournit cet expedient pour avoir quelque raison bonne ou appa
rente de faire la guerre aux Bretons. Il lui fit entendre que comme Comte
d'Anjou il estoit grand Seneschal de France & qu'en cette qualité il pouvoit
Consentir Louis le jeune a lui permettre d'entrer en Bretagne avec une
armée pour mettre fin aux guerres intestines & particulieres dont il se
entendre que cette province estoit desolée & que c'estoit à lui d'y mettre
Rob. de m. ordre. Henri goutta cet expedient passa la mer au mois d'aoust vit le Roi
de France, le fit consentir à tout ce qu'il voulut, & puis donna le rendez-vous
a ses troupes a Avranches pour le jour de la S. Michel avec ordre de marcher
de là contre Conan s'il ne rendoit auparavant la ville de nantes. Les forces
Conan n'estoient pas egales a celles de Henri, c'est pourquoi prevenant le terme
qu'il lui avoit prescrit, il alla le trouver a Avranches & lui rendit
la fidelité de nantes avec tout le païs de La Mée, c'est a dire tout ce qui est entre les
2. rivieres de Loire & de Vilaine. Henri alla aussitost au devant
comme pour rendre graces a dieu d'un si heureux succés; & ensuite de
Testament Conan il vint prendre possession de la ville & du comté de Nantes, avec
Des nantois: peut estre mesme que Conan s'imagina qu'il y
trouveroit son conte; Eudon n'avoit pas perdu l'envie de reprendre en Bret
le rang qu'il y avoit tenu, Jean de Dol tenoit toujours pour lui: Conan du
voulut encore aux Comtes de Penthievre qu'il regardoit comme les usurpateurs
d'un bien qui devoit lui appartenir a cause d'Alain le Noir son pere; il ne
s'imaginer qu'alors le Roi d'angleterre pour ami, ni le vicomte
Porhoet son competiteur, ni les comtes de Penthievre ne pourroient lui
resister. mais on ne trouve pas que le Roi d'angleterre lui ait donné aucun
secours, il estoit de ses interets de laisser les Bretons se faire la guerre
entr'eux, & elle eust esté terminée trop tost si il eust donné du secours
a quelqu'un des partis. S'il n'y a rien dans cette conduite qu'il ne soit facile
de concevoir, il n'est pas si aisé de deviner quels interets purent engager
le vicomte de Rohan dans le parti de Conan plustost que dans celui du
vicomte de Porhoet son cousin germain. ce qui est sur, c'est qu'alors

Le comte deposé

vicomte de Rohan, aida au Duc de Bretagne a chasser Eudon de Treguer. Il estoit bien plus naturel que pour soutenir Eudon, il prit les armes pour les ennemis de Conan. mais les choses se sont passées comme on vient de le dire. Henri quelque tems après recouvra Treguer & Guerrande. On ignore en quelle année il fit par accommodement ou par les armes. Quelques historiens veulent que Conan se soit trompés quand il a voulu faire épouser à Conan une Marguerite de Penthievre petite fille de Geffroi de Lamballe, car on sait que Henri, le fils aîné, avoit épousé l'an 1160 Marguerite Soeur de Malcolme Roi d'Escosse; mais cette Marguerite n'étoit pas encore en âge de 22 ou 23 ans qu'il avoit alors ne nous permet pas de croire qu'il eut déjà eu une autre femme, & celle qu'il prit en 1160 lui survecut & épousa en 2es noces un de Bohun Escossois qui fut pere de Henri de Bohun comte d'Hereford. Il est encore sur que l'an 1162 Conan estoit encore seigneur de la Guerrande comme il paroit par une donation qu'il y fit en presence de Renaud de Cornouaille, d'Eudon de Mumbie, de Gilbert de Lac & de Gualt. des Coignères.

1160 Henri mariage de Marguerite de Bourg. 1162 mar. paris

1F

cette année est remarquable par une horrible famine qui contraignit les hommes de manger la chair humaine, on dit même que quelques uns mangerent leurs propres enfans: on ajoute pour marquer la cherté des vivres que le Septier d'avoine ne coutoit que 40 sous, somme extraordinaire pour un tems où l'on ne comptoit que 13 f. 4 d. dans un marc d'argent. Cette famine avoit été precedée d'une pluie de Sang dans le Diocese de Dol, où l'on avoit encore vû des ruisseaux de Sang couler d'une fontaine, & du pain coupé verser du sang en abondance: on laisse aux naturalistes l'examen de ces prodiges. Si c'étoient des Signes de guerre qui prognostiquassent la guerre, ils n'étoient point trompeurs mais il ne falloit point de miracles pour apprendre aux Bretons ce que de reste ne leur prognostiquoient que trop, & le mal avoit precedé les avertissemens. Il continua de même. Le vicomte du Fou avec son frere & son fils [illegible] aiant fait donner Herve comte de Leon dans un piege qu'ils lui avoient tendu, le saisirent de lui & l'enfermerent dans Chateaulin. Herve, comme on l'a vu estoit un homme plein de courage, & qui avoit de l'experience dans la guerre; il y avoit perdu un oeil: mais ni son courage ni son experience ne l'empêcherent de tomber dans les pieges du vicomte du Fou son ennemi. Hamon Evesque de St. Paul fit aussitôt prendre les armes au peuple & à la noblesse, il marcha contre Chateaulin, & prit le Duc de venir à son secours. Conan voulut le conduire lui même & le rendit à Chateaulin à la tête de ses troupes. La place fut prise d'assaut, on prit aussi le vicomte & ses complices, on les enferma tous à Daoulas, & on les y laissa perir de faim & de soif. La reconnoissance devoit attacher le Comte de Leon au Duc qui venoit de lui donner la liberté & la vie, mais d'autres interets l'attacherent au parti contraire. La Duchesse Berte venoit de mourir; Eudon son mari demanda la fille de Guiomar & l'épousa; cela fit que Guiomar & son pere prirent le parti d'Eudon avec Raoul de Fougeres qui venoit de quitter celui d'Eudon depuis que Jean de Dol en mourant lui avoit demandé sa protection pour sa fille, & lui avoit fait toutes ses terres: cette nouvelle ligue obligea Conan d'avoir recours au Roi d'angleterre qui lui envoia Richard Comte d'Hamiere son connestable d'assembler les barons de Normandie & de se joindre avec ceux de Bretagne pour aller attaquer les rebelles. Richard obeit, & prit Combour en Dol. mort d'août de l'an 1164. Il prit aussi Dol, & le Roi d'angleterre y établit pour juge Jean de Soligné frere d'Adam & Pere de Hasculfe qui devint ensuite Sr. de Dol par mariage en epousant Helvi fille de Jean.

Guill armor. 1163.

1G

32 Les armes de Eudon le Roux haut vicomte. Rob. de m.

1164

1H 48.

Jo. Saresber. ep. 143 d'Oc-cantuar.

Après la perte de Dol & de Combour Raoul de Fougeres sans ombre
le parti de Conan quitta celui d'Eudon pour former avec les plus puissans
de Bretagne & du maine une ligue offensive contre le Roi d'Angleterre
& par consequent comme Duc de Bretagne que sa foiblesse & les secours
il avoit déja pris alloient rendre l'esclave de l'anglois. Raoul estoit comme le
chef de cette ligue ; c'est pourquoi le Roi d'angleterre l'attaqua le premier

Rob. de m.

Il assembla pour ce Siege de Fougeres presque tous ce qu'il avoit de troupes
Ep. J. Sarisb. dans les terres de son obeissance deça la mer. Raoul de son côté qui
voioit que c'estoit lui que l'orage menaçoit, fit couper tous les blés qui
estoient encore en herbe, & tous les fourages qui estoient à plusieurs lieues
à l'entour, remplit son chateau de toutes les munitions de bouche &
guerre qui estoient necessaires pour un long Siege, fit boucher les chemins
avec des epines & enfin se retrancha de maniere qu'il falloit un corps
d'un homme que le nombre de la force de ses ennemis n'eut pu forcer en nulle

1166.

Ep. nicolai de monte Chicastor. 146.

Henri parut devant Fougeres a la fin du mois de Juin de l'an 1166. les
approches en furent difficiles, & les frequentes Sorties de Raoul avant
pendant le Siege lui firent perdre beaucoup de Chevaliers de distinction dont
les uns furent pris, & les autres mis hors de combat par leurs blessures. Cependant il approcha enfin de Fougeres, en fit le Siege & le pressa avec vigueur
a cause que les vivres & le fourage manquoient ; prit la place après
quelque peine, & reçut en fief le reste de la terre & en abandonna le pillage
Rad. de Diceto à son armée. Succès qui estoient beaucoup moins redevable à sa valeur qu'à la
timidité des amis de Raoul qui la plupart, principalement des etrangers
n'avoient osé se declarer quand ils avoient veu les approches de Henri
Conan aussi timide que eux Consentit à tout ce qu'il voulut exiger de lui lors
même qu'il estoit le plus injuste & lors qu'il se faisoit à lui même ni l'injustice des demandes du
Roi, du moins sans oser le contredire. Il promit de donner sa fille cadette
qui n'estoit qu'un enfant de 4 ou 5 ans à Geffroi qui n'en avoit que
8 ou 9 & en consideration du mariage de ce fils qui n'estoit pas encore consommé qu'il differa plusieurs années après, il lui abandonna dès lors
la Souveraineté de la Bretagne & ne se regarda plus que comme son Lieutenant.
Gen. Dorob. Quelques Seigneurs de Bretagne lui firent hommage, & il ordonna dès lors
en Bretagne comme dans le reste de ses etats ; c'est à dire que chacun donneroit
le denier p[our] cette année deux deniers pour chaque livre de son revenu, & les quatre
Il mesme avant le Siege de Fougeres. suivantes un denier pour chaque livre ; qu'il y auroit un trone dans chaque
paroisse dont il y auroit trois clefs gardées par differentes personnes, & que
chacun y mettroit sa contribution, après avoir juré qu'il apporteroit
de bonne foi ce qu'estoit ordonné. De toute la Bretagne Conan ne soustint
que le Comté de Guengamp qui lui appartenoit d'ailleurs à cause
du Comte Etienne son aieul, comme s'il eut douté que ses droits sur le reste
de la Bretagne fussent aussi solides, ou comme s'il eut plus de soin
à se maintenir dans la possession de bien d'autrui que d'honneur de
propre. Henri le laissa volontiers un bien dont il savoit assez qu'il ne pouvoit
estre dépouillé longtems paisible possesseur & vint l'année suivante au mois de
1167 Rob. de m. Comte, Vicomte de Leon, & les autres Sgrs de Bretagne qui ne
soient de le reconnoitre pour leur Souverain. il les donta ce se flatta de les avoir
dontés ; Guiomar entr'autres lui donna des ôtages & la plus forte
après qu'il eut vu raser la plus forte de ses places, & la plus grande partie
des autres puis ou rendue le vicomté de Rohan lui donna aussi des ôtages
entr'autres sa fille que Henri conserva aussi chrestiennement que les autres
filles qu'il avoit en garde. [redacted] quoi qu'elle fust sa parente
du 2 au 3 degré : mais il ne prenoit des soins que de ses passions, la mort
Quand Rob. archevesque de Salisbury

de sa mere l'obligea de retourner en Angleterre (Normandie) ; & la considération des ostages n'empescha pas Eudon de former une nouvelle ligue contre lui où il fit entrer le vicomte de Touars dépouillé par Henri, plusieurs Barons d'Aquitaine, Olivier & Rolland de Dinan, & Geffroi de Monfort, & quelques autres Sgrs Bretons. Le Roi de France toujours dans les interets d'Eudon témoigna qu'il approuvoit cette ligue, mais on ne dit point s'il y donna aucune marque de secours ! Henri fut informé de ce qui se pratiquoit contre lui, & tâcha de ramener Eudon a son parti par de grandes promesses, mais il n'en put venir a bout ; & ce fut peut-être autant pour se venger d'un ennemi qui semblait le mépriser que pour obéir aux impressions d'une passion plus douce qu'il ressentit pour la fille d'Eudon de souffrir ses caresses incestueuses. Son pere informé de la violence dont le Roi usoit envers elle, en fut plus animé a la venger & ses justes ressentimens furent approuvés de tout son parti. mais Henri ne le lui donna pas le tems de se fortifier davantage ; il vint en Bretagne avec sa diligence ordinaire, & commençant par le chef, desmunit le chateau de Josselin, osta le Comte de Vannes a Eudon, le saisit de la ville, assiegea aussi, le prit & le fortifia, & dépouilla encore Eudon de la moitié de Cornouaille. Ensuite il marcha contre les Sgrs de Dinan & de Monfort ; fortifia Hedé qui lui fut rendu par le dernier, prit a composition, assiegea Becherel qui estoit a Rolland de Dinan, & ne le prit qu'apres l'avoir battu avec les mesmes machines dont il se servit pour prendre de grandes villes, après quoi trouvant la place d'une assiette avantageuse & propre à tenir les ennemis en respect il la fortifia. Pour le chateau de Lehon il n'eut pas le tems d'en faire le siege, parcequ'il estoit pressé d'aller à une conference ou se devoit trouver le Roi Louis sur la fin de la treve qui devoit expirer a l'octave de la S. Jean. Il se contenta de ravager toutes les terres de la dependance des Sgrs de Dinan en deça & au delà de la Rance & n'épargna que les moines de Lehon : Toute cela se passa dans le mois de Juin de l'an 1169. Ce n'estoit pas son intention que les Sgrs Bretons se trouvassent a la conference de la S. Bernard, il semble mesme qu'il avoit donné des ordres dans le maine pour empescher qu'ils n'y allassent ; il ne laissa pas de s'y en trouver plusieurs a qui les intelligences qu'ils avoient dans le maine en ouvrirent les chemins, entr'autres Roland de Dinan & le vicomte de Porhoet qui se plaignirent hautement des injustices & des violences du Roi d'Angleterre ; Eudon lui reprocha entr'autres choses qu'il avoit deshonoré sa fille quoique lui & la mere d'Aliz (c'est le nom de la fille) & lui fussent nés de 2 soeurs. Les plaintes des Bretons ne contribuerent pas peu a rendre cette entrevue inutile ; les deux Rois se separerent dans le dessein de continuer la guerre. outre les Bretons il s'estoit encore trouvé, des ambassadeurs des Rois d'Escosse & de Galles, les poitevins & les Gascons s'estoient encore trouvés a la Rochelle ou Bernard pour les ou pour renouveller avec le Roi Louis une ligue contre le Roi d'Angleterre, lui promirent du secours, & lui donnerent des ostages pour la seureté de leurs promesses & pour s'oter la liberté de s'en dedire. Henri continua d'agir en Souverain dans la Bretagne, il donna l'Evesché de Rennes a Etienne de Fougeres son chapelain, il lui accorda ensuite des droits qu'il n'y a que le Souverain qui peut accorder. Il avoit a Rennes qui estoit la capitale du Duché des officiers qui rendoient la justice en son nom & l'on ne parle presque point de Conan. La guerre qui avoit recommencé entre les 2 Rois ne dura que jusqu'a l'Epiphanie de l'année suivante. ils firent la paix ce mesme jour, & Louis executa fidellement ce qu'il avoit promis aux Bretons & aux poitevins, il ne voulut rien conclure que Henri n'eut assuré qu'il les recevoit tous dans ses

Le Breton qui avoit promis la tête de lui

1168

Gr. Sanct. 2. magn. Cantabr. ch. cant.

Cartul. Ep. Red. f. 2. 9 ff.

ch. S. Sav. 16.

1169

Gen. Dorb. bonnes graces, & qu'il n'eust fait avec eux toutes les conventions qu'ils jugerent necessaires pour s'assurer qu'il auroit pas dessein d'executer ce qu'on luy faisoit promettre, il ne laissa pas de donner toutes les paroles que l'on voulut de lui, bien resolu de ne rien observer que ce qui lui seroit avantageux. pendant que l'on ne donnoit que des paroles aux Bretons, les Rois d'Angleterre eurent soin de la Bretagne comme d'un bien qui n'avoit plus de maistre. Henri fils du Roi d'Angleterre fit hommage a Loüis du comté d'Anjou & Duché de Bretagne, & Geffroi fit hommage de la Bretagne a son frere, par ordre de leur pere. après quoi il se rendit a Rennes au mois de mai, fut receu dans l'Eglise de St Pierre par Etienne Evesque de la ville, Albert de St. Malo & Robert de Vougré abbé de mont St. Michel & grand nombre d'autres personnes de ce caractere, avec toute la pompe & solemnité à sa naissance. Là il receut l'hommage des Barons de Bretagne. Son pere estoit alors en Poitou & en Gascogne a regler toutes choses a son avantage sans se mettre en peine d'observer ce qu'il avoit promis aux Seigneurs a l'assemblée de Montmirail.

Rob. de m. Il revint en Normandie au mois d'Aoust, & les Ags de Bretagne allerent le trouver par son ordre. il revint tenir sa Cour a Nantes a Noel, & après les festes il assembla le tour d'une partie de la Bretagne par recevoir l'hommage des Seigneurs qui ne l'avoient pas encore rendu. Henri garda aussi peu ce qu'il avoit promis aux Bretons qu'il avoit esté fidelle a executer ce qu'il avoit promis aux Flamens, & le Roi de France qui en fut averti se contenta de se plaindre de leur mauvaise foy. Mais la mesme connoissant mieux que les Rois d'angleterre l'avoient averti mal-

Gerv. Dorb. Jo. Brompton. heureusement pour lui, qu'il y avoit peu de fonds a faire sur leurs paroles. Eudon de Porhoet fut un des plus maltraitez: Henri par la comte contre lui, & l'ayant pris par les forces il avoit en Bretagne, le fit condamner comme rebelle a perdre les yeux & les dents. Ce fut pareille même occasion qu'il donna la terre de Fougeres avec la fille de Roland de Dinan a Richard de Fresnai fils du vicomte Riscelin & de Mathilde fille naturelle de Henri 1er. Son ayeul. Bernard Ev. de Nantes, qui avoit fondé l'abbaye de Geneston pr. des chanoines Reguliers, estant mort au commencement de l'an 1169 Henri donna encore l'Evesché de Nantes a Robert archidiacre de Rob. de m. ravagea toutes ses terres, & le contraignit de se rendre, (Rog. de Hov. dit qu'il fut pris) & le retint prisonnier. il fut

1170 Rob. de m. Rog. de Hov. de Bernard. Il passa en suite en Angleterre au mois de mars, pour y faire couronner son fils aisné, puis il revint en Normandie vers le mois d'aoust, où il fut attaqué de maladies tres dangereuse l'obligeant a penser serieusement à ses affaires, il fit un testament par lequel il donna le Duché d'Aquitaine a Richard, la Bretagne a Geffroi avec Constance qu'il n'avoit pas encore epousée, & au nouveau Henri la Normandie & tout ce qu'il avoit eu de la succession du comté du Maine son pere, & a Jean qui estoit encore enfant le comté de Mortain. mais il fut assez heureux pour cette fois, & Dieu lui en marqua sa reconnoissance par la grace de deux voyages de devotion. pendant ce tems-la les Bretons continuerent de faire la guerre entr'eux. Hamon Vesques de St Paul fut chassé de son Siege par Guiomar son frere, & juste recompense de la liberté qu'il lui avoit rendue quelques ans auparavant. il trouva toujours Conan dans les mauvais sentimens de le secourir; & il ne lui eut pas plustost demandé des troupes pour le chasser, que Guiomar (& l'on peut encore l'appeller de ce nom) les conduisit lui mesme, attaqua le comte Guiomar dans la paroisse de Comana, le mit en fuite, lui tua grand nombre de soldats, & en fit prisonniers environ mille, & retablit l'Evesque dans son Siege; mais il ne jouit pas longtems de la douceur que la vengeance a lui apporta de ses ennemis, son frere & son neveu, le firent assassiner au commencement de l'année suivante le 25 de Janvier. Conan mourut 26 jours après & fut enterré a Begar. ou l'apelle ordinairement Conan le gras. Il estoit fils d'une ma-

Wilt armor. cron. Hpleg. cr. ms.

Rob. de m. 1171. cr. Hpleg & ms.

1172

pere qui avoit de grans desseins, de la conduite & du courage ; mais il ne lui ressembla pas beaucoup. Toutefois qu'il ne manquoit pas de valeur dans l'occasion deux
il en donna deux victoires gagnées & un siege glorieusement terminé en font foi ; mais
qu'est ce que cela en comparaison de ce que la foiblesse de la timidité lui ont fait faire ! on ne la considera plus quand il mourut que comme Comte de Richemont & de Guerande. Il avoit fondé quelques tems auparavant
L'abbaie de [illegible] n. D. de Carnoet à l'embouchure de la Riviere d'Elle
maintenant appellée S. Maurice du nom du 1.er abbé qui avoit été auparavant
abbé de Langonet mort Abbé de l'ordre de Cîteaux dont on a déja parlé. Maurice
etoit né à Loudeac. Il avoit fait de grans progrés dans
les etudes & de simple etoit devenu maitre. Il etoit prudent & simple, humble
& modeste, & discret ; il n'y avoit que trois ans qu'il portoit l'habit de cet Ordre
quand on l'avoit elu abbé de Langonet, il l'avoit gouverné 30 ans, après
quoi il s'etoit demis de cette charge. Conan l'avoit toujours consulté, & suivoit
ses conseils ; il lui donna n. D. de Carnoet & Maurice suivi de 10 moines
alla s'y etablir ; La mort de Conan qui suivit de près l'etablissement
de Carnoet, fut cause que les moines tomberent dans une extrême pauvreté, mais Maurice
ne demanda point de biens au Duc, il ne lui demanda que la grace de le consoler de peu. Il mourut l'an 1191. après avoir gouverné la nouvelle abbaie
15 ans. Sa vie a été écrite par Guillo 9.e abbé qui vivoit en 1323. Si Conan
n'avoit pu venger la mort de Hamon Evesque de St. Paul ; Henri declara qu'il
ne vouloit pas laisser ce crime impuni, & se presenta trois fois à Conan en
armes comme pour entrer en Bretagne, pendant le Careme, aux Rogations & les trois
& tout cet appareil ne menaçoit que Guimarch. il craignit avec raison d'etre
accablé par une puissance dont les forces etoient superieures aux siennes, il fit
presenter le Roi sur les conditions de son accommodement ; & Henri qui ne
vouloit que l'epouvanter & qui l'a donné un autre Evesque donna des
inquietudes qui ne lui permettoient pas de s'engager dans une guerre dont il ne
pouvoit pas prevoir la durée, temoigna qu'il se contenteroit de ses soumissions
Guimarch vint le trouver à Pontorson a la tete de
Dol, & lui livra ses places fortes. Henri content d'avoir terminé si vite
cette affaire de Leon, passa en Angleterre & delà en Irlande laissant le
jeune Roi en Normandie pour y faire parade de sa magnificence & de
son Royaume qui n'avoit de certain que l'eclat exterieur & le nom
de Roi. Henri tint cour pleniere à Bayeux le jour de Noel ; il s'y trouva
de toutes les terres de l'obeissance de son pere avec un nombre prodigieux d'Evesques d'Abbés
de Comtes, de Barons & de chevaliers ; il fut a la plus part des fêtes considerables.
pour nous faire comprendre le nombre de personnes de qualité qui se trouverent à
cette feste, un auteur du tems rapporte que Guill. de St. Jean Seneschal de
Normandie & Guille fils d'Hamon Seneschal de Bretagne s'aviserent de
qu'il ne demeurast à manger avec eux dans la chambre où ils etoient que
ceux qui auroient nom Guillaume comme eux ; & que tous ceux qui
pas ce nom etant sortis, il resta 110 chevaliers à table, sans compter
un grand nombre d'autres Sg.rs de ce nom qui mangeoient en d'autres chambres.
après paques de l'année suivante le Vieux Henri revint d'Angleterre en
Normandie trouver les Cardinaux qui devoient le reconcilier à l'Eglise qui lui attribuoit la mort de l'archevesque de Cantorberi. mais ils ne se presserent pas de
juger cette affaire par laquelle ils voulurent attendre le retour du jeune Roi & de
quelques Prelats que Henri fit passer en Angleterre pour y couronner Marguerite Epouse du jeune Roi. pendant cet intervalle Henri vint en Bretagne
où le mari de Constance Eudon reprenoit de nouvelles forces ; il le dissipa entierement
& contraignit le chef de sortir de la province. Eudon retourna
en France & y trouva de nouveau un azile contre sa mauvaise fortune).

117 J.M.

// L'ancien procès des moines de Redon & de Ste Melé au sujet des Belle-Isle qui avoit esté jugé
1117 en faveur des derniers s'estoit renouvellé depuis, & fut terminé cette année par un accord entre
les 2 abbayes en presence d'Albert de Theodorte Legat du St Siege. Les moines de Ste Melé furent maintenus
de Belle-Isle abandonnerent a ceux de Redon un fief qu'ils avoient dans la ville de Nantes. n. 77
Loc. m. 1. JL. C'est a ce sujet sans doute que Pondonne a Henri la louange d'avoir chassé
les tyrans de Bretagne. Cela se passa vers la fin de mars de
le mois de Septembre suivant les Cardinaux apres avoir donné l'absolution
La mort de l'archev. de Cantorberi tirent un concile dans la ville d'Avranches
où ils firent plus. quelques reglemens touchant la discipline Ecclesiastique.
Rog. de Hoved. L'archevesque de Tours s'y plaignit selon sa coutume de l'Evesque de
mais l'affaire demeura indecise apparemment parceque les Legats n'avoient
pas commission de la terminer. // C'est a peu prés vers ce mesme temps que
// comme une dependance du prieuré de Combourmais on apprend d'ailleurs que l'abbaye de Tronchet doit raporter la fondation de l'abbaye du Tronchet par les Sgrs de Beaufort
Seneschaux de Dol & par les Sires. Quelques biens qui dependent de cette
abbaye avoient été donnés par les Sgrs de Combour, le Lieu de
Tronchet fut ensuite donné a l'abbaye de mesme par Alain Sr de Dol Alain
Jordan. une Bulle d'Alexandre 3 par laquelle
Le mesme Alain donna le Tronchet à Turpin jusqu'a la fin de juin
de une dependance de Cyron jusqu'en 1178. on ne sait
quelle année fut fondé celle de Blanche couronne de mesme ordre
Diocèse de Nantes, elle est cependant plus ancienne que celle de Tronchet.
car on trouve un abbé de Blanche-couronne en 1161. ce sont les Seigneurs
Donges, de la Roche Bernard de ce chateau qui ont donné le fief
que cette abbaye possede; on n'en connoit point d'autre fondateur. Celle
Daoulas dans le diocese de Quimper fut fondé l'an 1173 par Guiomar
de Leon & de la femme Noble Eleonor enfans Guiomar Seigneur de Lesneven
de Quimper pour des chanoines Reguliers. L'abbaye de Clairmont fondée
au mesme ordre quelque temps apres vers le mesme temps autant qu'on en peut juger. Auparavant
ce n'estoit qu'une dependance de St mex & n'y avoit point d'abbé. Le jeune
Hoved. par ordre de son pere estoit demeuré en angleterre aprés le couronnement
de son Epouse; mais il ne tarda pas a venir avec elle en Normandie que vers la fin
aussitost son pere envoia le Roi de France pour luy donner
La satisfaction qu'il souhaitoit avec tant d'empressement. De les voir
semble qu'il ne les y envoia qu'avec repugnance, & il ne les y laissa
de tems; mais ils n'y furent que trop pour le repos de l'Etat. on leur fit voir
-xion sur la dignité de Roi dont ils n'avoient que le nom & l'apparence;
leur dit que le Roi d'angleterre ne pouvoit sans injustice leur refuser
quoi soutenir l'eclat d'une couronne qui ne les honoroit point s'ils ne
en Rois; on leur persuada de lui demander ou l'angleterre ou la Normandie
-die pour y vivre avec l'independance qui estoit attachée a la dignité dont
refusa les avoit revestus; on ajouta que si le refus que feroit le Roi d'Angleterre
d'accorder des demandes si justes, ils pourroient ne point en France; & qu'ils
trouveroient sous l'appui necessaire pour le contraindre malgré lui à leur faire
justice. quelques auteurs Anglois accusent le Roi de France d'avoir esté l'auteur
ces pernicieux conseils; ce fut la premiere cause de la revolte
enfans de Henri; le changement qu'il voulut faire dans les partages de ses
autres enfans pour augmenter celui de Jean le dernier de tous & qu'il voulut marier
avec la fille de Conte de Maurienne; achevé d'allumer dans sa famille le feu
de la discorde. Geffroi qui aprés la mort de Conan lui avoit succedé de plein droit
au Duché de Bretagne, & aux Comtés de Richemont & de Guingamp, quoi
qu'il n'eust point encore épousé Constance; suivit le parti de son frere
aisné avec Richard & alla le joindre a Paris au commencement de l'an-
1173. Henri craignit avec raison que les Bretons ne
se servissent d'une occasion si favorable pour secouer le joug qu'il leur avoit
mis sur leur testes; il fit venir auprés de lui tous les Barons de Bretag

R. de m

Jupon - livre V. 2. N
// ensuite de quoi le Tronchet fut erigé en abbaie vers l'an 1170. mais il n'est pas d'une grande antiquité

1173
cr. ms. de livres AF 11.
Guill. de Nangis. L'abbé visita en 1243
Jo. Bromp

1 D'autres avouent qu'il ne fut que le seul à tort les esprits eux jeunes Rois & que les Barons d'angleterre & de Normandie se leur inspirerent les mesmes dessein. Roy. de Hov.

& mesme Eleonor. mere Bromp. Bromp.

D'autres n'accusent de la revolte des enfans de Henri que Raoul de la Haie Duc de Bretagne cr. ms.

Rejet[illegible] par eux
& leur fit faire en son nom le serment de fidelité, craignant que celui qu'ils avoient fait a son fils ne les engageast dans ses interests, ou que le parti d'Eudon ne reprit de nouvelles forces dans ces desordres. Il fut obei de quelques uns, mais Raoul de fougeres a la teste de plusieurs autres meprisa ses ordres, & rebastit le chateau de fougeres que Henri avoit rasé. a sculse de St Hilaire vint aussitost le joindre. c'estoit un jeune seigneur & l'un des plus chers confidens du fils aine de Henri, que ce prince avoit jugé apropos d'eloigner de son fils aussibien que quelques autres Sgrs de mesme aage peu de tems avant qu'il se retirast en France; & l'on pretend que ce mauvais traitement (c'est ainsi qu'il l'apellait) fut ce qui acheva de le determiner a se revolter contre son pere. Guillaume Patrie & ses trois fils vinrent aussi par divers chemins differens grossir la troupe du seigneur de fougere; ils furent suivis de Hugues comte de Cestre & du Vicomte de Porhoet qui sans s'avancer aux Raoul alla retablir Josselin fort sommairement pour s'empescher de blasmer la conduite du Roi de france; il donnoit refuge a Geffroi revolté contre son pere, & en mesme tems il souffroit que son ennemi capital Eudon qui lui disputoit la Bretagne retournast en Bretagne pour y faire reprendre des forces à son parti; & non seulement il le souffroit mais il estoit peut estre autheur de cette demarche, ne craignant rien tant que de voir Geffroi en possession de ce duché, comme il ne l'a que trop fait voir par l'opposition constante qu'il a toujours aportée à son mariage, en quoi il semblait seconder les intentions du pere de Geffroi a qui ce mariage ne donnoit pas de moindres inquietudes parce qu'il regardoit la Bretagne comme partie de son Empire & qu'il ne pouvoit souffrir que des enfans partageassent son autorité. Dez le commencement de cette revolte Henri avoit apellé a son secours des troupes d'avanturiers qui par une pratique constante a l'esprit du christianisme faisoient leur mestier de la guerre, & se donnoient à qui les paioit le mieux; on les apelloit Brabançons a cause que la plus part estoient du Brabant, ou Routiers a cause de leur maniere de vivre qui les mettoit toujours en route pour aller tuer, bruler & piller selon qu'ils estoient commandés. Le Roi d'angleterre irrité du soulevement de la Bretagne envoia les Brabançons ravager les terres de Raoul de fougeres. Ils executerent cet ordre en partie; mais les gens de Raoul aiant taillé en pieces entre St James & fougeres ceux qui estoient des leurs apres cette fuite des siens Raoul retourna contre les Brabançons, le reste fut obligé de se retirer. Henri vint lui mesme pour prendre du coté de fougeres pour tascher de surprendre Raoul qui en estoit sorti; mais il s'enfuit comme eux a la seule nouvelle de son retour; il ne laissa pas d'enlever un prodigieux butin, parceque Raoul avoit ordonné a tous ceux de sa dependance d'amener dans la forest tout leur bestail & tous leurs meubles, à quoi l'on avoit destiné ces lieux soutenains que l'on apelle maintenant les celiers de Lasdean; la plus part n'estoient pas encore entrés dans la forest, le Roi enleva tout, & les normans furent estonnés de la quantité du bestail & des meubles que l'on avoit enlevés de Bretagne. Raoul eut bientost sa revanche, il gagna par prieres & par argent le garnisson de St Aubin de Cormier & s'en rendit maistre. Henri envoia les Brabançons pour empescher s'il estoit possible la perte de ces 2 places, ou pour les reprendre s'ils s'en estoient deja les maitres. L'affaire estoit deja faite quand ils parurent

Raoul de fougeres
Raoul pour venger ses desordres fit ravager comme nous a St James & le chateau de Tillieul

dans le païs de Dol. Raoul de Fougeres, a ſcauſe de ſes Hoirs Guille
patrie, & tous les chevaliers qui ſuivoient la bannière de Raoul, avec un
grand nombre de gens de pied, allérent au devant des Brabançons & leur
Roy de Hov. livrerent combat le 20 jour d'aoust. Ils le perdirent, Raoul & le comte
de Cestrie ne pouvant prendre la fuite a cauſe qu'ils estoient trop preſſés par les Brabançons,
s'enfermérent dans la tour de Dol avec 40 chevaliers, a ſcauſe des ſ. Guille
Guille Patrie, ſavoir de la Lande, Haimeri de Galliſe, Geffroi Farsi, Wil
de Roulans, Raoul de Sens, Jean le Bouteiller, Le voier de Dol,
Guille. des Loges, Guille. de la mote, Robert de Creham, Glaien comte, Re
naud ſinçon, Renaud de champ-Lambert, Egon bas'ard & plus.rs autres
furent pris & menés a Montorſon: il y eut plus de 15 cent Bretons tués.
Il les troupes du Roi qui estoient avec eux & des gens de pied du païs s'avancherent
Les Brabançons ne le conſidérent pas de cet avantage, ils aſſiégé
incontinent la tour de Dol. Le Roi d'angleterre apprit ces heureuſes nou
velles la nuit du mardi ſuivant au mercredi, partit le mercredi matin de
Rouen & fut devant Dol le jeudi ſuivant a 9 heures du matin, vilage
ſurprenante & preſque incroiable pour un tems où l'on avoit pas pour
connu toutes les commodités que l'on a inventées depuis. Il fit auſſitost pla
ſer les perriers & approcher les autres machines pour battre la tour
& l'eust priſe de force ſi les aſſiegés n'eussent mieux aimé capituler & ſe
rendre. Il vint a bout de ſe mettre entre les mains du Roi d'angleterre, Il ſe
Il dez le commencement ſuivant que l'on put tirer de lui fut qu'il donneroit ſes 2 fils Juhel & Guillaume en
ostage, pour lui il ſe retira & ſe tint caché dans les forets; Les autres qui
furent pris dans la tour de Dol avec lui furent le Conte de Cestrie, Hamon
L'espine, Comes, Robert Harri, Ingeran Harri, Richard de Louvieres
Guigain Goion, Olivier de la Roche, Alain de Tinteniac, Milon du
chateau-Giron, Philippe de Lardeuil, Guille. de Gornay, Juhel de Mayenne
Geffroi de la Boexiere, Renaud de la Marche, Le marquis, Henri de
Nitri, Hamelin d'Ere, Guille. de St Brice, Guille. de Chastelier, Guil
d'orenge, Raoul Wainras, Robert le Bouteiller, Henri de Grai, Jour
bault fils de Hatet, Geffroi l'abbé, Jean Taurein, Jean de Breerre
Hugues avenel, Hamelin de Preaux, Noual de la Bazoge, Jean
Bourdin, Gautier Bruon, Philippe Renaut, Hugue de Balexé,
Jourdan de la marre, Henri de St Hilaire frere d'eſcuiſe, Barthelmi
de la Boexiere, Herbert de Buſſon, Bauran de Tanet, Rolland fils
de Raoul, Guillin fils de Raoul, Geffroi de Miniac, Gui Boutefeu
Celdewin Goion, Juhel de Mont, Hamelin l'abbé, Robert de Bo
Loges, Elies d'aubigné, Renaud Tact, Jean des Loges, Philippe de
Louvigné, Henri de Gastines, Henri de St Etienne, Guille de la Chapelle,
Roger des Loges, Bencillard de Serland, Guille du Bois-berenger, Jean de
la Roelle, Olivier de Mont-Sorel, Hamond de Rochefort, Robert de l'E
pinai, Jean des Loges, Geffroi Carbet, Raoul de Tonac, Raoul le potier
Gilbert de Croc, Raoul Fouquein, Mathieu de Preaux, Richard de Cambo
Guille Le François, Olivier Rande, Raoul Ruffin, Springad, Roger
de Chevreuſe, Guille. des Loges, & pluſieurs autres. Le Roi d'angleterre
en emmena la plus grande partie en diverſes forteresses, & en retint quelques uns
avec lui ſur leur parole, apres qu'ils lui eurent donné des ostages. Les
[redacted] qu'il venoit de remporter pour perſuader ſes ennemis à la paix
il y eut entre le Roi de France & lui une ſuſpension d'armes de vingt ſix entre S. Jean

Sg de Nov. de Chateau de Trie Le 24 de Septembre. Louis amena avec lui grand nombre de Prelats & de Seigneurs de son Royaume; il y amena aussi Henri Richard & Jeffroi; Henri de son costé fut suivi des Archevesques, des Evesques, & des Barons des terres de son obeissance. Quelque avantage qu'il eust remporté sur ses ennemis, il offrit cependant à l'aisné de ses enfans de lui donner la moitié des revenus de la couronne d'angleterre & quatre places dans le Royaume; ou s'il aimoit mieux demeurer en Normandie, la moitié des revenus de Normandie avec tous ceux d'Anjou, trois places en Normandie, dont les plus en anjou, une autre dans le maine & une ds. La Touraine; il offrit a Richard la moitié des revenus de l'aquitaine & quatre places dans le Pais; & a Jeffroi, sous le duché de Bretagne aussitost que le Pape lui auroit accordé la dispense necessaire pour Epouser La fille de Conan. Il fit de plus qu'il vouloit bien rendre les Legats du pape maitres d'augmenter les offres qu'il faisoit à ses enfans. Des propositions qui paroissoient si raisonables & d'un simple qui Souhaitoit après la paix, ne la produisirent pas cependant parceque le Roi Louis s'y opposa; ainsi les parties se retirerent plus aigries qu'auparavant, & dés le lendemain il y eut combat entre les Francois & les Anglois. La Bretagne ne fut pas plus paisible. Jeffroi de Rancé, Bonabes de Rougé & quelques autres Sgrs du pais Nantois qui avoient esté chassés de leurs terres par Le Roi Henri, & Raoul de la haie Normand des forests ou ils s'estoient retirés après que les Brabançons avoient ruiné leurs chateaux, faisoient des courses continuelles sur les terres de Henri. Mais la guerre n'estoit pas le seul fleau qui affligeast la province; la famine la desolation pendant deux ans, & les maladies qui suivirent la disette emportérent ce que le fer avoit epargné. Fougeres fut repris pour la 2e fois par le vainqueur, parceque meme avant la trevue de Rolland de Dinan quelque sujet qu'il eust de n'estre pas content du Roi d'angleterre, parut cependant n'avoir point pris de part à la revolte du Sg. de Fougeres, il suivoit la cour de Henri, & Robert de Vitré estant mort Le 11 de novembre, Rolland qui n'avoit point d'enfans reconnut en presence du Roi pour Son Successeur dans la terre de Dinan Alain de Vitré fils de Robert & de Sa Soeur. Robert fut enterré a Savigné dans la chapelle de St. Caterine, ou trois de ses fils Alain, Robert chanoine de Paris & Joscelin chantoient dans la suite; Alain l'aine de tous s'appellot André, un 5e nommé martin fut prestre; Robert eut aussi eu une fille nommée Alienor; mais tous ces enfans n'estoient pas du meme lit, Emme de Dinan 3e femme, dans la meme abbaie ou il fut enterré, il y avoit prés de 8 mois que Hamon Religieux de ce monastere, Breton d'origine, du lieu de Lande-cob, estoit passé de cette vie à une meilleure; il estoit prestre, homme d'oraison & plein de compassion pour les pauvres; la voix publique l'a canonizé dés Son vivant & c'est un saint fort respecté dans le pais. A l'exemple de son frere aisné qui faisoit des Liberalités & des donations d'un bien dont il ne jouissoit pas encore, Jeffroi en fit aussi au monastere de Buzé d'un bien dont la proprieté ne pouvoit lui estre asseuré que par une paix solide. il la fit en presence de frere Robert de Mellé chevalier du Temple, de Guillaume des Barres, de Raoul de Beaufort, de Girard de Trainval & de Roger

Son frere, De Gestroi la chaucée & de sieme de Dinan, dont tous les ancestres sont angevins & les autres Bretons. Il est à remarquer que de tous les Evesques qui sont morts en Bretagne du tems que Henri en a eu la maistrise, il n'y en a eu aucun à qui il se soit presse de donner un successeur c'est ainsi que l'Evesché de Rennes vaqua près de 2 ans après la mort d'Etienne mort dec. Florent, que celui de Nantes vaqua un an après celle de Bernard; enfin celui de St. Paul de Leon ne fut rempli que vers le commencement de l'an 1174 qui dit qu'il y eust trois ans tout entiers que Hamon qui en fut le dernier Evesque avoit este' assassiné. Enfin celui qui fut mis dans ce Siege acheta-t-il sa dignité. Il est vrai qu'il ne put estre consacré parce que Josthe archevesq de Tours, Breton d'origine, qui avoit auparavant este' Ev. de St. Brieuc & qui vint passer tout le reste de sa vie tout pour plaider, venoit de mourir, & celui que l'on avoit mis en sa place avoit une morale plus severe & plus conforme aux loix de l'Eglise. On n'accuse pas neanmoins ici Henri d'avoir vendu cette place mais d'avoir affecte' de faire durer la vacance des autres pour jouir des revenus pendant ce tems-la: mais ce n'est que manque de preuves qu'on ne le asseure pas; du reste on sait assez quel homme c'estoit, qu'il vendoit bien la justice, quoiqu'il n'y ait pas moins d'obligation pour un prince de la rendre gratuitement que de conferer gratuitement les dignités Sacrées de l'Eglise: on sait encore qu'il s'appliquoit moins a mettre dans l'Episcopat des sujets dignes que des gens qui fussent attachés à ses interets. c'estoit de lui que Bernard de Clairvaux avoit dit autrefois qu'il regnoit du diable & qu'il y prenoit plaisir. on disoit dans le monde que le premier mari de sa mere n'estoit encore mort quand Geffroi l'epousa, & que Constance qu'il avoit epousée lui mesme avoit accordé au même Geffroi des faveurs, dont il estoit infamé, qui devoient l'empescher d'aspirer à l'honneur pour epouse, si l'avoir de l'ambition n'eust este' plus forte dans son coeur que celle de la nature & du devoir. L'on ne doit pas s'etonner après cela des desordres de sa maison, &c. si, comme le Gestroi le plus jeune des trois freres avoit voulu se servir pour lui faire des propositions de paix, il leur estoit naturel de ne pouvoir s'entr'aimer les uns les autres, & que c'estoit comme une loi dans cette malheureuse famille que les enfans haissoient leurs peres & que les freres ne se pouvoient souffrir. Cependant la haine commune que tous d'entreux avoient conçue contre celui de qui ils tenoient la vie, sembloit les unir & les rendre amis mais leur inimitié mutuelle n'estoit que suspendüe par l'interest de leur haine commune. Il en fut ainsi que la resolution qui fut prise vers la fin de l'hiver par le Roi d'Angleterre & ses enfans à la cour de France de faire une descente en Angleterre pendant que les Ecossois la ravageoient de leur coté, eust pu reüssir; mais la providence en ordonna autrement; les vents contraires amenerent la flotte de ses ennemis du Roi d'Angleterre a Gravelines jusqu'a ce que Henri de retour d'Aquitaine où il avoit passé quelques mois sur les frontieres & des environs de Bretagne où il avoit pareillement mis sur Guethenoc & ravagé tout le pays par le fer & le feu, ne regardant ni aux autres ni aux vignes, se presente pour passer, auquel tems les vents devinrent favorables & il aborda a Southampton le lendemain de son depart de Harfleur, c'est a dire le 8 de Juillet. A de si heureux augures, & si fort en estat de repasser en France, un mois après. Louis & son armée avoit assiegé Rouen mais comme il n'avoit pas ce qu'il falloit de troupes pour enfermer toute la ville Henri de retour avec ses Brabançons & mille Gallois, ecrivit seulement de boucher les portes que l'on avoit murées du coté de l'attaque des François

1174

Rob. de m.

1 R. 2.

Jo. Brompt.

"pour juger de l'estat de la famille & des semences de malediction que le crime y avoit repandues il suffit de remarquer que l'

"elle eust este' sans faute, si

Rog. de hov.

Donne la place a garder a maurice de craon

Rad. de Dicet

barbeflor

Rob. de m.

Rog. de hov.

de Dic.

175

Voyage de hor. de fit sur eux des Sorties qui les obligerent de prendre lever le Siege de à
faire quelques propositions de paix, pour amuser le Roi d'angleterre.
Rob. de m. Cependant comme on vit qu'il alloit prendre le dessus, on pensa enfin
tout de bon à un accord, & l'on regla que l'on se reverroit a Gisors Le
8 de Septembre. mais Les deux parties n'aiant rien pu conclure a cette
entrevue, elles arresterent que l'on renoueroit les conferences à la St. Mi-
chel entre Tours & amboise. Richard seul fut excepté de la treve que le
Roi d'angleterre accordoit aux autres, il vouloit lui faire la guerre a fin de le
Ramener a Son Devoir; peut estre le connoissoit il bien mieux, voiant que les autres
& qu'il s'asseura qu'il ne le verroit pas plustost armé contre lui, qu'il viendroit mettre
se venir jetter a ses pieds que de lui faire la guerre; & ce fut justement ce qui
arriva. Richard eut horreur de se voir dans la necessité de faire la guerre à un
pere, mit les armes bas & lui demanda pardon. Il n'eut pas de peine à l'obtenir
a joie que ressentoit son pere d'avoir donné cette atteinte à une union si fatale
a Son repos estoit trop grande pour lui permettre de se ressouvenir de la faute
que Richard avoit faite d'y entrer. Celui la gagné, il separa les 2 autres freres
plus faciles à contenter. Il promit de donner a l'aisné une pension de 15 mille livres
Normois d'anjou & deux chateaux en Normandie tels qu'il le jugeroit
a propos; a Richard La moitié des revenus de poitou & deux places dans
il ne puist se revolter contre lui; & a Gestroi la moitié des revenus de
Bretagne excepté La mere, en attendant que le pape lui eut accordé la
dispense necessaire pour epouser la fille de Conan. Il fut aussi declaré par
Stat de Roy. Justiciers
estatuté que le conte de Cestrie, & les autres qui avoient traité avec lui
Dec. avant cet accord, observeroient les conditions de leur traité; que pour
tous les autres, il pourroient estre mis en liberté en donnant caution
pour la rançon: que les places qui avoient este fortifiées par ses ennemis
2 De pendant la guerre, seroient remises au mesme estat où elles estoient
15 jours avant la guerre. apres que le traité fut conclu, Le Roi d'angl.
qui avoit plus pres de 2 mille chevaliers dans ses fers, les mit en Liberté
aux conditions que l'on vient de dire; Son fils aisné, qui n'en avoit guere
plus de cent eut La dureté de n'en vouloir delivrer aucun qu'apres qu'ils
lui eut payé trois cens contant toute la rançon a laquelle ils estoit taxés
pour eviter une seconde revolte, autant que l'on pouvoit faire de fonds sur la foi
du serment, Henri obligea Richard & Gestroi de lui faire hommage de ce que il
venoit de leur accorder. la ceremonie de cet hommage se fit au Pont de l'Arche
Le roi Henri alla ensuite aupres de Bayeux. Les Srs d'avril de l'un
& l'autre
& l'autre avec La pluspart des Srs de France, de Bretagne & de Normandie, le
firent hommage de lieu, mais il se contenta de leur serment de fidelité
fait a Pont de l'Arche. la clemence, la pieté & l'equité de son caractere
fait a Bure aupres de Bayeux le 1er jour de Dec. de l'an 1175. de son
Serment de fidelité, lui donna pour cautions d'une constante observance les Evesques
que l'on vient de nommer & le conte de Mandeville, & promit de lui donner encore pour
cautions, s'il n'estoit pas content de ceux. la, le Roi de france, le conte de flandre,
Richard & Gestroi ses freres & plusieurs autres Srs & Evesques; mais le Roi son pere
se contenta de son hommage & de son serment. Ensuite il envoia Richard en
poitou & Gestroi en Bretagne pour y faire abattre les fortifications qui devoient
estre abattues selon le traité de la St. Michel; & lui son fils aisné passe-
rent en angleterre le 7. du mois suivant. Henri avoit donné a Gestroi pour
Son conseil & pour Justicier de Bretagne Roland de Dinan. Apres tout ce ils
furent en Bretagne ils reprirent ce que Hudon avoit usurpé de domaine, a
savoir Vannes, auray, ploermel & la moitié de Carnoable, & obligerent
apparemment de se contenter de la tour de porhoet. Du reste la Bretagne parut

avoit este' assez passible cette année ; en sorte que l'archevesque de
pu tint en concile a Rennes, de qui ne se fait guere parmi le bruit des
armes. Les trois freres se retrouverent ensemble l'année suivante apa-
1176 ques a Vincestre avec leur pere : après la feste ils le laisserent en angle-
Rog. de hov. & repasserent en Normandie ; Richard & Henri allerent en poitou fai-
re la guerre aux Brabançons, au vicomte de Limoges, & a quelques autres vas-
saux. Geffroi, si c'est de Montfort auprés de la Vieuville dans le
diocese de Dol que prenoit parler Roger de Hoveden, quand il dit que le
Roi fit demolir tous ceux de Normandie que l'on avoit
fortifiés comme lui, a la reserve de ceux de Gacé & de Montfort, il
(ce Montfort appartenoit au C de Leicestre Rog. de hov. a.n. 1177) s'emporta, il est a croire qu'il se plaignit de ce que le plus grand de ses
vassaux eut fait quelque tems la guerre a son pere, qui lui fit aussi me-
a Northampton ou Jean leur pere, qui lui fit aussi me-
après la Pentecoste ou les autres ambassadeurs du comte de
1177 Flandre un Robert advocat de Bretagne & Roger chastelain de Cornai. de m
Rog. de hov. Le Roi dans cette assemblée rendit au comte de Cestre toutes les terres dont
Jo. Bromp. il jouissoit quinze jours avant la guerre ; & donna le comté de Sussex
a Guill. d'Aubigné fils de Guill. comte d'Arondel, au mois d'août
Rog. de hov. suivant. Le Roi d'Angl. il repassa en Normandie, & envoia Geffroi faire la
guerre en Bretagne contre les rebelles, qui refuserent encore de reconnoître son autorité
tant que ces fussent des restes de la revolte de Hellon Raoul de Fougeres, lorsque
Jo. Bromp. ce fut un nouveau soulevement. Geffroi lui donna moïen par quoi l'avoit
Rog. de hov. porté à revenir en Normandie, c'etoit le dessein d'appaiser le Roi de France qui
s'estoit plaint au stage que Henri ne faisoit pas epouser Alix a Richa
Comte de Poitou comme ils en estoient convenus autrefois. Les plaintes du Roi de France
avoient animé le stage, & il ne menaçoit de rien moins que de mettre en
interdit toutes les terres de l'obeissance de Henri, s'il retenoit plus longtems
La fille du Roi de France sans la donner a celui a qui elle estoit promise. Henri
ne savoit pas encore ne pouvoit se resoudre a perdre Alix ; cependant comme
l'aveu public de sa passion lui auroit este' trop honteux, & qu'il ne vouloit pas
attirer sur lui les foudres de l'Eglise, il le prepara de voir le Roi de France &
tromper par de belles promesses qu'il n'avoit pas dessein d'executer. Le Roi
de l'entrevüe fut pris, Les 2 Rois s'y trouverent le 21 de septembre
après s'estre accordés sur le sujet de la fermeté ; ils le promirent solennellement une
amitié mutuelle, & sur quelques differens qui restoient encore, ils choisirent cha-
cun trois Evesques & trois barons pour en estre les juges, s'ils ne pouvoient les
terminer par eux-mêmes. Robert Ev. de Nantes fut un des trois Evesques
choisis pour arbitres par le Roi d'Angleterre. Les trois barons furent
Maurice de Creon, Guill. Mainguot & Pierre de Mont-reveau. Après la
conference d'Ivri, le Roi d'angleterre vint a Vernueil & fit à la priere des Rois
de grand-mont il y fit cette ordonnance contre la cruauté des creanciers : que
pour les dettes du Sgr. ou ne saisissent point les biens de ses hommes, a moins qu'
ne se fussent rendus ses cautions ; mais qu'on pourroit seulement saisir les rentes
que les hommes devoient au Sgr. par cette ordon-
nance est juste, plus on voit avec quelle barbarie les creanciers exigeoient enco-
re la rançon des dettes de leurs debiteurs : cette loi fut publiée en Bretagne
(Il l'ordre de faire executer cette loi ne fut pas le seul dont Henri chargea Geffroi en allant en Bretagne)
ainsi bien que dans les autres provinces de France qui dependoient du Roi d'Angle-
terre usurpa par la suite Geffroi qui lui donna encore celui de joindre a son
Guiomarc de Leon & Jarnogon de la Roche Bernard. Il feut en peu de tems
l'un & l'autre ; Guiomar vint trouver Henri pour lui
(pendepens) De son
mettre obeissance, & Jarnogon rendit Livia son chateau a Jeff

la coustume de se derober des reliques les uns aux autres n'estoit plus si en
usage dans le siecle qu'elle l'avoit eté dans les precedens, on ne laisse pas
d'en voir encore quelques exemples. un chanoine Regulier de l'eglise de
Bomine en angleterre enleva furtivement le corps de st Petreux cette
mesme année, & le porta en Bretagne & le donna aux moines de st
meen. Roger prieur de Bomine affligé de la perte d'un tresor si consi-
derable se plaignit au Roi de ce larcin sacrilege; & le Roi donna
ordre a Rolland de dinan Justicier de Bretagne, de l'enlever de force
pour le rendre aux Religieux de Bomine. les moines de st meen
refuserent de le rendre à la premiere sommation qu'ils en furent faite. mais, ils
n'attendirent pas que l'on
usast de violence contr'eux, ils rendirent le corps & jurerent sur les Evan-
giles que c'estoit le mesme qui leur avoit eté aporté. cette affaire estoit
arrivée avant que le Roy d'angleterre passat la mer pour venir en
Normandie. Il passa les festes de noel de la mesme année dans
la ville d'angers, & y tint cour pleniere avec une magnificence qui ne
s'estoit encore vüe qu'à son couronnement & au couronnement de son fils
aisné qui se trouva a cette Assemblée avec Richard & Geffroi ses freres.
Il est a remarquer que ce dernier dans quelques titres de cette année
est apellé Comte de Nantes. on voit cependant que son pere s'estoit reser-
vé Le mée dans le traité de la st michel. peut estre pour l'attacher plus
fortement a son devoir, s'estoit-il dans la suite relaché sur cette excep-
tion. La mort de l'evesque de Rennes Survint de prés la feste d'angers.
avec les termes qui marquoient sa dignité Episcopale, il prenoit toujours la
qualité de Chapelain du Roi d'angleterre, faisant par cet aveu une profes-
sion publique de son attachement aux interets d'un prince que les plus zelés
Bretons regardoient comme un usurpateur. Du reste il estoit homme de lettres,
ecrivoit en prose & en vers avec assez de delicatesse pour le temps
ses ouvrages estoient lus avec un applaudissement universel. Il renonça
quelque temps avant que de mourir à la composition pour se s'appliquer
qu'a finir la vie en vrai chrestien une vie de courtisan & de politique. entre les ouvra-
ges qu'il a composés on conte la vie de st firmat & celle de st vital 1er
abbé de savigné tous deux compagnons de Robert d'arbrissel.
Le Roi repassa en angleterre le 15e de Juillet, où le 25e jour du mois d'aoust
fit son fils Geffroi Chevalier a Wodestok. Il n'avoit pas encore vingt ans acomplis:
mais la force & la valeur n'attendirent pas en lui l'age & les années. La
gloire que ses deux freres Henri & Richard s'estoit acquises dans les guerres de l'heresie
leur fut un puissant motif pour l'exciter à chercher de se rendre digne par
que son pere venoit de surpasser par des actions qui peuvent effacer les leur.
aussi son chef d'oeuvre fut il fait honneur a de plus anciens chevaliers que
lui. Guiomar de Leon estoit un homme que nulle consideration ne pouvoit
retenir dans le devoir, il avoit juré fidelité au Roi d'angleterre
deux fois, & il avoit violé son serment autant de fois; le nouveau che-
valier resolut de le mettre hors d'estat de se parjurer encore; il le poursuivit vivement
tua & ses 2 fils, puis ravit leurs places & les despouilla de toutes leurs terres.
au pere
encore qu'il ne laissa que 2 paroisses jusqu'a Noel seulement qu'estoit le
terme que lui & la femme & lui devoient partir pour la terre Sainte; à Gui-
omar l'aîné des 2 fils il ne laissa la jouissance que de xi paroisses dans
le Leonnois; pour Herve le plus jeune, il l'emmena avec lui. aprés la
mort du Roi Louis qui arriva le 18 de septembre de l'année suivante
Philippe son fils & le Roi Henri renouvellerent dans une entrevüe en re-

Rog. de hov.

Gisors de Trie le traité d'yvri sans y rien changer, en sorte que Robert Evesq de viennes fit encore un des 12 arbitres qui devoient terminer les différens des 2 Rois. Geffroi quoiqu'il n'eust pas encor acquis constance ne laissa pas de prendre les titres de Duc de Bretagne & de comte de Richemont, cette moderation cependant qui il reconnoissoit que ce n'estoit que le mariage de Constance qui lui donnoit droit de prendre ces qualités. c'est de quoi l'on voit la preuve dans un grand nombre d'actes, mais entr'autres dans celui par lequel il approuva l'an 1181. Le changement qui se fit a l'egard de prieuré de Lehon qui dependoit auparavant de st. magloire de Paris, & qui fut en ce tems par un accord soumis a l'abbaïe de mairemoutier. Depuis que le corps de st. magloire avoit esté porté de Lehon a Paris, & que le Roi Robert avoit fondé l'abbaïe de st. magloire pour y conserver dignement ce precieux depost, Lehon estoit devenu une dependance de cette abbaïe, sans que depuis ce tems-la les moines de Lehon eussent songé à se soustraire à l'autorité de l'abbé de st. magloire jusqu'a ce que le desordre s'estant glissé dans cette maison, Durand celui qui en estoit prieur & qui n'estoit pas plus reglé que les autres eut l'ambition, pour se procurer l'impunité de ses fautes de vouloir se faire abbé. celui de st. magloire s'y opposa; mais durand ne laissa pas d'en prendre la qualité & se fit des amis & des protecteurs au- 189
nnm. 188. 190. 191. 192. 194 di. 17. Du monastere. L'abbé de st. magloire de son coté se plaignit au Pape qui renvoya la connoissance de cette affaire des juges pour terminer ce different aux abbés de st. Germain des prez & de st. pere de chartres. Le jugement qu'ils rendirent fut que les moines de Lehon ne dependroient plus de st. magloire de paris, mais de mairemoutier, que l'abbé de mairemoutier donneroit en recompense a l'abbaïe de st. magloire les prieurés de Versailles, de chaumont & de chalifer. La sentence des juges fut confirmée par le Roi Henri qui croyoit alors l'unique moyen de faire rentrer ces moines dans le devoir, par l'abbé de st. magloire qui devoit les moines de Lehon de l'obeissance qu'ils lui devoient, & qui fit faire a Rome la confirmation de cette sentence par Gelase qui ordonna a Renaud Botorel, archevesque de Dinan qu'il engageroit a l'exhorter de faire rendre par une grande aumône a Lehon les biens qui en avoient esté alienés pendant le tems de l'different.

nnm. vet. Il confirma encore le mesme accommodement par un autre acte qui fut dressé a Angers, La Duchesse Constance, albert E. de st. malo, & Robert de Dinan le confirmerent comme lui. Les temoins de ce dernier acte sont Robert de Dinan, alein de Rohan, Hugue vicomte de Touars, Richard & alein Gemeau, Cholard du Lorroux, Renaud Botorel, Girard de Fornival & Herve' abbé de mairmoutier. l'acte est scellé de trois sceaux a 2 faces où Geffroi est representé d'un coté comme Duc de Bretagne portant une banniere dans la main droite & le couvrant le corps de son escu de la gauche; de l'autre coté comme Comte de Richemont tenant une epée dans la droite, & dans la gauche une bourse aussi long que tout son corps. Il ne portoit pas l'epée inutilement, toujours prest de la tirer pour reprimer l'injustice de la violence, il marcha au mois de novembre avec ses freres au secours de Roi de France contre Etienne Comte de Sancerre, Le Duc de Bourgogne, La Comtesse de champagne & le Comte de flandre. Ils abandonnerent aux Brabançons le pillage des places de st., ravagerent celles des 2 autres de mirent le feu en Berri. Ils auroient pu achever la defaite s'il n'eust eu des partisans dans les troupes ennemies. mais la gloire de terminer cette guerre par une paix generale estoit reservée au Roi d'angleterre qui en avoit gloriensement a bout l'année suivante. avant que de repasser en France pour un si glorieux ouvrage, comme il avoit toujours eu avis de tout faire il disposa par une espece de testament d'une partie de son argent en faveur

nnm. 141

Gen. Dom. Rad. de Di.

1192.

pauvres, ✠ des Eglises & des monasteres, tant d'angleterre que de Normandie, du maine, de l'anjou, de la Touraine, ✠ de la Bretagne. & de la Guyenne
entr'autres cent marcs d'argent aux religieuses de S. Sulpice & ce
à celles de Mortain, toutes et chacunes pardes Etoffes de Robes d'ecarlate; mais
il legua a l'abbaye de fontevraud 2 mille marcs d'argent. Tous ses legs
montoient a plus de 40 mille marcs d'argent 2 mille d'or qu'il
destina pour aider a marier les pauvres filles de Normandie & d'Anjou.
Les mesmes raisons qui l'obligeoient à faire son testament l'obligerent
aussi de travailler a establir une bonne union entre ses enfans, apres qu'il
eut fait rentrer dans le devoir Henri l'aisné de tous qui s'estoit une 2e
fois a la cour de France, & a qui pour le rapeller il avoit promis de donner
par jour 100 sols mon. d'Angers & 10 a son epouse pour la despense de la
maison, ce qui montoit par an a une somme vingt fois plus grande
que celle qui lui avoit promise par le traité de la St michel de l'an.....
Il voulut donc, comme il ne doutoit plus de l'attachement de Henri pour sa
personne, attacher a ✠ les autres freres par de nouveaux engagemens
c'est pourquoi il declara qu'il vouloit qu'ils lui fissent hommage de leurs
terres. Geffroi venoit d'epouser en fin Constance, & Le Roi d'Angleterre avoit
eu besoin de tout son credit auprès du Pape pour faire agréer cette union
au St siege, a cause que Geffroi & Constance estoient parens au 3e degré.
Geffroi en vertu de ce mariage estoit devenu maitre absolu de toute la Bret.
selon les conventions faites avec son pere entre Tours & Amboise l'an.
1169 c'en estoit assez pour porter son frere a lui faire rendre un nouvel
hommage au jeune Roi. Depuis longtems les Ducs de Normandie
tenoient pour bons tous les droits qu'il avoit plu a Dudon de St Quentin
de leur attribuer dans son histoire des Normans, & c'estoit sur cette seule
volonté qu'ils pretendoient l'hommage de la Bretagne. Geffroi qui n'estoit
pas instruit des droits qu'il avoit a l'independance, ne qui ne trouvoit pas
qu'il fust encore tems de les faire valoir, fit son hommage au jeune Roi
dans la ville d'Angers. Mais Richard ne pouvoit se resoudre a faire un
hommage qui lui semblait indigne de sa naissance, disoit il, l'egalait à son frere
& d'ailleurs il pretendoit que les biens de sa mere dont il possedoit une partie
ne devoient point d'hommage aux Rois d'Angleterre. mais la raison
principale de qui il ne disoit pas estoit qu'ils estoient brouillés son frere & lui
a l'occasion du chateau de Clairvaux en Anjou que Richard avoit fortifié
contre les interets & la volonté de Henri ce qui avoit donné lieu
des engagemens avec les Srs d'Aquitaine qui les de Richard qui passoit pour
cruel s'estoient donnés à lui pour lui aider a se defendre de ce qu'il
possedoit en Aquitaine. & Henri l'avoit declaré de bonne foi à son pere
Le premier jour de l'an 1192. on le reconcilia avec lui. Henri le pere
avoit contraint Richard de rendre au jeune Henri le chateau de Clairvaux
mais il avoit peu de sincerité dans cet accord, & l'on en fut encore plus
convaincu par le refus constant que fit Richard de rendre l'hommage à
son frere. Le jeune Henri de son coté entretenoit toujours des intelligences avec
les Barons d'aquitaine, & son pere qui voioit avec douleur les commencemens
d'une guerre qui ne pouvoit etre que funeste à l'estat & à sa famille
qu'il voulut pour cela avoir le tems de gagner Richard remettre l'affaire à
une autre assemblée qu'il indiqua a Mirebeau. Ses prieres, son autorité
vainquirent enfin l'obstination de cet esprit feroce, & il se resolut de donner
a son frere La satisfaction qu'il souhaitoit. mais avant que d'y estre

fait de vidence pour gagner cele sur lui, autant suivit il en obeir les
mouvemens de sa haine quand il apris que Henri ne voulait plus de
hommage de Geffroi sous pretexte d'assembler les barons d'Aquitaine
et de les amener a l'assemblée pour les y reconcilier avec Richard
Son pere estrivalé de mettre a leur teste et suivi des Brabançons mettoit
a feu et a sang dans les terres de son frere. Le jeune Henri quoique d'acc
avec Geffroi ne parut pas moins irrité de la conduite que son frere
Le Roi son pere de vaincu a rendre la paix a l'aquitaine. Quoique son deguis
parust assez dans la declaration qu'il fit en mesme tems, qu'il voulait que la
de clairvaux, s'il fallait le rendre, demeurast entre les mains de son pe
qu'il ne fust donné a nul autre; cependant le vieux Henri se laissa tromp
lui permit d'aller joindre Geffroi a Limoges pour le ramener a son devoir, de
Le roi mesme a sa priere, fit quelque tems apres le chemin de la mesme ville.
l'accompagné de Richard
Le peu d'envie qu'avoit le jeune Henri de faire la paix paroit encore par le soin qu'il pri
mettre sa femme en lieu de surete, de la tirer de la cour de son pere pour l'envoi
en France auprez du Roi Philippe son frere. Geffroi magistre de chateau
Limoges y receut son frere Henri avec joie, pendant que son pere
dans la ville ne pensoit qu'a ses plaisirs, fit provision des mesures pour
avec impunité dans la ville. Le Roi les yeux qui'il fut informé
Leur dessein, il feignit d'ignorer leur revolte, et dissimula pour le bien de la paix
Leur dessein. La juste sujet qu'avoit de se venir offensé, il voulut
Sur un ennemi declaré; sa cotte d'armes enfin percee et l'un des chevaliers
qui l'accompagnoient fut blessé de ses yeux, enfin qu'il fut obligé de
Se retirer avec Richard
Lieux de prob.
Il se jetta pour entrer dans la ville, en lieu
vint des fleches dont
Sur un ennemi
declaré; sa cotte d'armes enfin percee
et l'un des chevaliers
qui l'accompagnoient
fut blessé de ses yeux,
enfin qu'il fut obligé de
Se retirer avec Richard
— La juste sujet qu'avoit de se venir offensé, ses fils et les cruels auteurs d'un si horrible attentat, se presenta de
nouveau aux portes de Limoges et y fut entierement reçu dans la ville. pendant que
ne pensoit qu'a ses plaisirs, ses fils prenoient des mesures pour continuer avec
impunité dans la revolte. Henri aveuglé par sa tendresse pour eux et par le
plaisirs qu'il prenoit a la conference voulut se presenter devant le chateau
pour leur parler; il y fut encore plus maltraité que la premiere fois et tan
que son cheval haussa la teste, la fleche qui perça la teste du cheval, au
percé le poignet de prince, Henri et Geffroi souffroient ces insolences
une tranquillité qui ne faisoit que nourrir leur pere les veritables sent
de leur coeur. cependant il se laissa encore tromper a son fils aine qui vint
l'assurer que si les Sgrs d'Aquitaine refusoient de faire la paix, il etoit
resolu de les quitter et de venir se rendre a lui. Son pere touché de sa
soumissions lui promit qu'il recevroit les revoltés aux conditions qu'il lui
avoit deja proposés, c'est a savoir, que chacun de son coté reparoit les
desordres qu'il avoit faits. Quelque tems apres le jeune Henri retourna
Son pere. Lui dit que les revoltés etoient trop endurcis dans leur rebellion
qu'il les abandonnoit a sa vangeance et qu'il ne vouloit plus se soucier
de lui: toutes allées et venues qui ne se faisoient qu'a dessein de donner
Le tems aux Brabançons de Geffroi de ravager toute l'aquitaine. pend
que ils le faisoient avec une cruauté qu'on ne peut exprimer, Henri amus
toujours son pere tantot par la confidence qu'il lui faisoit que c'etoit cet
qui l'avoit entraîné dans ce malheureux parti, tantot en lui donnant agai
Son cheval et ses armes pour l'obliger de lui persuader qu'il avoit dessein
ne le plus quitter. mais il ne fut pas long tems sans retourner se rejoindre au
revoltés, et apres les avoir assurés par de nouveaux sermens de sa protect
il retourna dire a son pere qu'il ne consentiroit jamais a l'avoir
maltraiter, et cela de [illegible] se retira au Dorat. Son pere [illegible]
[illegible] le rapella, mais lui chagrin de voir pr
Son pere
allait donner les revoltés sans qu'il pust l'en empescher, entra dans le cim
et devant eglise jura sur les reliques de St. Martial qu'il prendroit la croix
Son pere affligé de cette resolution se jetta a ses pieds pour le supplier de lui dire qu
avoit le veritable motif qui l'avoit porté a la prendre; s'il etoit, disoit, chagr

mé contentement, Legenois, ou religion. Henri lui respondit que c'estoit
dans le dessein de faire penitence de la rebellion envers Dieu et son malheur et
les mauvais conseils de ses amis l'avoient engagé comme lui. Le pere emploia
les larmes, les prieres, les promesses pour l'obliger à laisser à d'autres le soin de
venger les crimes des Insultes de Saladin. Henri ne se laissa point flechir et pour se defe-
rer tout d'un coup de l'importunité de son pere, il lui dit qu'il se trouvoit lui mesme
s'il lui parloit davantage comme le vrai qu'il avoit fait de sa retraite. Son pere
voulut que sur cette declaration celui en prit plus que pour l'obliger
que s'il continuoit dans le dessein de se Croiser de Syrie il feroit ce qu'aucun prince
n'y auroit encore paru avec plus de magnificence que lui. Henri rendit graces à son
pere et lui amena les habitans de chateau, le jetta malgré lui à ses
pieds avec eux le supplians de leur accorder la paix; ce qu'il y consentit, à condition
qu'ils lui donneroient des ostages. mais ceux qui furent envoyés de sa part pour
les recevoir furent maltraités de habitans, et le jeune Henri qui estoit present
ne se mit pas en peine de les defendre, il resta mesme dans le chateau comme
pour autoriser par sa presence leur nouvelle revolte. Son pere avoit bonne raison
de s'etonner d'une conduite si irreguliere, mais il fut pour cette fois jusqu'au
bout la dupe de sa tendresse pour ses enfans. Ils l'irritoient par leur rebellion
par des attentats horribles, et dans le moment qu'il estoit prest d'eclater, ils l'apai
soient par des soumissions trompeuses, qu'ils retractoient suivies de
rebellions nouvelles. ce fut ainsi que pour empescher qu'il ne refusât de man-
-vais traitement que l'on avoit fait à ceux qu'il avoit envoyés pour recevoir les
ostages du chateau, son fils le pria de lui envoyer sur le champ une bresse Man-
rie de Craon et quelques autres Seigneurs. Il lui accorda encore cette grace
mais le dessein de son fils n'estoit autre que de l'amuser; et l'on ne vit pas qu'il
se mit fort en peine de reprimer l'insolence des siens qui tenoit à ses yeux quelque
personne de la suite du baron de Craon et des autres Seigneurs. Quelques jours
après Geffroi pria de mesme son pere de lui envoyer [illegible] quelques
autres fort estimés de Jerome fils de Monsieur Olivier de Clisson chateau
pour manger avec eux. Il les envoya quelque sujet qu'il eut d'estre persuadé
que cette entrevue seroit aussi funeste que les autres. Si l'heure en fut passé, il ne se trom
pa point. Jerome de Monsieur fut blessé d'un coup d'Epée, de Olivier de
Clisson fut jetté dans la riviere en presence de Geffroi qui ne se mit en peine
de venger ni l'un ni l'autre. Henri cependant eut la hardiesse après cela de
venir se presenter à son pere pour le prier de lui permettre d'entrer dans le
chateau, se faisant fort de ramener son frere et les autres revoltés à leur
devoir. Son pere toujours trompé par son affection paternelle voulut bien le
lui permettre; il y entra, mais au lieu de parler de paix, il enleva tout l'or
et tout l'argent qui estoit dans le chasse de S. Martial. Dans le tresor du mo-
nastere, lui demanda la continuation de la treve jusqu'au lendemain; ce qu'il
lui accorda; Mais comme il ne l'avoit demandé que pour avoir le tems de
se mettre en seureté, il n'eut pas plutôt mis la riviere entre lui
et le moyen de se retirer en furie, il n'eut pas plutôt mis la riviere entre lui
et le moyen de se retirer en furie, il n'eut pas plutôt mis la riviere entre lui
pere de lui que il declara la mesme fois et qu'il paia ses Brabançons de l'or et
de l'argent qu'il avoit enlevé du chateau, qui se montoit à 52 marcs d'or
et 27 marcs d'argent. peu de tems après le jeune Henri en fit autant à
Roquemadour au tombeau de S. Amadour que son frere en avoit fait à celui
de S. Martial, pendant que les Evesques dans une assemblée à Cahors excommuni-
oient tous ceux qui empescheroient que la paix ne se fit entre le Roi et ses enfans.
Ils avoient excepté dans la fulmination la personne du jeune Roi, mais la
justice divine n'épargna pas ce que les hommes avoient épargné. Le jeune Henri
tomba malade de desespoir et de chagrin. Il mourut en peu de jours au chateau
de Martel sur les confins du Querci. Du Limousin age de 28 ans le XI. jour de

1183. juin l'an 1183. après sa mort on fit enfin [le] transport du chasseau de Limoge, [et] l'on fut enfin contraint de le lui rendre [attaque plus vigoureuse] aussi bien que tous les autres qui le tenoient [en] leur dans Le Poitou, dont il en resta une bonne partie à garde les autres. Il n'y a point de doute que ce fut après ces heureux succès qu'il envoia [ses ambassadeurs] Robert de Mo assiéger La tour de Rennes. Elle fut prise & brulée, ensuite rebastie [et] remparts pour y loger la garnison. Geffroi de son costé brula une partie de La ville avec l'abbaie de St. George, & fit la même chose à Becherel chateau fort qui apartenoit à Rolland de Dinan. Celui empêcha pas [que] ne vînt en Angleterre trouver son pere & qu'il ne fit la paix avec lui & avec Richard son frere il les accompagna même en Angleterre l'année suivante d'où il ne revint en Bretagne qu'après la fondation de L'abbaie de Boxley pour des moines de l'ordre de Cîteaux l'an 1184 Le 23 jour de Juin Roger 1184 Pierre abbé de Clairvaux, Simon abbé de Savigni, Raoul de Fougeres Hamelin de Mayenne, Olivier de la Roche, Luc de Montchardon, Daniel Seneschal, Guillaume du Chastelier, Herué de Vitré, Robert d'Apt Guillaume de la Guerche, Geffroi de Cregneue & plusieurs autres Srs gens tenus Dans La paroisse de Quimper de sa magnificence & de ses libéralités. La fondation fut confirmée peu de tems + du consentement de Sa Ste constance & de ses enfans alain & Guillaume. après par le Duc Geffroi en presence de Raoul de Fougeres, d'alain de Rohan, d'alain Gemeau & de Herué de Vitré. La Duchesse Constance la voulut aussi confirmer en presence d'Elicona son oncle & d'alix fille B. R. 2. Voi Rohan. B. R. 5 & 6 d'alain de Rohan. L'on prétend que cette Constance qui fut la 1re femme d'alain de Rohan étoit cette sœur de Conan le petit dont on a déjà parlé. Son frere avoit eu quelque pensée de la faire Reine d'Ecosse, mais cette alliance n'eut pas de lieu, elle portoit les vues plus haut & se- 1185 roit assez d'ambition pour cette Reine de France. Le divorce de Louis le jeune & d'Alienor, lui en fit concevoir quelque esperance; elle fit savoir declarer au Roi qu'elle l'aimoit, & l'on a bien aisé de voir ici de quelle maniere elle s'y prit. Voici une des lettres qu'elle lui envoia adressa. La passion que j'ai d'apprendre à vôtre majesté les sentimens Duchesne t. 4. p. 725. ep. 491. " que j'ai pour elle m'engage à prendre la liberté de lui écrire. J'ai fait " cette resolution en me voyant en vous, & voiant de si fortes " impressions sur mon esprit, que cette flâme qui m'a fait jusqu'à présent " rejetter les presens de tous les autres, cde Alienor que je ne puis " me défendre d'avoir pour vous. Jugez-en par la demarche que je fais. Cette " Reine Constance qui n'a jamais rien voulu recevoir d'aucun adorateur vous " envoie aujourd'hui de l'or que si pour lui témoigner que vous estes touché par " elle d'un pur desir de la voir vous lui envoyez soit armes soit quelque " autre present qu'elle vous fait elle le trouvera plus cher que si vous lui aviez donné " tout le monde. Je vous suis fort obligée des bontés que vous avez eues pour " celui que je vous avois envoié. S'il y a dans ce païs quelque chose qui puisse " vous faire plaisir, oiseau de chasse, chien, ou cheval, ou quelque " autre chose que ce soit, je vous prie faites-le moi savoir par le porteur: " Je vous l'enverai avec toute la joie que peut avoir à rendre service une " personne qui preferera l'honneur d'estre alliée au dernier des vôtres, à " la fortune de devenir par là Reine (souveraine) d'Ecosse. Aussitôt que mon frere sera de retour d'Angleterre " qu'il n'y aura rien de plus pressé que de vous dire. J'irai à St. Denis faire " devotions pour avoir le bonheur de jouir de votre presence. adieu soiez toujours " sauvé si la mienne vous est chere. Voilà la lettre & l'on n'y a rien changé. une autre Constance prit la place qui eut été plus Sa sœur Dieu accorde à la sœur de Conan, si les princes souverains [de] l'Ecosse

dans le choix de leurs epouses Les inclinations de leur cœur plustost que l'interest de l'Etat. Constance ne fut pas la seule femme d'Alain de Rohan, il en epousa encore une autre après elle, qui avoit nom Françoise; ce fut pres estre d'elle qu'il eut 2 autres enfans outre ceux que l'on a deja nommés, Marguerite & Joscelin. Quelque puissant, quelque riche que puisse estre un Seigneur qui a eut une aussi nombreuse famille, il estoit difficile que la dignité du chef se conservast dans les descendans si le pere s'contentoit de leur donner pour toute portion naturelle que le soin de conserver la splendeur & le rang de sa maison partageoit egalement tous les Biens entre ses enfans. Il y avoit aussi de la dureté à desheriter tous les autres pour donner tout à l'aisné. Ce fut pour remedier à l'un & à l'autre de ces inconveniens que le Duc Geffroi de retour en Bretagne fit l'assise ou le reglement que l'on va rapporter. Veritablement on trouve plus d'exemples de peres à qui tous leurs enfans ont esté egalement chers, qui ont fait des dismembremens considerables en faveur de leurs cadets, que l'on n'en trouve de ceux qui ont tout donné aux ainés sans pourvoir les cadets, il y a cependant sujet de croire qu'il y en a eu que trop de cette 2e. classe; on voit dans beaucoup de maisons un grand nombre d'enfans dont il n'est plus parlé dans la suite, ce qui fait croire qu'ils n'ont esté descendans que parce qu'ils ont esté sans apanages. Ce fut donc la raison de pourvoir aux uns sans faire tort aux autres que le Duc en assemblé à Rennes les Evesques & les Barons l'an 1185 fit le reglement pour les fiefs de Rauben le reglement que l'on appelle communément l'assise du Comte Geffroi. Les prelats qui se trouvérent à cette assemblée furent Herbert Ev. de Rennes qui avoit succedé à Philippe qui ne l'avoit esté que peu de tems après Etienne. Guihenoc Ev. de Vannes, Sirene Ev. de St. Malo, Maurice Elu Ev. de Nantes; les Barons furent Raoul de Fougeres, Le Comte Eudon, Alain de Rohan, Alain fils du Comte, Henri fils du comte Henri & de Mathilde de Vandosme, Rolland de Dinan & grand nombre d'autres. La Duchesse Constance fut aussi presente à l'assemblée. on fit des copies du reglement avec des adresses pour tous les principaux Sgrs de Bretagne, & l'on a encore celles qui furent delivrées a André Sr. de Vitré, a Rolland de Dinan, a Geffroi de Chateaugiron, a Eudon vicomte de Porhoet, autrement dit Le Comte Eudon, à Jacque Alain de Chateau-giron, a Alain de Rohan & à Guiomar de Leon comme il y a quelques difficultés sur le sens de quelques expressions de cette assise, on a cru que l'on ne pouvoit mieux faire que de la rapporter ici une traduction tres ancienne tirée des archives de Vitré. Ce

1185

est l'antien establissement Monseignor Le Duc de Bretaigne qui fut fiz le Rei Henry. Nous faisons asavoir a touz que come en Bretaigne soille avenir plus or detriment sus terres, Nos Geffrei Le Raigne Henry fiz Duc de Bretaigne Conte de Richemont de Sirant proveier du profit de la terre, faisanz le gré aus Evesques & aus barons o le comun assentement feismes assise a durer en nostre tems & de nos Successors & ordreasmes que en baronies & en fiez des chevaliers ne fussent faites parties des ores en avant, mais l'ainzné tenust l'enterinement La seignorie & porveist aus joveignors e lor bouast ce que mestier lor serait selon son poier. 2o. a decertes teles choses que les joveignors tenoient lors en terres ou en deniers, tendraient a tant comme ils vivroient e les heirs de ceuz qui tenaient terres tenissent celes a tous jors mais,

"c'est dire par la mort du pere & laisné de fils

de terra ipsa.

" c'est quelque riche heritiere à marier

" pendant

" vieille

" ~~assemble~~ le mariage ailleurs

" meubles

" procurer

" meure

" Sub. L'aisné

" retourne

e les hairs de cous qui auroient derien é non pas terre, ne les auraient pas aprés lor peres. 3 De rechef si la tere de l'ainzné vient en" le frere ainzné aprés celui aura le bail, e s'il n'a frere, celui des amis ait le bail a cui celi qui meurt le vodra comander o l'assentume de Sun Seignor. 4 En fille [cele qui est ainznée ait .....] (c'est celi qui a l'ainznée, ait la tere é) mariera les jueignors de icelle tere au conseil do Seignor & des plus prochiens du Lignage 5 Si a ceaus en la tere de l'ainzné avient aucun" mariage .. qui plaise au Joveignor, il l'aura, ne l'ainzné ne le porra donner a aucun home -tres que le joveignor le veage avoir. E s'il ne veot avoir é L'ainzné frere le truisse ailors, porchace en li donnant de ses choses & de ses " chataux selon Son poier o le conseil des plus prochains amis. (il faut lire: E si il ne veot avoir celi mariage é que il se marie ailleurs L'ainzné frere lui pourvoie de ses choses & chataux &c) 6 De Rechef si L'ainzné donne a Son joveignor une tere de la qu'elle il prenge à home é le joveignor murge sans heir, il donra cele tere a aucun de ses prochiens, ainsi que elle ne retorge pas au principal. mais si l'ainzné ne reçoit Son jouveignor a home de cele tere, ale retournera Lainzné. 7 a de cestes la presente assise nos G. Duc de Bretaigne é Constance notre fame é lo vez les barons de Bretaigne jurasmes tenir é esgardames que chose necessaire serait que les ainznés é les joveignors jurassent la tenir é si les joveignors ne voulsissent jurer, ils naurioient partie des ores en avant ne en tere ne en denier. E cest establissement é assise a jaugé e alain de chateau-giron é lors fils ~~par toute la tere~~ otreasmes a estre par toute lor tere. E que ce soit ferme é estable, nos le confermasmes de note seau é du seau Constance note fame. E de ce sont ~~le~~ les moins Mr. Ce reglement contient sept articles. Le premier & le 2e ne soufferent aucune difficulté. Le troisiesme fut mal observé dans la suite, Les Seigneurs s'emparerent du bail des terres de leurs Sujets, & les mineurs avoient autant de sujet de s'affliger de la protection de leurs Seigneurs que de la mort de leurs peres. cet desordre donna lieu au changement de bail en rachat qui fut fait en 1275. Il paroist par le 4e que c'estoit la coustume que les heritieres de fiefs ne se marioient point sans la permission du Seigneur, coustume où il n'y avoit rien que de juste, parce que les fiefs estant chargés de services militaires, il estoit du devoir du Seigneur de veiller a ce que les alliances de ses Sujets ne portassent atteinte au fonds destinés pour ces services, ou n'abismassent sur ses terres des gens qui ne pussent ou ne voulussent pas le servir. Le 6e tout clair que c'est a cette ancienne coustume des jurisconsultes Bretons. Il porte que si un ~~puisné~~ Seigneur a reçu une tere de son aisné a hommage, meurt sans heritiers, l'aisné reprendra la tere, ~~mais~~ s'il la donnera a quelqu'un de ses proches. mais que s'il avoit donné a son Seigneur, sans cette condition de l'hommage, le Seigneur mourant sans hoirs, la tere lui reviendra

cette distinction fondée sur une formalité d'hommage paroissoit un Syste trop favorable aux puisnés; c'est pourquoi le Duc Jean 1er ordonna l'an 1275 que la succession d'un Seigneur mort sans hoirs ne tomberoit a l'aisné a condition qu'il partageroit les autres puisnés selon la coutume on ne sait point en quel mois de l'année 1185 Geffroi fit un reglement si utile-

Rog. de Hov. on sait mieux que ce fut dans le mois de Mars qu'un nombre prodigieux
De chevaliers de Comtes & de barons d'angleterre, de Normandie, de
Bretagne, d'anjou, du maine, & de la Touraine prirent la croix à la
sollicitation du patriarche de Jerusalem. Raimond ~~de Thiouville~~ grand
justicier d'angleterre qui epousa depuis la duchesse Constance ~~sa~~
de ce ~~la~~ trois ans auparavant les predications de L'Evesque
d'accaron avoient ~~inspiré~~ aussi fait naitre le mesme dessein dans le coeur
de quelques Sgrs Bretons. Ha'mon L'Espine entr'autres pour se dispo-
a ce voiage par une action de justice avoit rendu quelques années auparavant
presence du Duc Geffroi, de Roland de Dinan, de Geffroi L'Espine son
neveu de Guill. L'Espine son fils aîné, d'Etienne Goion, Sr. de Pacler, de
Mathieu de Spiniac, de Guill. de Dragevile, de Guill. d'Orgeres, de Guill
de Geffroy de Cintenac & de Cillar de Broon. Il n'est pas de nostre sujet de faire voir
ici Le peu de succés qu'eurent toutes ces croisades; La seule profession d'une
mesme foi rendoit les Crestiens de Syrie chers aux crétiens d'occident; pour les
meurs, ils n'estoient pas moins abominables aux yeux de Dieu que les Sara-
-sins & les Turcs. Mais ceux qui prenoient la croix ne se proposoient pas
toujours de ~~la~~ tenir, ils differoient souvent, de plusieurs années, le voiage
fois mesme ils le rachetoient par des Sommes qui leur tenoient lieu de plusieurs
campagnes. Cependant quelque nombre de chevaliers Bretons qui se soient
croisés cette année, il ne faut pas s'imaginer que la Bretagne fust en paix.
Rog. de Hov. Richard aprés avoir fortifié Poitiers pour y tenir comme son frere, fit aussi
La guerre au Duc Geffroi. Henri aprés avoir repassé la mer menaça
ce fils rebelle de marcher contre lui à la teste d'une armée s'il ne rendoit le
poitou a la Reine Alienor sa mere. Richard qui respectoit son pere quand
il le voioit loin de lui, trembla quand il le sentit aprocher, obeit à ses ordres
rendit Le poitou a sa mere devint le trouver pour lui marquer son attache-
-ment & sa soumission. L'on ne dit point quelle satisfaction il fit au
Duc de Bretagne. son pere avoit qu'il
du dernier soulévement de Geffroi contre son pere. on dit aussi qu'il avoit du
chagrin de ce que son pere lui avoit refusé L'anjou, qu'il lui avoit demandé
aprés la mort de Henri ~~son frere~~ Geffroi par l'un ou l'autre de ces
motifs ou par tous les deux ensemble prit la resolution d'aller trouver Le
Roi de France pour ligue de nouveau demeslés a son pere
mais il ne sortit qu'aprés le commencement de l'année suivante, comme
1186 il paroit par un acte de cette mesme année passé a Nantes en sa presence
Avr. 28 Il y estoit avec Maurice de Montagu, olivier de Vic, maurice de Cré
Jeu. Seneschal de Nantes, Robert de Blo, Guill. de Clisson, & Roland de Dinan.
Philippe La recut avec de grandes marques de joie, d'estime & de tendre
Le Duc estoit de tous ses plaisirs; mais ces plaisirs lui furent funestes, il tomba de
cheval dans un tournoi sous les pieds des chevaux & fut emporté
Rog. de Hov dans sa maison tout brisé. Philippe affligé au dela de ce qu'on peut dire d'un
Rigord accident si funeste, assembla tous les plus habiles medecins de paris & leur donna
Guill. de Nang. ordre d'employer toute l'habileté de leur art pour la guerison de jeune prince.
Tous leurs soins n'empescherent pas qu'une dissenterie succedant à la douleur
de sa chute ne l'enlevast a l'age de 28 ans le 19 d'aoust. Son corps fut
porté dans L'Eglise de nostre dame où il fut gardé par les habitans de paris
& par les gens d'armes jusqu'a ce que le Roi. Le Roi vint a paris pour
rendre a son ami les tristes devoirs de la sepulture; on enterra par son ordre le
corps de Geffroi dans la mesme Eglise devant le grand autel, &

~~celebrés par~~ tous les abbés tous les moines & tout le clergé de la ville assisterent aux obsèques avec Le Roi. ~~Et apres~~ Le beau comte de Champagne, Le Comte Henri, La comtesse de Champagne sa mere, & la Reine Marguerite veuve ~~du~~ frere du Roi ~~et fille~~ de Henri, qui l'avoient suivi pour le ~~forcer~~ de s'abandonner a La douleur, s'efforcerent ~~en vain~~ de la consoler; & plus cedant a leurs raisons, au lieu des larmes inutiles qu'il auroit pu donner à la memoire de son ame, lui donna des marques plus solides de son affection en etablissant dans l'Eglise où il avoit été enterré 4 chapelains qui officieroient sans cesse des loüange pour Le repos de son ame. Il ~~en~~ avoit eu trois filles de Constance, ~~d'autres ne lui en donnent qu'une qui fut Eleonor~~ surnommée La Brette, & laissa la Duchesse grosse quand il mourut. La mort de Geffroi ~~survenu trop~~ fut comme Le signal de la guerre entre les Rois d'angleterre & de france. La Bretagne les accommodoit également tous deux il est vrai qu'ils n'y avoient pas plus de droit L'un que L'autre; mais Henri en estoit comme en possession. La conduite que il avoit tenue pour s'emparer de la maistre fit ouvrir les yeux a philippe, il voulut se rendre le gardien d'un qui en estoit l'heritiere, comme Henri s'estoit servi de Constance pour s'emparer de la Bretagne. Il avoit un parti considerable dans le païs, mais de L'anglois n'y estoit pas moins puissant. ~~pour combattre~~ un parti s'y eleva qui n'estoit ni pour L'un ni pour L'autre. Tous ne regardoient également que la guerre; lorsque Henri fit ~~porter~~ prester serment au Roi de france par Gautier archevesque de Roüen, Guillaume de Mandeville Comte d'albemarle & Ranulfe de Glainville justicier d'angleterre. Le Roi la lui accorda pour un terme assez court, jusqu'a la ~~St~~ hilaire seulement. Henri n'avoit en vüe ~~par cette longueur de terme~~ que d'engager la treve a ~~gagner~~ Le Sgr & Le Roi même ~~par des~~ mais il fut contraint de prendre d'autres mesures, parceque Le Roi qui avoit penetré ses intentions avoit fait promettre avec serment a tous les ~~siens~~ qu'ils ne recevroient de Henri ni or ni argent pour cette affaire. Il ne restoit plus que deux expedients, La guerre, & De marier Constance avec quelque Seigneur Anglois qui lui fut entierement devoüé. Le premier ne nous regarde pas tout a fait parceque Le Roi de france avoit bien d'autres sujets de faire la guerre a Henri que le dessein de se rendre maistre de La Bretagne. pour les 2d. on en parlera bientost. ~~Le parti des Srs Bretons qui ne tenoit ni pour le Roi de france ni pour le Roi d'angleterre~~ Tous les partis attendoient avec inquietude le terme de la grossesse de Constance; Enfin elle accoucha d'un fils La nuit de paques Du 29 d'avril. Le malice n'avoit pas encore appris aux Bretons que le fils estoit ne, & ne fut informé que Le 5e de may. Le retour du fameux arthur qui venoit d'estre delivré de ses liens et puis par la decouverte de son tombeau, fut reparée par la naissance de leur nouveau Duc; ils L'imaginerent que c'estoit a lui qu'estoit reservée La gloire d'avoir fait voir tous les prodiges que la fabuleux arthur devoit faire a fin, c'est pourquoi ils ne voulurent point lui donner d'autre nom que celui de ce fameux Heros, quelque ordre que peut leur donner Henri de les appeller Geffroi. La desobeissance qui le chagrina beaucoup, mais le soin d'aller au secours de son fils que le Roi de france tenoit assiegé a Chateau Roux l'obligea de differer pour quelques tems à se faire paroistre. il les delivra de cette mauvaise deux ans avec le Roi de france. il n'eut pas peu de tems après en Bretagne. Guiomar Evesque de Leon s'estoit emparé de Morlais depuis la mort de Geffroi. Henri fut bien aise d'avoir ce pretexte pour commencer par punir la mauvaise Bretons du peu de deference qu'ils avoient eus pour ses ordres. Il se rendit

Will. armor. de Rigord. Rad. de Dic. ch. de Wallmar. paris. Brompt. Rog. de hov. Quelques auteurs ne lui endonnent qu'un Brompt.

Rog. de hov.

Gerv. Dorob.

Jes. Gr. 1187

Chron. Cav. et mss. de S. Denys

Walt. hemingford. Il y parle en termes de Roman.

Rog. de hov.

Hervé de Leon &

maistre de la place, & pour faire sortir aux Bretons qu'il vouloit
l'estre toujours de toute la province, il l'maria Constance a Ranulfe
comte de Chester qu'il venoit de faire chevalier. Ranulfe descendoit de
Turstin Fitz qui estoit fils d'Ansfred l'un des compagnons de Rollon.
Richard vicomte fils de Turstin avoit esté pere de Hugues comte de
Chester qui d'une fille de Hugues comte de Clermont avoit eu Richard
qui se noya l'an 1120 & une fille dont l'une fut mere du vicomte de Bayeux avoit eu
Ranulfe 1er de ce nom. ce Ranulfe avoit eu de mathilde fille
de Robert comte de Gloucestre fils naturel du roi Henri, Hugues comte
de Chester mort en 1181. pere de Ranulfe dont il est question. De 4
Soeurs dont une fut Reine d'Escosse & l'autre Comtesse d'Arondel. —
Ranulfe prit aussi tost la qualité de Duc de Bretagne & de comte de
Richemont avec elle de comte de Chester comme on le voit dans un acte
pour l'abbaie de mont morel où sont temoins Roger de
Chester son frere, Roger Connestable de Chester & Eudon de Chester. on le
regarde comme un usurpateur & un tyran, mais on n'osa l'attaquer pendant
que Henri fut en vie. La haine que l'on avoit pour l'un & pour l'autre
engagea la pluspart des Sgrs Bretons à se donner au Roi de France avec Ri-
chard que l'on avoit averti que son pere avoit dessein de changer
l'ordre de la succession & de declarer Jean son dernier fils Roi d'Angleterre.
Le fruit de cette union fut que Henri fut contraint de faire une paix honteuse
dernier fut à la teste des conjurés dans la rolle qui lui en fut donné, lui estant
en mort de 8 jours. Il mourut en maudissant tous ses enfans & l'heure
qu'il estoit né, peu de tems auparavant il avoit pour surcroist abominable
protesté a Dieu qu'il ne l'aimeroit jamais. Il abandonna pendant sa croix &
tous le disposoit pour son voiage. mais il paroist assez par son exemple que
ceux qui portent la croix sur leurs habits ne l'ont pas toujours dans le coeur.
Richard succeda a son pere dans tous les estats, n'en donna qu'une portion
peu considerable a Jean, & rien du tout a Arthur quoiqu'il regretast
son pere. a peine fut il sur le trosne qu'il ne temoigna que de la haine pour
tous ceux qui avoient quitté le parti de son pere afin de se donner à lui
juste recompense de leur infidelité. ce fut peut estre en ce tems-ci que les
Bretons le voiant occupé en Angleterre & de faire couronner, s'eleverent contre
Ranulfe & le chasserent de la Bretagne. Constance ne paroist pas
l'avoir trop regretté, Richard mesme ne le mit pas fort en peine de le retablir.
Il paroist au contraire qu'on le reconnoissoit pour maistre en Bretagne, &
l'on verra bientost qu'il disposoit en maistre de ce qui appartenoit à
Constance. Il partit l'année suivante pour la terre sainte avec le
Roi Philippe; Il est sur qu'il y avoit des Sgrs Bretons dans son armée —
Le Baud en nomme quelques uns, c'est a savoir Raoul de Fougeres,
Iuhael de Mayenne, André de Vitré, l'on trouve dans un autre auteur
un Adam de Leon qui mourut au siege d'accon, Les noms des autres
nous sont inconnus. Pendant que Richard estoit en Sicile il fit un mari-
age avec Tancrede Roi de l'Isle par lequel il s'engagea de faire épouser la
Fille de Tancrede au jeune Arthur son neveu & son heritier, il en considera-
tion de ce mariage fixé, il toucha vingt mille onces d'or pour la dot de la
fille. Il ne pouvoit pas establir plus solennellement les droits d'Arthur sur
La couronne d'Angleterre, & les Bretons se promettoient bien de relever
un jour sur le trone de ses ancestres si Richard mouroit sans enfans. —

Jo-Br. 1191

Guillaume Evesque d'Ely Regent d'Angl. & grand justicier d'Angleterre ... d'abord la mesme justice a la jeune Artur de le reconoistre pour heritier present de Richard ; il ne se contenta pas de le reconoistre lui seul, il y engagea aussi le Roi d'Ecosse ; mais il ne lui donnoit cet avantage au dessus de Jean que parce qu'il estoit enfant & qu'il esperoit se perpetuer dans le gouvernement sous son nom, au lieu que Jean estoit en estat de gouverner par lui mesme. Richard dans une autre visite faite en Sicile avec Philippe promit de lui rendre Gisors avec sa Soeur qu'il ne pouvoit epouser & lui donna dix mille marcs d'argent pour la ... qu'il avoit de la garde pour femme : Philippe de son costé declara qu'il renonçoit aux droits qu'il pretendoit sur la Normandie & l'Angleterre, à condition que les Ducs de Normandie & Rois d'Angleterre feroient hommage de l'une & de l'autre aux Rois de France ; il estoit aisé que sans consulter les parties interessées ces deux Rois s'accommodoient entr'eux aux depens des Bretons. Deux ans après

1192

Jo Br. Roy de hov.

La duchesse Constance estant à Nantes establit une foire à St. Malo ; comme on n'a parlé ci-dessus qu'en passant de cette nouvelle ville, il est bon d'en dire deux mots. L'isle d'Aaron, ou est presentement bastie St. Malo estoit une ancienne possession de l'Eglise d'Alet. Benedic Evesque d'Alet qui vivoit au commencement de ce siecle l'avoit donnée aux moines de Marmoutier, & Donoal son successeur avoit confirmé la donation de Benedic. Jean qui succeda immediatement à Donoal, entreprit d'en chasser les moines pour y establir ... on ne sait pas quelles raisons l'obligerent de quitter Alet ; on ignore de mesme ce qu'il trouvoit à redire dans les terres des moines ; quoiqu'il en soit L'affaire fut poussée avec chaleur de part & d'autre en grande connoissance de cause, & les parties firent plus d'une fois le voyage de Rome. Enfin l'evesque l'emporta par un jugement rendu en sa faveur par trois Evesques delegués du St. Siege, après qu'il eut produit des temoins qui jurerent sur les St. Evangiles que l'Eglise de St. Malo de Aaron avoit esté un Siege Episcopal. Il n'y a pas de preuve dans l'histoire que la deposition de ces temoins fust veritable, & l'on a quelque sujet de soupçonner qu'ils entendoient autre chose que ce que signifient naturellement les termes dont ils se servoient ; on ne peut cependant se persuader que l'on eut dessein d'user d'equivoque en faveur de leur prelat, que ce fust de son consentement ... Enfin la sentence des juges delegués fut confirmée par Eugene 3. Anastase 4 & Adrien qui l'affaire fut encore portée confirma la sentence d'Eugene, & ordonna que l'ordre des chanoines reguliers de l'observance de St. Victor qui avoit esté establi à St Malo par Jean, demeureroit en possession de la cathedrale & que l'Evesque auroit droit de visite & que l'archidiacre seroit pris dans le corps de la communauté ou de quelque autre maison de l'ordre. Alexandre 3 confirma le tout ce que ses predecesseurs avoient reglé touchant cette affaire. Jean demeura possesseur de l'Isle de St. Malo, y bastit le choeur de la grande Eglise & mourut dans la nouvelle ville dont il estoit comme le fondateur. Albert & plusieurs de ses Successeurs s'accommoderent avec les moines de Marmoutier que tant de bulles des Souverains pontifes ne pouvoient empescher de se plaindre & de leur dominer quelques autres Eglises pour celle qui leur avoit esté ostée. ... cette nouvelle ville ... & sans doute à la priere de Pierre qui en estoit Evesque que La Duchesse accorda le droit de foire dont on vient de parler. Elle accorda de mesme l'année suivante à l'abbaïe de St. Melaine le pouvoir de ... eux mesmes la justice à leurs sujets, ne se reservant que le droit de glaive. elle estoit pour lors accompagnée de Guill. de Loheac, de Guill. Senechal de

1193

vol. 13 de Pierres. de Robert clerc Frere d'André de Vitré, de Renaud Botherel
KD. de Robert d'apigné de Geffroi de la Boexiere de Geruel d'Orgeres.

Histoire de Bretagne

Livre 8

Jean frere de Richard ne fut pas longtems sans aprendre les dispositions
leg. de Chov. de l'Evesque d'Ely pour arrter. Il lui fit la guerre pour l'obliger à le rendre
& le reconoitre pour lieutenant presomptif de Richard. il en vint a bout,
mais il n'en embrassa pas moins ardemment la premiere occasion qui se presenta
de nuire au chancelier. Geffroi archevesque d'york frere naturel de Jean
venoit d'etre confacré, de passer en Angleterre contre le serment que Richard
avoit exigé de lui qu'il n'y retourneroit de trois ans. Le chancelier se crut
en droit de l'arrester, Jean prit sa defence & porta l'affaire si loin que
le chancelier fut depouillé de la regence dans une assemblée tenue a Londres.
Il crut meme que l'on en vouloit à sa vie & dans cette fatale extremité
pour mieux cacher une fuite neccessaire il fut contraint de se degiser en femme
ces divisions intestines & le bruit qui se repandoit que le Roi de France alloit
attaquer la Normandie, obligerent le Roi d'angleterre qui s'etoit resté seul
en Syrie, de penser au retour. Il partit donc sur la fin de l'an 1192
& se rendit a Ragouze, ou la deference l'alarma fort connoitre, on prit le dessein
de se saisir de lui pour le livrer a l'Empereur qui avoit plus d'un sujet de
s'en tenir offensé. Richard echapa de ce danger, pour y retomber d'une
autre maniere plus cruelle pour lui puisque il fut allé trouver lui meme. Il fut
arresté a vienne en Autriche, & livré au Duc Leopold qui, il avoit si
cruellement offensé en plusieurs rencontres. Leopold le donna à l'Empereur qui
le fit mettre en prison. Sa captivité dura plus d'un an & six semaines. Il n'est
pas de nostre Sujet de raconter tout ce qu'il y souffrit & tout ce qu'il prit
pour en sortir, il suffit de dire que l'une des conditions du dernier traité qui
lui rendit la liberté fut que 3 mois aprés sa delivrance il seroit conduire
Alienor Soeur d'arthur en Autriche pour y estre mariée avec le fils de Leopold.
Constance n'estoit point consultée pour ce mariage comme on ne l'avoit pas
consultée pour celui d'arthur ni pour l'hommage de la Bretagne aux Ducs
de Normandie. La captivité d'un prince qu'elle devoit regarder comme son
plus dangereux ennemi ne devoit pas l'affliger beaucoup. aussi a-t-on quelque
sujet de croire qu'elle entra dans les sentimens de ses ennemis, qu'elle se persuada
comme eux que Richard ne sortiroit jamais libre, & qu'elle regardoit deja de
quels debris de son naufrage elle pourroit se saisir. on sait qu'elle se plaisoit
a Angers, & sans doute le soin d'y faire des fondations aumones, n'etoit pas le seul qui
les y appelloit. Alain Geneau, yves de la Jaille, Renaud Botherel, Robin
d'apigné, Jean de Vitré, Judicael de Guerande l'un accompagnoient
Le 15 de mars de l'an 1194. mais peut etre commencoit deja de
Richard etoit abordé en Angleterre dans le chateau de Notingam qui appartenoit
10 jours apres il fut changer de face
David frere du Roi le Comte de Chester & Randolfe Comte de Chester ses premiers
soins furent de punir leur frere de s'etre ligué avec le Roi de France, d'avoir
fait hommage des terres d'au dela la mer & d'avoir soulevé une partie de

194 KE
S. Jean
avoit 12 jours qu'

l'angleterre, il commença par le faire excommunier, il le dépouilla
de toutes les terres qu'il tenoit de lui. Nottingan et
au profit de Jean, s'il on peut appeller fidelité l'attachement à la revolte;
Roi la fit attaquer par David, Roi d'Ecosse, par Ranulfe Comte de Chest
& par le Comte de Ferriers, & lui même vint mettre le siege La 25 de Mars
La place fut prise & tout le reste de l'angleterre étant soumis dans l'ordre
Le Roi vint en France pour secourir Vernueil que Philippe assiegeoit; il
lever le siege, & donna peu de tems après audience a la priere d'Alie
leur mere commune il pardonna a Jean, le reçut dans ses bonnes graces
mais il ne lui rendit rien de ce qu'il lui avoit osté. Richard ne se pressoit pas
d'executer les conditions du traité fait avec l'Empereur pour sa liberté, fon
pendant sur ce que le Pape avoit declaré sa detention injuste & avoit excom
-munié Leopold qui en avoit usé. L'auteur. mais Leopold ne vouloit point se
que les foudres du Vatican pussent dispenser un prince de tenir sa
parole, sur tout quand celui à qui elle avoit été donnée en avoit des ostages
pour la sureté de l'execution. c'est pourquoi il envoia Baudouin de
Bethune dire au Roi d'Angleterre qu'il lui remettroit tous les ostages s'il s'
-xecutoit ponctuellement toutes les conditions de son traité. Richard à qui
ostages estoient chers & qui n'ignoroit pas la durété de Leopold pensa
de bon à le satisfaire; il lui envoia ce qu'il lui avoit promis, sa
Alienor, sœur d'Arthur. mais il arriva que pendant que Baudouin
de Bethune retournoit en Autriche. Le Duc se cassa une jambe, & mou
peu de tems après pour s'être fait couper le pié. Sa mort remit Alie
en meles mains de Richard; parceque [redacted]
d'accord avec le Pape revoulut point absoudre Leopold de l'excommu
qu'il ne lui fut delivré de toutes ses demandes. Richard ne rendit pas Alie
a La Duchesse de Bretagne sa mere, elle pouvoit lui être utile pour quelq
nouveau traité, il la garda dans une estroite qu'il en avoit philippe
1195 L'an 1195 il s'engagea de la donner par Traité a Louis fils de Philippe &
promit d'abandonner au Roi de France pour la dot d'Alienor Gisors, Nefle,
Baudemont, le Vexin Normand, Vernon, Yvri, Pacy, & de donner
mille marcs d'argent: Philippe de son coté promit qu'il ne demanderoit
rien dans le comté d'Angoulesme, & qu'il rendroit celui d'Auvergne &
Le chateau d'Arques & les autres qu'avoit pris. mais l'execution de tout
avant été differée jusqu'après la Toussaint a cause que Richard vou
en avoit l'Empereur auparavant, [redacted] il y vint de
nouveaux demêlés entre les 2 Rois, qui furent suivis d'une entrevue a
1196 Louviers après la St. Hilaire de l'année suivante. on n'y parla plus d'
cror. le Roi d'Angleterre avoit d'autres vues. il ne travailloit que pour tourner ses armes contre la Bretagne. Arthur venoit d'être reco
pour Duc de Bretagne dans une assemblée generale tenue a Rennes; il
n'estoit pas d'age a porter les armes, mais il en avoit assez pour compre
fr. cron. ms. quels estoient ses veritables interets, sa mere Constance ne cessoit de les lui
faire entendre, aussi bien que Guethenoc Ev. de Vannes, & Alain de
Pax. 255 Dinan fils de Robert de Vitré qui estoit d'autant plus porté à lui fai
regarder le Roi d'Angleterre comme son plus dangereux ennemi, qu'il
en avoit éprouvé lui même des traitemens injures qu'il ne pouvoit lui pardon

Avant que d'employer la force ouverte, Richard voulut employer la ruse. Irrité de ce que la Bretagne alloit lui echaper, mais dissimulant cependant son chagrin, il envoia prier Constance de le venir trouver en Normandie, sous pretexte de quelques affaires d'importance, mais dans le dessein de l'arrester pour s'emparer ensuite plus aisément de la Bretagne qui n'auroit plus qu'un enfant pour prince & qui destituée des conseils d'une femme agissante & habile n'auroit plus d'autre party a prendre que de subir le joug. Cependant pour donner quelque couleur de justice a cette entreprise tyrannique il fit entendre aux Comtes de Chester qu'il vouloit enfin se venger de Constance & des Bretons, & que c'etoient les interets seuls qui alloient les mettre les armes à la main. Ranulfe depuis que il avoit eté chassé par les Bretons s'etoit attaché a Richard & l'avoit toujours fidellement servi, il crut que touché de son attachement il alloit enfin le recompenser, & il se joignit avec d'autant plus d'ardeur à le servir encore dans cette entreprise. Il se chargea lui même d'arrester Constance, & les differents de l'amour, de vangeance & de jalousie se melant ensemble dans son coeur, il ne voulut point souffrir que la garde de la Duchesse fut confiée à d'autre que lui, c'est pourquoi sans la mener plus loing il l'enferma dans le Chateau de S. James de Beuvron qui lui appartenoit. Arthur & les Bretons après avoir fait d'inutiles efforts pour la delivrer, implorerent le secours du Roi de France, mais ce qui devoit le sauver ne fit qu'avancer leur ruine; Richard irrité de cette demarche vint pendant le careme ravager toute la province, il n'épargna pas même les Eglises, il fit main basse sur tout ce qui tomba sous ses coups, sans épargner les enfans, il brula & rasa tous les bourgs qui furent de la resistance, les lieux les plus écartés les cavernes les plus sombres ne purent derober a sa fureur ceux que timides & desarmés y etoient allés se cacher, il employa le feu, le fer, & la famine pour les faire perir, & les sources que l'Eglise consacre à la memoire de la passion de Sauveur furent employés a satisfaire sa barbare vangeance avec autant de fureur que les autres. Cependant il ne put venir a bout de se rendre maitre du jeune Arthur; pendant qu'Alain de Dinan les forçoit de tenir & bruloit tantot Montfort, tantot quelqu'autre des places qui s'etoient rendues a lui, Guillaume Evesque de Vannes sauva le jeune Duc de l'embrasement de sa patrie, & le mit entre les mains du Roi de France. Il avoit fait une treve de quelques mois avec Richard; a peine elle fut expirée qu'il alla faire le Siege d'Aumale pour l'attirer hors de Bretagne. En effet Richard marcha au secours de cette place le plustot qu'il lui fut possible. il avoit parmi les Seigneurs qui l'accompagnoient Guy de Thouars qui fut depuis Duc de Bretagne. Du coté de Philippe on voit parmi les plus animés a la vengeance de l'Anglois Alain de Dinan que Richard avoit depouillé de ses terres; & que l'ardent desir de vanger sa patrie & la Duchesse avoient mis au rang des plus particuliers ennemis le plus dangereux & le plus irreconciliable qu'eut le Roi d'Angleterre. aussi le fit il paroitre a ce siege. Richard Regardant pour combattre les François Philippe accepta le combat, il en fut de part & d'autres des actions surprenantes de force & de valeur. Le Roi d'Angleterre remarqua dans le fort de la melée Alain de Dinan qui racommodoit à l'ecart son casque qui s'etoit tombé, & debarassant aussitot de la troupe des siens qui l'environnoit, il pique vers lui la lance basse; Le Breton le reconnut, et ravi dans ce moment tout

sa haine, il courut avec ardeur contre de lui la lance en arrêt. Vers 3
Bientôt ils se furent joints. La lance du Roi porta dans le bouclier de
L'enfonça & s'y brisa ; celle d'Alain glissa sur le bouclier du Roi
passa entre les Cuisses & la croupe du cheval le fut s'éclata en pièces. La roideur du coup
renversa par terre le Roi & le cheval, & la guerre auroit terminée là
les anglois arrivés au secours n'eussent remonté leur prince. L'affront
De sa chute ne fut pas le seul qu'il reçut au siège, il fut encore obligé
De lever prendre la fuite avec les siens & de laisser Aumale au pouvoir
de l'ennemi. il y eut trente chevaliers pris de son côté, entre les quels fut
le vicomte de Toarcs. Du côté de Philippe il n'y eut personne de tué ni de
pris. un aussi vaillant homme qu'Alain de Rohan devoit vivre plus long
temps pour le bien de sa patrie, mais il mourut bientôt après & Richard
encore fortifié de sa chute & de sa fuite envoia les Brabançons sous
Cr. ms. la conduite de Marquade leur chef continuer de ravager la
en Bretagne. Arthur & son conseil d'Arthur voiant que le Roi de France ne se
pressoit pas de secourir les Bretons, le fit prendre que s'il estimoit de son intérêt de
s'accommoder au plus tôt avec Richard s'il ne vouloit voir la ruine entière
de son païs. Arthur qui craignoit tout depuis qu'il n'avoit plus Alain de
Rohan, écouta ces bruits conseils, & lui fit parler d'accommodement sous
rog. de Hov. prétexte de lui demander une grâce pour Pierre de Rohan qui se trouvoit
voit l'archidiacone de Worcester dans l'église d'York. on ne sait point à
quelles conditions Richard donna la paix à la Bretagne, mais il y fut
que il accorda généreusement à Pierre de Rohan tout ce qu'Arthur lui demanda
1197 dont pour lui, & que l'année suivante les Bretons attirés par sa libé-
-ralités quittèrent le Roi de France pour se donner à lui avec les cham
-pions & les flamans & jurèrent tous qu'ils ne feroient point la paix
les uns sans les autres. Cependant Arthur ne paroissoit point compris dans ce
traité ; peut-être avoit-on ménagement pour faire croire à Philippe qu'il
Godefroi n'avoit point de part à l'inconstance & à l'infidélité prétendue de ses
n'avoit point de part à l'inconstance & à l'infidélité prétendue de ses
Sujets. pour conséquence elle fut mise en liberté ; Le Baud dit que ce fut
KF condition qu'elle ne gouverneroit point les avis de Richard. Quoi qu'il en soit,
mauv. 2. bu-ry on la voit partout à la tête des Seigneurs tantôt confirmer les donations
les ancêtres, tantôt ratifier les traités que les grands Sgrs faisoient
1198 entr'eux. c'est ainsi qu'étant à Blois l'an 1198 elle confirma le
traité qu'avoient fait ensemble André de Vitré & Guill. Sgr de la Guerche
comme il est singulier, on en va dire en peu de mots les conditions. Le
Sgr de la Guerche reconoit devoir hommage au Sgr de Vitré & 10 chevaliers
de service pour trois jours & trois nuits seulement ; de plus 2 chevaliers
pour le fief de Mastigné qui serviront sous la bannière du Sgr de Vitré
voir. 4 dans l'ost du Duc de Bretagne ; de plus pour l'étang de Kerguerron
KG 10 chevaliers pour une chevauchée d'un jour, d'une nuit, & du jour ve-
-nant, entretenus aux dépens du Sgr de la Guerche : que la Ligeance des
Rostiers Rostriers sera au Sgr de Vitré, que cependant les apels de Rostiers qui iront
a la Guerche, doivent aller de la Guerche à Vitré : enfin que le Sgr de Vitré
servira à l'armée celui des 2 de Vitré ou de la Guerche qui l'aura
mandé le premier. La Duchesse étoit pour lors accompagnée de Pierre Evq
St. Malo, de Gestin de Chateaubriand, d'Alain de Rohan le jeune, d'Alain
Gemeau, de Rob. de Vitré, de Gestin l'Epine, de Robert d'Aigné, de
de Lohéac, de Pierre le Tourneur, de Raoul Argenton, & de quelques chev.

vol. 3. L'accord entre les Sgrs de la Guerche & de Vitré s'estoit fait le 18 de Juin
en presence de Robert de Vitré chantre de l'Egl. de Paris, d'Alain de
Chateau-giron, de Hervé de Beaumont, de Robert de Tournelam
Senéschal d'Anjou, d'Yves de la Jaille & d'André de Servon qui rendit
L'acte Lui mesme Cependant a peu prés dans le mesme tems que Constance
avec le consentement de son fils & tuteur confirma à André dans la possession
de Vitré qu'elle & ses predecesseurs (comme ont avoué d'Eglises) avoient
voulu lui disputer L'acte de cet desistement fut dressé a Clermont en
presence de Guillaume de Craon, de Geoffroy de Mala, de Guill. de Chateau
vol. 2 d'Amaury de Montfort, de Geoffroy de Chateaubriant, de Robert d'Aspigné
KH & de Guill. fils de Payen (de melleray) Les mauvais succés de la 3e
croisades n'avoient degouté ni le predicateurs d'annoncer la remission
des pechés a ceux qui s'y engageroient, ni les Sgrs particuliers d'une entre-
prise qu'il semblait que le ciel n'approuvoit pas. ainsi l'ouvrit en Bretagne
Herluin moine de St. Denis pour exhorter les Sgrs a cette guerre avec tout le zele
& toute l'assurance qu'avoient fait paroitre ceux qui l'avoient precedé avec
Lui sur le mesme sujet. il se trouva que trop de Bretons que le ciel
Sigon. on dit que le nombre en fut prodigieux; Herluin les conduisit lui mesme
jusqu'en Syrie, mais il n'y firent rien de digne qui fust digne d'eux, parce qu'ils
manquoient de chef & l'on ne peut les excuser de cette faute sans en avoir.
on peut dire que la Bretagne estoit aussi sans chef pendant que Arthur estoit
entre les mains du Roi d'Angleterre, mais il trouva moien de se rendre
en liberté, de sorte il le pensoit de mesme, & vint se joindre a Richard
avec la Duc de Louvain. Les Comtes de Brene, de Flandres, de Guine, de
Boulogne, de Perche, de St. Gille, & de Blois, il se promirent tous rei-
proquement de ne faire la paix Lun sans le quel un consentement gra-
dans.
-nime. Ils firent la guerre avec chaleur, & philippe fut vaincu 2 fois dans
le mois de septembre, a Vernon & a Gisors. Il y eut l'année suivante un
1199 accord entre les 2 Rois, mais Richard ne parla plus de donner Alienor
vol. de Chor. fille de Constance a Louis fils de Philippe, il lui destina la fille du Roi de
Castille qui estoit sa niece avec laquelle il avoit promis par son Alienor.
L'execution du traité ne se devoit faire qu'apres que Richard seroit de
retour d'Aquitaine. Ranulfe Comte de Chester n'avoit tiré aucun
fruit de la detention de Constance, & Richard l'avoit negligé quand il ne
lui avoit plus été utile, a moins qu'on ne veuille dire que ce fut lui qui fit
le recompenser de la perte de la Comté Constance & de la Bret. lui donna
Le Comte de Lincolne dont on trouve qu'il a été en possession. Quoique ni en
Sort Constance d'accord avec les Bretons ne temoigna que de la Boden
& de mepris pour Ranulfe, on trouva qu'ils etoient parens au
4e. degré, Ranulfe accusa Constance d'adultere, & Constance,
par l'accuser d'etre incapable de connoitre plus par de tout que par
vaste; tous les deux se pourvurent ailleurs, l'une d'un mari, de
l'autre d'une femme. Ranulfe epousa Constance Soeur de Raoul de
Fougeres dont il n'eut point d'enfans, & Constance epousa Guy de
Thouars Comte de Penthievre dont elle eut une fille qui epousa
Pierre de Dreux. Autant que Richard trouva de plaisir à repandre
Son argent avec liberalité, autant avoit il d'avidité pour en ramasser de
Craon
Beste
Constance
Conan
Constance
Compiegne ad an. 1208.
Ex com. richem. A. 24. 25
K1.

Rog. de Ho. [illegible] par toutes sortes de moiens [illegible] vie. Guiomar vicomte de Limoges [illegible] depuis vivoit qu'une partie. Richard pretendit qu'il devoit tout avoir, le commandre a donné ce qu'il avoit retenu assiegea le chateau de ch on ne l'avoit jamais vu dans un emportement plus déraisonable; que ceux qui defendoient le chateau refuserent de se rendre, il voulut les avoir force en depit d'eux, & ne leur promit aucune composition que les fit tous pendre. [illegible] donc obligé de ne le plus regarder comme un Roi mais comme un ennemi sans foi dont on est en droit de se defen on lui tira une fleche dont il eut le bras percé; & sa plaie s'étant envenim il mourut peu de tems après. Le 6e d'avril après avoir declaré Jean testament Son Successeur & son heritier, au prejudice d'Artur, comme il avoit lui même declaré en Avril & contre la disposition des Coutumes de Normandi de Bretagne & d'Anjou qui declarent que le fils de l'aîné represente son pere vers les termes. heritier du heritier & à l'exclusion du petit fils du pere. Il avoit publié dans une assemblée d'Evêques & de Barons tenüe à Nottingam après que l'Impe cour marga- l'eut mis en liberté. Le pere de Jean avoit fait par un acte solemnel depouillage de tous ses & declaré incapable de pretendre à l'heritage de ses peres; les derniers services avoient effacé la honte & la memoire de tous roy de Ho. attentats precedens, & Philippe de France en voulant le rendre odieux à son fils par une lettre supposée, n'avoit fait que le lui rendre plus cher après la connoissance de l'imposture. mais soit que ce testament fut veritable ou que ce fut seulement une piece supposée pour autoriser l'ambition & l'injustice de Jean & ce ne fut pas sans de grandes peines qu'il en prevalut les Seigneurs qui lui étoient favorables. L'Anjou, le Maine & la Touraine le declarerent d'abord pour Artur par deference aux Loix qui étoient en usage dans roy. de Ho. ces provinces, que au defaut d'enfans du frere aîné repelloient aux enfans du second frere au lieu de la succession au prejudice des autres freres puinés. on appelle ce droit, le droit de representation, & la representation avoit lieu en Normandie aussi bien que dans les autres provinces mais l'antipathie naturelle des Bretons & des Normans & que Jean leur a toutes deux donné de raison de la qu'ailleurs. pour l'Angleterre, on y avoit hautement que c'étoit au seul Artur que la Couronne etoit dûe. Le Roi d'Ecosse, David son frere cour. marg. Knyghton ch. Wikes. Richard Comte de Clare, Gilb. C. de Tuesbirie, Galeran comte de Warwik Roger de Lasi connetable de Chester, Gaill. de Maubrai, Sa sœur Reine Comte de Chester etoient prets de reconnoitre Artur si au lieu de s'amuser prendre protection de l'Anjou, du Maine & de la Touraine, il se fut rendu en Angleterre avec des troupes. Il est vrai qu'il y en avoit peu de ceux qui n'eut de grandes pretentions & dont la fidelité n'eut coûté cher au nou- veau Roi; mais que ne promet on pas pour une couronne. Le Roi d'Ecosse demandoit le Northumberland & le Cumberland; chacun des autres ses vües: Ranulfe soupiroit toujours pour le rang dont le tort de sa & se promettoit de la reconnoissance d'Artur. mais si Artur avoit assez de lumieres pour connoitre les droits de sa naissance, & assez de courage pour se au rang suprême où elle l'appelloit, il lui manquoit la chose qui agrée conseil & est la plus neceſſaire pour les grandes entreprises: l'amour de la justice. Il auroit voulu pouvoir attacher à lui les Anglois & les Tourain la Touraine & le Maine; si [illegible] Les Anglois consultés sur le Les anglois s'assemblerent en Comité

moins ces nobles Sentimens que la voix de l'interest ; & Jean le fit aussi
bientost ~~gagner aussi~~ par ses promesses. L'archeveque de
Cantorberi leur eut apris que le tout estoit maistre des tresors de son frere & qu'il
promettoit de les satisfaire tous, qu'ils oublierent Arthur pour s'attacher
a son oncle. Tous ces tresors estoient a Chinon quand Richard mourut
& Robert de Tournehem qui ne les gardoit peut estre que pour celui de
l'oncle ou du neveu quelles lui demanderoit le premier les livra tous à
Jean aussitost qu'il se fut presenté, le fit maistre en mesme tems
de Chinon de Saumur & des autres places dont on lui avoit confié
la garde. Thomas de Furnes son neveu ne suivit pas son exemple.
Apres que les Sgrs des provinces dont Angers, Tours & le Mans sont les
capitales eurent declaré dans une assemblées que la succession
de Richard appartenoit de plein droit à Arthur, Guillaume des Roches
qui passoit pour le plus ardent à mener devant Angers, & Thomas de Fur-
nes lui ouvrit les portes de la ville & du chasteau le jour de Paques.
Arthur y fut receu comme en triomphe, pendant que Jean qui avoit imu-
tilement tenté de s'en rendre maitre passoit honteusement la feste a Beaufort
en vallée pour se venger des Angevins pendant qu'il iroit se faire recon-
noitre Duc de Normandie, il laissa sa mere en Anjou avec Marque de
& les Brabançons a qui il donna pour dedommagement tout le pais. La Saivleté de la mere de
l'empescha pas d'executer cette cruelle commission avec toute la barbarie
qui leur estoit naturelle, & l'un de ces pillages pour une partie de
l'Anjou & du maine. Le Roi de France de son costé à la 1ere nouvelle qu'il avoit
eu de la mort de Richard l'estoit mis en campagne ; il
venoit de prendre la ville d'Evreux & ravageoit comme un torrent
cette partie de la normandie qui touche au perche & au maine. Arthur après
avoir avec peu d'opposition d'Angers se rendit au Mans, dont on lui
ouvrit les portes sans faire de resistance, y receut le Roi Philippe & les hommage
de l'Anjou & du maine. Il ne restoit plus que Tours, la jeune pucelle alla
au pas le chemin, y fut son entrée la 4e Semaine apres Pasques, & en-
qualité de Comte de Touraine & d'Anjou prit l'habit de chanoine de s.
fut installer [redacted] dans sa place qui estoit celle du doien
dans le chœur de [redacted] de St Martin de Tours. Pendant qu'il estoit encore
dans la ville, Haimeri Vicomte de Touars, Hugue le Brun C. de la
Marche, Geffroi de Lezignan, suivis d'un grand nombre d'autres barons
de Poitou en armes avec des troupes (apparemment de Brabançons) vinrent
insulter la ville le Dimanche avant l'ascension, pillerent beaucoup de
maisons & firent les prisonniers & se retirerent chargés de butin. Guillaume
des Roches n'estoit pas pour lors a Tours ; il y arriva qu'apres le depart;
il voulut le lendemain courir apres les brigans mais il ne put les atteindre,
& fut contraint de revenir a Tours. D'un autre costé Jean s'estoit fait reconnoitre
Duc de Normandie, Gautier archeveque de Roüen lui avoit donné publiquement
l'Espée & la couronne d'or qui estoient les marques de cette dignité. Sans
perdre de tems Le nouveau Duc passa la mer & se fit sacrer comme
Roi d'angleterre a Londres le jour de l'ascension par Hubert archev. de
Cantorberi qui avoit déjà disposé les esprits a le reconnoitre pour Souverain.
Dans une guerre ou l'oncle estoit armé contre le neveu, il ne sera pas etrange de
voir les freres prendre differens partis selon leurs differens interets. Aimeri vicomte

J.B. 24.25

rob. de Tournehan
a servi employé allrs.
roy de Hongr. d'Hon
Roy de Nov. 1200

De Thouars fils de Geffroi de Tifauge, estoit dans le parti de Jean sans
engagemens, il suffit de dire ici que Jean lui avoit donné la depouille de R
de Cornehan, c'est a dire la garde du chateau de Chinon de la charge de sen
d'anjou, la charge, son devoir, sa reconnoissance l'obligeoient d'estre
d'artur. Gui de Thouars son frere fut engagé dans le parti d'Artur par
d'autres interets. Constance n'avoit epousé Ranulfe que par Contrainte.
Les Etats de Sonlais d'accord avec elle s'estoient hautement declarés contre
son mariage & n'avoient laissé jouir ce nouveau mari de la qualité de duc de
Bretagne qu'aussi peu de tems qu'ils leur avoit donnée. Sans
autre autorité que celle de la force, vejus après cette injustice. Depuis cette
la Ranulfe attaché à Richard par l'esperance de attendre sa protection par
ses services, avoit enfin cru voir l'heureux moment qui lui rendroit Constance et
& la dignité qu'il avoit perdue; mais trompé dans son attente il n'esperoit
que de la reconnoissance d'Artur la possession de Constance lorsque l'archevesque
Cantorberi & les autres partisans de Jean lui firent voir des avantages plus solides
dans le parti contraire. Constance de son coté Conçut pour son fils une
grande passion
Bouche avoit promis à Ranulfe sans que son cœur fut à lui. D'ailleurs
on lui fit voir qu'elle estoit parente au 4e degré, lui a cause de Rob.
C. de Glocestre, elle a cause de Matilde, tous deux enfans naturels d'Henri
1er de ce nom Roi d'Angleterre. Constance estoit agée en ce tems-la pour remplir
un mariage, & Constance n'en demanda pas davantage pour se persuader
qu'elle pouvoit sans crime eviter les vœux de Gui vicomte de Thouars.
elle l'epousa cette même année. & Ranulfe hasarda ce mariage d'autant
plus hardiment qu'il croyoit
le Roi Jean public, & qu'il croyoit aussi libre de contracter de prendre une autre femme
& La Duchesse de Bretagne
Comme elle prendre un autre epoux. Il se
fille de Raoul de Fougeres dont il n'eut point d'enfans. La Duchesse eut 2 filles
du vicomte de Touars. Elle crut ne pouvoir mieux assurer la vie
de son cher Artur que de le confier au Roi de France qui temoignoit vouloir
prendre ses interets avec chaleur; elle le mit entre ses mains a Tours, &
Philippe l'emmena a Paris le 28 de Juillet, le mit auprés de son fils &
fit par toutes les marques de tendresse qu'il lui donna esperer une
protection surprenante. mais a juger des dispositions de son cœur par les effets
il s'en falloit bien qu'ils fussent aussi genereux qu'il affectoit de le faire croire
Il pretendoit se servir de nom d'Artur pour donner de la crainte
au Roi d'Angleterre & pour le faire venir au point où il le souhaitoit, tout
prest de rendre à lui abandonner aussitot qu'il ne lui seroit plus utile.
c'est pourquoi pour commencer avec eclat à tromper ceux qu'il avoit
resolu de tromper par ses apparences trompeuses d'une fausse protection; il fit
Artur
recevoir l'hommage & reçut lui même son hommage pour l'Anjou, le Poitou, le
Mans, La Touraine, la Bretagne & la Normandie. Et dans la confirmation
qu'il eut le 18 d'Avril suivant avec le Roi d'Angleterre entre Boulon
& Gaillon, pour continuer sur le même plan il demanda entr'autres pro-
positions que le Roi Jean cedat le Poitou, l'Anjou, le Mans, & la Touraine
au jeune Artur. Sur le refus que le Roi d'Angleterre en fit, la conference fut
rompue & les 2 Rois recommencerent la guerre. Sans suivre Philippe dans
tous ses autres demarches, il suffit de dire qu'au mois d'octobre il prit
le maine le Chateau de Baton que gardoit Geffroi de Beurlon & le fit raser.
Guillaume des Roches qui commandoit les troupes d'Artur ne put s'empescher

Knyghton
Series com Rothom
& Ex. Supra

Roy. de Hon.
& mat. paris.

roy. de Hon.

roy. de Hon.

représenter a philippe qu'il n'en agissoit pas bien, & qu'Artus attendoit
toute autre chose de lui, que ce n'estoit pas-là ce qu'il lui avoit promis,
& qu'il la faisoit trop voir qu'il avoit dessein de se rendre maître des provinces
qui s'estoient données a lui, que la ruine de Ballon n'en estoit pas la seule
marque, & que l'on ne souffriroit qu'avec peine qu'il changeast les garnisons
d'Artus pour mettre des françois dans les places qui le reconnoissoient.
Philippe ne repondit autre chose sinon que la consideration d'Artus ne l'empes-
choit pas de faire ce que bon lui semblerait des places dont il se seroit rendu le mai-
tre : de Ballon philippe alla mettre le siege devant Lavardin, mais ayant su
que le Roi d'Angleterre approchoit il se retira dans la forte ville du Mans. Elle avoit
esté reduite dans un pitoyable estat ! par les Anglois
de s'estre donnés au duc de Bretagne, Jean l'estoit venue assieger avec sa
mere, avoit pris la ville & le chateau, avoit detruit l'un, renversé les
murs de l'autre & ruiné toutes les maisons qui estoient basties de pierre.
Philippe ne jugea pas a propos d'y attendre le Roi d'angleterre, il en sortit
incontinent : mais Artus ne la suivit pas. Guillaume des Roches lui persuada
de s'accommoder avec son oncle ; le Roi d'angleterre le fit aussi tost au mans
Artus lui demanda la paix & Jean la lui accorda, content en apparence
de la soumission. On ne sait que penser du procedé de Guillaume des Roches
c'estoit a lui qu'Artus devoit son elevation, & de tous les seigneurs des
trois provinces qui s'estoient données à lui personne n'avoit si bien servi le jeune
Duc que lui ; pendant qu'il avoit cru le Roi de France aussi genereux & sincere
qu'il affectoit de le paroistre il avoit porté le jeune Duc à s'attacher à lui ;
si tost qu'il avoit remarqué sa conduite démentoit ses grandes promesses, il lui avoit
fait voir son injustice avec un zele digne de lui ; maintenant il change de
plan tout d'un coup, il engage Artus à se livrer entre les mains de
son plus cruel ennemi, & lui mesme lui livre la ville du Mans dont Artus lui avoit confié
la garde. Croira-t-on pour l'excuse de trahison & de perfidie qu'il eut assez peu
de lumieres pour se persuader qu'Artus seroit en seureté sous la protection d'un
homme sans foi, sans honneur, & sans religion, qui n'avoit regné que par le crime
d'un usurpateur qui lui avoit tyranniquement enlevé son heritage. Quoi qu'il soit
difficile de l'excuser autrement, on aime encore mieux le croire peu éclairé que traitre
peut-estre mesme fut-ce à lui qu'Artus & Constance furent redevables de l'avis
qui leur fut donné que Jean vouloit se saisir du jeune prince & le faire
finir ses jours dans le fonds d'une prison. Tous deux profiterent de cet avis, &
s'enfuirent à la faveur de la nuit vers Angers avec Aimeric
vicomte de Thouars que le Roi d'angleterre avoit fait rendre au Mans pour le
oster Chinon & la charge de Senéschal d'Anjou qu'il donna a Roger de
Lasci connestable de Chester. La fuite d'Artus & de Constance donna del'inquie-
tude a son oncle, & pour mettre son repos de ce costé-là, il accorda a l'année
suivante au Roi de france tout ce qu'il voulut ; philippe de son costé ne balança
pas a scrupule d'abandonner les interets d'Artus pour venir a bout de ses autres
desseins. avoüé comme la chose se passa entre eux. Après noel entre Andeli & le
Gaillon, ils convinrent que Louis fils de philippe épouseroit la fille d'Alfonse
Roi de Castille qui estoit niece de Jean, que Jean pour tenir lieu de dot à sa
niece Jean donneroit a Louis la ville & le comté d'Evreux & lui feroit ce que philippe
avoit en Normandie le jour que mourut Richard & de plus 30 mille marcs
d'argent pour le rachat de Normandie & du fief de la Bretagne.
mais l'execution en differa jusqu'à l'occasion après arrivée

conclu le Roi d'angleterre envoia Isamere en Espagne pour y demander la
1200 fille d'alfonse, & lui ~~en attendant que celle-ci fut en age~~ passa en angleterre. elle
en peu de tems s'aquita heureusement de son ambassade, elle put lors aborder
avec Blanche de Castille le jour de paques peu de tems après Jean re-
passa la mer & s'aboucha de nouveau avec le R. de France entre Bürava
& Güber le 22 de mai. Le philippe lui rendit Evreux & tout ce qu'il
avoit pris en Normandie pendant la guerre. Jean lui fit aussi hommage
& puis le donna a Louis avec sa niece. Le Lendemain l'archevesque
de Bourdeaux fit les épousailles a Guernor en Normandie, a cause que
lettres du R. de France estoient en interdit a cause du divorce du Roi de
Bohilde & Louis après la ceremonie emmena sa femme en France
pendant ce tems la les 2 Rois furent a Vernon qui estoit a philippe. La
Le Roi de France y contraignit arthur de faire hommage de la Bretagne
& de ses autres terres a Jean qui fit en sorte qu'il demeura entre les mains
& comme sous la protection de philippe; mais un auteur de ce tems le re-
fut point de difficulté de dire que ce complot fut une trahison de la
part du Roi d'angleterre. Et l'historien de philippe donne assez lieu de
Rigord deviner en quoi consistoit la trahison, lors qu'il dit qu'une des conditions
du traité fait entre les 2 Rois estoit que si celui d'angleterre mourut sans
enfans, celui de France auroit toutes les terres de deçà la mer qu'ils possedoient
~~la mer~~. on ne peut pas douter que philippe n'y comprit l'anjou, la Tou-
Rog. de hov. raine; on a deja vu qu'a Jean s'estoit rendu maitre du Mans, il
se rendit bientost après maitre d'angers, en tira 150 ostages, & les mit en
lieu où leur vie peut lui répondre de la fidelité de leurs païs. pour la Tou-
raine elle suivit apparemment le sort des 2 autres provinces. Et ce que la poli-
tique de philippe ne servit qu'a depouiller arthur de son heritage; & l'homme
il lui fasoit en apparence de le faire elever auprés de son fils, ne pensoit qu'
du soin qu'il avoit de s'assurer de sa personne. Constance pendant ce tems la
se contentoit de gemir de la captivité de son fils & gouvernoit la Bretagne
avec son nouveau mari, en attendant que la fortune se lassat de persecuter
Lon chez arthur. Elle fonda la meme année l'abbaie de Ville neufve de
Ch. ms. un lieu qui avoit este donné auparavant à l'abbaie de Buzé, & des 1ers
Pieces KL. moines de la nouvelle abbaie furent tirés de Buzé. elle entra a villeneuf
Le 25 de mars. Cependant tous les bastimens n'estoient pas encore achevés, &
la carte de la fondation ne fut dressée que l'année suivante. Constance y prie
son fils arthur de confirmer & d'augmenter les libertés qu'elle fait aux moines
1201 Les temoins de cet acte sont entr'autres Geffroi de Chateau briens Senes-
de la Mée, Bernard Sgr de machecou, yvon de la Jaille &c. G. de Rezai
La grande affaire de la metropole qui duroit depuis si longtems entre les
Eglises de Tours & de Dol avoit enfin este terminée par un jugement def-
-nitif Le 1er de juin l'an 1199. on n'en a pas parlé en son lieu pour
ne pas interrompre la suite d'une narration importante; il faut reprendre ici
la suite du procés depuis le jugement du pape Lucius 2 de nom jusqu'au
jugement definitif prononcé par Innocent troisieme. Le pape Lucius ordon-
v. La Bulle d'Inno- nant l'Eglise de Dol sujette de la metropole de Tours, avoit cependant accordé
cent 3. & les autres qui le pallium a Geffroi, qui abusant de cette marque d'honneur avoit conservé
sont dans les preuves malgré la defense du pape, son autorité sur les 2 Eveschés de Tregueir &
KM. St Brieuc, consacra des Evesques dans ces diocéses, les tint à son synode
en qualité d'archevesque & de metropolitain. Cependant appellé par le Roi de
Sicile au Siege de Capoüe, negligeant les interets de la premiere Eglise, en

selon veus lui rendant justice, il donna les mains a un accord dont le
plan fut dressé par l'abbé de Fontaines ; par lequel il renonçoit à ses
2 suffragans. après leur démission fut elu pour remplir sa place.
Le Comte Eudon & les autres Sgrs du païs sans s'arrester à l'accord signé
par son prédecesseur l'obligérent à se faire pour archevesque, lui firent
prester serment de fidelité par les Ev. de Tregver & de St Brieuc, quoi qu'
il ne fut pas encore consacré ; des 2 prelats dont il
n'y en avoit qu'un qui eut receu l'onction accompagnérent à Rome où
ils esperoient qu'il recevroit l'ordination des mains du pape ; mais l'arche.
de Tours estant mort sur ces entrefaites, le pape differa d'accorder ce que les
leur demandoient & leur promit seulement qu'il donneroit ordre au nouvel
archevesq de Tours de s'accommoder avec eux. En effet il escrivit a Bernard
abbé de Clairvaux sur ce sujet ; & Bernard en consequence de la commis-
sion prescrivit avec son frere Nivard les conditions d'un accord qui paroit
avoir esté [illegible] mais dont on ignore le detail. Après
Olivier on elut pour Evesq de Dol Guillaume moine de Cisteaux dont
l'archevesq de Tours fit casser l'election par le chapitre de Cisteaux.
on elut a sa place Hugues Le Roux qui alla incontinent a Rome
dans le dessein de faire confirmer son election par Anastase 4 & de lui
faire obtenir de lui qu'il lui imposat les mains. [illegible] Anastase confirma son election ; pour
ce qui est du reste il se contenta d'ordonner a l'archev. de Tours d'observer
l'accord de l'abbé de Clairvaux & comme il estoit apparemment bien favo-
rable a l'Egl. de Dol, le pape qui prevoioit les difficultés que l'archevesq
de Tours pourroit faire, commit a Hugues par une bulle particuliere le
gouvernement de l'Eglise qui l'avoit elu pour son prelat, afin que le
diocese ne eut rien a souffrir de l'entestement ni des differens des nobles
des autres. Ces moiens estoient forts et mais plus propre a contenir le mal
que à le guerir, & Hugues [illegible] avoit une
impatience extreme d'estre revestu de toutes les marques de la dignité dont il n'avoit
que l'ombre. c'est pourquoi après avoir trouvé le moien d'avoir un sceau
semblable a celui du chapitre, il supposa des lettres par les quelles le chapitre le
presentoit a l'archevesque pour estre consacré. muni de ces pieces il fit entendre
aux chanoines de son Eglise que l'archevesq de Tours & lui devoient se trou-
ver a Angers pour y terminer tous leurs differens par un nouvel accord, & de
fait avec lui le chantre, & quelques autres chanoines qu'il mena jusqu'a
Angers. L'archevesq de Tours ne devoit point s'y trouver comme il l'avoit dit
il fit semblant de l'y attendre pendant quelques jours, après quoi il declara qu'il
avoit dessein d'aller trouver a Tours, aussitost le chantre & Guillaume de Gran
l'un des chanoines lui deffendirent de la part du chapitre de passer outre &
le faire ordonner [illegible] il ne laissa pas de prendre le chemin de Tours
avec les autres qu'il avoit gagnés par de grandes promesses qu'il executa pour lors
elle meme, se presenta a l'Archev. de Tours Engelbaud & fut ordonné comme suffra-
gant de la metropole de Tours après avoir fait le serment accoutumé, où quelq'
un des chanoines de Tours remarquant qu'il se nommoit Archevesque
le contraignit après plusieurs contestations de se dire seulement Evesque. c'est ainsi
que choque changement tout la noblesse du païs de Dol & des Evesché de
Tregver & de St Brieuc, quand Hugues y paroit sans pallium ; ils veulent
donner les ordres, mais on ne les permet pas & les donne dans la ville, & fait

qu'il se cachast en quelque sorte pour les donner. cette persecution lui
de reprendre le chemin de Rome avec des lettres de l'archevesque de Tours par
les quelles il rendoit témoignage qu'il l'avoit ordonné, après
avoir receu de lui le Serment d'obeissance. il le qualifioit aussi d'archevesque
Adrien 4. plus favorable a Hugues que n'avoit été son predecesseur
donna le pallium, casta l'accord de l'abbé de fontaines, Dathan, Hugues
absolut de l'obeissance qu'il avoit jurée, ordonna a l'archev de Tours
de composer avec lui pour les suffragans, ou de venir a Rome pour
repondre sur cette affaire. après avoir si heureusement negotié Hugues
fut receu dans son Eglise avec toutes les honneurs qui lui estoient dûs; il
retourna encore a Rome apparemment pour y poursuivre sa cause. on ne
sait point ce qui fut repondu par l'archev de Tours. on sait seulement
que Hugues au retour de son voiage passa par Tours, demanda pardon à
l'archevesq d'avoir violé son serment, reconnut que s'il perdoit la vûe
comme il avoit sujet de le craindre, c'estoit une punition de sa desobeissance
protesta qu'il ne se mesleroit plus du gouvernement de son Eglise, se prosterna
sous les pieds de tous les Chanoines avant de recevoir l'absolution, reçut
qu'il lui fut rendu l'anneau (a la porte de l'Eglise) pontifical a l'archevesq de Tours. en suite
de quoi estant devenu aveugle tout a fait, il se demit au mois de sept
L'an 1161. de Roger de Hummez Archidiacre de Bayeux fut mis en
sa place après lui. Roland fut elu Evesque de Dol l'an 1171. Il alla à
Rome où il trouva le pape Alexandre III. fort favorable à sa cause
il ordonna a Bartelemi archev. de Tours de s'accommoder avec Roland ou
de venir a Rome. L'archev. de Tours repondit qu'il iroit volontiers à
Rome s'il le pouvoit, mais que ne pouvant y aller si tost il supplioit le pape
de lui accorder quelque delai. le pape le lui accorda, & le terme venu,
l'archevesq ni personne ne se presentant a Rome le pape estoit prest de
lui faire un nouveau commandement de venir lors qu'il recut des lettres
de l'archevesq, du Roi Louis le jeune & de plus autres par lesquelles on
le supplioit de ne point reveiller un procés qui avoit déja esté jugé. Le
pape repondit à cela que ce n'estoit pas lui qui avoit remis l'affaire à icy
mais, qu'il l'avoit trouvée sur le bureau & qu'il ne pouvoit s'dispenser de
la terminer. Il manda en particulier à l'archev de Tours qu'il s'estoit
servi de sa desobeissance sous la consideration du Roi; qu'il oubliast le passé
mais qu'il ne manquast pas de se trouver a Rome dans le tems qu'il lui
marqua. Il escrivit aussi au Roi pour le prier de souffrir que si l'archev de
Tours ne voulut pas s'accommoder avec l'elu de Dol, que leur different fut
terminé par le jugement du S. Siege. En consequence des ordres du pape
les 2 parties se trouverent a Rome, & leur different s'estant reduit a prou
de la possession, le pape entendit quelques temoins à Rome & donna commission
aux Ev. de Sens & de Bayeux, a l'abbé de S. Germain & au Doyen de
Bayeux d'entendre dans un lieu qui seroit commode a l'une & a l'autre partie
l'espace d'un an, après quoi ils envoieroient les depositions a Rome.
Alexandre mourut pendant l'enquete. Roland obtint avec lui
Louis 3e qui lui succeda deputa de nouveaux commissaires pour
continuer, & mourut comme son predecesseur avant que d'avoir pu
juger l'affaire des 2 Eglises. L'honneur de terminer cette long procés
reservé au pape Innoc. 3. qui lui succeda après 4 autres. Roland

Rob. de Mont
|| Il avoit fallu que l'archev
pour obliger le clergé
d'Elire un Ev., des
ordres n'estant pas
assez respectés il les
avoit excommuniés.
abbatus de ce corps
ils s'estoient rendus à
Tours pour se faire
absoudre de n'avoir
obtenu la grace
qu'ils demandoient
qu'après avoir promis
obeissance à l'archev
de Tours & jure qu'ils ne
recevroient plus de
Chanoines & que ne se
feroient promettre par
Serment qu'ils ne
seroient point rebelles
a l'Eglise de Tours.
le pape d'accord avec
l'archevesq leur avoit
encor commandé
d'envoier celui qui de la
y estre consacré après
avoir promis obeissan-
ce. Roland croyant
ses raisons pour ne
pas obeir:

|| fr. Roland Cardinal
diacre au commencement
mars de la semaine de
L'an 1164 (Rob.
de m.)

estoit mort & l'on avoit elu a sa place Jean de Vau-noise abbé de Montfort. Il se rendit a Rome avec nos chanoines de son Eglise pour supplier le pape de l'ordonner & lui faire voir que son election avoit été confirmée par Jean Cardinal de St. Prudentienne son Leg.t. Le chancelier & 3 ou 4 autres chanoines de Tours se trouverent aussi à Rome pour empêcher s'opposer a la demande de l'elu de Dol & pour supplier le pape de proceder au jugement definitif du procés. Avant que de le juger le pape essaia d'accommoder les parties, & les deputés de l'Eglise de Tours consentoient de reconoitre l'Evesq.s de Dol pour archevesque a condition qu'il reconoitroit l'Archev. de Tours pour son primat, & de lui abandonner deux Suffragans. les conditions etoient avantageuses à l'Egl. de Dol, cependant les deputés de Dol sur une bagatelle rejeterent avec aigreur toutes les propositions de paix; ils vouloient estre Suffragans, Rog. de Hov. Jean Lelu Jocas & Gaut. Gas à celle de Dol ceux de Tours leur en vouloient donner d'autres, & sur un different de si peu de consequence ceux de Dol aimérent mieux se mettre en danger de perdre tout que de s'accommoder. Le pape donna donc plusieurs audiances aux parties; ceux de Dol comme demandeurs parlérent les premiers, après quoi ceux de Tours parlérent. Le pape fit attention sur tout à ce que ceux de Dol representerent pour informer l'accord de l'abbé de Fontaines, que Gaston Evesq.s de Dol avoit traité les interets de son Eglise qu'il alloit quitter pour celle de Capoüe. il leur demanda s'ils avoient quelques preuves de ce fait, a quoi ceux de Dol repondirent que ni lui ni ceux qui l'avoient suivi en Sicile n'en etant revenus il n'estoit pas possible qu'ils eussent des preuves — dont eux seuls pouvoient estre temoins. Le pape Innocent examina encore l'affaire en particulier, la plaida en public, & voiant la possession prouvée pour l'Egl. de Tours, il voulut encore faire cette grace a l'Egl. de Dol que de lui permettre de parler sur la propriété. après 2 audiances qu'il accorda sur ce sujet en pleine consistoire; Jean de Vaunoise se desista en raison du succés de son affaire, voulut renoncer à son election en faveur du pape & à la procuration que le chapitre de Dol l'avoit donnée à lui & a ses compagnons pour poursuivre le procés. mais le pape ne voulut accepter ni l'une ni l'autre renonciation, afin de ne pas rendre le procés immortel. Il examina la # il declara par une sentence definitive l'Eglise de Dol Suffragante de l'Egl. de Tours, ordonna que les Ev. de Dol reconoitroient l'archev. de Tours pour leur metropolitain, lui rendroient la même obeissance que les autres Suffragans & n'aspireroient jamais a l'usage du pallium. La sentence est du 1er de Juin. Le pape en écrivit à l'archev. de Tours, au Roi de France, a la Duchesse Constance, a son fils Arthur au clergé & au peuple de Dol, au chapitre de la même Eglise & a l'archev. de Rouen. Le 14 d'octobre de l'an 1201. Robert de Vitré chantre de l'Eglise de Paris & Robert d'Apigné procureurs etablis a cette fin par Le Duc Arthur se rendirent a Tours & en presence des Evesques de Rennes, des Ev. de Nantes, de St. malo, de Vannes & de Quimper, declarerent de l'archevesq.s Barthelemi que le Roi, acquiesçoit a la sentence du Souverain pontife & qu'il feroit observer dans la province — Toute juste que paroissoit la sentence d'Innocent il n'etoit pas aisé de voir La seule justice de la sentence d'Innocent ne fut pas ce qui porta le jeune Duc à la faire executer L'estat où il estoit reduit sa foiblesse, la liberté de faire paroitre ses veritables sentimens; & la France avoit trop d'interest que l'archev. de Tours fut

* Jean de Laval

reconnu pour metropolitain dans la Bretagne, pour ne pas porter atteinte
adonner dans cette occasion des marques de son respect pour le S.t Siege. L'a
torité de la metropole de Tours reconnüe en Bretagne rendoit le Roi de France
presque maitre des élections des Evesques, parce qu'il appartenoit au metro
politain de les confirmer, & quand on lui presentoit quelqu'un dont la per
sonne ne lui fut pas agréable au prince, il avoit soin sans doute de faire proceder à
une nouvelle election. Et ce n'estoit pas peu pour un prince estranger d'estre
assuré des Evesques dans une province où ils sont en aussi grand nombre
aussi considerés qu'en Bretagne. Cependant Philippe reconnut mal le
service important qu'Arthus lui avoit rendu dans cette rencontre. Jean
de retour d'angleterre où il estoit allé se faire couronner avec sa nouvelle
epouse vint à Paris quelques mois après à la priere du Roi de France, qui lui ceda son palais
& alla loger ailleurs. Les Laiques & le clergé a l'envi les uns des autres
& pour plaire au Roi firent de grans honneurs a Jean, qui [illegible] quelques
de plus solide que des honneurs, & tant par ses liberalités que par un juge
public de la cour du Roi de France il fut investi du Comté d'Anjou, quelque
opposition que puisse faire Arthur à une si grande injustice. mais ce ne fut
pas le seul deplaisir qu'il eut cette année; peu de tems après sa mere
mourut a Nantes après avoir donné 2 filles a Gui de Thouars. Il n'y
rien de sur pour le jour de sa mort; les uns le fixent au 31 d'aoust, d'autres
au 3, d'autres au 4, quelques uns au 13 & d'autres enfin au 14 de may de
Septembre. Guillaume de Nangis a esté qu'elle mourut de la lepre, mala
dont les femmes estoient alors assez attaquées en ce tems-la. Le corps de la duches
fut porté en l'abbaye de Villeneufve & mis en une petite chapelle en attendant que le nouveau monastere fut achevé de bastir. Le Baud de qui j'em
prunte ce que l'on vient de dire du lieu de la sepulture de Constance dit encore
qu'après la mort de la Duchesse Arthur vint a Rennes, & y fut receu avec
tout l'honneur du a sa naissance & à sa dignité par Pierre de Dinan lo
de Rennes chancelier de la Duchesse & qui le fut aussi d'Arthur. Il parla
aux prelats & par tous les Barons de Bretagne dont il receut de nouveau
les hommages & leur fit aussi les sermens accoustumés de conserver leurs
droits & leurs privileges. Si cela est vrai, comme il n'est pas hors d'appa
rence, il faut qu'Arthur soit aussitost après retourné a Paris, car il est dit dans la
cronique de Tours qu'il y demeura 2 ans en contant cette année. Constance
déja maitre de la personne de Mauregt, avoit fait un testament; le Roi d'angleterre qui ne
voulut manquer aucune occasion de se faire des droits sur la Bretagne, &
qui avoit eu l'adresse de s'y menager un parti, affecta de se charger du soin de
l'execution de ce testament, escrivit sur ce sujet aux Barons qu'il avoit ga
gnés par les prieres de faire executer dans toutes ses clauses, & afin que ni
le pape ni le Roi de France ne pussent prendre un pretexte de leur negligence pour faire quelque entreprise qui leur fut prejudiciable. Marguerite
d'Escosse mere de la Duchesse mourut aussi la meme année les biens de son
2.e mari Henri de Bohun Comte d'Hereford. après les honneurs que Philippe a
avoit faits au Roi d'angleterre à Paris, la paix & l'union que ces Princes eurent ensemble
ce semble durer autant que leur regne, mais la reception du Roi d'angleterre a Paris
avoit esté precedé d'une conference entre Philippe & lui, où l'on ne sait ce qu'ils
s'estoient promis l'un a l'autre. Il est a croire que Jean y avoit fait des promesses
qu'il n'executa pas; & que cette indignation que Philippe en conçeut fut ce qui le
porta tout d'un coup a changer le plan de sa conduite: Il se resolut donc de faire

Rog. de Hov. a
Rig.

cr. ms. Tur.

cr. ms.

Le Baud cr. ms. Coll. ms. De par a. ms. to. xx. Spicil. 351.

Le Baud

const reg. angl. ad an. 3. Joh. p. 5

non. anglic. † 2.

Rog. de Hov.

Rigord

Rigord

Will. a

valoir les droits d'artus pour oppor au Roi d'angleterre des provinces qu'il
possedoit en france. La conjoncture de la revolte du poitou estoit favorable a ce dessein
Hugues le Brun Comte de la marche justement irrité de ce que le Roi Jean lui
avoit enlevé Isabelle fille du Comte d'angoulesme qui lui avoit été promise
avoit engagé dans ses ressentimens Geffroi de Lusignan, andré de chauvigné
Savari de mauleon & grand nombre d'autres Seigneurs, de s'offrir a philippe
1202 avec eux pour chasser les Anglois du poitou. Le Roi pour s'assurer que la
Poitou haine pour jean seroit sans retour prit des otages d'eux, & fit jurer
qu'ils lui seroient toujours fidellement attachés. Et pour avoir plus de sujets de
seconder leur haine, dans une conference qu'ils eurent avec le Roi d'angleterre pendant
Le Careme de l'année suivante a Gulet (Gaillon) il le somma comme son
homme lige de comparoitre a paris dans la quinzaine d'après Paques pour y
repondre a ce qu'il auroit a dire contre lui. matheu paris adjoute qu'il lui
commanda de plus avec hauteur de rendre au jeune artus toutes les terres qu'il
possedoit deça la mer, c'est a savoir la Normandie, La Touraine, l'anjou &
le poitou. Le Roi d'angleterre ne comparut point au terme de l'assignation, ni
personne de sa part ne se presenta pour repondre. Et pourquoi philippe de
l'avis de son conseil & de tous les Seigneurs assemblés ses armées, fondit sur
la normandie, fit Bonteaux & le rasa l'orgueil, mortemer, de Gournai.
Dont il usa de sorte qu'il s'empara de toutes les terres que tenoit Hugues de Gournai. de
St heureux commencemens lui promettant des succès conformes à ses desirs, il
fit artus chevalier & recut son hommage-lige à Gournai pour les fiefs
de Bretagne et d'anjou, du maine & de la Touraine dont artus avoit déja fait
& se promettoit d'avoir bientot conquis les autres. Les termes de l'hom-
mage portent que quand artus recevra les hommages des Srs d'anjou, du maine
& de la Touraine, ce sera avec cette clause, Sauf les conventions faites entre
le Roi & lui: en sorte que s'il manquoit à les observer, les Srs seroient quittes de
la foi qu'ils lui auroient jurée & pourroient aider le Roi de france contre lui.
Pour Le poitou, l'hommage porte que les Seigneurs qui en sont tenus lors avec le
Roi & les autres qu'il jugeroient a propos feront hommage-lige au Roi
contre tous, & qu'ensuite par ordre du Roi, ils lui feroient le meme hommage
Sauf ce qu'ils devoient au Roi: Comme artus pouvoit avoir quelque chose
a demesler a cause du poitou avec le Roi de Castille qui avoit épousé alienor fille
de Henri 2d philippe lui promit d'accorder leurs differens ou de moins de les
faire juger par le jugement de sa cour. artus ne fit point d'hommage pour la
Normandie, & l'on voit assez par les termes dont il se sert en parlant de cet
article que le Roi avoit resolu de garder a moyen pour lui; car il dit: pour
ce qui regarde la Normandie, nous sommes convenus que monsgr le Roi de
france, gardera ce qui lui plaira de tout ce qu'il a pris jusqu'a ce jour &
de ce qu'il pourra encore prendre apres le secours de dieu. L'acte de l'hommage est
daté du mois de juillet. pour attacher davantage artus a son gendre philip
pe lui avoit fait épouser marie qu'il avoit eue avec philippe de marie fille de
Duc de Meranie qui lui avoit tenu lieu de femme pendant quelle Bonde etoit en
repudiée: mais ces 2 enfans moururent avant Legitimés par le pape & par les Evesques,
& l'avenir d'artus empêcha que le mariage fut consommé. Après avoir reçu
l'hommage du jeune Duc il mit a la tete de 1200 Chevaliers & l'envoya
conquerir le poitou. artus arriva a Tours y fut joint par 110 autres chev.
dont Geffroi de Lusignan lui en amena 20 Savari de Mauleon 15 le comte
d'Eu Pierre qui Jean avoit pris driencourt 40, & Hugues le Brun 15. Il attendoit
encore le comte Henri, Hugues de Rompiere, Imbert de Beaujeu avec toutes les
forces de Berri & de la Savoie qui devoient n'etre pas fort loin d'orleans; Les Bre-
tons lui envoyerent 500 chevaliers & 4 mille hommes de pied qui devoient venir à

Nantes aux premiers jours d'août qu'il croyoit d'avoir une armée de quinze
cens hommes d'armes & de 30 mille hommes d'infanterie, si l'ardeur impé-
rieuse des soldats ne l'eut engagé trop tost a faire le siege de Mirebeau quel-
ordres qu'il eut donné Philippe de remettre entreprendre qua l'arrest de toutes les troup
qui le devoient joindre. Il estoit trop jeune pour ne pas s'impatienter du moindre
retardement: & les soldats luy firent entendre qu'il attendroit aussi bien sur les
pas a Mirebeau que'en Touraine, & qu'il y alloit de tous les interets de ne pas
differer davantage d'assieger cette place, a cause qu'Alienor mere de Richard
-leme s'y estoit renfermée & que si on la pouvoit prendre la Reine avant que son
fils vint a son secours, il n'y auroit rien qu'il ne dust pour la remettre en li-
berté par son propre courage & par ces flateuses esperances, il se hasarda
d'aller attaquer Mirebeau. Il se rendit maistre de la ville sans beaucoup de
resistance, & mais le chateau où estoit la Reine [il n'estoit pas si facile de prendre] comme que par fausse
ce fut de tout [illegible] empescher qu'il n'y entrast du secours ni des vivres, tant
estoit il difficile qu'avec aussi peu de monde qu'il en avoit il pust l'empescher
long tems; mais il attendoit [illegible] son armée puissante dont il se promet-
toit & sur cette asseurance il [illegible] dans Mirebeau avec la mesme securité qu'il
auroit dormi a Paris. Jean ne dormoit pas comme lui [illegible]
persuadé que sa seule diligence pouvoit [illegible] sauver sa mere de la prison, il se hasta
de prevenir la jonction des troupes qui venoient s'assembler sous la banniere d'Ar-
thur. Il arriva mesme le bruit de sa marche, & devancé [illegible] de Mirebeau, qu'il
croyoit encore en Normandie. Guillaume des Roches qui avoit des intelli-
dans tous les postes, & qui avoit encore pour Arthur toute la tendresse & tout l'at-
-chement qu'il avoit eus autrefois, quoi qu'il fut alors dans le parti de Jean, fit
avertir d'Angleterre qu'il ne seroit pas [illegible] de forcer les ennemis dans la ville, de
que pendant qu'on les y assiegeroit les troupes de Bretagne pourroient ar-
-river & l'assieger lui mesme sur le forcer à un combat dont l'issue pouvoit paroître
douteuse; qu'il se hastoit fort de lui livrer la nuit suivante, les assiegés s'il ve-
-loit lui jouer qu'il n'en feroit mourir ni renfermer aucun d'eux, qu'il ne leur fe-
pas mesme passer la Loire, qu'il traiteroit Arthur en ami & en neveu, qu'il ne l'o-
-bligeroit point & qu'il lui rendroit ce que les Srs de sa cour jugeroient qu'il avoit
injustement usurpé sur lui. Le Roi d'Angleterre accepta toutes ces conditions, j
que n'observoit tout ce que Guillaume des Roches [illegible] de lui, adjoutant
que s'il y manquoit il vouloit declarer des-lors les Srs que le suivoient qu'ils
son obeissance & son dessein d'estre regardé comme Souverain public de païs. Gu
des Roches toujours trop credule adjouta foi trop facilement aux sermens trompe
d'un prince qui ne les employoit que pour tromper avec plus d'[illegible] serement; trouva
moien d'entrer dans Mirebeau comme il l'avoit promis avant qu'Arthur & les
autres Srs de sa compagnie se fussent apperceus de l'arrivée du Roi d'angleterre &
Brabançons. Ils firent tout fuir dans le fort la nuit du 31 Juillet au 1er Aoû
Les principaux d'entr'eux estoient Geffroi de Lezignem, Hugues le Brun
André de Chauvigné, le vicomte de Chateau-Braud, Raimond de Arva
Savari de Mauleon, Hugues de Banchai. Aussitost que Jean [illegible] eut
-reconnu qu'il avoit tout ce qu'il avoit promis; il en enferma 22 dans le cha
-teau pour les punir & les [illegible] peut de faim; il fit pendre les autres en differentes pa
pour leur oster la seule consolation qui pouvoit leur rester dans leur misere, de
s'avoir & de se parler: pour Arthur, il le fit garder enfermer a Falaise & choi
redoubla les deux gardes pour empescher qu'on ne le lui enlevast. La prison & la perfidie ne l'em
-pescherent pas là, il fit un crime a Guillaume des Roches de l'affection qu'il temoignoit
Arthur, & ne le regarda plus que comme un temoin [illegible] qui lui reprochoit [illegible]
parjures & son manquement de foi. Il resolut de s'en saisir & d'arrester en meme
tems le vicomte de Thouars dont les crimes estoient [illegible] apparemment les mesmes

calur de Guillaume des Roches : mais ils echaperent tous deux a sauf.
par une Reverence faite & Admirent au Roi de France avec les plaies dont ils
avoient la dite position. Philippe a l'egard Arques dans le tems que Jean
marchoit vers Mirebeau mais aussitost qu'il eut apris ce qui s'y estoit passé
il vint avec toute son armée du costé de Tours, s'en rendit maitre par la
mort des Sr. Des Roches & Hamelin de Ronte avant que Guillaume
Des Roches l'eut donné a lui. Hamelin de Ronte chevalier (angevin) qui
Lieutenant de Guillaume Des Roches, avoit sujet d'apprehender un changement
de domination, se rendit au Roi de France pour rendre justice aux habitans du quartier
de St. Martin de Tours qu'on appelloit alors chateau neuf, dont l'avoit
privé ou occupé les maisons qu'il avoit confisqué de maupis et vassaux de l'eglise
de St. Martin, ne lui fut sans contredit les chatimens qu'il meritoit avant qu'il entrat dans la ville. mais Philippe ne la garda pas longtems, il en
sortit sans l'avoir fortifié, & le Roi d'Angleterre acheva de la ruiner par
apres en avoir retiré tout ce qui restoit de fortification.
peu de tems apres il fut le vicomte de Limoges qui estoit entré dans le pays de la
de la marche & l'emmena en Normandie. L'hyver qui survint fit cesser les
brefue auroit fait, chacun des 2 Rois se contenta d'occuper les marches de ses
provinces & de vivre en repos jusqu'au printems de l'année suivante. Tous les
Soins qui occuperent l'esprit du Roi d'angleterre pendant tout cet tems, celui de
faire mourir Arthur lui donna le plus d'inquietude & lui montra le plus son esprit.
Il n'estoit pas encore assez mechant pour vouloir tremper lui meme la main dans
le sang d'un neveu; quelque chose de la nature qui faisoit encore entendre sa
voix quoique foiblement au fonds de son coeur; c'est pourquoi par diminuer en
quelque sorte l'horreur du parricide il employa caresses, promesses auprès
de tous ceux qu'il crut les plus devoués à ses interets pour les porter à commettre
le crime qu'il n'osoit encore commettre lui meme. mais il ne trouva personne
qui s'en voulut charger; & voiant que Guillt de Briuse qui le gardoit, loin de
seconder ses noirs desirs, estoit homme a tout oser pour sauver Arthur plutot
que de souffrir qu'on entreprit sur sa vie; il resolut de retirer Arthur
de Falaise & de le faire conduire a Rouen ou il fut enfermé dans une tour
qui donnoit sur la riviere. Guillt de Briuse en fut informé par la
presence de tous les Barons qui l'accompagnoient: Je ne sai pas Monseigneur
ce que doit devenir votre neveu que voila, mais tous ces Srs me seront
temoins que je vous le rends sain de corps; & je souhaite qu'il ne reste pas plus de
sujet de se plaindre de ceux a qui vous allez confier sa garde qu'il n'en a de
se plaindre de moi. L'on doit apparemment regarder comme une fable ce que de
Mathieu Paris que Jean s'estant rendu a Falaise pendant que l'on y gardoit encore
Arthur le fit amener devant lui, & que lui parlant avec beaucoup de douceur, il lui
promit de l'honorer & de le retablir apres l'avoir mis en liberté, s'il vouloit aban-
donner le Roi de France & s'attacher à lui qui avoit quelque droit de lui faire cette pro-
messe comme son Seigneur & comme son oncle: & qu'Arthur mal conseillé lui repondit
avec indignation & menaces qu'il ne pouvoit le regarder comme son Seigneur
puisque ce n'estoit que par usurpation qu'il s'estoit donné le droit de prendre ce titre
mais qu'il croiendroit un jour qu'on le feroit repentir de son entreprise tyrannique, de
qu'il lui conseilloit, si ses propres interets lui estoient chers, de prevenir les malheurs
dont il estoit menacé par la rebellion volontaire de l'Angleterre & des provinces
qu'il avoit injustement usurpé dans. Arthur n'estoit pas en etat un etat qui lui permet
de parler avec tant de fierté; on peut assurer meme qu'il ne pensoit plus à l'angle-
terre; & l'on doit regarder ces discours comme de pures inventions de l'auteur.

11 d'armé d'après Will. arm. de ma-

La guerre d'Artur par suivie de celle de Rol par le Roi Jean qui fut rétabli La Tour, Il ravagea aussi tout le pais de Fougeres & toute la garde Septentrio du Diocese de Rennes; Son dessein n'etoit pas sans doute de s'en tenir la, ma il fut contraint d'abandonner la pensée de conquerir la Bretagne pour aller secour

au Will. arm. La Normandie que le Roi de france attaquoit, & sa retraite donna la paix à la Bretagne; mais pendant [illegible] les plus [illegible] de ce tems-la tous les seigneurs n'etoient pas si occupés à la gue

KN que de ne penser aussi à fonder des abbaies comme dans les plus beaux jours de la vraie Quelques uns d'entr'eux ce fut ainsi qu'Alain Comte de Goello fils du comte Henri fonda l'abbaie de Beauport pour des chanoines Reguliers de l'ordre de premontré l'an 12 avec le consentement de Petronille sa 2de femme & des Comtes Etienne Alo

KO ses freres Le dernier des quels pour imiter la liberalité de son frere donna la mi arriéré au mi lieu un droit de foire de 3 jours dans l'octave de la fes

Les temoins de la fondation sont G. Eveque de Brieuc, Geffroi ab de Begar, Eude abbé de Coetmaloen, & du got abbé de la Lucerne, t Geffroi abbé de Begar, Jodoin abbé des 2 ordres de Guingamp, Eudes S. de la Roche (de tres) Eudo Le noir, olivier fils de Raoul, Guillaume Le Gale Eudon Le noir & Rualen Gibas, tous Chevaliers. La premiere femme de C. Goello s'apelloit mahaut, & la 2de Alix. Il est parlé dans la fondation de ce Chateau de Corec, & l'on apprend de meme Eveque, Abbés, Seigneurs De chastelaudren & de Lesenpont qui sont sur les confins des 2 dioceses de Treg & des S. Brieuc. au Le Roi d'angleterre ap

avoir inutilement essayé de trouver quelqu'un qui voulut oter la vie au duc

1203 Will. arm. de ma. de marguerite ma. Bretagne son neveu, prit enfin la cruelle & barbare resolution de lui oter la vie de sa propre main. Il alla le chercher dans les bois de Moulineaux, au dessous de Rouen 3 d'avril, jour du jeudi Saint & apres y avoir etouffé dans le vin tous les mets de la nature dans la table ou il soupoit qui murmuroient encore; le chateau & le precipita au pied de la tour où l'on gardoit Artur. Kinghton. Will Rem. Ford mat. par. 1241. l'enyvra ensuite par sa Ecuyer qui s'apelloit à ce que l'on croit Hubert de Mala-lac, & qui en donna la suite pour la recompense de cet important service. Il repondit dans la suite la chemise de mailles dont il etoit revetu. Dans le bateau, le Roi reprit le chemin de Moulineaux; des affreux regard annoncerent la mort au malheureux Artur [illegible] qui & les cris prieres qu'il employa pour la detourner ne servirent qu'a la faire avancer. L'inhumaine barbare ne pouvant soufrir plus longtems les pleurs & les lamentations d'Artur, le prit par les cheveux, lui enfonça son epée dans le ventre, & l'ayant retirée toute fumante de son sang il lui en fendit encore la gorge en 2 apres quoi il le jetta le corps dans la riviere a 2 ou 3 milles au dessous de la grosse pierre afin qu'on ne put le trouver. Cependant des pescheurs le trouvé dans leurs filets, & on l'enterra secretement dans un prieuré de dans de l'abbaie du Bec, apellé nre Dame du pré. Aussitot que l'on eut apris en Bretagne la mort d'Artur, les Barons & les Evesques s'assemblerent Le Baud. 203 a Vannes pour deliberer sur l'etat present des affaires & pour le gouverne de la province, Guy de Thouars, qui en etoit Duc, presidoit à l'assemblée, & on le regardoit comme de Bretagne a cause d'Alix sa fille à qui le Duché appartenoit. Les autr Seigneurs qui composerent l'assemblée furent selon le Baud Alain fils du Comte Henri, Comte de Penthievre, d'Avaugour & de Goello avec ses 2 freres Les comtes Etienne de Conan, Guihomar & Herve vicomtes de Leon, Comte & Soliman de Leon, andré de Vitré, Guillaume de Fougeres, Jean de Dol & Geldouin son fils, olivier vicomte de Rohan & ses freres, & Geff son fils (Cet article est douteux, on ne connoit point d'olivier de Rohan)

de Mayenne mari de Gervaize Dame de Dinan, Geffroi de chateau-
brient, Guillaum de Derval, Geffroi d'Ancenis, alain de chateau-
-giron & Jacques & Galeran (ou Galvron) ses fils, alain de Rochefort,
Olivier de Dinan, Richard (d'Estouteville) marechal de Normandie
qui fut depuis Le 3e mari de Gervaize de Dinan), Horland de Raz de
Garsire son fils, Bonabes & Raoul de Montfort (selon d'autres
Bonabes de Montfort s.r de Hedé & Robert de Montfort sire de Gael)
depuis
sieur de Lohéac, Rolland de Rieux, Geffroi de Clouenié, Jean de
Montauban, alain de la Roche, Estienne (ou plustost Eudes) de
Pont chateau, Bonabes de Rougé, Foulques Raynel Sire d'Aubigné
Olivier de Coetquen, Briend le Bouf (Sire de Rozé de Jcé) Henri
de Blain, le Sire de Donges, Hervé de Beaumanoir & Geffroi son
fils, Aimerie (ou Amauri) de machecou, Payen de Malestroit, Soudan
vicomte du Fou, Hervé & Eon du Pont, Goranton de Vitré, alain
d'Acigné, Herve du Juech, Guill.e Senéchal de Rennes, Henri Sr de
de Cornoaille & plus.rs autres. Les Evesques furent Pierre Ev. de Rennes, &
Geffroi Ev. de Nantes, Josselin Ev. des Brieuc, Jean Ev. de Leon, Guill.e Ev. de
Cornoaille (Geffroi E. de Treguer, Pierre Ev. de S.t Malo Jean E. de Dol, Guill.e E.
de Vannes). Le mesme auteur dit que le resultat des deliberations de l'assemblé
fut que l'on deputeroit vers le Roi de France Pierre de Dinan Evesq. de Rennes
qui avoit esté Chancelier d'Arthur & Richard le Marechal pour leur poser
comme au Seigneur Lige du Roi Jean les plaintes de la Bretagne au sujet
de la mort d'Arthur, & pour le supplier de la venger avec toute
la rigueur que meritoit un crime si enorme. Il estoit certain que l'on y deffendoit aussi
le gouvernement de la Bretagne a Guy de Thouars comme gre d'Alix, & ce fut en
cette qualité qu'il prit Le titre de comte ou Duc de Bretagne. Quelque soin qu'on
eut Le Roi d'angleterre de cacher son crime, on le sceut aussitost qu'il l'eut commis
Il n'estoit pas besoin que les Bretons pressassent le Roi de France de venger Arthur.
Ses propres interets l'en pressoient assez & l'occasion n'en estoit jamais presentée
plus favorable de chasser les anglois du Royaume. Il voulut pour observer les
formes de la justice avant que d'employer les armes, Philippe envoia citer Le
Roi d'angleterre comme vassal de la Couronne par un Chevalier pour sommer
d'Arthur de comparoistre à la Cour du Roi de France pour y repondre à l'accu-
-sation de felonie dont on le chargeoit. Jean refusa de comparoistre, & les
barons de France Le condamnerent par contumace à perdre toutes les terres
qu'il tenoit du Roi de France comme son homme-lige. La sentence fut donnée
14 jours après le crime & pour l'executer Le Roi Philippe entra en Normandie
en personne à la teste d'une puissante armée, à laquelle se joignirent les
forces des Bretons, & prit un grand nombre de places fortes. La vuë de
quoi comme il revenoit vers la Normandie, le Comte d'Alençon quitta le Roi
d'angleterre pour se donner à lui avec toutes les terres de sa dependance. Conches
Andeli, Vaudreuil suivirent l'exemple du comte d'Alençon, mais ne se
rendirent qu'après avoir soutenu Le siege. Le Roi d'angleterre pendant tout ce temps la
sembloit estre insensible à toutes les pertes, & comme s'il eut esté dans une profonde
paix, il ne s'occupoit qu'à gouster les plaisirs sans aucune inquietude. Il
faisoit regarder tout le reste comme des bagatelles. Quand on lui parloit de ses conquestes
du Roi de France; il respondoit froidement: laissez-le faire, je recouvrerai dans
un jour tout ce qu'il m'aura pris en plusieurs années. Cependant la defection du Comte
d'Alençon fut seule capable de reveiller un peu profondement. Renonçant

donne pour quelques jours aux plaintes qu'il prenoit si à cœur leurs d'alle
assieger Alençon, mais aussitost qu'il eut appris que Philippe venoit
secours, il leva le siege et prit la fuite. Le Siege de Bruxelles qu'il
ensuite eut le mesme succés ; et pour se vanger de la perfidie il alla continua de
- ser dans les plaisirs le ressentiment de ses pertes. L'empereur aussi esperoit
que la mediation des abbés de Cazemar et des trois fontaines pourroit leur donner la
paix ; mais elle ne fut pas avantageuse pour lui ; c'est pourquoi ces 2 Legats
- rent inutilement Le Roi de france de la part d'Innocent 3 de la faire, il vou
que le Pape seul fut le juge. s'il vouloit bien en prendre connoissance) des di
- rens qui estoient entre le Roi d'angleterre et lui, et après avoir appellé au
des Ev des abbés et des Barons appellé au St Siege de tout ce que les Legat
pourroient entreprendre à son préjudice en vertu de leur commission, il continua
la guerre avec la mesme ardeur et la mesme Succés, il assiegea Radpa
Le 31. d'aoust et le prit 15 jours après ; il fit ensuite le siege de chaten
gaillard prés d'andelé. ce siege l'arresta plus longtems que l'autre a cause
qu'il estoit mes fort, et qu'il le ménageoit son monde ; il le prit enfin
1204 Le 7 de mars de l'année suivante. Le Roi d'angleterre avoit fait
de faire lever le Siege, mais il n'avoit osé paroître de jour, il ne s'étoit approché de la
place que de nuit avec les Cotereaux et les Routiers les seules troupes en qui
- cuit de la confiance ; il avoit été repoussé avec perte ; et cedant enfin à sa mau
- vaise fortune il avoit abandonné la normandie et ses autres estats de deça la
mer au vainqueur, et s'estoit retiré en angleterre vers le fin de l'an 1204
- dant les soldats aux Routiers, Cotereaux, et Brabançons, la garde de ses
provinces de France. La conquete n'en fut que plus aisée au Roi parce qu'il
s'est rendu que des mercenaires comme estoient ces Brabançons et autres etran
- gers, s'interessant plus aux postes de ceux qui les employoient pour faire une aus
vigoureuse résistance que la perte faire aux no Sujets naturels, l'amour de
patrie, du païs, et de la liberté. Philippe d'autant plus animé à la conquete de
Normandie que le Roi d'angleterre l'avoit lachement abandonnée, y entra dans
reg. et Will arm La province. Le 2 jour du mois de mai, put falaise après 7 jours de Siege.
Sez, Evreux, Bayeux, Domfront, Caen, Coutances et Soissons
tout le païs jusqu'au mont St Michel, en sorte qu'il ne reste à la fin de mai
au Roi d'angleterre que Rouen, Vernueil et Arques. Les Bretons eurent bien
- coup de part aux conquestes du Roi de france ; pendant qu'il attaquoit en bas
de Normandie, ils s'avancerent de l'autre, qui de Thouars a la gauche
400 chevaliers, et d'une infinité nombre prodigieux de gens de pied assiegea Ave
St michel. avant la fin du mois d'avril
on ne peut douter que ceux qui suivirent Guy de Thouars en cette
rencontre furent ceux que l'on trouve qualifiés bannerets dans les rolles de
Le 25 de la lune suivant le 24 de mai ; la pleine lune de mai S. m. Jean
Philippe auguste : c'est à savoir Alain fils du Comte, Geffroi de
Leon, Herve de Leon, Alain de Malestroit, Eudon fils du Comte, Joselin de
Rohan, Raoul de Montfort, Guill. de Montfort, Pierre de Lohéac, Ro
vicomte de Donges, Guill de la Guerche, Herard de Brain, Berard de
andré de Vitré, Geffroi de fougeres, Guill de fougeres, Geffroi Giron, de
de chateau-giron, Guill d'Aubigné, Isbel de Mayenne, Olivier de Dinan, Je
de Dol, Gasnon l'Espine, Olivier de Tintenjac, Henré de Beaumortier, Geffroi
chateau Briant, Geffroi d'Ancenis, Guill de Clizon le vieux, Guill de Clizon
Le St Jean jeune, Guill Richard de Rieux, Guill de Boca-de-vers, Guill. du
v. Guill. arm et Plessis, Bernard de Machecou, Hasculfe de Rais, Olivier de la Roche, et Rigord
du pont, Rolland de Rieux, Geffroi de Hiberie, Alemand Aubigné.
Le mont St. Michel est un rocher escarpé au milieu d'une grande plaine de
Le Siege de Rouen dura 30 jours sable qui dans les grandes marées est couverte des flots de la mer
(2 fois le jour)

mais dans les autres lieux La mer ne couvre qu'une partie de ces sables
bientost plus petite tantost plus estendüe, selon que la Lune, estant
qu'il arrive quelquefois que la mer, quoique pleine, ne laisse du costé
de l'orient quelque espace de sable decouvert mais ces jours ne sont
connus que de ceux du païs, c'est ce qui fait que le lieu est assez fortifié
par la nature pour se pouvoir passer du secours de l'art, de
en effet il s'en estoit passé jusques au temps du Roi Jean qui avoit relevé au
tour du monastere qui occupe La cime de ce rocher, des tours de bois &
de pierre jointes par de bonnes courtines de mesme matiere, l'ouvrage
enfin par des ouvrages que tout le monde trouvoit surprenans avoir mis
ce lieu hors d'insulte. Cependant quelque fort que le lieu fust par sa situation
avantageuse & par les soins que le Roi d'Angleterre avoit eus d'employer à
le rendre encore plus fort tout ce que l'art avoit de plus exquis, les Bretons
resolurent de l'attaquer & de se rendre maistres. Ils choisirent pour comme
cet attaque un de ces jours ou la mer laisse une partie de la grève
decouverte, et estoit alors au 24me de la lune & cette heureuse
conjoncture devoit encore durer 4 jours, après quoi La mer couvrant les
sables 2 fois le jour ils n'auroient plus la liberté de se retirer comme ils le
voudroient d'autour du mont
jugeoient à propos; c'est pourquoi ils pousserent
l'attaque avec furie, rompirent la porte qui donnoit entrée dans la
place, & mirent le feu aux maisons les plus proches. en peu de temps le
feu gagna les lieux les plus eleves & reduisit en cendres après les maisons des
habitans, celles Les officines des moines & l'Eglise mesme, en sorte que
quelle le monastere celebre de mont S. Michel & toutes les fortifications, dont on
avoit crû le mettre en estat de braver toutes les attaques, ne fut plus qu'un
monceau de cendres & de pierres à demi consumées par les flames. après
cette expedition, les Bretons prirent Avranches, & brulerent un grand nombre
de bourgades aux environs, & se rendirent ainsi maistres de
tout le Cotentin dont Philippe estoit deja rendu maistre. Il ne voulut plus
que de mettre le siege devant Rouen, il y mena toutes ses troupes, Il les
renvoya aussitost du costé de mont oison & de Morlain avec le Comte de
Bologne, Guill. des Barres, une grande troupe de gens d'armes françois & les
Routiers ou Brabançons qu'il avoit pris à sa solde & qui avoient ordre de
prendre party dans ses troupes que de remplir la guerre qui estoit leur metier.
pourlui avec le reste de ses troupes il alla mettre le siege de Rouen, pour d'abord
La barbacane qui estoit une fortification à la teste du pont les
habitans, qui l'on avoit bien
rompirent le pont & soutinrent pendant quelque temps les efforts des marques
de valeur, & n'osa se rendre au Roi de france que parceque le leur les
abandonna & refusa lâchement de les vouloir secourir. Arques & Verneuil
suivirent La mesme fortune, & La Normandie entiere ou peu
des estrangers pour maistres, retourna depuis sous la domination de ses maistres naturels.
D'un autre costé Cadoc envoié par Le Roi de france avec des troupes pour con-
querir L'aquitaine, se rendit en peu de tems maistre de la capitale & de tout le païs qui
en depend. Le 14 d'aoust suivant Le Roi entra en aquitaine, s'empara sans
beaucoup de peine de Poitiers & de toutes les places des environs, reçut l'hommage
des Seigneurs du païs, & repassa la Loire au commencement de l'hiver marcha
de toute l'aquitaine excepté de la Rochelle, de Chinon & de Loches; ne pouvant
pas assieger toutes ces places à la fois il se contenta de laisser des troupes devant
les 2 dernieres. ce fut en cette occasion que Guil de Tournay Duc ou regent de
Bretagne fit la paix du vicomte de Tournay son fils & lui prêta hommage pour
qui avoit fait
l'an 1203 selon d'autres

Will. arm.

1205
Rég.

Il
Il la donna a
Drieux de marly rendit maître en peu de tems
après s'avoir relevé
les fortifications de
avoient fait on
Longueil de Mello

Will. arm.
part. 8.

Will. arm.
Duch. p. 1006

crom. norm.

crom. Caven.
Th. Wikes

1206.

Will. arm.

Hist. de Paris
p. 34.
K 2

1207
Will. de
p. 14

La charge de Sen.al de poitou obtint du Roi Loüis par la
Reine d'aussi grands avantages qu'il en eut pu espérer du Roi d'Angle
Philippe lui donna Loudun et le fit Seneschal de poitou. Tous les auteurs
cet tems-là nous les peignent Legers, Volages, sans foi, sans parole des qual
il n'étoit pas rare de faire beaucoup de fonds. Le vicomte de Touars redemanda
ce caractere, il avoit déja quitté une fois le parti du Roi Jean, traité de rebe
lui avoit ôté Chinon et la charge de Seneschal d'anjou, depuis il s'étoit ra
-modé depuis avec le Roi d'angleterre, et s'il le quitta aujourd'hui, ce fut qu'il vit
pour retourner dans son parti aussitôt que l'occasion se trouva favorable vers paques
L'année suivante Le Roi Philippe tint des Comtes, Ducs, Chevaliers de tous
Srs du Royaume, d'un grand nombre d'Archevêques, d'Evêques de haut a cheval,
qui devoient servir en son ost de Pâques l'année suivante. Il donna
fit marcher ces troupes, les montrer par le Connetable du Comte de Flandre.
aussitôt devant Loches. Il attaqua vigoureusement la place et s'en
rendit maître en peu de tems. Il marcha ensuite contre Chinon, que toute la
armée, campa autour de la place, et dressa les machines de toutes sortes
la place qui fut prise et le fut enfin après quelques semaines de Siege. Tous les
(abbé turic)
soldats de la garnison furent faits prisonniers de guerre, et ces braves Suisses
rendit la liberté a Conan de Leon, Surnommé Le Gros fils de Guiomar qui
étoit là dans les fers. C'étoit un homme d'une force prodigieuse qu'on seul
coup de poing assommoit les chevaux. Il cassoit la tête des hommes et les abattoit
un cheval. La puissance et la force passoient ordinairement le rendoient cher aux Bri
de France dans les tournois dans lequel il étoit depuis longtems. Philippe se contenta
pour cette campagne de la prise de ces 2 places et s'en retourna vers Paris
Le Roi d'Angleterre que tant de pertes reveilloient a peine d'un assoupissement
fatal que l'on peut regarder comme la punition du parricide commis en la perso
d'Arthur, mit enfin a la voile le 15 de Juillet mais il s'en retourna 3
jours après et tira de grosses sommes de ses barons sous prétexte qu'ils avoient
refusé de le suivre. Il n'étoit pas possible que le vicomte de Touars demeurât
Longtems dans un même parti, les bienfaits du Roi de France ne l'empêchèrent
pas de cabaler contre lui et de le porter en faire part a ses parens
conseils comme il y paroissoit disposé unit de concert avec les chefs de toutes parts
susciter de terribles affaires au Roi. Si ce prince n'eut eu avis de toutes
de leurs pratiques secrettes par les Bretons. Quelques uns d'entr'eux racon
Delgi de Touars retiroient pour le Roi d'Angleterre qu'il alloit joindre la Reine
Alienor qu'il retenoit comme prisonnière a Bristol, et les autres qui parloient
le plus grand nombre l'écartoient de déclarer pour Alix quoiqu'Alienor fut son aîné
parce qu'il étoit evident que le Roi d'angleterre ne se serviroit de sa nièce de la
puissante captive que pour fomenter les troubles et s'emparer de la Bretagne
après quoi ce qu'il avoit fait d'abord faisoit aller juger comme il traitoit
Alienor. Avant que Gui de Thouars entrât dans de plus grands engagements avec
France et les Bretons, Philippe se hâta de les prévenir et de les surprendre; il
presenta donc devant Nantes l'an 1206. Gui de Thouars y étoit, il
n'osa tenir contre un si puissant Roi, lui fit ouvrir les portes, le reconnut
la ville et la lui céda, avec Rennes, et Philippe fut reconnu par les Bretons
pour leur Souverain. Ce fut en cette qualité de Comte de Nantes qu'il fit
former quels étoient les droits de l'Evêque et les Bretons, et pour en être mieux
instruit, il manda dans la ville d'Angers, par lettres patentes, a Robert de Vitré chantre
de l'Eglise de Paris et a Roland d'Apigné d'informer sur ce sujet. Ils entendirent
suivant leur commission les dépositions d'André abbé de Clermont,
archidiacre de Nantes, de Geffroi de Chateaubriant Seneschal de Nantes et de quelques
autres et enfin après cela leur rapport [illegible] on verra le
détail de ces droits a la fin de cette année quand on y parlera des mœurs et des coutu

du 12 Siecle. Pendant que les 2 commissaires faisoient leur Enquete, Philippe entra dans le poitou, deconcerta les rebelles de vicomte de Touars par sa presence, & ne quitta point la province qu'il n'y eut retabli son autorité comme il le pensoit. Ensuite de quoi il retourna en France par La Normandie. mais le Roi d'angleterre n'eut pas plutost abordé a la Rochelle que le vicomte de Touars l'alla joindre avec un grand nombre d'autres Sgrs poitevins, ce qui obligea Philippe de retourner sur ses pas & de renforcer les garnisons de Chinon, de Loudun & des autres places qu'il avoit dans le païs. Le Roi d'angleterre l'aiant rapellé en france, le Roi d'angleterre suivi du vicomte de Touars & des autres fondit sur l'anjou, prit la capitale & la ruina entierement, ravagea tout le païs par Le fer & par les flammes, se posta devant Nantes Le 1er de Septembre, d'où aiant esté repoussé vigoureusement, de depit & de rage il mit tout a feu & a sang dans la Vicomté de Nantes & dans le païs de Rennes. Les tristes nouvelles de cette cruelle desolation obligerent le Roi de france de se hater de venir au secours des Bretons avec une puissante armée; au bruit de sa venüe, Le Roi Jean avec les poitevins retourna sur ses pas. Philippe les suivit de pres, entra en Aquitaine, ravagea toutes les terres du vicomte de Touars qu'il regardoit avec justice comme l'autheur de tous ces troubles, persuadé que le Roi d'angleterre n'auroit pas plutost abordé a Touars qu'il ne le rejoignit en Poitou. Mais les desordres que commettoient les françois sur les terres d'un homme qui n'avoit aucune fermeté, & qui estoit toujours prest à changer de parti selon qu'il trouvoit ses avantages, après avoir esté longtems spectateur des ravages dont ses terres estoient desolées, Le Roi d'angleterre fit pour avoir le moien de se retirer en Sureté des propositions de paix par des ambassadeurs qu'il envoia vers Philippe: Le Roi de france convint d'un jour & d'un lieu pour traiter cette grande affaire, mais pendant qu'il y attendoit le Roi Jean, ce prince estoit deja a La Rochelle, & se preparoit a repasser au plustost en Angleterre, comme il fit ne remportant de son expedition que la haine publique & la honte de n'avoir osé combattre contre un prince qui après lui avoir enlevé ses plus belles provinces, l'estoit venu trouver en armes jusques dans sa derniere retraite. Quoique il eust ravagé Les Dioceses de Rennes aveq ceux de Nantes & d'angers, on ne laisse pas d'y trouver encore des Seigneurs assez riches & assez Liberaux pour y faire des fondations considerables. Guillaume de la Guerche fils de Geffroi de Boencé, du consentement de Geffroi de Boencé son fils, de Herfende de Sillé sa femme & de sa fille Elizabet fonda la mesme année une collegiale de 12 chanoines à La Guerche en presence de Piere de Dinan Evesque de Rennes, de Piere Ev. de St Malo, de quelques chanoines de Rennes, de Piere abbé de St Aaron de Geffroi de Moysel abbé de St Melaine, d'olivier Seneschal du Mans, de Rivallon de Marcillé, de Robert de Chantelou Senéschal de La Guerche & de Guill de Champeaux. Et l'année suivante au mois de mars Geffroi Sgr de chateau-Brient avec le mesme Guillaume de La Guerche & de Boencé fondérent le prieuré de la Primaudiere pour des Religieux de l'ordre de Grandmont, avec le consentement de Geffroi de Boencé fils de Guillaume Sgr de la Guerche, & de Guillaume de Chavars (Sgr de Candé) qui avoit epousé Elizabet de France fille de Guill & soeur de Geffroi. L'on conte entre les temoins 2 Evesques & 9 chevaliers. Les

Le 9 Juillet

1207.
Arch. de Sablé
p. 191.

Chanbre

Evesques Sont Geffroi de Nantes & Guillaume d'Angers; Les chevalie
Gestin de S.t Michel, Herve de Liporie, Robert Le Gouverneur, Jean Le
Bastard, Mey Garnier, Thiellaud de Thaslie, Robert de Chantela
Simon Le Veneur & Luc de S.t Didier. On ne sait point Le detai
du traité qui s'estoit fait entre les Bretons & Guy de Thouars d'une part
le Roi Philippe de L'autre quand le Roi Philippe donna la future de la
de Nantes & de Rennes au
- cement de L'an 1206. mais il est certain que Guy de Thouars demeura
dans la Suite de Regent de Bretagne & maistre de Nantes, comme il pa
par La donation qu'il fit a L'Evesque de cette ville de certains droits &
Sur Le droit .... pour le dedommager du tort qui lui avoit este' fait
Esmagio en creusant de nouveaux fossés sur les fonts de chapitre dans l'acte de cette donation Guy de
f.o 7. K5 Thouars ne fait aucune mention de Philippe, comme il auroit du fa
s'il eust este' veritablement maistre de Nantes. L'acte est datte' de l'an 12
L'affaire de Cantorberi fut en meme temps de si grands embarras au
Roi d'angleterre qu'il ne pensa plus aux Bretons ni à La france. L
moines de Cantorberi estant partagés Sur Le choix d'un archevesque & pres
mar parii - tant au Pape les uns Leur Souprieur, & les autres L'Evesque de Norwic
Langueto Le Pape les obligea de faire une nouvelle election en faveur d'Estienne de Cardinal
Anglois qui estoit a Rome. Le & le contraignit aussitost a venir 1209
Roi d'angleterre qui estoit auteur de l'election de l'Evesq.s de Norwic trou
Le procedé du Pape fort étrange, chassa les moines de Cantorberi, & s'estoit
au Pape avec une hauteur & une fermeté qu'il ne souffrit pas jusqu'au bo
qu'il ne reconnoissoit jamais pour archevesq.s de Cantorberi Estienne de Langue
Innocent 3 n'estoit pas homme a Se dédire, il lui fit une reponse men
-gante, & la foudre Suivit depres Les eclairs; Dés L'année Suivante il
tout Le Roiaume en interdit; Le Roi d'angleterre Loin de s'en affliger, pr
fita de L'occasion pour traiter tous les Ecclesiastiques en ennemis de l'estat &
de Sa personne, & fit proceder contre eux & Saisir de tous leurs biens. mais ce
voyant que Le Pape ne cessoit point, & ne l'excommunioit en personne de
proceda alors declarer ses Sujets quittes du serment de fidelité de se choisir une autre ma
il S'avisa de prendre des ostages de tous Les Seigneurs dont la fidelité lui fut
Suspecte. La plus part firent gloire de lui prouver par une grande obeissan
que ses Soupçons estoient mal fondés; mais quand on vint a Guillaume de
Breuse ce genereux Seigneur qui mit les mains du quel Artur avoit es
en Surté contre les entreprises de Son oncle, Mathilde Sa femme Sans
donner le tems de respondre dit aux envoiés du Roi: Dittes a vostre ma
que je ne lui donnerai point mes enfans; il a bien tué Son propre neve
artur, que feroit il a des malheureux qui ne lui Sont rien. ces paroles
rapportées au Roi lui firent prendre la resolution de se saisir Guill.e de
Breuse & toute Sa maison; mais apres avertis en Secret du malheur qui
menaçoit ils s'enfuirent en Irlande abandonnant tous leurs biens à La discre
du Roi qui s'en Saisit. Quelques années apres Le Roi dans Son expedit
d'Irlande prit toute cette malheureuse famille & l'envoia chargée de
ann.s de margan chaisnes premierement a Bristol d'ou puis a Windsor d'ou Guill.e de Breuse ob
eut La liberté de Sortir pr aller chercher sa rançon, & s'estant enfui en France
Le Roi Jean fit mourir de faim Sa femme & Son fils & envoia en Exil Gaut
11 quelque mepris de Lacy Son gendre. Ce que Le Roi d'angleterre craignoit le plus lui arriva
fit il en témoigner peu de tems apres; il fut excommunié en propre personne, & tout le monde
L'abandonna, il se vit enfin contraint pour eviter L'effet d'une croisa

que le pape avoit publiée contre lui, de plier malgré lui sous le joug de l'Eglise Romaine & de faire serment de fidelité au St. Siege. Quelque embaras que lui causast cette grande affaire, & tout dieux qu'il estoit a ses propres Sujets a cause de ses concessions, de son avarice, & de ses impudicités, sans conter les raisons particulieres que les Bretons avoient de le regarder comme un monstre qui n'avoit rien d'humain que la figure; il y avoit cependant toujours un parti en Bretagne qui le favorisoit a cause d'Alienor. Juhel de mayenne Seigneur de Dinan qui estoit attaché au Roi de france, lui apprit sçavoir que ceux de ce parti avoient fortifié un chateau basti sur un rocher eleve' — lecte de Guarplic
sur une greve ou il estoit facile d'aborder; qu'il y abordoit des anglois & qu'on les recevoit dans le chateau. comme cette forteresse n'estoit pas loin de Dinan, Juhel de mayenne qui s'en trouvoit le premier incommodé supplia le Roi d'y donner ordre. La place estoit fournie de vivres, d'armes & de machines, elle estoit forte d'assiette, outre les secours de l'art, & la garnison en estoit nombreuse. l'affaire parut assez de consequence au Roi pour l'obliger d'assembler son armée; il marque le rendez-vous à Mante; tous les Barons & les Evesques qui devoient pour leurs fiefs, et qui furent obligés et le Roi donna l'armée a conduire au conte de St. Paul & a Juhel de Mayenne l'an 1209. Toute l'armée les suivit avec joie, excepté les Evesques d'Orleans & d'auxerre qui après avoir declaré qu'ils n'estoient obligés de servir ni d'envoier à l'armée que quand le Roi faisoit la guerre en personne, se retirerent dans leurs Diocéses avec tous leurs vassaux. Comme ils n'avoient point de titres pour appuier leur pretension & que la pratique du Royaume estoit contre eux, le Roi leur demanda satisfaction; & sur le refus qu'ils en firent, il saisit de fiefs qu'ils tenoient de lui jusqu'à ce qu'ils n'eussent reconnu leur faute & payé l'amande convenable. Le conte de St. Paul & Juhel de mayenne attaquerent donc le chateau de Guarplic, le prirent d'assaut & y mirent garnison. Le Roi le donna aussitost au dernier après que Pierre conte d'alençon le fut rendu caution pour lui au mois d'aoust qu'il le rendit au Roi, quand il estoit que le Roi le lui ordonna. Le chateau de Guarplic avoit este' donné autrefois en partage à Salomon bastard de la maison de Dol, & par les heritieres de Dol, de fut rendu par Dreux de mello a Solin oncle de Henri d'avaugour vers l'an 1234. Le nom de Guarplic est le meme que celui de Guarclin, dont on a fait celui de Guesclin que la valeur du fameux connestable qui l'a porté a rendu si fameux dans l'histoire de Bretagne depuis aussi bien que dans celle de Bretagne. outre les Sgrs de Dinan, le Roi de france avoit encore pour lui dans la partie septentrionale de Bretagne les contes de Penthievre & d'avaugour. On a vu ci dessus que Conan le pere avec le secours de vicomte de Rohan avoit chassé son oncle Henri de Treguer & de Guingamp. Henri avoit trouvé le moien de se retablir, mais le Duc Geffroi qui avoit epousé Constance fille de Conan, avoit osté les memes terres au conte Alain l'aîné de Henri. Le malheureux conte qui n'avoit pu se relever de sa chute pendant la vie de Geffroi, s'en releva aussitost qu'il fut mort, fit la guerre aidé de ses freres a la duchesse Constance & a son fils Arthur, & sur la fin se maintenir malgré eux dans la possession des terres que Geffroi lui avoit ostées. Si les terres de Treguer & de Guingamp qu'il possedoit en qualité de comte d'avaugour & de Goello n'eussent capables d'exciter la jalousie des Ducs

Ils eurent bien plus sujet de lui porter envie dans la suite, après que la
La donation de Geffroi Boterel conte de Penthievre fils de Rivallon
faite en presence du Roi Philippe & avec le consentement des revenus de
Geffroi fils de Jolan de Tournemine Senal de Penthievre qui avoit eu la
Die Jean
Fumaudaie en partage, Alain devint conte de Penthievre & Sgr de Lan-
balle, de Jugon, & de moncontour, reunissant de cette sorte en sa pers on
tout Le conté de Penthievre comme il avoit esté fixé par le Conte Estienne
Son aieul. Il fit hommage au Roi de France de son conté de Penthievre &
Gui de Thouars n'osa lui en disputer aucune partie ; les successeurs n'eurent
pas tant de moderation, comme on le verra dans la suite. Il suffit de dire ici
que Le Conte Alain estoit fort bien avec le Roi de France, comme il en avoit
marques dans Le mariage de Henri Son fils qui fut agreé cette meme année
& d'Alix heritiere de Bretagne
1209 quoique ce fils n'eust encore que 4 ans (il estoit venu au monde Le 16
de Juin de L'an 1205.) Il n'y avoit point de maison en Bretagne qui pust
disputer L'honneur de cette alliance a la maison de Penthievre. Sortie d'une
meme tige que celle qui estoit sur le trône depuis 200 ans, elle avoit toujours
conservé un air de grandeur & d'independance qui leur ne dementoit point la
noblesse de son origine, & dans la neccessité de se donner un maitre les Bre-
-tons le persuaderent qu'ils n'en pouvoient trouver ailleurs qui fust plus digne
de leur attachement & de leurs hommages ; de plus, il n'y avoit presque pas
d'autre moien de terminer les differens qui armoient depuis 4 ou 5.
generations Les Ducs contre
L'une partie des descendans du Conte Estienne contre la branche
d'avaugour qui estoit cadette par rapport a La leur, que de faire aprou-
L'heritiere de tous ces differens aussi bien que de la Bretagne a L'heritier d'avaug.
on jetta donc les yeux sur Henri tout enfant qu'il estoit pour en faire L'epou
d'alix, Gui de Thouars y consentit sans peine, Le contrat de mariage fu
dressé a Paris en presence du Roi qui donna aussi son consentement en
Le Baud consideration d'Alain qui lui estoit fort cher, & les Barons de Bretagne
firent ensuite hommage au petit Conte a Lambale en presence de Son per
qui leur promit pour lui qu'il conserveroit leurs droits & leurs privileges pendant sa
minorité & qu'il les leur feroit confirmer quand il seroit majeur. Cependant il y
a remarquer que d'alix & Henri estoient parens du 3 au 4e degré a prendre
Leur commune origine au Conte Estienne, & l'on estoit dans un siecle où l'on
accordoit rarement La dispense de marier ensemble de parens si proche Il falloit sans
doute que Philippe eust de grands egards pour Le Conte de Penthievre, pour avoir fait
l'eust moins considere de se servir si ouvertement du pretexte si plausible de cette proximité
de Henri & d'alix pour rompre un mariage dont il estoit Le maitre. Gui de
Thouars continuerent toujours de gouverner la Bretagne & de vetu pour lui durant
de sa fille. Guillaume Evesq de Quimper avoit commencé de faire bastir une
halle pour y proposer ouvrages les choses neuf[illegible] a la vie, & sur quelques autres
dans la ville, Gui de Thouars arreta L'ouvrage ; & s'etant rendu
Eveque differens qui estoient avec lui pour des droits contestés entr'eux il s'en rapporta au
K jugement de L'archevesq de Tours & du Concile qui se tint a Rennes la
Titres de Quimper même année, où se trouverent Guill (de chemillé) Ev. d'Angers, Geffroi Ev.
du pas mem. de Nantes, pierre Ev. de St Brieuc, pierre Ev. de St malo, Jean Ev. de Leon
Guill Ev. de Corn. Geffroi Ev. de Tregues (& Geffroi de Mojel abbé de St mel
on termina dans cette assemblée par un accord dont les parties furent contents
toutes les differens qu'elles avoient ensemble ; on y donna aussi pour juges
dans le memoire a pierre de Dinan, pierre de Fougeres neveu a ce que L'on dit
de Fougeres qui avoit esté Evesq de la meme ville sous Henri 2. Du

d'Angleterre si cela est il faudroit mettre cette assemblée au commencement
de L'an 1210 avant Pasques ; parceque Pierre de Dinan estoit encore en vie
au mois de Decembre de L'an 1209 comme il est evident par la fondation
de la Madelaine de vitré. c'est une collegiale ou André de vitré etablit
9 chanoines ou chapelains Pierre de Dinan Evesq de Rennes 3. Le 1 jour de decembre
de L'an 1209. Il est a remarquer que La unique dignité qui est la superio
D'autres ont aussi eu La garde du Sceau du commun Seel du Seigneur. Et que selon
la teneur de la fondation Les chanoines quoi qu'absens à cause d'une autre
benefice qui demandast residence, jouiroient cependant du revenu
de leurs prebendes a condition seulement de mettre quelqu'un a leur place
André de vitré estoit frere de Robert qui avoit esté chantre de L'Eglise de
Paris, fils d'Emme & de Robert. Il avoit Epousé Eustache qui estoit
morte ; un fils de mesme nom que lui & une fille appellé Emme --
André se disposoit parceste oeuvre d'eclat & de pieté à la croisade contre les
albigeois ; il avoit promis a Dieu de se trouver a cette guerre sainte d'une nouvelle
espece, & il partit en effet L'année suivante avec Guillaume Larchevesque de
Rennes & Raoul, Robert & Rolland de la Bouexiere tous trois chevaliers
venoit de faire par L'archevesque de Tours. Eon de Pontchateau prit aussi
la croix comme lui contre les heretiques & avant que de partir prit soin de satisfaire
tous ceux qui avoient quelque sujet de se plaindre de Lui. La Liberté estant donc
accordée a tout le monde de porter ses justes plaintes, les moines de Blanche couronne
Lui firent entendre qu'il leur avoit osté une isle que Geffroi, Duc de Daniel
Bretagne son ayeul, olivier son pere. & Le Duc Geffroi Leur avoient donnée. Eon
tout prest à leur rendre ce qu'ils demanderoient se trouva avec G. Ev. de Nantes a
Blanche couronne & demanda s'ils avoient des temoins ; on en produisit aussi
tost 5 dont il y en avoit 2 de chevaliers Daniel de Kerrisar & Josce de
Tregomer, qui confirmerent par leur deposition L'exposé des moines. Et dans le moment
Eon de Pontchateau rendit a L'abbaïe L'isle dont il estoit question, en presence de
Jean abbé de Redon & d'olivier de Tinteniac, de Gr de Loheac, de Daniel
L'oiseau, de R de Beauvoir, de Riallon Borrigan, de Guill Geffart, de
Mathieu de Severac, d'olivier de Rougé, de Philippe de Jugné & de Guill de
St Aubin tous chevaliers. Pendant que Eon de Pontchateau
& André de vitré se signaloient en Languedoc avec Le Duc de Bourgogne
Les comtes de Nevers de St Paul, de Montfort, de Bar sur Seine, Guill. des
Roches Sen. d'Anjou & un tres grand nombre d'autres seigneurs d'une grande distinction
par La ruine de L'heresie Des lieux les plus fertiles de la Province qui avoient servi de retraite aux
heretiques ; alain comte de Penthievre se signaloit en Bretagne par Le soin qu'il
prenoit d'enrichir ceux que de grans Saints avoient sanctifiés par leur presence &
par Leur demeure ; mais ses liberalités n'etoient pas d'une autre espece
que celles de ses ancestres, Ils avoient enrichi Les Lieux de devotion de biens
temporels, il leur procura des biens Spirituels plus precieux aux yeux du peuple de Dieu que
les richesses que L'or & les pierreries. on avû en son lieu que le corps de St Brieuc
avoit esté porté à St Serge par les soins d'Erispoé qui voulut par ce sacré
Depost assurer les bornes de son empire contre les incursions de ses voisins.
Dans la suite c'est a dire L'an 1166. ces reliques avoient esté transferées dans
une chasse plus riche en presence de Henri 2 Roi d'Angleterre. alain comte
de Penthievre employa ses soins & son credit pour obtenir une partie de ces
ossemens venerables, Les recut lui meme entre ses bras des mains de L'Evesque
qui les avoit esté querir a Angers & les porta dans L'Eglise en presence de tout
Le peuple. Puisque l'on est en train de parler
d'affaires Ecclesiastiques, il faut dire ici que ce fut vers ce meme tems que

chron. ms. le monastere de Lempont qui estoit autrefois une dependance de celui de
des St. Meen fut changée en une abbaïe de Chanoines Reguliers, dont
1211 Geffroi Le Pore fut Le 1er. abbé, Du tems de Pierre Ev. des St. Malo, de
Raoul de Montfort & de Pierre de Loheac qui mourut l'an 1211, la
mêe année que Gui de Thouars maria Catherine La 2e fille qu'il eu
ue de Constance avec André de Vitré. Quelques auteurs ont cru q
cette fille estoit née d'un 2e mariage de Gui de Thouars avec Eustache De
de chemillé; mais cette opinion est detruite par un acte passé a Nantes
L'année d'après en presence de Geffroi de chateau Brient, de Herve de
Beaumortier, de Guill de Derval, d'Eon de Loheac, de Guill Boet
de Maurice Le Borgne, de Judicael de Guemade par lequel Gui de Thouars
declare qu'il avoit donné sa fille Catherine a andré de Vitré, il lui a donné pour dot
La foret de vitré avec toutes les apartenances & dependances c'est a savoir
voir
L'autre foret, ou cote dit Le Baud La haute foret, Le Lu Le mignon de
Savalle; & s'est desisté en faveur de mariage les pretentions qu'il
Bretagne & les droits de vitré avoient eu sur La terre & les dependances de vitré. ce qui fut aussi
confirmé par alix. Il n'y a point de doute que si Catherine eut esté fille de la dame
de chemillé, Gui de Thouars n'auroit pu lui donner pour sa dot des biens qui
eussent esté de L'heritage d'alix. outre ces biens Gui de Touars lui en assigna encore
d'autres en anjou & en poitou sur ses terres de la Roche Suard, de
L'Espinai, de Joué, de La Haie & autres, & promit de donner au jeune andre
quand le mariage s'accompliroit (Catherine & lui estoient fort jeunes) un equi-
-page de chevalier digne de sa qualité. Les articles de mariage furent dressés
a nantes au mois de septembre; & le mariage fut accomplit dans la suite
comme il paroit par une lettre de Pierre Mauclerc qui fut duc de Bre
apres Gui de Touars, dans laquelle Catherine est apellé femme d'andré de Vitré
L'an 1237. andré n'eut qu'une fille de ce mariage, qui eut nom philippe
& qui porta la seigneurie de vitré dans la maison de Laval en epousant Guy
7e de ce nom Sg. de Laval; mais andré de vitré eut 3 d'autres filles de
Thomasse de Mareschal sa 2e femme. Le plan du mariage d'alix & de
Henri de Penthievre ne reussit pas comme celui de sa Soeur avec le seigneur
de vitré; les anciens auteurs de L'histoire de Bretagne ont tranché le
Le Baud &c noeud en faisant mourir le jeune henri, c'estoit en effet le parti le plus sur
pour excuser le changement du Roi de france qui donna L'an 1212 une autre
epouse a L'heritiere de Bretagne. mais il est sur que Henri ne mourut
pas en ce tems-la, qu'il epousa dans La Suite Marguerite de Mayenne
qu'il s'attacha à la france contre Le nouveau Duc qui lui avoit osté
Penthievre, qu'il fonda les Cordeliers de dinan l'an 12
78, qu'il y mourut L'an 1281 de qui il laissa 2 fils, Alain & Judicael.
Il faut donc chercher d'autres raisons du changement de philippe auguste.
on ne peut ce semble en donner d'autres que les reflexions qu'il put faire sur
La puissance future du comte de penthievre. Il craignit sans doute ce cap. 25
dependance qui estoit comme naturel a sa famille, & que les Bretons secondoient
avec joie pour se delivrer de la domination françoise; il s'imagina qu'un prince
du Sang de france accoutumé a se regarder comme vassal de la couronne
auroit moins de peine a reconnoitre L'autorité des Rois de sa famille qu'un
prince dont les ancestres n'avoient voulu dependre de personne. C'est pourquoi
il jetta les yeux sur Pierre Mauclerc fils de Robert 2 comte de Dreux & de
petit fils de Louis Le Gros & d'yolande de coucy. Robert Ce fut frere aîné de Pierre
Mauclerc avoit deja marié epousé a Enor de St. Valeri, mais quand il eut

esté sans engagement, Le Sr ne voulut pas donner aux Bretons un
Duc trop puissant, & tel que l'eut esté Robert si avec les grandes terres qu'il
lui apportoit en France on lui eut encore donné La Bretagne. Le Roi considera
encore dans ce mariage les grans services de Robert 2 comte de Dreux & peut estre
Les prieres & les sollicitations de ce prince firent-elles plus d'effet sur l'esprit du Roi
toutes les considerations politiques, & qu'il n'oublia ce qu'il avoit promis aux
comte de Bretagne que pour ne pas irriter le Comte de Dreux. Philippe exigea
de Pierre Mauclerc avant que de lui donner Alix, qu'il observeroit toutes les
conventions du traité qu'il avoit fait avec Gui de Thouars, qu'il lui feroit
Hde Dr. p. 327 homage-Lige avec Serment de le servir fidellement envers & contre tous ceux qui
pouvoient vivre & mourir, qu'il ne recevroit les hommages des Bretons qu'avec
cette condition, Sauf La fidelité du Roi de France notre Sire, qu'il ne leur
osteroit aucun de leurs fiefs qu'après que La cour du Roi les auroit condamnés à
les perdre, Enfin qu'il donneroit pour cautions le comte de Dreux son pere,
son frere aisné, & Philippe Evesq de Beauvais son oncle: Tous les conditions
qui estoient rudes, mais que ne promet-on point pour arriver à un rang auss
distingué élevé que l'estoit celui de Comte ou Duc de Bretagne? Pierre Mauclerc
promit & jura tout ce qu'il plut au Roi d'exiger de lui; Son frere par un acte
du mois de novembre a Paris declara qu'il consentoit d'estre caution pour
lui, & que le Roi fist saisir ses terres si Le Duc de Bretagne manquoit d'accom
-plir ce qu'il avoit promis, Declarant adjoutant qu'il ne lui donneroit jamais
ni conseil ni secours contre le Roi, & qu'il seroit son ennemi lorsque le Roi
auroit sujet de n'en estre pas content. Enfin son pere donna la mesme decla
p. 264 -ration a Paris au mois de decembre de la mesme année. Ensuite de quoi
Pierre Mauclerc fit son homage-Lige Le dimanche 24 de janvier de
l'année suivante. comme Alix n'avoit encore que 11 ans, La ceremonie
du mariage fut differée; mais on regarde dès lors Pierre mauclerc comme
Duc de Bretagne. Il eut encore en partage de la Succession de son pere
Les Seigries de Fere en Tardenois, de Mont-Saint, de Braie-comte Robert
de Chastillon & de Long-jumeau; & le Comte de Braine de cette d'agnés de
Braine son aieule d'où vient qu'il a pris quelques fois la qualité de Comte de
Braine c'est lui qui a apporté les Ermines en Bretagne; pour se distin
guer de ses autres freres il ecartelat les armes de Dreux d'une Quartier
d'Ermines comme on le voit dans son Sceau de L'acte de 1213 auquel il
eut effectivement epousé Alix, ainsi ne prend-il dans ce sceau que la qualité
de fils de Robert comte de Dreux & de Braine Ce qui fait voir que ceux
qui ont avancé qu'il écartela de Bretagne agréé son mariage, se sont
trompés. quoique le plus de poids, ait eu ce sceau devant les yeux. Les successeurs de Pierre
Mauclerc porterent comme lui les armes de Dreux ou de Braine, jusqu'a
ce que Le Duc... se lassa un peu de se faire connoitre en qualité de cadet
de Dreux quitta les armes de Dreux ou de Braine & ne retint que les Ermines
qui furent depuis ce tems-la regardés comme les armes de Bretagne. pour
dire ici un mot des Ermines; tout le monde sait que c'est une espece de
fourure aussi bien que Le vair. on a donné a cette fourure Le nom
d'Ermines a cause qu'elle estoit faite de peaux qui venoient d'armenie
& l'on sait que Les hermines d'Ermins ou Ermins que nous appellons
maintenant Armeniers. La figure des Ermines dans les Sceaux de Pierre

Maucler estoit differente de celle qu'on leur a donnée dans la suite, et
representoit mieux La fourrure d'Ermines que les Sceaux de ses Successeurs
aiant La pointe en bas et la partie la plus Large en haut. mais n'ayant
parlé des Ermines. on ne convient pas de la raison pour laquelle pierre
de Dreux fut Surnommé Mauclere. Quelques uns se sont imaginés qu'on
lui avoit donné ce nom a cause de la fausse demarche qu'il avoit faite en
Soumettant La Bretagne au Roi ; mais Arthur, de qui il tenoit ce Duché
Judicael avant eux eussent pu estre aussi apellés mauvais clercs. d'autres
ont cru qu'on lui avoit donné ce Surnom a cause de ce qu'il avoit attaqué
les droits du clergé ; mais mauvais clerc voulant dire mauvais-clerc
il ne paroit pas qu'il y ait de raison d'apeller mauvais-clerc un prince
qui protege le clergé, a moins qu'on ne veuille aussi apeller Jean sans terre
Mauclerc, et qu'on veuille donner ce surnom a tous les princes qui ont fait de la peine
aux Ecclesiastiques au sujet de leurs droits temporels. L'auteur qui a esté nommé
d'Argentré pretend que Joinville dit que ce fut pour avoir fait hommage
a Louis IX. que pierre de Dreux fut Surnommé Mauclerc ; c'est ce
que L'on ne trouve plus dans Joinville ; non plus que ce que Paquier
y avoit lu autrefois : Que a tort les Bretons lui donnerent tel nom
vû qu'il devoit estre bien sage, puisqu'il avoit si longtems estudié a Paris
on ne peut pas douter cependant que ces 2 auteurs n'aient lu dans l'histoire
de Sens de champagne ce qu'ils en rapportent ; et l'autorité doit faire
La bouche a ceux qui disent que pierre fut apellé mauclerc de son jeune
age, parce qu'il ne sembloit pas estre habile homme. Il est vrai qu'il fut
Surnommé Mauclerc avant que d'estre Duc de Bretagne, et pour s'en
convaincre, il n'y a qu'a consulter La cronique de Baudouin d'Avesnes, et
Le Livre du Lignage de Dreux où il est dit qu'il fut nommé pierre mauclerc
et fut depuis Duc de Bretagne. c'est ce fils aisné qui eut de surnom
de Gaste-blé Longtems avant que d'estre Comte de Dreux. Et le nom de
Mau-clerc ne fut donné a pierre que parce qu'aiant esté destiné a La cleri-
-ture comme son frere, et après avoir longtems estudié a Paris aux lettres
et aux dignités de l'Eglise il renonca pour les armes toutes les quelles il ne sembloit montrer d'inclination que
ceux que l'on destinoit a l'Eglise, encore que clergie et Litterature
clerc et escolier estoient des termes Synonimes. Quoique pierre de Dreux
eust dés La jeunesse le surnom dont il s'agit, cela n'empeche pas que
dans la suite les Ecclesiastiques d'une part, Les politiques de l'autre n'aient
trouvé dans dedans de quoi justifier les uns leurs plaintes, Les autres leurs
reflexions ; comme Mathieu paris s'est imaginé que il exprimoit une
passion des mechantes dispositions de coeur et d'esprit qui le firent exercer
quelques pirateries L'an 1234. apres avoir parlé de ce nom et des
armes de pierre mauclerc, il faut dire un mot de la famille. Loüis 6.
Surnommé Le Gros, eut plus. enfans d'Alix de Savoie, entr'autres
Loüis 7. Surnommé Le jeune qui lui succeda, Robert comte de Dreux
et pierre qui epousa L'heritiere de Courtenai. Quelques auteurs ont
avancé mal a propos que Robert estoit aîné de Loüis, mais que son peu
d'entendement avoit été cause que Loüis Lui avoit été preferé en la Succes.
de la Couronne. c'est une fausseté qui est detruite par toutes les croniques
et par toutes les histoires du tems aussi bien que par les titres, et par les actions
de Robert qui lui ont merité Le Surnom de Grand. Il eut de agnés de
Braine veuve de milon comte de Bar Sur Seine, sa 2. femme, Robert 2. du

J. de la haie recherches de pasquier

R. de St.

après alain Bouchard

nom qui fut comte de Dreux après lui, Henri Evesq. d'orleans, —
Philippe cameraus Evesq. de Beauvais qui fut pris par le Roi Richard armé de toutes
pieces et faisant la guerre avec plus d'ardeur qu'il n'apartenoit a un hôte de
son rang, Pierre de Dreux qui mourut jeune, Guillaume, Jean, —
alix qui fut femme de Raoul de Coucy, Elizabet qui epousa le Sg. de Broyes et de
Chateauvillain, et 2 autres filles qui furent religieuses dans une —
dependance de fontevrault. Les 7 autres femmes de Robert le Grand C. de
Dreux avoient été La veuve d'amauri comte de Montfort dont il —
avoit eu un fils apellé Simon de Dreux qui mourut avant lui, de
Havoise de Saresberi veuve de Rotrou 2. comte du Perche dont il
avoit eu alix qui fut 4 mariée les Sgrs de Bretueil, de Chatillon sur marne,
de Torote, et de Sorsons. Robert 2. comte de Dreux epousa en 1res
l'an 1188 noces Mahaut de Bourgogne veuve des Sgrs de Montlhery et de
Nevers, et en aiant été separé a cause de parenté il epousa en 2des noces
Yolande de Coucy fille de Raoul de Coucy son beau frere et d'agnes
de Hainaut sa 1re femme. Il en eut Robert 3e C. de Dreux, Pierre
Mauclerc Henri archev. de Reims, Jean de Braine qui fut C. de Mascon
a cause de sa femme, et 4 filles dont l'aînée qui estoit alienor epousa en
1res noces Hugues 3e Sgr de Chateau neuf en Timenois, et depuis Robert de
Beth Sgr de Chateau sa 2e femme
Dame de Chorfeul, Yolande qui fut apellée Philippe, Agnes, Yolande femme
Les noms de ces 4 dames sont effacés
de Chateau fut Dame de Rouci, alix la 3e fut
Agnés fut par son mariage comtesse de Bourgogne et Auxon-
ne. Yolande qui estoit Religieuse Epsa le Comte de Bar, et
Jeanne fut abesse de fontevrault. Epsa Raoul 2 de Soudun comte d'Eu. et
Robert 3e comte de Dreux fut marié
par son pere avec Aenor des Valeri vers l'an 1210 ou 1211. et Pierre
Mauclerc comme on l'a vû le fut avec Alix que la captivité
Sa Soeur alienor fit voir regarder comme le mariage
Henri'en de Bretagne. Le
mariage estoit deja arreté et les cautions
pere et le frere
de Pierre Mauclerc s'estoient
deja rendu les cautions Lorsque Henri comte de Penthievre mourut; on ne
sait ni la cause ni le genre de sa mort; mais il y a lieu de croire qu'empoisonné
put lui donner assez de douleurs pour lui rendre la vie odieuse. Il y avoit 7 ans de-
mi qu'il possedoit Penthievre il mourut le 29. de decembre de l'an 1212
Guido de Thouars dont il n'avoit point eu d'enfans. On ne sait pas si
ce mariage, quoi qu'il soit assez probable qu'on lui ait parlé
pu subsister sans lui laisser la liberté de contredire, se rettira sur les terres de sa 2e
femme a Chemille, ou il mourut le 13 d'avril de l'an 1213. Son corps
fut apporté en l'abbaïe de Ville-neufve pour y estre enterré avec celui de la
Duchesse Constance sa 1re femme. C'estoit un homme qui avoit peu d'ambition
inconstant comme tous les autres Bretons, assez bon homme de guerre, mais
meilleur Lieutenant que General, et preferant le repos d'une vie douce au
L'embarras soins qui
Comte de Richemont
accompagnent toujours, Beaupere sans haine pour les
enfans de sa femme, regent sans interest, epoux respectueux et soumis, pere
soigneux et prevoiant, mais qui la fit faire la fortune que depend son repos
en s'attachant a ses premieres vues avec opiniatreté. Comme le mariage
d'alix va faire changer de face aux affaires, parceque Pierre Mauclerc et les
descendans prendront un autre plan par leur conduite que celui d'ailleurs preduent
plus part avoient gouverné la Bretagne, il est a propos de finir ici le premier volume
de notre histoire, après avoir dit quelque chose de la noblesse, et des moeurs
du 12 Siecle.

Sgrie de Beaupere pour La

Ibr. mrs
Ver. vellen.
Depas mem

plus on aproche des siecles les plus voisins de nostre, plus on trouve
de lumieres sur l'origine et estat des familles nobles, et des La fin meme
Du 12.e on est accablé de titres; aussi sans entrer dans le detail des
genealogies, on se contentera de donner ici les noms qui se sont trou-
-vés dans les actes de ce siecle, reservant pour l'histoire particuliere
ceux qui se trouvent dans les actes des siecles suivans aussi bien
Les genealogies particulieres. Pour commencer par l'Evesché de
Nantes, sans conter les illustres maisons d'Ancenis, de Blain,
de Chateau-Briant, de Donges, de Rais, de Clisson, de la Roche
Bernard, de Machecou, l'on y trouve encore celles d'Arçon alliée
a la famille de Rais, d'Arbré, d'Auvernai, d'Arnet, de La Baries
De Bigot, de Bouzillé, de St amadour, de Briheri, de Begon, de La
Blanc, de Beauveron, de Beaumortier, de Bercon, de Barr, de Bois
de Bourdin, de Bernezai, de Bagoul, de Bolé, de Bevrier, de Chas
de Bois, de la Borde, de Belin, de Berie, de la Chapelle, de Cornu
de Candé, de Chalem, de Cordemais, de La Chatpré d'Ordon, de
Clargie, du Calier, de Cornu, de Cornillet, de Chemeré, de la Cour
de Clayes, de Clisson, de Chauvigné, de Coetcumer
de Cornouaille, de Chamballon, de Crespin, de Chantelou, de
Carden, de Ceoche, de Chaufromond, des Coets, de Chateaumur
de Daone, de Derval, d'Escoublac, d'Scharbot, d'Engrie, de
Ferrière, de Fresnai, de Fanolières de Fromentieres, de Guemade
de Gui, de Grisset, de Grennais, de Gauche, de Gastines, de Grimaud
de Guemené, de Gration, de Giroire, de Goulaine, de Henort, de Hale
de La Jaille de Joé, d'Iherie, d'Ice de Loziac, de Liré, de
Lucé, de Landemont, de Lion, de Maidon, de Marcé, de Mau-
-voisin, de Montrelais, de Machecou; de Meseeny, de Mayon, de
Mesmillac, de Malestroit, de St Michel, de St Marc de St Mars
de Maumuchon, de Monluc, de Mons d'Oscet, de Montagu, de
Moulins, de St Marie, de St Nazaire, d'Oudon, d'Oustellé
d'Oignie, de St Pierre, de La Peronniere, de Pabuel, de St Philbert
de Pazas, de Pirrie, de Pleshen, de Pompard, de Palerne, de Pont
de Quelli, de Quermiquenes, de Romillé, de Rouge, de Le Roux
de Rezé, de Rialle, de Remefort, de Roche, de Regnac, de Saffré
de Soveigni, de Savari, de Sauvage, de Sion, de Soudan, de
Sarmazai, de Torpin, de Erecent, de Teil, de Tozel, de Tirel
de La Tour Landri, de Torel, de Val, de Varde, de Verz, de Vegre
de Velobert, de Tellier, de Vignoc, de Verz, de Valez, de
Marest, de Chasteligé, de Flamenc, de Cogo, de Guemade, et beaucoup
plus part de ces familles, on prend la qualité de chevalier ou de baron
mais cette derniere ne signifioit pas alors ce qu'elle signifie a present
comme on le verra bientot. Le Diocese de Rennes n'est pas moins
rempli de noblesse que celui de Nantes. Dans la seule Seigneurie de
vitré l'on remarque les familles d'Aiguillon, d'Andre, d'Alenon,
d'Argentré, des St Aubin, de Beaucheine, de Balazé, de Bourgneuf
du Bois-berenger, de Bazvel, de La Breton, de Bruslon, du Bois de la
de Balleran, de Champeaux, des Chapelles, des Colins, de Cosmes,

Le. Ld. Le. Lf. Lg. Lh. Li. Lk. Ll. Lm. Ln. Lo. Lp. Lq. Lr. Ls. Lt. Lu. Lx. Ly. Lz. Ma. Mb. Mc. Md. Me. Mf. Mg. Mh. Mi. Mk. Ml. Mm. Mn. Mo. Mp. Mq. Mr. Ms. Mt. Mu. Mx. My. Mz. Na. Nb. Nc. Nd. Ne. Nf. Ng. Nh. Ni. Nk. Nl. Nm. Nn. No. Np. Nq. Nr. Ns. Nt. Nu. Nx. Ny. Nz. Oa. Ob. Oc. Od. Oe. Of. Og. Oh. Oi. Ok. Ol. Om. On. Oo. Op. Oq. Or. Os. Ot. Ou. Ox. Oy. Pa. Pb. Pc. Pd. Pe. Pf. Pg. Ph. Pi. Pk. Pl. Pm. Pn. Po. Pp. Pq. Pr. Px. Pt. Pu. Pq. Qa. Qb. Qc. Qd. Qe. Qf. Qg. Qh. Qi. Qk. Ql. Qm. Qn. Qo. Qp. Qq. Qr. Qs. Qt. Qu. Qx. Qy. Qz. Ra. Rb. Rc. Rd. Re. Rf. Rg. Rh. Ri. Rk. Rl. Rm. Rn. Ro. Rp. Rq. Rr. Rs. Rt. Ru. Rx. Ry. Rz. Sa. Sb. Sc. Sd. Se. Sf. Sg. Sh. Si. Sk. Sl. Sm. Sn. So. Sp. Sq.

V. 24. acte obmis. 26.

de La Corche, de Combourtillé, de Copal, de La Corvaisier, de
Charron, de la Chambe, de la Cerf, de S.t Didier, de Domagné, de
L'Estang, d'Erbrai, d'Estorbeilon, d'Escotedan, de Fées, de Fai,
de Fail, de Gevrisé, de S.t Germain, de Gandon, de Harault, de Lesdobi.
de La Lande, de Le Large, de Lbesta, de Mas-germond, de Maisdeu.
des mazures, de S.t Moran, de Martigné, de S.t Mervé, de nez de.
Rocé, de Malieres, de Pilet, du Plessis, de Pinel, de Postel, de la
Perche, de Pont, de Rie, de la Rouaie, du Sault, de Sevaille
de Serigné, de Sexigné, de Teillé, de La Taslie, de Torcé, de Thenieres
de Vălains, de ville cuite. du Gast, de Veadelle, de la ville Hervé
Le Seigneurie de Fougéres en fourrit presqu'autant, & s'il
- brement parsemé en nuteux a ceux qui n'y prennent aucun interest, il
est a croire qu'il se trouvera un assez bon nombre de lecteurs qui s'interes-
- ront a ces noms ou par curiosité ou par le plaisir d'y trouver leurs
ancestres. on y voit donc Les Sgrs d'Aiderne, de Boisé, de Beaumon
de Bolande, de Borriande, de Beauce, de Bolouse, de Briérel, de
S.t Brice, de Chein, des Crespin, de chesnel, d'Esné, du fal, de Fracté,
de flagé, de Gehard, de Gaillol, du Gast, de Gorran, de S.t hilaire
de S.t Jean. d'Iré, de l'archaz, de Lande-cob, de Liniers, de Louvé
- gré, des marches, de montauber, de monterault, de S.t Nerveux, d'
orange, de Pontorson, de la Roelle. de la Roche, du Rocher, de Le Roux
de Sanzelins, de Saxon, de Servon, de Tonjné, de Valhari, de
vire. Dans le reste du Diocese on trouve encore ceux d'apigné,
d'acigné, d'avaulx, de la Bouexiere, de Bichard, de Bourdage, d'armale
de Beaumont. du chatelier, de Coiboc, de Chaisné, de chauvigny, de
Crochon, de Cornon, de Le Coq, de maglichat, des vallées, des Coi-
gners, de chamillé, de chanceaux, les coutieres, de chaane, de
hocboc, de Carné, de S.t Estienne, de Fichegal. de Le forestier, de fontenu
de la gravelle, de la Guerche, de S.t Gilles, de Guer, de Guité, de Gorbran
de S.t George, de Gizard, de la Graisie, de Hai, de la Haie, de
Lenii, de Lence, de Landeiac, de Loheac, du Lac, des Loges, de
Liffré, de maudré, de La motte. de moysé. de melesse, de montgermont
de mueon, de Mesneuf, de montesse, de Marie, de Mosserbeton,
de mumbie, de monthault, de S.t melaine, de Mesleard, de monmuel
de monthorcher. de montaur, de neuville, d'orgeres, de l'ormée
de soille, de Pirée, de preaux, de poignard, de S.t Sauveur, de Romagne
de Rimo, de Ruffault, de Savigné, de Sefon, de Sellan, de Tizeniac
de Tierceut, de la vesprie de vire. Le Diocese de Dol pour estre Le plus
petit de Bretagne en estendue de pais, n'en est pas moins fourni d'ancienne
noblesse que d'autres plus estendues comme on en peut juger par ce denombre-
- ment; on y distinguoit donc dans Le 12.e Siecle Les familles d'Acigné,
de L'angevinière. d'argentré, de L'auvai, de Boutier, de Boterel, du
Bois, de Bouteiller, de Bois-gris, de Bagar, de Baderon, de Barbor
de Bourgneuf. de Bardoul. de la Barre. de Le chat, de corsolt, de
Combour, de Cobal, de Cugnan, de Carestre. de Corbon, de cornemontagne
de Courtepie, de charrues. de chobar, de Chesné, de chaorcin, de La

29·30·31·32·33 - chapelain. de charrueres, de Kaline, de choibiac, de Coiquen de
34·35·36·37·38 - Drageville, de Le Diable, d'Erlac, de flaché, de flouville, de
39·40·41·42·43·44 forest, de flomuchon, de Goion, de Gouin. de Galan, de Le Harel
45·46·47·48·49 - de Hirel, de Hingant, de Kerlando, de Kerloel. de Kerloen de
50·51·52·53·54 - Lanvalei, de Lifré, de Langan. de Le Loup. de Landaueen. de
55·56·57·58·59 - Lanrigan, de Morel, de millac, de Miniac. de montreault de
60·61·62·63·64 - Montforel, de Moscon, de Moustiers. de la Maschue. de Marcis.
65·66·67·68·69 de Montdol, de Maglechat, de monteis, de la mouesche, de mus
70·71·72·73 - terian, de montferrand. de s.t Pierre. de Plueue. de Goueau
74·75·76·77 - de Potier, de Pont geraud, de La Poignear. de Plueguenoch - de
78·79·80·81·82 - Pomelin, de Paynel. de farsi, de Paluel. de Quedillac, de
83·84·85·86·87 - Reniac, de Rupinail. des Roches. de Rimou, de Rouvre. de
88·89·90·91·92 - Spina, de Spiniac, de Soligné, de Serland. de Tremigon. de
93·94·95·96·97 - Taam, de La Touche, de Thuan. de Toirem. de Le Truan
98·99·100·101 de Thoumein. de Verdun, de la Vieuville, de Le voyer, de la
102·103 104 ville Hue, de la ville Cave, de L'hospital. Le Diocese de s.t ma
Dde 1·2·3·4 fournit celles de Bryon., du Breil. de Boscher, de Balisson.
5·6·7·8·9 de Belzac, de la forest, de Guesclin, de Louvel. de Landevi, de
10·11·12·13·14 Trauron, de montauban, de s.t Maslon, de Montorfin. de Plourmel
15·16·17·18·19 de Piedevache, de Rohel. de Rabaste. de Le Roi, de s.t Silvan. de
20·21·22 Talenchac, de Taden, de Vaunoise, des Vaux; de ces particuliers
23·24 sous la juridiction de Dinan, celles de l'angevin, de Balac. de
25·26·27·28·29 Begaac., de la Colombiere, de Corcé, d'Evran, d'Espinai, de
30·31·32·33·34·35 Le ferron, de Gruel, de Guité, de Greignart, de Le Gos, de l'isle
36·37·38 de Langorlau. de Lanvelei. de Lehon Bastart de Dinan. de
39·40·41·42·43 Longaulnai, de Mauni, de Morans, de Plossac, de s.t Salvin
44·45·46 Les vicontes de Coudouvre, Les Sgr de la Porte. de Plancoet, de
47·48·49·50·51·52 Ploern, de Poëlet, de Quebriac, de Rouffel, de Rufer, de la
voyer. L'illustre famille de Porhoet & de Rohan fait le plus bel orne
EEE - mens du diocese de Vannes, on y distingue encore outre les Sgr de
AAA 1. Rochefort, de Rieux, de Malestroit & d'Aurai les noms de Buzuen
2·3·4·5·6 de Beschier, d'Elven, de Langorn, de Molac, de Merdrignac, de la
7·8·9·10·11 Motte, de Josselin, de Ploermel, de Quily, de Questembert, de
12·13·14·15·16·17 Ros, de s.t, de Severac, de Le Seneschal, de Serent. de la vieille
Pour les autres dioceses, comme la coustume n'y estoit pas encore
bien introduite de prendre des noms de terres ou des noms propres de
familles, & que l'on se contentoit d'y marquer le nom de son pere
il ne faut pas croire si l'on marque ici moins de noms dans ce reste de la
Bretagne, qu'il y eust moins de familles nobles; il a paru par toutes
les reformations que l'on a faites dans la suite, que ces 4 dioceses
estoient aussi remplis de noblesse que tous les autres ensemble. on ne
distingue dans le diocese de Leon que La famille des vicontes de ce
nom Seigneurs du Faou; celui de Quimper outre les vicontes du
FFF AAA 1. Pou Tele Sgr de Coher, ne fournit d'autre nom que celui de
GGG 2. Trumel. on en trouve un peu davantage dans celui de s.t Brieu
1·2·3·4·5·6·7 Aurel, Beauvois, Boterel, Brehant, Boes. Coiquen, du chef
8·9·10·11·12·13 chef de mail, Corron, s.t Denoal. Leffans, Garnier, Guevn
14·15·16·17·18·19·20 Henansbian, Hilion, Karen, Karké, Les, Moriac, Morod

11.23.24.25.26 Escalot, Lisiart, Kerhel-Rabel, Kloar, Rio, Tremareuc,
Tredierne, Tornemine, Moncontour. pour les noms de
24.29 nautes dol. remph. Rennes dol St-Malo
1.2.3. Solzon, du Tremblé, de Rosel, de Villorve, de Bosenguel de Kerlac
5.6.7.8.9.10. de Moisac, de Montmoron, de Ver & de la Motte. On ne sait pas au
juste a quel diocese il faut les raporter. Les Surnoms pris du Sobri-
quets sont presque aussi communs que ceux que l'on prenoit des lieus
& ces denominations marquoient plus souvent de mauvaises que de
bonnes qualités tant du corps que de l'esprit, quelquefois la couleur
des cheveux ou du corps
1.2. de teint comme Le Roux & quelquefois la taille, comme La perche
quelquefois La malpropreté de l'habit comme malpeigné, Rouillé,
Sans manche, Torche burre; d'autres fois quelque defaut du corps
3.4 comme Le Borgne, Chef de gueu, pied tort, Teste d'asne, vieille teste; ou
5.6. quelques defauts de l'Esprit ou de mauvaises moeurs, comme Le
8.9.10.11.12 des lée, Grognard, malvésin, forsené, Buveur, mauvais garçon
Le fotoor; il y en a d'autres comme trotte-menu, tranche-feuille
14.15.16.17.18 Pele-rat, Chasse-boeuf, aiguillon, Sac-avoine, noirvent de
20.21 saint-famille, qui semblent avoir esté donnés a l'occasion de quelq
23.24.25.26 avanture: Les denominations honorables sont plus rares; Amandé,
Belhomme, & la pucelle sont presque les seuls qui se trouvent, encore
27. peuvent ils renfermer des contre verités que nous ne savons pas. De
28 tous les Seigneurs dont on vient de donner les noms, la meilleure partie
29. prent La qualité de Chevaliers, quelques uns s'en tiennent à celle
d'escuier ou de Servant, d'autres prennent celle de Barons d'un
tel Seigneur, comme barons du Comte de Nantes, ou du Seigneur de
Dinan, cela veut dire Seigneurs dont les fiefs relevent d'un Seigneur
plus considerable; Beaucoup portent les qualités de Voyer ou
de prevost ou de Seneschal ou de Bailly, tant les charges qui n'estoient
possedés que par la noblesse, Enfin La noblesse des autres se prouve par
Les fiefs qu'ils ont eus & par les Dixmes dont ils ont esté possesseurs.
on ne disputera pas Sans doute la noblesse a ceux qui ont esté Seigneurs
de fief; pour les Dixmes il faut Savoir qu'elles estoient affectées aux per-
sonnes de qualité, l'on pourroit meme produire assez de preuves pour
faire douter aux esprits les plus difficiles s'il n'estoit pas necessaire d'etre
chevalier pour posseder des dixmes. après avoir parlé de ceux
raporté les noms des familles nobles qui ont paru dans Le 12 Siecle, il
est a propos de dire un mot des Droits de la noblesse. on peut les
considerer par rapot au Souverain, par rapot aux sujets; par rapot au
Souverain, les Seigneurs des grans fiefs, comme les C. de Penthievre, de
d'avaugour, & Les vicontes de Rohan & de Leon pretendoient avoir
Enquete de 1235. infra. droit de batir des forteresses dans leurs terres Sans en demander la permission
aux Ducs; il y avoit meme des Seigneurs du 2d ordre qui de la dependance
de ceux dont ils tenoient de parler qui se croioient la meme chose permise. Les Ducs avant
pierre Mauclerc & ses descendans avoient peu d'autorité dans la province
on apelloit rarement à eux des jugemens rendus par les Comtes & les vicontes,
ils ne pouvoient faire d'imposition par teste, aussi les Seigneurs servoient
ils a leurs depens avec le nombre de chevaliers qu'ils devoient fournir à
l'ost du Duc. ils n'avoient point le Bail des mineurs, & les nobles le donnoient
par leur testament a celui de leurs parens que bon leur semblait; veri-

- tablement quand il s'est trouvé des Ducs qui ont eu plus d'ambition
de force & de fermeté que les autres, ils ont eu peine a demeurer dans les
bornes estroites que les Seigneurs dest. rang avoient marquées à leur autor-
-rité, Geffroi fit chasser les uns, dépouilla les autres, & fit sentir a tous qu'
il vouloit estre le maistre; & Constance après lui n'eut pas moins de
Zele pour la dignité de son rang, & elle eut moins de force, elle
a ses successeurs a se preserver le bail des mineurs comme elle avoit pu
d'celui de Herve' prevost de Lamballe. Les droits des Seigneurs estoient de lever des tailles sur eux, ils en exigeoient
encore de l'argent pour le passage des ponts, pour aider a se faire chev-
-liers, pour marier leurs soeurs, pour marier leur fille aînée, pour
aider a faire leur rançon, sans conter les repas reglés qu'ils appel-
procurations & hebergemens dont on leur devoit certain nombre par an
La nourriture des chiens, la garde qu'il falloit faire au chateau, les
Lods & ventes, l'obligation de les suivre à l'armée ou de les accompagn
a cheval quand ils alloient a la cour, le boutteillage, le salage, le
minage, le vachage, le droit de mouture, les cotelettes de porc,
Les fourrures, l'arenage, le fumage & quantité d'autres. La plus
part de ces droits sont expliqués dans les 2 accords dont on va donner
l'extrait. Le 1er a este' fait entre le Sg. de Vitré & les moines du prieuré de
S. Croix. Il porte: que s'il se commet quelq crime dans le bourg des moi-
nes, Le Sg. de Vitré ou un de ceux qui rendent la justice pour lui n'aura
pas droit de juger dans le bourg pour la faire, mais que le Bailli des moines jugera
& punira le coupable; que quand le Sg. de Vitré imposera
la taille dans son chateau, pourvu qu'elle ne passe pas 100 livres dans le
Le prieur de S. croix en donnera lui même sur ses hommes la part qui
que ces doivent porter, & cela une fois l'an seulement; que si le comb
moines adjuge le duel entre 2 personnes dont l'un soit de la dépendce
& l'autre de celle du Sg., Le Sg. ou son Sen.al doivent avoir la garde des
champions; mais après le combat chacun reprendra le sien soit vaincu
ou vainqueur; quelque part que les sujets des moines vendent ou achetent
Les droits qu'ils doivent ne paieront de droits qu'aux moines; si quelq'un
de leurs sujets après avoir blessé ou maltraité quelqu'un
quelque part que ce puisse estre se peut retirer dans le bourg des moines, ils
auront seuls le droit d'en faire justice; Quand le Sg. de Vitré fera ses
guerres particulières aura besoin d'argent pour faire ses troupes, Le prieur
de S. croix ne pourra refuser de lui prester jusqu'à la somme de 20
sous. Si quelqu'un des hôtes des S. croix neglige ou refuse le ban du Sg.
de Vitré, Le prieur le condamnera a une amande de 10 sous envers
Le Sg. Si l'on trouve une mesure fausse dans le bourg des moines,
La confiscation des effets & de l'argent sera aux moines, & le corps du
coupable au Seigneur. Par cet accord Le Sg. se desiste de tous pretensions
ou droits que la mesure devoit estre reçue dans le bourg des moines.
L'autre accord est entre [redacted] les moines de Jahan & Robert
Jean chevaliers Sgrs de Mezieres ou des Masures qui demandoient aux
moines entr'autres redevances, Les betines de vaches, Les cotelettes de porc
Le boutteillage, & dix Sous de rente ou une fourrure, deux hebergemens
par an pour eux & 4 chevaliers. Le Sg. de Vitré les accommoda enfin
a ces conditions: que les Sgrs de Mezieres auroient dans l'abbaie un
moine de leur maison qui n'emporteroit avec lui que l'ordinaire equipage & 50

Les impots publics le prieur avoit
Le sel, & le vin & les autres boissons
quitter. Z. E.
02. KKK. bK. 17
bq. ccc. 88
ccc. 11.

BN. 9

Il ensuit que si qq'un
meurtre, rapt ou
Larcin, il leur faut le
mourir, ou poursuivre
carion après-
endra toute aux
moines, mais le
corps sera livré
au Sg.

Il ou refuse d'aller
a la guerre quand
il l'en aura fait
sommer avertir

Cb.

Bq.

BN

88

Sous pr. Son hab[t], que Les Sujets de Prieuré de Gahart refusent de reconnoître pour quelque raison que ce soit
la jurisdiction des moines, ils pouvoient aller plaider a celle de mezieres ; que
si un hote de Gahart en maltraite un de mezieres, ceux qui doivent rendre
la justice s'assembleront sur les confins des deux jurisdictions pour juger l'affaire
Qu'en tems de gruere, les moines de Gahart & les Seigneurs de mezieres
se prestoient mutuellement secours. Il y avoit de certaines redevances
qu'on ne paioit au seigneur qu'une fois en sa vie, encore falloit il qu'il
les demandast, & d'autres se les faisoient paior quand ils estoient noyceaux
chevaliers. Le droit de Bouteillage estoit un des plus considerables, il consistoit
L'un[e] des Sgrs avoient droit de vendre le vin & de contraindre les autres a leurs vins, & ce n'estoit pas
Les Sgrs avoient le grand droit de vendre de vendre de l'acheter du vin, & ce n'estoit pas
sans droit pour l'accorder gratuitement a ceux qui le leur demandoient
de l'anjou & d'ailleurs. La province avoit les siens & cultivoit de tous costés des
vignobles avec plus de soin que de succés, en tout il y en avoit dans le pais
de Dol, dans celui de Rennes, a monfort, a Dinan & aux environs
même a fougeres & a Sevigne, mais plus propre a faire du glan que du
vin ; cependant on y en faisoit, & les Seigneurs en faisoient mieux valoir leur
droit de Bouteillage. Le droit de celui de fumage est apparemment la meme
corvée dont on a parlé ailleurs qui estoit en usage dans le treizieme Siecle sous
Le nom de Di-cofrit. Les droits de minage
Les bleds. Le premier estoit celui de mesurage, parceque mine est une ancienne espece de mesure, sous les
droits de passage & de mouture, quoique differens, on les levoit tous deux
de la meme maniere, particulierement quand il fallait les partager
entre des personnes differentes ; on mettoit chez le fermier du passage
dont une boiste dont il y avoit plusieurs de clefs. L'une gardée par le fermier &
l'autre par l'agent du Seigneur ou par quelque autre personne, & l'on mettoit
l'argent du passage dans cette boiste par une fente faite exprés ; de meme pour
la mouture ; on avoit une huche fermée a 2 clefs, ou les meuniers mettoient
La farine par une tremie. Les Lods & ventes on paioit La 5e partie.
40 s. pour 10 tt ainsi du reste. on comptoit encore parmi les devoirs des
Seigneurs Le forçage & l'avenage, & dés le Siecle precedent
Le coutage, Le fromentage, Le chaufementage, le moutonage
Le Vin & le fournage. De ces 2 derniers Les Srs regardoient apparemment
L'eau des moulins, & le 2d se prenoit sur la vente du grain. Les sujets
d'un Seigneur du 2d ordre s'appelloient vavasseurs, & le vavassorat em-
portoit l'obligation de repondre à la cour du Sg. dont on estoit vavasseur,
en un mot d'estre son justiciable. Les sujets ne pouvoient engager leur
tenües sans Le consentement du Seigneur ; il estoit juste qu'on ne leur demandat
pas de nouveaux sujets sans les leur faire agréer, & qu'il fut informé des chan-
gemens qui arrivoient dans sa fief. un des principaux devoirs des Seigneurs
estoit de rendre la justice a leurs Sujets, quand ils ne la rendoient pas eux-mêmes
ils la faisoient rendre par leurs Seneschaux, voyers, prevots ou
baillifs. Quand le defendeur avoit juré dans un procés que la demande estoit
injuste, le demandeur estoit obligé de le battre en champ clos avec son
adversaire. La prescription avoit lieu dans la posses-
sion des terres, & qui prouvoit par temoins qu'il possedoit depuis 40 ans
celle qu'on lui contestoit, en demeuroit saisi. estoit maintenu dans la jouissan-
ce. Quand il se faisoit un accord entre les parties, l'aggresseur donnoit
des cautions pour la surté de ses promesses. L'homicide n'estoit pas
toujours puni de mort, les parens de celui qui avoit esté tué se contentoient

L f

L f f

100 ll. 14. ddd. 10.

130.

132.

an. 11.

1756. 7.

89.

BN.

88. 666. 24

ordinairement d'une somme d'argent ; comme on n'entroit pas rendans
les monasteres pour rien, on trouve quelques uns de ces parens vangeu
qui s'stipulent avec le meurtrier qu'il fera moine quelqu'un de ses prou
& qu'il le dotera. Quand une affaire se terminoit par arbitres, les arbi
faisoient prester le serment aux parties qu'elles s'en tiendroient à leur ju
gement. Il y avoit des Lieux où les Evesques n'exigeoient point le serment
des prestres, ils se contentoient de leur simple deposition ; ailleurs on pre
soit le serment d'eux comme des autres. Les diacres juroient sur les S.
Evangiles, & les Laïques sur le pontifical & sur les reliques. mettre sa
main entre celles d'un Evesque estoit encore une espece de serment juri
dique. Quelques fois ceux qui usurpoient le bien des particuliers estoient d
Seigneurs si puissans qu'il estoit inutile d'user contre eux des voies ordi
naires de la justice ; alors on se contentoit de les citer devant Dieu avec de
ceremonies qui ne manquoient guere de leur donner de la terreur & de leur em
cher la proie des mains. C'est ainsi que Thomas des St Jean abbé usurpa
quelques terres du mont St Michel, les moines firent une litanie contre
lui & la chanterent publiquement dans leur eglise pendant la messe jusq
a ce que l'usurpateur effraié vint se jetter à leurs pieds pour leur demand
der misericorde. Le 12e siecle, comme on l'a vû dans l'histoire, a esté plus
fecond en fondations & en donations qu'aucun autre ; La plupart de ceux
qui les faisoient n'y attachoient aucune condition onereuse, mais il y en avoit
aussi qui achetoient par ces liberalités le droit d'estre receus pour rien dans les abbaïes ; ou d'y estre enterrés apres
leur mort. La vie & pour la mort. Il se trouve quelques Seigneurs qui ont marqué
les bornes des terres qu'ils ont données avec la pointe de l'epée ; maniere
qui a quelque chose de noble & qui marque en mesme tems que les gens
personnes de qualité portoient toujours l'epée. outre la prise de possession
qui se faisoit en sonnant les cloches, il estoit une eglise qui estoit dom
on avoit conservé l'usage des investitures, terme dont on se servoit pour
marquer un signe exterieur par lequel l'auteur de la donation transfe
a la personne a laquelle il la faisoit la proprieté de la chose donnée. o
trouve de ces investitures faites par un brin d'herbe, par une declaration
publique & prononcée à haute voix, par la courroie dont le donateur estoi
ceint, par une table d'argent, par l'anneau ou celui de quelque autre
par un chapeau, par une branche de fougere. [redacted]
[redacted] une maison reguliere ne pouvoit posseder les biens qui lui
avoient esté donnés sans la concession du Seigneur Suzerain & des autres
Seigneurs dans les fiefs desquels elles estoient situées. ces concessions ou confirmations
se faisoient par un acte public accompagné d'un serment que le Sg. interieur
prestoit en mettant sa main droite en celle du Suzerain, quand ils y rencontroient
quand il s'agissoit de se confirmer pour des donations, qu'a condition qu'eux ou quelqu'un des leurs seroit receu
La donation d'un pour rien dans les monasteres dont il s'agissoit. [redacted] encore aux petits enfans
pere par ses enfans ou s'adressoit l'agrément des peres & des autres parens ou le demandeur
non seulement [redacted] mais encore aux petits enfans
a ceux qui estoient hors de son fief, l'adressoit à son connestable ou a son seneschal en le
en age de savoir de Lettres portans ordre de mettre en possession des terres donn
ce quel'on demandoit d'eux ceux en faveur de qui la donation avoit esté faite. avant que les

l. 7 - p. 10. Lf jusqu'a cet âge. Les Seigneurs qui se faisoient mener dans une grande
m. maladie, croioient qu'ils en mourroient, & s'ils n'en mouroient pas
ils sortoient souvent d'un lieu où ils n'estoient venus que pour y mourir.
[redacted] on trouve encore des moines qui
l. 19. Gm. exerceoient la medecine; [redacted] comme dans le siecle precedent
12 infra après avoir dit ce qui regarde les Sg^rs il faut ajouter un mot des femmes
Elles paroissent dans les actes comme temoins en qualité de meres ou de
soeurs ou de parentes, il n'y a rien de plus commun; mais il est rare
d'en voir en cette qualité qui n'appartienne par aucun de ces endroits à
ceux dont il est question dans l'acte; un acte de melenc dans lequel a
en trouve une de cette sorte peut passer pour unique en son genre. Les
r a femmes avoient en outre le droit de la boucherie. Les dames veuves confirmoient
l. XVIII. la vente du fair, de la boucherie. Les donations de leurs sujets, & scelloient de leur sceau propre. une
b. 14 hoe que avoit epousé L'heritiere d'une terre, en faisoit faire à
a. 66 Les hommages & a son fils & ne les recevoit plus lui même
outre Les offices de la Cour dont il a été parlé dans le 1^er siecle prend
on trouve dans celui ci les offices de Connetable de Chambellan de la Connetable, & de
fc. forestier. ce dernier office etoit possedé par des gentilshommes qui, pour mieux
pour leur forestage (c'est le terme dont on se servoit
h. Sn. quand il tenoit sa cour plenière des Pairs & des Ecuelles. Les droits de leur
charge etoient en grand nombre, on les appelle dans les titres, l'herbage, le
fasturage, le bordmort, le cocage, le septimage & le fanage, il n'y
a point de doute que le fanage n'en fut aussi. pour ce qui regarde les
l. XXX offices de judicature, celui de Prevot etoit exercé par des
n. 10 - al. 17 chevaliers & n'etoit pas hereditaire, du moins par tout; Les devoirs de
celui de voier sont [redacted] expliqués dans un acte de Quemperlé dont
voici l'extrait. Le Bailli doit trois [redacted] pour les chevaux de l'abbé,
deux brassers de fer, des cordes pour les fenestres de l'abbé & pour la cloche du
refectoire, des sacs pour recueillir la dixme; un repas au mois de Janvier
a l'abbé & a toute la communauté; il est obligé de preter de l'argent a
L'abbé & au cellerier quand ils en auront besoin. c'est a lui a faire les saisies
quand l'abbé le lui ordonne, & après les avoir faites il les met entre les
mains de voyer du Comte. Il vaudra de dédommager, & pourra presenter
a L'abbé une personne pour servir en sa place, & si L'abbé le refuse
pas, il en pourra presenter jusqu'a 5 autres; après quoi si aucun n'est agréable
a L'abbé, Le voyer hereditaire en sera obligé de servir lui même, en quel cas
il doit avoir sa portion au refectoire comme les moines & à la même
heure qu'eux. voila pour ce qui regarde les Loix & les coutumes; pour ce
qui regarde les moeurs, sans donner ici carriere à son esprit pour en faire des
peintures generales sans preuves, on se contentera de dire que ceux de Rennes,
y L'on en croit Marbodus leur Eveque aimoient le plaisir, peu le travail
mauvais les gens de bien, appliquoient tout leur esprit à se tromper les uns
Les autres; qu'en matiere de procès il n'y avoit point de mechante cause qui ne
trouvat des avocats ni de bonne qui ne fut en danger d'etre perdue; que
La noblesse exerçoit une dure tyrannie sur les paysans, & que les pauvres
estoient fort maltraités par les riches. Il y a un peu de passion dans ce
portrait. La noblesse de Dol & des environs etoit fort dereglée sur l'article des
mariages, & pas fort par ignorance, & partie par libertinage &. aussitot qu'une
femme avoit donné la preuve, son mari la quittoit & en prenoit une autre
les preuves
pour faire preuve à Dol

pratique de sceller les actes publics se fut generalement introduite, les
donateurs & les temoins se contentoient d'écrire leurs noms au bas de
l'acte & de faire une croix au bout ; depuis que l'on eut pris la cou-
- me de sceller, on marquoit bien les témoins, mais ils ne faisoient plus
de signature, non plus que les auteurs des donations. Les sceaux ne deve-
- nent communs que vers la fin du XII^e Siecle ; il paroit qu'il falloit
ai. 62. estre chevalier pour avoir un sceau armoyé, quand on n'en avoit point
hu. bbb. 12 encore on se servoit de celui d'un autre, ou de son anneau ; ces sceaux
ne representoient jusque sur la fin du 12^e Siecle qu'un chevalier
armé, sans aucunes armoiries ; l'escu est semblable dans tous les
sceaux, on n'y distingue que ce qu'on apelle presentement des rais
d'escarboucle avec une bordure, qui representent les bandes de fer dont
L'escu estoit soutenu & fortifié. mesme depuis que l'on eut des armoi-
- ries en Bretagne, elles ne furent point fixes dans les commencemens ; un
V. Pontchau mesme personne en changeoit quelques fois : il est vrai qu'il y en avoit
& Dol d'assez Seigneurs pour avertir leurs Sujets de ce changement,
supra depuis afin que la difference de leurs premiers sceaux & des derniers ne donnat
lieu à des interpretations en faux qui leur eussent fait tort aux particuliers.
ccc. 88. 5. 13 Les actes publics estoient dressés tantost par des abbés, tantost par des
KG. 555. 52 prestres, quelquefois par des chapitres, souvent par des gentilshommes.
Quand un Seigneur ne pouvoit passer un acte lui mesme, il en donnoit
la commission a quelque autre, comme par son chapelain, de lui faire
en mesme tems son sceau pour l'imprimer au bas de la piece. Les Seigneurs
aaa. 27. bbb. 29 faisoient quelquefois des actes en forme d'attestation & de temoignage pour
bm. 37. servir de preuve dans un procés, sous cette forme : Veritas est, qu'on a depuis traduit. voir est, ou bien : Testificor coram Deo quod audivi dici a tali &c. Je rends temoignage devant dieu que j'ai ouï dire à un tel
Ces sortes d'attestations tenoient lieu de titres à ceux qui n'en avoient pas
d'autres. Si la pratique d'exiger de l'argent de ceux qui se presentoient
pour estre moines estoit contraire à la regle que l'on professoit dans la plus part
Bretagne, il est certain de l'autre qu'à la regarder de l'autre elle faisoit
honneur à l'ordre monastique dont la profession par ce moien ne se trouvoit
ouverte n'estoit embrassée que de personnes de qualité. Les cloitres en estoient
pleins, & les premieres familles se faisoient honneur d'y consacrer quelqu'un de
ttt. 9a. leur nom ; on y trouve de celles de S^t Patern, de S^t Melor, de Ferré, de
hm. fc. 12 Maisdon, de Tremblé, de Daone, de S^t Pierre, de Gloasme, de Vitré,
bo. bbb. 9. d'Acigné, de Beaumont, de Fougeres, d'Estouteville, de Romagné,
bm. 24. CK du Desert, d'Ide, de Louvigne, de Lavaier, sans conter toutes les autres dont le nom
bE. 5 est trop grand. Il est a remarquer qu'un homme qui se faisoit moine ne
uuu retenoit pas son bien ; quelques uns passoient par dessus la loi commune
9a. & quoiqu'ils eussent des enfans ne laissoient pas d'y emporter avec eux une
bonne partie de leur bien. Les peres destinoient quelques fois leurs enfans au
monachisme dés l'enfance & les faisoient elever dans les monasteres afin
que la vocation leur vint plus facilement que s'ils estoient elevés dans le
UC. monde. L'un d'eux stipule avec les moines qu'il entretiendra son fils d'ha-
- bits jusqu'a 10 ans seulement, mais qu'apres cet tems-la, ils l'entretiendront
de tout s'il temoigne avoir envie d'estre des leurs. un autre convient avec
ccc. 14. eux qu'ils feront instruire son fils jusqu'a 18 ans & le rendront au monas-

8 ax·12

ensorte qu'il y en avoit quantité qui avoient jusqu'a trois femmes en vie
à la fois. Dans le Procez de Nantes les adoptions estoient en usage selon
les Loix Romaines. c'est tout ce que l'on a trouvé qui regarde les mœurs
& les coutumes par raport aux gens du monde. il est juste de dire un mot
de ce qui regarde l'Eglize.

Le Comte de Nantes abroge la barbare coustume l'emporta des malheureux que la tempeste faisoit echouer sur les costes ; les gens de Leon & de Cornouaille ecrivirent plus leurs interets que les [illegible] du comte ; ils se firent un droit de cette Barbarie, & l'apellerent droit de bris ou de Lagan. Guimard de Leon disoit à ce propos qu'il avoit dans ses terres une pierre plus precieuse que toutes les pierres precieuses du monde, qui lui valoit tous les ans dix mille sous : il entendoit parler d'un ecueil fameux par les naufrages.

Requeste de l'an 1235

A Dol, a Nantes, a Quimper les Evesques possedoient presque les mesmes de leurs villes, & leur jurisdiction y estoit plus considerable que celle des Souverain. a Dol c'estoit l'Evesque au lieu de l'honneur l'archevesque, qui donnoit le champ a ceux qui se devoient battre en duel, droit qui estoit devolu au Seigneur Suzerain ; a Quimper le Duc n'avoit d'autres droits que la moitié de la taille, de l'amande du sang repandu, de l'homicide, de l'amande du larcin & de celles du duel & des maisons qui avancoient sur la rüe sans permission de l'Evesque, encore pretendoient-ils que cela n'estoit que depuis le mariage d'Orscand qui avoit abandonné à son fils cette moitié de ses droits pour n'estre point inquieté sur son mariage. L'Evesque estoit juge des habitans, on tenoit l'audience dans sa maison ; & la Bretagne fut en interdit a cause que Gui de Thouars avoit osé bastir une maison dans la ville contre la volonté de l'Evesque. Le Duc n'avoit aucun droit de nommer l'Evesque, c'estoit le chapitre qui l'elisoit. a Nantes les Evesques ne faisoient point serment de fidelité au Duc, & ne regardoient point a se couvrir veritablement depuis le Roi Henri & l'Evesque Bernard, les hommes de l'Ev. de Nantes faisoient hommage au Duc, mais c'estoit avec cette clause, Sauf la fidelité qu'ils devoient a leur Evesque. En tems de guerre le Duc faisoit publier le ban de l'ost sur les murs en son nom, puis envoioit avertir l'Evesque de jour en jour du lieu du rendez vous ; & quand il en estoit tems le heraut du Duc avertissoit les hommes de sa dependance & le heraut de l'Evesque apelloit ceux qui en dependoient. L'armée les hoes de l'Evesq avoient leur banniere particuliere. Quand c'estoit le Duc qui faisoit la guerre avec ses sujets & ceux de l'Evesq, son armée s'apelloit l'ost ; Quand l'Evesq le faisoit, il prioit le bailli du Duc de lui envoier les sujets du prince, & cette armée s'apelloit harelle l'amande de ceux qui manquoient à l'ost ou à la harelle apartenoit respectivement celle des hommes de l'Evesque a l'Evesq & celle des sujets du prince au prince. L'Evesque avoit pendant 15 j ours le ban du vin dans toute la ville (c'est ainsi que ce droit est apellé dans les titres) Le Duc l'avoit autrefois de mesme, mais la Duchesse Constance le vendit a ses sujets. De mesme l'Evesque avoit credit pendant 15 jours sur ses sujets & ceux du prince (c'est a dire il pouvoit pendant ce tems les contraindre à lui prester de l'argent) & le Duc avoit aussi le mesme credit pendant 15 jours sur les hoes & ceux de l'Evesque. Les amandes des forfaits commis par les hommes du prince sur les terres de l'Evesque apartenoient a l'Evesque, & reciproquement celles des

Sujets de L'Evesq en pareil cas au prince. Il ne se faisoit point
d'assises generales a Nantes sans le consentement de L'Evesque.
Le ban de la foire qui se tenoit au marché de nantes se publioit
par L'Evesque et par le Duc. Le Larron fut a la foire ou au
autres marché sur la terre de L'Evesq, a partenoit la justice a lui
pour le corps comme pour les biens. En cas de plainte sur la mesure du
pain ou la qualité de la chair de boucherie, L'Evesq rendoit la justice
a ses hoes, & le Duc aux siens. Il est a remarquer que depuis Conan
Le Gros jusqu'au Conte Gui, il n'y a eu qu'un Evesque de Nantes ele
par le chapitre, les autres ont esté nommés par le Souverain. après
La mort de L'Evesq la regale a partenoit au Duc, sans qu'il pust ap
imposer de taille nouvelle taille : L'election ou la nomination faite
chapitre supplioit Le Souverain de rendre la regale, & le prince la rendoit
sans exiger que l'Evesq se presentast à lui. Il n'y avoit point d'appel
jugemens de L'Evesque au Duc. on ne sait pas tant de particularités
des autres Evesques ; celui de Rennes avoit un sénéchal, reçu
marque une juridiction temporelle. Le nom d'abbé estoit devenu
fort commun, en sorte que non seulement les prieurs titulaires la
prenoient, mais encore des femmes quelques seculiers qui possedoient quelque em
abbaye monastere ruinée. Il y avoit des moines qui administroient des dîmes
Le patronage de ces sortes de benefices estoit partagé entre les Evesques
Les moines & les Seigneurs seculiers : mais il n'y a rien de particulier à
remarquer sur ce sujet si non qu'il y avoit de ces Seigneurs qui en
donnant a des moines le droit d'elire leurs chapelains, se reservoient
leur droit d'agréer ou de refuser. Les vicaires perpetuels elus par les moi
faisoient serment a eux de leur estre fidelle dans l'administration des bi
temporels, & a L'Evesque d'avoir soin des ames & de lui estre obe
on regardoit la messe de paroisse comme une obligation essentielle, en
sorte que les chapelains privilegiés ne pouvoient dire la leur que les portes
fermées, ou après celle de la paroisse ; & que quand les moines
soient une chapelle dans un lieu où il y avoit deja une paroisse, on
ordonnoit qu'ils ne diroient leur messe qu'après celle de la paroisse, —
excepté le jour de leur patron & celui de leur dedicace. Meme dans le
ils ne pouvoient dire la messe que les portes fermées & estoient obligés de
mettre dehors tous les paroissiens ; tant on avoit soin de leur oster
toute occasion d'attirer le monde a eux, & de priver par la les curés des
emoluemens qu'ils retiroient de leurs paroissiens aussi bien que les paroissi
de l'instruction de leurs curés. Ils estoient considerables ces emoluemens
parceque l'on faisoit encore argent de tout, des confessions de pasques,
& de l'autel des enterremens, des baptemes, des visites des malades, des sermens sur
la S^te croix, des mariages, des relevées de couches, des confrairies, des
adulteres & des sacrileges ; outre une certaine imposition par teste, les
chandelles garnies de pieces d'argent que l'on offroit a la confrairie
& grand nombre d'autres exactions dont la source la plus feconde pour
les Ecclesiastiques estoit la mort & l'enterrement. aussi prenoient ils la peine
de sonner les cloches, de chanter des vigiles, de dire des Septains, des trai
-taires, & des anniversaires, quelques uns meme adjoutoient a toutes leurs
autres messes une oraison particuliere pour le defunt. comme on avoit plus de
confiance aux prieres des moines, on s'adressoit plus a eux qu'aux autres
prestres ; & pour les porter a redoubler la ferveur de leurs prieres on leur

al. Gs. 9999. fondent des festes extraordinaires qui representoient ces anciens pelerinages
que l'on faisoit auprés des tombeaux des martyrs. On trouve encor des
9999. prestres mariés dans ce siécle non seulement en Bretagne, mais
rrrr, encore en angleterre & en Normandie, cause de cette derniere pro-
vince avoient cette coutume de jurer avant le mariage qu'ils n'abandonneroient jamais leurs femmes ; on ne trouve pas que le mesme
sermens fust etabli en Bretagne. La coustume d'enterrer dans les
V. B. BN. 13 Eglises se trouve etablie dans le commencem. du XI. siecle, mais on n'a pas de preuve
Historia Hundred
Leon. Les corps qu'elle le fust auparavant. Les religieuses n'observoient pas une
apres des croix
d'oliers dans exacte closture, mais on ne dit pas qu'il en soit arrivé de desordre. Cet
grans chœurs
la leur n'abuseroit pas dans la malignité s'imite par les defenses & les precautions tyranniques,
Convent
BN. 23 [[[[marié' se faisoit moine, sa femme suivoit ordinairement son exemple
mais il de Sa liberté si on le laissoit sur sa bonne foi. Quand un hom
après lui avoir permis de le lui donner. a force de fulminer des
CCC. 16. mm anathemes contre ces Laiques qui possedoient des dixmes & des Eglises,
mm on vint a bout d'en obliger la plus part a les rendre aux Evesques ; d'autres
les donnoient aux moines qui sans stipuler qu'ils les achetoient, donnoient
nnnn -ent en recompense des chevaux de prix, des fourrures ou quelque autre
present semblable ; d'autres enfin les engageoient pour un certain tems,
BK. 13. ce qui n'etoit pas vendre, quoi qu'ils receussent de l'argent qu'ils ne
oooo rendoient ordinairement point. Les mots de Benefice & d'hostie se
trouvent employés dans la mesme signification qu'aujourd'hui, Le 1er
pour un etablissement Ecclesiastique donné à vie & le 2d dont on se sert dans le Sacrifice. on trouve encore dans ce siecle quelques
restes de penitence publique. une Dame qui pour avoir battu & blessé
un moine a l'autel avoit esté mise en prison, l'accommoda de mesme fut
TL. fustigée publiquement devant l'autel ; La mesme peine fut
ordonnée contre un gentilhomme qui avoit enlevé quelques bestiaux d'un
V. Cremigon monastere, avec cette difference, qu'on lui donna en outre 12 deniers.

Il faut inserer ici ce qui est a la 3e page ci dessus
note. 1re Fin du 8e Livre de la Ve
Partie de l'histoire de
Bretagne